



Evaluation externe de la coopération de l'Union européenne avec la région Afrique de l'Ouest (2008-2016)

Rapport final
Volume II – Annexes

Novembre 2018

*Evaluation effectuée pour le
compte de la Commission européenne*

Ce rapport a été préparé par



Consortium composé
d'ADE, PEM Consult et IRAM
Leader du Consortium: ADE s.a
Personne de contact: Edwin Clerckx
Edwin.Clerckx@ade.eu

**Contrat No COM 2015/Lot 1 Evaluation
N° 2016/381014**

**Cette évaluation a été commanditée par
l'Unité en charge de l'évaluation de la
Direction Générale Coopération Internationale et
Développement (Commission européenne)**

Equipe d'évaluation

Jérôme COSTE, Chef d'équipe
Cécile PATAT, Chef d'équipe adjointe
Caty CLEMENT, Expert sectoriel
Max HENNION, Expert sectoriel
Henri LETURQUE, Expert sectoriel
Michel MIDRE, Expert sectoriel
Mary VAN OVERBEKE, Expert sectoriel

Le rapport présente les points de vue des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission européenne ni celles des autorités des pays concernés

Photo de couverture : libre de droits

ADE SA
Rue de Clairvaux 40, Bte 101
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
+32 10 45 45 10
ade@ade.eu
www.ade.eu

Table des matières

RAPPORT PRINCIPAL DANS LE VOLUME I

LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME II

ANNEXE 1 : MATRICE D'ÉVALUATION..... 1

ANNEXE 2 : MATRICE DES PREUVES 343

LISTE DES ANNEXES DANS LE VOLUME III

ANNEXE 3 : TERMES DE REFERENCE

ANNEXE 4: METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

ANNEXE 5: PERSONNES RENCONTREES

ANNEXE 6: DOCUMENTATION CONSULTEE

ANNEXE 7: CONTEXTE REGIONAL

ANNEXE 8: STRATEGIES DE COOPERATION GLOBALES ET PAR SECTEURS

ANNEXE 9: INVENTAIRE DE LA COOPERATION REGIONALE

ANNEXE 10: ETUDES DE CAS

ANNEXE 11 : RÉUNIONS DE RESTITUTION

Annexe 1 : Matrice d'évaluation

Q.E. n°1 : Dans quelle mesure la stratégie de coopération est-elle adaptée aux caractéristiques de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, à l'évolution du contexte de la région et à celle des priorités politiques de l'UE ?

CJ 1.1. Analyse des modalités de compréhension du contexte régional et de ses évolutions, en tenant compte des changements survenus dans le contexte et des enseignements des stratégies antérieures.

I.1.1.1. Existence d'analyses du contexte, mise à jour de ces analyses et utilisation dans la formulation de la stratégie de coopération

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

- Pour le PIR 10^{ème} FED, il y a une analyse assez approfondie du contexte : chapitre 2 (caractéristiques de la région) et le chapitre 3 (processus d'intégration régionale) ; ces analyses sont utilisées dans la formulation de la stratégie de coopération.
- Pour le PIR 11^{ème} FED, l'analyse du contexte est beaucoup plus succincte.
- Les personnes interrogées soulignent la pertinence globale de la coopération régionale de l'UE : nécessité de renforcer l'IR de cette région confrontée à des défis communs et où des économies d'échelle importantes peuvent être réalisées.
- En ce qui concerne l'analyse de la pertinence par secteur, les membres de l'équipe d'évaluation notent également une bonne adéquation des orientations sectorielles au contexte régional. Cependant, pour lutte contre les trafics de drogue, il est noté que les interventions sont formulées sur la base d'une connaissance très imparfaite des routes du trafic
- Une éventuelle mise à jour de l'analyse du contexte n'est pas documentée, excepté le rôle joué par l'initiative AGIR qui a contribué à renouveler l'analyse de la problématique SAN dans la région. Par ailleurs, on constate que le document du PIR 11^{ème} FED est assez succinct au sujet de l'analyse du contexte.
- La prise en compte de nouveaux thèmes (résilience et, plus récemment, migrations) est examinée dans l'indicateur 1.2.3.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
SAN	Entretien institution européenne	Existence d'un diagnostic régional largement partagé sur lequel nous nous appuyons. Ce diagnostic est régulièrement renouvelé et est nourri par les travaux de différentes institutions (CSAO, Aghrymet, WB,...). La coopération Européen, notamment à travers l'appui à l'Alliance AGIR à participé activement au renouvellement du diagnostic Oui, Cf. processus AGIR et PRP. Mais trop de poids à l'action humanitaire / ECHO dans la conduite du processus? La résultante assez orientée Résilience du PIR 11 ^{ème} FED répond au focus politique de l'époque. Aujourd'hui les questions d'emploi et de migration reviennent en avant.
Global	Entretien institution européenne	Une attention peut être insuffisante aux questions de commerce transfrontalier. ➔ Plutôt géré par les collègues travaillant sur l'intégration économique ➔ Difficulté pour l'EU de mettre en place des actions multi-pays ➔ Thématique couverte par USAID A fait l'objet de dialogue politique (notamment post crise des prix 2008)

Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking...	Global Financial Integrity, 2012, Illicit Financial Flows from Developing Countries	Sur la base des documents disponibles, l'impact attendu « Lutter contre le trafic illicite et la criminalité organisée transnationale, tout en respectant pleinement les droits de l'homme, pour améliorer la sécurité et la stabilité humaines » ne sera qu'en partie atteint en raison, notamment, d'une base de connaissances qui reste fragile sur l'échelle, la structure ou l'impact de la route de transit de l'Afrique de l'Ouest.
PIR 9 et PIR 10	ECA, 2009	In its regional strategy documents for both the ninth and the tenth EDFs the Commission provides an accurate analysis of the progress made in regional integration and the challenges it faces. This analysis justified the decision to focus the EDF financial allocations for both regions on economic integration and trade, with transport either being included or treated as a second focal sector
	Entretien (personne ressource)	L'UE a tout à fait raison d'appuyer l'intégration régionale. Dans ce domaine, l'AfO est infiniment plus avancée que l'Afrique de l'Est. Le sentiment d'appartenance à un ensemble régional est beaucoup plus faible en Afrique de l'Est. L'approche par le droit est pertinente. Mais il faut que droit régional soit plus coercitif, c'est le cas dans la zone UEMOA. La libre-circulation des personnes : c'est un plus en AfO.
	Entretien (personne ressource)	L'UE a raison de mettre l'accent sur les infrastructures, car l'AfO est sous-dotée en infrastructures. La région comptera 300 millions d'habitants supplémentaires d'ici 25 ans. Les pauvres sont aussi ceux qui sont le moins connectés aux infrastructures (transport, énergie, eau...).
SAN	Organisation de la société civile	Les réflexions stratégiques doivent se baser sur des études prospectives, prenant en compte l'ensemble des paramètres. Ces dernières années, on est passé d'une absence d'intérêt porté sur l'élevage, ou d'une vision de l'élevage centrée sur la promotion du ranching, à une influence grandissante des défenseurs de la mobilité pastorale. C'est une bonne chose, mais il faut aussi tenir compte des limites de cette vision : comme les systèmes d'élevage doivent/peuvent s'adapter à la croissance démographique et à la réduction des communs associée ? Quelles sont les meilleures façons de développer les associations agriculture-élevage ? Les implications de la question démographique sur le long terme devraient être étudiées de façon plus approfondie. La coopération peut jouer un rôle sur ces questions.

I 1.1.2. Degré de prise en compte des caractéristiques socio-politiques de l'intégration régionale dans la formulation de la stratégie de coopération.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

- L'UE a tendance à transposer en AfO son modèle d'intégration régionale. Prédominance d'une approche par le droit et basée sur les organisations régionales. Des points de vue divergents au sujet de la priorité accordée à l'établissement de ces règles régionales. Pour certains, c'est tout à fait pertinent et si cette priorité ne doit pas être remise en cause, en revanche il faut s'interroger sur les raisons, les mécanismes, les jeux d'acteurs qui aboutissent à une très faible application des directives régionales par les EM. Les exemples à ce sujet sont nombreux (le plus frappant étant l'arrêt de l'application, en 2016, par les pays côtiers du règlement 14 de l'UEMOA relatif à la surcharge routière ; et également, la persistance des barrières tarifaires et non tarifaires dans les échanges intrarégionaux). Pour d'autres, il faudrait changer de méthode : les OR d'Afrique de l'Ouest n'ont pas suffisamment de légitimité pour reprendre le modèle européen d'une intégration basée sur

- des organisations inter-étatiques.
- Le poids (économique, politique, diplomatique...) du Nigeria n'est pas suffisamment pris en compte dans la stratégie de coopération régionale de l'UE. Les avis convergent sur ce constat. Certains, au sein des institutions européennes, vont même jusqu'à dire « Le Nigeria est le parent pauvre de la coopération régionale de l'UE ».
 - A la lecture des documents, on observe un décalage (si ce n'est une contradiction) entre les documents cosignés avec les OR (PIR 10^{ème} et 11^{ème} FED) et les documents internes aux institutions européennes que nous avons pu consulter (en particulier les rapports annuels des DUE). Dans les premiers, il y a une description des OR et des politiques régionales adoptées mais avec très peu d'analyse critique sur l'efficacité de l'action des OR et sur le degré d'appropriation / application par les EM des directives régionales. Les seconds relatent nombre de difficultés, voire d'échec qui, entre autres facteurs, renvoient à ce que l'on pourrait appeler « le piège d'une intégration régionale de façade » (c'est-à-dire qui en reste aux intentions).
 - Même si ce problème est moins intense que dans d'autres régions d'Afrique (Afrique de l'Est par exemple), l'existence de plusieurs OR dont les mandats se chevauchent pèse sur l'avancée de l'intégration régionale. La stratégie de coopération régionale de l'UE semble relativement timorée vis-à-vis de ce problème : le problème est peu mis en avant dans les documents de stratégie ; au niveau de la mise en œuvre, partage des moyens entre UEMOA et CEDEAO qui s'avère peu efficient (à confirmer dans la suite de l'évaluation). Les montants relativement élevés dont bénéficie le CILSS (via des conventions directes avec l'UE) renforcent, pour certains interlocuteurs, ces chevauchements et compétitions entre OR.
 - PIR 11^{ème} FED : une phrase (dans chapitre « soutenabilité des politiques régionales ») à propos de la nécessaire appropriation des politiques régionales par les EM, mais rien sur comment y parvenir. Dans la présentation du secteur 2, le document insiste à nouveau sur la nécessaire application par les EM des politiques communautaires puis énonce un grand nombre de domaines et thématiques sur lesquels intervenir ; au final, rien n'est dit sur l'approche pour traiter le problème clé que constitue la non application des directives régionales par les EM. Est-ce que la possibilité (innovation du 11^{ème} FED) pour les EM d'accéder à des financements UE alloués à la coopération régionale sera un levier de changement ? La stratégie est peu diserte à ce sujet. C'est une hypothèse qu'il faudra approfondir lors de la phase de terrain.
 - La densité de l'intégration régionale non (ou mal) appréhendée par les statistiques officielles est également peu prise en compte par la stratégie de coopération régionale de l'UE ; l'avancée de l'intégration économique est mesurée à partir des données douanières (échanges intrarégionaux) alors que le commerce transfrontalier est très vigoureux. Dans bien des cas, la question des migrations est abordée en sous-estimant l'importance des migrations (temporaires ou définitives) au sein de la région.
 - Pour certains, l'UE n'a pas suffisamment construit sa propre analyse des enjeux de l'IR en AfO et, de ce fait, sa stratégie est insuffisamment précise ou complète. Cela renvoie à la faiblesse relative des ressources que l'UE accorde à la construction de diagnostic, à leur actualisation et à la recherche stratégique (différence forte avec la BM sur ce plan-là). Plus précisément : des ressources peuvent être dédiées, mais elles sont allouées à des entités externes. Pas suffisamment d'appropriation des travaux des think tanks ou autres par le personnel des institutions européennes.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien	D'accord avec le fait que l'UE a conçu ses appuis à l'intégration régionale en partant de son propre modèle : la

	(institutions européennes)	construction européenne est d'abord une construction juridique.
	Entretien (institutions européennes)	Nous avons une vision « Commission européenne » de l'intégration régionale : une intégration par les organisations régionales et non par les peuples. Nous essayons de reproduire le schéma européen en nous basant sur des OR qui n'ont pas de légitimité. L'intégration régionale en privilégiant l'institutionnel nécessiterait que les Etats perçoivent l'intérêt des organisations régionales. Ce n'est pas le cas. L'UEMOA joue un rôle anecdotique dans les processus de convergence des politiques macro. Surveillance multilatérale : ce n'est pas coercitif. Monnaie unique : elle existait avant même la création des Etats. Le Nigeria est le parent pauvre de la coopération régionale de l'UE.
Global	Entretien (institutions européennes)	Il existe un grand décalage entre les déclarations des dirigeants en faveur de l'intégration régionale et la réalité de celle-ci. Cela crée une grande difficulté pour la mise en œuvre de la coopération régionale de l'UE. La volonté du Nigeria de s'impliquer dans les volets « secteur privé » et « commerce » de la coopération régionale est quasiment nulle. Les projets financés par l'UE renforcent le fonctionnement « en silos » de la CEDEAO (pas de transversalité). L'UE manque d'une vision globale de la CEDEAO. La coopération régionale de l'UE ne parvient pas à prendre en compte le Nigeria comme il faut. A travers la répartition des enveloppes PIN (et dans une moindre mesure celle du PIR), l'UE cherche à rééquilibrer les disparités économiques au sein de la région AfO.
Global	Entretien (institutions européennes)	Dans la conception du PIR 10 ^{ème} FED, il y a eu notamment deux points faibles : i) la non prise en compte de la position spécifique du Nigeria (cf. plus loin) ; ii) la faible attention accordée au fait qu'il faudrait faire faire à la CEDEAO ce que l'UEMOA avait déjà effectué en termes d'intégration économique. L'UE, dans sa coopération régionale, n'a pas bien pris la mesure de cette place spécifique du Nigeria. Cela se traduit aujourd'hui par l'impasse dans laquelle se trouve l'APE. Au lieu de lier étroitement le PIR et la négociation APE, il aurait mieux valu négocier l'APE pays par pays en tenant le Nigeria en dehors du processus. D'une manière générale, l'UE a voulu plaquer en AfO un modèle d'intégration régionale trop sophistiqué.
Global	Entretien (PTF)	Jusqu'en 2006, la CEDEAO n'avait pas d'instruments juridiques permettant une transcription automatique des textes communautaires dans les droits nationaux. En revanche, cela était le cas de l'UEMOA depuis sa création. Aujourd'hui, dans la zone UEMOA comme dans la zone CEDEAO, un texte communautaire est automatiquement transcrit dans le droit national sans qu'une ratification par le Parlement soit nécessaire. Dans l'espace UEMOA, tous les pays se réfèrent au droit germano-latin (référence au droit de l'ancien colonisateur, la France). Dans l'espace CEDEAO, il y a coexistence de la common law et du droit germano-latin. Les recours juridiques au niveau régional : Zone UEMOA : on constate une augmentation des recours auprès de la Cour de justice en matière de droit de la concurrence (exemple : contentieux sur les huiles entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire). Zone CEDEAO : les recours auprès de la Cour de justice portent surtout sur les questions de droits humains et les contentieux électoraux.
Global	Entretien	L'UEMOA commence à faire appliquer des normes communautaires dans différents domaines. Dans le cas

	(Personne ressource)	de la CEDEAO, c'est beaucoup plus compliqué. Au sein de l'espace CEDEAO, il faut prendre en compte le fait que le Nigeria est lui-même un espace d'intégration. En AfO, les hommes politiques sont favorables à l'intégration régionale sur le plan idéologique (cf. le panafricanisme). Mais, pour l'instant, ils ne sont pas convaincus que l'IR va leur apporter davantage de gains que de pertes. Un effort de documentation sur les gains procurés par l'IR reste à faire. L'UE a tendance à vouloir reproduire ses propres modèles en AfO, alors que le contexte est entièrement différent. Dans les faits, la région est très fortement intégrée (importance des échanges transfrontaliers informels et des migrations intrarégionales). Les outils statistiques habituels ne parviennent pas à appréhender cette réalité ; de ce fait, les chiffres officiels (notamment sur le commerce intrarégional) sont aberrants.
Intégration économique	Entretien (institutions européennes)	Pour le projet « compétitivité » du PIR FED 11, l'unité contrat finance a interrogé le caractère régional de ce projet, qui consiste surtout en la juxtaposition d'actions nationales (le consultant chargé de la formulation a demandé à chaque pays ce qu'il souhaitait voir figurer dans le projet).
	Entretien (institutions européennes)	C'est un choix stratégique de l'UE de travailler avec les deux OR. Plusieurs raisons : a) chacune d'elle a des avantages comparatifs (UEMOA sur intégration économique et monétaire ; CEDEAO sur sécurité) ; b) si toute la coopération était focalisée sur la CEDEAO, le Nigeria serait trop fort et, de plus, cela reviendrait à ne plus traiter la question de l'intégration monétaire (France s'y opposerait).
Global	PIR 10 ^{ème} FED, chapitre 3	« Les priorités de développement des Etats de la région sont reflétées dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Dans ce contexte, les Etats ont engagé des réformes structurelles et des stratégies de réduction de la pauvreté similaires dont la mise en oeuvre peut être facilitée par la mise en commun des efforts et la construction progressive d'un marché régional. Il est important, dans cette optique, que les engagements pris par les Etats de la région dans le cadre de la CEDEAO et de l'UEMOA soient intégrés dans les stratégies et politiques nationales. Néanmoins, des obstacles importants persistent que ce soit en termes d'instabilité politique, de réflexes protectionnistes ou de difficultés à mettre en oeuvre des réformes arrêtées au niveau régional. » (p. 27). Le constat est très soft ... « A ce jour, l'intégration a concerné essentiellement les domaines économiques et commerciaux dont les résultats semblent imparfaitement perçus par les populations. Les mécanismes d'information, de sensibilisation et de consultation doivent être renforcés et rendus plus opérationnels afin de permettre une véritable implication de la société civile, du secteur privé et donc des populations au processus d'intégration. » (p. 28) Idem « La viabilité de l'ensemble des politiques régionales est liée principalement à la capacité des organisations régionales à élaborer et à coordonner les politiques d'intégration et à la volonté effective des Etats membres de mettre en oeuvre les réformes et les décisions régionales. Ceci implique un accompagnement et un suivi opérationnel par les organisations régionales et le maintien d'une relation de confiance entre les deux niveaux régional-national. Outre la nécessité d'une forte implication des Etats membres dans le processus, il est également important de tenir compte de l'implication des populations bénéficiaires. Ici, l'information et la prise en compte de la société civile s'avère un élément essentiel pour assurer la nécessaire visibilité et pérennité de l'acquis régional auprès des populations qui doivent pouvoir partager les fruits et les bénéfices d'une intégration réussie Enfin, l'enjeu à terme est, dans l'hypothèse d'une résolution progressive des instabilités politiques, d'assurer un

		<p>impact effectif des politiques d'intégration régionale sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la lutte contre la pauvreté. » (pp 38-39)</p> <p>Ces trois paragraphes concluent 10 pages de présentation des stratégies et politiques sectorielles des OR, en notant quelques limites (retards dans l'agenda ou pb de coordination entre les deux OR), mais pas d'analyse en termes de jeux d'acteurs, de processus, ... A certains moments, le texte devient prescriptif (« CEDEAO et UEMOA doivent ... »), sans que l'on sache qui parle.</p>
Intégration économique	PIR 11 ^{ème} FED	<p>Sur le plan économique, la construction du marché commun, la mise en oeuvre du TEC CEDEAO, de l'APE et la libre circulation et le droit d'établissement des personnes dans l'espace CEDEAO doivent être renforcés tout en veillant à ce que cette liberté ne menace davantage la sécurité et la stabilité régionale. Ceci doit être accompagné par le renforcement de la compétitivité de l'appareil de production, le développement des ressources humaines et le développement du réseau des infrastructures régionales dans les domaines du transport et de l'énergie. Une croissance et une intégration économique durable nécessitent en plus le renforcement du cadre juridique et une justice impartiale, compétente et efficace. Ces défis ne pourront être relevés sans la responsabilité et un engagement fort des Etats membres de la région dans l'appropriation et l'application des décisions communautaires, ainsi que la mise en oeuvre des réformes liées à la gouvernance de ces secteurs.</p>
SAN	DEVCO E2	<p>Mais le diagnostic régional est faible sur les questions d'économie politique set de rapports de forces entre acteurs, et surtout il n'est pas partagé avec les acteurs régionaux. Très grande difficulté à mettre les sujets de gouvernance et de fonctionnement des institutions sur la table de façon ouverte car cela peut provoquer des blocages importants dans le dialogue et compromettre la poursuite d'objectifs de dialogue politique ou la bonne conduite de certains projets. Ex : Reforme institutionnelle de la CEDEAO, Autonomie de l'ARAA, recrutement de personnel, dysfonctionnement du CILSS dans la gestion de ces ressources (cf. crises institutionnelle du début de l'année 2017). Par ailleurs, les experts auxquels nous faisons appel ne sont pas toujours compétents pour mener ces diagnostics.</p> <p>En somme, nos diagnostics sont trop faibles sur la question des capacités des institutions partenaires.</p>
PIR 9 et PIR 10	ECA, 2009	<p>The regional strategy documents do not identify the priority needs to strengthen the institutional capacity of individual countries to participate actively in the formulation and implementation of regional integration policies.</p>
Global	Entretien (personne ressource)	<p>Dans ses appuis à l'intégration régionale, l'UE se focalise trop sur les appuis financiers et pas suffisamment sur les inputs intellectuels.</p> <p>L'UE finance tout ce que propose les OR et c'est une erreur. Les OR ne devraient mettre en œuvre que des projets de régulation, d'échange et de concertation et pas des projets de terrain. Il faut éviter que les OR deviennent des machines à mettre en œuvre des projets.</p> <p>Ce qui manque, c'est une définition par l'UE de sa propre stratégie, de ses propres priorités en matière de coopération régionale ; notamment en ce qui concerne le partage des rôles entre la CEDEAO et l'UEMOA. Cette stratégie devrait également mieux prendre en compte le rôle du Nigeria.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>Le temps de l'appropriation des politiques régionales par les Etats d'Afrique de l'Ouest est bien supérieur à la durée d'un cycle de programmation du FED (PIR).</p>

Projet Gouvernance transport 11ème FED	Rapport de formulation	<p>L'expérience a démontré que le dialogue sur les politiques sectorielles a eu assez peu de portée en Afrique de l'Ouest. Les plateformes de dialogue actives sont rares et il est exceptionnel qu'elles fonctionnent dans le respect de la Déclaration de Paris, c'est-à-dire avec le gouvernement comme animateur et coordinateur. Il y a eu globalement jusqu'à présent une résistance pour un train de réformes sectorielles assumées politiquement, coordonnées et organisées sur la durée pour être effectives et efficaces, au service des usagers des transports et, plus largement, des citoyens et de l'économie. Les réformes sont consenties de manière pointilliste et présentées comme des concessions faites aux PTF, généralement avec des contreparties en investissements routiers (exclusivement réhabilitations pour l'UE, combinaison réhabilitations/travaux neufs pour les banques de développement). La lutte contre la surcharge et la création de fonds d'entretien routier sont les avancées les plus fréquentes.</p> <p>Le cadre stratégique des réformes voulues par les PTF a été élaboré dans des lettres de politiques, des stratégies sectorielles ou sous-sectorielles, des plans d'action. Ces documents programmatiques ont été diversement adoptés, généralement au niveau ministériel, plus rarement par un Conseil des ministres et pratiquement jamais soumis et entérinés par le Parlement (ou autres instances délibératives). Ces plans ont été présentés aux tables rondes présidant au montage financier du plan de financement. Ils ne ressortent jamais, malgré les termes de référence des études financées par l'UE, d'un cadrage macro-économique réel et d'un cadre de dépenses à moyen terme. Ils n'ont pas engagé les gouvernements à allouer les dépenses (contrats de programme) et à prendre les mesures de restructuration administrative, de réforme fiscale, de délivrance des certificats et permis qu'ils contiennent. Ils ne sont opposables à personne et leur mise en œuvre n'est pas suivie et évaluée, particulièrement pas par les gouvernements.</p> <p>La résistance au changement doit être analysée en profondeur. Il y a eu trop peu d'analyses d'économie politique sur les réformes sectorielles dans le secteur des transports en Afrique de l'Ouest. L'expérience pratique et opérationnelle pointe des problèmes généraux de clientélisme politique, de résistances syndicales, d'insuffisance de la méritocratie au sein de la fonction publique, de collusion entre l'administration, l'entreprise et la mission de contrôle, et de corruption. Comme cela a été analysé en détail dans le manuel de référence de l'UE sur l'intégration de la gouvernance dans les transports, l'UE gagnerait à associer à ses messages institutionnels et techniques des éléments liés à la transparence et à la reddition des comptes.</p>
<p>I 1.1.3. Existence de mécanismes, formalisés ou non, permettant d'intégrer les leçons du passé dans la définition de la stratégie et sa mise en œuvre et prise en compte de ces leçons du passé dans l'évolution de la stratégie (au niveau global et par grands domaines de coopération).</p>		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le PIR 10^{ème} FED contient un chapitre « leçons du passé » (cf. extraits dans la matrice). Ce chapitre note que, à l'avenir, il faudra mettre l'accent sur les "coopérations fonctionnelles renforcées" entre acteurs régionaux et nationaux, acteurs publics, privés et société civile autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'intégration régionale (p. 43) du document. Le PIR 11^{ème} FED ne contient pas de chapitre « leçons du passé » (ni même de bilan factuel de ce qui a été fait dans le cadre du 10^{ème} FED) ; de ce fait, pas possible de savoir ce qu'est devenue cette idée des coopérations fonctionnelles renforcées. - Bien que l'exécution du 9^{ème} FED ait connu de nombreuses difficultés et que les difficultés de mise en œuvre par les OR soient soulignées par les documents internes de la CE, il a été choisi lors du 10^{ème} FED i) de doubler l'enveloppe et ii) de recourir aux conventions de contribution. 		

Ce choix, qui ne tient pas tellement compte des leçons du passé, s'expliquerait, selon plusieurs interlocuteurs par la volonté d'obtenir l'adhésion des deux ORDM à la mise en place de l'APE UE – Afrique de l'Ouest.

- La prise en compte des leçons du passé à l'échelle sectorielle s'avère assez limitée également. Cf. les constats effectués à propos de la formulation de certains projets. Plusieurs facteurs expliquent cela : les carences dans les dispositifs de S/E des projets et programmes régionaux ; les retards pris dans l'exécution de certains programmes (9^{ème} et 10^{ème} FED) qui font que la formulation des programmes suivants a lieu alors que les interventions précédentes sont en cours, voire ont à peine démarré.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	PIR 10 ^{ème} FED,	<p>Chapitre 4.1 « leçons du passé »</p> <p>« La contribution de la CE aux progrès vers l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest n'est pas directement mesurable. Cependant, tant la CEDEAO que l'UEMOA reconnaissent que leurs efforts dans ce domaine ont bénéficié de l'appui constant de la CE. » (p. 42).</p> <p>« D'une manière générale, grâce à la contribution de l'appui de la CE, l'UEMOA et la CEDEAO ont accompli un important travail législatif, réglementaire et d'étude visant à créer les conditions de l'intégration régionale des économies d'Afrique de l'Ouest. Cette activité des organisations régionales a porté tout à la fois sur les déterminants directs de l'échange et sur les politiques macroéconomiques et sectorielles d'accompagnement. Pourtant, en dépit du travail législatif et réglementaire très significatif accompli par les organisations régionales et malgré les appuis de la CE, des Etats membres de l'UE et d'autres partenaires au développement, force est de constater que ces réalisations ne se sont pas traduites par une augmentation significative des échanges commerciaux et des investissements au sein de la région et entre elle et le reste du monde. » (p.42)</p> <p>« Des constats et analyses effectués, il ressort que la stratégie régionale de la CE répond aux priorités de la région en matière d'intégration régionale. Afin d'augmenter son efficacité au plan régional et de contribuer à une mise en oeuvre effective des réformes par les pays, l'appui de la CE doit porter une attention particulière aux "coopérations fonctionnelles renforcées" entre acteurs régionaux et nationaux, acteurs publics, privés et société civile autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'intégration régionale. » (p.43)</p> <p>« Le suivi des résultats et l'évaluation de l'impact des activités individuelles (programmes, projets, secteurs) sous ce DSR seront entrepris conformément aux provisions techniques et administratives jointes à chaque convention de financement individuelle préparée dans le cadre de la mise en oeuvre de ce DSR. Les résultats et l'impact de la coopération communautaire avec l'Afrique de l'Ouest mise en oeuvre à travers le PIR ou à travers d'autres activités extérieures financées à partir du budget général de la Communauté européenne, seront évalués par une évaluation externe indépendante. Cette évaluation au niveau régional pourra être entreprise conjointement avec des Etats Membres de l'UE et éventuellement également avec d'autres bailleurs. » (p. 53). Donc, pas de dispositif de S/E à l'échelle régionale ; le S/E, c'est la somme des S/E des projets et programmes.</p>
SAN	DEVCO / E2	Le projet Réserve est un non-sens : Réponse à une commande politique mais appuyer des stocks publics dont on sait qu'ils sont très difficile à faire fonctionner efficacement et dont on connaît l'utilisation politique est un mauvais choix. Perte de crédibilité, d'énergie et des ressources

Transport	Analyse sectorielle dans le cadre de la présente évaluation	Le projet PIR 9 ^{ème} FED « Facilitation des transports dans la zone UEMOA » (63,8 M€) a été mis en œuvre à partir de 2007 et a donc couvert la période sous revue. Sa mise en œuvre opérationnelle a été prolongée jusqu'en 2015 (septembre) et sa clôture repoussée à 2017. Ce projet portait sur la facilitation de tous les modes de transport. Il n'a pas été évalué et aucun rapport de monitoring n'est disponible. Il a été géré par la CEDEAO et donc la Délégation d'Abuja au travers d'une mission longue d'assistance technique en régie indirecte privée. Les travaux de l'AT n'ont pas été appropriés par les OR, lesquels ont manqué de capacités techniques et institutionnelles pour en tirer profit, d'où l'absence de mémoire sur les produits de l'AT.
ROC16 Support for regional integration in West Africa – FED 9	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 and Final ROC 9 and 10 2011	<p>The CE has followed the right approach by supporting the strengthening of institutional capacity of the OR in order to increase their capacity to develop regional policies and enforce their implementation. The strategy of supporting in West Africa, a joint Regional Indicative Programme involving both OR reflects the complexity of the current institutional framework, caused by the multiplicity and overlapping mandates of the two OR.</p> <p>Another objective is to strengthen cooperation and the process of convergence among member countries on the one hand and two OR on the other hand. However, the regional strategy documents did not identify the priority needs to strengthen the institutional capacity of each country to participate actively in the development and implementation of regional integration policies.</p> <p>Despite the relevance of the project, the weak design of activities directly affects the level of the project's effectiveness in general and its different activities in particular.</p> <p>ECOWAS: areas of intervention are not appropriate for the program of trade facilitation. The first area aiming to harmonize customs legislation does not provide assistance to member countries. In fact, to harmonize is to bring the member countries to the same level, and the crucial question is what level? Compared to what reference? Often not only the customs legislation is at issue but also the procedures and means used to facilitate the work of clearance.</p> <p>The second area of intervention that focuses on rules of origin and market access is not appropriate to the theme of trade facilitation. Rules of origin and the degree of market access are a part of the negotiations and therefore should not be treated as an element of trade facilitation.</p> <p>WAEMU Support for APE negotiations : all the objectives are very general and can also be valid for the initial phase of negotiations but not after more than six years of negotiations. The formulation of objectives does not allow an assessment of the problems and proposed ways to solve them. The activity is inappropriate and monitoring does not in any way allow an assessment of the progress being made with this particular activity in 2011 relative to what was already foreseen in 2009 or 2008.</p>
Projet Support to Regional Economic Integration and Trade	DEC1400360 IF 2012	<p>3.4 Method of implementation (...)</p> <p>In view of lessons learned from previous projects, the use of separate implementation components for the two ROs will be privileged whenever possible to facilitate implementation, the different levels of integration, while maintaining coherence, convergence and complementarities</p>
Projet 10 ^{ème} FED Facilitation des transports		<p>La C-CEDEAO et la C-UEMOA ont mis en œuvre le Projet régional de facilitation des transports 9^{ème} FED avec des acquis importants dans la mise en œuvre de leurs programmes de facilitation des transports.</p> <p>Ces acquis concernent la réalisation en cours de 3 PCJs, le soutien à la dissémination et la coordination des règlements communautaires sur la charge à l'essieu, les mesures de facilitation du transport routier de</p>

		<p>marchandises, etc.</p> <p>Les enseignements tirés montrent qu'un rôle de coordination et d'orientation régionale des ORs avec des modalités impliquant mieux les Etats concernés est nécessaire pour une efficacité des transports régionaux. Aussi le partage des responsabilités et des rôles dans la mise en œuvre opérationnelle des projets doit être profondément amélioré entre les ORs et se baser sur la responsabilité géographique, les capacités réelles, les expériences engrangées et les résultats obtenus.</p>
Capacity Support for Sustainable Management of Energy Resources with ECOWAS and UEMOA, EDF 9	FA	<p>.6 Lessons from past experience</p> <p>a) Countries' political commitment is essential for sustainable pursue of policies in the energy sector and linking them with the development programs. Accordingly, in ECOWAS the Member States adopted the White Paper referenced above, after extensive cross-sectoral consultation with all stakeholders (Bamako, May 2005) and adoption of the policy by regional Multi-sectoral Groups and energy Ministers (Accra, October 2005);</p> <p>b) Central coordination of regional projects/programmes in general is more effective than split national components. In line with that, the program will primarily support institutional strengthening through technical assistance for co-ordination and programming activities at regional level. The components with national focus (e.g. dissemination activities) will be concerted at regional level through appropriate mechanisms.</p> <p>c) Clear institutional co-operation framework for the region is required to ensure delineation of tasks and responsibilities. Where more than one organisation may have a legitimate interest (e.g ECOWAS and UEMOA) then close partnerships have been established and both institutions have adopted joint energy programme.</p> <p>d) Training activities need to respond to customer requirements and to be followed-up for monitoring their impact. Specific monitoring indicators are therefore prepared.</p>
Capacity Support for Sustainable Management of Energy Resources with ECOWAS and UEMOA, EDF 9	Rapport monitoring MR-145891.01	<p>Cependant, la conception de l'action s'est révélée insuffisante de par i) la définition très générale des résultats et activités devant conduire à l'Objectif spécifique (OS), "Soutenir la promotion de l'intégration régionale à travers une meilleure coordination des politiques nationales en matière d'accès des populations rurales et péri urbaines aux services énergétiques modernes pour l'atteinte des OMD" ; ii) l'absence de clarté des indicateurs de résultats ; et iii) la sous-estimation du principal facteur (identifiable) de risque lié à la lenteur ou lourdeur des procédures de gestion des principaux acteurs (PNUD et CEDEAO) pour la conduite d'une action de ce type, dans le délai imparti, soit 36 mois.</p>
Facilitation des transports 10ème FED	Fiche action	<p>La C-UEMOA a réalisé un PCJ pilote à Cinkansé (Frontière entre le Burkina Faso et le Togo) sur ses fonds propres. Ce PCJ a été mis en service depuis novembre 2011 et diverses leçons ont pu être tirées. Des difficultés apparues à l'exploitation de ce dernier poste montrent, qu'une attention particulière doit être portée sur l'implication des parties prenantes au choix du mode de gestion et du Concessionnaire.</p>
West African Power Pool Information and Coordination Centre (WAPP)	Action fiche	<p>2.2. Lessons learnt</p> <p>The experience in the development and operation of Power Pools indicates that the power-pooling arrangements have mostly evolved from simple interconnections between neighbouring utilities supporting each other in case of emergencies into more sophisticated arrangements contemplating differing responsibilities in system operation and power market regulation.</p>

ICC) and electricity market in ECOWAS region		<p>There are international experiences of successful power pooling arrangements and power exchange markets similar to the proposed West African Power Pool Information and Coordination Centre (WAPP ICC) Project such as the Electricity Pool of England and Wales, where all power-generating facilities are pooled and dispatched centrally as it will be the case in West Africa. (...)</p> <p>The lesson learnt is that interconnecting countries' electrical transmission grids alleviates periodic power shortages, reduces operating costs, optimizes shared use of power, creates a competitive energy market, and attracts foreign investments in power generation and transmission system.</p>
Projet "Contre Terrorisme Sahel" (IfS/IcSP)	<p>CT Morse, 2015, Final review of the CT Sahel project</p> <p>??, 2014, Mid-Term Review of the CT Sahel Project</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, le projet a su anticiper l'identification de la menace terroriste dans le Sahel et y répondre en amont, et l'intervention a permis à l'UE de se poser en pionnière de l'engagement et du soutien aux pays du Sahel dans ce domaine.</p> <p>En revanche, le projet tel qu'il était conçu a perdu de sa pertinence au cours du temps : « alors que la conception de CT Sahel se trouvait être pertinente et stratégique au moment de son lancement, les changements qui se sont produits dans l'environnement de programmation ont montré que CT Sahel, et plus précisément les piliers nationaux, n'étaient plus le moyen optimal d'accroître la valeur ajoutée de l'UE et de l'IfS dans la région ». Le rapport de mi--parcours de 2013 avait ainsi recommandé la fermeture des piliers nationaux du projet. Le rapport final (2014) le souligne : Alors que « la nature même du terrorisme dans la région est en train de changer profondément de forme mais également d'extension géographique », « l'imbrication de la faiblesse systémique de la sphère socio---économique, de la capacité très réduite des Etats de la région, du terrorisme et des menaces que représentent le crime organisé (qui va bien au---delà de la migration illégale, et incluant notamment le trafic de drogue) constitue un défi de taille et réduit presque à néant l'impact que le renforcement des capacités peut avoir à court terme ». le rapport conclut : « Dans un tel contexte, il est difficile pour le projet CT Sahel d'avoir un impact identifiable. »</p> <p>Le rapport recommandait une approche par laquelle l'ensemble du portefeuille s'attaquerait au défi du terrorisme et la radialisation : compte tenu de la faiblesse des institutions étatiques, de la porosité des frontières régionales et de l'incidence des considérations socio---économiques sur la constitution d'un Etat, des initiatives mises en place isolément les unes des autres risquent d'avoir peu d'impact. Compte tenu du fait que l'UE est « de loin le donateur le plus important en matière de développement dans la région, une attention plus grande accordée à la lutte contre l'extrémisme violent à fois à travers la mise en œuvre directe de programmes et d'autres instruments de développement, que ce soit au niveau national ou régional, apporterait sans doute un retour sur investissement plus appréciable. »</p>
SAN	Entretien (institutions européennes)	Nous connaissons des difficultés pour l'exécution du PIR 10 ^{ème} FED, et pourtant, il a été décidé de doubler l'enveloppe pour le PIR 11eme FED. Problématique particulièrement aigue pour SANADR qui est devenu un secteur de concentration pour le 11eme FED alors que l'exécution du 10eme FED peinait à démarrer.
SAN	Entretien (institutions européennes)	Problème de continuité stratégique. Ex : stop and go sur l'appui au secteur semencier (Appui par la Food Facility) ; projet mouche des fruits dont on ne connaît pas bien l'origine et pour lequel nous aurons du mal à assurer la suite. Nous devrions avoir des stratégies sur 20 ans et s'y tenir.
SAN	Entretien (institutions)	RSSA – N'aurait-on pas dû privilégier les approches nationales pour travailler sur les stocks alimentaires publics?

	européennes)	Ce témoignage indique le manque de consensus vis à vis de la stratégie retenue.
CJ 1.2. Analyse des modalités de formulation de la stratégie de coopération, en lien avec les principales parties prenantes et pour répondre aux priorités des ORDM		
I 1.2.1. Existence et qualité des processus de concertation avec les différents acteurs (dont dialogue politique et dialogue sur les politiques avec les OR). Prise en compte des résultats de ces processus dans la formulation de la stratégie de coopération.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du PIR 10^{ème} FED : peu d'information sur le processus ; dans un document interne de la CE, il est noté que si les OSC participent au COPIL élargi du PIR 9^{ème} FED (puis 10^{ème} FED), elles ne sont pas associées à l'élaboration des PIR. Les autres ANE (secteur privé) ne sont pas associés. - Préparation du PIR 11^{ème} FED : a reposé sur des échanges entre les 2 ORDM et l'UE ; dans le secteur III du PIR (pas d'information à propos des deux autres secteurs), la C-CEDEAO a préparé des notes conceptuelles ; ont servi de base au dialogue avec l'UE. Dans ce secteur, et globalement, il semble que ce dialogue (entre responsables techniques) se soit bien passé. Il n'a pas été nécessaire de recourir à des arbitrages politiques (ou peu souvent). - Le dialogue s'est tendu au moment de la signature du PIR 11^{ème} FED ; c'est à la veille de la cérémonie de signature que les présidents des 2 ORDM ont appris que 200 M€ du PIR allaient être transférés au FFU. Cette décision unilatérale de l'UE n'a pas été appréciée par les OR. - Autre points de difficulté dans le dialogue : i) l'importance du blending et la faible place des ORDM dans le processus de sélection et de suivi des projets financés via le blending ; ii) l'accès direct des pays d'Afrique de l'Ouest à l'enveloppe régionale. - Les points de vue globaux à propos de la qualité du dialogue entre les ORDM et l'UE sont contrastés (cf. dans la matrice) : certains estiment que le dialogue est de bonne qualité, tandis que d'autres que la relation de partenariat ne fonctionne pas bien (les torts étant partagés). - Les difficultés habituelles de coordination entre CEDEAO et UEMOA ont énormément retardé le processus de programmation du PIR 11^{ème} FED (source : document interne). - Au niveau des projets, les formulations font l'objet de concertation entre les OR et l'UE. Qualité et intensité de cette concertation est variable. Ex du PARCI (10^{ème} FED) : formulation avait été confiée à UEMOA ; DUE a dû refaire le document entièrement juste avant la date limite (fin 2013) (source : document interne). - Tensions autour de la RMP du PIR 11^{ème} FED : pilotée de manière unilatérale par la DG DEVCO ; les choix de réaffectation de 80 M€ vers le FFU, le plan européen d'investissement et la FAP n'ont pas été vraiment négociés avec les ORDM. 		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur:</u>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (institutions européennes)	Les raisons du doublement de l'enveloppe du PIR 11 ^{ème} FED par rapport au PIR 10 ^{ème} FED : Décision de la hiérarchie. Constat de l'existence de grands chantiers régionaux (APE / PAPED) et de crises importantes. Existence d'une dynamique politique en Afrique de l'Ouest (par rapport à d'autres régions du continent). Permettre aux ON d'accéder à l'enveloppe régionale (cette disposition avait commencé à être appliquée dès la revue à mi-parcours du 10 ^{ème} FED). Refus du Commissaire Piebags que les PIN financent des infrastructures en transport ou énergie ; d'où recours à l'enveloppe régionale pour cofinancer ces infrastructures (via le blending).
Global	Entretien	Dans le 11 ^{ème} FED, 50% de l'enveloppe régionale ne sont pas sous la responsabilité des deux organisations

	(institutions européennes)	régionales (OR), CEDEAO et UEMOA. Ces 50% correspondent à la contribution au fonds fiduciaire, aux opérations de blending et aux fonds qui sont délégués aux ordonnateurs nationaux ¹ . Le COS approuve la liste des projets financés par l'AFIF (outil mis en place pour le blending), mais son rôle ne va pas au-delà.
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>Processus de préparation du PIR 11^{ème} FED :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sollicitation de toutes les DUE d'Afrique de l'Ouest pour pré-identifier les priorités. Les DUE ont été associées à chaque étape de la programmation, au niveau global et par secteurs. En parallèle, les ordonnateurs nationaux se sont rencontrés. Dialogue avec les OR : au départ, une concept note de 5 pages ; puis des notes de cadrage par secteur et sous-secteur. Le processus a duré un an et demi au total. Les ANE n'ont pas été impliqués : nous nous sommes posés la question et nous avons estimé que cela aurait constitué un alourdissement peu utile du processus. - Il y a eu des divergences de vue entre les OR et l'UE sur les priorités ; mais on est arrivé à un consensus. Les OR (et EEAS) voulaient que le PIR couvre une gamme de domaines plus large, mais c'était plus du détail. L'additionnalité du PAPED : ça a été un sujet de discussion et ça l'est toujours. - Le dialogue sur les propositions a été mené avec les techniciens des deux Commissions (UEMOA et CEDEAO) ; le recours aux arbitrages du niveau politique a été peu fréquent. La programmation proposée n'était pas révolutionnaire et, par ailleurs, il y avait consensus sur l'analyse du contexte. Dans la programmation, on ne rentrait pas dans le détail des modalités, excepté la mention au blending (objet de consensus). Le Nigeria n'a pas joué, semble-t-il, un rôle particulier lors de la programmation du PIR 11^{ème} FED ; à cette période, c'était la fin d'un mandat présidentiel ; de plus, les cours du pétrole étaient élevés. La coexistence des 2 OR n'a pas posé de problème particulier. On a senti qu'il y avait un gentlemen agreement entre les 2 OR pour donner le leadership à la CEDEAO dans la discussion avec l'UE. L'UEMOA a participé, mais en restant un peu en retrait.
Global	Entretien (institutions européennes)	Préparation du PIR 10 ^{ème} FED : Malgré les difficultés d'exécution du PIR 9 ^{ème} FED, il a été décidé de doubler l'enveloppe régionale pour le 10 ^{ème} FED. A l'époque, il y avait la perspective de signer assez rapidement l'APE. L'enveloppe PIR constituait une carotte dans cette négociation. Lors de la préparation du PIR 10 ^{ème} FED, l'UE avait la volonté de responsabiliser les organisations régionales (lien avec la déclaration de Paris, la rencontre de Busan, ... = alignement de l'aide), d'où le recours (prévu) aux conventions de contribution avec CEDEAO et UEMOA. On allait jusqu'à dire que ce seraient les OR qui allaient décliner le PIR en stratégies et projets.
	Entretien (institutions européennes)	En juin 2017, une note interne a indiqué que 80 M€ devaient être pris du PIR 11 ^{ème} FED (3 ^{ème} pilier) pour contribuer au financement du FFU et du PEI. La priorité donnée par le président de la C-CEDEAO aux infrastructures et à la sécurité a été saisie comme une opportunité par la hiérarchie de DEVCO pour justifier ces décisions de réallocation. Mais celles-ci n'ont pas réellement été discutées / négociées avec les ORDM. Ce

¹ Cette délégation aux pays est une nouveauté du 11^{ème} FED et concerne toutes les régions ACP.

		sont des décisions prises par DEVCO puis formellement entérinées par le COS ensuite.
Global	Entretien (OR)	UE est un partenaire privilégié de l'Afrique de l'Ouest. Au fil du temps, on a pu asseoir des mécanismes qui renforcent ce partenariat : dialogue politique, COS, GTT... Le choix des agences d'exécution des projets est crucial. Ce choix doit être concerté entre l'UE et les OR. L'UE ne doit pas imposer ses vues.
	Entretien (OR)	L'UE a une vision claire de son aide. Nous, nous avons une vision claire de nos besoins. Cependant, c'est l'UE qui prépare la première version du document de stratégie et du PIR. Nous, nous amendons à la marge. Nous avons le sentiment que, bien souvent, il nous est demandé d'endosser les propositions qui sont sur la table. Le Chef de délégation est venu présenter au président de la Commission de l'UEMOA les conclusions de la RMP du PIR 11 ^{ème} FED. Mais les conclusions d'une RMP, c'est, en principe, le résultat d'un exercice conjoint.
Global	Personne ressource	Pour le secteur 3 du PIR 11 ^{ème} FED, des notes conceptuelles ont été préparées par le Dpt agriculture / environnement de la CEDEAO. Sur cette base, il y a eu un dialogue serré avec DEVCO sur les objectifs poursuivis par la coopération régionale dans le secteur 3. Dans ce processus, l'UE a été à l'écoute des préoccupations de la CEDEAO ; cela a été favorisé par les fortes capacités d'argumentation du directeur de l'agriculture de la CEDEAO.
Intégration économique	PIR 10 ^{ème} FED	Secteur de concentration 1 (intégration économique) : « Le succès du processus d'intégration passe par une stratégie et des programmes cohérents au niveau régional et par un véritable engagement et une volonté politique forte des Etats de la région à appliquer les décisions communautaires. - les deux organisations s'engagent à mettre à disposition des ressources humaines et financières suffisantes pour garantir la viabilité des actions envisagées. - Les Etats de la région s'engagent à mettre en oeuvre les décisions et les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs énoncés dans le cadre du processus d'intégration et de coopération régionale en cours et à contribuer au mécanisme de financement autonome des deux organisations afin d'assurer leur viabilité financière. Dans ce sens, des "profils d'intégration" pour aider les organisations régionales à mieux suivre l'application des politiques communautaires au niveau national seront élaborés en connexion avec les appuis institutionnels prévus au chapitre E) ci-dessus. - pour assurer la plus grande efficacité de la coopération, les organisations régionales et les Etats de la région s'engagent à maintenir un dialogue sur les différentes politiques d'intégration avec la CE. - la région s'engage à mettre en place le Fonds Régional APE. » (p.61) En dehors du dialogue, quelles mesures d'incitation / rétorsion si ces engagements ne sont pas tenus ?
SAN	Evaluation Of The Eu Approach To Resilience To Withstand Food Crises In African	<i>AGIR-led investment plans only started to emerge in 2014 in West African countries. Even where investment plans existed, they were sometimes so broad that they could justify any investment. Conversely regional organizations, national authorities, local authorities and civil society organisations, all participated in developing EU resilience strategies and programmes. Building on ECOWAP/CAADP, the AGIR process has seen a constant interchange of ideas between the regional organizations, national governments and the EU.” In West Africa, CILSS and ECOWAS have been at the forefront of supporting government-led regional coordination platforms</i>

	Drylands (Sahel And Horn Of Africa)	<i>through the Global Alliance for Resilience (AGIR) - Sahel and West Africa. AGIR provided a framework to enable major donors to align their resilience strategies, including USAID, DFID, the World Bank, the African Development Bank (AfDB) and the Islamic Development Bank (IDB)."</i>
SAN	Entretien (autres PTF)	Qualité de la concertation variable d'un projet à l'autre. PLMDF : réponse à une demande de la région suite au Forum de Bamako, Réserve : demande régionale, Gouvernance SANDR : de grandes limitations dans la qualité de la concertation. De manière générale, la concertation pour la définition des actions coopération régionale pour le 11eme FED est assez médiocre. Plusieurs raisons à cela : compétences, mais aussi revirement stratégiques (EUTF) qui nuisent à la qualité du dialogue. Anormal que dans le cadre du PIR 11eme FED le Piller III soit la variable d'ajustement utilisée pour alimenter le TF pour lequel les OR n'ont plus qu'un rôle secondaire dans les prises de décisions. Par ailleurs une part de l'enveloppe régionale est « nationalisée » -> on se détourne des objectifs initiaux.
SAN	Entretien (organisation de la société civile)	Forte participation des OPE dans le processus de formulation du PREDIP. Nous avons pu y intégrer nos priorités et préoccupations. Pour nous, l'implication des Etats relativement faible pour le PREDIP est une bonne formule. Lorsque les Etats sont au centre, on ne sait pas où va l'argent...
SAN	Entretien (OR)	Le CILSS n'est pas ordonnateur du FED et souhaiterait l'être (il l'était par le passé). Nous avons été très peu consultés lors de la programmation du 10 ^{eme} FED et celui-ci a connu des graves problèmes d'engagement des fonds. Les projets 11 ^{eme} FED sont pilotés par UEMOA et CEDEAO. Nous avons participons au COS, ce qui est une bonne chose. Nous avons fait des propositions de projet (ex : transformation des produits agricoles), qui n'ont pas été retenues au terme de la procédure d'examen.
SAN	Entretien (institution européenne)	Le PREDIP s'est appuyé sur le PRIDEC, programme formulé par la CEDEAO et les OPE, et en reprend une partie de la composante régionale. Le PRIDEC avait fait le constat de la nécessité de travailler avec les pays côtiers pour traiter de la problématique de la transhumance transfrontalière.
Global	Entretien (institution européenne)	Très satisfait du partenariat avec le CSAO, clé de voute du dialogue politique et opérationnel régional : efficace pour produire de l'analyse stratégique et offrir des services de médiation.
ROC16 Support for regional integration in West Africa – FED 9	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 and Final ROC 9 and 10, 2011	The project is not an independent entity. It is part of a strategic long-term approach, defined from the Cotonou Agreement, and implemented with funding from the FED. This means that the content of the project was prepared and discussed with organizations of the PIR and all its elements are assumed to have been reviewed by the participants in the design of the PIR, mainly the OR. In conclusion, the project was created and adopted over a long period of planning by stakeholders (the EC, the EM and the ORs). The question of the usefulness of any element of the project should therefore be examined against the backdrop of the initial consensus it enjoyed.
Projet Support to Regional Economic	DEC1400360 IF 2012	The identification is based on the 10th EDF RIP roadmap agreed upon by the two ROs and aimed at improving coherence of their integration agendas, sector studies and 8th and 9th EDF project evaluations. The main inputs for the FIP have been provided, jointly or individually, by the key departments of ROs

Integration and Trade		Commissions in 3 separate FIPs, later harmonized and reviewed by the regional EU Delegation in Nigeria. The FIP also integrates preliminary discussions and input from some development partners.
Global	Entretien (personne ressource)	L'UE et les 2 OR (CEDEAO et UEMOA) ont du mal à avoir une vraie relation de partenariat. Le dialogue au jour le jour n'est pas franc, pas ouvert. Ces partenaires ont du mal à se parler. Les torts sont certainement partagés. A la veille de la cérémonie de signature du PIR 11 ^{ème} FED, à Bruxelles, les présidents des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO ont appris que 200 M€ du PIR étaient redirigés vers le FFU. Ils étaient furieux d'apprendre cela au dernier moment. Lors de la cérémonie de signature, la tension était palpable. Il faut parvenir à comprendre pourquoi le dialogue n'est pas de bonne qualité. Entre la période du 10 ^{ème} et celle du 11 ^{ème} FED, il y a une différence de taille : la richesse de la CEDEAO. Jusqu'en 2015, la CEDEAO autofinçait ses dépenses d'investissement et de fonctionnement. Cela rendait le dialogue difficile avec les PTF (dont l'UE) qui avaient une attitude condescendante avec la CEDEAO. Depuis 2015 (baisse des prix du pétrole qui entraîne une chute de la contribution du Nigeria au budget de la CEDEAO), la CEDEAO est en position de demandeur vis-à-vis des PTF.
I 1.2.2. Degré de convergence entre les priorités de la stratégie de coopération régionale de l'UE et celles de la CEDEAO et de l'UEMOA.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Secteur SAN : <ul style="list-style-type: none"> o la stratégie UE porte sur de nombreux thèmes ; mais l'ECOWAP également. o Les appuis ont été finalement davantage tournés vers prévention / gestion des crises alimentaires que cela n'était prévu (par le PIR 10^{ème} FED et par l'ECOWAP) ; mais assez pertinent du fait du contexte régional (succession de plusieurs crises alimentaires). o Le fait que 11^{ème} FED ne prévoit de secondes phases aux projets « mouche des fruits » ou « réserve » est critiqué par certains interlocuteurs ; ne permet d'avoir un soutien sur une durée suffisante (au regard des problématiques). - Paix et sécurité : L'accent mis par la coopération régionale de l'UE sur cette problématique est en ligne avec les priorités de la CEDEAO (analyse expert sectoriel). Cependant, désaccord de la CEDEAO vis-à-vis des appuis apportés par l'UE à d'autres initiatives régionales, en particulier le G5 Sahel. - Intégration économique : les objectifs poursuivis sont alignés sur ceux des 2 OR. 		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur:</u>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (institutions européennes)	Dans plusieurs cas, les appuis de l'UE sont en décalage avec les priorités des OR (cf. le cas du G5 Sahel qui voudrait faire financer son programme de développement). Dans d'autres cas, l'UE prend des initiatives (cas de AGIR) qui ne sont pas du tout appropriées par les pays.
Global	Entretien (institutions européennes)	Les Organisations régionales elles-mêmes ne font pas de choix stratégiques, ne définissent pas suffisamment de priorités. Et nous, on est gênés par cette absence de choix.
Global	PIR 10 ^{ème} FED	« La stratégie proposée repose sur les trois piliers du partenariat entre l'UE et la région: le dialogue politique tel que reflété par les troikas ministérielles, la coopération en matière de développement à travers l'appui à l'agenda d'intégration et celle en matière commerciale telle que reflétée par l'APE. Ces trois piliers sont

		cohérents avec les grands axes de l'agenda régional (voir chapitre 3 ci-dessus) qui sont inscrits dans le document de stratégie régionale de réduction de la pauvreté élaboré conjointement avec la CEDEAO et l'UEMOA. Par ailleurs la vision 2020 de la CEDEAO met l'accent sur les deux secteurs de concentration de la présente stratégie. » (p. 47).
SAN	Entretien (personne ressource)	En comparaison avec les cadres stratégiques sectoriels des OR, le programme de coopération régionale européen se préoccupe prioritairement des questions de vulnérabilité aux crises alimentaires, et met moins l'accent sur les questions de productivité agricole et de filières. L'alignement est une problématique permanente. Par ex, avec les difficultés actuelles du projet Réserve, resurgissent des velléités de confier une partie des responsabilités de gestion de ce dispositif à des institutions internationales plutôt qu'à des institutions régionales.
SAN	Entretien (personne ressource)	Le projet « mouche des fruits » n'est pas focalisé sur les filières prioritaires identifiées dans le cadre des politiques régionales de OR, mais la problématique traitée correspond bien à une problématique transfrontalière, ne pouvant être traitée qu'à l'échelle supra nationale.
SAN	Entretien (projet)	RRSA répond très clairement à une volonté de la région. Réserve mise en place suite à un acte additionnel de la CEDEAO.
SAN	Entretien (personne ressource)	Le G20 avait mandaté le PAM – Projet PREPARE La région a souhaité prendre le lead sur la question des stocks alimentaire de niveau régional. Faisabilité de la RRSA commandité par OR. Le projet RRSA est une fusion entre ce projet formulé par OR et Projet ECOAGRIS, auquel un appui EU était envisagé. Donc : Volonté Région mais suscitée par G20.
I 1.2.3. Existence de tensions entre les priorités de l'agenda UE en matière de coopération régionale et celles des organisations régionales et, le cas échéant, modalités de règlement de ces tensions.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Lorsqu'elle a été préparée et lancée, l'initiative AGIR a un peu bousculé les OR, notamment la CEDEAO qui venait d'achever le PRIA (déclinaison opérationnelle de l'ECOWAP). L'UE poussait à ce que le PRIA (et les PNIA) soient revus pour intégrer davantage l'approche résilience. Refus de la CEDEAO, qui était en revanche d'accord pour s'impliquer dans la coordination et le suivi de l'initiative AGIR. Finalement, il y a eu des exercices de résilience par pays. Et, en 2016, lors de la révision / actualisation de l'ECOWAP et du PRIA, les dimensions de résilience ont été davantage prises en compte. - Point de friction plus important : la mise en place du FFU ; désaccords de la CEDEAO sur deux plans : i) le transfert de ressources du PIR vers le FFU ; ii) la focalisation très forte de l'UE sur les migrations irrégulières vers l'Europe alors que la majorité des migrations sont intra-régionales (et régulières). Par la suite, certains projets FFU n'ont pas été très bien accueillis par les Etats d'Afrique de l'Ouest qui ont estimé avoir été trop peu impliqués dans la préparation de ces projets (et, ensuite, dans leur mise en œuvre du fait de la délégation de l'exécution à des agences des Etats membres ou à des ONG internationales). 		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur:</u>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
FFU	Entretien (institutions)	Dialogue avec la CEDEAO à propos du fonds fiduciaire d'urgence : Cela a été un apprentissage pour tous les acteurs, car il a fallu aller vite pour appliquer les directives du Conseil. Maintenant, il y a un peu plus de temps

	européennes)	pour la réflexion. Lorsqu'il y a eu transfert de 200 M€ du PIR 11 ^{ème} FED vers le fonds fiduciaire, la CEDEAO a insisté pour que cette somme soit utilisée dans la région AfO. L'UE a accepté. Le dialogue avec la CEDEAO à propos de ce nouvel instrument : c'est perfectible.
SAN	Entretien (personne ressource)	Lorsque l'initiative AGIR a été lancée, le programme régional d'investissement agricole (PRIA) était adopté depuis deux ans. Il a été question de revoir le PRIA à la lumière du concept de résilience. Mais la CEDEAO était réticente à reprendre tout l'exercice, tout en étant d'accord pour s'impliquer dans le processus AGIR. Plus tard (en 2016), il y a eu une plus forte intégration des questions de résilience dans le PRIA de deuxième génération, le PRIASAN (déclinaison de l'ECOWAP 2025). Mais maintenant, l'UE a déjà changé de priorité ! Ce n'est plus la résilience, ce sont les migrations. Et les migrations ne figurent pas dans ECOWAP 2025. La priorité donnée aux migrations s'est traduit par 100 M€ enlevés du secteur 3 du PIR 11 ^{ème} FED pour abonder le FFU. Et récemment, 30 M€ supplémentaires viennent d'être enlevés du secteur 3. Ainsi, la CEDEAO était en train de négocier un projet agro-écologie de 30 M€ ; il ne sera finalement que de 8 M€ (financés par AFD).
SAN	Blein R., Coste J et Leturque H. « Atouts et limites de la notion de résilience pour les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle ». Enseignements tirés de l'Afrique de l'Ouest ». In : Fragilités et résilience, sous la direction de J.-M. Châtaigner. Ed. Karthala, 2014, pp. 263-282	« Le regard critique de la société civile sur les politiques de sécurité alimentaire menées jusqu'alors s'est avéré en convergence avec les réflexions menées par plusieurs donateurs, en particulier le DFID, l'USAID et l'Union européenne (UE). En 2012, s'appuyant sur une démarche similaire lancée en Afrique de l'Est, l'UE a impulsé le lancement de l'initiative « Agir pour la résilience au Sahel », dénommée par la suite « Alliance AGIR Sahel ». Celle-ci est aujourd'hui portée politiquement par les deux organisations régionales d'intégration économique, la CEDEAO et l'UEMOA, ainsi que par le CILSS. » (p. 268).
SAN	Entretien (institutions européennes)	Relations tendues avec la CEDEAO dans le cadre de la préparation du PREDIP. CEDEAO et UEMOA ont connu des difficultés pour exécuter des programmes de travail, ce qui nuit à leur crédibilité.
CJ 1.3. Analyse de l'alignement de la stratégie régionale de coopération sur les orientations de l'UE en matière de politique de développement et en matière de politique étrangère et de sécurité.		
I 1.3.1. Degré d'alignement de la stratégie avec les orientations de l'UE en matière d'appui à l'intégration régionale.		
Synthèse de l'analyse de l'indicateur :		
- PIR 10 ^{ème} FED fait référence à la communication de la CE (en cours d'élaboration à l'époque) sur l'intégration régionale dans les pays en		

- développement. PIR 11^{ème} FED ne mentionne pas du tout ce document.
- Nous n'avons pas repéré de divergence significative entre la communication CE de 2008 et les orientations définies par les PIR 10^{ème} et 11^{ème} FED.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	PIR 10 ^{ème} FED	« La stratégie intègre également la réflexion en cours au sein de la CE sur "l'intégration régionale pour le développement dans les pays ACP", particulièrement l'importance stratégique du premier pilier "dialogue politique" pour l'approfondissement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. » (p. 47)

I 1.3.2. Degré d'alignement de la stratégie avec les orientations sectorielles de l'UE en matière de coopération au développement

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

La stratégie développée dans les PIR en matière d'intégration économique régionale reflète globalement les orientations stratégiques telles que formulées en 2006 dans le consensus européen pour le développement et en 2011 dans l'agenda pour le changement. Pour autant, elles ne sont pas tout à fait en ligne avec les engagements pris en 2006 et plus récemment avec le nouveau consensus pour le changement (2017) qui insistent sur l'importance de soutenir des processus de croissance inclusif et de développement durable, y compris à travers l'intégration régionale et l'appui au commerce.

Les deux PIR formulés au cours de la période (PIR 10^{ème} FED et PIR 11^{ème} FED) ont poursuivi une approche assez « libérale », sans réel changement entre les deux périodes, les appuis en matière d'intégration économique régionale visant essentiellement la mise en œuvre de l'APE, la réalisation du marché commun, la consolidation de la stabilité macroéconomique, l'application des réformes liées à la transition fiscale et le renforcement de la compétitivité de l'appareil de production. Les dimensions d'inclusivité et de durabilité des processus de croissance sont très peu évoquées, de même que les liens avec les stratégies de réduction de la pauvreté. Une évolution est toutefois à noter dans le cadre du PIR 11^{ème} FED qui inclue un objectif de renforcement des PME et de chaînes de valeur à dimension régionale. Alors que dans le PIR 10^{ème} FED, la cible en terme de renforcement de la compétitivité était les secteurs concernés par l'APE, le PIR 11^{ème} FED fait plus explicitement mention d'un appui au développement « *de chaînes de valeur plus inclusives et équitables y compris des femmes, en particulier dans le domaine agro-industriel* » (p.27).

Le lien entre intégration économique et croissance inclusive et durable a été globalement peu exploré ; les orientations stratégiques formulées en 2006 et 2011 insistaient d'abord sur le rôle que peut jouer l'intégration économique dans le développement économique des pays bénéficiaires des appuis de l'UE en partant du principe que ce type de développement va entraîner quasi automatiquement une réduction de la pauvreté et des inégalités.

Le consensus européen pour le développement établi en 2006 rappelait l'importance d'établir ce lien sans pour autant proposer des pistes concrètes : « *La Communauté aidera les pays en développement dans le domaine du commerce et de l'intégration régionale en encourageant une croissance équitable et écologiquement viable, une intégration en douceur et progressive dans l'économie mondiale, et en établissant un lien entre les stratégies commerciales et les stratégies de réduction de la pauvreté ou équivalentes. Les priorités dans ce domaine sont le renforcement des institutions et des capacités, de façon à concevoir et mettre en œuvre de façon efficace des politiques commerciales et d'intégration saines, ainsi que le soutien au secteur privé pour que celui-ci profite des nouvelles possibilités d'échanges* ».

En 2011, l'agenda pour le changement donnait une impulsion plus directement orientée vers un objectif de croissance. Même si la réduction de la pauvreté était réaffirmée comme étant l'objectif premier de la coopération de l'UE et donc l'importance de soutenir une croissance économique

inclusive et durable (« *les schémas de croissance sont aussi importants que les taux de croissance* »), l'intégration régionale était vue d'abord comme un moyen de renforcer la croissance économique via le commerce et les investissements, sans questionner si et comment elle peut contribuer à davantage d'inclusivité et de durabilité. Dans ce cadre, les appuis de l'UE à l'intégration économique ont visé avant tout la conclusion d'accords de partenariat économique et d'accords de libres échanges et le soutien en parallèle à des politiques visant à améliorer la compétitivité des secteurs économiques locaux et l'intégration aux marchés mondialement intégrés.

En 2017, dans le cadre du nouveau consensus européen pour le développement, l'accent est mis plus explicitement sur la prise en compte, dans les stratégies d'intégration économique régionale, des pays les plus vulnérables et des objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable. « *L'Union européenne continuera par ailleurs, dans le cadre de sa politique commerciale, à s'assurer que les pays en développement, en particulier les plus vulnérables, récoltent les fruits d'une croissance inclusive et du développement durable grâce à leur participation accrue à l'intégration régionale et au système commercial multilatéral* ». La traduction de ces principes dans les stratégies régionales reste encore à assurer.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (institutions européennes)	Dans le cadre de la revue à mi-parcours FED 11 (PIN et PIR), il est demandé d'analyser l'alignement sur les orientations de la politique européenne (« stratégie globale », « nouveau consensus européen pour le développement ») ; l'analyse montre que cet alignement est fort.
Global	PIR 11 ^{ème} FED	Les priorités stratégiques du PIR 11 ^{ème} FED répondent à l'interdépendance des questions de développement, de paix et de sécurité telles que définie par l'Article 11 de l'Accord de Cotonou révisé à Ouagadougou le 22 juin 2010. Trois secteurs de concentration ont été retenus pour la période 2014-2020, en conformité avec l'Agenda pour le changement de l'Union européenne et la Vision 2020 de l'Afrique de l'Ouest. Ces priorités s'inscrivent également dans les stratégies de l'UE et de l'Afrique de l'Ouest pour le Sahel, le Golfe de Guinée et l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) Sahel et Afrique de l'Ouest. (p.14)

I 1.3.3. Evolution de la stratégie de coopération régionale en fonction de l'évolution des priorités de l'agenda UE (commerce, migrations, sécurité, ...).

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

- La priorité donnée par les responsables politiques de l'UE aux questions de migration depuis 2014 – 2015 vient bousculer ce qui était programmé dans le PIR, notamment au niveau du secteur III. Il existe un débat, plus ou moins ouvert au sein des institutions européennes, sur la nature des réponses à apporter pour freiner les migrations irrégulières vers l'Europe. Il semble nécessaire de rappeler quelques constats qui font à peu près l'objet d'un consensus :
 - o Les causes des migrations sont multiples (politiques, climatiques, sociales...). Il n'est pas évident d'identifier les causes principales de départ des migrants de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe ; probablement assez peu de départs liés aux conflits (les déplacements liés aux conflits se font essentiellement au sein de la région) ; les causes économiques et sociales + l'existence de trafics d'êtres humains (femmes du Nigeria, par exemple) sont probablement les plus importantes.
 - o Lorsque les migrations régulières sont freinées, les migrations irrégulières (et les trafics associés) augmentent.
 - o Lorsque le niveau de développement augmente, les migrations augmentent dans un premier temps.
- Concernant le commerce, un lien très fort a été fait, dans le cadre du PIR 10^{ème} FED, entre APE et appui à l'intégration économique régionale.

Détail de l'analyse de l'indicateur:		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (personne ressource)	<p>Il y a un agenda européen centré depuis quelques temps sur migration et sécurité, qui fait l'objet d'une très forte pression de la hiérarchie dans les institutions européennes. Cette mise au second plan de l'agenda développement est source de tensions et de frustrations pour nombre de personnes au sein de la DG DEVCO.</p> <p>La DG DEVCO ne parvient à communiquer auprès de ses responsables politiques sur les enjeux de développement et leurs liens avec la sécurité et les migrations. Cela reflète le fait que la CE n'a pas les moyens suffisamment de penser, de construire une stratégie (à la différence, par exemple, de la BM).</p>
Sécurité	<p>Kempin, Ronja ; Scheler, Ronja ; Stiftung Wissenschaft und Politik - SWP- Deutsches Institut für Internationale Politik und Sicherheit (Ed.): Joining forces: necessary steps for developing the comprehensive approach. Berlin, 2016 (SWP Comments 31/2016)</p> <p>Rouppert, 2014, Le Concept européen à l'épreuve de la crise sahélienne</p> <p>Général JT Verna ed., 2017, Mémoire de Master, IRIS Sup.</p>	<p>Les missions et opérations PESD actuelles incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EUTM Mali (formation des forces armées maliennes, en cours) • EUCAP Sahel Mali (soutien aux forces de sécurité intérieure maliennes et à la coordination avec les forces de sécurité intérieure des pays du G5, en cours) • EUCAP Sahel Niger (mettre en place une approche intégrée, cohérente, durable et centrée sur les droits de l'Homme en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée entre les différents intervenants nigériens dans le domaine de la sécurité, en cours). <p>La PESC est également portée par les Envoyés spéciaux. En Afrique de l'Ouest, il y a un Envoyé spécial pour la Sahel, chargé de diriger la contribution de l'UE aux efforts régionaux et internationaux pour une paix, une sécurité et un développement durables dans le Sahel. Il coordonne également l'approche globale de l'UE en matière de crise régionale (2013), sur la base de la Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel (2011).</p> <p>Pour Rouppert, 2014, le positionnement des représentants spéciaux de l'UE directement placés sous l'autorité de la HR/VP a causé des frictions le coordinateur du SEAE au Sahel et le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, dont les compétences se chevauchaient.</p> <p>Alors que la Stratégie Sahel vise à être une application directe de l'Approche globale, Kempin et Scheler (2017) dénonce « une stratégie fondamentalement axée sur les questions de sécurité », où « tout lien avec des questions de développement ou diplomatiques est en grande partie rhétorique et consigné à au préambule ». Verna. dir. (2017) va dans le même sens : La stratégie adoptée en 2011 avait quatre axes : « le développement, la bonne gouvernance et la résolution interne des conflits ; l'action politique et diplomatique ; la sécurité et l'état de droit ; la lutte contre les violences extrémistes et contre la radicalisation ». En 2015, l'accent est mis sur l'axe sécuritaire par le « Plan d'action régional 2015-2020 dans le cadre de la stratégie de l'UE pour la région du Sahel ». Ce plan adopte lui aussi quatre axes, mais différents : « prévention et lutte contre le terrorisme ; actions en faveur de la jeunesse et contre la radicalisation ; migration, mobilité et gestion des frontières ; lutte contre le trafic et le crime organisé transnational ». Le Conseil le souligne explicitement : « le renforcement de la sécurité dans la région par la lutte contre le terrorisme, les trafics, la radicalisation et l'extrémisme violent reste l'objectif principal de l'UE ». Et Verna. dir. de conclure : « Ainsi, l'UE tente de trouver un équilibre satisfaisant entre une intervention trop timide et donc inefficace et une intervention qui</p>

		serait perçu comme trop directe et donc mal perçu par les Etats de la région... L'approche globale se cherche au niveau européen mais les institutions semblent prendre conscience des problèmes existants et révisent leur copie régulièrement ».
CJ 1.4. Analyse de l'adéquation des modes de gestion de la coopération régionale de l'UE avec l'analyse de la situation régionale (et son évolution) et avec les résultats attendus.		
I.1.4.1. Degré d'adéquation des instruments mobilisés et modes de gestion de l'aide avec les enjeux prioritaires identifiés et les résultats attendus de la stratégie.		
<p>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le PIR 10^{ème} FED a retenu de privilégier les conventions de contribution (CC). Cela était cohérent avec les orientations poursuivies (pilotage de l'IR par les OR), mais pas avec les difficultés rencontrées dans le 9^{ème} FED. Le bilan dressé au moment de la revue à mi-parcours du PIR 10^{ème} FED a montré que cette option n'était effectivement pas réaliste. - Au stade de la programmation, la complémentarité entre le PIR et les stratégies pays (ou le niveau continental) n'est pas optimale. Les lignes thématiques, les programmes intra-ACP, l'IFS, l'appui à l'UA continuent à présenter de nombreuses superpositions avec le PIR. (source : document interne, 2011 et 2012) - Secteur SAN : <ul style="list-style-type: none"> o FOOD (info sur SA) a permis de faire le pont entre des appuis précédents et le projet 10^{ème} FED réserve / volet ECOAGRIS. o Projet OSC – LA a permis que l'UE soit également présente dans le renforcement des OP à l'échelle régionale. Ainsi l'UE a appuyé les différentes catégories d'acteurs concernés par les politiques régio de SAN o Complémentarité entre PIR 10^{ème} FED qui finance le projet d'appui à la RRSA et le FSTP (FOOD) qui finance les priorités résilience pays (EAMR Ouaga, déc 2013). - Secteur paix et sécurité : Sur le papier, la complémentarité est toujours présente. Dans certains domaines (lutte contre le terrorisme, renseignement), il y a eu de bonnes complémentarités entre ICSP et FED (succession dans le temps). - Secteur « intégration économique » : <ul style="list-style-type: none"> o A partir du 10^{ème} FED, l'UE a généralisé le recours à des organisations internationales (CCI, SFI (BM), UNIDO, FMI) et des agences de développement des EM de l'UE (GIZ essentiellement) pour assurer la maîtrise d'ouvrage des appuis à l'intégration économique régionale. C'est un choix essentiellement justifié par les problèmes d'exécution rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de contribution UEMOA/CEDEAO du 9^{ème} FED. o Cette option, déjà retenue au niveau du 10^{ème} FED, est poursuivie dans le PIR 11^{ème} FED qui mentionne en gras pour les deux objectifs poursuivis en matière d'intégration économique régional (1) Etablissement d'un espace économique régional intégré ; 2) Appui à la compétitivité du secteur privé) que « Pour la réalisation de cet objectif, les ORDM désignées sont la CEDEAO et l'UEMOA. Les Etats d'Afrique de l'Ouest et d'autres organisations régionales et internationales ainsi que les agences de développement des Etats-Membres de l'UE pourront être mandatées pour assurer la maîtrise d'ouvrage de certaines actions aux niveaux régional et national ». o Les mode de gestion de l'aide renforcent la qualité technique des interventions et par ce biais, assurent une meilleure adéquation aux 		

enjeux identifiés. Ces agences de par leur expertise technique et la maîtrise des domaines d'intervention, ont été en mesure de développer des services qui sont techniquement très appréciés.

- Elles peuvent néanmoins dans certains cas, rendre l'adéquation avec la logique d'intervention établie, plus difficile dans la mesure où ces agences sont guidées par leur propre logique d'intervention, voire leurs propres intérêts, dont la convergence avec celle de l'UE, n'est pas entièrement assurée. De fait, ces agences se voient déléguer le soin de mettre en œuvre une stratégie d'intervention qui n'est pas toujours la leur. C'est le cas notamment pour le volet « amélioration du climat d'investissement » mis en œuvre par le SFI au sein du programme d'appui à la compétitivité du secteur privé : la SFI met en œuvre une série d'activités² qui rencontrent avant tout la stratégie poursuivie par la Banque Mondiale pour améliorer le cadre d'investissement dans un certain nombre de pays prioritaires pour elle, alors que l'objectif de l'UE était d'améliorer « *the Policy Framework to attract investment, including through the establishment of an effective monitoring and advocacy mechanism for the ECOWAS common investment market* »³ ce que la SFI n'a pas estimé pertinent. C'est aussi le cas pour AFRITAC qui agit en priorité dans une logique de renforcement des politiques macroéconomiques au niveau national et pour qui le niveau régional n'est pas prioritaire.
- Par ailleurs, ces modes de gestion de l'aide ont plutôt affaibli les deux ORDM alors même qu'un des résultats attendus de l'appui de l'UE était le renforcement de celles-ci pour le pilotage des processus d'intégration régionale. Lorsque les équipes ont travaillé au sein des ORDM (cas de la GIZ et en partie de l'ONUDI), elles ont contribué à développer leurs capacités mais sans que la pérennité de ces capacités ne soit assurée. Pour les volets mis en œuvre à l'extérieur des ORDM, les interactions entre l'agence et les ORDM ont été très faibles, voire inexistantes. Le fait qu'une agence retenue par l'UE (la SFI) ne reconnaisse pas la CEDEAO comme une organisation à travers laquelle travailler, met en cause l'adéquation de ce choix avec la stratégie voulue de l'UE et les résultats attendus.
- Les modes de gestion de l'aide retenus n'ont donc pas été un gage d'adéquation avec les résultats attendus. A travers ces agences, l'UE est devenue moins visible et moins présente dans les choix stratégiques. Elle a confié le gouvernail à d'autres et n'a pas réussi à ce que le cap suivi soit toujours celui qu'elle avait donné au départ. Elle n'a pas non plus veillé à mettre en place des mesures d'atténuation des risques de déviation :
 - En acceptant des logiques d'intervention au niveau de ces composantes, de qualité très variables, et des chaînes de résultat insuffisamment développées, elle n'a pas pu s'assurer de leur convergence avec la sienne;
 - En s'appuyant sur des comités d'orientation stratégique annuels qui ne permettent de facto pas d'avoir une vision rapprochée de ce qui se passe au sein des programmes, elle a rendu le suivi difficile.
 - En ne veillant pas à ce que les ORDM soient systématiquement informées et impliquées dans les décisions, elle a laissé s'éloigner certains volets des programmes (SFI et AFRITAC essentiellement) et des ORDM.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

² Mise en place d'un dialogue public-privé (réunion à Dakar), développement de grilles d'évaluation (meilleures pratiques des politiques d'investissement avec indicateurs) et de « scorecards » dans des pays pilotes (Côte d'Ivoire; Ghana; Guinée; Mali; Nigeria; Sénégal et Sierra Leone)

³ Action Fiche

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (institutions européennes)	Fonds fiduciaire d'urgence : A la différence du comité du FED, les OR et les pays bénéficiaires sont présents, en tant qu'observateurs, aux réunions du comité opérationnel et du board du FFU. Au moment du transfert des 200 M€ du PIR vers le FFU, CEDEAO avait demandé à être éligible aux financements du FFU. Demande accordé. CEDEAO a présenté des projets, qui ont tous été rejetés sauf un (qui, finalement, ne va pas être financé).
	Entretien (institutions européennes)	Le PIR FED 11 est assez prescriptif en termes de partenaires privilégiés et de canaux (cf. les 5 premières pages du PIR). En tenant compte des enseignements du PIR FED 10, l'orientation est maintenant de contracter avec l'entité qui est au plus près de l'action financée. Dans ce contexte, les OR ont surtout un rôle d'orientation stratégique et de portage politique tandis que la délégation des fonds est de plus en plus faite aux ON. Dans le montage précédent (FED 10) : les OR transféraient des fonds aux pays (ON), mais ils restaient responsables de la bonne utilisation des fonds vis-à-vis de la CE. Si il y avait des problèmes de mise en œuvre au niveau des pays (ou de non remontée des justificatifs), les ordres de recouvrement étaient néanmoins adressés aux OR. Malgré ces difficultés, les OR auraient préféré le statu quo car les gros projets régionaux contribuaient à financer leur fonctionnement. Dans le cadre du PIR FED 11, les CF avec les ON seront préparées par le siège de DEVCO et elles seront signées par DEVCO (et non par les CDD des pays concernés).
Global	Entretien (institutions européennes)	Au moment de la revue à mi-parcours du PIR 10 ^{ème} FED, face à ce constat d'échec, une réorientation a été décidée : i) financement d'infrastructures à caractère régional dans les pays ; ii) établissement de conventions avec des organisations des NU (pour la mise en œuvre de certains projets).
Global	PIR 10 ^{ème} FED	« Le principal instrument de mise en oeuvre sera celui des "Conventions de contribution" signées avec les organisations régionales, sous réserve de l'amélioration de la capacité de mise en oeuvre des OR. Cet instrument constitue une avancée important dans le sens de la responsabilisation des organisations régionales dans la mise en oeuvre des appuis de la CE. Toutefois, il est important de renforcer les capacités d'utilisation et d'appropriation des organisations régionales par rapport à cet instrument. Il s'agit surtout d'améliorer, en connexion avec les appuis institutionnels prévus au chapitre E) ci-dessus les " capacités en programmation stratégique et dans la gestion du cycle de projets de développement (conception, mise en oeuvre et suivi-évaluation)". La CE a déjà amorcé un dialogue avec les organisations régionales pour le renforcement de leurs capacités, y compris en termes de ressources humaines. Les capacités des OR seront des déterminants essentiels pour l'utilisation des conventions de contribution. » (p.60)
	Entretien (institutions européennes)	Les conventions de contribution (CC) dans le PIR 10 ^{ème} FED : à la fois les montants (trop élevés) et la modalité n'étaient pas adaptés aux défis et aux caractéristiques de la région. Ce choix a été fait sans concertation avec les OSC, ni avec les Etats de la région. Les CC étaient un moyen pour emporter l'adhésion des deux OR vis-à-vis de l'APE.
	Entretien (institutions européennes)	Bien souvent, les experts qui formulent les projets préfèrent s'aligner sur les orientations données par Bruxelles plutôt que sur une analyse approfondie des réalités socio-économiques des pays concernés.
Global	Entretien	On pense que tout ce qui passe par le FED ne fonctionne pas : Nos procédures sont trop lourdes et à cela

	(institutions européennes)	<p>s'ajoute les insuffisances et les lourdeurs des OR.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Passer directement par les ON pour engager des dépenses du FED régional ➔ Utiliser les OR (UEMOA et CEDEAO) comme agence de pilotage politique, mais allouer les fonds directement aux agences d'exécution (notamment CILSS, car l'ARRA n'est pas efficace) ➔ Basculement d'une partie de l'enveloppe vers l'EUTF (100 ME pour le pilier III) ➔ DCI plus efficace <p>Perspective : recentrer le PIR sur l'objectif de renforcement des capacités</p>
Global	ECA, 2009	<p>The Commission signed Contribution Agreement s with UEMOA and ECO WAS for the implementation of a significant part of the ninth EDF regional programme in spite of the fact that the four pillar assessment conclusion was negative. As a result, the Commission had to add special conditions concerning the financial, procurement and external audit procedures to compensate for weaknesses found in the organisations' systems and procedures. Instead of strengthening the ownership, this interim solution resulted i n considerable discontent on the part of UEMOA, as in its view these conditions defeated the purpose of using a Contribution Agreement.</p> <p>Reply of the Commission: Contribution agreements are a new instrument used by the Commission to channel support to Regional Organisation. These were the first such agreements signed with ECO WAS and UEMOA, both after institutional audits of each organisation. In the implementation of the Economic and Trade project , delays were partly due to the insufficient understanding of the contribution agreement by ECOWAS services. Specific measures have been taken to avoid the loss of funds as well as to improve implementation modalities. Recruitments in ECOWAS services and TA support have improved appropriation and implementation.</p>
SAN	Entretien (institutions européennes)	<p>L'UE a beaucoup appuyé le CILSS, via DCI-Food, et pas suffisamment la direction de l'agriculture de la CEDEAO. Dans le cadre du 11^{ème} FED, l'UE entend donner la prééminence à la CEDEAO, le CILSS devant rester en position de « bras technique ». Le processus AGIR (dont le bilan est positif, mais si on est au milieu du gué) a renforcé la position du CILSS qui a su capter des financements d'autres bailleurs (WB, BAfD) sur le thème de la résilience.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>Dans le cadre du FFU, l'UE signe des gros contrats (5 à 6 M€) avec des ONG, qui n'ont pas toujours l'habitude de gérer de tels montants. Les résultats risquent d'être faibles, à l'image de ce qui s'est passé pour la Food Facility.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>La délégation aux Etats membres de l'UE pose problème, car ils ont leur propre stratégie. Cependant, c'est une voie nécessaire tant qu'il n'est pas possible de confier la gestion de fonds à la CEDEAO (non satisfaction des 7 piliers et le processus pour y parvenir prendra plusieurs années).</p> <p>Il serait nécessaire d'avoir davantage de dialogue entre les programmes intra-ACP et le PIR.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>Nous avons encouragé la montée en puissance des instruments FED depuis 2008. Regrette le retour des instruments ad-doc (EUTF) avant que les instruments de coopération régionale n'aient véritablement été mis en place.</p> <p>Il y a évidemment des difficultés avec la mise en œuvre des projets de coopération appuyés par le FED, mais ces projets sont par nature plus compliqués. Cela serait une erreur que de raisonner uniquement en termes</p>

		d'efficacité comparée des instruments. On ne peut pas parler de coopération régionale sans que la maîtrise d'ouvrage ne soit confiée à des institutions régionales.
I 1.4.2. Degré d'adéquation du recours au blending vis-à-vis du contexte régional et des objectifs de la coopération régionale.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
<p>Blending permet d'engager les fonds plus rapidement qu'un projet FED classique ; mais délais d'exécution ne sont pas forcément plus courts (notamment pour infrastructures de transport). Plus des interrogations sur la qualité finale des réalisations (routes notamment).</p> <p>Le blending s'appuie sur les demandes de financement des pays auprès des banques de développement ; ces demandes ne s'inscrivent pas forcément dans les planifications régionales.</p> <p>Les ORDM estiment qu'elles sont insuffisamment associées à la sélection des projets blending. C'est la CE et les IF qui établissent le pipeline des projets régionaux à soumettre aux instances de l'AFIF. Ce pipeline tient compte du degré de maturité des projets (principe du « 1er arrivé, 1er servi ») et de la planification régionale. Ce pipeline est ensuite discuté avec la CEDEAO et l'UEMOA, qui considèrent que leur implication dans le processus est trop tardive. Par ailleurs, elles souhaiteraient que les banques régionales de développement (BIDC et BOAD) soient opérateurs (cofinanceurs) de projets blending. Le 11ème FED prévoit (cf. réunion du COS de juin 2017) un renforcement des capacités de ces deux banques, dans cette perspective.</p> <p>Blending et dialogue sur les politiques : il est demandé aux DUE d'être plus présentes dans le dialogue sur les politiques en utilisant, entre autres, le blending comme levier de discussion. Mais pour que cela soit effectif, il faut : i) que les DUE soient suffisamment impliquées dans la préparation et le suivi des projets ; ii) qu'il y ait une visibilité suffisante du cofinancement FED ; iii) qu'il y ait, lorsque pertinent, des clauses suspensives en lien avec l'application de réglementations régionales ou nationales.</p>		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur:</u>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
	Entretien (institutions européennes)	Le blending : SE4All : les DUE ont très peu d'informations à ce sujet ; a été largement piloté par la direction générale DEVCO. AITF et AFIF : tout a été concentré sur les infrastructures (transport et énergie). Maintenant, avec le plan d'investissement extérieur, le blending va s'élargir aux outils de production.
	Entretien (institutions européennes)	L'implication des OR dans le blending est assez faible. La CE réagit sur les projets soumis par les institutions financières. Tous les projets sélectionnés sont cohérents avec les stratégies continentales / régionales. Le suivi des projets blending est confié à la DUE du pays concerné.
	Entretien (institutions européennes)	<p>EU-AITF : <i>EU-Africa Infrastructures Trust Fund</i>. Créé en 2007. Concerne tous les pays ACP. Cf. le rapport d'activités dans la doc. Le pilotage de l'AITF relève de la direction C, en particulier de l'unité C3 (à rencontrer). En 2013, une enveloppe additionnelle à AFIF a été créée : SE4ALL (<i>Sustainable Energy for All</i>).</p> <p>AFIF : <i>Africa Investment Facility</i>. Créée en 2015. Va remplacer AITF. La CE intervient davantage dans le pilotage d'AFIF que dans celui d'AITF. C'est la direction E qui est en charge de ce pilotage.</p> <p>Différences entre le financement des infrastructures de transports via des projets FED et via le blending :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Blending permet d'engager les ressources UE plus rapidement que les projets FED classiques. - Blending n'est pas un instrument de planification (nationale ou régionale) ; il répond à la demande des pays (via les banques de développement, telles que BAfD, AFD, ...). - Le contrôle par la CE (notamment sur les études de faisabilité technique) est beaucoup plus léger dans le cas du blending : par exemple, certaines banques transmettent les APS et APD , mais pas

		<p>toutes (la BAfD transmet ces documents, mais pas la BM). De ce fait, la rigueur de gestion des fonds européens est moindre. Les modalités d'exécution d'AFIF (la nouvelle facilité blending) visent à remédier à cette situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets blending sont toujours signés avec des Etats, jamais avec des organisations régionales.
	Entretien (institutions européennes)	<p>C'est la CE et les IF qui établissent le pipeline des projets régionaux à soumettre aux instances de l'AFIF. Ce pipeline tient compte du degré de maturité des projets (principe du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi ») et de la planification régionale. Ce pipeline est ensuite discuté avec la CEDEAO et l'UEMOA, qui expriment leur mécontentement de ne pas être associées davantage en amont dans le processus. Ce différend est surtout formel : en matière de transport, les corridors prioritaires sont bien identifiés dans le PIDA ; il n'y a donc pas de réelles divergences sur la localisation des investissements prioritaires.</p> <p>La gouvernance des projets régionaux a donc fortement évolué entre un projet régional FED classique et un projet relevant du blending. Les organisations régionales sont beaucoup moins impliquées dans le cas du blending. La BAfD invite la CEDEAO à participer à chacune de ses missions de supervision, mais celle-ci ne vient jamais.</p>
	Entretien (institutions européennes)	<p>Le PAGODA avec la BAfD n'a pas encore été signé. La DUE se bagarre pour obtenir dans cette convention davantage de reporting et de visibilité. Une discussion est en cours à propos de l'introduction d'une clause suspensive liée à l'application de la directive 14 de l'UEMOA. Le siège est hésitant et la BAfD n'est pas très favorable à l'application d'une telle clause.</p> <p>Réflexions générales sur le blending : Le DG DEVCO nous demande d'être davantage présents dans le dialogue sur les politiques en utilisant, entre autres, le blending comme levier de discussion. Mais pour que cela soit effectif, il faut : i) que les DUE soient suffisamment impliquées dans la préparation et le suivi des projets ; ii) qu'il y ait une visibilité suffisante du cofinancement FED ; iii) qu'il y ait, lorsque pertinent, des clauses suspensives en lien avec l'application de réglementations régionales ou nationales. Avec le blending, les fonds FED sont engagés rapidement ; mais cela risque d'être au détriment de la qualité finale des réalisations.</p>
	Entretien (OR)	Le blending va devenir la règle. Comment assurer l'appropriation du blending par les banques régionales de développement (BIDC et BOAD) ?
CJ 1.5. Analyse de l'application du principe de subsidiarité dans la définition et la mise en œuvre des appuis de l'UE.		
I.1.5.1. Cohérence, complémentarité et synergie entre les priorités thématiques de coopération de l'UE au niveau régional et les priorités au niveau national.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Réflexions générales : Les deux PIR affichent comme orientation la complémentarité et la cohérence avec les PIN. Mais pour certains interlocuteurs, cette recherche de cohérence PIN / PIR est illusoire ou artificielle ; les pays d'AfO définissent leurs PIN en fonction de leurs priorités et des appuis qu'ils reçoivent d'autres PTF, non en fonction du PIR. Ce qui est important, c'est le degré de cohérence entre les politiques nationales et régionales (et comment l'UE peut contribuer à renforcer cette cohérence). - Pour le 10^{ème} FED : <ul style="list-style-type: none"> o Rapport de la Cour des comptes souligne que PIR et PIN ont été conçus (et mis en œuvre) de manière indépendante. Souligne également que les stratégies nationales de réduction de la pauvreté (sur lesquelles les PIN s'alignent) se préoccupent peu de 		

- l'articulation avec les politiques d'IR.
- Lors de la préparation du 10^{ème} FED, il y a eu au moins 2 réunions régionales (2006 et 2009) à haut niveau pour rechercher la meilleure cohérence possible entre les PIN et le PIR. Au niveau de la mise en œuvre, la participation des ON aux Copil élargis du PIR permet, en partie, d'assurer la cohérence PIN / PIR. Cependant, le retard pris dans l'exécution du PIR hypothèque fortement cette cohérence (source : document interne).
 - Dans le secteur Intégration économique : très faible articulation entre les prog nationaux et régionaux de l'UE.
- Pour le 11^{ème} FED :
- Dans les guidances, pas d'indication explicite sur les domaines / thèmes / approches à promouvoir spécifiquement au niveau régional et ceux à promouvoir au niveau national. Seulement un (petit) paragraphe à propos de l'aide au commerce et de la nécessité, dans ce domaine, d'articuler appuis nationaux et régionaux.
 - Secteur SAN : le processus PRP (programmes résilience pays) a favorisé l'alignement des appuis pays et des appuis régionaux ; le portefeuille régional est plutôt focalisé sur les questions de vulnérabilité ; les PIN sont complémentaires, car traitent davantage des questions de productivité et de filières. Le fait que l'enveloppe PIR ait été finalement réduite (transfert au FFU) est en partie compensé par le fait que beaucoup de pays d'AfO ont retenu la SAN comme un des secteurs de concentration de leur PIN.
 - Transport : très peu d'appuis au niveau national (orientation donnée par l'ancien commissaire) ; compensée par des montants élevés qui sont alloués au secteur infrastructures pour i) des projets d'investissement (via blending) et ii) des actions sur réglementation avec un projet partagé entre le niveau régional et national (gouvernance du secteur des transports).
 - Environnement : tout au niveau régional ; rien au niveau national.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
	Entretien (institutions européennes)	Complémentarité entre PIN et PIR : le siège a veillé à cela ; cependant : un secteur qui n'est traité qu'au niveau régional, cela peut réduire l'efficacité des actions ; à l'inverse, il peut exister des duplications entre les deux niveaux (et elles ne sont pas toujours évidentes à constater).
	Entretien (institutions européennes)	Dans la programmation du 11 ^{ème} FED, on a cherché à établir des bijections entre les secteurs et les instruments. Par exemple, l'environnement est financé uniquement au niveau régional (pour tout DEVCO).
	Entretien (personne ressource)	Rechercher la complémentarité entre le PIR et les PIN, ce n'est pas pertinent. L'enjeu, c'est la cohérence des politiques nationales vis-à-vis des politiques régionales. Au niveau national, les pays négocient leur PIN en fonction de leurs priorités et en fonction des appuis des autres PTF, pas en fonction du PIR.
	PIR 10 ^{ème} FED	« La stratégie régionale et les stratégies nationales pour un partenariat entre la CE et les pays de la région ont été élaborées sur la base des stratégies nationales et régionale (voir ci-dessus) de lutte contre la pauvreté. Ceci devrait permettre une plus grande cohérence entre les deux niveaux – régional et national – et de faire jouer des synergies et des complémentarités dans la mise en oeuvre du PIR et des PINs. » (p.51) On est plutôt dans le registre du vœu pieux. « Cohérence PIN / PIR : La réalisation effective des résultats prévus au niveau du présent programme dépend fortement de la

		<p>cohérence des stratégies et programmes entre les niveaux régionaux et nationaux. Outre les outils de suivi et d'aide à la décision mis en place dans le présent programme, les questions de cohérences devront être au centre des priorités des différentes revues opérationnelles ou à mi – parcours prévues. De plus celles-ci seront à l'ordre du jour des différentes réunions de pilotage (ON-OR) prévues dans le cadre des projets de suivi du PIR ou des mécanismes de concertation propres aux organisations régionales.</p> <p>De manière spécifique, des synergies et des complémentarités seront envisagées au niveau de la mise en oeuvre des différentes composantes du PIR par rapport aux composantes nationales du PIN des pays de l'Afrique de l'Ouest, en particulier dans les sous-secteurs où des appuis importants sont prévus par les deux instruments, tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'appui à l'absorption de l'impact fiscal net de l'APE en complémentarité avec les réformes fiscales dans le cadre du PIR et les appuis budgétaires, y compris la bonne gouvernance, dans le cadre des PIN; - l'appui à la politique régionale d'inter-connectivité et de renforcement des infrastructures dans le cadre du PIR et les appuis similaires dans le cadre des PIN. <p>De manière plus générale, la cohérence entre le PIR et les PIN doit être vue en fonction des objectifs poursuivis par les deux instruments. Le PIR a été élaboré sur la base du Document de Stratégie Régionale de Croissance et Réduction de la Pauvreté en Afrique de l'Ouest préparé par les deux organisations régionales. Ce document s'inspire lui-même des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, qui ont, à leur tour, servi de base à l'élaboration des PIN. Le document régional est censé d'offrir un cadre intégré de référence permettant aux stratégies nationales et régional de mieux se renforcer afin d'approfondir l'intégration, d'accélérer la croissance et de parvenir à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. (pp 65-66).</p>
SAN	Entretien (personne ressource)	Le portefeuille de coopération régionale traite beaucoup des questions de vulnérabilités, mais les PIN sont complémentaires car ils traitent davantage des questions de productivité et de filières.
SAN	Entretien (institutions européennes)	<p>Forte cohérence entre appuis régionaux et appuis pays, notamment pour le PIR 11eme FED. L'Alliance AGIR et la déclinaison de la feuille de route Régional AGIR en PRP ont permis d'aligner les priorités pays avec les priorités régionales. Certains pays n'ont pas été jusqu'au bout du processus, mais globalement un progrès significatif a été accompli. Les PRP sont des outils pour servir de référence aux processus de formulation nationaux, notamment pour ce qui concerne la mise à disposition d'une grille d'objectifs et d'indicateurs de suivi communs.</p> <p>Les programmes d'appui aux SISA + Gouvernance Régionale de la SAN sont particulièrement significatifs de cette recherche de cohérence. Il est prévu, dans le prochain programme Gouvernance régionale SANAD&R d'orienter des investissements vers le renforcement ses SIAS Nationaux.</p> <p>Dans la pratique c'est plus compliqué : difficulté à mobiliser des appuis technique en mesure de traduire l'alignement stratégique en alignement opérationnel réel. Pas suffisamment de temps pour conduire les processus d'identification et de formulation de façon suffisamment approfondie, le contrat cadres bénéficiaires ne nous permettent pas de mobiliser de l'expertises satisfaisante</p>
SAN	Entretien (institutions européennes)	<p>Bonne synergie (sur les même thématiques, mais à différents niveaux) entre appuis régionaux et nationaux. Résultante notamment des processus de concertation appuyés par l'Alliance AGIR.</p> <p>Sur systèmes d'information, pertinence à harmoniser les approches au niveau régional, car les crises sont</p>

		transfrontalières. Exemples d'appuis nationaux (Tchad).
SAN	Entretien (autres PTF)	Normes, harmonisation (notamment des systèmes d'info), lutte contre les ravageurs, épidémies, GRN partagées sont autant de thématiques pour lesquelles la coopération régionale et la bonne application du principe de subsidiarité ne fait pas débat. La plupart des actions de coopération de l'EU correspondent à ces domaines. Mais pour d'autres actions, par exemple la réserve, d'autres principes sont également mobilisés, comme par exemple le principe de solidarité et de lutte contre les inégalités géographiques au sein de l'espace régional. Ces principes sont également pertinents. Il est difficile d'asseoir la légitimité des OR en ne s'appuyant que sur le principe de subsidiarité. La légitimation des OR vis à vis des Etats et surtout des populations passe aussi par leur capacité à faciliter/réaliser des investissements concrets et pas seulement à produire des normes. Ne pas perdre de vue que la plupart des compétences des OR sont partagées avec les Etats. Ceci est tout à fait naturel du fait de la relative jeunesse des politiques régionales sectorielles portées par les OR.
SAN	Entretien (institution européenne)	La formulation du PREDIP (SAN 11eme FED) s'est appuyée sur les leçons tirées de l'un des projets financés par le PAPE 10 ^{ème} FED (GRN)
PIR 9 FED & PIR 10 FED	ECA, 2009	The Commission's cooperation strategies with individual countries under the ninth and 10th EDFs are aligned with national development strategies, as formulated in the countries' Poverty Reduction Strategy Papers. However, in many cases the national strategies do not consider how they should interact with or complement regional integration programmes. The Commission's approach to support regional economic integration in West Africa is relevant to the need for regions and countries to achieve economic growth as a means to fight against poverty. However, the strategies and interventions at regional and national levels have largely been designed and implemented independently of each other, with insufficient attention to the possibility of creating synergy between them, except, to some extent, in the transport sector
PIR 9 et PIR 10	ECA, 2009	The Commission's regional strategies are aligned with the strategies and objectives of the main Regional Organisations to increase economic growth and reduce poverty through higher levels of regional economic integration, by supporting the implementation and consolidation of existing free trade areas and customs unions, and by addressing supply side constraints in the area of infrastructure. Whilst, for most of the countries examined by the Court, the 10th EDF country strategies include provisions for non-focal support in areas such as trade, regional integration or implementation of Economic Partnership Agreements (EPA), they do not specify the priority needs to be addressed. Reply of the Commission: The formulation of objectives is often the expression of the political ambition rather than reflecting implementation capacity of the RO s. Therefore Delegations have reviewed projects often downwards to produce a better match between objectives and RO capacities.
PIR 11	11 th Regional Programming Orientations – EFD.	In the area of regional economic integration, the EU will support the efforts of DMROs to build regional integrated markets and to foster a gradual integration of the region into the world economy. This action at regional level should be complemented and backed up by the implementation of aid for trade at the national level so as to reinforce national capacities, as well as to relay and make successful

	December 2013	the decisions adopted at regional/ multilateral level to spur trade and consolidate markets. (p.7)
I 1.5.2. Complémentarité et synergie des actions soutenues par l'UE au niveau régional et au niveau national.		
<p>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Globalement, on constate une perte de synergie entre le niveau régional et le niveau national. Or dans les domaines (comme l'appui au système qualité) où cette synergie a pu se développer, les effets sont potentiellement puissants. - Les DUE nationales ainsi que les ordonnateurs nationaux ont été davantage impliqués dans la phase de programmation du PIR 11ème FED, en particulier sur le programme d'appui à la compétitivité. Cette implication est soulignée par tous les acteurs comme un progrès par rapport aux programmes précédents car il paraît essentiel d'assurer la complémentarité entre PIR et PIN et d'associer le niveau national aux réflexions stratégiques dès le départ de la formulation des PIR. - Globalement, les DUE qui sont chargées de la mise en cohérence des PIN avec les PIR, ont été impliquées dans la formulation des programmes du PIR mais l'appropriation de ces programmes à leur niveau est limitée. Le partage des axes d'intervention et les complémentarités entre PIR et PIN leur paraissent clairs. Ils sont effectivement consultés lors de la formulation mais le décalage des processus de formulation, plus rapide pour les PIN que pour les PIR, les isole l'un de l'autre. - Par contre, les Ordonnateurs nationaux n'ont pas été impliqués dans la programmation des PIR avant celui du 11ème FED qu'ils découvraient lors des comités de pilotage ce qui a aussi contribué à isoler les PIN des PIR. - Dans le secteur transports, en matière de lutte contre la surcharge des véhicules, l'UE a fait tout son possible pour articuler au mieux les appuis régionaux et nationaux. Les résultats ne sont pas à la hauteur de l'investissement (cf. étude de cas « surcharge »). - Dans le domaine de l'intégration économique : <ul style="list-style-type: none"> o C'est surtout dans la programmation et la mise en œuvre des actions que les liens sont distendus. Les DUE sont peu, voire pas du tout informées des actions menées dans le cadre de programmes régionaux, au niveau de leur pays. C'est particulièrement vrai pour les volets amélioration du climat d'investissement et le travail sur les corridors menés par SFI mais aussi pour les appuis donnés par la GIZ aux acteurs nationaux pour ce qui concerne le TEC et le SLE ou les actions menées à travers le CCI au sein de l'UEMOA. Les actions, ni dans leur suivi. Dans le cas du programme AFRITAC, les DUE sont généralement informées des missions mais ont été peu impliquées dans la programmation et le suivi de celles-ci alors que l'UE est par ailleurs un membre actif, voire même chef de file, des groupes de coordination sur les finances publiques (au Sénégal par exemple). o Inversement, les programmes menés au niveau des PIN n'ont pas cherché à établir les liens avec l'intégration régionale et les programmes du PIR. En Côte d'Ivoire, le programme PACIR 1 comportait trois programmes séparés confiés à des agences (environnement des affaires (CCI), mise à niveau (ONUDI), facilitation des échanges OMD) mais alors que les thématiques étaient clairement liées à l'intégration régionale, peu de liens ont été faits avec ce niveau. Et ce ne sont pas les agences, elles-mêmes souvent actives aux deux niveaux, qui établissent les ponts (c'est la stratégie du « diviser pour régner ») au point qu'on peut craindre des risques de duplication d'activités (concernant notamment la création d'une plateforme afin de diffuser les textes communautaires à travers d'un côté le programme PACIR en Côte d'Ivoire et de l'autre par le volet GIZ du programme d'appui au commerce). o Les synergies ont cependant été mieux prises en compte au niveau du volet « système qualité » qui s'appuie sur des points focaux nationaux, eux-mêmes en lien avec les DUE. L'ONUDI est de plus l'organisation chargée de mettre en œuvre ces appuis tant au 		

niveau national que régional ce qui dans ce cas, permet de veiller à une cohérence d'ensemble. Dans trois pays visités (Burkina-Faso, Côte d'Ivoire et Ghana), le déploiement du système qualité national a bénéficié en parallèle des appuis du PIR et des PIN qui se sont renforcés l'un l'autre. Il n'en reste pas moins que pour arriver à développer un système qualité régional, un approfondissement de ces interactions est nécessaire.

- Certains enjeux des politiques régionales sont soulevés dans le dialogue sur les politiques au niveau national, voire même intégrés dans des matrices d'indicateurs attachés aux AB (ex Mali : charge à l'essieu) mais c'est plutôt exceptionnel et difficile à suivre. Au Ghana et en Côte d'Ivoire avec la conclusion des APE intérimaires et la présence d'un membre de la DG Trade à Abidjan, les aspects commerce et facilitation des échanges sont présents dans le dialogue avec les autorités nationales. C'est moins le cas ailleurs.
- Il faut signaler qu'aucun mécanisme d'échanges de pratiques ou de concertation n'est formellement mis en place dans le domaine du commerce et de l'environnement des affaires. Alors qu'un Codelao se tient annuellement sur les questions macroéconomiques, fiscales et sur la gestion des AB, il n'y a pas de réunions spécifiques prévues sur la question de l'intégration économique et commerciale au sein de la zone CEDEAO, à l'exception de la réunion annuelle organisée par la DG Trade mais qui n'est pas spécifique à l'Afrique de l'Ouest.
- Plusieurs thématiques nécessitent aujourd'hui un relais plus poussé au niveau national pour aboutir aux objectifs fixés au niveau régional: système qualité, renforcement et inter-connectivité des douanes, transition fiscale, facilitation des échanges (notamment application du TEC et SLE).

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
	Entretien (institutions européennes)	Il y a la volonté de parvenir à une meilleure complémentarité (que par le passé) entre les appuis au niveau national et ceux au niveau régional. La ligne DCI-Food n'est pas là pour compenser le manque de ressources dans les pays qui n'ont pas retenu la sécurité alimentaire comme secteur de concentration.
SAN	Entretien (institutions européennes)	Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire : Malgré CH et ECOAGRIS, on sait que les systèmes d'information au niveau national sont peu fonctionnels, y compris dans les pays sahéliens. Avec DIAPER, il y avait une combinaison entre appui méthode et incitation à ce que les états investissent dans le fonctionnement des SI. Les appuis actuels ne jouent pas pleinement ce rôle. Dans certains pays avec l'appui budgétaire sectoriel, il y a des conditions de décaissement relatives aux tranches variables qui sont fonction du fonctionnement des SI. Mais les appuis méthodo nécessaires sont insuffisants. Ce domaine semble symptomatique d'une mise en cohérence des appuis nationaux et régionaux insuffisante.
SAN	Entretien (institutions européennes)	Bonne complémentarité et cohérence entre AGIR et FSTP 2 de manière générale et appui nationaux (appui institutionnel HCI3N, Appui DNPGCCA, notamment sur les SAP – mais pas seulement).
SAN	Entretien (institutions européennes)	RRSA : synergies entre le niveau régional et le niveau national sur le plan stratégique, mais interrogation soulignée quant aux synergies sur certains aspects opérationnels : par exemple pour la gestion des stocks publics, la DUE questionne les décisions prise en matière de paiement des frais de stockage à l'OPVN (inférieurs aux prix pratiqués par le Dispositif National) alors que le maintien de la qualité des stocks public semble être une difficulté rencontrée au Niger.

SAN	Entretien (institutions européennes)	Le FFU permet de financer des actions correspondantes aux priorités inscrites dans les PRP (feuille de route AGIR déclinée dans les pays), ce qui n'est pas toujours possible avec le FED ou avec les HIP ECHO. FFU cohérent avec AGIR et complémentaire des projets FED /PIN.
Global	Entretien (institutions européennes)	Estime qu'il faut des composantes « pays » dans les projets régionaux, pour éviter que l'ensemble des ressources soient absorbées par les OR sans retombées concrètes dans les pays.
I 1.5.3. Complémentarité entre les actions soutenues par l'UE à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et les actions impliquant un nombre restreint de pays (i.e., coopération multi-pays).		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Il semble qu'il n'y ait pas de recherche de complémentarité a priori entre les appuis aux politiques régionales des ORDM et les projets de coopération multi-pays ; l'une des raisons serait que ce sont des instruments différents (FED / PIR d'un côté ; lignes budgétaires de l'autre). - Néanmoins, dans le cas de GoWAMER une complémentarité entre ces deux niveaux (ou modalités d'appui à la coopération régionale) est mise en avant. - Les opinions recueillies lors de la mission de terrain ont mis en lumière comment le FFU « bouscule » les modes antérieurs de mise en œuvre de la coopération régionale. Les projets « régionaux » du FFU sont davantage des projets « multipays » (la même action déclinée simultanément dans plusieurs pays) que des interventions avec une réelle valeur ajoutée du niveau régional. De par leur mode d'élaboration (formulation rapide, approche « top-down », pas ou peu d'implication des ORDM), ils sont en général jugés peu articulés (faible complémentarité et faibles synergies) avec les projets régionaux conduits sous l'égide des ORDM. 		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur:</u>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
GoWAMER	Evaluation à mi-parcours du programme GOWAMER «	Le programme GOWAMER présente des activités complémentaires, mises en œuvre selon le principe de subsidiarité : celles qui sont réalisées à l'échelle de la région comme les activités de lutte contre la pêche INN nécessitent une telle échelle d'intervention pour être efficaces tandis que celles qui sont mises en œuvre à l'échelle des pays trouvent là le niveau d'intervention le plus approprié en raison de leur caractère spécifique à chaque pays.
FFU	Entretien (institution européenne)	Les programmes régionaux du FFU sont plutôt du multipays : des actions similaires dans plusieurs pays ; c'est notamment le cas dans le domaine des migrations (contrat avec l'O.I.M.). Mais également du projet « lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée ». Et aussi du projet « filières artisanales / fair trade »
FFU / SAN	Entretien (institution européenne)	Assez peu d'actions multi pays. Quand il y a des actions multi pays, les modèles d'intervention choisis ne sont pas adaptés aux contextes nationaux. Faible implication de la DUE dans la négociation et le suivi des actions multi-pays, généralement mises en œuvre par le système des Nations unies. Ex : HCR, on a dû se battre pour que le volet BF soit signé ici. Pas véritablement de concertation / coordination entre acteurs opérant de part et d'autre des frontières

		Mali/BF/Niger avec l'appui du FFU. « le transfrontalier, c'est un mythe »
SAN	Entretien (institutions européennes)	PRGDT et Mouche des fruits : estime que ces projets, sont de nature « multi-pays », mais ne voit pas bien dans quelle mesure s'applique le principe de subsidiarité, et l'intérêt d'un travail au niveau régional. PRGDT : le CILSS a conduit le processus en impliquant très faiblement les pays. Mouche des fruits : Seuls les pays concernés par la filière manque sont concernés. Ces problèmes viennent notamment d'une difficulté pour les OR à mettre en application le principe de subsidiarité

I 1.5.4. Complémentarité et synergie des actions soutenues par l'UE au niveau continental et au niveau régional.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

- Bonne complémentarité entre programmes continentaux et régionaux est notée dans le secteur SAN.
- Dans le secteur paix et sécurité, de nombreuses interventions de la CEDEAO soutenues par l'UE relèvent du programme « Facilité africaine pour la paix ». Voir le tableau ci-dessous. Dans ce secteur, les points de vue sont contrastés à propos de ce « passage » des fonds UE par l'Unité africaine : ceux qui y sont favorables estiment que cette modalité renforce les liens entre UA et CEDEAO dans un contexte de compétition (pas toujours saine) entre les deux organisations. Ceux qui sont critiques considèrent que cela allonge considérablement les délais de mise à disposition des moyens (cf. le cas du Mali) sans apporter de bénéfices institutionnels très importants. De fait, en 2017 (donc après la période d'évaluation), pour l'appui à la force conjointe du G5 Sahel, l'UE a utilisé des ressources FAP mais l'autorité contractante n'a été ni l'UA, ni la CEDEAO mais le FFU.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies								
SAN	Entretien (institutions européennes)	Complémentarité également des appuis continentaux (CORAF, Programme Coton ACP – sur productivité) et les appuis régionaux (d'avantage focalisés sur Résilience/vulnérabilité).								
SAN	Entretien (Personne ressource)	Implication du JRC dans appui à diffusion du cadre harmonisé. Utile et efficace pour jeter les bases d'une approche méthodo solide. Ont su passer le relai aux acteurs nationaux/régionaux par la suite.								
	GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 Hartmann, Christof.	De nombreuses interventions « paix et sécurité » CEDEAO appuyées par l'UE ont été faite en conjonction avec celles de l'UA (également appuyée par l'UE). Les interventions ont parfois été bien coordonnées (Gambie, Guinée), parfois les divergences ont été manifestes (Burkina Faso). Au Niger, la CEDEAO avait suspendu le pays du groupe en 2010, quatre mois avant que l'UA ne le fasse. En revanche, le relèvement et développement post-conflit reste le plus souvent du domaine des programmes et projets nationaux de l'UE, et la cohérence avec les interventions nationales devra être examinée. Tableau 1. Principales interventions APSA de l'ECOWAS et de la Force conjointe, 2016								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Conflit/Pays</th> <th>Diplomatie/médiation</th> <th>Opération de paix</th> <th>Relèvement et développement post-conflit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Boko Haram, Niger,</td> <td>Oui, en tant que participant à la Force conjointe</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> </tbody> </table>	Conflit/Pays	Diplomatie/médiation	Opération de paix	Relèvement et développement post-conflit	Boko Haram, Niger,	Oui, en tant que participant à la Force conjointe	Oui	Non
Conflit/Pays	Diplomatie/médiation	Opération de paix	Relèvement et développement post-conflit							
Boko Haram, Niger,	Oui, en tant que participant à la Force conjointe	Oui	Non							

"ECOWAS and the Restoration of Democracy in The Gambia." <i>Africa Spectrum</i> 52.1 (2017): 85-99. Nathan, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) 2014 Assessment Study, Final Report	Nigeria, Cameroun, Tchad	(B)*		
	Burkina Faso	Oui (A), aux côtés de l'UA (B). La médiation après le coup d'Etat a entraîné un rétablissement du gouvernement de transition.	Non	Non
	Côte d'Ivoire	Oui (A), aux côtés de l'UA (B)	Non	Non
	Guinée	Oui (A), aux côtés de l'UA (B). Accord sur le dialogue politique inter-guinéen signé suite à une mission de haut niveau envoyée par la CEDEAO.	Non	Non
	Gambie	Oui	Non	Non
	Guinée-Bissau	Oui	Non	Oui
	Mali (Azawad/Nord Mali)	Oui (B), aux côtés de l'UA (A)	Oui, aux côtés de l'UA	Non
	Mali (groupes islamistes)	Oui (B), aux côtés de l'UA (B)	Non	Non
	Niger	Oui (B)	Non	Non
	Nigeria	Oui (A), aux côtés de l'UA (B)	Non	Non
Sources : GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 ; UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC <i>et al.</i> , 2015, APSA Support Programme Final Report ; rapports Crisis Group 2017. *Scores tirés de GIZ, 2016, basées sur (i) la qualité des interventions et (ii) leur efficacité : A=bonne qualité/succès ; B=qualité moyenne/succès partiel ; C=qualité basse/échec. Les interventions n'ont pas toutes un score.				
Projet « Support to the African-led International Support Mission in Mali (AFISMA)»	ECOWAS, 2013, AFISMA Final Report ECOWAS, AFISMA interim report SIPRI, 2015, The New Geopolitics of Peace Operations: A Dialogue with Sahel-Saharan Africa	Le déploiement des troupes de l'AFISMA, décidé par le Conseil de Sécurité des Nations en décembre 2012, a souffert de quelques écueils, notamment une division du travail entre la CEDEAO, l'UA et l'ONU peu claire en termes de planification et de prise de décision, problème aggravé par des relations difficiles entre la CEDEAO et l'UA.		

Q.E. n°2 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle contribué à la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest ?

CJ 2.1. Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à une gouvernance politique améliorée.

I.2.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de gouvernance politique

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Dans le domaine de la médiation/diplomatie électorale, l'UE a apporté un appui important. La FAP comme l'IdS/IcSP a financé les efforts de médiation de la CEDEAO dans beaucoup de pays, comme la Côte d'Ivoire (IdS), la Guinée et le Niger (FAP) et ce, sur la durée. Les principaux produits de la coopération régionale UE ont été la mise en place, au sein de la Commission de la CEDEAO, d'une Division de la facilitation de la médiation, d'un Groupe des Aînés et d'un pool de médiateurs bénéficiant de soutiens professionnel, technique, méthodologique et organisationnel. Ces résultats ont été obtenus malgré une faible capacité administrative de gestion programmatique et de coordination de la Commission de la CEDEAO, des taux de déboursement faible (30-40%) et un manque chronique de personnel suite à un gel des recrutements décidé par les Chefs d'États de la CEDEAO, ainsi que des changements de personnels importants tant dans les DUE qu'au sein des partenaires d'exécution. Ces problèmes existaient dans le 9 FED et se sont poursuivis dans le 10FED, mais dans les deux cas l'étendue des retards n'apparaissent que lors de la revue de mi-parcours.

Dans le domaine de l'assistance et l'observation électorales, et plus généralement de la promotion de la démocratie par la CEDEAO, l'UE a soutenu le déploiement de missions d'enquête et d'observateurs électoraux, la production de matériel didactique pour les observateurs (par ex. manuel de la CEDEAO sur l'observation des élections). L'UE appuie également les pays membres de la CEDEAO par le biais des programmes du PNUD (p. ex. appui au cycle électoral des pays lusophones, 2009-2011). Ces appuis ont donné les produits escomptés (p. ex. analyse des capacités et besoins des commissions électorales sous le projet « EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability Mandate » ; planification, mise en œuvre et suivi des activités électorales par le bureau du représentant spécial du Président de la Commission de la CEDEAO, sous le projet « Conflict Prevention and Peacebuilding II » ...) et la CEDEAO a rempli son rôle d'assistance et de suivi des élections, notamment à travers le Réseau des Commissions électorales de la CEDEAO.

Dans le domaine des armes légères, malgré les problèmes récurrents d'appropriation et de gestion, des progrès ont été obtenus, notamment par la mise en place de commissions nationales visant au contrôle des armes légères et des plans d'action nationaux ont été adoptés dans sept d'entre eux. A partir de 2010, l'UE met fin à ce soutien.

En ce qui concerne le rôle de la société civile pour une meilleure gouvernance politique, les principaux produits des projets de la coopération régionale UE ont été des capacités renforcées en plaidoyer, participation politique des femmes, gestion démocratique des OSC, radiodiffusion communautaire et journalisme parlementaire; et l'organisation de centaines de débats radio. Les projets de l'UE ont également promu des cadres juridiques propres à garantir une information indépendante et démocratique, p. ex. en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, au Bénin et en Guinée.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 Hartmann, Christof. "ECOWAS and the Restoration of Democracy in The Gambia." Africa Spectrum 52.1 (2017):	Les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont décidé la mise en place d'une Division de la facilitation de la médiation en mars 2014. La division est destinée à servir de plate-forme de médiation pour les processus de médiation régionaux et à fournir une expertise technique aux médiateurs désignés de la CEDEAO. La mise en place a pris deux ans, délai dû ne partie au gel des recrutements à la CEDEAO depuis 5 ans. Au total, quarante-trois personnalités éminentes ont été nommées au Conseil des Sages.

	<p>85-99. Nathan, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) 2014 Assessment Study, Final Report UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC et al., 2015, APSA Support Programme Final Report</p>	<p>En 2015, le Groupe des Sages a appuyé le développement de structures de médiation à la CEDEAO, y compris le nouveau Groupe des Aînés et une liste de médiateurs.</p> <p>Le rapport GIZ note que les médiateurs CEDEAO bénéficient bien de soutiens professionnel, technique, méthodologique et organisationnel pour la planification, l'exécution et l'évaluation des missions de médiation.</p>
<p>Projet « Conflict Prevention and Peace Building I and II »</p>	<p>FED Midterm evaluation conflict prevention and peacebuilding 2009.doc FED MR-144425.01 Conflict Prevention and Peace Building II (Liberia component).pdf FED MR-144429.01 Conflict Prevention and Peacebuilding II (Guinea Component).pdf FED MR-144431.01 Conflict Prevention and Peace Building II West Africa.pdf ROM1323959 Conflict Prevention and Peace Building II (Liberia Component).pdf ROM1323960 Conflict Prevention and Peace Building II (Liberia Component) too short to have impact weak monitoring.xls ROM1323994 synopsis Conflict Prevention and Peace Building II (Guinea Component).pdf ROM1323995 Conflict Prevention and Peace Building II Component Guinea quite positive outcome level but attribution problematic.xls ROM1324008 synopsis Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa).pdf ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) quite positive.xls ROM2470291 conflict prevention and</p>	<p>L'évaluation à mi-parcours (2010) a conclu à une performance opérationnelle assez faible et un nombre limité d'initiatives en partie attribuables à un démarrage tardif du programme et à une interruption des activités du programme, car le deuxième PE n'a pas été préparé à temps. L'évaluation a jugé la capacité administrative de gestion du programme et de coordination de la Commission de la CEDEAO « médiocres ». De nouvelles structures pour renforcer la planification stratégique, le suivi et l'évaluation et les aspects généraux de la performance professionnelle ont été créés mais n'étaient pas encore fonctionnels par manque de personnel (et possiblement de financement?). De même, les mécanismes de coordination entre le QG et les Etats-membres de la CEDEAO existaient sans être tout à fait fonctionnels.</p> <p>L'évaluation note toutefois des impacts en temps de crise : les interventions de la CEDEAO ont contribué à atténuer les tensions autour des élections au Togo et en Guinée.</p> <p>Dans la même ligne, le rapport ROM de 2012 donne une note « B » à l'efficacité et à la probabilité d'impact. Les progrès vers les résultats majeurs ont été jugés lents. Toutefois, les impacts potentiels sont jugés « susceptibles d'être significatifs pour la CEDEAO Et ses États membres ». Des impacts sont déjà apparents dans les domaines de la diplomatie électorale et de la médiation (cf. I 2.1.2).</p> <p>Les évaluations et rapports ROM spécifique à la Guinée notent que l'impact est « probable ».</p> <p>L'évaluation finale (2012) estime que « a weakness was that the program design did not sufficiently address the management challenges within ECOWAS although they were already known (at least since ROC 11 and since the mid-term evaluation of 9 ACP ROC 11/22). Furthermore, it was a shortfall of the design not to consider gender issues sufficiently ».</p> <p>Le Programme de lutte contre les armes légères de la CEDEAO (ECOSAP) visant à améliorer les capacités opérationnelles de la CEDEAO et de ses Etats membres était une composante importante du Conflict Prevention and Peacebuilding. « From the outset, the project faced structural difficulties (such as weaknesses in the initial programme documents and continuing financial management problems) and often competing</p>

	<p>PB Liberia good engagement except with civso and no exit strat.pdf ROM2470410 conflict prevention and PB Guinea clear results altho attribution diifcult.pdf ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa on right track altho attribution difficult "rights things right".pdf RS1 CONFLICT PREVENTION AND PEACE BUILDING II Liberia.pdf RS3 CONFLICT PREVENTION AND PEACE BUILDING II AfO.pdf Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012 Cedric Poitevin, European Union Initiatives to Control Small Arms and Light Weapons : Towards a More Coordinated Approach. Non Proliferation Papers, n°33, 2013</p>	<p>priorities between the project and the ECOWAS Small Arms Unit. In spite of this and the 'sometimes mixed or poor results', the ECOSAP final evaluation team considered that the project had made slow but useful progress, particularly at the national level as national commissions were set up in all ECOWAS member states and national action plans were adopted in seven of them.»</p>
<p>Programme « EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability Mandate »</p>	<p>CEDEAO, UE, UEMOA, Etat D'avancement du 10 FED, Novembre 2017 Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, société civile, personnes ressources) EU-ECOWAS-UNDP, ECOWAS/EU Small Arms Project. Annual Progress Report 2015</p>	<p>Le programme PSS d'appui à la CEDEAO, constitue la continuation du programme précédent dans le cadre du 10^{ième} FED. Ce programme a enregistré des retards très importants dus à une accumulation de problèmes : 1) des changements de personnels importants (UE) et 2) des restructurations internes aux organisations (UE, CEDEAO), 3) des difficultés de recrutement des AT, 4) des difficultés de gestion (CEDEAO n'a pas passé les 7 piliers), 5) un manque d'appropriation du programme vu comme ne représentant pas la vision de la CEDEAO, et 6) un processus politique lourd nécessitant une entente avec l'UEMOA avant le lancement. La mise en œuvre ne démarre véritablement qu'en 2016. Suite au dépassement des délais D+3, une somme de 2,3 M€ a été retirée du programme en 2016. Malgré les problèmes enregistrés dans le programme du 9^{ème} FED, le suivi et évaluation pose problème avec des Comités de pilotage trimestriels pas régulièrement convoqués. Une des principales adaptations de l'UE sera la constitution d'une section régionale à la délégation d'Abuja suite à la revue à mi-parcours. Le programme très complexe comprend une assistance technique (project design, M&E, etc), 15 composantes (dont une composante genre relativement modeste), un suivi du programme d'armes légères, et un soutien à trois organisations de la société civile. « Cette coopération facilite le passage progressif de la CEDEAO, face aux crises, d'un mode réactif à un mode préventif en accroissant ses capacités. En plus du programme</p>

		<p>pilote du PNUD sur les armes légères, trois activités principales ont été conduites : organisation du Sommet sur la sécurité maritime à Lomé, interventions de diplomatie préventive et de missions électorales en Gambie. »</p> <p>En 2014, la CEDEAO a initié sa première mission électorale à long-terme en Guinée Bissau. Celle-ci a été suivie d'une médiation de sortie de crise ayant abouti à l'accord de Conakry en 2016. celui-ci reste mitigé suite à l'incertitude quant à la nomination d'un Premier Ministre de consensus.</p> <p>Dans le cadre du 10^{ème} FED, l'assistance électorale commencée avec beaucoup de retard en 2016, a permis à la CEDEAO d'entreprendre sa première mission d'observation électorale à long terme au Libéria alliée à une médiation.</p> <p>Comme dans le programme 9^{ème} FED, la somme allouée à l'observation des élections est relativement modeste par rapport à la place qu'elle occupe dans les discours.</p>
<p>Projet « Droits, Egalité, Citoyenneté, Solidarité et Inclusion pour les Personnes handicapées en Afrique/DECISIPH» (IEDDH)</p>	<p>Cathy DIMBARRE KPEHOUNTON, 2012, Rapport narratif intermédiaire, Projet « Droits, Egalité, Citoyenneté, Solidarité et Inclusion pour les Personnes handicapées en Afrique/DECISIPH»</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, le projet a livré les produits attendus, par exemple : une étude régionale "Des bonnes pratiques aux politiques inclusives" sur le thème de la gouvernance locale inclusive ; formation de formateurs nationaux sur les différentes thématiques relatives à la problématique du handicap, aux droits et à l'inclusion des personnes handicapées; la conception de supports de formation et de sensibilisation pour les formateurs nationaux; formation des organisations de personnes handicapées locales aux techniques de plaidoyer; l'appui au développement des pratiques associatives démocratiques au sein des organisations de personnes handicapées locales; etc.</p> <p>Des actions de plaidoyer et de partenariat bien menées (agences gouvernementales, société civile) ont permis de rendre l'obtention des impacts plus probable, d'autant plus que le projet a trouvé un cofinancement (Agence française de Développement). Ces impacts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disponibilité et accessibilité d'informations pertinentes et fiables sur les personnes handicapées, leurs droits et les associations afin de nourrir le plaidoyer des organisations de personnes handicapées augmentées; - connaissances et compétences des organisations de personnes handicapées en matière de formation, de plaidoyer et de sensibilisation aux niveaux national et local renforcées; - organisations de personnes handicapées qui planifient et développent des activités de plaidoyer et de sensibilisation aux niveaux national et local. Ces actions ont abouti par exemple au Togo, un plaidoyer auprès des syndicats de taxi et bus portant sur la suppression des taxes pour les tricycles et fauteuils roulants des personnes handicapées lors de leurs voyages. - dialogue et concertation entre les autorités publiques et organisations de personnes handicapées favorisés. Ainsi, à Zabré, au Burkina Faso, une session d'information

		<p>aux processus électoraux a été dispensée aux organisations de personnes handicapées et aux conseillers municipaux, axée sur les droits des personnes handicapées d'être élues et de voter, permettant d'amorcer des changements notables dans la vie quotidienne des personnes handicapées, notamment par une meilleure accessibilité aux infrastructures urbaines, sanitaires et éducatives et insertion dans la communauté.</p> <p>Toutefois, à la lecture de la documentation, il semble que mis à part quelques séminaires d'échanges d'expérience, le projet semble avoir été multipays plutôt que d'avoir enclenché une dynamique régionale. Ainsi, il est probable que l'impact attendu «échanges d'informations et la capitalisation des bonnes pratiques développés et diffusés aux niveaux international, sous-régional, national et local » ne soit qu'en partie atteint, ce qu'il faudra vérifier.</p>
<p>Projet « Appui au secteur de la radiodiffusion communautaire en Afrique de l'Ouest : Cadres législatifs et renforcement des capacités » (IEDDH)</p>	<p>PANOS, Rapport narratif final, 2010</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, le projet a livré les produits attendus, par exemple une évaluation des campagnes de sensibilisation pour la radio communautaire au Nigeria ; un stage régional d'échange d'expérience autour de la création, l'ancrage et la gestion des radios communautaires (Nigeria/Ghana) ; une formation à l'usage du format radiophonique Oral Testimony au Nigeria ; la mise en place d'une radio école communautaire en Côte d'Ivoire ; etc.</p> <p>En dépit d'un rapportage qui inclut des éléments tant quantitatifs que qualitatifs sur les produits ci-dessus, il y a très peu d'éléments sur les impacts, à part des généralités (« Au Nigeria, la perspective de l'ouverture des ondes aux radios communautaires permettra à des pans de la population jusqu'ici exclus des médias d'y accéder ; en outre, les radios communautaires leur donneront une opportunité de contribuer elles aussi à la communication, en faisant entendre leurs voix. Tout au long de l'action, ces communautés, ainsi que celles de Sierra Leone et de Côte d'Ivoire ont pu s'exprimer dans le cadre de programmes expérimentaux et apprécier le rôle que pourrait jouer une radio communautaire à leur service») sans indicateur ou mesure. Il y a qu'un seul exemple d'impact : « Les Radios Paix Sanwi d'Aboisso et ATM sont deux stations qui ont conduit une enquête selon la Méthode active de recherche participative (MARP) ... Grâce à la MARP, le personnel des radios s'associe à la communauté pour proposer des solutions telles que le développement des fosses septiques modernes et d'une station d'épuration des eaux usées.»</p> <p>On ne peut donc juger, sur la base des documents disponibles, de l'atteinte de l'objectif général «renforcer le pluralisme radiophonique par une démocratisation de l'information en Afrique de l'Ouest», ni des objectifs spécifiques (« consolider les cadres législatifs nationaux de la communication et de l'information et les rendre favorables au</p>

		développement des radios communautaires ; renforcer les capacités des nouveaux radiodiffuseurs communautaires à donner la voix aux marginalisés par des solutions novatrices et durables ; renforcer les capacités d'ancrage communautaire des radiodiffuseurs »).
Projet « Bonne gouvernance et participation des femmes dans sept pays d'Afrique l'Ouest » (IEDDH)	<p>UE, 2007, Rapport de Monitoring Togo – Bonne gouvernance et participation des femmes dans 7 pays de l'Afrique de l'Ouest</p> <p>UE, 2009, Rapport de Monitoring Togo – Bonne gouvernance et participation des femmes dans 7 pays de l'Afrique de l'Ouest</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, l'efficacité et l'impact du projet ont été « satisfaisants », particulièrement si l'on tient compte d'un budget sous-dimensionné. Ils notent que « sur le plan interne, l'impact vis-à-vis des femmes formées est indéniable. Sur le plan externe, l'impact vis-à-vis des populations sensibilisées est plus incertain, de même que des acteurs politiques, qui semblent se définir au cas par cas ». Les documents recommandent en particulier d'« Approfondir la réflexion sur les conséquences des priorités, les conditions de leur mise en place, le choix des cibles décisionnelles à convaincre et les argumentaires de négociation ».</p>
Projet « Femmes et Medias : partenaires pour une meilleure gouvernance en Afrique de l'Ouest » (IEDDH)	<p>PANOS, rapport narratif, 2014</p> <p>PANOS, rapport narratif, 2016</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, et malgré les difficultés soulevées par l'épidémie à virus Ebola, le projet a livré les produits attendus (100 journalistes formés à la responsabilité civile et à la veille sur la gouvernance ; 50 journalistes formés au journalisme parlementaire ; 150 débats radios organisés ; étude pluri-pays sur l'utilisation des médias sociaux par les OSC ; etc.). Des produits non prévus ont aussi été livrés, par exemple un Manuel « Organiser, animer et produire un débat radiophonique ».</p> <p>Au-delà du nombre d'ateliers organisés et de personnes formées, le partenaire de mise en œuvre a bien veillé à mesurer la différence apportée par les formations, par exemple en vérifiant le pourcentage de participants en mesure avant et après la formation de citer une loi nationale et/ou convention internationale ratifiée par leur pays visant à protéger le droit des femmes, ou en matière d'élaboration du budget local, ou encore de fonctionnement de l'assemblée nationale. Il a par ailleurs bien veillé à documenter des exemples d'impacts obtenus par les actions du projet, ainsi en matière de changement de perception et de comportement des journalistes et organisations de la société civile, et à rechercher si des actions n'ont pas eu d'impact (positif ou négatif) non anticipé.</p> <p>Ces bonnes performances et ce suivi-évaluation axé sur l'impact ont permis de rendre l'obtention des impacts plus probable, d'autant plus que le projet a trouvé des cofinancements (Pays-Bas, OIF, UNESCO, ONU Femmes...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacités accrues des journalistes à produire une information médiatique qui renforce le contrôle citoyen sur l'action publique et la redevabilité des élus ; par exemple le projet a contribué à la préparation de dossiers d'investigation qui ont fait débat, et certains ont été primés; un dossier d'investigation a par ailleurs accéléré l'accès des femmes à l'eau potable au Nord du Bénin.

	<p>- capacités renforcées des OSC (notamment de femmes) à interagir avec les médias pour faire entendre leurs voix sur les décisions qui concernent leur vie ; par exemple, 156 blogs ou outils citoyens ont été créés, dont certains primés au niveau continental (African Media Initiative); création d'un Réseau de Journalistes parlementaires en Guinée...</p> <p>- cadres juridiques propres à garantir une communication démocratique, et en particulier l'accès à l'information et l'existence de médias communautaires ; par exemple, le projet a contribué au vote d'une loi sur l'accès à l'information en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone et au Bénin, et à la création d'une Haute Autorité de la Communication en Guinée</p> <p>- bonnes pratiques de communication démocratiques facilitant la transparence ainsi que la surveillance et la participation citoyenne entre les pays prioritaires capitalisées.</p>
--	---

I 2.1.2. Evolution au cours de la période 2008-2016 des résultats atteints par la CEDEAO en matière de gouvernance politique

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Des résultats tangibles ont été observés dans les domaines de la diplomatie électorale, de l'assistance et l'observation électorales. Toutefois, par manque de temps l'évaluation n'a pas permis de se prononcer sur les résultats obtenus en matière de contribution des OSC à une meilleure gouvernance politique.

Dans le domaine de la médiation/diplomatie électorale, il y a eu des résultats: diplomatie électorale/médiation CEDEAO de qualité et relativement efficace au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée et au Nigeria ; succès partiels en Guinée-Bissau, au Mali (conflit au Nord ; conflit avec les islamistes), au Niger et au Togo.

Dans le domaine de l'assistance et l'observation électorales, et plus généralement de la promotion de la démocratie par la CEDEAO, les résultats atteints tiennent principalement à la promotion plutôt réussie du principe selon lequel aucun chef d'État ne devrait servir plus de deux mandats, mesure acceptée par tous les Etats membres sauf la Gambie et le Togo. Les Etats membres et la communauté internationale ont souligné le rôle important de la CEDEAO dans sa « tolérance zéro à l'ascension antidémocratique au pouvoir » et sa contribution à « des relations interétatiques fluides ».

En ce qui concerne le rôle de la société civile pour une meilleure gouvernance politique, si les exemples de contribution des OSC locales à une meilleure gouvernance politique sont nombreux (Guinée, 2006 ; Burkina Faso, 2014, Togo 2010, 2015), elle est restée à un stade expérimentale. Par ailleurs, il y a peu d'information sur la coopération entre OSC par-delà les frontières, en dépit de l'appui de la CEDEAO à des organisations ombrelles telles que le Forum de la Société civile d'Afrique de l'Ouest (FOSCAO), ou l'engagement du West Africa Civil Society Institute auprès des commissions électorales des pays de la région.

Global	GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 Hartmann, Christof. "ECOWAS and the Restoration of Democracy in The Gambia." Africa Spectrum 52.1 (2017): 85-99. Nathan, 2015, African Peace and Security	Le Tableau 1 présente les principales interventions APSA de l'ECOWAS et de la Force conjointe (2016), pour situer l'indicateur 2.1.2 et 2.2.2. Tableau 1. Principales interventions APSA de l'ECOWAS et de la Force conjointe, 2016								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Conflit/Pays</th> <th>Diplomatie/médiation</th> <th>Opération de paix</th> <th>Relèvement et développement post-conflit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Boko Haram, Niger, Nigeria,</td> <td>Oui, en tant que participant à la Force conjointe (B)*</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> </tbody> </table>	Conflit/Pays	Diplomatie/médiation	Opération de paix	Relèvement et développement post-conflit	Boko Haram, Niger, Nigeria,	Oui, en tant que participant à la Force conjointe (B)*	Oui	Non
Conflit/Pays	Diplomatie/médiation	Opération de paix	Relèvement et développement post-conflit							
Boko Haram, Niger, Nigeria,	Oui, en tant que participant à la Force conjointe (B)*	Oui	Non							

<p>Architecture (APSA) 2014 Assessment Study, Final Report The Economist, 25 mars 2010 et 19 octobre 2015</p> <p>UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC et al., 2015, APSA Support Programme Final Report</p> <p>Human Rights Watch, Gambia, World Report 2018</p> <p>Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, société civile et personne ressources).</p>	Cameroun, Tchad			
	Burkina Faso	Oui (A), aux côtés de l'UA (B). La médiation après le coup d'Etat a entraîné un rétablissement du gouvernement de transition.	Non	Non
	Côte d'Ivoire	Oui (A), aux côtés de l'UA (B)	Non	Non
	Guinée	Oui (A), aux côtés de l'UA (B). Accord sur le dialogue politique inter-guinéen signé suite à une mission de haut niveau envoyée par la CEDEAO.	Non	Non
	Gambie	Oui	Non	Non
	Guinée-Bissau	Oui	Non	Oui
	Mali (Azawad/Nord Mali)	Oui (B), aux côtés de l'UA (A)	Oui, aux côtés de l'UA	Non
	Mali (groupes islamistes)	Oui (B), aux côtés de l'UA (B)	Non	Non
	Niger	Oui (B)	Non	Non
	Nigeria	Oui (A), aux côtés de l'UA (B)	Non	Non
<p>Sources : GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 ; UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC et al., 2015, APSA Support Programme Final Report ; rapports Crisis Group 2017.</p> <p>*Scores tirés de GIZ, 2016, basées sur (i) la qualité des interventions et (ii) leur efficacité : A=bonne qualité/succès ; B=qualité moyenne/succès partiel ; C=qualité basse/échec. Les interventions n'ont pas toutes un score.</p> <p>En ce qui concerne le leadership de la CEDEAO pour la médiation, tous les efforts de médiation de la CEDEAO ont été classés comme étant de qualité haute ou moyenne (appréciation GIZ, 2016).</p> <p>La CEDEAO a eu des interventions à la fois de qualité et relativement efficaces au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée et au Nigeria. Ainsi,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lorsque la situation au Burkina Faso s'est détériorée (2014-2015), la CEDEAO est intervenue très rapidement. Bien que les positions de l'UA et de la CEDEAO n'aient pas été toujours alignées, l'intervention a été couronnée de succès. le président sénégalais, Macky Sall, a été nommé président d'un Groupe international de Suivi et d'Accompagnement de la Transition au Burkina Faso / GISAT-BF). Sur la base des 				

		<p>documents disponibles, la création de ce groupe peut être considéré comme une mesure préventive réussie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En Guinée, la CEDEAO a envoyé une mission de solidarité et d'information de haut niveau, tandis que l'UA a envoyé une mission d'évaluation préélectorale. Ces interventions ont, ensemble, abouti à l'Accord sur le dialogue politique inter-guinéen du 20 août 2015 impliquant toutes les parties prenantes dans le processus électoral et, par la suite, à des élections considérées comme transparentes et pacifiques. - En Gambie, on attribue à la CEDEAO le fait d'avoir «restauré la démocratie» dans le pays en utilisant la menace de la force, mais sans aucune violence physique directe » (Hartmann, 2017). Selon Hartmann, quatre facteurs expliquent ce succès: un mandat juridique clair pour menacer d'utiliser la force ; consensus sur le fait que les forces de la CEDEAO auraient pu faire face à l'armée gambienne; le président gambien ne pouvait pas compter des alliés régionaux ou extérieur; enfin, l'appui sans ambiguïté de poids lourds régionaux tels que le Nigéria et le Sénégal, ainsi que de l'Union Africaine et du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette réunion de conditions bien spécifiques est rare. - En Guinée Bissau, la médiation de la CEDEAO est clef dans la transition politique, notamment dans la signature de l'accord de Conakry en 2016. Si elle a longtemps été très bien perçue, elle n'est pas sans faiblesses : la médiation a été critiquée pour avoir omis d'insérer le nom du Premier Ministre de consensus dans l'accord de Conakry, ce que certains estiment être la source du conflit politique actuel. <p>“West Africa regional body ECOWAS played a critical role in convincing Jammeh to accept the results of the December 2016 election. After high-level ECOWAS delegations on December 13, 2016, and January 13, 2017, failed to convince Jammeh to step down, ECOWAS authorized the deployment of a military force (ECOWAS Mission in The Gambia, ECOMIG). With military intervention imminent, Guinean President Alpha Condé and Mauritanian President Mohamed Ould Abdel Aziz convinced Jammeh to leave office on January 21, 2017. The same day, hundreds of ECOMIG forces, largely made up of Senegalese troops, entered Gambia to maintain peace and security for a transitional period.” HRW World Report 2018.</p> <p>La CEDEAO a eu des succès partiels en en Guinée-Bissau, au Mali (conflit au Nord ; conflit avec les islamistes), au Niger et au Togo. Bien que ces interventions aient également été en partie efficaces (c.-à-d. les élections se sont déroulées relativement paisiblement), des incidents isolés et des questions sur la validité des résultats par des acteurs individuels n'ont pu être évités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En Guinée-Bissau, la CEDEAO a envoyé l'ancien président nigérian Obasanjo pour être médiateur dans la crise entraînée par le renvoi du Premier ministre par le
--	--	---

		<p>Président. Il a proposé une révision de la constitution pour faire face aux problèmes découlant du fait que le Premier ministre semble avoir plus de pouvoir que le président. Obasanjo a été loué pour son rôle de médiateur dans la crise et il semble que ses efforts ont permis de désamorcer les tensions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Togo, la CEDEAO a déployé une mission d'enquête pré-électorale en octobre 2014 et une mission d'observation à long terme à partir d'avril 2015. Une salle de situation électorale a également été créée et a servi de mécanisme d'alerte rapide et de réponse rapide. Enfin, une mission d'observation à court terme de 100 membres a été déployée. Les interventions n'ont été qu'en partie couronnées de succès : les élections ont été menées calmement et paisiblement, mais il y a eu beaucoup d'accusations de fraude. - Au Niger, la CEDEAO avait suspendu le pays du groupe en 2010, quatre mois avant que l'UA ne le fasse. <p>Au-delà de ces crises, la CEDEAO promeut des pratiques démocratiques dans la région, notamment en demandant à ses 15 membres d'adhérer au principe selon lequel aucun chef d'État ne devrait servir plus de deux mandats (2015). La mesure a été acceptée par tous sauf la Gambie et le Togo. Le gouvernement du Nigeria a salué, aux 40 ans de la CEDEAO et parmi ses réalisations principales, le fait que la sous-région ait « continué à démontrer, en termes pratiques, sa tolérance zéro à l'ascension antidémocratique au pouvoir et a aidé les États membres à veiller à ce que la démocratie et ses processus soient soutenus ».</p> <p>Pour Piccolino (2014), la CEDEAO a principalement contribué à des relations interétatiques fluides, voire tensions interétatiques diminuées, et constate le chemin parcouru entre la réponse aux crises au Libéria et en Sierra Leone, sur lesquelles les dirigeants ouest-Africains étaient divisés, et les réponses plus récentes en Côte d'Ivoire et au Mali, mieux coordonnées. Cependant des divisions persistent en Guinée Bissau, par exemple.</p>
Global	<p>Bittiger, Tim, 2015, Election Observation in West Africa: The ECOWAS Experience, ACE</p> <p>Maiangwa, 2015, Assessing the Responses of The Economic Community of West African States to the Recurring and Emerging Security Threats in West Africa. Journal of Asian and African Studies, 52(1), 103-120</p>	<p>En ce qui concerne l'assistance électorale et l'observation électorale CEDEAO, Bittiger (2015) note que les principaux problèmes auxquels est confrontée la CEDEAO sont des lacunes dans leur méthodologie d'observation, les conflits d'intérêts, l'inexpérience et l'absence de coordination avec d'autres acteurs électoraux. En particulier, le Secrétariat de la CEDEAO à Abuja n'a pas d'unité électorale et n'a donc pas la capacité de planifier, mobiliser et gérer des missions d'observation électorale. En outre, l'organisation ne dispose pas d'un nombre suffisant d'observateurs formés et expérimentés des États membres. Enfin, la CEDEAO n'a pas profité pleinement de l'expertise africaine reconnue dans les administrations électorales et les sociétés civiles de ses États membres.</p>

	<p>Santopinto, Federico, 2015, L'UE, la CEDEAO et l'observation électorale en Afrique de l'Ouest, GRIP</p> <p>Friedrich Ebert Stiftung, 2011, les Commissions électorales en Afrique de l'Ouest</p> <p>Straus Scott, 2012, Wars do end: Changing patterns of political violence in Su Saharan Africa. African Affairs 111(443): 179–201</p> <p>The Economist, After Gambia's dictator, democracy?, January 2015, 26 janvier 2017</p>	<p>Toutefois, les documents disponibles soulignent que</p> <ul style="list-style-type: none"> - la CEDEAO est de plus en plus impliquée dans la fourniture d'assistance et de suivi des élections, notamment à travers le Réseau des Commissions électorales de la CEDEAO (RESAO) crée en 2008 pour faciliter le partage d'expériences et harmoniser les normes électorales en Afrique de l'Ouest. - Les missions de la CEDEAO font autorité et seront « désormais difficilement contournables ». - L'implication de dirigeants Africains, tels que Thabo Mbeki et Kofi Annan dans les processus de médiation en Afrique pourrait est considérée comme crédible et très influente sur le comportement des autres dirigeants Africains (Straus, 2012).
Global	<p>West Africa Civil Society Institute, 2008, la société civile et l'observation des élections en Afrique de l'Ouest: L'expérience du FOSCAO</p> <p>West Africa Civil Society Institute, 2015, La Société Civile et Le Développement En Afrique De L'ouest</p> <p>Entretiens (société civile)</p>	<p>En ce qui concerne l'observation électorale par la société civile en Afrique de l'Ouest et la promotion de pratiques démocratiques plus généralement, les exemples de contribution des OSC locales sont nombreux (Guinée, 2006 ; Burkina Faso, 2014 ; Sénégal XX ; Togo 2010, 2015), mais il y a peu d'information disponible récente sur la coopération entre OSC par-delà les frontières, en dépit de l'appui de la CEDEAO à des organisations telles que le Forum de la Société civile d'Afrique de l'Ouest (FOSCAO), ou l'engagement du West Africa Civil Society Institute en matière de dialogue avec les commissions électorales de la région, tout au long du cycle électoral, ainsi que d'observation électorale. Les mouvements citoyens en Afrique de l'Ouest, par contre, sont en contact soit par émulation, soit par des connections personnelles directes.</p> <p>Bittinger (2015) observe que trop souvent, divers groupes d'observateurs ont des normes différentes pour qualifier des élections de crédibles et équitables. Lorsque, en conséquence, plusieurs groupes émettent des divergences sur les mêmes élections, des doutes sont soulevés à la fois sur la compétence de ces groupes et sur l'équité de l'élection.</p> <p>La CEDEAO est devenue la première CER à accorder le statut d'observateur aux organisations de la société civile organisations (OSC) lors de ses réunions. En 1996, il a été décidé d'établir le «Forum des associations reconnu par la CEDEAO» (FARE) pour engager un dialogue avec ces parties prenantes et démocratiser le processus d'intégration régionale (Iheduru, 2013a). Ces organisations ont inclut des réseaux régionaux tels que le Réseau ouest Africain pour la Consolidation de la Paix (WANEP), le Réseau du Secteur de la Sécurité en Afrique (ASSN), le Réseau de la paix des femmes du fleuve Mano (MARWOPNET). Certains ont été critiques au point d'être exclu. D'autres encore, tels que le Centre pour la démocratie et le développement au Nigéria et WANEP ont été des</p>

		partenaires réguliers.
Programme « EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability Mandate »	CEDEAO, UE, UEMOA, Etat D'avancement du 10 FED, Novembre 2017 Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, société civile et personnes ressources)	La première mission électorale de la CEDEAO à long terme en Guinée Bissau suivie d'une médiation, si elle a stabilisé la situation, elle n'a pas permis pas la résolution du conflit liée aux difficultés du choix d'un Premier Ministre de consensus. Dans le cadre du 10 ^{ème} FED, la mission d'observation électorale à long terme au Libéria et le processus de médiation de la CEDEAO ont été crédités d'un effet positif sur la promotion de l'alternance et l'acceptation de la défaite par le parti au pouvoir.
Projet « Conflict Prevention and Peace Building I and II » (FED)	ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012	Le rapport ROM de 2012 sur le projet « Conflict Prevention and Peacebuilding » jugeait les impacts potentiels comme « susceptibles d'être significatifs pour la CEDEAO Et ses États membres ». Des impacts étaient déjà apparents dans les domaines de la diplomatie électorale et de la médiation. Une conséquence du projet serait que la CEDEAO a acquis un rôle important dans la prévention des conflits, les observations électorales, l'appui à la société civile et la médiation politique dans toute la région. les missions d'observation électorale de la CEDEAO ont été jugées « réussies » au Togo, en Guinée, au Niger et aux élections présidentielles au Libéria), à tel point que « l'image de l'efficacité et l'impartialité de la CEDEAO a été renforcée ». L'évaluation finale est positive : « It can be stated that the two programs have contributed to strengthen the capacities of the involved ECOWAS departments, namely Political Affairs, Electoral Assistance, Small Arms Control, Good Governance and Migration/Free Movement as well as he Offices of the Special Representatives (Guinea, Liberia, Guinea Bissau and Côte d'Ivoire). In particular the ECOWAS mediation efforts in Guinea can be regarded as major achievement as well as the election observation mission in Togo.» L'évaluation fait cependant aussi état de limitations : « However, apart from the Offices of the Special Representative (OSRES) and the shuttle diplomacy, the program approach is very broad and not tailored to the specific needs of particular conflict scenarios in the sub-region. There could have been a more specific and systematic approach in responding to those well-known conflict regions such as the Mano River Region on the basis of a sound conflict analysis and a long term strategic plan developed in consultation with the Early Warning Unit and the respective member states. This could comprise a more concentrated and longer term effort of the different ECOWAS departments in those areas of prior importance (e.g. election observation, small arms control and dialogue initiatives on several levels.) » Dans l'évaluation finale, le programme de lutte contre les armes légères ECOSAP malgré les difficultés de capacité, gestion et appropriation rencontrés, a été estimé satisfaisant de par sa pérennité ainsi que le programme de renforcement des institutions électorales: « there are specific project results, which are durable such as the established National Commissions on Small Arms Control and the knowledge of international standards on electoral procedures at the National Election Commissions. »

I 2.1.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats atteints par la CEDEAO en matière de gouvernance politique.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

La coopération régionale de l'UE aurait été un facteur facilitateur (plutôt que prépondérant) dans les résultats positifs obtenus en matière de diplomatie électorale. Dans le domaine de la médiation/l'observation électorale, la coopération régionale de l'UE a facilité l'obtention de ces résultats, sans être un facteur prépondérant, l'implication du leadership politique des pays membres de la CEDEAO étant, naturellement, un facteur plus important. Lors de la phase terrain, les entretiens ont mis l'accent sur la contribution du dialogue politique, notamment au travers de sanctions, comme ce fut le cas au Mali et dont la menace est aujourd'hui brandie avec moins de succès en Guinée Bissau. Du point de vue de la CEDEAO, l'UE «représente un partenaire fiable et constant dans le processus d'intégration régionale » (International IDEA, 2012).

Une difficulté quant à la contribution de l'UE réside dans les programmes avec plusieurs donateurs et agents d'exécution où il est difficile d'isoler le résultat spécifique de l'UE, comme par exemple dans le programme des armes légères (ECOSAP); même s'il est fort probable que les contributions importantes de l'UE aient contribué aux résultats obtenus.

En ce qui concerne le rôle de la société civile pour une meilleure gouvernance politique, la phase de terrain n'a pas permis de recueillir d'informations sur la contribution spécifique de l'UE à ces résultats.

Global	ECPDM, 2016, The Political Economy of Regional Integration in Africa: The Economic Community of West African States (ECOWAS) Piccolino, 2014	<p>La coopération régionale de l'UE a facilité le leadership de la CEDEAO en matière de gouvernance politique, mais n'a pas été le facteur prépondérant.</p> <p>L'APF comme l'IfS/IcSP a financé les efforts de médiation de la CEDEAO dans un certain nombre de pays, comme la Côte d'Ivoire (IfS), la Guinée et le Niger (APF) (Piccolino, 2014). L'appui de l'UE apparaît comme un facteur certes facilitateur, mais ni nécessaire ni suffisant, à la réussite des préventions et gestion des conflit électoraux, et à la promotion de normes démocratiques. L'implication du leadership politique des pays membres de la CEDEAO semble être un facteur bien plus important.</p>
Programme « Conflict Prevention and Peace Building I and II »	ROM1324008 synopsis Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa).pdf ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012	<p>Le rapport ROM de 2012 ainsi que l'évaluation finale sur le projet « Conflict Prevention and Peacebuilding » jugeait difficile d'attribuer à l'appui UE les résultats positifs de la CEDEAO en matière de leadership politique, étant donnée « une multiplicité de donateurs et de projets dans ces domaines ». Mais compte tenu du fait que le CP & PB II est une continuation de deux anciens Programmes: Prévention des conflits » (8 ACP ROC 08), Prévention des conflits et consolidation de la paix I (9 ACP ROC 11), et son extension à juin 2013, le rapport concluait à « une probable contribution », en particulier des activités relatives aux élections et à la médiation et au soutien aux réseaux de la société civile.</p> <p>Les évaluations et rapports ROM spécifiques au Liberia et à la Guinée (ANNEES ?) notent que l'impact est probable (Guinée) mais difficile à attribuer à l'UE, et suggèrent des ajustements pour améliorer l'impact a Liberia (meilleure stratégie d'engagement avec la société civile et définition d'une stratégie de sortie).</p> <p>Pour le programme de lutte contre les armes légères, il est difficile d'estimer la</p>

		contribution exacte de l'UE, car il est difficile de la séparer du PNUD, l'autre bailleur et surtout l'agence d'exécution d'ECOPAS
Programme « EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability Mandate »	CEDEAO, UE, UEMOA, Etat D'avancement du 10 FED, Novembre 2017 Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, société civile, personnes ressources)	Vu l'ampleur du programme, la coordination avec les actions des autres bailleurs renforçant les capacités de la CEDEAO est un problème clé afin d'éviter les doublons, et la cohérence interne à la CEDEAO afin d'éviter des programmes déconnectés ou divergents. Afin d'éviter les doublons, une des principales avancées de la délégation régionale de l'Union Européenne a consisté à consulter régulièrement les autres donateurs. Cependant en terme de cohérence interne à la CEDEAO, il sera important de veiller à ce que les travaux de renforcement des capacités institutionnelles effectués par TRANSTEC liés aux M&E, soient en synergie avec les activités planifiées dans le 11FED et ce qui a déjà été fait sous financement USAID et avec les réformes institutionnelles en cours. Si dans le cadre du 10ième FED, la contribution de l'UE a été clef pour les missions d'observations à long terme au Libéria , mais celle-ci a épuisé la majorité de la somme allouée pour les missions observations prévues sur 3 ans.
Global	International IDEA, Development Cooperation and Electoral Integrity in West Africa : Issues and Prospects, 2012	La coopération régionale de l'UE a été un facteur important dans l'assistance et l'observation électorales de la CEDEAO. Le soutien de l'UE a contribué de manière importante au déploiement de missions d'enquête et d'observateurs électoraux pour améliorer l'intégrité des élections dans les Etats membres, la production de matériel didactique pour les observateurs (par exemple, le Manuel de la CEDEAO sur l'observation des élections) et l'acquisition d'équipements pour l'élection Unité d'observation. L'UE est également l'un des organismes appuyant les pays membres de la CEDEAO par le biais des programmes mondiaux du PNUD-CE pour le soutien des cycles électoraux, dont des pays comme le Bénin et le Niger ont bénéficié de l'éducation électorale et de l'électeur biométrique respectivement. L'UE a également participé à un programme «Partenariat sur l'assistance électorale» avec le PNUD, qui a transféré « avec succès » les connaissances sur l'assistance électorale dont les États d'Afrique de l'Ouest ont bénéficié. Tout cela s'ajoute à une multiplicité de soutien et d'assistance basés sur des requêtes à court terme, principalement des missions d'observation. Ainsi, du point de vue de la CEDEAO, l'UE «représente un partenaire fiable, fiable et constant dans le processus d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest».

I 2.1.4. Evolution au cours de la période 2008-2016 de la gouvernance politique dans les pays d'Afrique de l'Ouest

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

L'Afrique de l'Ouest montre une meilleure progression que l'ensemble du continent en matière d'Etat de droit, participation et droits humains. La

<p>participation politique progresse et les élections sont de plus en plus crédibles selon la communauté internationale (p. ex. Côte d'Ivoire, Guinée, Nigeria). La société civile joue un rôle actif dans la vie publique (Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire) en dépit de restrictions croissantes à leurs activités. Une des évolutions importantes de cette période est liée à l'émergence en Afrique de l'Ouest de mouvements citoyens, certains bien établis tels que Y'en a Marre (Sénégal) ou le Balai Citoyen (Burkina Faso) et d'autres naissants tels An té A Bana (Mali) ou le Mouvement des Citoyens Conscients et non—conformés (Guinée Bissau). Il y a des avancées en matière de participation des femmes à la vie politique (Mauritanie). Les progressions les plus remarquables en Afrique de l'Ouest depuis 2008 sont en matière de ratifications de conventions sur les droits de l'homme (Burkina Faso), d'indépendance et de rapportage des commissions électorales (Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire) et de processus judiciaires (Burkina Faso, Côte d'Ivoire). Toutefois, il y a aussi des restrictions importantes aux libertés publiques (Gambie, Mali) ; si les conventions des droits de l'homme sont de plus en plus ratifiées, les violations des droits de l'homme, elles, augmentent (Mauritanie, Burkina Faso).</p>		
Global	Indicateurs synthétiques Ibrahim Index sur l'Etat de droit, la redevabilité, la participation, les droits humains, et la gestion des affaires publiques, et leurs sous-indicateurs [Economist Intelligence Unit, Freedom House, Bertelsman Transformation Index, Banque mondiale, Global Integrity, ...	<p>L'Afrique de l'Ouest a une meilleure progression que l'ensemble du continent en matière de sécurité et Etat de droit, et en matière de participation et droits humains. Selon le Ibrahim Index, entre 2006 et 2016, le score de la région en terme de gouvernance globale est passé de 50,5 à 53,8 ; avec des progrès plus modestes dans la sécurité et l'état de droit (57,4 à 58,2). La participation politique progresse et les élections sont de plus en plus crédibles (Côte d'Ivoire, Guinée, Nigeria). La société civile participe de plus en plus (Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée Bissau) en dépit de restrictions croissantes à leurs activités, et il y a des avancées en participation des femmes à la vie politique (Mauritanie).</p> <p>Toutefois, il y a aussi des restrictions importantes à la liberté d'expression et aux libertés publiques généralement (Gambie, Mali, Guinée Bissau). Si les conventions des droits de l'homme sont de plus en plus ratifiées, les violations des droits de l'homme, elles, augmentent (Mauritanie, Burkina Faso).</p> <p>Les progressions les plus remarquables depuis 2008 sont en matière de conventions sur les droits de l'homme (Burkina Faso), indépendance et rapportage des commissions électorales (Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire), et processus judiciaires (Burkina Faso, Tchad, Côte d'Ivoire); les détériorations les plus remarquables en matière de participation des gouvernements à des conflits armés (Tchad, Nigeria, Cameroun, Mali, Niger...); sûreté des personnes (Tchad, Gambie); violations des droits humains (Mauritanie, Burkina Faso), et criminalité (Gambie, Tchad, Mali).</p>

Programme « Conflict Prevention and Peace Building I and II »	Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012	Le rapport final évalue l'impact du programme comme suit: "In a broad sense the two programs contributed to stability and peace in the sub-region of West Africa: Through the strengthening of preventive diplomacy (OSRES) and mediation, the increased attention to international standards of election observation and the establishment of national commissions on small arms control and particularly the mediation efforts in Guinea and the election observation in Togo". De plus, il estime que ces deux programmes ont une meilleure pérennité: « there are specific project results, which are durable such as the established National Commissions on Small Arms Control and the knowledge of international standards on electoral procedures at the National Election Commissions. »
---	--	--

I 2.1.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de gouvernance politique dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

La contribution de l'UE à une gouvernance politique améliorée paraît positive en matière de médiation et en matière de électorale, tant dans la médiation que dans l'observation. En revanche, la phase terrain n'a pas permis par manque de temps d'apporter d'avantage de preuves que l'UE ait pu freiner les restrictions de libertés publiques ou les violations des droits humains.

CJ 2.2. Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à la prévention et l'atténuation des conflits violents.

I 2.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de prévention et atténuation des conflits violents (NB : la médiation de conflits électoraux est couverte par I 2.1.1)

Synthèse de l'analyse de l'indicateur : En matière de prévention et gestion des conflits, certains produits des projets examinés ont été très satisfaisants :

En matière d'alerte précoce, l'UE a appuyé le système régional de la CEDEAO (ECOWARN), par exemple en appuyant le développement du concept et de la politique d'alerte précoce CEDEAO, la formation de staff CEDEAO, la revue des indicateurs utilisés et le dialogue systématique avec les OSC. ECOWARN observe un large éventail de conflits tout en étant connecté au système d'alerte précoce continental (UA) et est parmi les plus avancés du continent, avec la production de rapports-pays couvrant la fragilité sociale, les dynamiques démographiques et migratoires, les conflits identitaires, les tensions liées aux ressources naturelles, l'instabilité politique, les scénarios possibles et les stratégies de gestion des conflits possibles.

En matière d'opérations de maintien de la paix régionale, les principaux produits des projets appuyés par la coopération régionale UE ont été nombreux en matière d'opération de paix proprement dites i) la contribution au déploiement rapide de l'AFISMA (African-led International Support Mission to Mali), de ECOMIB (la mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau), ECOMIG (la mission de la CEDEAO en Gambie), la MNJTF (la mission de la Commission du Bassin du Lac Tchad luttant contre Boko Haram) et la Force Conjointe du G5 Sahel; ii) la transition entre l'AFISMA et la MINUSMA (Mission des Nations unies pour le Mali) ; iii) des enseignements tirés de l'expérience AFISMA, particulièrement la cellule de finance et de gestion des opérations de paix et iv) le déploiement conjoint UA-CEDEAO d'observateurs des droits de l'homme au Mali (2013).

En matière de gouvernance du secteur de sécurité, les principaux produits des projets appuyés par la coopération régionale UE ont été un appui à la réforme du secteur de la sécurité (RSS) en Guinée-Bissau (réduction des effectifs militaires, démobilisation et réinsertion des ex-combattants, recensement des différentes forces, déploiement d'assistants techniques civils et militaires) Cependant, en 2017, la coopération de l'UE avec la Police Judiciaire et la Garde Nationale a été suspendue suite à des réticences quand à l'implication de certains responsables dans le trafic de drogue. L'UE appuie la mise en œuvre de l'Accord d'Alger au Mali, y compris la RSS, incluant par exemple une mission d'évaluation conjointe des besoins (UA-UE-CEDEAO-ONU-Réseau Africain du Secteur de la Sécurité-OIF). L'UE appui également un projet régional sur les armes légères, couvrant sept pays CEDEAO (Guinée, Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Mali et Niger et Nigeria).

Finalement, entre le début et la fin de la période d'évaluation (2008-2016), les zones de conflits se sont déplacées vers les zones frontalières entre plusieurs CER. Ce qui a poussé l'UE à soutenir davantage de programme de coopération régionale sans la CEDEAO: principalement avec la MNJTF (Lac Tchad), le Secrétariat Permanent du G5 Sahel et sa Force Conjointe.

En ce qui concerne la capacité des OSC et communautés à gérer les conflits, le projet examiné s'est centré sur les questions pastorales et les produits ont consisté principalement en un renforcement des capacités des organisations pastorales en vue d'une plus forte intégration des éleveurs dans les processus d'élaboration des politiques nationales et sous-régionales de l'élevage et des stratégies de développement durable des espaces pastoraux (voir réponse à la QE 5).

<p>Projet « APSA Support Programme I » (APF)</p>	<p>Abourabi, Y., & De Sanctis, J. D., 2016, L'émergence de Puissances Africaines de Sécurité: Etude comparative Nathan, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) 2014 Assessment Study, Final Report UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC et al., 2015, APSA Support Programme Final Report APF AU PSD narrative report CTR3022122.pdf Programme de soutien APSA I Description de l'APSA I Programme de soutien APSA I final Rapport pour 20112015 Rapport narratif du PSD de l'UA Programme de soutien APSA de budget I Rapport financier.pdf Budget 20112012 APSA I Rapport narratif Support APSA Programme I Plan de travail 2011 APSA I Programme de soutien APSA II APSA II Rapport financier.pdf APSA II Rapport narratif.pdf Programme de soutien CA APSA II Autre AU 2015-en-apsa-roadmap-final.pdf Rapport APSA 2010 rapport-de-theapsa-Évaluation-étude-juillet-oct-2010-eng.pdf</p>	<p>Le programme de soutien APSA financé par l'APF comprend un soutien au développement de la capacité à la CEDAO.</p> <p>L'évaluation 2013 de l'APF souligne que "l'UA a été principalement responsable de la livraison du support APSA et des programmes Centres de Formation, y compris le suivi et le contrôle, au moment où sa propre capacité était relativement faible ". Cependant, les documents disponibles en disent très peu sur les résultats de cet appui, tant au niveau des produits attendus (plans, capacités, engagement avec la société civile) qu'au niveau de l'impact. Les trois procès-verbaux en possession de l'équipe sont datés de 2013 et 2014 et se limitent à affirmer que le soutien de l'APSA Support Programme "a amélioré la collaboration entre les AUC et les CER / RM". En fait, en mai 2014, l'APSA Support Programme n'avait toujours pas de cadre de résultats. Le rapport sur l'APSA Support Programme II (juillet 2016) se concentre sur les décaissements, les problèmes de flux de trésorerie, le poste de personnel financé, les réunions tenues, les formations offertes, les ateliers, les retraites, les rapports publiés et les documents diffusés, et ne mentionne que peu de résultats dans le domaine des politiques, des lignes directrices et des procédures d'opérations de soutien de la paix de l'UA : par exemple, l'Aide-Mémoire sur la protection des civils et la feuille de route révisée III sur la Force de réserve Africaine ; la Politique et lignes directrices du projet d'impact rapide de l'Union Africaine et le rapport d'évaluation ASF. Ceux-ci sont des produits UA mais ont vocation à être adaptés et adoptés par chaque commission économique régionale.</p> <p>Le rapport 2015 sur l'APSA Support Programme inclut des résultats du type :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Meilleure compréhension partagée des cadres normatifs entre l'UA et les CER / MR. 2. Renforcement des relations entre le Conseil Paix et Sécurité de l'UA et les CER / MR en tant que résultat direct de la réunion d'experts d'Abuja et d'autres efforts. 3. Meilleure coopération entre les Nations Unies, l'UA, les CER, les MM résultant de consultations entre les différentes organisations. 4. Direction de l'équipe et du processus de planification et de transition de l'UA / CEDEAO AFISMA, qui ont grandement contribué au transfert des pouvoirs à la MINUSMA. 5. Enseignements tirés de l'expérience AFISMA, devenue selon UA, et al., 2015 « un
--	---	---

	<p>Rapport final APSA 27 avril 2015.pdf</p>	<p>modèle » pour le déploiement conjoint UA / CER des opérations de paix et de soutien (reproduit en République Centre Africaine et au Burundi). Une lecture divergente est proposée par Abourabi et Sanctis (2016) : « L'intervention tchadienne au Mali, aux côtés de la France, a paradoxalement souligné l'inefficacité de l'action multilatérale de la CEDEAO à travers l'AFISMA au profit d'une action bilatérale beaucoup plus classique. La présence militaire tchadienne a sauvé in extremis le principe d'une co-gestion Africaine de la sécurité, mais en dehors du cadre institutionnel prévu ».</p> <p>8. Développé une relation de travail étroite avec le leadership de l'UA (bureaux du président, vice-président et certains commissaires) ainsi qu'avec le Département des affaires politiques de l'UA, qui joue également un rôle central dans la prévention des conflits</p> <p>15. Création d'une cellule financière au sein du Département des affaires politiques et de la paix et de la sécurité.</p> <p>16. Déploiement conjoint UA / CEDEAO de 24 observateurs Africains des droits de l'homme (13 de la CEDEAO et 11 de l'UA) au Mali depuis avril 2013 jusqu'à la date, selon les directives du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.</p> <p>17. Contribution (par le biais du soutien de l'UE aux planificateurs militaires du FSE) au déploiement rapide et réussi de l'AFISMA au Mali et à l'ECOMIB en Guinée-Bissau.</p>
<p>Projet « Participation des éleveurs à la mise en oeuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté au Sahel » (CSO LA)</p>	<p>ROM1646519 Participation des éleveurs très positif sur résultats et impacts.pdf</p> <p>ROM1646534 Participation des éleveurs (composante Senegal) très positif sur impact.pdf</p> <p>ROM1646539 Participation des éleveurs (composante Niger) some results on track for impact.pdf</p> <p>ROM1646548 Participation des éleveurs (composante Faso) good results good pot impact.pdf</p> <p>ROM2477146 eleveurs composante Niger gd pot impact but early days.pdf</p> <p>ROM2477678 eleveurs composante Senegal v good results and impact.pdf</p> <p>ROM2477697 eleveurs composante Burkina some results and impact.pdf</p> <p>RS eleveurs Burkina.pdf</p> <p>RS2 eleveurs AfO.pdf</p>	<p>Les rapports sur le projet concluent à des résultats très positifs sur les produits (organisations pastorales engagées activement dans des processus locaux et nationaux de définition et mise en oeuvre de stratégie de développement durable des espaces pastoraux de leur territoire et de leurs ressources naturelles; les organisations pastorales membres du réseau pastoral "Billital Marobé" capables de favoriser l'intégration des éleveurs dans le processus d'élaboration des politiques nationales et sous-régionales de développement de l'élevage. , et des impacts positifs (ou en voie de l'être), particulièrement au Sénégal, et dans une certaine mesure au Burkina Faso et Niger (participation active des organisations pastorales à la réduction de la pauvreté et au développement de l'Afrique de l'Ouest).</p>
<p>Projet « Support to the</p>	<p>ECOWAS, 2013, AFISMA Final Report</p>	<p>Originellement financée pour toute l'année 2013, AFISMA fut raccourcie à 6 mois</p>

African-led International Support Mission in Mali»	<p>ECOWAS, AFISMA interim report SIPRI, 2015, The New Geopolitics of Peace Operations: A Dialogue with Sahel-Saharan Africa. ECPDM, Cardno, Particip, Main Report & Mali Field Notes. Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017 Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, société civile, personnes ressource).</p>	<p>lorsque les troupes furent placée sous commandement onusiens. Ce fut le fruit d'un changement rapide de la situation sur le terrain qui donna lieu à l'opération Serval de la France, d'un manque de capacités opérationnelles et logistiques de la CEDEAO ainsi que de difficulté de gestion et de financement (lenteur pour recevoir les financements et ensuite difficultés de recouvrement). La mission a déployé 6 200 soldats et établi sa crédibilité – notamment par les bataillons nigériens. defence and security forces, support the Malian authorities in protecting the population, transition to stabilisation activities following the recovery of territory in the North, and assist with humanitarian access in Northern Mali (UNSCR 2085 (2012) ». Le paiement des troupes de manière régulière et à temps a permis d'éviter des dysfonctionnements récurrents dans les déploiements de missions de maintien de la paix Africaines. C'est le résultat du développement d'une nouvelle cellule finance et gestion au sein du département PAPS de la CEDEAO.</p>
Projet « Soutien de l'UE à la mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB)» (FAP)	<p>ECOWAS, 2016, ECOMIB I final narrative report for 2015-2016 ECOWAS, 2016, ECOMIB II interim report for July-November 2016 ECPDM, Cardno, Particip, ECOMIB Field Notes. Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017 Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, société civile, personnes ressources)</p>	<p>Sur la base des rapports de la CEDEAO, des résultats ont été démontrés en matière d'appui au gouvernement pour se redéployer et répondre aux défis sécuritaires ; appui aux services de sécurité ; aide humanitaire : appui à la mise en œuvre du Programme de Réforme du Secteur de la Défense et de la Sécurité ; appui aux réformes du gouvernement post-élections. Cependant, leur niveau d'atteinte est inconnu car les objectifs n'étaient pas chiffrés ou spécifiés. L'évaluation de 2017, relève les activités suivantes : « Activities supported through the APF grant notably included: (i) military and police patrols to address security challenges all over the countries, (ii) securing the presidency and the prime minister's offices and houses, (iii) providing military escort to VIPs, (iv) securing the Electoral National Commission's office, (v), providing health care assistance to the population via a level II hospital, (vi) initiating the demobilisation, reconversion and socio-economic integration of security forces, (vii) training of national police, and (viii) development of a training plan for military and police. » De nombreuses sources indiquent que ECOMIB aurait « considérablement » contribué au succès de la mission de médiation menée par la CEDEAO (cf. I 2.1.1).</p>
Projet « Sustaining and strengthening African Union's Liaison Offices (AULO) in post-conflict countries»	<p>AU LO MTR.pdf AULOS narrative report CTR3022121.pdf 376716 AULO Final Report.pdf</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, le projet a contribué de manière importante à la consolidation de la paix et est apprécié par les gouvernements nationaux et la communauté internationale. Les bureaux de liaison de l'Union Africaine ont joué un rôle constructif dans les crises au Mali, en RCA, au Soudan, au Sud-Soudan, aux Comores, en Guinée-Bissau et à Madagascar : - Le bureau de liaison MISAHÉL a présidé aux principaux mécanismes mis en place pour soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali: le Groupe de contact et</p>

		<p>le Comité de Suivi pour l'accord de paix d'Alger. Son évaluation de 2015 était positive.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Soudan du Sud, le bureau de liaison a été très actif dans le soutien de l'Accord sur la résolution du conflit au Soudan du Sud. Il a également fourni un soutien critique au représentant spécial de l'UA pour le Soudan du Sud, le président Konaré, qui a activement oeuvré pour résoudre la crise. - Le bureau de liaison en RCA a participé de manière centrale au processus de paix et co-préside le Groupe international de suivi. Les messages de l'UA pour soutenir le président nouvellement élu et valider le processus électoral ont été considérés comme des signaux forts. - A Madagascar, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et en RDC, les bureaux de liaison ont contribué et, dans certains cas, pris l'initiative d'éléments clés des processus de paix. <p>La valeur ajoutée de bureaux de liaison vient principalement du fait qu'ils fournissent à l'UA un lien vers les gouvernements nationaux et les populations touchées par les crises et l'instabilité, envoient un important message de solidarité de la part de l'UA, et montrent que l'UA est active et désireuse de soutenir les efforts de paix. L'évaluation à mi-parcours (2016) a conclu que les LO sont un mécanisme important dans la boîte à outils de l'UA et que le modèle peut être affiné et renforcé. La contribution des AULO est double : premièrement, la présence et l'implication de l'UA peuvent concentrer l'attention et légitimer les processus de paix et, deuxièmement, les AULO contribuent par des interventions et des activités spécifiques, y compris la diplomatie préventive, en participant aux mécanismes pertinents et en soutenant la mise en œuvre des accords.</p> <p>L'évaluation a aussi identifié un certain nombre de faiblesses. Un problème majeur est qu'un certain nombre de LO est insuffisamment employés et ne disposent pas des capacités critiques nécessaires pour intervenir efficacement dans ces situations de conflit complexes. Cela réduit considérablement l'efficacité de l'initiative, crée des inefficacités et, en général, risque de miner le rôle de l'UA et de nuire à sa réputation et à sa crédibilité chez les acteurs nationaux et internationaux.</p>
Projet « Support to the African Training Centres in Peace and Security » (FAP)	Entretiens (administrations nationales, personnes ressources)	<p>Il s'agissait d'un programme de renforcement des capacités de la Force Africaine en attente au travers de 11 centres de formation dans des domaines et aux capacités très différentes. La réalisation du projet a connu plusieurs difficultés aux manques de capacités de certains centres, voire leur fermeture, qui a été renforcée par la conception du projet qui prévoyait un décaissement par étape nécessitant que l'ensemble des bénéficiaires complètent la première phase pour bénéficier du prochain décaissement. Au vu des capacités très divergentes des centres, les plus avancés (par exemple, l'EMP de Bamako) se sont retrouvés bloqués et si une solution partielle à finalement été trouvée, cela a accru le travail de gestion.</p>

<p>Projet « Amani Africa» (Botswana, Ethiopia, Lesotho, Mali, Mozambique, Senegal, Afrique du Sud, Zimbabwe) (FAP)</p>	<p>UA, 2017, Amani Africa II Support Programme, final narrative report</p>	<p>Les conclusions du rapport ROM de 2016 et du rapport narratif de l'UA (2017) sont fort divergentes, et évaluent l'atteinte d'objectifs différents.</p> <p>Selon le rapport narratif de l'UA (2017), l'objectif général du projet était "de valider la capacité de l'UA à mandater et à utiliser la capacité de déploiement rapide de l'African Standby Force (ASF) et ensuite exécuter une opération de soutien de la paix multidimensionnelle". Les objectifs spécifiques étaient les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la capacité de l'UA à mandater, déployer, gérer, maintenir une capacité de déploiement rapide : cela a été réalisé en dépit de quelques difficultés. - Engager le Conseil de paix et de sécurité de l'UA à mandater une capacité de déploiement rapide <p>et ainsi évaluer la cohérence de la prise de décision entre l'UA et les commissions économiques régionales / mécanismes régionaux : de graves incohérences de procédure et de droit dans le processus de mandat de l'ASF ont été identifiées et le Conseil de Paix et Sécurité ne s'est pas réellement engagé dans l'exercice.</p> <ul style="list-style-type: none"> - tester la capacité de déploiement rapide : la capacité de réponse immédiate aux crises a été validée, mais l'exercice n'a pas testé le support logistique respectif des commissions économiques régionales/mécanismes régionaux - Gérer la transition de la capacité de déploiement rapide à une mission de paix multidimensionnelle complet : réalisé. - Mission d'exercice pour une PSO multidimensionnelle complète : réalisée (phases QG et terrain). Une amélioration progressive a été remarquée au cours de l'exercice. - Améliorer les capacités de la police et des civils de l'ASF dans la planification et la direction des opérations de paix mandatés par l'UA : réalisé bien que le nombre de policiers et de civils étaient inférieures aux exigences de l'exercice. - Valider les politiques et les procédures de l'ASF : partiellement atteint parce qu'il y avait une capacité limitée à valider complètement toutes les procédures. - Renforcer les capacités multidimensionnelles des composantes militaires, policières et civiles de l'ASF à tous les niveaux : composantes police et civiles presque absentes avant 2010 ; capacités de toutes les composantes renforcées au cours de l'exercice. Coopération entre composantes excellentes. - Évaluer la viabilité de la mission et le soutien de l'ASF : réalisé, en dépit d'une communication entre les QG de la mission problématiques en raison du retard dans l'opérationnalisation de la force Africaine en attente. <p>Selon le rapport ROM de 2016, « aucun des résultats prévus n'a été atteint de manière satisfaisante » :</p>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> - Accroître le rôle de coordination et de direction de l'Union Africaine en formation : cette composante n'a pas été mis en œuvre, et les rapports écrits sur l'exercice ne mettent pas en évidence les raisons ou leçons de cet échec. - Améliorer la capacité des CER / MR à mener leurs propres activités de formation : cette composante était plus à même de tester les capacités qu'à les améliorer. - Améliorer la capacité des centres de formation désignés par les CER / MR à dispenser des cours de formation pertinents : pas de données. <p>Au-delà de ces résultats, le rapport ROM note que AMANI II était un exercice tactique de la SADC, dominé par l'Afrique du Sud, avec un rôle réduit pour l'UA. Les RECS ont été impliqués comme fournisseurs de contingents et fournisseurs de transport aérien. L'exercice physique a testé toutes les composantes politiques, stratégiques, opérationnelles et tactiques et a également inclus un exercice de tir en direct. Il n'y avait pas de mauvais résultats mais ils ne peuvent pas être extrapolés à des scénarios de déploiement réalistes. Ce qui aurait dû être testé: procédures décisionnelles, légitimité, autorité, responsabilisation.</p> <p>AMANI II a eu un mauvais départ et a connus beaucoup de retards, et souffert d'une relation PSC-UE ambiguë et à clarifier notamment côté PSC.</p>
--	--	---

I 2.2.2. Evolution au cours de la période 2008-2016 des résultats obtenus par la CEDEAO en matière de prévention et gestion des conflits.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Des résultats ont été observés dans les domaines de l'alerte précoce, d'opérations régionales de maintien de la paix, et de la gouvernance du secteur de sécurité :

En matière d'alerte précoce, il y a eu des résultats : les produits ECOWARN sont utilisés par les décideurs ; par exemple, lors de la crise de 2014-2015 au Burkina Faso, et le dispositif ECOWARN a permis une réaction rapide de la CEDEAO. Cependant, certains ont constatés que le partage avec les Etats membres n'était pas toujours optimal, ce qui a conduit certaines autres organisations sous-régionales à vouloir développer un système similaire dans leur zone. Les composantes militaires et policières de la Force de réserve de la CEDEAO ont été rendues opérationnelles. Dans le cadre des nouvelles opérations de paix situées aux frontières de la CEDEAO à cheval sur plusieurs CER, cette tendance lourde de recourir à des opérateurs européens se confirme, ce qui rend la nécessité d'un suivi régulier d'autant plus importante et pose la question de la pérennité de ces investissements.

En matière d'opérations de maintien de la paix régionale, il y a eu des résultats satisfaisants : les composantes militaires et policières de la Force de réserve de la CEDEAO ont été rendues opérationnelles, et cette Force a appuyé à la mission ECOMIB. Toutefois, lors du conflit au Mali commencé en 2012, elle n'a pu être déployée en temps opportun, aux côtés de la médiation CEDEAO de Blaise Compaoré, pour prévenir une nouvelle escalade de la violence. Concernant l'ECOMIB, sur la base des rapports de la CEDEAO, des résultats positifs ont été démontrés : ils concernent l'absence de coup d'état, l'appui à la mise en œuvre du Programme de réforme du secteur de la défense et de la Sécurité, la protection des civils et les réformes du gouvernement post-élections. De nombreuses sources indiquent que ECOMIB aurait « considérablement » contribué au succès de la mission de médiation menée par la CEDEAO en stabilisant la situation sécuritaire, mais récemment son rôle ainsi que celui de la médiation et critiquée pour ne plus être assez décisif dans la recherche d'une solution et maintiendrait plutôt le statut quo. Quant à l'appui de l'UE à l'AFISMA, il a démarré rapidement, dès février 2013, préparant le terrain pour la MINUSMA. La mission a déployé 6 200 soldats, mais elle a surtout développé une capacité de gestion opérationnelle et financière des opérations au travers de la cellule de finance et de gestion des opérations de paix. Créée dans l'urgence sur l'insistance de la CEDEAO, cette cellule, qui a aussi bénéficié du soutien des Etats membres de l'UE, sert aujourd'hui ECOMIB et ECOMIG. En effet, le constat des difficultés de gestion des programmes rencontrés au niveau des OR a conduit l'UE à avoir recours à des agences d'exécution, avec des conséquences en termes d'appropriation des acquis au niveau des OR. Dans le cadre

des nouvelles opérations de paix situées aux frontières de la CEDEAO et donc hors CER, cette tendance lourde de recourir à des agences d'exécution se confirme. C'est Expertise France qui a été contractée pour la gestion des fonds des deux dernières opérations militaires en date : la MNJTF et la FCC du G5 Sahel. Concernant la Force conjointe déployée par la Commission du Bassin du lac Tchad, elle a commencé à la mi-2015, a connu nombre de succès militaires contre Boko Haram, mais elle est critiquée pour son orientation de facto plus militaire que développementale où les droits de l'homme, le DDR et le développement fonctionnent en silos. Son mandat est loin d'être rempli, en partie en raison de financements limités, des décaissements tardifs et de l'impact dramatique du conflit (plus de 9 500 victimes civiles ; plus de 1 000 personnes kidnappées ; 2 millions de déplacés⁴ ; impact négatif sur l'économie⁵) menant inévitablement à des critiques des opérations de la Force et de l'armée nigériane. Des remarques similaires existent sur le comportement des forces maliennes et burkinabés dans le fuseau centre de la FCC du G5 Sahel.

En matière de gouvernance du secteur de sécurité, il y a eu des résultats satisfaisants : la CEDEAO en Guinée-Bissau a su « s'imposer depuis 2012 comme un acteur majeur, en particulier face à l'armée. Les autres acteurs internationaux s'accommodent maintenant de son rôle de chef de file sur ce dossier ».

Global	GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 Entretiens (organisations régionales, personnes ressources)	En ce qui concerne l'alerte précoce , le rapport produit par la GIZ « APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 » souligne que le système régional d'alerte précoce de la CEDEAO (ECOWARN) observe un large éventail de conflits, est connecté au système d'alerte précoce continental (UA) et est parmi les plus avancés du continent. Le rapport note que « les produits ECOWARN sont...utilisés par les décideurs. Cela a été particulièrement évident dans le cas du Burkina Faso, où des rapports opportuns sur les dangers potentiels et les recommandations politiques étaient disponibles avant le début de la crise. Cela a permis la réaction rapide de la CEDEAO suite au déclenchement de la crise. En outre, ECOWARN a composé des rapports sur Boko Haram, qui ont été utilisés lors des discussions au Conseil Paix et Sécurité de l'UA sur la Force multinationale conjointe. Néanmoins, le partage des informations de ECOWARN avec les Etats Membres, l'UEMOA, et tous les membres du personnel CEDEAO au Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité n'ont pas accès aux produits. De plus, les rapports d'alerte précoce ne sont pas suffisamment utilisés par l'Unité des questions politiques pour briefer la direction.
Global	AUC, CEN-SAD, COMESA, EAC, EASFCOM, ECCAS, ECOWAS, IGAD, NARC and SADC, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme, Final Report (May, 2011 – July, 2015) GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015	En ce qui concerne le déploiement d'opérations de maintien de la paix régionales , la CEDEAO est impliquée en 2015 dans deux opérations : ECOMIB en Guinée-Bissau (depuis 2012, 576 militaires et 282 policiers en 2014) ; la Force conjointe au Niger, Nigeria, Cameroon et Tchad (depuis 2015, 8 000 militaires en 2015). Le rapport produit par la GIZ « APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 » souligne que : Des défauts ont été identifiés dans la plupart des PSO. Néanmoins, il est largement admis que la situation des civils serait encore pire sans les interventions. Tous les PSO en cours ont obtenu des succès partiels. En outre, il est important de considérer que

⁴ Source : Human Right Watch, World Report, 2016.

⁵ Foreign Affairs, juillet 2017.

	<p>Human Rights Watch, chapitre Nigeria, 2015.</p> <p>ECPDM, Cardno, Particip, Main Report, Vol. 1 Annexes, ECOWAS, ECOMIB & Mali Field Notes, Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017</p> <p>Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, société civile, personnes ressources)</p>	<p>certaines OSP Africaines sont confrontées à des situations extraordinairement difficiles, dans lesquelles l'ONU n'interviendrait pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux objectifs de l'appui de l'UE à AFISMA étaient comme suit, avec entre parenthèse leur taux de réalisation : le paiement des troupes (100%); le paiement des agents du personnel du quartier général (100%); la création de la Division des finances du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (100% mais staffée à 50%); le déploiement des logiciels Solomon (0%) et SAP (100%). - L'opération CEDEAO en Guinée-Bissau fonctionne à voilure réduite depuis 2011, mais « considérablement » contribué au succès de la mission de médiation menée par la CEDEAO : les deux combinées ont contribué à éviter un conflit violent malgré la situation politique tendue. Malgré les développements généraux et positifs, l'objectif de la mission n'est pas encore pleinement atteint : il reste à consolider le processus de paix et la réforme des forces de sécurité. L'évaluation de 2017 relève les résultats suivants : « There is agreement among stakeholders interviewed that ECOMIB has helped to stabilise the political and security situation in Guinea Bissau as of 2012. It provided (indirect) support to establishing constitutional order; promoted the cooperation with local security structures; created a more conducive environment for dialogue; helped to maintain public confidence that stabilisation would last and assisted in the reform of the Defence and Security Sector Reform. Most often was mentioned the pivotal role of ECOMIB in helping with the general and presidential elections of 2014 during which the full value of having such a mission in Guinea Bissau was recognised by political leaders as well as the wider public. Most tangible from the engagement of ECOWAS is, as some respondents mentioned, the absence of a coup d'état since the presence of ECOMIB. » Cependant aujourd'hui les avis sont plus partagés sur son rôle, certains estimant qu'elle n'est plus assez constructive. « Some Abuja-based stakeholders specifically criticised ECOMIB being oriented towards maintaining the status quo rather than more sustainable solutions and with little regional relevance. » - la Force conjointe déployée par la Commission du bassin du lac Tchad a commencé à la mi-2015. Elle a connu nombre de succès militaires contre Boko Haram et augmenté la sécurité dans les zones touchées, au moins temporairement. Pourtant, le mandat est loin d'être rempli, en partie en raison de financements limités, et de « rapports difficiles » avec la société civile (plus de 9.500 victimes civiles du conflit ; plus de 1.000 personnes kidnappées ; 2 millions de personnes déplacées : Human Rights Watch, 2016). « Various interviewees highlighted that the MNJTF's principal attention goes to the deployment of military operations. This is also attested to by an analysis of the language used in AU communiqués and reports, which tend to focus on the need to “neutralize” Boko Haram. While the “need to complement the
--	---	--

		<p>military and security operations against the Boko Haram terrorist group by sustained national and regional efforts, to improve livelihoods, promote education and job creation, as well as ensure the protection of human rights, particularly those of women and girls” and “addressing root causes of the Boko Haram insurgency and, in the longer term, of supplementing military action with development projects, which focus, among other [things], on socio-economic development of the communities liberated from the Boko Haram terrorist group” can be found in official documents, there is no clear strategy outlining how this will actually be done. Post-conflict peacebuilding, reconciliation, and supporting local community resilience are areas of work that clearly lack the strategic focus as well as the technical and financial investment they need. »</p> <p>Les problèmes liés à la gestion et la comptabilité des fonds tant pour la force (importante difficultés de recouvrement) que pour la Commission s’est reposé. « The LCBC has the political as well as the technical mandate from its six member states to promote regional development around the Lake Chad. »</p> <p>La Force de réserve de la CEDEAO doit contribuer à la Force Africaine en attente, composée des brigades fournies par les pays des cinq communautés économiques régionales. Les composantes militaires et policières de Force de réserve de la CEDEAO sont pleinement opérationnelles, et la Force a appuyé à la mission ECOMIB en Guinée-Bissau. En revanche, dans le conflit armé au Mali depuis 2012, la Force de réserve de la CEDEAO n’a pu être déployée en temps opportun pour prévenir une nouvelle escalade de la violence dans le pays.</p> <p>Un résultat peu discuté de la très courte opération AFISMA financée par l’UE est la pérennité d’une cellule finance et gestion des opérations de la paix ayant développé une nouvelle capacité à la demande de la CEDEAO, qui se l’est appropriée. L’organisation en bénéficie aujourd’hui dans le cadre des opérations ECOMIB et ECOMIG. « This is most obvious from the example of the ECOWAS Political Affairs, Peace & Security (PAPS) Finance Department, which used this short AFISMA window to build up its own capacities. These still benefit ECOWAS today in its engagement with ECOMIB and ECOMIG, in particular. All costs of the PAPS are today born by ECOWAS itself ».</p>
Global	<p>Crisis Group, 2015, La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015</p> <p>GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015</p>	<p>En ce qui concerne la gouvernance de la sécurité, la Guinée-Bissau constitue un pays pilote pour les mesures de “relèvement et de développement post-conflit” par la CEDEAO. L’accent a été mis sur le soutien à la stabilisation du système politique et la réforme du secteur de la sécurité (RSS) (cf. Programme de Réforme du Secteur de Défense et de Sécurité mentionné plus haut). Selon le Crisis Group, la CEDEAO a su « s’imposer depuis 2012 comme un acteur majeur, en particulier face à l’armée. Les autres acteurs internationaux s’accommodent maintenant de son rôle de chef de file sur</p>

	Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, personnes ressources)	ce dossier. Sa mission militaire (ECOMIB) semble suffire à dissuader les militaires mécontents d'une action violente contre l'exécutif. » L'UE appuie avec l'UA, la CEDEAO et l'ONU la mise en œuvre de l'Accord d'Alger au Mali, y compris la RSS, incluant par exemple une mission d'évaluation conjointe des besoins (UA-UE-CEDEAO –ONU-Réseau Africain du Secteur de la Sécurité-OIF). L'UE appui également un projet régional sur les armes légères, couvrant sept pays de la CEDEAO (Guinée, Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Mali et Niger et Nigeria). L'UE a également appuyé la réforme du secteur de sécurité au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire en Guinée, et au Niger, mais sur la base des documents disponibles, ces programmes nationaux n'ont pas impliqués la CEDEAO ou toute autre organisation/initiative régionale et n'entrent pas dans le champ de cette évaluation.
I 2.2.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus par la CEDEAO en matière de prévention et gestion des conflits.		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u></p> <p>La coopération régionale de l'UE a été un facteur important dans l'obtention de résultats positifs en matière de capacitation pérenne des opérations de paix de la CEDEAO, le système d'alertes précoces et parfois en gouvernance de la sécurité, là où elle l'a appuyé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En matière de gouvernance du secteur de sécurité, l'UE a appuyé peu de projets de RSS en Afrique de l'Ouest, et parmi ces appuis, les seuls qui aient relevé de la coopération régionale seraient comme mentionnés ci-dessus en Guinée-Bissau, au Mali, et les sept pays concernés par le projet « armes légères ». La coopération régionale de l'UE a pu être un facteur important dans la gouvernance du secteur de sécurité. • En matière d'alerte précoce, la coopération régionale de l'UE a facilité le développement d'un système et de pratiques d'alerte précoce. • En matière d'opération de paix, la coopération régionale UE aurait été un important facteur facilitateur dans les résultats positifs obtenus en matière de déploiement d'opérations de maintien de la paix régionales relativement efficaces. De plus, au niveau de la CEDEAO, l'UE a directement (mais pas exclusivement) contribué au développement d'une nouvelle capacité et d'une appropriation pérenne au travers de la cellule finance et gestion des opérations de paix. Ce qui lui a permis de soutenir directement les opérations ECOMIB, ECOMIG dans des délais très courts. Il est à noter toutefois, que dans les deux principaux théâtres d'opération de paix et sécurité visités dans le cadre de cette évaluation (Fuseau Centre du G5 et Guinée Bissau), les interlocuteurs et les évaluations font ressortir le rôle modeste de l'UE en matière de dialogue politico-sécuritaire, ce qui ne facilite pas le suivi. Il est donc difficile d'évaluer le niveau d'appropriation par l'UE en termes de suivi de ses propres programmes. De plus, comme dans le cadre du Mali, les multiples interventions européennes au travers de différents instruments et partenaires la font apparaître comme très fragmentées due à l'absence de 'guichet unique'. Si dans le 11^{ème} FED, plusieurs programmes séparés du 10^{ème} FED sont regroupés au sein d'un même programme (le Support to ECOWAS Peace and Security Architecture and Operations –EPSAO- reprend ce qui était précédemment décaissé au travers du PIR et la FAP), tous sont mis en œuvre par des agences d'exécution principalement européennes suite aux lignes directrices en ce sens. 		
Global	Piccolino, G., & Minou, S. (2014). The EU and regional integration in West Africa: what effects on conflict resolution and transformation? ECPDM, Cardno, Particip, Main Report, ECOMIB, AFISMA, Evaluation of the	Il n'y a pas de données suffisantes permettant d'affirmer que la coopération régionale de l'UE ait été un facteur important dans le leadership CEDEAO en matière d' alerte précoce , quoique certains acteurs se plaignent du manque de partage des informations ECOWARN au sein des Etats Membres. La coopération régionale de l'UE a été un facteur important (mais non exclusif) le déploiement efficace d'opérations de maintien de la paix régionales

	<p>implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017</p> <p>Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, administrations nationales, société civile, personnes ressources)</p>	<p>(CEDEAO, MNJTF Force conjointe). En 2013, la seule opération ouest-Africaine qui avait largement bénéficié de l'APF (50 M EUR) est la Mission d'appui internationale dirigée par les pays Africains au Mali (AFISMA).</p> <p>Selon les évaluations AFP de 2017, l'appui de l'UE est contrasté. C'est le cas pour ECOMIB comme pour AFISMA. D'une part, le soutien à l'ECOMIB était clef pour sa stabilité : «The overall picture is that the EU is providing a financial contribution through the APF since 2015 and thereby helped to keep ECOMIB in place. Beyond that, there little appears to be happening, which would suggest that the EU is playing a role with a distinct value added in the current situation in Guinea Bissau, or did play a role with distinct value since 2015 when the APF funding started ». D'autre part, le meme rapport relève que “Strong diplomatic efforts by the EU in-country or outside at the regional and international level in search for a political solution have not been recorded by the evaluation team.”</p> <p>Le rapport sur le Mali fait le même constat « Some criticised the absence of security and military counsellors at the EUD level, and the low levels of political counsellors, argue that there is no capacity to monitor the situation and activities, to manage classified information etc. Ongoing efforts to put security advisers at the Delegations are welcomed, although not everyone understands why EUD Bamako won't receive one (the justification given is that it is not necessary since EUCAP Sahel Mali is already there).”</p> <p>Le meme rapport constate aussi que “The European Commission is perceived as very fragmented. Not clear to whom you should talk to. Need for a more holistic approach. Try to streamline among different entities. Like it is done within UN.”</p> <p>Dans le cas du MNJTF dont la composante civile et policière semble faible, le principal rapport d'évaluation de la FAP note ainsi «The various EUTF projects provide potentially very relevant information and lessons learnt for the civilian component of the MNJTF. None of these projects, however, mention that active contact or forms of collaboration will be sought with this component of the MNJTF. One project, working specifically on strengthening the capacity of local security forces in Chad, mentions the relevance of its intervention towards MNJTF's overall purpose in the region. »</p>
Global	International Crisis Group, 2017	<p>La coopération régionale de l'UE a facilité, sans être un facteur prépondérant, une meilleure gouvernance du secteur de sécurité. En effet, l'UE a appuyé peu de projets de RSS en Afrique de l'Ouest, comparé notamment à l'Afrique centrale.</p> <p>« Dans la région de Diffa, le dan banga (milice d'autoprotection) a disparu après qu'un programme financé par l'Union européenne ait créé la police locale en 2015”</p>

I 2.2.4. Evolution au cours de la période 2008-2016 du nombre et de l'intensité des conflits violents en Afrique de l'Ouest.Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Entre 2008 et 2015, l'Afrique de l'Ouest montre une meilleure progression que l'ensemble du continent en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne la diminution des tensions transfrontalières. Cependant, les gouvernements de la région sont de plus en plus impliqués dans des conflits violents, causant un nombre élevé de morts. Les détériorations les plus remarquables correspondent à la participation des gouvernements à des conflits armés (Nigeria, Cameroun, Mali, Niger...) et aux atteintes à la sûreté des personnes (Gambie). Entre 2008 et 2016, les conflits violents en Afrique de l'Ouest ont oscillé entre deux et six par an (six en 2015, également une année où le nombre de morts liés aux combats a été très élevé par rapport au reste de la période). Ces conflits correspondent soit à des luttes pour le pouvoir politique (17 sur 28 conflits), soit à des revendications territoriales (11 sur 28 conflits), de plus en plus nombreuses : Azawad, Casamance, Macina, Daesh). Par ailleurs, ces 28 conflits qui étaient surtout internes sont devenus « internes avec des ramifications internationales ». Ces conflits ont été très violents, avec des pics en 2014 et 2015, principalement en raison des conflits se déroulant au Nigeria.

Global	Base de données Uppsala Conflict Data Program/PRIO sur les conflits armés	Le nombre de conflits violents a oscillé entre deux et six chaque année (six en 2015, qui est également une année où les morts liés aux combats a été très élevé par rapport au reste de la période 2008-2016). Ces conflits ont été tant des conflits liés au pouvoir politique (17 sur 28 conflits/pays/an) que des conflits sur des territoires spécifiques (11 sur 28 conflits : Azawad, Casamance, Empire du Macina, Daesh). Si les conflits liés au pouvoir politique restent stables, entre un et trois par an, les conflits liés à des territoires gagnent en importance depuis 2015. Par ailleurs, ces 28 conflits qui étaient surtout internes (guerres civiles) sont devenus « internes avec des ramifications internationales » (selon la terminologie de l'Université d'Uppsala). Par exemple, en 2015, il y en avait cinq : l'un impliquant le gouvernement malien et ses alliés internationaux contre la CMA d'une part à propos de l'Azawad, et contre AQIM d'autre part; un autre impliquant le gouvernement du Niger et son allié le Tchad contre Daesh ; et au Nigeria un conflit opposant le gouvernement du Nigeria et leurs alliés de la région (deux alliances différentes) contre Daesh d'une part et AQIM d'autre part.
Global	Base de données Uppsala Conflict Data Program/PRIO sur les conflits armés	Le nombre de morts liés aux combats a connu un pic en 2014 et 2015, et c'est surtout les conflits au Nigeria qui en sont à l'origine (conflits opposants le gouvernement et Boko Haram d'une part, le gouvernement et Daesh d'autres part). Les morts liés aux combats au Nigeria a dépassé 1 600 dès 2013, a atteint un pic au-dessus de 4 500 en 2014 et 2015, et restant à 2 300 en 2016.
Global	Indicateurs synthétiques Ibrahim Index sur l'Etat de droit, la redevabilité, la participation, les droits humains, et la gestion des affaires publiques, et leurs sous-indicateurs [Economist Intelligence Unit, Freedom House, Bertelsman Transformation Index, Banque mondiale, Global Integrity, ...]	Les indicateurs à la progression la plus remarquable entre 2008 et 2015 incluent la diminution des tensions transfrontalières. En revanche, les gouvernements de la région sont de plus en plus impliqués dans les conflits violents, la sécurité des personnes a plutôt diminué, et le taux de criminalité augmenté.

I 2.2.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées du nombre et de l'intensité des conflits violents en Afrique de l'Ouest.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

S'il n'est pas possible de savoir avec certitude quelles crises ont été prévenues, la relative stabilisation de la Gambie et de la Guinée Bissau par la CEDEAO doit beaucoup à la contribution de l'UE à la prévention de crises. Il y a suffisamment d'exemples de médiations réussies, d'alertes précoces et d'opérations de maintien de la paix déployées, pour lesquels l'UE a par ailleurs souvent été le principal bailleur international, pour établir une contribution positive de l'UE à des conflits atténués. ECOMIB et ECOMIG en sont les exemples les plus clairs avec de nombreux témoignages de leur rôle essentiel dans la protection des civils. En revanche, il n'y a pas de preuves que la coopération régionale de l'UE ait significativement transformé les causes profondes des conflits. Dans le cadre des conflits aux frontières septentrionales de l'espace CEDEAO (Lac Tchad et Sahel), où les interventions des forces régionales sont critiquées pour des violations des droits de l'homme, le bilan est mitigé : faibles synergies entre les instruments, coordination insuffisante entre les DUE et manque de soutien aux composantes civiles, susceptibles de toucher aux causes profondes des conflits.

Global		<p>La coopération régionale UE a facilité la prévention de conflits violents, par son appui à l'alerte précoce et à son corollaire, la médiation/diplomatie électorale (CJ 2.1) -- sans être un facteur unique.</p> <p>Les guerres étant depuis 2008 de plus en plus dans les zones de non gouvernance aux frontières reculées des pays mais avec des conséquences internationales une réponse régionale est de plus en plus pertinente.</p>
Global	<p>ECPDM, Cardno, Particip, Main Report, Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017</p> <p>Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, administrations nationales, société civile, personnes ressources)</p> <p>Human Rights Watch, Mali : Les Opérations Militaires donnent lieu à des Abus. Des Troupes du Mali et du Burkina Faso se sont livrées à des Meurtres, des Disparitions Forcées et des Actes de Torture, 8 September 2017</p> <p>Human Rights Watch, World Report. Nigeria, 2018.</p> <p>Human Rights Watch, Children detained in war zones, 2016</p> <p>Human Rights Watch, Dispatches:</p>	<p>L'UE a pu dans certains cas limiter le nombre de morts (civiles et militaires) dus à des conflits violents. Si dans le cadre de la mission terrain, de nombreux entretiens ont témoigné du rôle clef de certaines opérations de pays de la CEDAO (Guinée Bissau et Gambie) pour éviter les répressions à l'égard de la population, il n'y a pas de preuves documentaires statistiques en ce sens. Ces deux missions bénéficient d'une appropriation régionale et sont accompagnées d'un civil et processus politique relativement efficace.</p> <p>La situation est moins claire pour les nouvelles missions, qui se sont développées à la fin du mandat contre des acteurs non-étatiques actifs dans les zones frontières les plus reculées dans le cadre du MNJTF (et de la Force Conjointe). Certaines ONG et institutions de protection des droits de l'homme indiquent le bilan humain très lourd de ses missions tant de la part des rebelles-terroristes que des forces étatiques ainsi que la faiblesse des composantes civiles et policières de ses missions qui peinent à trouver les ressources humaines et financements nécessaires. Un nombre important de victimes vient du Nigeria, dans les combats opposant le gouvernement et ses alliés à Daesh avec des violences provenant des deux camps. Si les abus de Boko Haram sont souvent bien documentés et connus, ceux de l'armée le sont moins. Human Rights Watch dénonce ainsi : « In response to Boko Haram attacks, Nigerian security forces have often used excessive force. Hundreds of men and boys have been rounded up, detained in inhumane conditions, and in some cases physically abused because they were suspected of supporting Boko Haram. Some were executed. Many others have been forcibly disappeared, and security forces have burned civilian homes. »</p> <p>Vu la sensibilité de la situation, un suivi cohérent est important, pourtant les délégations</p>

	<p>Nigeria's New President, Boko Haram, and Right, 2015</p>	<p>de l'UE nationales en charge de programmes nationaux sensibles n'ont que très peu de contacts entre elles, donc de visibilité sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière et de capacité de se coordonner.</p> <p>L'évaluation de la FAP relève la faiblesse de la dimension civile dans le cadre de la lutte contre Daesh ainsi que l'éparpillement des instruments de l'UE et fait des recommandations en ce sens : « While EU's NIPs, RIPs and TF are laudable and do contribute towards stabilizing and developing the Lake Chad region, effecting real and deep-rooted change in the Lake Chad Basin will require more than financial allocation. It will need a broadly agreed strategic orientation and action plan with well thought-out processes, means and action plans that are designed in a consultative manner and which will be implemented by multiple stakeholders including civil society organizations. Here, cross sectorial collaboration among peacebuilding, development and humanitarian actors will be necessary in order to leverage value-adds of each sector and employ robust processes to achieve well-defined ends. Activating the civilian and police components of the MNJTF would be an immediate step that can contribute to a more comprehensive stabilization plan for the region ».</p>
--	---	---

CJ 2.3. Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à la diminution des menaces spécifiques à la région (trafics illicites, blanchiment d'argent, terrorisme, piraterie maritime, ...).

I 2.3.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de diminution des menaces spécifiques à la région.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

En ce qui concerne la **sécurité maritime**, l'intervention de la CEDEAO est relativement récente. Les produits basés sur la Stratégie Maritime Intégrée de la CEDEAO de 2014 incluent la mise en place du Centre international de Coordination (CEDEAO, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée); le renforcement des capacités de base en matière maritime et de réponse aux crises ; et des cadres de coordination (politiques et mécanismes) entre la CEDEAO et la CEEAC, notamment bases d'une stratégie régionale commune aux deux sous-régions et adoption d'un Code de conduite relatif à la prévention et la répression des actes illicites dans l'espace maritime du golfe de Guinée (« Code de conduite de Yaoundé »). Cependant, en 2016, le Code de conduite n'était toujours pas devenu contraignant. L'opérationnalisation des structures de sûreté et sécurité maritimes ont été retardée par des soucis d'appropriation important par le bénéficiaire qui ne se retrouvait pas dans les programmes proposés, des problèmes juridiques liés à l'accord de siège, l'insuffisance des ressources et l'absence d'un mécanisme pérenne de financement. Toutefois, il y aurait une accélération de la mise en œuvre des décisions depuis 2015, notamment l'opérationnalisation de la zone maritime . La prochaine étape dans le 11 FED couvre le renforcement des capacités de réponses avec une force d'intervention sur bateaux rapides (SWAIMS).

En ce qui concerne les **trafics illicites** y compris le trafic de drogues et le blanchiment d'argent, les produits de la coopération régionale UE ont consisté dans 1) la publication d'un rapport sur l'usage de stupéfiants dans la région, ii) un renforcement des capacités des services de police bénéficiaires à intercepter les flux de cocaïne par air et par mer, iii) la mise en place d'un système d'information policière géré par la CEDEAO et la Mauritanie, iv) la création de plateformes régionales, telles que le West African Epidemiology Network on Drug Use (WENDU), Réseau des autorités centrales et des procureurs de l'Afrique de l'Ouest (WACAP) et la Plate-forme judiciaire du Sahel, v) de nombreuses formations pour les autorités nationales, et vi) la fourniture d'équipement et de mentorat aux cellules de renseignement financier, ainsi qu'aux organes nationaux chargés de la répression du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Dans le cadre de certains programmes, tels le WAPIS ou le Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, d'importants problèmes d'appropriation par les bénéficiaires ont affecté la bonne mise en œuvre des programmes.

En ce qui concerne le **terrorisme**, les produits incluent i) la mise sur pied d'un Collège sahélien de sécurité, ensuite inclus au sein du G5 Sahel, ce qui devrait être considéré comme « une réussite notoire » par rapport à l'objectif initial du projet : améliorer la coopération régionale (évaluation finale, 2015, projet « Contre-Terrorisme Sahel ») et ii) le renforcement des compétences d'un ensemble d'acteurs cibles (autorités judiciaires, services de sécurité), dont certains acteurs clés avec un soutien concret à la création d'unités anti-terroristes spécialisées. Les autorités nationales du Mali et du Niger ont émis un avis positif sur l'entraînement fourni par le projet UE « Contre-Terrorisme Sahel ». Au Mali, par exemple, l'unité anti-terroriste judiciaire spécialisée attribue sa crédibilité aux appuis fournis par ce projet. Celui-ci a su identifier la menace terroriste dans le Sahel en amont, ce qui a permis à l'UE de se poser en pionnière de l'engagement et du soutien aux pays du Sahel dans ce domaine.

Global	AUC, CEN-SAD, COMESA, EAC, EASFCOM, ECCAS, ECOWAS, IGAD, NARC and SADC, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme, Final Report (May, 2011 – July, 2015) Lutumbue, 2016	Sur la base des documents disponibles, dans le domaine de la sécurité maritime, la période a vu le développement de cadres de coordination (politiques et mécanismes) entre la CEDEAO et la CEEAC. Ainsi, en juin 2013, les dirigeants de la CDEAO, de la CEEAC) ainsi que la Commission du Golfe de Guinée (CGG), ont posé les bases d'une stratégie régionale commune aux deux sous-régions ; et notamment adopté un Code de conduite relatif à la prévention et la répression des actes illicites perpétrés dans l'espace maritime du golfe de Guinée. Ce « Code de conduite de Yaoundé » pose la base juridique de la coopération entre les États signataires des deux régions, en définissant les modalités d'intervention, le partage des responsabilités et l'organisation pratique de la lutte contre
--------	--	---

		<p>les activités maritimes illicites. Cependant, en 2016, le Code de conduite n'était toujours pas devenu contraignant. L'opérationnalisation des structures de sûreté et sécurité maritimes serait retardée par l'insuffisance des ressources et l'absence d'un mécanisme pérenne de financement</p> <p>Toutefois, il y aurait une accélération de la mise en œuvre des décisions depuis 2015, notamment l'opérationnalisation de la zone maritime E et ancré dans la Direction du maintien de la paix et de la sécurité régionale. L'opérationnalisation de la zone E permettra de tirer des leçons et expériences pour la création des Zones Maritimes F et G.</p>
<p>Projet « Criminal Maritime Routes in the Gulf of Guinea/CRIMGO) » (IfS/ICSP)</p>	<p>report progress CRIMGO 2014 CRIMGO PROGRESS REPORT NR2.docx IcSP, 2017, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version Entretiens (organisations régionales)</p>	<p>Le programme CRIMGO (4,5 M EUR, Bénin, au Cameroun, en Guinée équatoriale, au Gabon, au Nigéria, à Sao Tomé-et-Principe et au Togo) a été la première initiative de l'UE contre la piraterie dans le golfe de Guinée. CRIMGO vise à soutenir la mise en place de mécanismes régionaux pour la formation, le partage de l'information et la coordination inter-institutions en matière maritime, ainsi que l'appui aux pays mettant en œuvre des stratégies maritimes conformément au Code de conduite de Yaoundé.</p> <p>Sur la base des documents disponibles, CRIMGO a collaboré avec la CEDEAO, la CEEAC, la Commission du Golfe de Guinée et le Centre international de Coordination qu'ils ont créé; et renforcé les capacités de base en matière maritime et de réponse aux crises.</p> <p>Cette coopération semble soulevée des questions d'appropriation de la part des bénéficiaires régionaux avec des critiques quant au plan d'action et à l'accompagnement du processus de Yaoundé. Dans une moindre mesure, certains de ses problèmes sont réapparus dans le programme GOGIN, qui lui a succédé.</p>
<p>Projet « Cocaine Route Programme » (IfS)</p>	<p>HTSPE, 2013, Mid-term review of the Cocaine Route Programme financed by the EU Instrument for Stability IcSP, 2017, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version Entretiens (autres PTF, organisations régionales, administration nationales)</p>	<p>Le projet Cocaine Route Programme (programme global de 34m programme global incluant deux projets en Amérique du Sud et concernant l'Afrique de l'Ouest AIRCOP I-II-III, AML-WA (Anti-money laundering activities in West Africa); SEACOP I, II and III (Seaport Cooperation Programme); WAPIS I and II (West African Police Information System); AMERIPOL I and II (Law Enforcement & Judicial Cooperation in Latin America).</p> <p>Sur la base des documents disponibles, le projet a livré plusieurs des produits attendus (Améliorer les capacités des services judiciaires et autres autorités civiles dans les pays ciblés pour interrompre le flux de drogues ; Renforcement de la base d'information et partage des informations au niveau régional et transrégional ; et Renforcement des capacités des autorités locales ciblées en lutte contre le blanchiment d'argent et saisie des biens).</p> <p>Par exemple, les sous-projets SEACOP et AIRCOP ont renforcé les capacités des services de police bénéficiaires à intercepter les flux de cocaïne par mer et air en Afrique de l'Ouest. La coopération régionale a été renforcée grâce à une série de formations</p>

		<p>conjointes, d'opérations et de fourniture d'outils de communication. Les progrès ont été bien plus nets en Afrique de l'Ouest qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.</p> <p>Quant au projet de Système d'information policière de l'Afrique de l'Ouest (WAPIS, 5,2 M EUR), il aurait démarré lentement suite à un problème d'appropriation, lié tant à la forme (complexité des procédures de l'UE), la communication (amélioré depuis le déploiement d'une unité régionale IcSP à Dakar) que de fond (la création d'un 'EUROPOL West Africain' nécessitant notamment un Protocol additionnel sur la Protection des données au sein de la CEDEAO).</p> <p>Le WAPIS a permis de soutenir la mise en place d'un système d'information policière géré par la CEDEAO. En septembre 2015, plus de 10 000 documents papier ont été incorporés dans le système d'archivage électronique pour l'insertion dans le système national WAPIS. Il reste limité par les problèmes de base de données et d'échange d'information au sein des Etats membres, qui n'alimentent pas toujours la BCN.</p>
Projet « Airport communication programme/AIRCOP) (IFS/IcSP)	<p>HTSPE, 2013, Mid-term review of the Cocaine Route Programme financed by the EU Instrument for Stability</p> <p>Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, administrations nationales)</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, le renforcement des défenses dans les aéroports mis en place par AIRCOP est bien conçu pour cibler l'importation de médicaments, interrompre les flux et arrêter les passeurs. Cependant, bien que les groupes de la criminalité organisée puissent envoyer des groupes de passeurs en supposant que certains passent, certains passeurs sont des opportunistes ou de petits opérateurs.</p> <p>La formation régionale a été le moteur de la coopération transfrontalière dans SEACOP. C'est par les relations personnelles que les informations sont transmises entre les JMCU au Togo et au Ghana, par exemple, contribuant à l'objectif «Développer l'intelligence régionale et la coopération maritime et soutenir la mise en place d'un centre de coordination et de coordination maritime régional».</p> <p>La formation AIRCOP a également fourni un mécanisme pour créer des relations entre les agences partenaires en Afrique de l'Ouest. Il a également installé le système « CENcomm » permettant une communication en temps réel entre Dakar, Praia, Lomé et Cotonou.</p> <p>Toutefois, ses projets sont intimement liés à la gouvernance des Etats dont ils dépendent largement pour leur mise en œuvre. Dans certains pays, on relève l'application politique de certaines poursuites, le fait que les personnes appréhendées soient relâchées par le système judiciaire, ou que la corruption d'institutions nationales clés dans la mise en œuvre. C'est sur base de ce dernier point, que des programmes ont été interrompus en Guinée et en Guinée Bissau.</p>
Projet "Contre Terrorisme Sahel" (IFS/IcSP)	<p>CT Morse, 2015, Final review of the CT Sahel project</p> <p>??, 2014, Mid-Term Review of the CT Sahel Project</p> <p>IcSP, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, le projet a livré plusieurs des produits attendus. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau national, le projet a montré son efficacité à fournir des activités de renforcement des compétences à un ensemble adapté d'acteurs cibles. Après des débuts plutôt lents, la mise en œuvre connut une accélération rapide durant la deuxième partie du projet (84 stages de formation à un total de 1963 officiers).

	<p>threats, Final Version CT Morse, Rapport Final du Projet CT Sahel, Décembre 2015 Entretiens (organisations régionales, autres PTF, personne ressource)</p>	<p>Les piliers nationaux ont posé les bases de relations fortes et réciproques à établir entre les autorités nationales et l'UE, et apporté un soutien concret à la promotion et la création d'unités anti-terroristes spécialisées dans la région. Les autorités nationales au Mali et au Niger ont émis un avis positif sur l'entraînement fourni par CT Sahel, celui-ci ayant été jugé très efficace et de nature à renforcer considérablement les capacités opérationnelles des officiers de première ligne. Au Mali, par exemple, l'unité terroriste judiciaire spécialisée attribue son ancrage et sa crédibilité à CT Sahel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a mis sur pied le Collège sahélien de Sécurité (CSS), qui s'est révélé être une « pierre angulaire d'alignement régional ». Si les résultats ont été lents à venir, l'approche retenue a promu l'appropriation nationale et la mise en place d'un processus dirigé par les nations, ce qui a la suite permis au CSS d'être totalement contrôlé et intégré au sein de l'organisme de coordination régionale du G5 Sahel. Le fait que le CSS ait été inclus au sein du G5 Sahel devrait être considéré comme une réussite notable par rapport à l'objectif initial du projet : améliorer la coopération régionale. - Le projet a su anticiper l'identification de la menace terroriste dans le Sahel et y répondre en amont, et l'intervention a permis à l'UE de se poser en pionnière de l'engagement et du soutien aux pays du Sahel dans ce domaine.
<p>Strengthening Anti-Money Laundering Capacities in West Africa</p>	<p>Sow Moctar & Rosalie Adzee, Evaluation à mi-parcours du projet de renforcement des capacités de lutte contre le blanchiment des capitaux en Afrique de l'Ouest (SAMWA), 2016 Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, administration nationale)</p>	<p>Le projet compte trois (3) composantes: (i) renforcement de l'efficacité des CRF et des autorités déclarantes, (ii) renforcement des capacités des organes de contrôle et de répression ainsi que du judiciaire et (iii) renforcement de la conscience publique et de l'engagement politique pour lutter plus efficacement contre le blanchiment d'argent. Les deux premiers volets sont en cours de mise en œuvre sous la responsabilité du GIABA en application du contrat de subvention signé avec le GIABA à cet effet. Le volet 3 nécessite des actions de sensibilisation et la mise en place d'un système de suivi via Transparency International.</p> <p>L'évaluation à mi-parcours a fait apparaître des retards importants : «L'analyse dynamique du niveau d'exécution technique du projet et de ses indicateurs de résultat permet de relever que l'efficacité du projet est particulièrement faible. Les composantes 1 et 2 en cours de mise en œuvre affichent un niveau de réalisation très en deçà des prévisions du document de programmation... Le projet SAMWA affiche un taux d'exécution financière de 16%. Ce taux d'exécution (particulièrement bas) est en cohérence avec le niveau d'exécution technique et des résultats obtenus sur la période ».</p>
<p>Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organised Crime and</p>	<p>Independent In-Depth Evaluation of the Regional Programme for West Africa 2010 - 2014 "Supporting the Economic Community of West African States (ECOWAS) Political Declaration on the</p>	<p>Le projet est mis en œuvre par un mode de gestion hybride : directe (avec la CEDEAO pour la visibilité et l'évaluation) et indirecte (avec l'UNODC). Le projet est constitué de 4 résultats escomptés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Plaidoyer, monitoring et coordination,

Drug Abuse in West Africa (FED)	<p>Prevention of Drug Abuse, Illicit Drug Trafficking and Organized Crime in West Africa, adopted at the thirty-fifth Ordinary Session of the Authority of Heads of State and Government of ECOWAS”</p> <p>Entretiens (organisations régionales, autres PTF)</p> <p>CEDEAO, UE, UMOA, Etat d’Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017</p> <p>CEDEAO, UE, UMOA, Etat d’Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017</p>	<p>2. Etudes pour soutenir les politiques régionales et le plaidoyer,</p> <p>3. Partage des pratiques et expériences pour la prévention et le traitement,</p> <p>4. Réformes institutionnelles et réglementaires) qui visent aussi à améliorer les données/information sur l’abus de drogue et les pratiques régionales de prévention et de traitement.</p> <p>Selon le mécanisme de suivi du 10 FED, plusieurs réalisations ont été effectuées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Conférences et formations en matière de collecte et d’analyse des données épidémiologiques, de prévention et traitement des addictions, de coopération transfrontalière mais réalisations les plus importantes dans le domaine de l’application de la loi (11 pays couverts et 8 formations), FORENSIC et de réduction de la demande sur la base d’évaluation des besoins des pays, - Missions de suivi-évaluation sur le statut de mise en œuvre du plan d’action CEDEAO, - Etablissement du réseau épidémiologique WENDU pour tenter de pallier la faiblesse des données pour décrire les tendances d’utilisation des drogues dans la région, - Sensibilisation et formation des media et des organisations et réseau de jeunes » - Publication d’un rapport de recherche (documentaire) en 2017 sur l’usage de la drogue dans la région.
---------------------------------	--	---

I 2.3.2. Evolution au cours de la période 2008-2016 des résultats obtenus en matière de lutte contre les menaces spécifiques à la région (trafics illicites, blanchiment d’argent, terrorisme, piraterie maritime, ...).

Synthèse de l’analyse de l’indicateur: Des résultats concrets ont été observés dans les domaines des trafics illicites, mais ils sont encore limités en ce qui concerne la sécurité maritime et le terrorisme.

- En ce qui concerne les **trafics illicites** y compris le trafic de drogues et le blanchiment d’argent. Les résultats sont contrastés. Le WENDU, le WACAP et la Plate-forme judiciaire du Sahel ont constitué des outils efficaces pour promouvoir l’échange d’informations. Les pays ont majoritairement adapté leurs cadres législatifs aux normes internationales en matière de lutte contre le trafic illicite de drogue. Cependant, en matière de drogue, la collaboration entre la CEDEAO, la délégation et le PTF s’avère extrêmement tendue avec des frictions tant institutionnelles que personnelles et des problèmes partagés de gestion. Les autorités nationales ne contribueraient pas toujours, tout en se plaignant d’un excès de formation, d’un manque d’équipement pour la mise en œuvre et d’un manque de coordination entre donateurs. Souvent, les opérations tendent à se terminer après l’arrestation des contrevenants sans arrêter le crime organisé.
- Les résultats en matière de **sécurité maritime** restent pour l’instant limités, en raison principalement de « l’insuffisance des ressources et l’absence d’un mécanisme pérenne de financement ». Selon l’ONUDC (2015), « aucun État riverain du golfe de Guinée ne possède actuellement la combinaison nécessaire de dispositions juridictionnelles, de lois créant des infractions pénales et de capacités judiciaires leur permettant d’engager des poursuites contre les actes de piraterie ». En 2016, le Code de conduite n’était toujours pas devenu contraignant ; les structures de sûreté et sécurité maritime n’étaient pas

<p>opérationnelles. Toutefois, il y aurait une accélération de la mise en œuvre des décisions depuis 2014, notamment l'opérationnalisation de la zone maritime E (Togo, Bénin et Nigeria).</p> <ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne le terrorisme, les résultats sont pour l'instant limités. Alors que la CEDEAO a fait des progrès considérables dans le domaine de la paix et de la sécurité, le terrorisme et la radicalisation sont des défis d'un autre genre pour lesquels la CEDEAO n'a pas encore de réponse opérationnelle. La CEDEAO a adopté une stratégie de lutte contre le terrorisme et un plan d'action en 2013, dont la mise en œuvre incombe aux États Membres et a mis sur pied une unité pour la coordination. Cependant, la CEDEAO n'a reçu que peu de soutien de l'UE et la stratégie n'avance pas. La Cour de justice de la CEDEAO, ainsi que le Groupe intergouvernemental contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest (GIABA) jouent un rôle, même si ce dernier a souffert de nombreux retards. Aujourd'hui, les principaux foyers de terrorisme se situent à cheval entre plusieurs CER, de sorte que l'UE privilégie les organisations sous-régionales ad hoc telles que le G5 Sahel et la Commission du Bassin du Lac Tchad et leur pendant militaire, la Force Conjointe et la MNJTF. Les dimensions militaires et punitives dominent l'approche. De création très récente, la Force conjointe et le G5 Sahel n'ont pas obtenu de résultats probants jusqu'à présent en matière de lutte contre le terrorisme. Des succès sont toutefois à noter: le projet CT Sahel semble avoir joué un rôle de catalyseur dans l'opérationnalisation des objectifs de la stratégie de l'UE pour le Sahel, ainsi que dans la stratégie de lutte contre le terrorisme de l'Union Européenne, tandis que le Collège Sahélien de Sécurité est un facteur d'alignement régional, notamment au travers de la création du nouveau G5 Sahel. Certains projets, tels le coûteux GARS, quoique récents, soulèvent des questions d'appropriation et d'efficacité. Les résultats à court terme relèvent d'actions anti-terroristes internationales (Serval, Barkhane) ou de la MNJTF et ne concernent pas la lutte contre la radicalisation. Vu la diversité tant des instruments européens que des institutions bénéficiaires, le manque de coordination des différentes initiatives (GIABA, Cour de justice de la CEDEAO, G5 Sahel, Force conjointe, MNJTF, CT Sahel, projets de création d'emplois, GARS, projets de lutte contre la radicalisation ...) ne permet pas d'en maximaliser l'impact. 		
Projet « Criminal Maritime Routes in the Gulf of Guinea/CRIMGO »	ONUDC, Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest, 2016-2020 Entretiens (organisations régionales, personnes ressources)	<p>Selon l'ONUDC, « aucun État riverain du golfe de Guinée ne possède actuellement la combinaison nécessaire de dispositions juridictionnelles, de lois créant des infractions pénales et de capacités judiciaires leur permettant d'engager des poursuites contre les actes de piraterie ».</p> <p>GRIMGO est un des projet pour lequel la question de l'appropriation se pose : « Pour les formations, on ne les a pas sentis et en terme d'impact, il n'en reste rien. Il n'y a jamais eu de coordination entre les stratégies européenne et de la CEDEAO ».</p>
Global	Maiangwa, 2015	<p>Sur la base des documents consultés, la CEDEAO a fait des efforts appréciables pour traiter le trafic de drogues en Afrique de l'Ouest. La Déclaration politique d'Abuja de 2009 et le Plan d'action pour la prévention de la toxicomanie, du trafic illicite de drogues et de la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest et l'Initiative Dakar de 2010 sont quelques-unes des politiques mises en place par la CEDEAO pour lutter contre le trafic de drogue. Les initiatives opérationnelles de la CEDEAO dans ce domaine incluent : formation d'un Comité des chefs de police de l'Afrique de l'Ouest (WAPCCO), opérations conjointes de l'Afrique de l'Ouest (WAJO), mise en place de l'Unité de contrôle des drogues de la CEDEAO et du Fonds pour les médicaments, projet de communication aéroportuaire (AIRCOP), programme mondial de contrôle des conteneurs, Stratégie intégrée de sécurité maritime de la CEDEAO. En revanche, l'article 46 du Mécanisme de 1999 prévoyait la création d'un Centre de prévention du crime et de justice pénale (ECPCJS). En 2015, celui-ci n'était pas encore établi.</p>

		<p>À l'appui du Plan d'action de la CEDEAO, les Nations Unies ont lancée l'Initiative de la Côte de l'Afrique de l'Ouest (WACI) en Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone. L'UNODC a également développé des programmes nationaux intégrés pour tous les pays de la CEDEAO, mais avec un sous-financement chronique ; une volonté politique variable de pays à pays ; et une réponse principalement axée sur le trafic de drogues et moins sur l'économie sous-jacente et les questions de santé publique.</p> <p>La CEDEAO a adopté une stratégie de lutte contre le terrorisme et un plan de mise en œuvre en 2013, axés sur trois piliers: prévenir, poursuivre, reconstruire. La mise en œuvre incombe aux États membres. Toutefois, la CEDEAO a mis sur pied une unité pour la coordination de la lutte contre le terrorisme de la CEDEAO et assure un suivi des efforts nationaux faits pour mettre en œuvre la Stratégie de la CEDEAO. La Cour de justice de la CEDEAO, ainsi que le Groupe intergouvernemental contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest (GIABA) jouent un rôle.</p> <p>Il n'y a pas de résultats concrets de ces initiatives CEDEAO, que cela concerne Boko Haram ou les groupes armés djihadistes au Mali. Les seuls résultats au plan international sont en matière d'action anti-terroriste (Serval, Barkhane) et ne concerne pas la lutte contre la radicalisation.</p> <p>Alors que la CEDEAO a fait des progrès considérables dans le domaine de la paix et de la sécurité, le terrorisme et la radicalisation sont des défis d'un autre genre et pour lesquels la CEDEAO n'a pas de réponse bien conçue ni, partant, opérationnelle.</p>
<p>Projet "Contre Terrorisme Sahel" (IfS/IcSP)</p>	<p>CT Morse, 2015, Final review of the CT Sahel project ISS & Russi, 2014, Mid-Term Review of the CT Sahel Project IcSP, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version CT Morse, Rapport Final du Projet CT Sahel, Décembre 2015 Entretiens (organisations régionales, autres PTF, personne ressource)</p>	<p>Sur la base des documents disponibles, l'impact attendu « soutenir les capacité nationales pour lutter contre le terrorisme, le crime organisé et renforcer la coopération régionale » ne sera qu'en partie atteint pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changements importants dans le contexte : « alors que la conception de CT Sahel se trouvait être pertinente et stratégique au moment de son lancement, les changements qui se sont produits dans l'environnement de programmation ont montré que CT Sahel, et plus précisément les piliers nationaux, n'étaient plus le moyen optimal d'accroître la valeur ajoutée de l'UE et de l'IfS dans la région ». Le rapport de mi-parcours de 2013 avait ainsi recommandé la fermeture des piliers nationaux du projet. Le rapport final (2014) le souligne : Alors que "La nature même du terrorisme dans la région est en train de changer profondément de forme mais également d'extension géographique », "l'imbrication de la faiblesse systémique de la sphère socio-économique, de la capacité très réduite des Etats de la région, du terrorisme et des menaces que représentent le crime organisé (qui va bien au-delà de la migration illégale, et incluant notamment le trafic de drogue) constitue un défi de taille et réduit presque à néant l'impact que le renforcement des capacités peut avoir à court terme ». le rapport conclut : « Dans

		<p>un tel contexte, il est difficile pour le projet CT Sahel d'avoir un impact identifiable. »</p> <p>- Besoin d'une approche CT au-delà du projet : Compte tenu de la faiblesse des institutions étatiques, de la porosité des frontières régionales et de l'incidence des considérations socio-économiques sur la constitution d'un Etat, des initiatives mises en place isolément les unes des autres risquent d'affaiblir leur impact. Compte tenu du fait que l'UE est « de loin le donateur le plus important en matière de développement dans la région, une attention plus grande accordée à la lutte contre l'extrémisme violent à fois à travers la mise en œuvre directe de programmes et d'autres instruments de développement, que ce soit au niveau national ou régional, apporterait sans doute un retour sur investissement plus appréciable. »</p>
Projet Cocaine Route Programme (IFS)	HTSPE, 2013, Mid-term review of the Cocaine Route Programme financed by the EU Instrument for Stability IcSP, 2017, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version	<p>Sur la base des documents disponibles, l'impact attendu « Lutter contre le trafic illicite et la criminalité organisée transnationale, tout en respectant pleinement les droits de l'homme, pour améliorer la sécurité et la stabilité humaines » ne sera qu'en partie atteint en raison d'une base de connaissances qui reste fragile sur l'échelle, la structure ou l'impact de la route de transit de l'Afrique de l'Ouest. La revue note aussi un risque que les mesures affectant les micro-trafiquants, les cultivateurs de coca ou les passeurs sont parfois considérées comme des fins en elles-mêmes et risquent de détourner l'attention de l'objectif initial de lutte contre le crime organisé transnational. Enfin, une bonne coopération transrégionale dépend d'une capacité adéquate au niveau régional et national, et nécessite un appui de long terme pour améliorer les structures, processus et la confiance nécessaire à une telle coopération.</p> <p>Si certaines administrations nationales exprimaient leur appréciation pour le projet AIRCOP, elles s'étonnaient de la prépondérance du volet formation, de la redondance avec les formations offertes par d'autres donateurs, de l'absence de matériel nécessaire à la mise en œuvre ; d'autres rencontraient des difficultés pour accéder à la base d'échange d'information utilisant d'avantage les réseaux sociaux plus accessibles.</p> <p>Le succès de ces projets sont liés à la gouvernance des pays. Ainsi, en Guinée Bissau, le projet AIRCOP n'a jamais pu être mis en œuvre car dès la fin de la formation le personnel formé à été alloué à d'autres services.</p>
Strengthening Anti-Money Laundering Capacities in West Africa	Sow Moctar & Rosalie Adzee, Evaluation à mi-parcours du projet de renforcement des capacités de lutte contre le blanchiment des capitaux en Afrique de l'Ouest (SAMWA), 2016 Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, administration nationale)	L'évaluation à mi-parcours a fait ressortir des résultats modestes : « Au final, l'analyse des statistiques disponibles permet de noter un taux de transmission des DOS modéré avec un taux de condamnation par les autorités judiciaires compétentes des EM encore très faible. Sur 1322 dossiers transmis aux autorités judiciaires compétentes sur la période, seuls 35 ont fait l'objet d'une condamnation pour BC (représentant un taux de condamnation très faible de 3%). Les condamnations pour BC ont connu une évolution erratique avec une baisse de 50% entre 2015 (11 condamnations) et 2016 (5 condamnations). Toutefois, sur la période, la moitié des condamnations pour BC ont

	CEDEAO, UE, UMOA, Etat d'Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017	donné suite à une saisie/confiscation ». Depuis l'évaluation, selon le GIABA le taux d'exécution serait monté à 80%, mais la délégation de l'Union Européenne manque toujours de clarté quand à la structure de gouvernance du projet. La projet est relativement lourde pour le GIABA, qui en tant qu'organe de la CEDEAO ne peut engager du personnel afin de fournir un coordinateur a temps plein. L'appropriation semble certainement faible du côté de l'UE. Pour le prochain FED l'option d'engager un coordinateur sur fonds européens au sein du GIABA comme cela a été fait précédemment pour d'autres donateurs semble avoir écartée en faveur d'une agence d'exécution européenne.
Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organised Crime and Drug Abuse in West Africa (FED)	Independent In-Depth Evaluation of the Regional Programme for West Africa 2010 - 2014 "Supporting the Economic Community of West African States (ECOWAS) Political Declaration on the Prevention of Drug Abuse, Illicit Drug Trafficking and Organized Crime in West Africa, adopted at the thirty-fifth Ordinary Session of the Authority of Heads of State and Government of ECOWAS" Entretiens (organisations régionales, autres PTF) CEDEAO, UE, UMOA, Etat d'Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017 ROM Report, Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organized Crime and Drug Abuse in West Africa, 26/10/2017	Le système de suivi du 10 FED fait ressortir les défis suivants dans l'exécution du projet: <ul style="list-style-type: none"> - Efficience : « Signature tardive de la convention de contribution avec l'UNODC (selon les DTA, elle devait intervenir immédiatement après la signature de la convention de financement et non pas 13 mois après). Longs délais de mise en place de l'équipe UNODC (mai 2015 pour le coordinateur, pour les autres experts entre mai 2015 et juin 2016, assistant FORENSIC non recruté). Longs délais dans le recrutement du personnel CEDEAO (prise de fonction en mai 2016 du coordinateur du contrat de subvention et en octobre du dernier professionnel). Contrat de subvention n'ayant pu être traité par le système de gestion intégrée ECOLINK jusqu'en février 2016, ralentissant ainsi les activités. Faible taux d'exécution (38% à fin avril 2017) au regard du temps écoulé (69%). Cela est dû à l'inertie de démarrage et au temps perdu pour recruter le personnel ». - Conception : « Indicateurs, situation de référence et cibles non définis lors de phase de démarrage (6 à 9 mois) selon les instructions des DTA mais aujourd'hui conformes ». Le décalage important entre la conception (2008) et la mise en œuvre effective (2016) ont rendu la première TdC obsolète, d'autant plus qu'elle était beaucoup trop ambitieuse au regard des moyens engagés. - Mécanisme de suivi-évaluation : « CEDEAO – UNODC défini tardivement par un consultant au 3ème trimestre 2016 ». - De réels problèmes d'appropriation : Selon le ROM de 2017, « the relationship between ECOWAS and UNODC has been witnessed to be very poor. Institutional frictions pile up on top of personal clashes and capacity failure on both sides.» Si l'appropriation semble forte de la part de l'agence d'exécution, ce n'est pas le cas du côté de la CEDEAO, qui manque de certitude de voir sa vision plutôt que celle d'autres partenaires mise en œuvre : « we want to have a voice ». Le processus de suivi du 10 FED énumère une série de problèmes en

		<p>ce sens : « Problèmes de coordination entre UNODC et CEDEAO. Des difficultés peuvent subsister (ex. partage insuffisant de l'information et des rapports avec l'Unité Drogues CEDEAO par UNODC, particulièrement en matière de formation et de missions d'application de la loi, impossibilité pour UNODC de parler au nom de la CEDEAO ou de ses agences OOAS, GIABA qui travaillent dans des secteurs connexes) ».</p> <p>Toutefois, il y a des signes d'impact positif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les initiatives mises en œuvre grâce au programme auraient eu « un impact » sur la fermeture ou l'amélioration du contrôle de certaines routes utilisées par les passeurs de drogue et de marchandises illicites (par exemple WACI, AIRCOP).- Les efforts visant à accroître la collaboration régionale pour lutter contre la criminalité et la contrebande peuvent également être démontrés grâce aux succès de la création de plates-formes régionales telles que WACAP.- L'impact de la réduction de la demande de drogues a été visible grâce à des campagnes générales de sensibilisation du public et des sondages d'opinion par le biais de centres d'aide aux usagers de drogue et de statistiques qui ont été effectivement prises en charge par les institutions nationales.
--	--	---

I 2.3.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus en matière de lutte contre les menaces spécifiques à la région (trafics illicites, blanchiment d'argent, terrorisme, piraterie maritime, ...).

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les résultats limités en ce qui concerne la sécurité maritime et le terrorisme rendent difficile l'identification de la contribution de la coopération régionale UE aux résultats et impacts.

Dans les trois domaines pour plusieurs de ces projets ainsi que dans la question suivante de la migration, des problématiques similaires ont été soulevées comme ayant un impact sur les résultats: 1) l'approche parfois trop « top down », qui semble relever de la stratégie du donateur plutôt que de celle de la CEDEAO. 2) Il en résulte des difficultés d'appropriation, de suivi et surtout d'impact au niveau des OR. 3) Dans de nombreux projets, le volet formation domine alors que certains bénéficiaires se plaignent de l'absence de matériel pour le mettre en œuvre. 4) L'approche européenne en « silos » avec de nombreux projets dans les trois secteurs travaillant sur les mêmes domaines (multiples plateformes d'échange de renseignement) et avec les mêmes acteurs en fin de parcours au niveau national (les forces de police ou les postes frontières) sans qu'il y ait une capitalisation des synergies.

Les résultats en ce qui concerne la **sécurité maritime** étant limités, et même si en sécurité maritime l'UE est de loin le principal partenaire international en Afrique de l'Ouest, il est difficile de déterminer la contribution de la coopération régionale de l'UE à de bons résultats en matière de sécurité maritime (dans la Corne de l'Afrique, par exemple, elle est complétée par des opérations PESC et est beaucoup plus nette). Lors de la phase terrain, les avis étaient partagés : alors que certains estiment que l'UE avait contribué à améliorer la sécurité, d'autres pensaient que la problème avait plutôt été déplacé.

En ce qui concerne les **trafics illicites** y compris le trafic de drogues et le blanchiment d'argent, grâce au plan d'action régional de lutte contre le trafic illicite de drogue et de blanchiment d'argent, « la majorité des pays ont adapté leurs cadres législatifs aux normes internationales » (évaluation finale, 2014). Le programme régional UE d'appui à ce plan d'action a contribué au renforcement de la règle de droit en structurant les cadres juridiques régionaux. Si les initiatives mises en œuvre grâce au programme auraient amélioré le contrôle de certaines routes utilisées par les passeurs de drogue et de marchandises illicites (par exemple, West Africa Coast Initiative et AIRCOP), elles seraient mitigées par un déplacement des corridors utilisés par les trafiquants plutôt que leur disparition.

En ce qui concerne le **terrorisme**, malgré des résultats prometteurs (par exemple, le programme CT Sahel), l'UE ne maximise pas son action en ne poursuivant pas plus activement la recherche de synergie entre ses différentes actions (entre la MNJTF et les PIN des pays concernés). Dans la mesure où les principaux foyers de terrorisme se situent à cheval entre plusieurs CER, l'UE privilégie les pendants militaires d'organisations sous-régionales, la Force Conjointe du G5 Sahel et la MNJTF de la Commission du Bassin du Lac Tchad. Si l'UE est un donateur clef, les dimensions sécuritaires et punitives dominent l'approche de l'UE en matière de terrorisme. Les capacités de dialogue politique se trouvent limitées dès lors que l'action se porte principalement sur le volet sécuritaire via des PTF avec un faible niveau de suivi de l'UE et une faible coordination entre les délégations nationales concernées.

Global	Global Financial Integrity, 2012, Illicit Financial Flows from Developing Countries Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organised Crime and Drug Abuse in	Les documents disponibles ne permettent pas d'établir le niveau de contribution de la coopération régionale de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus en matière de lutte contre les menaces spécifiques à la région : l'UE et sa coopération régionale ne sont qu'un parmi de nombreux acteurs dans ce domaine (par ex. en matière de lutte contre les flux financiers illicites, il faut compter aussi l'action importante des pays CEDEAO, FMI, Etats-Unis...). Par ailleurs, la théorie du changement dans ce domaine est loin d'être claire : les trafics
--------	--	--

	West Africa (FED, 7.2m€)	illicites et le terrorisme peuvent être le fait d'individus ou groupes d'individus (y compris combattants terroristes étrangers) et peuvent agir que les institutions soient fortes ou faibles ; les causes des trafics illicites et du terrorisme sont non seulement régionales mais aussi globales ; les groupes armés non étatiques sont souvent assimilés à des groupes terroristes alors que leur légitimité, leur logique et leur fonctionnement peuvent être fort différents ; que la majorité des flux financiers illicites traversent les frontières par le biais du commerce international (Global Financial Integrity, 2012) et profitent de la prédominance des paiements en espèce dans la région; etc. Ainsi, la logique du projet « Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organised Crime and Drug Abuse in West Africa » est que les résultats en matière de capacité, de diffusion de bonnes pratiques, et d'échange d'information vont contribuer à une meilleure capacité de la CEDEAO à suivre, harmoniser et coordonner les politiques relatives aux drogues en Afrique de l'Ouest, et ainsi réduire la toxicomanie et le trafic de drogues dans la région. En traitant le problème par l'angle des capacités, il ne prend pas en compte l'économie de la drogue, ou les interconnexions croissantes entre trafics de drogue, criminalité organisée, et terrorisme.
I 2.3.4. Evolution au cours de la période 2008-2016 de l'ampleur, du type et de l'intensité des menaces spécifiques à la région (trafics illicites, blanchiment d'argent, terrorisme, piraterie maritime, ...).		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u></p> <p>A part les flux financiers illicites en provenance comme à destination d'Afrique de l'Ouest qui ont baissé entre 2008 et 2014 après des pics en 2009-10, les menaces régionales semblent s'intensifier en Afrique de l'Ouest. Alors que la piraterie au large de la Corne de l'Afrique est en nette baisse depuis 2012, on observe une intensification de crimes maritimes dans le golfe de Guinée, qui abrite certains des plus grands gisements de pétrole offshore dans le monde. En terme de drogues, l'Afrique de l'Ouest est par ailleurs devenue une zone d'origine pour le trafic de stimulants de type amphétamine comme l'ecstasy et la méthamphétamine vers l'Asie (ONUDC, 2017). Les actes de terrorisme se sont multipliés au cours de la période, surtout au Nigeria (95% des 2 985 morts civiles entre 2008 et 2016), avec un pic en 2015.</p>		
Global	Ibrahim Index, 2008-2015 Center for Systemic Peace/Integrated Network for Societal Conflict Research, 2017 Global Financial Integrity, 2017, Illicit Financial Flows to and from Developing Countries Oceans Beyond Piracy, 2017, The State of Maritime Piracy ONUDC, dataset, 2017 ONUDC, Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest, 2016-2020 ONUDC, 2014, Rapport mondial de	<ul style="list-style-type: none"> - Les flux financiers illicites en provenance d'Afrique de l'Ouest (surtout du Nigeria) ont baissé entre 2008 et 2014, après des pics en 2009 et 2013. Les flux arrivant en Afrique de l'Ouest (surtout du Nigeria) aussi ont baissé, après des pics en 2007 et 2010 (Global Financial Integrity, 2017). - Alors que la piraterie au large de la Corne de l'Afrique est en nette baisse depuis 2012, on observe en revanche une intensification des actes de piraterie, des vols armés contre les navires et d'autres crimes maritimes dans le golfe de Guinée, qui abrite certains des plus grands gisements de pétrole offshore dans le monde. Les attaques en Afrique de l'Ouest sont en majorité contre les pétroliers, avec siphonnage et vente du pétrole au noir. - Les actes de piraterie en Afrique de l'Ouest ont augmenté de 76% entre 2015 et 2016 (pas de données de la même source disponibles avant). En 2016, 144 gens de mer ont été pris en otage, soit le triple du chiffre estimé en 2015. Les attaques ont

	l'ONUDC sur la traite des personnes	<p>été plus concentrées dans les eaux nigérianes que les années précédentes, soulignant que la piraterie et le vol à main armée en mer en Afrique de l'Ouest sont fortement influencés par la situation de sécurité intérieure au Nigéria (Oceans Beyond Piracy, 2017).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les drogues saisies entre 2008 et 2015 ont été étales sur la période (entre 2.9 et 4 tonnes de cannabis par an, sauf en 2013 2.2 tonnes de cocaïne ont été saisies mais pas de cannabis). NB : les données sur la toxicomanie sont disponibles pour l'Afrique centrale et de l'Ouest mais ne sont pas désagrégées, mais les données fournies par le Réseau épidémiologique sur l'usage des drogues au Nigeria montrent que 71 % des usagers d'opiacés ont déclaré que le tramadol était la première drogue la plus fréquemment consommée. L'Afrique de l'Ouest est par ailleurs devenue une zone d'origine pour le trafic de STA vers l'Asie. Plusieurs laboratoires ont été démantelés dans la région (UNODC, 2017). - Les actes de terrorisme se sont multipliés au cours de la période, surtout au Nigeria (95% des 2985 morts civiles entre 2008 et 2016), culminant à 32 attaques terroristes en 2015, causant 1032 morts (Center for Systemic Peace/Integrated Network for Societal Conflict Research, 2017)
I 2.3.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées évolutions constatées de l'ampleur et de l'intensité des menaces spécifiques à la région.		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u></p> <p>Il est difficile d'établir le niveau de contribution de la coopération régionale de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats car si, dans le domaine de la sécurité maritime, l'UE est de loin le principal partenaire international en Afrique de l'Ouest, elle n'est que l'un des nombreux acteurs intervenant dans la lutte contre les trafics illicites et le terrorisme (par ex. en matière de lutte contre les flux financiers illicites, il faut compter aussi l'action importante des pays membres de la CEDEAO, du FMI, des Etats-Unis...). Par ailleurs, la théorie du changement dans ces domaines est loin d'être claire : les trafics illicites et le terrorisme peuvent être le fait d'individus ou groupes d'individus (y compris combattants terroristes étrangers) et ils peuvent se déployer que les institutions soient fortes ou faibles ; les causes des trafics illicites et du terrorisme sont non seulement régionales mais aussi globales ; les groupes armés non étatiques sont souvent assimilés à des groupes terroristes alors que leur légitimité, leur logique et leur fonctionnement peuvent être fort différents ; la majorité des flux financiers illicites traversent les frontières par le biais du commerce international et profitent de la prédominance des paiements en espèce dans la région; etc. Ainsi, la logique du projet « Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organised Crime and Drug Abuse in West Africa » est que les résultats en matière de renforcement de capacités, de diffusion de bonnes pratiques et d'échange d'information vont contribuer à une meilleure capacité de la CEDEAO à suivre, harmoniser et coordonner les politiques relatives aux drogues en Afrique de l'Ouest et ainsi réduire la toxicomanie et le trafic de drogues dans la région. En traitant le problème sous l'angle des capacités, ce projet ne prend pas en compte l'économie de la drogue ou les interconnexions croissantes entre trafics de drogue, criminalité organisée et terrorisme. De la sorte, l'UE ne capitalise pas sur les connections transversales entre ses différents programmes.</p>		
Global	Oceans Beyond Piracy, 2017, The State of Maritime Piracy	L'UE est de loin le principal partenaire en matière de lutte contre la piraterie en Afrique de l'Ouest, sa coopération contre le crime en mer représentant plus de 70% des 4,9 M EUR dépensés dans ce domaine (autres bailleurs : Allemagne, Oceans Beyond Piracy). Si sa coopération n'est pas le seul facteur limitant les actes de piraterie, il est probablement un facteur important, à côté de la qualité des services de défense et de

		<p>sécurité des membres de la région.</p> <p>En revanche, en matière de trafic et flux financiers illicites et de terrorisme, les documents disponibles ne permettent pas d'établir le niveau de contribution de la coopération régionale de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus en matière de lutte contre les menaces spécifiques à la région : l'UE et sa coopération régionale ne sont qu'un parmi de nombreux acteurs dans ce domaine, et n'agit que sur certains des facteurs causant les trafic et flux financiers illicites et le terrorisme.</p>
<p>CJ 2.4. Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à la prévention des flux migratoires irréguliers, du trafic de migrants et de la traite de personnes⁶.</p>		
<p>I.2.4.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de gestion des flux migratoires (aspects paix, sécurité et stabilité).</p>		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u></p> <p>Ce critère de jugement est limité, car les interventions régionales de l'UE dans ce domaine sont relativement récentes. Dans ce domaine, les produits correspondent à i) des processus de dialogue sur les migrations internationales et régionales ⁷ ; ii) la mise en place d'un Centre d'information et de gestion des migrations au Mali ; iii) un renforcement des capacités de la Commission de la CEDEAO, des États membres et de la Mauritanie ainsi que la société civile dans les domaines de la migration, iv) le renforcement de la gestion des frontières et v) la réintégration des migrants de retour. En revanche, les capacités de gestion des migrations régulières et de limitation des migrations irrégulières ne sont pas renforcées dans la région, sauf au Nord d'Agadez où le principe de la libre circulation des personnes connaît une application de plus en plus restrictive, ce qui contribuerait à une réduction des migrations régulières mais aussi à une augmentation des migrations irrégulières. En Guinée et au Sénégal, les mécanismes communautaires de prévention de la traite et les services de prise en charge des enfants vulnérables et victimes ont été renforcés, mais selon Human Rights Watch, de nombreux enfants ayant fait l'objet d'un 'retrait' des écoles coraniques y ont été renvoyées et le trafic en provenance de la Guinée Bissau continue.</p>		
Dialogue politique	International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa	<p>Tous les pays de la région participent aux trois dialogues sur la migration dans la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue sur les migrations pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA), lancé en 2001 pour discuter des préoccupations communes en matière de migration dans un contexte régional afin d'accélérer l'intégration régionale de la CEDEAO : promotion de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest et protection des droits des migrants; contribution des migrants au développement de leur pays d'origine; réduction de la pauvreté dans les zones d'émigration; l'information, la sensibilisation et la recherche sur les différents aspects de la migration internationale en Afrique de l'Ouest ; la coopération interrégionale et intrarégionale. - Processus euro-Africain de migration et de développement (processus du Rabat), lancé en 2006 pour regrouper les pays de la route de migration de l'Afrique de l'Ouest allant de l'Afrique centrale à l'Europe du Nord. Ce processus inclut des initiatives bilatérales, sous-régionales, régionales et multilatérales en matière de migration. Il a produit la stratégie de Dakar qui vise à (i) faciliter la migration légale, (ii) lutter contre les

⁶ Ceci n'inclut pas la promotion de la mobilité au sein de la région Afrique de l'Ouest, qui relève de la QE3.

⁷ Dialogue sur les migrations pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA), processus euro-Africain de migration et de développement (processus du Rabat), Partenariat pour la migration, la mobilité et l'emploi (MME), Dialogue sur la migration du transit méditerranéen.

		<p>migrations irrégulières, et (iii) renforcer les synergies entre migration et développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat pour la migration, la mobilité et l'emploi (MME), qui favorise la coopération entre les États Africains et les États membres de l'UE entre 2007 et 2013. - Le Cap-Vert, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria et le Sénégal participent également au Dialogue sur la migration du transit méditerranéen, lancé en 2002. <p>Pour la plupart des pays analysés, les dialogues sur les migrations internationales et régionales ont eu « un impact important » sur le développement de leur politique nationale de migration.</p>
Projet « Centre d'Information et de Gestion des Migrations » (FED)	ECO, 2010, Revue à mi-parcours du projet « Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali »	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport note des retards dans certaines activités, par exemple la définition du partenariat avec l'ANPE, acteur incontournable pour le Centre en tant qu'interface nationale offre/demande au niveau de l'emploi, et que le cadre logique était faible, notamment sur la définition des bénéficiaires du projet (public-cible du Centre) et sur la question des appuis/services à apporter au public. - Il note toutefois que - Le Centre a suscité, de par l'originalité de son approche transversale de la question migratoire, une mobilisation sans précédent au Mali sur la question migratoire de la part d'acteurs existants, institutions et associations. Il a participé à une structuration d'acteurs associatifs qui intervenaient déjà dans la région de Kayes ou qui souhaitent intervenir auprès de migrants dans des régions ou des communes où ces derniers étaient éloignés du secteur associatif. - le Centre a su s'adapter à des changements importants dans son contexte (crise économique en Europe, non-conclusion d'un accord franco-malien de gestion concertée de flux migratoires, crise alimentaire qui a aggravé les conditions de vie pour de nombreuses communautés au Mali. - Des avancées dans le domaine de l'amélioration des connaissances sur un phénomène migratoire complexe et leur mise à disposition sont imputables à des actions du Centre encore à poursuivre en ce sens - L'impact sur les bénéficiaires indirects est quantitativement important quoique qualitativement faible du fait des actions orientées exclusivement vers l'accueil d'urgence et déléguées à des associations.
Projet « Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa » (FED)	ARS Progetti, 2016, Mid-Term Evaluation of the Project "Support To Free Movement Of Persons and Migration In West Africa Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, autres PTF) ROM, Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa, 18/1/2018	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la base des documents disponibles, le projet a conduit à « plusieurs produits de qualité et encouragé le renforcement du dialogue régional sur les migrations » dans les trois domaines de résultats : - Au niveau régional, il renforce le planning, la coordination et les capacités de monitoring de la Commission de la CEDEAO à conduire le dialogue intra régional (MIDWA) et à agir comme une plateforme pour le développement et l'harmonisation (politique de migration régionale, collecte et gestion des données de migration, gestion de l'immigration et des frontières, migration de la main d'œuvre, lutte contre la traite, dialogue UE-CEDEAO, information et sensibilisation des

		<p>citoyens d'Afrique de l'Ouest, mécanisme de coordination des bailleurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau national, les capacités des institutions nationales sélectionnées pour gérer la migration selon le cadre régional stratégique et politique et contribuer au dialogue régional sont renforcées, particulièrement en ce qui concerne : la collecte et gestion des données et le renforcement des capacités institutionnelles au moyen d'un fonds axé sur les besoins (DDF). - Au niveau des acteurs non étatiques et des autorités locales qui sont appuyés pour la mise en œuvre de projets mettant en avant les droits des migrants et des populations transfrontalières. <p>Toutefois, il a aussi fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours assez critique, après avoir opéré sans ROM:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans la conception du projet : "The design of the project reflects outdated aid modalities ... Finally, the strategic dimension of the objective is not clearly reflected in the long list of activities, many of which consist of short term events"; - dans l'exécution: "The choice of partnering with international organisations brought about both positive effects (competencies) and challenging aspects (lengthy procedures, high implementation costs)". - Et une fois encore dans l'appropriation "The focus on ECOWAS might limit the achievement of results at national level, given the limited power of the organisation and the fact that the Member Countries are the sole entities responsible for implementation of legislation, policies and strategies". <p>Le mécanisme de suivi du FED reste critique malgré certains ajustements faisant toujours ressortir les problèmes d'appropriation et de conception:</p> <ul style="list-style-type: none"> - appropriation: "La coordination interne du projet est à améliorer. Les trois agences d'exécution se rencontrent toutes les semaines et avec la DUE tous les mois. Toutefois, la CEDEAO n'est pas présente à ces rencontres. Le Comité pour la Coordination du projet (CPSC), qui, selon les DTA devait se réunir tous les 3 mois pendant la première année et à une fréquence à déterminer ultérieurement, ne se réunit en pratique qu'une fois l'an... Les 16 professionnels financés par le projet sont peu présents au sein de la Commission où un bureau a été aménagé en vue d'assurer le renforcement des capacités du personnel de la CEDEAO". - conception : "Le cadre logique de la convention de financement ne répond pas aux règles de l'art (non-conformité avec les standards internationaux et le manuel de la CE de mars 2004, absence d'indicateurs pour les objectifs et liens non définis entre les « sous-résultats » et les activités). Ce cadre logique a été revu en mars 2017 (plus de 3 ans après le démarrage du projet) mais reste à améliorer... Dans la situation actuelle, le projet ne dispose pas d'indicateurs pertinents pour mesurer les résultats (impact, outcome et outputs).
--	--	--

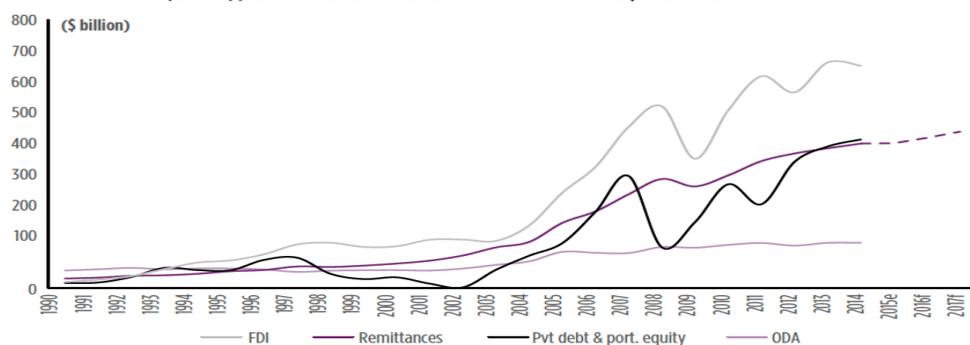
I 2.4.2. Evolution au cours de la période 2008-2016 des résultats obtenus en termes d'élaboration et mise en œuvre d'une politique régionale « migrations ».

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les résultats concernant les aspects « paix, sécurité et stabilité » des migrations ont été plutôt limités jusque-là. Sauf le Bénin et la Guinée, les pays de la région intègrent dans leurs politiques de développement les questions migratoires et les questions de développement dans leur politique ou stratégie migratoire (quand elle existe). Cependant, aucun des pays n'avaient en 2016 de stratégie globale de migration nationale en place et quand les politiques de migration sont parcellaires, elles tendent à négliger certaines questions qui sont fondamentales pour les aspects paix et sécurité des migrations (par ex., les questions d'émigration en Côte d'Ivoire et en Guinée, la traite des êtres humains et la protection des migrants à risque au Togo). La coopération régionale UE a été un facteur important dans la promotion du dialogue sur des approches communes en matière migratoire, mais n'a pas joué un rôle décisif, à ce jour, pour renforcer les capacités de gestion des migrations régulières et de limitation des migrations irrégulières.

Plusieurs facteurs explicatifs sont avancés au manque de résultat dans de nombreux pays souvent lié au manque d'appropriation tant des pays que des DUE et de ses Etats Membres. Le Mali, un des 10 principaux pays de départ important vers l'Europe, de couloir et de réception de transferts de fonds. n'a « quasiment aucune information » sur les 6 projets régionaux (majoritairement attribués à des agences d'exécution européennes) dont lequel il est impliqués. Certains pays membres de l'UE émettaient les mêmes soucis d'appropriation, mais aussi d'efficacité à l'égard des projets estimés comme prenant plus de temps à la réalisation (malgré des déboursements plus courts) et moins appropriés au contexte. De plus, la valeur du dialogue politique européen n'a pas été sans heurts, avec un épisode sensible au Mali, qui a donné lieu à d'importantes manifestations et manqué de faire tomber le gouvernement, lorsque l'UE annonçait qu'un accord sur les retours forcés d'Europe avait été conclu, aboutissant à un raidissement de la position gouvernementale. Cet épisode aura éclairé les pays voisins sur le coût politique élevé d'une telle politique. Finalement, si les retours volontaires enregistrés par OIM sont très élevés en provenance de Lybie, les taux des retours forcés d'Europe restent très faibles, malgré les incitants développementaux offerts par l'UE. Cela s'explique notamment par le taux élevés de transferts de fonds renvoyés dans les pays de départ, généralement de loin supérieurs à l'aide au développement.

FIGURE 5 ■ Remittance Flows Are Larger than Official Development Assistance (ODA), and More Stable than Private Capital Flows



Sources: World Bank Staff calculations, World Development Indicators, OECD. Private debt includes international bonds and borrowing through commercial banks.

Projet « Appui aux acteurs locaux pour une réduction de la traite et	Save the Children, 2017, rapport narratif, 2015-2017 Human Rights Watch, I Still See the	Selon le rapport narratif disponible, après un an de mise en oeuvre et malgré un retard dans le démarrage des actions de terrain dû à des réaménagements budgétaires, 90% des activités planifiées ont démarré, et des résultats (mesurables et mesurés) seraient atteints
--	---	--

<p>de la maltraitance faites aux enfants vulnérables au Sénégal et en Guinée” (IFS/IcSP)</p>	<p>Talibés Begging, July 2017</p>	<p>de manière « significative » dans les quatre domaines de résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communautés pourvoyeuses et réceptrices d'enfants victimes de traite et maltraitance renforcées dans leurs efforts de prévention, identification, référencement et protection de ces enfants - plaidoyer organisé auprès des gouvernements et forums locaux, nationaux et régionaux pour un cadre institutionnel plus sensible à la protection des enfants vulnérables et victimes de la traite et la maltraitance et une reconnaissance statutaire du rôle des acteurs communautaires - services de prise en charge des enfants vulnérables et victimes renforcés dans les zones de forte concentration des enfants vulnérables et victimes de traite et maltraitance - aptitudes en écriture, lecture et calcul, ou professionnelles d'enfants vulnérables et victimes de traite et maltraitance améliorées leur offrant de meilleures opportunités d'avenir dans les huit zones cibles. <p>Ces résultats se seraient traduits par une progression au niveau des résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mécanismes communautaires de prévention de la traite et de la maltraitance en phase d'être renforcés et étendus avec 80% des services informels ayant atteint en Guinée un niveau moyen de qualité de services, et 40% des coalitions d'acteurs pour la protection de l'enfance au Sénégal. Ceci a permis à 2006 enfants (1 229 filles, 777 garçons) et à 2 995 adultes (1 676 femmes et 1 319 hommes) d'avoir accès à un service qui répond à leurs besoins de base en matière de protection. - Accès améliorés des enfants vulnérables et victimes de la traite et la maltraitance, des services de prise en charge et d'éducation formels et informels, qui répondent à des standards de qualité et correspondent à l'intérêt supérieur de l'enfant (45 mécanismes communautaires et les 4 centres d'accueil appuyés dans ce projet ont réussi à satisfaire, selon les standards de qualité de SCI, les demandes en termes de services de prévention pour 11 120 filles, 11500 garçons, 23 300 femmes et 30 200 hommes et des services de réponses de première ligne pour 1 584 filles, 2 247 garçons, 1 602 femmes et 1 516 hommes). <p>La pérennité de cette réintégration-resocialisation n'est pas facile à établir. Au Sénégal, selon Human Rights Watch, la question des Talibés est loin d'être réglée. Malgré une campagne nationale de 'retrait' des enfants Talibés des écoles coraniques ; les routes de migrations notamment de Guinée Bissau restent actives et bon nombre d'enfants Talibés, qui n'ont pu être placés ont à l'issue du programme national été rendu aux écoles coraniques d'où ils avaient été secourus.</p>
--	-----------------------------------	--

Global	International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa	En ce qui concerne des politiques régionales d'emploi et migration développées et mises en œuvre , le droit d'entrée et la suppression des conditions de visa pour un séjour de 90 jours ont été mis en œuvre dans tous les pays, et la majorité des pays membres de la CEDEAO prévoit explicitement d'élaborer une politique nationale ou stratégie de migration. Toutefois, plusieurs facteurs entravent encore la mobilité interrégionale dans la région CEDEAO. Il y a un retard important dans la transposition du Protocole relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement (1979) et des protocoles supplémentaires en législation dans les Etats membres. Les progrès en matière de droit de séjour, le droit d'établissement et accès à l'emploi. Sont lents. Enfin, l'émigration du travail et l'emploi à l'étranger ne sont réglementés que dans une mesure limitée.
Global	International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa	En ce qui concerne l'intégration de questions migrations aux agendas des pays de la région , aucun des pays n'avaient en 2016 de stratégie globale de migration nationale en place. La plupart (Burkina Faso, Ghana, Libéria, Mali, Niger et Nigeria), avaient toutefois des éléments en place et étaient en train de rédiger une politique nationale de migration. Quand les politiques de migration sont parcellaire, elles tendent à négliger certaines questions (par ex., les questions d'émigration en Côte d'Ivoire et en Guinée, la traite des êtres humains et la protection des migrants à risque au Togo). En revanche, le Sénégal, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau n'avaient ni stratégie de migration ni projet explicite d'élaborer une politique nationale de migration. Par ailleurs, la plupart des pays intègrent dans leurs politiques de développement les questions migratoires, et les questions de développement dans leur politique ou stratégie migratoire (quand elle existe) : tous sauf le Bénin et la Guinée.
Global	UE, 2016, Premier rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration	Le cadre de partenariat de 2016 devait «réduire les flux de migration illégale et accroître les taux de retour». Au Mali, en 2016 (dernier rapport disponible), six projets FFU avaient été approuvés, notamment en matière de gestion des frontières (en préparation : projets d'appuis aux retours et à une réintégration durable, au renforcement des systèmes de registres civils, sur les perspectives d'emplois dans des régions à fort potentiel migratoire sont en préparation). AU Sénégal, « à l'appui des efforts sénégalais pour s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière », des projets de création d'emplois pour les jeunes ont été adoptés dans le cadre du FFU.

I 2.4.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus en termes d'élaboration et mise en œuvre d'une politique régionale « migrations »

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

La contribution de la coopération régionale de l'UE s'avère contrastée : les appuis de l'UE ont constitué un facteur important du dialogue régional sur des approches communes en matière migratoire, mais ils n'ont pas joué un rôle décisif pour renforcer les capacités de gestion des migrations régulières et de limitation des migrations irrégulières. L'action de l'UE aurait en partie souffert des problèmes de conception, d'appropriation et d'efficacité: le principal projet dans ce domaine (Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa) a démarré sans théorie du changement, ce qui ne facilite pas le suivi et

l'évaluation d'un programme aussi coûteux que complexe, tandis que le Mali, qui est un des 10 principaux pays de départ important vers l'Europe n'a « quasiment aucune information » sur les 6 projets régionaux dans lequel il est impliqué. De plus, le dialogue politique avait manqué de faire tomber le gouvernement en décembre 2016, aboutissant à un raidissement de la position malienne et potentiellement celle d'autres Etats de la région. Par ailleurs, la présente évaluation ainsi que certains Etats membres de la CEDEAO et de l'UE émettent des préoccupations à propos de l'efficacité des projets FFU, estimés plus lents dans leur mise en œuvre effective, parfois très coûteux, et moins appropriés au contexte que ceux relevant du FED (PIN ou PIR).

I 2.4.4. Evolution au cours de la période 2008-2016 de la migration irrégulière, du trafic de personnes, et de la protection des droits des migrants et communautés d'accueil

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les tendances en matière de **migrations irrégulières** et de vulnérabilité des migrants sont stables ou en détérioration. Le nombre de migrants irréguliers quittant la CEDEAO par le Nord du Niger est passé de 3 795 à 67 750 /mois entre mai 2016 et mai 2017. Les migrants empruntant la route centrale méditerranéenne étaient 18 587 au premier semestre 2016, et de 16 317 au premier semestre 2017. Cependant, selon « Le nombre de migrants venus par le désert a chuté de 70 000 à 5 000 entre mai et novembre 2017 », ce qui est souvent attribué aux accords conclus avec le Niger et la Lybie. Le nombre de décès est aussi en constante augmentation. Le nombre de migrants décédés le long de la route centrale méditerranéenne est passé de 703 à 28 484 entre 2014 et 2016 (OIM, 2017). Une proportion de plus en plus importante des migrants sont des femmes, p. ex. 30% des Nigériens arrivés en Italie par la route méditerranéenne centrale sont des femmes (données très limitées). Selon l'OIM, 80% des Nigérianes qui arrivent en Italie par la route méditerranéenne centrale pourraient être des victimes de trafic sexuels. Toujours selon l'OIM, la traversée du désert du Sahara avant d'embarquer dans la traversée de la Méditerranée par le couloir central serait devenue plus dangereuse : « Au moins deux fois plus de décès que dans la Méditerranée ... cela signifie qu'au moins 6 000 personnes ont perdu la vie dans ce désert en tentant de rejoindre la Libye ».

Selon l'Ibrahim Index 2008-2015, le **trafic de personnes** a diminué entre 2008 et 2015, sauf augmentations fortes en Mauritanie et Burkina Faso, et reste plus élevé que la moyenne subsaharienne. Toutefois, ces chiffres ne reflètent pas la forte hausse de la migration irrégulière depuis l'été 2015. La traite des personnes concerne aussi la traite d'enfants. Il n'y a pas suffisamment de données robustes pour identifier des tendances, mais l'enrôlement d'enfants par Boko Haram a contribué à augmenter la traite des enfants.

Global	<p>International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa</p> <p>Regional Mixed Migration Secretariat, 2017, Mixed Migration in West Africa : Data, Routes and Vulnerabilities of People on the Move</p> <p>Entretiens (organisations régionales, institutions européennes)</p> <p>ONU DC, 2017</p>	<p>Les données sur les migrations irrégulières sont par définition très incomplètes.</p> <p>Migration : 84% des mouvements de migration en Afrique de l'Ouest sont dirigés vers un autre pays de la région, soit sept fois plus que les flux migratoires des pays de l'Afrique de l'Ouest vers d'autres régions du monde. Parmi ces migrants, le pourcentage de réfugiés varie, entre 0-0.2% (Cabo Verde, Burkina Faso, Niger) et 40% (Guinea-Bissau).</p> <p>La plupart des migrations en Afrique de l'Ouest sont régulières (libre circulation des personnes, quoique d'application de plus en plus restrictive au nord d'Agadez p. ex.), et les migrations irrégulières concernent essentiellement les migrants venant de pays non-ouest-Africains (p ex. Erythrée, Somalie, Soudan) ; les migrants ouest-Africains n'ayant pas de papiers adéquats ; et les victimes de trafics.</p> <p>La plupart a un niveau d'éducation bas, sauf exceptions notables des migrants nigériens, des enseignants béninois et togolais au Gabon, Nigeria et Ghana, et des médecins et infirmiers ghanéens au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Le risque de fuite des cerveaux est notable au Ghana, Cabo Verde, Liberia et Sierra Leone. Les transferts d'argent représentent entre 0.3% (Ghana) et 20% (Liberia) du PNB des pays d'origine.</p> <p>RMMS (2017) note que l'application de plus en plus restrictive des lois et règlements sur les migrations au nord d'Agadez contribuerait à une réduction des migrations régulières mais aussi à une augmentation des migrations irrégulières.</p> <p>Migration irrégulière: les migrants irréguliers en provenance d'Afrique se déplacent principalement de leur propre initiative avec le soutien de petits réseaux de passeurs. Cependant, les migrants qui commencent leur voyage volontairement avec l'aide de contrebandiers finissent parfois par être victimes de la traite. Une proportion de plus en plus importante des migrants sont des femmes, p. ex. 30% des Nigériens arrivés en Italie par la route méditerranéenne centrale sont des femmes (données très limitées). Selon l'IOM, 80% des Nigérianes qui arrivent en Italie par la route méditerranéenne centrale pourraient être des victimes de trafic sexuels.</p> <p>Une proportion de plus en plus importante des migrants sont des « réfugiés climatiques » (données très limitées).</p> <p>Migration irrégulière vers l'Europe : le nombre de migrants clandestins qui ont atteint l'Europe par la Méditerranée est passé d'environ 55 000 en 2013 à 160 000 en 2015 (le transport aérien, qui nécessite des documents est également utilisé, mais moins fréquemment). La plupart de ces mouvements clandestins sont facilités par des réseaux de trafiquants. Le Niger et le Mali sont les deux principaux pays de transit pour les migrants qui tentent de joindre l'Afrique du Nord et l'Europe. Beaucoup entrent légalement au Niger et au Mali dans le cadre du Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement. Le gouvernement du Niger estime qu'au moins 100 000 migrants transitent par leur pays chaque année. Au</p>
--------	--	--

	<p>Niger, la ville d'Agadez est progressivement devenue le plus important centre de trafic illicite de migrants, même si les flux via Agadez ont diminué après la criminalisation des activités de passeurs.</p> <p>Trafic de personnes : Le trafic de personnes est en majorité transrégional ou transcontinental étant donné le principe de libre circulation au sein de la CEDEAO. Il est favorisé par la grande vulnérabilité des migrants face à des conditions difficiles (désert, absence de réseau téléphonique, guerre en Lybie...). Le trafic de personnes a diminué entre 2008 et 2015, sauf augmentations fortes en Mauritanie et Burkina Faso, notamment, et reste plus élevé que la moyenne subsaharienne (Ibrahim Index, 2008-2015, indicateur « trafics de personnes »). Toutefois, ces chiffres ne reflètent pas le pic de migration irrégulière depuis l'été 2015.</p> <p>Traite de migrants: Les victimes de la traite identifiées dans la région sont principalement des ressortissants d'Afrique de l'Ouest. Le trafic de ressortissants d'Afrique de l'Ouest représente une part importante du nombre total de trafic d'êtres humains en Europe occidentale et centrale. Les Africains de l'Ouest représentaient environ 14% du nombre total de victimes détectées entre 2007 et 2010. Les victimes proviennent principalement du Nigéria.</p> <p>Traite des enfants : la traite des personnes est en majorité la traite des enfants (64% des cas identifiés en Afrique subsaharienne, ONUDC, 2016). La traite des enfants pour le travail forcé est fréquente dans la région (travaux domestiques, commerciaux et agricoles, parfois mendicité dans certains pays, prostitution dans d'autres). Il n'y a pas suffisamment de données robustes pour identifier des tendances, mais l'enrôlement d'enfants par Boko Haram a contribué à augmenter la traite des enfants.</p> <p>Protection des droits des migrants et des communautés d'accueil : Tous les pays CEDEAO et la Mauritanie ont ratifié la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que son Protocole de 1967. Les demandeurs d'asile sont particulièrement vulnérables lorsque les délais pour traiter les requêtes sont longues (jusqu'à cinq ans au Sénégal), les demandeurs en milieu rural, comme souvent (90% des cas) le cas au Nigeria, Mali et Niger—et leur vulnérabilité augment une fois les frontières CEDEAO dépassées (dépendance accrue vis-à-vis des passeurs, transformant souvent le trafic en traite des personnes).</p> <p>La majorité des pays a ratifié la Convention de 1990 sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille. Cependant, les efforts visant à protéger les migrants à risque sont limités dans la plupart des pays, et les politiques et mesures visant à protéger les ressortissants étrangers ou les émigrants potentiels sont inadéquates, alors même que les « réfugiés économiques » et « réfugiés climatiques » se trouvent souvent dans des situations de vulnérabilité et de détresse aussi grande que celle des réfugiés stricto sensu et demandeurs d'asile. Les autorités publiques dépendent principalement des ONG pour les appuyer.</p>
--	--

I 2.4.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de migration irrégulière, du trafic de personnes, et de la protection des droits des migrants et communautés d'accueil

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les résultats limités en matière de prévention des migrations irrégulières, du trafic de migrants et de traite des personnes rendent difficile l'identification de la contribution de la coopération régionale UE aux impacts. Par ailleurs, comme pour les trafics illicites et le terrorisme, la théorie du changement mérite d'être précisée : les causes des migrations irrégulières sont locales et régionales mais aussi globales ; les migrations irrégulières dépendent aussi bien des capacités au sein de l'espace CEDEAO que des capacités dans les pays voisins et de transformations économiques, démographiques et climatiques profondes. Cette causalité complexe se prête difficilement à une théorie de changement linéaire et celle développée dans le cadre des politiques migratoire européennes a été critiquée par les ONG. En conséquence, des avis très divergeant existent sur sa capacité à endiguer le couloir migratoire vers l'Europe : l'UE estimant que ses politiques portent ses fruits tandis que de nombreuses organisations de la société civile estiment qu'elles augmentent les risques d'abus, notamment en Libye. De plus, on assiste également à un déplacement des filières : entre janvier 2017 et janvier 2018, le nombre de départs irréguliers de la Tunisie vers l'Italie a été multiplié par dix, selon le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES).

Global	<p>Flahaux, M. L., & De Haas, H. (2016). African migration: trends, patterns, drivers. <i>Comparative Migration Studies</i>, 4(1), 1.</p> <p>Funk, M., Mc Namara, F., Pardo, R., & Rose, N. (2017). Tackling irregular migration through development-a flawed approach? EPC Discussion paper, 22 May 2017.)</p> <p>Neumann, K., & Hermans, F. (2017). What Drives Human Migration in Sahelian Countries? A Meta-analysis. <i>Population, Space and Place</i>, 23(1).</p> <p>UE, 2015, Communication, Un Agenda européen en matière de Migration</p> <p>Entretiens (société civile, autre PTF)</p>	<p>Les documents disponibles ne permettent pas d'établir le niveau de contribution de la coopération régionale de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus en matière de migrations (aspects paix, sécurité et stabilité):</p> <ul style="list-style-type: none"> - les hypothèses qui sous-tendent les politiques de l'UE (Communication, 2015 :« Les guerres civiles, les persécutions, la pauvreté et le changement climatique contribuant tous directement et immédiatement aux migrations, il est primordial, pour le débat sur cette question, de prévenir et d'atténuer ces menaces ») sont à vérifier : si certaines études confirment que les causes sont à 80% économiques (migrations intra- et extra-régionales depuis le Sahel), d'autres l'infirmement (« Contrairement aux interprétations conventionnelles de la migration Africaine qui sont essentiellement motivées par la pauvreté, la violence et le sous-développement, l'augmentation des migrations hors d'Afrique semble plutôt être motivée par des processus de développement et de transformation sociale qui ont renforcé les capacités et les aspirations des migrants Africains, tendance qui est susceptible de continuer à l'avenir » (Flahaux et De Haas, 2016). Et parmi les raisons économiques, il apparaît que c'est parfois la pauvreté et parfois, au contraire, un niveau de revenu suffisant (estimé à 800 US\$/habitant) qui est corrélé à la migration (Neumann et Hermans, 2017). - Même si les causes de la migration étaient bien connues, l'UE et sa coopération régionale ne sont qu'un parmi de nombreux acteurs et facteurs dans ces domaine (espoirs de meilleurs lendemains économiques, changement climatique, conflits...). - La théorie du changement dans ce domaine est loin d'être claire : si le développement dans les pays à revenu intermédiaire peut en effet réduire les migrations depuis ces pays, l'aide aux pays à faible revenu peut effectivement avoir l'effet contraire et les augmenter (Funk et al., 2017).
--------	---	--

QE n°3: Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué au renforcement de l'intégration économique régionale et à une insertion profitable de l'Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale ?

CJ 3.1 – Analyse de la contribution des interventions de l'UE au renforcement de la libre circulation des biens, des services et des capitaux.

I.3.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE dans le domaine de la libre circulation des biens, des services et des capitaux.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les produits visés par les programmes de l'UE au cours de la période (I.3.1.1) consistaient avant tout en un renforcement des capacités des différents acteurs (ORDM, Etats Membres, acteurs non étatiques) pour dans un premier temps, négocier l'APE régional, sensé cadrer la libre circulation des biens et des services au sein de la zone et les échanges avec l'UE et dans un deuxième temps, pour assurer sa mise en oeuvre par les Etats Membres. Ce renforcement des capacités impliquait aussi la mise à disposition d'outils analytiques, permettant aux acteurs de préparer leurs positions et parallèlement d'établir leurs propres politiques communes, ainsi qu'un soutien pour harmoniser et faire converger les points de vue, en particulier entre les deux ORDM parties prenantes (UEMOA et CEDEAO), et pour développer des mécanismes de suivi des accords. Ce renforcement des capacités pour aboutir à l'adoption d'un cadre commun favorisant la libre circulation des biens et des services, a été doublé d'une intervention plus directement orientée sur la facilitation des échanges et la réduction des entraves rencontrées sur des axes commerciaux prioritaires.

Les produits visés ont été partiellement réalisés. Le plus notable est la dynamique instaurée autour des négociations de l'APE et parallèlement de l'Union douanière : les négociations sur l'APE, démarrées en 2003, se sont accélérées au cours de la période, en particulier à partir de 2008, portées par des équipes de négociateurs des deux ORDM et des Etats-Membres, qui incluaient comme le prévoient les accords de Cotonou, des représentants de la société civile et du secteur privé. Les négociateurs rencontrés⁸ (de la CEDEAO, de l'UEMOA, des certains EM et de la société civile) ont tous insisté sur la dimension très constructive et positive de la dynamique d'apprentissage qui a été à l'œuvre de 2008 à 2015. Les capacités de négociation de ces représentants se sont développées au fur et à mesure des négociations : les équipes ont été formées sur les enjeux de la libéralisation des échanges, sur les mécanismes de protection des marchés et l'analyse des impacts de la libre circulation, notamment sur le plan fiscal. Plusieurs outils d'analyse ont été utilisés dont un modèle d'équilibre général calculable, développé en 2008, qui a servi tout au long des négociations (jusqu'en 2014) à mesurer les effets des différentes options sur la table et à cadrer les positions des négociateurs. Il a également été utilisé dans le cadre de la négociation de l'APE intérimaire de la Côte d'Ivoire. Des cénacles de discussion ont aussi permis d'harmoniser les positions de négociation des différents acteurs, chacun y jouant son rôle⁹.

Les capacités de la CEDEAO ont été parallèlement renforcées pour conduire les chantiers de mise en place des politiques et dispositifs communs accompagnant la libre circulation des biens, services et capitaux. C'est essentiellement au niveau de la direction du Commerce et ensuite de celle des douanes, en charge des dossiers liés à la libre circulation des biens et services, que le renforcement a été opéré. Au sein des Etats Membres, un cadre institutionnel a été mis en place pour assurer le suivi des questions commerciales avec la création d'un comité national de facilitation du commerce regroupant des représentants des Ministères concernés (Ministère du

⁸ Les 6 négociateurs rencontrés au sein des différentes structures (CEDEAO, UEMOA, Société civile, Ministères du commerce) sont impliqués depuis 2008 au moins dans les négociations et toujours actifs sur ces questions.

⁹ Il faut dans ce cadre mentionner la place prise par la société civile qui a été très active dans les débats et dans la négociation et a notamment défendu, à la demande de tous les négociateurs, des positions permettant de renforcer la protection des marchés régionaux.

commerce/ Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'intégration régionale, des acteurs non étatiques). Chaque EM dispose aussi depuis 1982 d'un bureau national de la CEDEAO (chargé de promouvoir les politiques d'intégration et de préparer les conseils des ministres au niveau régional) qui dans certains pays comme le Sénégal, joue un rôle très actif dans la mise en œuvre des engagements régionaux.

Ce renforcement des capacités ne s'est cependant que partiellement traduit dans un renforcement des institutions nationales et régionales pouvant conduire la mise en œuvre de la libre circulation et des politiques :

- L'appropriation des compétences développées tout au long de la période sur les dossiers commerciaux et en termes de capacité de négociation est limitée aux acteurs ayant été directement impliqués. Les institutions elles-mêmes n'ont pas cherché à pérenniser ces acquis : malgré une décision prise en 2015, la CEDEAO n'a pas formalisé la mise en place d'une équipe de négociation UEMOA/CEDEAO. L'outil développé (Modèle EGC).
- Au sein des EM, le transfert de compétence des acteurs impliqués dans les négociations au cours de la période vers des équipes stabilisées, n'a pas été assuré.
- La coordination entre les deux ORDM s'est renforcée mais la convergence de leurs agendas respectifs en matière d'intégration économique n'est pas assurée. Les attributions respectives des deux Commissions sur des dossiers comme la transition fiscale, l'application du SLE et du TEC, ne sont pas clairement établies.
- Les capacités de la CEDEAO en matière de conduite des dossiers d'intégration commerciale restent limitées au vu de tous les chantiers ouverts (APE, TEC, SLE, code des douanes, politique commerciale commune, transition fiscale). Des questions se posent aussi sur la répartition des dossiers entre les différentes directions impliquées (Commerce, douanes, transport) et la coordination de leurs travaux.

Les mécanismes de suivi-évaluation des politiques de libéralisation des échanges n'ont pas été développés comme souhaité.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Projet - Appui à l'intégration régionale et aux négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre la CE et l'Afrique de l'Ouest (Roc 9)	Monitoring report, 2011	<p>Estimates of the rate of financial execution of ROC9 vary between 45% and 66%. The lower figure is more likely.</p> <p>Outputs by results :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) It must be assumed that the regional capacity to define and defend their EPA negotiating positions was reinforced 2) Apart from several special studies which were published, the only priority issue of regional integration which was pursued was the installation of a Computer-General Equilibrium Model (CGEM) in ECOWAS. But it is not yet operational 3) The negotiating structures were indeed operational 4) The public sector dialogue with NSA and the private sector was fully achieved in relations to NSAs and partially achieved in relation to the private sector 5) On the basis of available evidence, it is impossible to determine whether the region has a better understanding of the limits of competitiveness <p>The PP was at least partially achieved in that EPA negotiations were supported and a limited number of urgent needs of the region in preparation of the EPA negotiations were met.</p>

		The installation of the CGEM has definitely increased the potential capacity of ECOWAS but its full impact will only be felt when training is complete and an adequate regional and national database is available. As a result of the great pressure to deal with the issue of the EPA, work on related issues such as the Common External Tariff and the plans for a regional Customs Union plus work on Trade Facilitation was impacted indirectly but very positively since work on these issues moved ahead much more quickly and effectively than it would have done without the pressure from the EPA issue.
Projet - ROC/004/04 – Appui à l'intégration régionale et aux négociations APE entre la CE et l'Afrique de l'Ouest – FED 9	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 and Final ROC 9 and 10, 2011	Le projet a été exécuté dans un contexte risqué. En premier lieu avec la restructuration de la CEDEAO, le risque de mutation et/ou départ d'une partie du personnel a réellement affecté la réalisation des activités prévues et leurs suivis. En deuxième lieu, plusieurs activités du projet ont été reportées pour des raisons diverses. La CEDEAO avance toujours le manque de personnel alors que l'essentiel des travaux des études ont été réalisées par des consultants alors que l'UEMOA avançait la complexité des procédures. Cependant, le risque le plus lourd était l'absence de suivi des activités et des résultats réalisés. Les deux OR n'ont pas assuré un suivi des activités et un reporting continu sur la base de ce qui a été prévu par la CC malgré les observations formulées sur ce sujet dans plusieurs réunions de la Task Force de Préparation (TFPR). Ces risques ne sont pas spécifiques à ce projet mais plutôt à toutes les composantes de la coopération OR et EU. Il est fortement recommandé d'arrêter les conventions de contribution qui ne permettent pas de suivre l'utilité des fonds des FED par rapport aux objectifs initialement signalés. Les indicateurs de résultats ne permettent en aucun cas d'apprécier le rôle de la CEDEAO en général et des fonds européen dans la réalisation des objectifs et résultats attendus.
Projet - Appui à l'intégration régionale et aux négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre la CE et l'Afrique de l'Ouest (Roc 9)	Evaluation of Regional Economic Integration Programmes – Final report RIC 9 July 2011, DFC	Les principaux bénéficiaires ont été les organisations régionales, dont le niveau de compétence s'est sûrement amélioré durant la période de mise en œuvre du projet. Toutefois il est difficile d'évaluer la magnitude de cette amélioration et la capacité des OR à gérer des négociations futures sans avoir besoin d'AT. Les autres bénéficiaires principaux sont les organisations de la société civile qui ont certainement participé et bénéficié des campagnes de communications lancées par les deux OR. Les derniers bénéficiaires, à un niveau relativement inférieur, ont été les administrations nationales des États membres, parties prenantes au processus de négociation à divers niveaux (Ministres, hauts fonctionnaires, etc.). Mais le niveau de bénéfices reste très flou compte tenu du fait que ces mêmes pays sont fortement impliqués dans les positions communes des groupes africains de négociations à Genève et Bruxelles qui se chargent directement des négociations techniques.
Projet - Support to Regional Economic Integration and Trade CRIS # 2012/024-212	Identification Fiche, June 2012	Limited capacity of Regional Organization's and national bodies to manage the ETLIS scheme, master the texts governing the system and poor dissemination of information Lack of ECOWAS common trade policy and increased capacities for implementation of trade related rules, such as competition policy, are required Weak capacity of West African states and ROs in trade negotiations, both at multilateral and bilateral level, including EPA negotiations Low capacity of the ROs to monitor/facilitate the process of Member States fiscal reforms so to allow national economies to adjust to new circumstances.

		<p>Other cross-cutting problems (to both ROs) include (i) insufficient capacity of regional integration organizations to drive the process of establishing the West African customs union including ensuring/facilitating the effective implementation of regional policies (ii) the need to ensure the compatibility, cross fertilization and convergence WAEMU-ECOWAS.</p>
<p>Convention de contribution entre la CE et la CEDEAO 9ACPROC 016</p>	<p>Rapport Narratif final Décembre 2012</p>	<p>Engagement vers l'intégration régionale s'est manifesté sur la période 2007 – 2011, où, sur Convention de contribution, la Commission de la CEDEAO a conduit des activités (hors compensations financières) pour un montant supérieur à celui prévu dans la convention de contribution initiale (avant réallocation par avenant du 8 décembre 2010).</p> <p>Fin 2012, le taux d'exécution se situe à environ 79%. Le taux pour les activités prend en compte la signature de deux avenants signés respectivement le 8 décembre 2010 et le 20 décembre 2011 pour réallouer les budgets des composantes et sous-composantes de la Convention de Contribution CE – CEDEAO (CC). L'exécution s'est considérablement accélérée depuis juillet 2008,</p> <p>En 2012, Le programme de travail CC 2012, préparé par la Commission de la CEDEAO, a donné lieu à des mois de discussions avec la DUE à Abuja, qui ne l'a validé qu'en octobre. En conséquence, sa mise en œuvre a démarré tardivement et s'est essentiellement concentrée sur des interventions de la sous-composante 3.1 « Renforcement des capacités de la Commission » visant à assurer à terme la conformité avec les normes internationalement admises des « 4 piliers » (comptabilité, audit, contrôle interne, passation des marchés). Les seules activités opérationnelles exécutées sont celles relatives aux négociations des APE (développement du modèle d'équilibre général calculable et renforcement des capacités des experts et décideurs politiques) à savoir : le développement d'un site web APE, des analyses des flux commerciaux, avec des mises à jour des simulations de scénarios de libéralisation, le renforcement des capacités pour les décideurs politiques et les experts modélisateurs, et la prise en compte de différents scénarios de réformes fiscales pour neutraliser l'impact net fiscal de l'APE.</p> <p><u>Libre circulation des biens et des personnes</u></p> <p>Il reste beaucoup de défis à relever mais, avec l'appui de la Convention de contribution, des programmes de formation pour les douaniers et statisticiens du commerce extérieur ont été organisés sur les bases de données et autres.</p> <p>Des réseaux nationaux de médias sur la libre circulation des personnes et des biens ont été mis en place au Nigeria, au Bénin, au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Cap Vert et au Sénégal. Au cours de 2011 et 2012, d'autres Etats membres ont été couverts. Ces réseaux ont pour mission de vulgariser les protocoles de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement à travers les médias publics et privés dans les langues nationales.</p> <p>Avec le concours de la Convention de contribution : la Direction de la Libre Circulation a initié des rencontres avec les officiers de la police, de l'immigration et autres corps opérant aux frontières du Nigeria en vue de l'installation d'une Unité Spéciale de Surveillance sur l'axe Agbara - Sémè. Les contours de cette unité</p>

		<p>ont été définis avec les services concernés. Des réseaux nationaux de médias sur la libre circulation des personnes et des biens ont été mis en place au Nigeria, au Bénin, au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Cap Vert et au Sénégal. Au cours de 2011 et 2012, d'autres Etats membres ont été couverts.</p> <p>Avec l'appui de l'UE, avancement du processus de mise place d'un visa unique de type Schengen (décision de la CEDEAO et l'UEMOA de se doter d'un visa commun pour l'Afrique de l'Ouest afin d'éviter les duplications)</p> <p>Un programme de renforcement des capacités des agents de l'immigration des Etats membres de la CEDEAO est en cours d'exécution à travers la formation des formateurs. L'objectif est d'introduire dans les Ecoles nationales de Police et de l'Immigration, l'enseignement des protocoles sur la libre circulation de personnes.</p>
Support to Regional Economic Integration and Trade	ROM (04/10/2015)	<p>The programme is demand driven. The design of the programme-components and actions follow clear requests from the beneficiary's (ECOWAS & WAEMU) side.</p> <p>This programme is aligned with the ECOWAS Commission Strategy 2011-2015, The effective commitment and ownership from the side of ECOWAS appears high. This is especially true for the GIZ-components. The monitor received mixed response from key interviewees regarding ECOWAS' ownership for the WB-component. ("WB is doing its own thing..."). However, one has to understand, that, following overall programme design, the GIZ-components follow a top - down approach, emphasizing on ECOWAS directly. The WB-component follows more of a bottom-up approach, emphasizing on working with the member-states on the ground</p> <p>The intervention logic appears coherent. However, some of the numeric indicators lack baseline data as well as targets.</p> <p>The FA has been signed in December 2013. Activities have started with some delay (WB in March 2014, GIZ in September 2014). Nevertheless, implementation of activities moves on relatively smoothly since. Especially, the WB emphasized so far on setting-up the necessary project environment (getting stakeholders, partners etc. on board), which is absolutely necessary for such a project. Nevertheless, this process takes quite some time already and time is flying.</p> <p>Overall, the efficiency of programme implementation is GOOD, despite some delays in starting the GIZ components and slow implementation of some of the activities. All in all delays so far are not significant and do not jeopardize the timely overall implementation of the programme.</p> <p>The ECOWAS Director of Trade as well as the Director of Customs, as well as other interviewed high-level ECOWAS officers reported that they are often and regularly well informed and updated by GIZ (and at a slightly lower extent by IFC, that is emphasising more on local-/ member states-level)) on ongoing and planned activities and that all matters are frequently and openly discussed internally as well as with the implementing partners.</p> <p>At this early stage of the programme, none of the results has been achieved yet. Nevertheless, progress is made.</p> <p>Significant progress has been achieved (inter alia) for Components 1 & 2 (GIZ): e.g. (i) design and approval</p>

		<p>(by Member States) of the ECOWAS CET-structure; (ii) the implementation and coordination of trade-related regulations; (iii) support to ECOWAS & WAEMU to implement the trade sector work within the Joint Working Group,</p> <p>And for Component 3 (IFC): e.g. (i) Selection of focus countries; (ii) Soping of workflow of documents and procedures; (iii) Scoping of transit regime procedures at relevant points along the selected corridors; and in terms of stakeholder outreach and commitments.</p> <p>From today's point of view, the (potential) sustainability of the programme's achievements is not entirely ensured.</p> <p>To date, the level of human and institutional capacity within ECOWAS and even more within the majority of member-states is limited.</p> <p>Since the project is implemented by two very advanced implementing partners (WB & GIZ), the DEU shows relatively limited presence with regards to the management and monitoring of the implementation. implementing partners mentioned that it would be appropriate and appreciated if the EU would use its political influence to back up the programme efforts when needed.</p>
<p>Appui à l'intégration économique régionale 10 ème FED – ROC/FED 24212</p>	<p>Suivi et coordination du PIR AO – 10ème FED Octobre 2017</p>	<p>Avancement du programme : retards au démarrage (signature tardive des conventions (4 mois SFI et 9 mois GIZ)) ; Pas de réunion du comité d'analyse des politiques du secteur. Coordination entre les composantes CEDEAO/UEMOA n'est pas effective ; Chaque composante possède son propre comité de pilotage trimestriel (qui ne se tient pas trimestriellement comme requis)</p> <p>Le programme est axé sur la demande et avec une forte appropriation des partenaires ; Programme n'a pas suffisamment développé la chaîne de résultat pour mesurer les progrès</p> <p>Bonne efficacité potentielle et efficience mais problèmes de logique d'intervention ; durabilité des résultats n'est pas assurée (dépend des capacités des ORDM et des EM) ; la coordination avec les autres projets GIZ et BM et avec la composante PACCIR/UEMOA est inexistante ; problème de cohérence entre les activités de la composante 2 et 4</p> <p>WATIP (GIZ): Composante 1 (coordination du processus d'intégration CEDEAO/UEMOA) : absence d'indicateurs pour mesurer la coordination et convergence des réglementations commerciales et Composante 2 (accroissement du commerce) : Système de gestion de projet axé sur les résultats performant en place mais indicateurs à améliorer.</p> <p>Au 30 septembre 2015, après un an d'opérations, 11,3% du budget total des composantes C1&C2 avaient été décaissés (24% du temps passé). Le retard dans la mise en œuvre des activités a été essentiellement constaté sur la première année d'intervention pour diverses raisons : crise Ébola, report des élections au Nigeria; décisions de la Commission de la CEDEAO de reporter des réunions et suspendre des missions; changement de management de la Commission; contribution financière de la Commission (pour les réunions régionales); retard dans le recrutement de 3 conseillers régionaux.</p> <p>Au 31 mai 2017, après 32 mois d'opérations, 64,5% du budget total des composantes C1&C2 ont été dépensés (contre 64 % du temps passé). Le retard dans la mise en œuvre des activités pris sur la première année a donc été résorbé. Trois domaines d'activité accusent du retard (politique commerciale commune et monitoring du TEC, suivi des protocoles du commerce, appui à l'inter connectivité des douanes et du transit). Les indicateurs de performance montrent que les cibles de 6 indicateurs sont atteintes, 11 sont en</p>

		<p>voie de l'être et 12 nécessitent des mesures correctives (essentiellement sur l'inter connectivité).</p> <p>Composante 3 : La SFI travaille avec les pays sur l'inter connectivité des systèmes douaniers sur 3 principaux corridors (Ouaga – Accra, Ouaga – Abidjan et Niamey - Cotonou) pour l'amélioration des échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest, notamment le commerce de transit (réduction du temps et des coûts, et l'accroissement de la coopération et de la coordination entre les agences aux frontières, pour faciliter les flux de marchandises au sein de la région avec les partenaires commerciaux internationaux).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des fonds ont été perdus du fait de la dévaluation de € par rapport au \$ (0.5 M\$). - Taux de décaissement est de 50% au 30 septembre 2016 - Les travaux au Ghana et RCI avancent plus vite qu'au Burkina où ils ont été ralentis par l'instabilité politique, - Il est à craindre que les diagnostics et plans d'action élaborés ne produisent pas d'impact, faute de moyens financiers suffisants de la part du projet, ou apportés par d'autres bailleurs de fonds, pour les mettre en œuvre. - Les indicateurs de résultats et leurs valeurs ne sont pas disponibles dans les rapports d'avancement. <p>Composante 4 gérée par l'UEMOA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DP de 18 mois, en vigueur à partir du 1er novembre 2016, (2 M€) et appui aux directions de la concurrence (2 cadres) et des statistiques (experts CT et équipement). Mise en œuvre des activités en retard d'environ 3 mois. - Contrat de subvention PAGOda avec le CCI (3 M€) à partir du 1er février 2017 (18 mois) pour l'amélioration de la surveillance commerciale et les mécanismes de résolution des conflits. - Coordination avec les composantes 1, 2 et 3 non effective (ex. résultat 4.1 mécanisme de conciliation ECOWAS / UEMOA).
<p>Programme- Support to West Africa Regional Economic Integration and trade Programme - WATIP component</p>	<p>Third Progress report NOV 2016- October 2017</p>	<p>During the 3rd year of the project implementation following external factors affected the project progress significantly:</p> <ul style="list-style-type: none"> • delays in certain result areas (TIS, trade protocol and specific monitoring systems) due to lack of coordination among different involved directorates; • Increased cost sharing in planned activities due to budget constraints at the ECOWAS Commission. • New management procedures in ECOWAS Commission resulting in difficulties in implementing planned activities especially in relation to approvals for technical coordination and validation meetings, training workshops etc. <p>Composante 2.2 Statistiques commerciales : Monitoring reports with 2016 statistics are ready and submitted to the ECOWAS Management. In total, 2 yearly monitoring reports with trade statistics have been submitted to the ECOWAS management</p> <p>Formations données au niveau CEDEAO et EM sur l'harmonisation des systèmes de statistiques commerciales</p> <p>Composante 2.3: Application du SLE:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1262 approved products in 2017 – an increase by 23.5% compared to baseline year. Indicator achievement –69% (2010: 309 produits; 2013: 709 produits)

		<ul style="list-style-type: none"> - Formations des directions CEDEAO et des représentants des EM réalisées (yc Libéria) <p>Composante 2.4: application du TEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2017: 14 EM appliquent le TEC (tous sauf le Cap Vert) - Formations en cours - Mécanisme de monitoring à mettre en place dans les EM: pas approuvé. Mécanisme ad hoc mis en place pour suivi au niveau du JTS
Programme- Support to West Africa Regional Economic Integration and trade Programme	Mid term evaluation of the Support to West Africa Regional Economic Integration and trade programme July 2017	<p>WATIP (GIZ): all foreseen actions will be completed on time</p> <p>R1.1 : support to the JTS and convergence report of MS published soon</p> <p>R2.1 : completion of a zero draft of a common trade policy ; consultation with MS, support to the EPA implementation ; TNCB activities supported in Gambia, Senegal, Cape Verde and Togo ; trade policy training workshops ;</p> <p>R2.2 : support to the research and statistics development programme of the ECOWAS Commission ongoing</p> <p>R2.3 : Promotion of the ETLS ; support to the Ecowas task force</p> <p>R2.4 : implementation of the CET : 14 Ecowas MS are already applying the Ecowas CET on up to 97% of tariff lines. Over 1800 customs officers and freight forwarders are trained in 15MS</p> <p>R.2.5 : Support drafting regulations on the harmonization of VAT, harmonization of excise duties and a model double taxation treaty.</p> <p>IFTWA (WB) : pilot actions in selected MS</p> <p>R1 : adoption by the govt of Côte d'Ivoire of regulatory reform to eliminate a border check point along the Abidjan-Ouagadougou corridor ; regulatory procedural framework for transshipment at Tema Port, scanning of containers, Completion of Cote d'Ivoire and Burkina Faso customs interconnection</p> <p>R2: Publication and availability of all trade related information in a national web based portal in Cote d'Ivoire; removal of VAT on transit services in Ghana in compliance with ECOWAs protocol</p> <p>R3: Application of Risk management principles in the TEMA port; support to the Ministry of Trade in Cote d'Ivoire,...</p> <p>ITC component : will need an extension to implement the whole programme ?</p> <p>Support provided to MS Trade Promotion Offices to strengthen their services to the trading sector and consumers, with initiatives like the establishment of a network, the introduction of traceability via the bar code system, the enhancement of packaging, the electronic exchange of Certificate of Origin,...</p> <p>Main strengths : high relevance, solid commitments and ownership</p>
Programme- Support to West Africa Regional Economic Integration and trade Programme - WATIP component	Entretiens (agence d'Exécution) Nov 2017	<p>Retard au démarrage: 6 mois perdus à la signature + changement contractuel (d'un delegated agreement vers un format IMO?)+ 3mois de perdu pour déterminer qui sera responsable du reporting</p> <p>Composante 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui au secrétariat conjoint: 1 staff permanent à l'UEMOA et à la CEDEAO ; WATIP assure le suivi, l'organisation logistique, des études en appui <ul style="list-style-type: none"> o Réunions tous les 6 mois pour discuter harmonisation/convergence (ex: TEC (1 an de discussion; SLE; Code des douanes)

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Réunion implique niveau technique (1 journée); directeurs (1 journée); commissaires (1 journée) et ensuite présidents ○ Programme se termine en nov 2018; Plus prévu dans le FED11 . JTS devrait continuer à fonctionner mais efficacité pas garantie <p>- Trade information system : pas encore opérationnel: bcp de retard (1 an pour s'entendre sur quelle direction va le loger) + traduction des textes en portugais. Groupe de travail sera en charge de l'updater</p> <p>Composante 2 (union douanière): a TB progressé; Appui de 4 experts techniques à la direction des douanes + Expertise CT. Très content des résultats. Travail qui a beaucoup de valeur. Principaux acquis: code des douanes et le programme de réforme fiscale.</p> <p>Question de la mise en oeuvre dans les EM: mieux prise en compte dans le FED 11</p> <p>Possibilité pour les cellules nationales d'utiliser des fonds pour activités CEDEAO. Cela a bien fonctionné au Cap Vert et au Sénégal.</p> <p>Politique commune commerciale: draft prêt à être soumis au Conseil, prépare par un consultant, qui a fait l'objet de discussion au sein de groupes de travail techniques, envoyés aux EM pour validation</p> <p>Observatoire ? nouveau programme. Détacher de l'EPA</p> <p>Statistiques commerciales : sera pris en charge par Afristat (ECOWAS pas vraiment favorable)</p> <p>Principaux progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord sur le TEC : la totalité du processus de négociation a été appuyé par l'UE - Application du TEC sur 97% des lignes (auparavant au niveau UEMOA, pas vraiment appliqué) - Application du SLE dans 15 pays ; au départ seulement 10 - Préparation des administrations douanières (WATIP) - Gestion du processus (WATIP) - Beaucoup d'études réalisées pour évaluer l'impact, notamment sur l'impact en termes de revenus fiscaux (pas d'études au niveau sectoriel). Il est prévu de faire une étude sur l'impact du TEC sur le secteur pharmaceutique <p>Problèmes restant : Certificat d'origine ; Accréditation ; Mise en cohérence des politiques nationales avec le SLE (exemple : certificats d'origine pour les produits agricoles)</p> <p>Nouveau programme FED 11 : priorités restent TEC, SLE, Code des douanes mais en couplant l'appui au niveau CEDEAO avec une mise en œuvre dans certains EM (pays pilotes) avec appui USAID/NL</p>
Programme- Support to West Africa Regional Economic Integration and trade Programme – Composante 3	Entretiens (Agences d'exécution) Janv 2018	<p>IFC/SFI: entité de la BM, avec une approche qui aujourd'hui, est refocalisée sur les réformes nécessaires à la promotion des investissements, à l'ouverture d'opportunités d'investissement (réformes upstream : réformes techniques assez sophistiquées). Capable de couvrir tous les indicateurs du Doing Business</p> <p>Composante « corridors » :Au départ, approche facilitation de la « logistique commerciale ».</p> <p>Ensuite, approche plutôt géographique et concentration sur 3 corridors en raison du budget disponible (Abidjan Ouaga ; Accra/ Ouaga et Accra/Niamey. Priorité donnée à Accra/Ouaga)</p> <p>Résultats limités à ce stade.</p>

		<p>Principales difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget de 3MEURO pas suffisant pour couvrir les 3 corridors - Difficulté d'appropriation au niveau CEDEAO (n'est pas une organisation viable). Préférence pour travailler sur des approches multi-pays - Contexte politique pas toujours favorable au niveau national (ex au Ghana, nouveau gouvernement en janvier 2017 ; nouvelles personnes en charge du projet) - Application TRIE (sensible au niveau politique). Indicateur repris dans l'AB de la BM mais pas mis en œuvre - Charge à l'essieu : problème des pays, à prendre en compte par le programme facilitation des transports - Besoin d'une réforme du secteur du transport de marchandises <p>Approche Bottom up en fonction des goulots d'étranglements. Travaille au niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ports (ex : Accra. Mise en place d'un dispositif de scanning très efficient - du cadre légal (taxation des biens en transit) <p>Winning point : interconnectivité des douanes mais prend du temps (difficile de réconcilier les visions). Douanes/interconnectivité : travail a déjà commencé dans certains pays ; besoin de développer une vision cohérente. Pas clair si la CEDEAO a cette vision. Prochain programme : vont travailler aux deux niveaux (national/régional notamment pour harmoniser les visions. Corridors : domaine plus proche de la logistique pour les commerçants ; approche bottom up, géographiquement délimitée (limite aussi du budget : nécessité de se concentrer sur 3 corridors). CEDEAO n'était pas d'accord avec le choix des corridors choisis. Nécessité de clarifier les critères de choix pour rendre la sélection plus claire. Résultats limités. Difficultés dans l'exécution: not « domesticated ». C'est du renforcement de capacités (prend du temps). beaucoup de temps pour mettre les acteurs autour de la table et s'entendre sur l'approche à suivre. Team basé au Ghana et en Côte d'Ivoire</p>
<p>Capacités de négociation et d'analyse APE/TEC Mise en place TEC/SLE</p>	<p>Entretiens (organisations régionales) Novembre 2017</p>	<p>9ème FED : sorte d'AB à la CEDEAO. cabinet GOPA chargé d'appuyer la mise en place d'un certain nombre de mécanismes Objectif : renforcer les capacités d'analyse de la région des implications des négociations commerciales. N'a pas vraiment pris au niveau de la CEDEAO. Unité régionale n'est pas en place. Equipe de négociation UEMOA/CEDEAO n'a pas été formalisée. Unité créée sur papier en 2015 mais n'a pas été plus loin. Modélisation des flux informels : Seule première étape réalisée (enquête sur les flux transfrontaliers et commerce informel). Pas assez de financement dans le cadre du 10ème FED. 10ème FED : Appui Tradecom (programme ACP financé par l'UE) : outils pédagogiques développés sur l'APE (en attente...) + cadre d'assistance au niveau des EM pour les règlements des contentieux commerciaux (formation de formateurs)</p>

		<p>N'ont pas d'emprise sur les choix effectués par Tradecom.</p> <p>Accès à des ressources dans le volet GIZ (WATIP) : recrutement de consultants pour préparer la négociation sur les services + capacity building (anciennement financé par SIDA). Directions Très impliquées dans les réunions du steering committee.</p> <p>Direction de la douane : dirige les travaux pour la mise en place du TEC. Démarrage des travaux en 2006 mais lent. Comité de gestion du tarif (CEDEAO+UEMOA+EM) créé en 2006 a pris son envol plus tard. Actuellement opérationnel. Négociation conclue fin 2013. Approbation TEC/APE au cours de la même réunion des ministres.</p> <p>Au niveau EM : comité interministériel (tutelle : ministère du commerce+ autres ministères+société civile+secteur privé) 4 représentants par Etat</p> <p>Actuellement : tombe un peu dans la léthargie. Difficultés de trouver des financements au niveau CEDEAO.</p> <p>Direction du commerce : Ont travaillé sur l'APE durant toute la période. Point focal de la coopération UE. Sont chargés aussi de la coordination des dossiers OMC (TFA ; renforcement des capacités ; appui aux EM dans leur négociations).</p> <p>AT localisée au niveau des relations extérieures : bien car il peut appuyer tous les départements concernés.</p> <p>UE fournit l'appui le plus large dans le domaine des accords commerciaux. Autre : SIDA, USAID (mais n'ont pas capitalisé autant qu'attendu. Basé à Accra), DFID. Problèmes de coordination des activités de renforcement des capacités.</p> <p>UE : points positifs : Appui à l'ensemble du processus de consultation/ réunion. Partenaire sur le long terme. Complexité au niveau de la programmation : UEMOA/ CEDEAO/ UE. Prend du temps. FED 9 : subvention ; FED 10 & 11: Agences. FED 10 : challenging process.</p> <p>DUE : prend le lead pendant la programmation ; ensuite, pas suffisamment de capacité pour gérer au quotidien. Steering committee : géré par le bénéficiaire. Pourrait s'impliquer davantage : quand le bénéficiaire a un problème avec les agences, DUE devrait pouvoir intervenir. Cela doit changer.</p> <p>GIZ : OK. Bonne relation. Discute/envisage ensemble les choix.</p> <p>SFI : Approche top/down. Mettent en œuvre leurs activités basées sur leurs propres visions. Pas basé sur celle du bénéficiaire.</p> <p>Programmation FED 11 : discussion autour d'un fond commun Pays-Bas (plutôt orienté commerce des femmes), USAID (approche corridors), UE. N'a pas débouché car difficile de se mettre d'accord sur qui finance quoi. Mais positif en terme de coordination et pour éviter des duplications.</p> <p>Composante UEMOA : Gros retard au démarrage (un an perdu pour que l'UEMOA obtienne le mandat pour exécuter la 4^{ème} composante)</p> <p>Partie Devis Programme (2MEURO) : appui à la direction de la concurrence pour lutter contre les pratiques non concurrentielles (recrutement de 2 cadres) + sessions de formation impliquant les cadres des EM</p> <p>CCI : collaboration très bénéfique. Grand nombre d'activités en peu de temps. Organisation basée à Genève. Activités organisées depuis Genève.</p>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux organismes de promotion du commerce - Rapport de surveillance commerciale. Points focaux dans chaque EM (UEMOA) - Etude sur la promotion des produits vivriers - Mise en place d'un mécanisme d'alerte au commerce (plateforme) - Phase 2 financée par le 11^{ème} FED. <p>Difficultés : manque de vision globale ; processus au coup par coup.</p>
Programme d'appui à l'intégration régionale FED10 (volet UEMOA)	Entretiens (institutions européennes)	<p>Convention de financement exceptionnellement signée entre UE et CEDEAO mais prévu une composante UEMOA avec délégation de pouvoir de la CEDEAO à l'UEMOA. Mais beaucoup de retard (uniquement en 2014)</p> <p>Contrainte de temps ? (voir projet FED10 – abandon ? projet APE: laisser tomber en raison des blocages au niveau de l'APE)</p> <p>CCI: choix de l'UEMOA qui avait déjà un partenariat avec eux. Nécessité de présenter un projet. Eviter un double financement. Basé sur le cadre logique. Audit.</p> <p>DUE est informée du déroulement des activités, rapport, implication des DUE nationales. Entièrement satisfait. Pour toute activité: envoie les TdR, agenda. Comité d'orientation stratégique (comité régional avec les représentants des EM)</p> <p>Risque de doublon: Trade facilitation/ Strengthening the competitiveness ? 80% des activités bénéficie aux EM. FED 11 : CCI financé par le programme compétitivité.</p> <p>Valeur ajoutée régionale: appui des activités qui ont des répercussions au niveau régional. S'inscrivent dans le cadre de la politique commerciale de l'UEMOA qui est assez claire.</p> <p>Direction de la concurrence UEMOA: déficit énorme en matière de personnel pour faire les enquêtes (besoin d'être assermenté) . Renforcer les missions circulaires au sein des EM. Accepté de couvrir les rémunérations de ce personnel. Contrat prolongé de 6 mois mais sans impact sur le montant. Retard au démarrage</p>
Capacités de négociation et d'analyse APE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (Administrations nationales) Janvier 2018	<p>Acquis dans le cadre des négociations APE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience de la possibilité de protection et des bienfaits de la concurrence <p>9^{ème} FED :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AT en charge de l'APE étaient bons. Atouts pour la région. Avaient accès au Président de la CEDEAO - Equipe des négociateurs UEMOA/CEDEAO a bien fonctionné. TB avancé entre 2008 et 2010. 2010 : fin du programme. - Possibilité d'assister à toutes les réunions. Première fois Dakar en 2008/2009 : extraordinaire ! - Ont bénéficié des études d'impact + formations sur la modélisation. Assez satisfait. Modèle était très gourmand en statistiques ; pas facile de se l'approprier. Demande envoyée à ITAKA. <p>2008-2011 : fixation des règles + PAPED. Après besoin de se mettre d'accord.</p> <p>PIR 10^{ème} FED :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité de la CEDEAO ; articulation UEMOA/CEDEAO pas claire. - Bonne visibilité de ce qui est passé par GIZ - Formation des négociateurs (sur les services u-incluant le secteur privé) - Formation sur le SLE : ateliers GIZ (avec secteur public, douanes, secteur privé). Manuel sur le SLE. Formation de formateurs. <p>2012 : changement institutionnel avec un nouveau commissaire qui était très bien.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refaire la liste des produits sensibles qui était établie d'une façon un peu trop nationaliste - Décembre 2012 : séminaire organisé par la Côte d'Ivoire avec Sénégal, Nigéria, Ghana, Bénin + CEDEAO et UEMOA pour revoir la liste. <p>Février 2013 : nouvelle liste. Trois seuils d'ouverture (70%, 75%, 80%) : ont refait tourné le modèle EGC pour comprendre les mécanismes à l'œuvre. A bien marché</p> <p>2014 : Nigéria a donné un coup d'arrêt. Venu avec leurs propres modèles (notamment recettes fiscales). Appui de la BM pour développer des modèles d'équilibre partiel au niveau sectoriel</p> <p>Ne sont pas allés jusqu'au bout pour mettre en place des modélisateurs dans chaque pays. Plutôt de la sensibilisation que de la formation.</p> <p>Au niveau des pays ayant négocié APE intérimaire : suivi dans le cadre du PIN (exemple PACIR en Côte d'Ivoire) : reprise du modèle ITAKA pour mener l'étude d'impact en Côte d'Ivoire + formation des modélisateurs</p> <p>10^{ème} FED. Ligne APE n'a pas été mobilisée.</p> <p>11^{ème} FED : pas de ligne spécifique mais solution en donnant accès au PIR. Dialogue national/régional via APE. Bonne implication des nationaux dans le PIR.</p> <p>Depuis 2015 : modèle n'a plus beaucoup tourné.</p> <p>Principales limites du modèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des modélisateurs (pas internalisé) - Très lourd au niveau données. Or problèmes de qualité des données - Pas vraiment adapté au aux accords intérimaires (modèle régional) <p>Ghana : Beaucoup d'évaluations d'impact réalisées (UNIKA, ACTA, par le Ministère, par la société civile, programme TRADQUE) ; analyse sur les revenus (Gouvernement, Consommateurs, Secteur privé)</p> <p>Formation des acteurs (entreprises, douanes, administrations du commerce) très variables d'un pays à l'autre. Initiatives au cas par cas. Connaissance encore limitées par les opérateurs économiques de leurs droits et obligations</p>
Capacités de négociation et d'analyse APE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (société civile) Janvier 2018	ANE parties prenantes, bien formées et beaucoup mobilisées dans le cadre des négociations APE, dans l'application du TEC, dans la task force, dans des analyses de cohérence verticale et horizontale des politiques. Effet direct des dispositions de l'accord de Cotonou prévoyant que les ANE doivent être

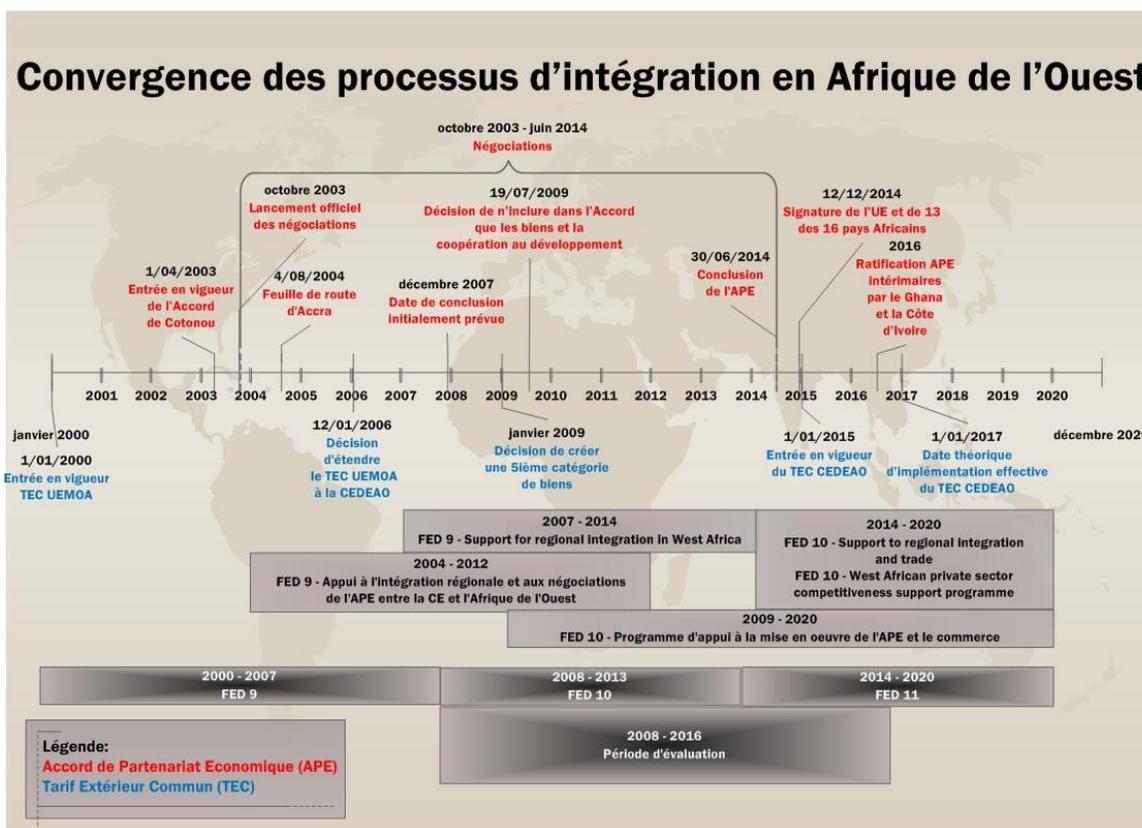
		<p>impliquées dans les négociations.</p> <p>Coordination des positions de la société civile mais pas encore vraiment unie ; déséquilibre au niveau des acteurs impliqués. Charte de gouvernance (POSCAO ?). ENDACACID chargée de la coordination des positions mais autres structures participant aussi aux négociations. Société civile européenne plus collective avec des positions plus musclées.</p> <p>Participation aux négociations APE depuis 2008. Reconnu comme acteur très fort des négociations. Ont influencé les négociations. Présence reconnue comme un plus (dire ce que les autres ne veulent pas dire). Société civile a porté la contestation. Moment très dur dans la négociation mais respect mutuel.</p> <p>Analyse Art 24 GATT/APE 2009 (financée par fondation Herbert). Analyse indépendante des effets de l'APE (pas via l'UE ou la CEDEAO). 2008: blocage dans les négociations. 2010 : étude économique menée pour contrer l'étude de l'UE, financée par OXFAM et fondation Herbert. Ont permis de changer la structure des négociations.</p> <p>Très impliqué sur le TEC ; Membre de la Task force sur la libéralisation des échanges créée en 2015.</p> <p>Participation à la tournée menée dans 11 EM en 2017</p> <p>Participe à tout ce que fait la CEDEAO. Partie prenante de chaque réunion du Conseil des Ministres CEDEAO</p> <p>Analyse de la cohérence (verticale et horizontale) des politiques en AO. Problèmes TEC/règles OMC (en Côte d'Ivoire par exemple). Cohérence politique agricole/politique commerciale</p> <p>Points focaux très actifs dans 12 EM.</p> <p>2014 : Réunion société civile avec Macky Sall en 2014 (facilitateur de la négociation au niveau CEDEAO) concernant le PAPED.</p> <p>Poursuite du travail au niveau des Etats Membres : formation des parlementaires et explicitation des enjeux aux décideurs. .</p> <p>Changement de contexte. Ont produit un plaidoyer récent pour la renégociation des accords APE : Brexit ; négociation de la zone de libre échange au niveau du Continent ; après Cotonou ?</p> <p>En Côte d'Ivoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a fédéré les ONG sur la question (OSCAF). Position autour de l'APE intérimaire aussi. Pas d'appui de l'UE. Venu du PNUD. - Société civile se cherche encore (forme de dépendance étatique) ; vitesse du politique échappe à la société civile - Ministère de l'intégration invite la société civile dans les comités techniques sectoriels. Pas encore suffisant. - Introduction d'un module sur l'APE dans les cours à l'université (depuis 5 ans)
--	--	--

I 3.1.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, du cadre législatif et réglementaire propice à la libre circulation des biens, des services et des capitaux

Les avancées obtenues sur le plan législatif et réglementaire régional (I.3.1.2), propice à la libre circulation des biens, des services et des capitaux, sont significatives mais pas à la hauteur des objectifs fixés initialement :

- Un accord a été obtenu en juin 2014 entre l'UE et les 16 EM sur l'APE régional, avec un seuil d'ouverture du marché de 75%, considéré par les négociateurs régionaux et par les acteurs européens comme un bon « résultat » pour la CEDEAO: c'est l'APE régional avec le seuil d'ouverture le plus bas. L'APE régional est cependant bloqué principalement en raison de l'opposition du Nigéria, ce qui a donc obligé la Côte d'Ivoire et le Ghana à signer en 2016 des APE intérimaires (qui ne sont pas en parfaite cohérence avec le TEC CEDEAO¹⁰).
- Des législations/dispositions relatives au commerce ont néanmoins été adoptées au niveau communautaire, avec beaucoup de retards sur les calendriers initialement fixé:
 - o l'accord sur le Tarif Extérieur Commun CEDEAO obtenu en octobre 2013 est en application depuis le 1^{er} janvier 2015 et actuellement officiellement mis en oeuvre dans 13 des 16 pays (La Sierra Leone, le Cap Vert et la Mauritanie ne l'appliquent pas encore). La création d'une cinquième bande au niveau du TEC CEDEAO (concernant les produits sensibles avec protection de 35%) est perçue très positivement par les acteurs nationaux (CCI, ANE,...). Il ne concerne que les marchandises.
 - o le SLE qui est d'application dans 15 pays alors qu'ils n'étaient que 10 auparavant à l'avoir adopté,
 - o le code régional des douanes adopté en 2017
 - o Plusieurs EM (7) ont également ratifié l'Accord de Facilitation du Commerce au niveau de l'OMC qui impose de respecter un certain nombre de procédures douanières qui pourrait faciliter les flux commerciaux dans la zone.
- D'autres politiques communes sont en voie d'être adoptées (politique commerciale commune).

¹⁰ Par exemple, les produits textiles qui sont dans la cinquième bande au niveau du TEC CEDEAO (produits sensibles), sont exemptés de droits dans les APE intérimaires.



Ces avancées obtenues au niveau réglementaire sont néanmoins encore peu visibles sur le terrain en raison des difficultés rencontrées dans l'application et la mise en œuvre par les Etats Membres, des engagements pris au niveau régional. L'Union douanière et le marché commun sont loin d'être effectifs :

- Des barrières tarifaires non conformes au TEC sont encore en place: plusieurs des signataires du TEC ne l'appliquent pas (même en tenant compte des dispositions prévues pour la phase de transition courant jusque fin 2020), notamment le Nigéria qui continue d'imposer des droits d'entrée au-delà des règles prévues pendant la transition (3% des lignes peuvent faire l'objet d'une protection jusqu'à 70% du tarif).
- L'application du SLE souffre de beaucoup de difficultés d'application sur le terrain (en particulier reconnaissance du Certificat d'Origine, lourdeur administrative pour l'accréditation des entreprises, difficultés de mise en place du régime de Transit).
- La libre circulation des marchandises est entravée par le maintien de barrières non tarifaires : à titre d'exemple, on mentionnera qu'en avril 2017, entre Lagos et Abidjan, 34 postes de contrôles ont été répertoriés pour un temps d'attente total de 3h35min (4 frontières traversées).
- Les flux commerciaux le long des « corridors » restent peu fluides en raison du maintien de ces barrières non tarifaires mais également du mauvais fonctionnement des services des douanes (beaucoup des postes douaniers juxtaposés ne sont pas opérationnels) ainsi que des dispositions de transit notamment au niveau des ports ;

Des éléments positifs sont néanmoins à signaler :

- la création en 2015 par les chefs d'Etat et de Gouvernements de la CEDEAO de la task Force sur le schéma de Libéralisation des échanges de la CEDEAO, positionnée à un haut niveau politique et qui mène des actions opérationnelles visibles ;
- des initiatives récentes portées par la société civile, la CEDEAO et certains EM cherchant à sensibiliser/ lever les barrières existantes : des pays comme le Bénin, le Togo, le Ghana, le Sénégal commencent à mettre en place des dispositions pour veiller au respect des textes (information des usagers, identification des agents racketteurs,...) ;
- la fluidité des échanges sur certains corridors à partir d'Accra commencerait à s'améliorer suivant des PTFs impliqués (GIZ, SFI).

Enfin, la convergence des processus d'intégration économique au sein des deux sous-ensembles, s'est renforcée (adoption du TEC et du SLE, code douanier, harmonisation fiscale). Néanmoins, les deux blocs au sein de l'espace CEDEAO continuent à avoir des dynamiques d'intégration propres qui semblent liées 1) au partage d'une monnaie commune au sein de l'UEMOA et de modes de gestion des finances publiques similaires (système de convergence et mise en œuvre des directives UEMOA; 2) à une dynamique commerciale déjà en place (TEC UEMOA) ; 3) des habitudes culturelles différentes (produits de la zone francophone versus produits de la zone anglophone). De son côté, le Nigéria poursuit une stratégie de développement du secteur privé et des exportations propre en maintenant des protections sur plusieurs segments du marchés qu'il juge sensibles.

CEDEAO	Règlements /directives/programmes	<p>Traité fondateur de la CEDEAO 28 mai 1975 Traité révisé le 24 juillet 1993</p> <p>Libre circulation des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liberté de mouvement et de résidence (Traité initial, 1975) ; • Code de la citoyenneté communautaire (Mai 1982) ; • Droit de résidence et droit d'établissement (Protocoles additionnels de juillet 1985, juin 1989 et mai 1990) ; <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité biométrique ; Libre accès à l'emploi dans les Etats membres ; libre établissement accordé aux citoyens communautaires (juillet 2014) • Plateforme pour l'harmonisation des procédures de l'immigration et l'examen de l'introduction de la demande de l'ECOVISA (visa de type Schengen) </div> <p>Libre circulation des biens et services et des capitaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début de la Zone de Libre Échange (ZLE) en 1979 (produits locaux, les œuvres d'art traditionnel et les produits finis) • Schéma de libéralisation des échanges (SLE) en 1990 • Nouveau Schéma de libéralisation des échanges en janvier 2003 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> • 10 Juillet 2014 (Accra) ; approbation de l'APE entre l'UE et la CEDEAO. L'APE ne couvre pour l'instant que le commerce des biens et la coopération au développement mais clause de rendez-vous • Création d'une Union Douanière avec la Signature du Tarif Extérieur Commun (TEC) – 1^{er} janvier 2015 </div>
--------	-----------------------------------	--

		<ul style="list-style-type: none"> • Directive C/DIR/1/05/2009 portant harmonisation des législations sur la TVA des EM • Directive C/DIR/2/06/2009 portant harmonisation des législations des droits d'assise des EM • Programme de transition fiscale adopté par la Directive C/DIR1/12/13 • Document approuvé de la politique commerciale commune
		<p>Mise en œuvre de l'Union Monétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idée de créer une monnaie unique au sein de la CEDEAO – mai 1983 • Adoption d'un programme de coopération monétaire de la CEDEAO (PCMC) marquant une volonté de créer une zone monétaire unique au sein de la zone – 1987 • Création de l'Agence Monétaire d'Afrique de l'Ouest (AMAO, par suite de la transformation de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest créée en 1975) – 1996 • Adoption des critères de convergence macroéconomique de la CEDEAO – Lomé, 1999 • Accord de création de la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) reprenant la Gambie, du Ghana, de la Guinée, du Nigeria et de la Sierra Leone – Bamako, 15 décembre 2000 <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la Feuille de route pour le Programme de monnaie unique de la CEDEAO en 2020 (Multiple reports de la date d'entrée de la monnaie unique) – mai 2009 • Lancement de la Base de données de la surveillance multilatérale de la CEDEAO (ECOMAC) – août 2011 • Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO – Yamoussoukro, 29 juin 2012 • Constatation de difficultés à la mise en œuvre des activités de la feuille de route du Programme de monnaie unique de la CEDEAO – Lagos, octobre 2013
		<p>Développement du secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption du Programme de Coopération Monétaire (visant l'intégration des marchés financiers des pays membres et assurant ainsi la libre circulation des capitaux) – 1987 • Mise en place d'une banque pour l'Investissement et le Développement (BIDC) – 1999 <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la Politique de la Qualité (ECOQUAL) – Yamoussoukro, février 2013 • Mise en œuvre du Programme d'Harmonisation des Normes (ECOSHAM) – Yamoussoukro, février 2013 • La Commission de la CEDEAO planche également sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'élaboration d'une Politique d'Investissement (ECOWIP),

			<ul style="list-style-type: none"> ○ L'élaboration d'un code d'investissement de la CEDEAO (ECOWIC), ○ L'élaboration d'un système d'information sur le marché ECOBIZWORLD (Projet ECOINVEST), ○ L'élaboration d'une Plateforme CASUA (E-Commerce) d'appui à ECOBIZ.
UEMOA	Règlements /directives/programmes	<p>UEMOA</p> <p>Mise en œuvre de l'Union Monétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre harmonisé de la gestion des finances publiques dans l'UEMOA, d'application dès 2017 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les six directives prises par l'UEMOA en 2009, relatives au code de transparence dans la gestion des finances dans l'UEMOA, aux lois de finances, à la comptabilité publique, à la nomenclature budgétaire de l'Etat, au plan comptable de l'Etat et au tableau des opérations financières de l'Etat complétées par la suite, par deux directives additionnelles (dont la directive sur la comptabilité matières) ○ Programme d'Appui à la mise en œuvre des réformes de Finances Publiques (PAFP), adopté en décembre 2009 par le Conseil des Ministres de l'UEMOA • Relecture du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité – 19 janvier 2015 (3 critères de 1^{er} rang, 2 critères de 2nd rang) • Plan d'actions des réformes des marchés publics au sein de l'UEMOA – 28 juin 2014 (décision n° 03/2014/CM/UEMOA) • Suivi de l'harmonisation du Code des Douanes de l'UEMOA. – • Mise en place d'un Programme Régional de Facilitation des Echanges dans l'espace UEMOA (PRFE) suite à une étude en 2012 – en cours d'exécution • Adoption de la recommandation N°01/2016/CM/UEMOA relative aux orientations de politique économique des Etats membres • Activation de la Task Force de préparation régionale (TFPR), pour servir de cadre transitoire de dialogue sur la mise en œuvre de la dimension développement de l'APE, en attendant la mise en place du dispositif institutionnel dudit Accord – 2016 • Transition fiscale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Décisions N°10/2006/CM/UEMOA, et N°16/2006/CM/UEMOA (adoption du programme d'harmonisation de la fiscalité directe au sein de l'UEMOA) ○ Règlement n°08/2008/CM/UEMOA : adoption des règles visant à éviter la double imposition au sein de l'UEMOA ○ N°08/2015/CM/UEMOA instituant les modalités d'harmonisation des dépenses fiscales au sein de l'UEMOA <p>Développement du secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signature de l'APE et du Programme APE pour le Développement (PAPED) – 10 juillet 2014 • Elaboration d'un projet de Programme Régional de Promotion Commerciale (PRPC) • Poursuite de deux programmes phares d'appui au secteur privé : le Programme de Restructuration et 	

		de Mise à Niveau de l'Industrie (PRMN) et le Programme Qualité.
Convention de contribution entre la CE et la CEDEAO 9ACPROC 016	Rapport Narratif final Décembre 2012	<p>La Conférence des Chefs d'Etats en janvier 2006 à Niamey a adopté la structure du TEC CEDEAO et créé un Comité Conjoint CEDEAO-UEMOA. Un acte additionnel a été passé lors de la 36^{ème} session des Chefs d'Etat du 22 juin 2009 portant amendement à la Décision du 12 janvier 2006 portant adoption du TEC CEDEAO pour introduire une 5^{ème} catégorie « biens spécifiques pour le développement » au taux de 35%. Un important travail de catégorisation et classification des produits, animé par la Direction des Douanes de la CEDEAO est en cours avec l'UEMOA et les Etats membres. Il consiste à mettre en parallèle les requêtes des Etats membres pour les produits à classer dans la 5^{ème} bande.</p> <p>Les travaux, qui ont nécessité dix réunions du Comité Conjoint et plusieurs réunions techniques spécialisées, ont permis d'adopter un avant-projet de TEC CEDEAO. Les produits figurant dans la Nomenclature Tarifaire et Statistique sont répartis en cinq catégories désignées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catégorie 0 au taux de 0% : biens sociaux essentiels; • Catégorie 1 au taux de 5% : biens de première nécessité, les matières premières de base, les biens d'équipement, les intrants spécifiques; • Catégorie 2 au taux de 10% : intrants et produits intermédiaires; • Catégorie 3 au taux de 20% : biens de consommation finale; • Catégorie 4 au taux de 35%: Biens spécifiques pour le développement économique. <p>Des travaux supplémentaires ont été effectués en 2011 et 2012. Il s'agit principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des travaux relatifs à la cohérence à rechercher entre l'offre d'accès aux marchés dans le cadre de la négociation APE et la classification des produits dans le cadre du TEC CEDEAO ; • des travaux d'ajustement sur la Nomenclature Tarifaire et Statistique du fait du passage du SH2007 au SH2012 ; • des travaux relatifs à la finalisation des mesures d'accompagnement et des travaux relatifs à la finalisation des mesures de sauvegarde. <p>Les procédures pour la circulation des biens ont été harmonisées et simplifiées et le commerce a été facilité</p> <p>L'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) sur les axes routiers a été mis en place en 2005 avec l'appui financier de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et du Programme des Politiques de Transport en Afrique Sub-saharienne (SSATP) de la Banque Mondiale, ainsi que du partenariat technique du Centre Ouest Africain pour le Commerce Le 20^{ème} rapport de l'Observatoire des Pratiques Anormales indique une baisse des tracasseries dues à la Police au Togo grâce à la volonté politique, en particulier celle du Ministre de la Sécurité. Toutefois, le Togo, tout en maintenant ses bonnes pratiques, a été épinglé au niveau de sa Douane à laquelle il a été recommandé de se remettre en question. Le Togo s'inscrit désormais, devant le Ghana comme le pays de la sous-région où les corridors sont les plus fluides.</p>
PIR FED 9	CdP Juin 2013 Rapport de suivi du	Sur le plan de la performance, les indicateurs montrent que des progrès indéniables ont été faits mais que les résultats attendus du projet de l'UE ne sont pas encore atteints au 30 avril 2013. Les politiques d'intégration

	PIR FED 9	<p>régionales sont encore insuffisamment appliquées sur le terrain et les institutions ou dispositifs pas encore en place pour produire les effets escompté</p> <p>UEMOA</p> <p>Des mesures d'accompagnement visent à assurer l'application correcte et uniforme des réformes de l'Union douanière. A ce titre, la mise en place du schéma de libéralisation des échanges intracommunautaires a été suivie de l'harmonisation des instruments douaniers dans différents domaines comme : l'harmonisation des formulaires de déclaration; la codification des régimes douaniers ; la détermination du modèle de certificat d'origine ainsi que des modalités de demande et de délivrance des certificats d'origine des produits de l'Union ; l'utilisation de la nomenclature du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises mise en place par l'Organisation Mondiale des Douanes ; l'adoption d'un système uniforme de détermination de la valeur en douane, base du calcul des droits et taxes de douane ; la lutte contre la fraude ; la lutte contre la contrefaçon ; l'adoption, à l'appui des documents harmonisés, du code des douanes communautaire inspiré de la Convention de Kyoto révisée et contenant toute la réglementation douanière ainsi que les régimes harmonisés.</p> <p>CEDEAO</p> <p>Entre 2010 et 2012, la Direction des Douanes de la CEDEAO a réalisé plusieurs actions en vue de l'application effective, par les Etats, du schéma de libéralisation des échanges. Il s'agit, entre autres de l'analyse et validation des dossiers de demande d'agrément accordés par les Comités Nationaux d'Agrément ; de l'organisation de séminaires d'information et de sensibilisation sur le schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO dans certains Etats membres en partenariat avec la Direction de la Communication ou avec les Cellules Nationales CEDEAO dans les pays; de l'instruction et règlement des dossiers contentieux entre les Etats dans le cadre de l'application effective du schéma ; de la mise en place d'un cadre de concertation UEMOA-CEDEAO dont l'objectif sera est d'examiner d'une part, les difficultés et les obstacles qui apparaissent à l'occasion de la mise en œuvre des programmes de libéralisation des échanges et d'autre part, de faire des propositions et des recommandations en vue d'amender et d'harmoniser les textes juridiques des deux institutions en la matière dans la région ; de la mise en place avec l'appui de la coopération allemande (GIZ) d'un site WEB entièrement consacré au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO et de la formation des formateurs au SLE (définition des produits originaires, procédures d'approbation et de calcul du pourcentage de composants locaux et de la valeur ajoutée).</p> <p>+ renforcement du partenariat avec des organisations non gouvernementales évoluant dans le domaine du commerce intra régional telles que l'USAID West Africa Trade Hub (Trade Hub) et Agri business Trade Promotion (ATP), dans le but de renforcer les capacités des structures en charge de ces question dans les Etats membres et de renforcer le plaidoyer des acteurs du commerce dans l'espace communautaire ;</p>
Appui à l'intégration régionale et aux négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre la CE et l'Afrique de l'Ouest (Roc 9)	Evaluation of Regional Economic Integration Programmes – Final report RoC 9 July 2011, DFC	<p>Bien que les PM aient donné un mandat à la CEDEAO qui conduit les négociations en concertation avec l'UEMOA et que la volonté politique des participants se soit révélée en permanence au cours des négociations, la contribution spécifique des OR à ces négociations n'a pas pu être confirmée ou plutôt détectée au niveau opérationnel. En effet, le fait que la CEDEAO négocie alors que les PM sont appelés à signer l'APE a entraîné des problèmes de coordination entre la CEDEAO et les PM ce qui explique, en partie, la lenteur des négociations et les faibles progrès techniques réalisés dans les différents domaines de</p>

		<p>négociation. Une partie des programmes d'intégration régionale a été définie (PAPED) alors que d'autres (tel que le PCD) ne sont pas toujours finalisés.</p> <p>les avancées techniques ont été très insuffisantes en raison de l'absence de positions claires et précises des deux OR sur les différents dossiers de négociation (règles d'origine, produits sensibles, listes de démantèlement, périodes de démantèlement par liste...). D'ailleurs, sur la base de la documentation fournie et des entretiens réalisés, les évaluateurs ont constaté la faiblesse des capacités techniques commerciales des deux OR alors que les négociations sur les APE sont très techniques avant d'être informatives ou de sensibilisation. (p10)</p>
PIR 10 ^{ème} FED - APE	Conclusion revue à mi-parcours 2011	<p>la région a fait des progrès avec l'élaboration du Programme de l'APE pour le Développement (PAPED) en réponse aux opportunités et défis d'un futur accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et l'Afrique occidentale. Le PAPED a été salué par l'UE dans les Conclusions du Conseil du 10 mai 2010 exprimant sa disponibilité à le soutenir dans une très large mesure.</p> <p>L'UE, pour sa part, considère que la non-conclusion des APE est due à de multiples facteurs sans lien avec les appuis dans le cadre du PIR. Il reste notamment des questions politiques qui devront être résolues au plus haut niveau politique comme l'offre d'accès au marché et la question de l'additionalité des fonds du PAPED.</p>
ROC 16 Appui à la CEDEAO pour l'intégration économique et commerciale	Rapport narratif final, 2012	<p>Malgré les campagnes de sensibilisation envers les acteurs de terrain et les autorités politiques et administratives, la mise en place d'un programme de modernisation des postes de contrôle, de nombreux obstacles subsistent pour la circulation des biens et des personnes.</p> <p>Entre 2010 et 2012, la Direction des Douanes de la CEDEAO a réalisé plusieurs actions en vue de l'application effective, par les Etats, du schéma de libéralisation des échanges.</p> <p>Il reste toutefois des défis à relever. Les obstacles qui empêchent le bon fonctionnement du SLE sont le manque de communication / vulgarisation du dispositif qui n'est pas assez connu des opérateurs économiques de la région, la faiblesse des capacités desdits comités, avec le manque de maîtrise des textes qui régissent le système, la non actualisation des positions tarifaires de la liste des produits non agréés avant 2009, ainsi que l'absence de moyens matériels permettant d'effectuer des visites de contrôle auprès des entreprises déjà agréées ou demandant à l'être.</p> <p>La CEDEAO appuie les administrations douanières à mettre en œuvre un plan unique pour l'informatisation de la procédure du transit régional afin de les doter des moyens d'améliorer les services qu'elles offrent à leurs clients et partenaires commerciaux grâce à l'utilisation des NTIC. Il s'agit d'interconnecter les postes douaniers afin de lever les goulets d'étranglement, d'éviter de refaire les déclarations de transit à chaque frontière et de disposer d'une meilleure information. Les premiers résultats, obtenus à partir de 2012 sur un corridor pilote, sont multiples : réduction du temps de transit pour les opérateurs économiques, meilleur suivi des marchandises par les douanes (réconciliation des mouvements), base de données statistiques...</p> <p>Les Etats membres ont progressé dans la mise en œuvre de la politique de concurrence et la politique du marché commun est développée. Il n'existe pas à l'heure actuelle au niveau de la CEDEAO de politique commerciale commune au sens d'un texte communautaire adopté par les Chefs d'Etat et de gouvernement. Toutefois, un certain nombre de mesures ont déjà été prises qui serviront de socle à la future politique</p>

	<p>commerciale commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le schéma de libéralisation des échanges (SLE) ; • La convention sur le Transit Routier Inter-états de marchandises (TRIE) ; • L'harmonisation des règles d'origine avec celles de l'UEMOA ; • L'adoption d'une loi sur la concurrence et • L'harmonisation des législations fiscales indirectes intérieures. <p>Même si de nombreuses avancées ont été réalisées (incorporation de la dimension développement dans le texte de l'APE) et que la région a progressé sur de nombreux chantiers en lien avec le processus de l'APE (offre d'accès au marché, TEC CEDEAO et PAGED), les négociations sont toujours en cours, en raison de la persistance de divergences qui restent à aplanir. En dépit de la poursuite de la réunion des hauts fonctionnaires le 20 avril 2012, les négociations APE n'ont pu être conclues en raison de la persistance de divergences dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Champ d'application et durée de la libéralisation du marché de l'Afrique de l'ouest, • Financement du Programme de Développement de l'APE, • Application de la Clause de la Nation la Plus Favorisée, • Application de la Clause de Non-exécution, • Obligation de négocier avec des pays tiers, qui ont une Union Douanière avec l'Union Européenne, et • Règles d'origine favorables au Développement. <p>Certaines de ces divergences peuvent trouver des compromis au niveau technique (offre d'accès au marché, règles d'origine), tandis que pour d'autres (clause NPF et clause de non-exécution), des décisions sont nécessaires au niveau des instances politiques des deux Parties. Il apparaît que, malgré les reports successifs de dates, il n'y a pas de visibilité réelle aujourd'hui pour la détermination d'une nouvelle échéance crédible, en vue de la conclusion d'un accord régional complet, ou d'étape.</p> <p>Par ailleurs, l'évolution institutionnelle au sein de l'Union Européenne, avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, a entraîné des ajustements au niveau des structures et voire des options de négociation de l'Union Européenne. Cette évolution est de nature à créer un certain attentisme chez les négociateurs de l'UE et par voie de conséquence à ralentir le rythme des discussions entre les deux Parties.</p> <p>Les APE intérimaires paraphés ou signés par le Ghana et la Côte d'Ivoire mettent la région face au dilemme d'un choix difficile entre d'une part, la prolongation du processus de négociation de l'APE régional avec le risque d'hypothéquer et de mettre en péril son processus d'intégration et d'autre part, la conclusion de l'APE régional dans un délai raisonnable, afin de permettre à la région de sauvegarder la cohésion de son processus d'intégration. La conclusion de l'APE global régional devient urgente afin de permettre à la région de retrouver un régime commercial unifié vis-à-vis de l'Union Européenne et d'éviter les conséquences fâcheuses que pourraient entraîner, sur son processus d'intégration régionale, la multiplicité actuelle des régimes commerciaux.</p> <p>Un système de surveillance du commerce opérationnel n'est pas encore en place.</p>
--	--

APE/TEC	ADE, sur base de diverses sources, 2017	<p>APE : Quand toutes les parties auront signé le texte, la procédure de ratification pourra débuter. Après la ratification des 2/3 des États africains et l'approbation du Parlement européen, le texte pourra être appliqué à titre provisoire notamment pour les aspects liés au démantèlement tarifaire. L'accord entrera en vigueur dans toutes ses dispositions lorsqu'il aura été ratifié par toutes les parties (y compris par les parlements nationaux des États membres de l'UE). En attendant l'application de l'APE, des solutions distinctes s'appliquent selon le statut des pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Côte d'Ivoire et le Ghana ont ratifié leurs APE intérimaires durant l'été 2016. L'APE Côte d'Ivoire est en application provisoire depuis le 4 septembre 2016 et l'APE Ghana devrait s'appliquer fin 2016-début 2017. Ces APE intérimaires garantissent à ces deux pays le même accès au marché européen que l'APE régional et prévoient à terme une libéralisation de 89 % des lignes tarifaires pour la Côte d'Ivoire et 80 % pour le Ghana, étalée sur une période de 15 ans ; ▪ Le Nigéria bénéficie dans le cadre du Système de Préférences Généralisés (SPG), d'une réduction des droits de douane européens sur environ 1/3 des lignes tarifaires et d'une exemption totale des droits de douane sur 1/3 de lignes tarifaires supplémentaires. Le Nigéria souhaite en effet protéger son tissu agro-industriel et industriel (c'est par ailleurs lui qui a proposé l'instauration de taux de protection plus élevés dans le cadre du Tarif Extérieur Commun adopté en 2015 par la CEDEAO) ; ▪ Le Cap Vert bénéficie du « SPG + » qui octroie une exemption de droits de douane européens sur environ 2/3 des lignes tarifaires ; ▪ Les douze autres pays, du fait de leur statut de Pays Moins Avancé (PMA), bénéficient du « SPG Tout sauf les armes » qui leur octroie déjà un accès au marché européen pour toutes leurs exportations vers l'UE sans droit ni quota, traitement similaire à l'APE nouvellement signé. Une fois l'Accord mis en place, c'est l'accès aux marchés de ces pays qui sera facilité pour les entreprises européennes. <p>L'accord ne couvre pour l'instant que le commerce des biens et la coopération au développement. La décision de n'inclure que ces deux aspects fut prise en 2009 par les négociateurs en chef par manque de temps et par manque de capacité à mener des négociations aussi larges. Néanmoins, l'accord contient une clause de rendez-vous prévoyant des négociations continues sur le commerce des services, le développement durable et les investissements.</p> <p>L'accord conclu est asymétrique en matière de concessions commerciales : la libéralisation des échanges, côté ouest-africain, couvrira 75% des lignes tarifaires. Elle sera échelonnée sur 20 ans dont les premières 5 années sans aucune réduction tarifaire. 25% des lignes tarifaires ouest-africaines sont traitées comme sensibles et ne seront pas libéralisées du tout. Notamment, 43 % des produits agricoles ne sont pas libéralisés dont les viandes, les produits de la pêche, certains légumes, les céréales, le cacao et préparations à base de cacao, les pâtes etc. D'autres produits industriels comme le ciment, les textiles et habillement ne seront pas non plus libéralisés.</p>
---------	---	--

		<p>Afin de tenir compte de la spécificité des pays Afrique de l'Ouest et de leurs niveaux de développement, plusieurs articles de l'APE prévoient des mesures de protection possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des droits et taxes à l'exportation si l'Afrique de l'Ouest peut justifier des besoins spécifiques de revenus, de promotion d'industrie naissante, ou de protection de l'environnement ; ▪ des mesures de sauvegardes bilatérales pour une période allant jusqu'à quatre ans (et renouvelable une fois), permettant la suspension de la libéralisation ou l'augmentation du droit de douane sur le produit concerné, en cas de dommage grave de l'industrie domestique, de perturbations d'un secteur de l'économie ou de perturbations des marchés agricoles. ▪ des mesures de protection d'une industrie naissante (suspension de la libéralisation ou augmentation du droit de douane sur le produit concerné) pour huit ans renouvelables, en cas de menace à l'établissement d'une industrie naissante ou perturbation du marché d'une industrie naissante. <p>Par ailleurs, la conclusion de l'accord de partenariat économique doit être considéré dans le cadre plus large de l'intégration régionale ouest-africaine. Les mises en œuvre de l'APE et du TEC sont étroitement liées et se renforcent mutuellement. L'offre d'accès au marché européen pour l'Afrique de l'Ouest est alignée avec les principes de ce tarif extérieur commun. Ainsi, La totalité des produits les plus protégés dans le cadre du nouveau TEC de la CEDEAO, c'est-à-dire les produits soumis à un droit de douane de 35% (catégorie 4 du TEC), sont considérés comme produits sensibles et sont exclus de la libéralisation. C'est également le cas d'environ la moitié des produits de la catégorie 3 du TEC (taxés à 20%) et d'environ 20% des produits de la catégorie 2 (taxés à 10%). La libéralisation s'effectuera progressivement sur 20 ans, 95% des produits devant être libéralisés le seront à l'échéance de 15 ans.</p>
Mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges commerciaux	Rapport régional octobre 2016	<p>Finally, l'Union douanière n'a pu entrer en vigueur que le 1er janvier 2015, avec 25 ans de retard ; et le Schéma connaît des problèmes d'effectivité. Il semble que le transfert de souveraineté des différents pays membres à la CEDEAO n'est pas toujours effectif. Les compétences s'entremêlent. Les pays sont dans une logique de gestion exclusiviste de leur politique commerciale. Et la CEDEAO n'a pas les ressources qui garantissent l'opérationnalité des activités commerciales qui leur sont dévolues.</p> <p>L'un des défis majeurs de la CEDEAO afin que le Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) puisse garantir aux produits originaires de la Communauté la libre circulation, est d'assurer une cohérence entre ce principal outil de promotion du commerce régional et les politiques économiques nationales des Etats membres.</p> <p>Il s'agit d'une cohérence verticale et non horizontale », qui s'inscrit dans le cadre du processus d'intégration régionale, entre les politiques économiques commerciales nationales ; les politiques fiscales intérieures et la politique commerciale régionale de la CEDEAO portée principalement par le SLE si l'on considère le TEC et l'APE comme des instruments de politique commerciale externe de la CEDEAO vis-à-vis des partenaires commerciaux. Véritablement, il n'existe pas une harmonisation entre les politiques économiques internes des Etats membres et leurs engagements souscrits au niveau régional dans le du schéma de libéralisation des échanges.</p>
Mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges	Rapport régional octobre 2016	Les opérateurs économiques de la CEDEAO rencontrent des entraves tarifaires et non tarifaires dans le cadre du schéma de libéralisation des échanges. Les barrières tarifaires résultent de l'application non uniforme

commerciaux		<p>du schéma et qui se rapportent à une multiplicité de lignes tarifaires disparates, entraînant du coup une application non unifiée de la législation harmonisée (la multiplicité de lignes tarifaires permet à l'Etat d'imposer certains produits) ; de la remise en cause implicite ou explicite du droit de transit consacré par les textes de la CEDEAO par des décisions de dédouanement obligatoire des marchandises en transit ou par l'imposition des taxes indirectes prohibées sur les marchandises considérées.</p> <p>Les barrières non tarifaires sont générées par des contrôles administratifs excessifs sur les axes routiers, par l'application de quota et les prohibitions d'exportation et par la fréquence de la contestation de l'origine communautaire des biens échangés.</p>
	Rapport task force 2017	<p>Statistiques collectées en avril 2017 : Lagos/Abidjan : 34 postes de contrôles pour un temps d'attente total de 3h35min (4 frontières traversées)) mais des initiatives récentes portées par la société civile, la CEDEAO et certains EM cherchent à sensibiliser/ lever les barrières existantes : création en 2015 par les chefs d'Etat et de Gouvernements de la CEDEAO de la task Force sur le schéma de Libéralisation des échanges de la CEDEAO</p>
WATIP (Appui à l'intégration économique régionale et au commerce) – FED 10	WATIP third progress report Oct 2016-October 2017	<p>Trade in the region has been fraught with regular challenges; however, the ECOWAS Commission has resolved to boost trade through in the region, especially through tackling non-tariff trade barriers. This resolve resulted in the inauguration of the ECOWAS Trade Liberalization Scheme (ETLS) task force in November 2016. This task force, which has its secretariat at the ECOWAS Commission, is charged with the responsibility of mediating trade disputes between MS. The high level political members engage with the political level in MS to address issues of non-tariff barriers in the region and promote free movement of regional products. It has adopted a roadmap and Action Plan (September 2016 – December 2017) which foresees advocacy missions to all fifteen ECOWAS Member States.</p> <p>During the last 5 years there has been a constant increase in registration of companies and products under the ETLS. Up to 250 companies have been registered under the scheme in Nigeria alone. As at quarter 1 of 2017, 1262 products were registered under the ETLS, accounting for a 72% increase in the number of registered products under the scheme since 201¹¹. However, the ETLS scheme still faces significant challenges. While all MS implementing the ETLS, effective implementation of the scheme is still lacking. Traders still face challenges with the implementation of the ETLS by border agencies. To address this several sensitisation and training workshops have been conducted for both border agency officials and traders at selected border posts and capitals in the region.</p> <p>An important step towards establishing the ECOWAS customs union was the adoption of the Common External Tariff (CET) in October 2013 by the Heads of State and its technical and political approval by the Ministers of Finance in November 2014. As at July 2017, 14 of the 15 ECOWAS Member States were implementing the CET. A draft monitoring mechanism on the CET has been submitted to MS for their comments and options. Pending the validation and discussions an ad-hoc monitoring mechanism comprised</p>

¹¹ After cleaning the database of products and companies, a 23.5% increase in the total number of registered companies (still using the scheme) over the last five years.

		of a group of consultants has been engaged to monitor the implementation of the CET. This mechanism reviews the status and challenges of the CET and ETLs implementation. The results of this monitoring were presented at the aforementioned meeting of the Ministers of Finance. Furthermore recommendations were elaborated to support the remaining MS in overcoming identified challenges.
PIR 11 ^{ème} FED	Rapport Mission d'appui à la formulation du programme d'appui à la transition fiscale, avril 2017	Introduction du TEC (UEMOA et CEDEAO) et la création d'une Union douanière CEDEAO, constituent une véritable avancée de nature à accroître les échanges intracommunautaires. Toutefois, il convient de noter que cette avancée ne sera significative et effective que lorsque des dispositifs complémentaires seront mis en place. Actuellement : dysfonctionnements générés par le protectionnisme des EM ; Futur : Introduction du régime de la Libre Pratique ?
Mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges commerciaux	Rapport régional octobre 2016	L'UEMOA et la CEDEAO sont deux structures sous régionales qui travaillent d'une manière coordonnée et concertée. Ces deux organisations jouissent d'une autonomie dans l'organisation interne des structures. Chaque structure sous régionale a ses droits internes bien spécifiés. Par conséquent, aucune relation hiérarchique n'est établie entre ces deux communautés. Cependant, elles travaillent tout de même à harmoniser leurs textes pour une bonne pratique des politiques communautaires.
Mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges commerciaux	Rapport régional octobre 2016	L'une des faiblesses essentielles de la mise en œuvre du SLE est l'absence de mécanisme de suivi-évaluation . Le mécanisme laisse à croire aux Etats membres à une série de clauses d'efforts maximaux, laissées à la volonté de chaque Etat membre. Cela a fait naître un sentiment d'impunité nuisible au SLE. un dispositif de suivi évaluation (DSE) au niveau national et régional est conçu en tant qu'instrument de pilotage du schéma de libéralisation des échanges. Des investissements importants sont consentis depuis plusieurs décennies dans le domaine du SLE tant au niveau national qu'au niveau régional. L'absence du dispositif de suivi-évaluation n'a pas permis de réaliser et/ou d'améliorer l'efficacité des efforts individuels et collectifs La mise en œuvre et le fonctionnement effectif de ce dispositif doivent être assurés avec la parfaite collaboration de la Task force qui vient d'être mise en place. Cette force constituée d'une équipe de sept personnes, a pour mission de travailler à l'avènement d'une véritable intégration économique sous régionale
Application TEC-SLE	Mid term evaluation of the Support to West Africa Regional Economic Integration and trade programme July 2017	Progresses so far : macroeconomic convergence criteria, effective surveillance mechanism, adoption of custom union and Common External tariff combine indirect taxation regulations, initiation of regional and structural policies ; agreement on common rules of origin Implementation still poor Main problems : lack of transparency in operations of border control agencies, high number of registered and unregistered road checks, insufficient infrastructure, lack of information Lack of efficiency: long delays for customs and other border agencies and regulatory bodies Lack of regional coordination and standardisation: duplicate documents and multiple physical examinations Disparity between what is agreed at ECOWAS and UEMOA level and what is evident operationally Incomplete and inconsistent implementation and administration by all countries of agreed conventions, standards and allowances to facilitate customs union Lack of transparency, predictability for traders: inconsistent rules, processes, procedures, fees and charges: - Customs and border agency are not properly trained

		<ul style="list-style-type: none"> - Trade logistics service providers vary greatly in quality - Traders are not aware of their rights - Limited access to accurate and timely information
Application TEC-SLE	Entretiens (Organisation régionales) Novembre 2017	<p>APE régional pas signé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nigéria dans un contexte économique difficile. Secteur privé très remonté (Manufacturers Associations). Gambie : engagement pris de signer. Mauritanie dans la suite de la signature de l'accord d'association. <p>Priorités pour la CEDEAO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TEC : tous les Etats doivent l'appliquer (Sierra Leone devrait démarrer en 2018) - Processus de renégociation des tarifs consolidés (avec OMC) - SLE : Difficultés d'application au niveau des EM. Task force mise en place pilotée par un ancien chef d'Etat <p>Problèmes : Plusieurs régimes commerciaux qui vont coexister dans une Union Douanière (pas encore ressenti au niveau du terrain car la phase de libéralisation n'est pas encore réellement en place.</p> <p>UEMOA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actuellement, application du TEC dans 8 pays UEMOA +Cap Vert/sierra Leone - Mise à jour des tarifs pour prendre en compte le système harmonisé pour entrée en vigueur en janv 2018 : pas prêt au niveau technique - TEC : période transitoire jusque fin 2019 : chaque Etat peut disposer de 3% des lignes tarifaires pour un max d'écart de 70% (soit environ 180 lignes sur un peu plus de 6000) => divergence entre Nigéria et les autres Etats + problèmes harmonisation TVA (Nigéria : 5% ; UEMOA : 18%) : Créé des disparités de concurrence avec impact sur les flux d'investissement - SLE : trop de procédures. Mettre en place le régime de la libre pratique (pré-étude financée par l'UE) - Maintien de barrières tarifaires officieuses - Disparités des taux de TVA
APE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (Administrations nationales) Novembre 2017	<p>APE : très bien négocié. Seul accord où l'UE s'est abstenue d'exporter certains produits agricoles.</p> <p>Engagements pris au niveau régional qui ne sont pas traduits au niveau national : instabilité institutionnelle au niveau national ; pas d'appropriation au plus haut niveau des Etats</p> <p>Echec de l'APE régional : manque de poids de la CEDEAO par rapport au Nigéria; programme de développement en appui à l'APE (PAPED) pas suffisamment crédible ? Perte de confiance des africains par rapport à l'UE</p> <p>TEC : réforme majeure. Retard dans la mise en œuvre en partie dû à Ebola + Problème de traduction (en portugais)</p> <p>Nécessité de renforcer la formation des douaniers. Idéalement au cours de leur formation initiale (école des douanes, école de polices) : intégrer des modules pour la libre circulation, sécurité, intégration</p> <p>Mise en place de la Task force pour lever les entraves : TB pour possibilité de descendre sur le terrain et d</p>

		<p>appliquer des sanctions certains pays comme le Bénin, le Togo, le Ghana, le Sénégal commencent à mettre en place des dispositions pour veiller au respect des textes (information des usagers, identification des agents racketteurs,...Peu de poids de l'UE pour stimuler l'effectivité de l'Union douanière au niveau des EM (pas abordé dans le dialogue sur les politiques, peu de recherche de cohérence entre PIN et PIR, ordonnateurs nationaux pas impliqués dans les PIR (en tout cas jusqu'au 11^{ème} FED)</p> <p>Lenteurs : Trade policy au niveau CEDEAO (ne pose pas de problèmes au Ghana ; priorités nationales sont prises en compte dans le document régional). Autorités de la concurrence : CEDEAO ratisse trop large : questions politiques absorbent trop de ressources au détriment des programmes intégrateurs ; se concentrer davantage sur des programmes qui ont un impact sur les populations.</p> <p>TEC est la priorité. Faire en sorte que l'ensemble des pays appliquent le TEC et que le suivi soit effectif (notamment au niveau des dérogations). Besoin d'une période de transition supplémentaire de 5 ans ? TEC est un instrument vivant : produits doivent pouvoir changer de bande. TEC est un outil protecteur de la zone. Besoin de l'accompagner par une politique d'antidumping.</p> <p>Politique de concurrence/SLE : évolution vers la libre pratique. Enjeu majeur par rapport à l'APE.</p> <p>APE régional est mieux que l'APE intérimaire (second best ou plan B). Cohérence entre APE intérimaire et TEC ? Au Ghana, pas vraiment un problème. Question liée à une bonne application des règles d'origine). En Côte d'Ivoire : souligne le problème de cohérence (exemple si dérogations sur les intrants, le produit final ne peut bénéficier du SLE).</p>
CPE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (société civile) Janvier 2018	<p>Priorités : TEC + SLE. Encore trop d'obstacles. D'où importance de la task force. Ce qui va faciliter la mise en œuvre : code des douanes adopté en 2017 et l'accord de facilitation des échanges avec l'OMC Encore beaucoup à faire : surtout au niveau des barrières non tarifaires. Corridors Accra/Ouaga et Accra/ Niamey : amélioration des flux et des douanes Principal problème : protection de son marché par le Nigéria (exemple : marché des cosmétiques ; blocage administratif ; procédures très longues). Question d'engagement Problème zone anglophone/francophone. Préfère leurs propres produits. Ghana : approche value chain matérialisée par un programme national « Industrial value chain » développé par eux et soutenu par le Président.</p>
CPE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (institutions)	<p>CEDEAO a bien négocié. Ouverture du marché la plus basse : 75%. Pic des négociations : 2012-2014. Bonne équipe au niveau UEMOA/CEDEAO. Capacités de négociation</p>

	européennes)	<p>forte au niveau des EM aussi.</p> <p>Problème : matrice PAPED 2014 (5 Mds€): pays ne s'y sont pas retrouvés. Manque de clarté (séparation commerce/infrastructures, , vision UE/pays, question de l'additionnalité (pas vraiment un argument))</p> <p>Malaise depuis. CEDEAO a perdu ses moyens. C'est eux qui ont exigé que tous les pays ratifient l'accord. Mauvaise idée.</p> <p>Plan B : APE intérimaire pour Ghana et Côte d'Ivoire. Menace sur la cohésion régionale au plan politique. Au plan économique, n'est pas vraiment un problème.</p> <p>Gouvernement du Nigéria ne veut plus aucun dialogue. Négociations terminées.</p> <p>Draft de la politique commerciale commune adoptée mais Nigéria a encore des problèmes. Veulent négocier comme pays.</p> <p>TEC : principal acquis de la Région. pas appliqué dans tous les pays (exemple : Nigéria)</p> <p>Au niveau du commerce : montants non négligeables dans les PIN FED10. Mais manque de cohésion programmes nationaux/régionaux</p>
CPE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (secteur privé)	<p>TEC/SLE : bonne chose. Introduction 5^{ème} bande (très bonne chose). Taux de protection 35% élevé mais important aussi de maintenir de la concurrence</p> <p>Industrie locale est en difficulté ces dernières années : exemple : textile au Sénégal (entreprises ont quasiment toutes fermées) et en Côte d'Ivoire.</p> <p>Entreprises de plus en plus branchées SLE. Certificats d'Origine : trop de paperasses, problème pour les authentifier, utiliser pour bloquer le passage. Mieux : version électronique.</p> <p>SLE : Entreprises trop souvent confrontées à des pratiques non réglementaires. Pas beaucoup de communication</p> <p>Freins aux échanges dans la zone : monnaies différentes au sein de la CEDEAO. Position du Nigéria qui protège son marché (exemple : secteur des cosmétiques- procédures administratives très lourdes)</p> <p>UEMOA : organisation des foires de l'intégration intra-régionale (2013 à 2016) : outil fort d'intégration mais ensuite abandonné</p> <p>Avancée : révision du code des douanes en 2014 mais important de veiller à l'application des textes. Gap entre ce qui était annoncé théoriquement et la pratique : lourdeur administrative.</p> <p>Postes juxtaposés : facteurs de blocage. Chaque Etat veut protéger sa cuisine interne.</p> <p>Observatoire des pratiques anormales/ Mécanisme d'Alerte au Commerce : utile mais après manque de volonté pour résoudre les problèmes. Pas de sanction. Pas suffisamment de poids des ORDM pour obliger un pays à respecter les engagements. Problème d'ancrage.</p> <p>Barrières non tarifaires sont un vrai frein.</p> <p>Amélioration des flux sur les corridors Accra/Ouaga et Accra/ Niamey ; Amélioration du fonctionnement des douanes.</p>
Facilitation du commerce à l'intérieur et à l'extérieur de la CEDEAO	Enquête auprès des CCI	<p>Une enquête a été réalisée auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Afrique de l'Ouest afin de recueillir et analyser le point de vue du secteur privé sur l'évolution des conditions de l'intégration économique régionale au cours des dix dernières années, et ce à quatre niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation du commerce, en particulier les échanges à l'intérieur de l'espace CEDEAO ; - Facilitation du commerce, en particulier les capacités d'exportation vers les marchés extérieurs ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du climat des affaires et des investissements ; - Amélioration de la compétitivité des entreprises. <p>L'ensemble des CCI d'Afrique de l'Ouest a été contacté, de même que la FEWACCI (Federation of West African Chambers of Commerce and Industry) et plusieurs autres fédérations d'entrepreneurs ou groupes d'affaires. Le taux de réponse à l'enquête (1/3) nous permet seulement de donner une indication des tendances perçues par le secteur privé, sans que celui-ci soit exhaustivement représenté.</p> <p>La majorité des répondants estime que tant les <u>facilités à exporter</u> qu'à <u>importer</u> au sein de la CEDEAO (vers et depuis des pays membres) ne se sont pas améliorées durant la période 2008-2016, trois institutions sur sept font néanmoins mention d'une légère amélioration de la situation sur la période.</p> <p>Les <u>facteurs facilitateurs</u> que sont l'introduction du <u>Tarif Extérieur Commun</u> en 2015 et la mise en place du <u>Schéma de libéralisation des échanges</u> ont été qualifiés de très importants par la majorité des répondants, et d'importants par les autres. D'autres facteurs ont également été mentionnés comme facilitant le commerce : la mise en application du mécanisme du Transit Routier Inter-États (TRIE), ou encore le développement des infrastructures de communication et la plateforme des opérations bancaires.</p> <p>Cependant, tant les barrières tarifaires que les barrières non tarifaires au commerce restent importantes aux yeux des CCI. Concernant les <u>barrières tarifaires</u> constituant encore un obstacle au commerce intra-régional, les <u>droits de douane sur produits sensibles (imposés à l'intérieur de la zone)</u> sont considérés comme des barrières importantes voire très importantes par la quasi-totalité des répondants, bien qu'une amélioration de la situation soit indiquée par la moitié d'entre eux.</p> <p>Les <u>barrières non-tarifaires</u> n'ont pas connu de changements selon une grande majorité des CCI, alors que plusieurs d'entre elles sont pourtant considérées comme des obstacles importants voire très importants au commerce intra-régional. C'est le cas de la <u>non-application des règlements</u>, des <u>Road Blocks</u>, ou du <u>manque d'information sur les marchés</u>. Les <u>quotas à l'importation</u> quant à eux ne semblaient pas revêtir autant d'importance que les autres obstacles selon les CCI.</p> <p>Les <u>structures économiques peu spécialisées</u>, la <u>concurrence forte entre économies de la zone</u> et plus encore la <u>concurrence des produits à moindre coût en provenance de l'Asie</u> continuent également à constituer un obstacle très important au commerce intra-régional. Dans ce dernier cas (produits d'Asie), la situation s'est même détériorée selon la majorité des répondants.</p> <p>Enfin, les facteurs exogènes que sont <u>l'instabilité politique</u> et la <u>crise d'Ebola</u> ont également affecté de façon très importante le commerce dans la région, bien que leur évolution semble être plutôt à l'amélioration d'après une bonne partie des répondants.</p> <p>Pour ce qui concerne la <u>facilité à exporter vers l'extérieur de la zone CEDEAO</u>, une stagnation est à noter selon plusieurs CCI ayant participé à l'enquête, à la fois pour les exportations vers les <u>marchés africains</u> et pour les exportations vers les marchés <u>européens</u>. Mais plusieurs CCI font exception à ce constat, en faisant état d'une amélioration de la situation d'exportation vers les marchés africains (deux répondants), ou encore d'une légère amélioration vers l'Europe (trois répondants). L'exportation vers les marchés <u>nord-américains</u> semble quant à elle ne pas s'être améliorée, voire même s'être légèrement détériorée, alors qu'une légère amélioration a été signalée par quelques CCI concernant l'exportation vers les marchés <u>asiatiques</u> (trois</p>
--	--	---

		répondants).
Cellule Nationale CEDEAO	Entretiens (Administrations nationales) Janvier 2018	Créée en 1982. Promotion des politiques d'intégration. Financée à travers le prélèvement versé par les EM à la CEDEAO (4,5%). Mais ne vient pas de façon systématique. 2014 : formation sur le TEC CEDEAO pour opérateurs économiques, les journalistes et les décideurs. 2015 : organisation des 40 ans de la CEDEAO 2016 : organisation des ateliers sur le SLE (Sénégal) avec secteur privé (CCI) et ONG ENDA CACID
Libre circulation des personnes	Entretiens (Administrations nationales) Janvier 2018	Sénégal : premier pays à mettre en oeuvre la carte d'identité biométrique (voir photo)
Commerce transfrontalier	Entretiens (Autres PTF) Janvier 2018	Inter connectivité des douanes : difficile à mettre en place Problème de capacités de la CEDEAO : veut couvrir trop de domaines à la fois avec des moyens limités. Bien pour les aspects politiques, sécurité, libre circulation des personnes, mais au niveau de l'agenda économique : trop de chantiers (code d'investissement, transition fiscale, douanes,...) dans un contexte difficile (position du Nigéria). Crédibilité mise en cause en raison de leur incapacité à amener le Nigéria à respecter et appliquer les engagements pris sur le plan du TEC/SLE

I 3.1.3 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans l'analyse de l'indicateur 3.1.2

La contribution la plus manifeste de l'UE aux évolutions constatées (I.3.1.3) est d'avoir initié les négociations de l'APE régional et d'avoir soutenu le renforcement des capacités des négociateurs impliqués. Il est unanimement reconnu que sans les négociations sur l'APE, l'accord sur le TEC ECDEAO et sur le SLE n'aurait pas été atteint, à tout le moins dans les délais observés. Le renforcement des capacités est également un acquis de cette période avec les limites relevées en termes de pérennisation (voir produits obtenus). Le rôle de l'UE à ce niveau, notamment à travers le programme TRADE du 9^{ème} FED, et la mise en place d'une équipe d'AT auprès de la direction du commerce de la CEDEAO, le financement d'un modèle d'EGC et l'implication et les formations des ANE, est central mais pas seul en cause, de nombreuses activités similaires d'autres PTFs ayant soutenu ce renforcement des capacités en parallèle (SIDA, USAID, ...).

La contribution de l'UE est aussi reconnue, à travers le programme TRADE du 10^{ème} FED,

- pour avoir facilité une meilleure coordination entre les deux ORDM et la convergence de leurs positions sur les questions liées à la mise en place de l'Union douanière (TEC, SLE, code des douanes, harmonisation de la TVA)
- pour conduire les travaux préparatoires à l'avancement des dossiers techniques sur ces mêmes questions et d'accompagner la mise en oeuvre de certains engagements pris (comme le code des douanes ou l'application du TEC);
- pour la formation/sensibilisation des acteurs de terrain sur le TEC et le SLE (entreprises, administrations nationales, douanes) ;
- pour appuyer le fonctionnement de la task force.

Néanmoins, force est de constater que les objectifs fixés au départ ne sont pas atteints. Des facteurs extérieurs¹² expliquent en partie cet état de fait : On signalera en particulier l'instabilité politique et les changements de régime qui à partir de 2010 se sont succédé dans plusieurs des pays de la Région (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Nigéria, Guinée Bissau, Gambie notamment) ainsi que la crise EBOLA qui a considérablement freiné la mise en oeuvre d'un certain nombre de programmes,

¹²

basés sur des échanges entre pays. Mais la manière dont l'UE a conduit ses appuis, est aussi en cause, pour les raisons suivantes :

- Une mauvaise appréciation du contexte politico- institutionnel et des forces en présence explique en partie le manque de résultats :
 - o au départ, la vision du schéma de libéralisation était basée sur une approche trop théorique, prenant pour acquis un certain nombre d'hypothèses, notamment en ce qui concerne la volonté des Etats Membres de jouer le jeu régional plutôt que de suivre une politique protectionniste pour développer les secteurs nationaux.
 - o Au-delà de la volonté des Etats-Membres, la région est aussi parcourue par des forces d'intégration non symétriques qui n'ont pas été suffisamment prises en compte : si la convergence des processus d'intégration économique au sein des deux sous-ensembles, s'est renforcée, des dynamiques d'intégration propres demeurent sur lesquelles l'UE a peu de prise. C'est en partie dû au fait que les pays de l'UEMOA partagent une monnaie commune, des modes de gestion des finances publiques similaires et bénéficient d'une dynamique commerciale déjà en place (TEC UEMOA) mais aussi à des habitudes culturelles différentes.
- Cela a conduit à négliger l'importance des Etats Membres comme moteur de l'intégration commerciale et de l'Union douanière et à ne pas suffisamment veiller à ce que les appuis régionaux soient appropriés au niveau national et à ce que les aspects d'intégration régionale soient mieux pris en compte dans les PIN (manque de cohérence des PIN et des PIR dans le domaine du commerce, thématiques qui sont peu abordées dans le cadre du dialogue sur les politiques avec les EM, pas d'implication des ON dans les PIR (en tout cas jusqu'au 11^{ème} FED).
- Les capacités technique et politique de la CEDEAO à conduire le processus APE jusqu'au bout et plus globalement à piloter le processus d'intégration économique n'ont pas été suffisamment questionnées. L'approche retenue à partir du FED10 consistant à confier à des agences d'exécution la mise en œuvre des différents volets des programmes (voir étude de cas) n'a pas joué en faveur d'un renforcement structurel de l'organisation et ce même si certains comme le volet « trade » est logé à la direction des douanes à la CEDEAO.
- La gestion du PAPED a été peu claire : conçu comme un programme d'appui à la mise en œuvre de l'APE, il a créé des attentes fortes, déçues en cours de route, notamment en raison de la non additionnalité des fonds ;
- La position de l'UE dans la négociation de l'APE en voulant maintenir certaines clauses de l'accord comme la clause de rendez-vous ou celle de non-exécution¹³ a, d'après plusieurs interlocuteurs africains, créé des tensions inutiles et freiné l'atteinte d'un accord ;
- A ces éléments, s'ajoutent les difficultés de mise en œuvre des deux projets du FED9 (en raison de la faiblesse des capacités d'exécution et de suivi des deux ORDM) ainsi que le retard pris au démarrage des projets du FED10, avec un démarrage effectif repoussé à 2013 au mieux ce qui peut expliquer pourquoi leurs effets ne sont pas encore visibles (comme c'est le cas pour les appuis visant à faciliter le commerce et lever les contraintes administratives et logistiques sur les trois voies prioritaires retenues).

Appui à l'intégration régionale et aux négociations de l'APE entre la CE et l'Afrique de l'Ouest (Roc 9)	Monitoring report, 2011	<p>The fact that many similar activities were taking place at the same time and the lack of good project management arrangements in ECOWAS make it impossible to track the specific use of the EU contribution.</p> <p>As a result of the great pressure to deal with the issue of the EPA, work on related issues such as the Common External Tariff and the plans for a regional customs Union plus work on Trade facilitation was</p>
--	-------------------------	---

¹³ La clause de rendez-vous permet de revenir sur un point spécifique à une date ultérieure après conclusion de l'accord. La clause de non exécution permet de préserver le pouvoir des deux parties et en particulier, pour l'UE, d'appliquer des sanctions sur base des articles 11b, 96 et 97 de l'accord de Cotonou même si ces actions ne sont pas en ligne avec les engagements commerciaux pris dans l'APE. Elle permet en particulier de suspendre les engagements dans le cadre de l'accord de Cotonou en cas de non respect des droits humains, des principes démocratiques ou de l'état de droit

		impacted indirectly but very positively since work on these issues moved ahead much more quickly and effectively than it would have done without the pressure from the EPA issues
Appui à l'intégration régionale et aux négociations de l'APE entre la CE et l'Afrique de l'Ouest (Roc 9)	Evaluation of Regional Economic Integration Programmes – Final report RIC 9 July 2011, DFC	Il est aussi difficile d'affirmer que l'amélioration des compétences est le produit exclusif de ce projet sachant que les OR bénéficient de plusieurs programmes d'AT du même genre par d'autres donateurs. (p11) Un renforcement de capacités était déjà en cours lors du lancement du projet et le déroulement de ce dernier coïncide plus ou moins avec le pic du processus de 'renforcement de connaissances. La spécificité du projet était qu'il a effectivement accompagné le renforcement et la diffusion de ces compétences. Mais le degré d'utilisation de ces connaissances dans les négociations de l'APE n'est pas évident.
ROC16 Support for regional integration in West Africa – FED 9	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 and Final ROC 9 and 10 2011	For both OR, the consultants have command of most trade issues, and thus contributed significantly to the project ROC 16. However no details were given about the nature of the new knowledge acquired from the AT in trade negotiations and macroeconomic convergence of countries in the region of West Africa. The project has, on the other hand, helped to facilitate the exchange of information and experience among stakeholders. It is established that the mere fact of the same laborious preparation of the project has positive effects on convergence between the OR and the process of integration and regional development. The project confirms the irreversibility of this process and confirms its protagonists, the decision makers of the two Commissions of the OR and the European Commission, of the need to strengthen this process. It was noted that financial assistance from the UE to the two OR was dominated by projects and activities directly related to trade issues and regional integration. In commercial matters, attention was more focused on negotiations within the framework of the APE in the first place and in the second place with the OMC. For regional integration, the activities funded have focused instead on issues of macroeconomic convergence and integration of regional markets. After more than nine years since the start of OMC negotiations and seven for those of the APE, it must be admitted that technical issues are not the real barriers for the conclusion of the APE, and the blockage in the Doha cycle is related to the proposals of the UE and the United States in terms of domestic support for agriculture and agricultural export subsidies.
Convention de financement n°9457/REG FED 9 Intégration économique et commerce IEC	Note justificative , 2011	Programmation du 10ème FED: toujours en cours, plus de deux ans et demi après la signature du Document de stratégie (nov 2008) dont la rédaction a été lancée en mars 2006. ...les projets d'appui à l'intégration régionale (tels que les projets AGIR et APE dont l'instruction a été suspendue par la CE) qui nécessitent des révisions de conception ainsi que le lancement d'appels d'offre pour le recrutement de l'AT ne pourront voir leur mise en oeuvre effective débuter qu'en 2013. Difficultés de mise en oeuvre des conventions de contribution dont insuffisance des capacités opérationnelles de mise en oeuvre, de monitoring et de coordination en raison principalement de la faiblesse relative des effectifs...En outre, l'AT UEMOA a pris fin depuis le 31 décembre 2009 sans avoir pu apporter un appui significatif au plan des méthodes et des outils de gestion Les mesures qui ont été prises à la Commission de la CEDEAO depuis mi-2008 pour accélérer la mise en oeuvre de la convention de contribution ont donné des résultats tangibles. + retards dans la mise en oeuvre de certains contrats de subvention dans le cadre du programme (ERSUMA,

		UNIDA, AProCA)
ROC 16 Appui à la CEDEAO pour l'intégration économique et commerciale	Rapport narratif final, 2012	<p>Les travaux réalisés par la région Afrique de l'Ouest, sur financement Convention de contribution UE – CEDEAO, ont permis de finaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • son offre d'accès aux marchés qui porte sur une ouverture progressive du marché régional allant jusqu'à 70 % à étaler sur 25 ans, • le programme de l'APE pour le développement et ses plans opérationnels qui précisent les activités à mener au niveau national et régional au cours des cinq premières années de la mise en œuvre de l'accord, • ses positions de négociation sur le texte de l'accord, sur le protocole portant modalités de mise en œuvre du PAPED et sur le protocole relatif aux règles d'origine, • l'évaluation de l'impact de l'APE avec le Modèle d'Equilibre Général Calculable.
ROC 16 Appui à la CEDEAO pour l'intégration économique et commerciale	Rapport narratif final, 2012	<p>les résultats attendus du projet « Appui pour l'Intégration Economique Régionale et au Commerce en Afrique de l'Ouest » ne sont (notamment en ce qui concerne l'union douanière et le marché commun), pas encore atteints au 31 décembre 2012. Les cibles fixées à cet horizon étaient certainement trop ambitieuses. Les politiques d'intégration régionales sont encore insuffisamment appliquées sur le terrain et les institutions ou dispositifs pas encore en place pour produire tous les effets escomptés.</p>
WATIP (Appui à l'intégration économique régionale et au commerce) – FED 10	WATIP third progress report Oct 2016-October 2017	<p>The following positive changes have occurred in ECOWAS trade and customs space, contributing to the achievement of the common market, in the last three years which can be directly attributed to the implementation of the programme. They include:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction of the ECOWAS CET and its implementation by 13 MS; • Increase in the number and volume of products traded under the ETLS; (from 870 products in 2013 to 1262 products in 2017) • Reduction in the number of days for the approval procedure from 90 days to 63 days; • Fiscal transition programme adopted and roadmap implemented; • Availability of ECOWAS trade statistics 2014 - 2016 compiled; • Yearly measurement and monitoring of the convergence criteria between ECOWAS MS.
Programme- Support to West Africa Regional Economic Integration and trade Programme	Mid term evaluation of the Support to West Africa Regional Economic Integration and trade programme July 2017	<p>WATIP (GIZ): Component 1: It can be assumed that, since the project is providing vital resources to ECOWAS, in the area of economic integration, all steps accomplished by WATIP are taking the region a bit closer to a stronger Customs Union and Common Market; Component 2: some positive signs of progressive achievements of the Common Market can be seen in the increasing awareness and application of the CET, increasing number of products trade under the ETLS or in the actual conclusion of a Common Trade Policy, still at the level of Zero draft though.</p> <p>IFTWA (WB) : The distance between its outcomes and the expected impact is already shorter than for the other components, because it is not intermediated by the regional level. Outcomes vis à vis impact is clear because this component is offering technical assistance directly focused on the reduction of the time and costs of trade and transit. It directly works in three selected corridors and in Liberia targeting increased efficiency</p>

			improved transparency and predictability of customs controls
Négociations commerciales APE/ TEC	Entretiens (institutions européennes)		<p>Fonctionnement des OR ? Lenteur administrative courante. Mise en oeuvre opérationnelle retardée. Machine institutionnelle trop lourde</p> <p>CEDEAO devrait faire du dialogue sur les politiques avec les EM mais ne sont pas capables. Should lead the advocacy. UE doit faire cela pour eux.</p> <p>Observatoire des prix au niveau régional : victime de l'arrêt de l'APE. Déjà très développé (80 indicateurs au niveau de chaque pays). Coupé lors de la revue à mi-parcours.</p> <p>UE est vraiment moteur dans le domaine du commerce mais difficultés d'assurer une vision à l'échelle régionale. Que fait-on aujourd'hui des autres pays de la zone ? Pas de codélaos sur le plan du commerce. Seulement une grande messe en juillet à la DG Trade.</p> <p>Les questions régionales sont très peu abordées dans le dialogue sur les politiques au niveau national : Art 8 : pas vraiment à l'agenda.</p>
Négociations commerciales APE/ TEC	Entretiens (Organisations régionales) Novembre 2017		<p>Composante GIZ : a vraiment aidé à mettre en œuvre le TEC</p> <p>Acquis important du 9^{ème} FED en termes de renforcement des capacités APE. Contributions : synergie entre les 2 ORDM ; dynamisation du secrétariat conjoint CEDEAO/UEMOA</p> <p>Projet a permis de structurer la démarche, d'harmoniser les positions et de mener les négociations. Expérience qui est là et que les gens utilisent +/- pour négocier l'accord intercontinental. Mais échec des négociations a fait perdre de l'intérêt.</p> <p>Commission UEMOA a participé activement aux négociations commerciales: TEC CEDEAO inspiré par le TEC UEMOA (90%). Essentiellement via l'AT perlée (formation, études réalisées, scénarios au niveau des produits sensibles).</p> <p>Fonctionnement du comité régional (UEMOA+CEDEAO): accorder les violons. Permis de préparer les négociations. Impact important sur la collaboration des deux Commissions. Gros progrès réalisés. Effet sur le TEC CEDEAO: UEMOA fortement impliquée. Permis d'accélérer le TEC</p> <p>APE/ TEC : ont appris quels étaient les produits sensibles (exclus de la libéralisation). Décomplexés.</p> <p>Apprentissage : prêts à discuter avec les marocains (pourrait rejoindre l'APE régional). Permis à la région d'être sûre d'elle-même. Même avec la Chine. Négociations sur les engagements tarifaires avec l'OMC (tranche de 3 ans mais trop de retard – reporter à la prochaine tranche). Certains Etats ont pas mal de boulot (Côte d'Ivoire)</p> <p>Accompagnement de l'APE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds propres des 2 Commissions pour la sensibilisation - Tradecom : appui à la formation APE (modules + formation de formateurs). Kit standardisé. - Programme de renforcement des capacités (Hubes and Spoke) : formation durant toutes les négociations. Appui aux négociateurs de chaque pays. (Comité ministériel de suivi de l'APE). <p>Processus important: expertise disponible mais limitée dans le temps. Faut penser à la suite: mécanisme pour former des négociateurs plus jeunes. Commissaire en chef déjà parti. Former une masse critique plus importante de négociateurs/ analyse. Pas de pérennisation de ce qui a été acquis en matière d'expertise. Comment le transmettre ?</p>

		Problème d'appropriation des outils développés.
PAPED	Entretiens (Organisations régionales) Novembre 2017	Devait être financé par le PIR et les EM. Blocage depuis 2 ans. Projets repris dans la matrice ne sont pas forcément mis en œuvre. Problème d'additionnalité ?
Capacités de négociation et d'analyse APE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (Administrations nationales) Novembre 2017	Etudes d'impacts menées par des bureaux « européens ». Devaient être menées par des bureaux nationaux Désaccord sur le financement PAPED. Cellule nationale CEDEAO (Sénégal) : appui de l'UE via financement des formations TEC/SLE et appui de l'expertise GIZ direction du commerce et des douanes. Ont été orientés vers la GIZ Abuja via la GIZ Sénégal Sans l'APE, il n'y aurait pas eu de TEC en tout cas pas avant 5 ans. Perte de capacités en raison des « blancs » entre les programmes 9/10/11 ^{ème} FED notamment au niveau du secteur qualité (rien pendant 2-3 ans) Ghana : programme TRAQUE (PIN) : a permis d'appuyer le Ministère du commerce (division en charge des négociations)
Capacités de négociation et d'analyse APE/TEC Mise en place TEC/SLE	Entretiens (société civile) Janvier 2018	Points positifs de l'UE : participation de la société civile à toutes les négociations de l'APE depuis 2008. Prévu par l'accord de Cotonou ! 9 ^{ème} FED : prise en charge de la participation de la société civile aux négociations Point très positif : grâce à l'APE, négociation sur le TEC + prise de conscience de l'importance d'avoir des politiques communes (industrie, commerce,...) Niveau de compétence acquis grâce à l'APE (« Je suis un produit de l'APE »), à plusieurs niveaux : administrations publiques, secteur privé, société civile. Problème : PAPED : recyclage des différents fonds ; pas d'additionnalité. Entêtement de l'UE à vouloir un accord. A mené à des erreurs. Aurait dû écouter les africains. Tensions inutiles créées autour de clauses qui ne devaient pas être poussées : <ul style="list-style-type: none"> - Clause de la Nation la plus favorisée - Clause de non exécution - Clause de rendez-vous (services, environnement,) : pas demandé par l'OMC Perte de confiance des africains par rapport à l'UE Regrette appui pêle-mêle, isolé. Points sur lesquels ont été court-circuités : clause piège (réciprocité). Sentiment de ne pas être entendu. Pas d'implication de la société civile dans le suivi (pas d'outil).
Libre circulation des personnes	Entretiens (Organisations)	11 ^{ème} FED : Transférer au FFU car plutôt au niveau des Etats. Niveau régional a perdu son leadership.

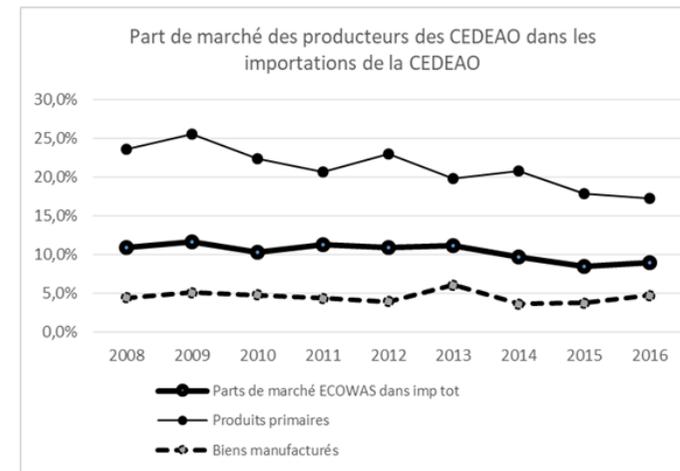
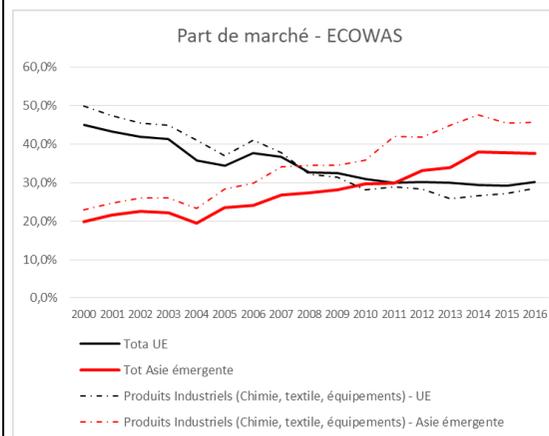
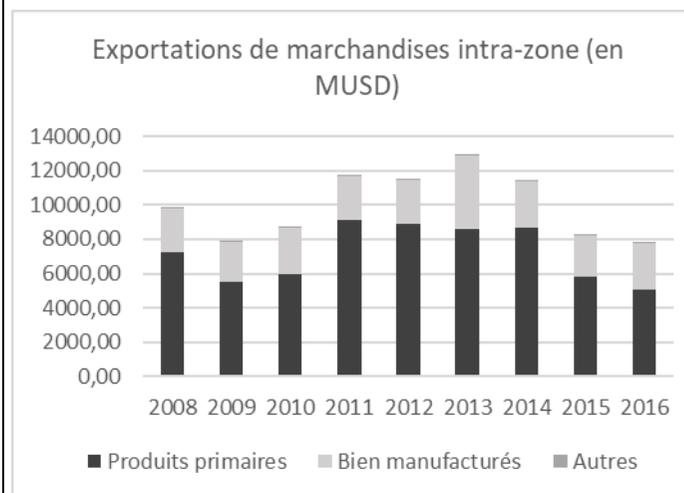
	Régionales) Novembre 2017	
--	------------------------------	--

I 3.1.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, du commerce intra-régional des biens et services et des échanges avec le reste du monde

Voir analyse du contexte

Commerce intra-régional
Data international UNCTAD
base trade

Analyse des données du commerce de produits à partir de la zone CEDEAO.



Mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges commerciaux	Rapport régional octobre 2016	<p>Malgré cette facilité procurée par le schéma, les entreprises de la région montrent un faible engouement au schéma. D'un point de vue régional, il ressort que la plupart des entreprises ignorent l'existence du schéma qui est dû à un déficit de communication, de sensibilisation et de formation des entrepreneurs sur le SLE.</p> <p>Le refus d'acceptation des certificats d'origine par certains pays, la non effectivité du TRIE et les difficultés liées à l'utilisation de la carte brune sont autant d'obstacles à la libre circulation des biens et des personnes dans la CEDEAO.</p> <p>Vingt-six ans après l'entrée en vigueur du SLE, le volume des échanges intracommunautaires demeure toujours faible. Compte tenu de l'importance du trafic informel et de la contrebande et aussi du fait de la diversité des méthodes de calcul, il existe plusieurs estimations de la part du commerce intracommunautaire dans le commerce total de la région. Les statistiques officielles de la CEDEAO laissent apparaître que 10 à 15 % des échanges des pays membres sont réalisés à l'intérieur de l'espace CEDEAO.</p>
Dynamique commerce de biens intra-zones	Entretiens (Organisations Régionales)	<p>Après la création de l'UEMOA : accroissement rapide de la part des échanges intra-zones (de 9% à 15%) mais actuellement retombé à 10-12%</p> <p>Chocs extérieurs : Concurrence produits chinois (ex pague/moto)</p> <p>SLE : pas suffisant pour atteindre la libre circulation. Problème notamment au niveau des règles d'origine : doit délivrer certificat d'origine ; trop de procédures. Veulent introduire certification sur base électronique. Trop de procédures :</p> <p>Pas d'interdépendance des économies de l'UEMOA. Economies de subsistance, avec des structures économiques trop semblables.</p>
Dynamique commerciale intra-zone	Entretiens (administrations nationales) Novembre 2017	<p>Pas d'effet du SLE : faiblesse des économies locales ;</p> <p>Problème des monnaies non convertibles et système bancaire non connecté. Mise en place d'une monnaie unique est risquée en raison de la désorganisation du Nigéria.</p> <p>Méfiance entre anglophones et francophones. (héritage colonial différent)</p> <p>Accroissement des exportations de services (éducation (universités privées), santé, TIC, service de conseil)</p>

I 3.1.5. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de commerce intra et extra régional

Voir I.3.3.5

CJ 3.2. Analyse de la contribution des interventions de l'UE au renforcement de la compétitivité du secteur privé.**I 3.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE dans le domaine du renforcement de la compétitivité du secteur privé**

Les produits visés dans le domaine du renforcement de la compétitivité du secteur privé (I.3.2.1) étaient essentiellement: 1) la mise en place d'un système qualité à l'échelle régionale ; 2) le déploiement de services d'appui au commerce pour les entreprises et plus récemment, au développement de filières de production régionales.

C'est essentiellement au niveau de la mise en place d'un système qualité à l'échelle régionale sur base de standards internationaux que les produits sont visibles. Des progrès notoires ont en effet été enregistrés à ce niveau, matérialisés par :

- L'adoption en 2013 d'une politique commune de la qualité au sein de la CEDEAO (ECOQUAL) et des plans nationaux de qualité cohérents avec les engagements régionaux (en 2016, 14 pays disposaient de drafts de plans nationaux pour la qualité en ligne avec ECOQUAL mais tous ne sont pas adoptés comme en Côte d'Ivoire).
- Un processus en cours d'harmonisation des normes au niveau régional suite à l'adoption du programme ECOSHAM, travaillant à harmoniser les normes nationales sur base des pratiques existantes à travers la mise en place de 6 comités techniques couvrant les secteurs produits alimentaires, bâtiment/génie civil, textile, électrotechnique et produits chimiques, et enfin tourisme.
- Le développement de l'accès à des laboratoires d'essais et d'étalonnage accrédités sur base des standards internationaux dont certains (Bénin : masse, Ghana : métrologie, Côte d'Ivoire : ENVAL (micro biologie/ physico-chimie), santé publique) sont à vocation régionale (consultés par des clients d'autres pays membres), qui sont fonctionnels et disposent d'équipements avancés.
- La mise en place d'organismes de certification de produits « qualité CEDEAO » (7 organismes de certification sont en place);
- L'identification d'organismes d'accréditation (3 sont prévus 1 pour la zone UEMOA, 1 au Ghana et 1 au Nigéria)
- Le développement d'un réseau d'experts nationaux et régionaux formés aux normes ISO 17 020¹⁴ et 17 065¹⁵ ainsi que la promotion d'une démarche qualité avec plus de 220 experts maîtrisant les normes ISO 22 000.
- des programmes de formation qualité visant à former des experts au niveau de la sous région (Côte d'Ivoire, Ghana).

Ceci étant, le système qualité à vocation régionale n'est pas encore entièrement opérationnel :

- le maillon faible reste la mise en place des organismes d'accréditation qui sont maintenant identifiés mais pas encore implantés
- le processus d'harmonisation des normes est en cours et pas encore abouti.
- Les politiques nationales sont formulées et en phase d'adoption (en juillet 2017 par le Ghana, draft datant de 2016 en Côte d'Ivoire) mais disposent de pas ou peu de ressources (Ghana finance la promotion de la qualité sur son propre budget).
- Des doutes sont émis sur l'existence de normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) au vrai sens du terme : les normes régionales ne sont pas encore réellement

¹⁴ Fixant les exigences en matière de compétences des organismes procédant à des inspections, ainsi qu'en matière d'impartialité et de cohérence de leurs activités d'inspection.

¹⁵ Fixant les exigences générales de compétence pour effectuer des essais et/ou des étalonnages, y compris l'échantillonnage. Elle couvre les essais et les étalonnages effectués au moyen de méthodes normalisées, de méthodes non normalisées et de méthodes élaborées par les laboratoires.

<p>opérationnelles à ce niveau (Produits alimentaires : application de standards internationaux sur base d'accords bilatéraux).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certains pays comme le Nigéria exigent des normes SPS définies de façon unilatérale (en particulier dans le domaine agro-alimentaire). - La question de la pérennité du système et de son financement (public/privé) est posée. <p>Le déploiement à l'échelle régionale de services d'appui au commerce et aux exportations est resté limité, les Etats membres (avec l'appui des bailleurs) mettant en place des activités de ce type au plan national, sans relais régional. Des initiatives ont été prises au niveau régional, par la CEDEAO ou par la fédération des Chambres de Commerce, pour promouvoir le commerce intra-régional et les interactions entre les marchés, comme les foires de l'intégration régionale, le forum des affaires de la CEDEAO, le prix des jeunes entrepreneurs, plateforme d'hommes d'affaires...mais ces initiatives peinent à être reconduites.</p>		
9 ACP ROC 15 du PIR 9ème FED « Programme Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) »	Rapport narratif final, 2012	<p>Les actions du volet qualité concernent essentiellement l'accompagnement des laboratoires à la mise en place de système qualité selon la norme internationale relative à l'accréditation des laboratoires (ISO 17025), la formation des cadres des entreprises à l'application de la norme internationale relative à la sécurité sanitaire des aliments (ISO 22000¹⁶), l'assistance aux structures de métrologie en terme de démarche qualité et d'équipements et la formation des organismes d'inspection opérant sur les produits agro-alimentaires.</p> <p>Les actions mises en œuvre du PQAO s'inscrivent dans un long processus, qui nécessiterait des financements très lourds, et ne sont donc pas suffisantes pour constater une amélioration de la compétitivité des entreprises, pénalisée par le coût des facteurs (notamment de l'énergie), la surévaluation de la monnaie dans la zone UEMOA, l'environnement institutionnel, administratif et financier, etc.</p>
PSQAO FED10	Rapport de démarrage, Août 2014-juin 2015, Juillet 2015	<p>La désignation des structures « Point focal national » et des responsables des coordinations techniques nationales, n'a pu être finalisée qu'en février 2015, sauf en ce qui concerne le Nigeria. Ce pays n'a pas encore désigné la structure Point Focal National, ni de responsable de la CTCN. Cette situation pénalise la participation du Nigeria aux activités régionales et la mise en œuvre des activités nationales.</p> <p>La mise en œuvre des premières activités techniques du Programme a concerné l'organisation des réunions ECOSHAM, jusque-là organisées par la Direction de l'Industrie de la CEDEAO selon les procédures administratives internes de la Commission.</p>
PSQAO FED10	Annual implementation report August 2015-August 2016	<p>The establishment of the regulatory framework is a requirement to ensure that all actions taken in the Programme will be made in accordance with ECOQUAL. This can explain the high rate of implementation on this first specific objective. The rate in the specific objective 2 is lower as only 1 THC meeting were organised this year instead of 4 as initially planned. The third specific objective is low because, the selection of CABs and the study on the setting up of the regional quality infrastructure took time to be finalised, and the expert initially in charge of this specific objective was also assigned to the others, as mentioned above. The main activities regarding quality culture just started on January 2016 and this can explain the rate of 34% for the concerned specific objective.</p> <p>Regional quality infrastructure : The Programme developed and updated National Quality Policies for the 16 countries covered by the Programme. Among them, 12 countries have officially validated the draft policy proposed (Burkina Faso, Cabo Verde, Mali, Niger, Cote d'Ivoire, Guinea Bissau, Gambia, Liberia, Mauritania,</p>

¹⁶ Relatif à un système de management de la sécurité des Aliments (SMSDA).

		<p>Nigeria (in the framework of the NQIP), Senegal, and Togo) and one of them has officially adopted its new National Quality Policy (Mauritania).</p> <p>Standards : The Programme has supported the ECOWAS Commission for participation in international meetings on standards, for the organisation of ECOSHAM meetings (notably for the establishment of the Technical Harmonisation Committee 6 related to tourism), for the organisation of the ECOWAS Ministerial Meetings and has fully equipped 5 (among 6) THC secretariats to facilitate the development and drafting of regional standards.</p> <p>Conformity Assessment Bodies : The Programme has selected the CABs to be supported after physical evaluation. A strategy to support the CABs has been elaborated and is currently being implemented by the Programme. It includes a support to 30 laboratories toward accreditation as well as a proficiency test for laboratories, support to 16 certification bodies and 16 inspection bodies. This assistance already started with the trainings of experts on ISO 17020 and ISO 17065 to strengthen the national and regional expertise.</p> <p>Quality promotion : The Programme has trained 225 national experts on ISO 22000, supported the adoption of harmonised criteria for the National and Regional Quality Awards and trained secretariat managers, auditors and supervisors of the Quality Awards.</p>
PSQAO FED10	Implementation report August 2016-Nov 2016	<p>Concerning the request of WAEMU, duplication of activities at regional level shall be avoided and WAEMU and ECOWAS should work together for one approach. WAEMU and ECOWAS have an agreement for the implementation of the WAQSP. If there are some points of discordance, they should be highlighted</p> <p>Regional Quality Infrastructure: The study on the establishment of the regional quality infrastructure is now finalised and an internal restitution seminar was organised at the ECOWAS. ; The 7 legal texts for the setting up of the regional quality structures have been reviewed & updated by mid-November with an International expert in law in the field of Quality. the first draft of National Quality policy for Guinea is developed and under validation process with main national stakeholders</p> <p>Standards: 41 regional standards elaborated and discussed by technical committees. 12 regional standards (regarding food products and electro-technical products) recommended by the TMC for official adoption. 10 ECOWAS standards (ECOSTAND) reviewed by the THC 4 and 6. CAB 25 CABs have already been assessed and the assessment of another CAB is planned for December 2016.</p>
PSQAO FED10	Entretiens (Administrations nationales)	<p>Démarrage des programmes qualité en 2001 au niveau de l'UEMOA jusque 2005 (renforcer les capacités nationales)</p> <p>2007-2012 : 2ème phase étendue aux 15 pays CEDEAO + Mauritanie. Mise en place de structures à vocation régionale (politique qualité au niveau régional, ECOSHAM, laboratoires d'essai/étalonnage à vocation régionale, structures de certification de produits, organismes d'accréditation)</p> <p>2014-2018 : 3ème phase suite de la deuxième. Sélection et accompagnement des laboratoires accrédités.</p> <p>ECOSHAM : harmonisation des normes : repart des normes existantes (notamment UEMOA). Comité technique mis sur pied dans 5 domaines au niveau CEDEAO (produits agricoles, bâtiment génie civil, électrotechnique, produits alimentaires, produits chimiques, tourisme). UEMOA avait une longueur d'avance ; a permis d'aller plus vite.</p> <p>Burkina Faso : Politique nationale qualité adoptée en 2012, révisée en 2016 pour prendre en compte les</p>

		<p>éléments de la politique régionale CEDEAO. Point focal Programme régional : Agence Burkina bé de normalisation de la métrologie et de la qualité. Processus d'harmonisation des normes nationales en cours (élaboration des normes dans 9 domaines prioritaires en lien avec le niveau communautaire) dans un cadre régional.</p> <p>Côte d'Ivoire : Coordination technique nationale (Ministère de l'Industrie) Recensement des laboratoires et sélection de ceux qui seront à vocation régionale</p>
PSQAO FED10	Entretiens (Agence d'exécution)	<p>Phase 2 (2007-2012) : adoption de la politique commune et du schéma communautaire Phase 3 (2014-2018) : mise en place du schéma</p> <p>Long à mettre en place : gap de 2 ans entre les deux phases. Ont perdu du staff au niveau de l'équipe de coordination nationale ainsi qu'au niveau national. Longue phase de sensibilisation Engouement autour de la mise en place des comités techniques pour l'harmonisation des normes Mise en place des prix nationaux de la qualité dans tous les pays</p> <p>Problèmes au niveau positionnement institutionnel : au départ, direction de la qualité UEMOA ne correspondait pas au schéma de départ. Maintenant logé au niveau de la direction de l'industrie CEDEAO. Mais problème interne : n'ont pas assez de personnel (gestion difficile) ; plan de recrutement gelé ; taux d'exécution 2014-2015 très faible.</p> <p>⇒ Création d'une agence régionale en charge de la qualité</p>
Improved Business and Investment Climate in West Africa Project	First Year progress report March 2014-March 2015	<p>In summary, the project approach focused on fostering policy coherence in the West African region through dialogue, reforms, learning and monitoring of reforms. A three-pronged strategy was devised focusing simultaneously on ECOWAS-led regional implementation dialogue, national level reform agenda, and ECOWAS-led reform monitoring and peer-to-peer learning</p> <p>The project team has faced a number of challenges during this first year, largely from restrictions due to the Ebola crisis as well as engagement setbacks due to the recent Burkina Faso elections. This resulted in a scaling down of the regional implementation dialogue work during this first year which greatly impeded project progress. However, the project team was able to keep its focus by concentrating on national-level engagements along with the conceptual development of the regional scorecard as a tool to anchor the regional dialogue in the future.</p>
West Africa Private Sector Competitiveness Support Programme	Annual Progress Report Year 2 2016 12 July 2016	<p>In this second year, the Project was able to make solid advancement on regional (and national) PPD activities in the Member States which were not possible in the first year due to the unanticipated Ebola crisis that afflicted West Africa. The team largely focused on obtaining regional consensus to elicit national reform priorities (within the Project scope) and on finalizing the regional monitoring scorecard tool to drive reform implementation.</p>
Improved Business and Investment Climate in West Africa Project	Second Year progress report March 2015-March 2016	<p>the second year's approach was to advance the Project's goals as articulated in the Project action plan – fostering policy coherence in the West African region through (i) ECOWAS Commission-led dialogue, (ii) reforms identified and achieved through national level reform agendas (in line with the underlying principles of the proposed ECOWAS Investment Policy Framework) and (iii) ECOWAS Commission-led peer-to-peer learning and monitoring of reforms.</p> <p>Concrete progress was achieved in the current reporting period on the following: launching of the first public private dialogue (PPD) forum for the Project in Dakar, Senegal in June 2015, including obtaining preliminary</p>

		<p>reform agendas from the Member States which were used as the entry point dialogue tool for follow-on planned national PPD meetings/workshops to obtain final action plans from the countries; finalization of the ECOWAS Investment Policy Market-Niche Analysis, which identified the major competitive investment sectors of each Member State to be used for awareness raising with Member States as well as for targeted reform implementation; and introduction and utilization of the innovative project strategy to generate regional investment via resuscitation of stalled investment transactions in the region by revision or elimination of an investment climate constraint, which resulted in the Project team's resuscitation of a stalled solar-energy investment transaction in Senegal, valued at USD 300 million (contract signed in February 2016) by the modification of an investment climate administrative practice in Senegal, which is planned to be replicated in other ECOWAS Francophone countries. Detailed tax expenditure data was also collected by the Project Team in Ghana for its incentives cost-benefit analytical report. In addition, the Project team intensified its regional work on the transfer pricing component by undertaking and compiling a detailed review and recommendations of transfer pricing legal and administrative frameworks of thirteen ECOWAS countries, conducted three national-level workshops focused on transfer pricing risk assessment, international tax case studies and country-specific anonymized cases. Risk assessment models were also developed by the Project Team to be used by the focal countries to select cases for their first transfer pricing audits.</p> <p>The second year of the Project firmly established the foundation for ECOWAS Commission-led public private dialogue on a regular basis between ECOWAS Member States to identify, address and monitor elimination of specific barriers to the expansion of cross-border investments in the region. Through these PPD fora, important confirmation by the Member States was obtained of their priority constraints and preliminary reform agendas towards addressing and eliminating these constraints in the areas of investment entry and investment climate.</p>
Programme d'appui à la compétitivité du secteur privé en Afrique de l'Ouest	Rapport suivi et coordination du PIR – Afrique de l'Ouest FED10. Octobre 2017	<p>Composante 1 (climat des affaires et investissements-SFI) : cadre logique n'est pas conforme aux règles de l'art ;</p> <p>Etapes réalisées : dialogue public/privé ; grille d'évaluations. Scorecard seront effectués sur des pays pilotes (Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone). Outil doit permettre d'assurer le suivi des réformes au niveau national et régional</p> <p>Prix de transfert : missions pays effectuées ; étude diagnostic d'évaluation des risques dans certains pays ; autorités fiscales formées sur les audits de prix de transfert.</p> <p>Taux d'exécution de 30%. Mise en œuvre des activités différée en raison de la crise Ebola, l'instabilité politique et des retards dans l'identification des ressources humaines pour les études sur le terrain.</p> <p>Communication avec la CEDEAO est très insuffisante.</p> <p>Composante 2 (politique régionale de la qualité): deux phases successives. Phase 1 achevée en août (préparation de l'infrastructure régionale qualité). Mise en œuvre satisfaisante. Résultats atteints. Démarrage laborieux : rupture entre le PIR FED 9 et PIR FED10 + plusieurs mois pour le recrutement du personnel et désignation des points focaux ; faible effectif de la cellule de gestion de la composante.</p> <p>Principales activités réalisées en 2016-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation du personnel de la cellule technique de coordination régionale

		<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la mise en place des structures régionales de la qualité - Adoption dans 16 pays des politiques qualité Nationales harmonisées avec la Politique régionale - Adoption de 100 normes régionales et mise en place d'un système de reconnaissance mutuelle des certificats sanitaires et phytosanitaires - Appui à l'accréditation de 30 laboratoires, 16 organismes de certification et 16 d'inspection. - Organisation des prix CEDEAO qualité (Abidjan 30 juin 2017)
Programme d'appui à la compétitivité du secteur privé en Afrique de l'Ouest	Entretiens (Agences d'exécution) Janv 2018	<p>IFC/SFI: entité de la BM, avec une approche qui aujourd'hui, est refocalisée sur les réformes nécessaires à la promotion des investissements, à l'ouverture d'opportunités d'investissement (réformes upstream : réformes techniques assez sophistiquées). Capable de couvrir tous les indicateurs du Doing Business</p> <p>IFC veut des résultats d'abord sur les objectifs qu'ils estiment pertinents; Admet qu'il y a un problème avec la CEDEAO (problème de communication, d'alignement). La Banque Mondiale ne considère pas la CEDEAO comme une organisation « viable ». Ne mette pas de projet en œuvre à travers la CEDEAO. Préfère travailler avec plusieurs pays ensemble. CEDEAO meilleur sur les aspects sécurité / politique/libre circulation des personnes. Veut couvrir trop de domaines à la fois avec des moyens limités. Problème de tensions entre niveau national et régional : ne sont pas toujours d'accord entre eux. Plus difficile pour la CEDEAO de comprendre le niveau national que l'inverse.</p> <p>GIZ a une autre approche : oui,oui,oui à tout ce que demande la CEDEAO.</p> <p>Implication de la DUE : dépend des personnes. Mais ont beaucoup de choses à gérer ; peu d'implication au niveau stratégique</p> <p>Préfère approche nationale focalisée sur la mise en place de réformes. (scorecard dans des pays pilotes)</p> <p>Approche régionale trop risquée car pas assez de capacités au sein de la CEDEAO pour conduire le processus</p> <p>Déception de l'UE. Choix des pays pilote : Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Cap Vert ; CEDEAO voulait pays francophone, anglophone et lusophone. Mais voir les aspects techniques, ceux qui sont prêts à faire des réformes, effet de démonstration. EU a été impliquée dans le choix lors du steering committee. Ce n'est pas un projet de renforcement des capacités mais plus d'actions de terrain.</p> <p>Code d'investissement régional : estime que ce n'est pas réellement pertinent : pas sure du besoin et de la volonté des EM d'avoir ce code. Trop de spécificités et d'intérêts propres au niveau des EM. Plutôt un processus d'harmonisation/convergence ; essayer que les EM aient un système légal commun.</p> <p>Prix de transfert : collaboration avec OCDE et Hubs & Spoke. Sont au courant des travaux du FMI. Plus du capacity building.</p> <p>Dialogue public/privé : beaucoup de formation ;</p> <p>Pression de l'UE pour travailler sur ce code mais estime que ce n'est pas pertinent ; il vaut mieux se concentrer sur des réformes structurelles d'abord et l'application TEC, SLE, règles douanes. Si la BM pousse pour un code régional, risque réputationnel.</p> <p>Team basé à Lagos ?</p>
Programme d'appui à la compétitivité du secteur privé en Afrique de l'Ouest	Entretiens (organisations régionales)	<p>Composante « Environnement des Affaires » : 8MEURO. Géré par la Banque Mondiale et basé à la BM. Pas remarquable.</p> <p>Budget pas suffisant pour couvrir l'ensemble des EM. Nécessité d'une phase pilote : 6 pays choisis par la Banque Mondiale sur base de leurs propres critères. Aurait préféré une approche plus régionale. N'ont aucune</p>

		<p>autorité sur la Banque Mondiale. Problème de logique d'intervention au départ. N'y ont pas vraiment souscrit. Tableau de bord sur la surveillance des mesures qui doivent contribuer à lever les entraves aux investissements. Touche tous les aspects qui jouent dans l'attraction des investissements. Il serait nécessaire de créer une structure de surveillance au niveau régional sinon pas d'effet réel sur les EM. Réflexion au niveau de la Direction du secteur privé pour assurer la mise à jour.</p> <p>Code des investissements : la BM guide le projet avec sa propre vision. Projet très sensible, c'est pourquoi il n'est pas encore bouclé.</p> <p>UE est absente de l'exercice</p>
<p>I 3.2.2. Evolution, au cours de la période évaluée des services d'appui aux entreprises et de services « qualité » dans la zone</p>		
<p>Les <u>résultats au niveau des services rendus en matière de qualité</u> (I.3.2.2) sont encore timides. La démarche qualité se répand dans le monde des entreprises (essentiellement secteur formel) mais l'utilisation des laboratoires d'essai est encore limitée alors que la certification de produits marque CEDEAO en est à ses débuts (au Burkina Faso, une première entreprise vient d'obtenir sa certification et 5 sont en attente). Les principaux freins sont le manque de ressources au niveau des entreprises, le manque de visibilité du système, l'insuffisance de liens avec les politiques de promotion des exportations.</p>		
ROC16 Support for regional integration in West Africa – FED 9	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 2011	Some steps towards achieving a common market were achieved (for example an agreement was reached by the Joint Technical Committee on the Nomenclature for Statistics and Customs duties of the Harmonized System of Customs TEC ECOWAS), but a long way remains to achieve consolidation of the regional economic area (for example, the regional market investments or the existence of regional standards are still far from the realities).
Private Sector Competitiveness support programme FED 10, CRIS 024-130	Identification fiche, 2012	Over the last decade, Quality Infrastructure (QI) in West Africa received significant support from the donor community and progress is noticeable (e.g. recent adoption of National Quality Policies in a number of countries, international accreditation of 10 laboratories in 2012)
PSQAO FED10	Rapport de démarrage, Août 2014-juin 2015, Juillet 2015	<p>Pays n'ayant pas de PNQ identifiés : 4 pays ont des politiques nationales de la qualité, la PNQ du Nigéria est en cours d'élaboration, 11 pays n'ont pas encore de PNQ</p> <p>Objectif 2 : 6 secteurs prioritaires ont été identifiés pour l'harmonisation des normes et 5 Comités d'harmonisation ont été mis en place ; ils sont opérationnels. Le 6^{ème} Comité technique tient sa première réunion du 13 au 17 juillet 2015.</p> <p>Par ailleurs la Commission de la CEDEAO a défini 4 secteurs prioritaires pour le développement industriel (Agro-industrie, Construction, pharmacie et mécanique automobile).</p>
PSQAO FED10	Report State of Implementation Nov 2016	<p>NQP are in line with ECOQUAL in 14 countries covered by the Programme</p> <p>Setting up a monitoring structure in the ECOWAS Commission : A monitoring structure is in place and equipped with required working material</p>

		<p>6 Technical Harmonization Committees identified (THC1, THC2, THC3, THC4, THC5, and THC6) and fully established. 5 THC except the THC 1 were equipped by the Programme. The ECOWAS Commission is actively participating to international meetings on Standards. Meetings of technical harmonization committees for the adoption of standards. 41 standards presented and discussed at the last meeting</p> <p>Data collected on 140 laboratories, 90 laboratories preselected for physical evaluation, 40 laboratories selected for support</p> <p>List of accredited CABs in the region available</p> <p>The report of the study on the establishment of the certification scheme and an explanatory note specifying their support are on finalization and will be shared on September 2016</p> <p>7 National certification bodies have been identified</p>
PSQAO FED10	Entretiens d'exécution) (Agence	<p>Soixantaine de laboratoires/organismes d'inspection accrédités. Appuie encore une quarantaine d'autres.</p> <p>Institution d'accréditation : commence à être fonctionnel seulement maintenant. Ont perdu une dizaine d'année.</p> <p>7 organismes de certification au niveau de la CEDEAO (Burkina,</p> <p>Organismes d'inspection : travail a été démarré mais reste un point faible. Exportations vers l'UE : UE envoie ses propres inspecteurs.</p> <p>Bénin : suspension des exportations des produits de la pêche : organismes régionaux n'ont pas pu donner les garanties demandées.</p> <p>Pour que cela fonctionne, il faut des structures correspondantes au niveau de chacun des Etats. Travail en cours.</p> <p>Des pays mettent en place des formations de base sur les aspects qualité (exemple en Côte d'Ivoire formation en métrologie à destination de la sous région)</p> <p>Question du financement sur le long terme. Equipements couteux. Laboratoires devront augmenter leurs ressources propres.</p>
PSQAO FED10	Entretiens nationales) (Administrations	<p>Harmonisation des normes : a bien progressé dans les 5 domaines. Partent des normes existantes (notamment UEMOA). Comités techniques fonctionnent très bien.</p> <p>Laboratoires d'essai/étalonnage : travail essentiellement réalisé dans les EM (sélection et encadrement) avec une approche régionale. Beaucoup d'échanges d'expérience entre pays.</p> <p>Organismes d'accréditation : maillon faible du système. N'existait pas. Aujourd'hui 3 organismes proposés (1 au niveau francophone, 1 au Nigéria et 1 au Ghana).</p> <p>Structures de certification des produits : 4 organismes accrédités en 2017 dans la CEDEAO pour marque qualité. Côte d'Ivoire, Bénin, Sénégal, Niger . Permet d'exporter vers l'ensemble des pays de la zone.</p> <p>Plus de conscience de la qualité. Aujourd'hui, disposent d'Auditeurs qualité + experts accompagnant la démarche qualité</p> <p>Entreprises commencent à être sensibilisées aux normes et à la certification de leurs produits mais difficultés (manque de ressources pour réaliser les essais, pas de programmes publics pour encourager la qualité, implication des fédérations professionnelles devrait être renforcée ; questions qualité sont encore reléguées au second rang). Manque des structures d'encadrement des entreprises.</p>

		<p>Burkina Faso : Politique nationale qualité adoptée en 2012, révisée en 2016 pour prendre en compte les éléments de la politique régionale CEDEAO.</p> <p>Au niveau de l'ABNORM: élaboration des normes dans 9 domaines prioritaires, en lien avec le niveau communautaire. Assez récent. Au niveau CEDEAO: Comités Techniques produits agricoles, produits alimentaires, bâtiment, électrotechnique, tourisme. BF a assuré le secrétariat technique pour le CT bâtiment/génie civil qui est centralisé à Abuja. Essaye d'harmoniser des normes nationales. Actuellement: 400 normes; certains pays sont plus avancés (10000 normes). Limite les capacités d'exportation.</p> <p><u>Certification</u>: procédures existent. Elaboration des règlements particuliers de certification (bâtiment/GC, produits agro-alimentaires)</p> <p>Certification des entreprises pilote. 1 entreprise a été certifiée. 5 entreprises ont demandé la certification (farine infantile, huileries). Objectif: certifier tous les produits. Marque nationale de certification: ateliers de sensibilisation + Spots</p> <p>Pour l'exportation vers l'UE/ surtout traçabilité et HACCP ?? exemple: exportateurs de mangue séchée: seuls deux producteurs ont eu leur certification.</p> <p><u>Accréditation</u>: Amélioration des capacités d'analyse et essai. Laboratoires déjà accrédités (Micro biologie ?) mais amélioration de la qualité des services + Reconnaissance internationale d'un laboratoire physico chimique. Au niveau UEMOA: identification de laboratoires de référence au niveau essai, au niveau métrologie</p> <p>Côte d'Ivoire :</p> <p>Adoption au niveau technique de la politique nationale qualité en juillet 2016. Pas encore d'adoption légale.</p> <p>Laboratoires : santé publique, ENVAL laboratoire privé (physico-chimie, microbiologie, produits alimentaires, textile)</p> <p>Envisage d'imposer une réglementation technique (décret pour rendre les normes obligatoires) pour obliger les entreprises à faire des contrôles, ce qui donnerait plus de moyens aux labos.</p> <p>Mise en place de direction de la qualité dans tous les ministères</p> <p>Ghana :</p> <p>Beaucoup d'améliorations depuis 10 ans. Surtout du renforcement de capacités (au niveau étalonnage/ test de conformité/ standardisation) + équipements plus avancés dans les laboratoires.</p> <p>Politique de qualité nationale (+ matrice de mise en œuvre) adoptée en juillet 2017 (mais pas encore par le Président récemment élu). Mais Fonds très limités.</p> <p>Nombreux laboratoires accrédités (surtout publics). Exemple : laboratoire de métrologie au Ghana bien connu ; beaucoup d'entreprises de la région s'adressent à eux.</p> <p>La plupart des normes sont décidées mais doivent encore être publiées (ex produits alimentaire)</p> <p>Manque organisme d'accréditation</p> <p>La plupart des entreprises veulent adopter des standards de qualité mais ont des faibles qualifications en la matière. Problème du coût pour les petites entreprises.</p> <p>Label régional pas encore vraiment en place (encore deux ans minimum) devrait faciliter la libre circulation mais principal problème vient de l'existence de deux blocs : pays UEMOA plus unifiés et suspicieux des produits</p>
--	--	---

		anglophones Besoin d'une organisation CEDEAO plus forte pour faire sauter les différences Problème de viabilité : financement à terme pour entretenir et renouveler les équipements.
Programme d'appui à la compétitivité du secteur privé en AO	Visites bénéficiaires –Nov 2017 & Janvier 2018	Plusieurs laboratoires accrédités ont été visités lors des missions (laboratoire de métrologie à Ouagadougou; laboratoire de micro-biologie et de physico-chimie à Ouagadougou, laboratoire privé ENVAL (physico-chimie et microbiologie) à Abidjan) qui sont opérationnels, disposent d'équipements de pointe, et semblent gérés selon les pratiques courantes de gestion.
Compétitivité du secteur privé	Entretiens (secteur privé)	Système qualité est TB. Changements depuis 10 ans. Entreprises commencent à entrer dans le management de la qualité. Elles se mettent à niveau. PME formées au management de la qualité. Beaucoup d'entreprises sont obligées de se conformer aux standards. Sénégal : très respectueux des normes. Laboratoire privé dans le domaine agro-alimentaire. CCI ont été impliquées dans le choix des chaînes de valeur Mais par contre, ne sont pas toutes au courant du volet scorecard investissement (SFI)
Schéma de libéralisation des échanges	Etude sur la mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges, 2016	Il n'y a pas de normes sanitaires et phytosanitaires au vrai sens du terme. Cependant, les entreprises soumettent leurs produits à des contrôles de qualité par le Laboratoire national de santé publique. Pour le commerce intracommunautaire, il y a urgence d'établir des normes communautaires pour des produits similaires en vue d'uniformiser et d'éviter les jugements subjectifs. Il n'existe pas pour le moment des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) régionales du fait de l'absence d'une structure SPS au niveau de la CEDEAO. Cependant, les questions de normes sont abordées dans les accords bilatéraux. Dans certains pays, il existe des comités nationaux SPS qui ne fonctionnent pas pleinement. Si un produit quitte un pays A vers un autre pays B, une fois la frontière franchie, le produit doit satisfaire les normes du pays B qui est l'importateur. Le Nigéria exige des normes SPS sur les produits exportés vers son territoire. Ces normes sont très souvent définies de manière unilatérale dans le but de décourager les exportations des entreprises des autres Etats membres vers son territoire. Le domaine agroalimentaire est le plus touché par ces normes et constitue l'exemple le plus illustratif. Le pays exige la certification de NAFDAC (Nigerian Agency for Foods and Drugs Administration and Control) qui est complexe pour l'exportateur avec des frais assez importants. Des exigences supplémentaires imposées par Standards Organization of Nigeria (SON) viennent alourdir davantage la charge des exportateurs.

I 3.2.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans l'analyse de l'indicateur 3.2.2

La contribution de l'UE à la mise en place du système qualité régional (I.3.2.3) entre 2008 et 2016 est très importante. Il faut d'abord souligner la continuité avec laquelle l'UE a soutenu la mise en place de ce système avec un premier programme démarré en 2001 avec l'UEMOA dans le but de renforcer les capacités nationales. La deuxième phase qui a pris place dans le cadre du programme compétitivité du 9ème FED (2007-2012) a donné l'impulsion pour la mise en place de structures à vocation régionale. Cette continuité qui se marque aussi dans l'implication de l'ONUDI comme agence d'exécution depuis le début, est reconnue comme un facteur ayant permis d'atteindre les résultats actuels.

Le deuxième élément souligné comme facteur de succès auquel l'UE a contribué est le choix d'une approche système avec une dimension régionale, fortement ancrée dans les Etats Membres, basée sur des points focaux nationaux, en charge de la déclinaison des engagements régionaux au niveau national et la mobilisation en

parallèle de financements à travers les programmes du PIN (en Côte d'Ivoire, via le PACIR, au Ghana, via TRAQUE, au Burkina Faso via le PADPS).

Le programme européen a aussi contribué à améliorer le positionnement institutionnel de ce domaine, avec en 2007, le transfert de la direction de la qualité logée au sein de l'UEMOA vers la CEDEAO (direction de l'industrie). Cependant le manque de capacités de suivi au sein de cette OR reste problématique ce qui incite aujourd'hui à la création d'une Agence Régionale en charge de la qualité, avec tous les risques que cela comporte d'affaiblir encore un peu plus les ORDM.

L'efficacité de l'appui de l'UE et donc sa contribution aux résultats ont néanmoins été affectées d'une part par les retards accumulés dans la mise en œuvre des activités (gap de 1,5 ans entre 8^{ème} et 9^{ème} FED et de deux ans entre 9^{ème} et 10^{ème} FED) qui ont entraîné des pertes de capacités, et d'autre part, par les difficultés récurrentes de voir tous les EM, avancer en même temps dans ce domaine, notamment dans la reconnaissance des normes régionales (voir cas du Nigéria).

Néanmoins, de la mise en place de ce système qualité à l'échelle régionale à l'amélioration de la compétitivité des entreprises de la zone, le chemin est encore long. Les autres facteurs de compétitivité du secteur privé, visés par les appuis régionaux de l'UE au cours de cette période ont par ailleurs très peu évolué, la contribution de l'UE étant de toute façon très limitée face aux enjeux :

- La promotion des exportations à travers le PACCIR/UEMOA (volet TRADE 10^{ème} FED) (appui aux organismes de promotion du commerce, médiation des différents commerciaux, plateforme d'alerte au commerce, dématérialisation du certificat d'origine) est mené à petite échelle, est peu connu des EM, et n'a pas d'interactions avec les autres volets du programme et les autres appuis de l'UE. Il a très peu d'effets multiplicateurs.
- Alors que dans le cadre du 9^{ème} FED, l'UE avait apporté son appui à des événements d'affaires au niveau régional (foires de l'intégration régionale, forum des affaires de la CEDEAO, prix des jeunes entrepreneurs, plateforme d'hommes d'affaires, ...) créant aux dires des acteurs une dynamique régionale positive, ces appuis n'ont pas été poursuivis.
- La reconnaissance d'une participation active du secteur privé dans les négociations commerciales ainsi que dans le dialogue sur les politiques (dialogue public/privé) est un élément positif mais il n'est pas sûr que les représentants du secteur privé (essentiellement ici des patrons d'entreprises d'une certaine taille au sein du secteur formel, opérant sur des marchés sur lesquels la transparence et la concurrence peuvent être limités) défendent les intérêts de l'ensemble des entreprises.

L'approche « value chain » que poursuit le 11^{ème} FED répond davantage à cet enjeu de renforcement de la compétitivité des filières, , ainsi qu'à une meilleure intégration entre approche nationale et régionale, en promouvant notamment des approches « clusters » à travers la mise en réseau et le renforcement des acteurs. Le choix des filières suscite néanmoins des questions notamment quant à leur capacité à créer de la valeur ajoutée et quant au risque de concurrence entre les pays ayant retenu les mêmes chaînes de valeur. Tout comme pose question le choix des agences chargées de mettre en œuvre cette stratégie et leur capacité à articuler stratégie régionale et stratégie nationale propre à chaque EM.

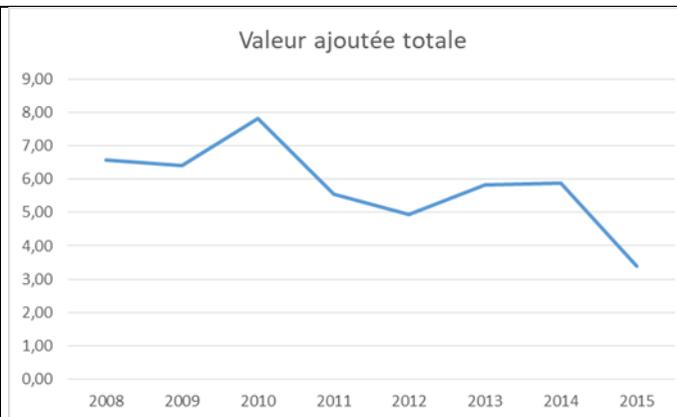
Private Sector Competitiveness support programme FED 10, 024-130	Identification fiche, 2012	The duplication of efforts and lack of synergy by implementing the same programme separately with the two regional organisations to cover the whole West Africa region and the lack of coordination between the regional and national EDF programmes are probably the most common lessons to be drawn
ECO FED 09 APPUI A L INTEGR.REG. ET NEGOTIATIONS DE APE	évaluation 2\\Version-finale-date ?	Le résultat n°5 est une déclaration disant que les parties prenantes, agents économiques, concepteurs des politiques, ont une meilleure compréhension des avantages et des contraintes de la compétitivité régionale. Il existe un consensus au sein des OR sur la compréhension commune des problèmes de compétitivité qui a été fortement améliorée grâce au projet et en particulier à travers les études réalisées et le développement du modèle MGEC. Cependant, les modèles EGC ne sont pas appropriés pour l'étude de questions de compétitivité. Ce sont des outils de simulations ex-ante. En plus, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'apport des études de compétitivité réalisées pour la simple raison : elles ne nous ont pas été fournies.

ECO FED 10 Support to Regional Economic Integration and Trade	Subvention_ITC_Description de l'action PAC CIR UEMOA,	Suite a la première phase fructueuse exécutée entre 2001 et 2005 en tant que Programme Qualite UEMOA, le Programme Qualite de l'Afrique de l'Ouest (PQAO) a connu sa deuxième phase a partir de 2007. Il a enregistré de nombreux résultats dont les principaux sont les suivants, au niveau des 16 pays couverts : <ul style="list-style-type: none"> • adoption d'une Politique régionale de la qualité de la CEDEAO ; • renforcement des capacités techniques des organismes régionaux de l'UEMOA en matière de normalisation, certification, métrologie et accréditation ;
West African Private Sector Competitiveness Support Programme	Action Fiche, 2012	<p>Under the 9th EDF, the support to ERSUMA¹⁷, OHADA and UNIDA¹⁸ has mainly targeted the capacity development of the OHADA institutions. In general, OHADA member states reforming the laws together has made a significant impact on their perceived investment climate as measured by Ease of Doing Business Index. With the 9th EDF RIP West Africa Quality programme (WAQP), experience has shown that working simultaneously at regional and national levels proved to be most adequate to engage with all the relevant stakeholders, to foster dialogue and ownership and to create an exchange platform for peer learning and harmonization. A positive final evaluation of the 9th EDF WAQP has been recently concluded.</p> <p>With the support of international experts, OHADA commercial Law, Secured Transaction Law, Insolvency Law and Company Law incorporate today's best practices in these domains and have now provided a basis for developing a set of good principles. On the other hand, the international experience in introducing a regional investment law has a poor track record. Despite significant delays in launching the 9th EDF EU support to ERSUMA/OHADA due to the lack of generally positive in the implementation of the activities and the results so far obtained. Nevertheless it revealed a certain lack of coherence and synergies between the activities conducted by the different regional organisations.</p> <p>The contribution agreements with ECOWAS and UEMOA under the 9th EDF have also significantly supported the different departments in charge of activities improving the business and investment climate. Nevertheless the evaluation has not been able to assess properly the results and impacts of these activities notably due to the complexity of the programme design and the lack of reporting capacity at RO level</p>
West African Private Sector Competitiveness Support Programme 10 & 11 ème FED	Entretiens (Organisations régionales) Novembre 2017	<p>IFC (WB): approche nationale. Ne joue pas le jeu (amélioration en fin de période ?). Pas retenu dans le projet 11ème FED en raison de cette déception.</p> <p>ITC: objectif: améliorer l'environnement politique régional du secteur privé. Liens entre les chaînes de valeur (exemple: peaux et cuirs Mauritanie/ Niger/ Nigéria).</p> <p>UNIDO: poursuite volet qualité. Deux niveaux: certification des produits au niveau régional + dimension nationale.</p>
PSQAO FED10	Entretiens (Agence d'exécution)	UE a eu une contribution salutaire: s'inscrit dans la durée or la mise en place d'un système qualité prend du temps. N'aurait pas pu y arriver sans les appuis de l'UE. Important : avoir mis en place une approche système. Entre FED8 et FED9: gap de 1,5 ans

¹⁷ Ecole Régionale Supérieure de Magistrature

¹⁸ Association pour l'unification du droit en Afrique

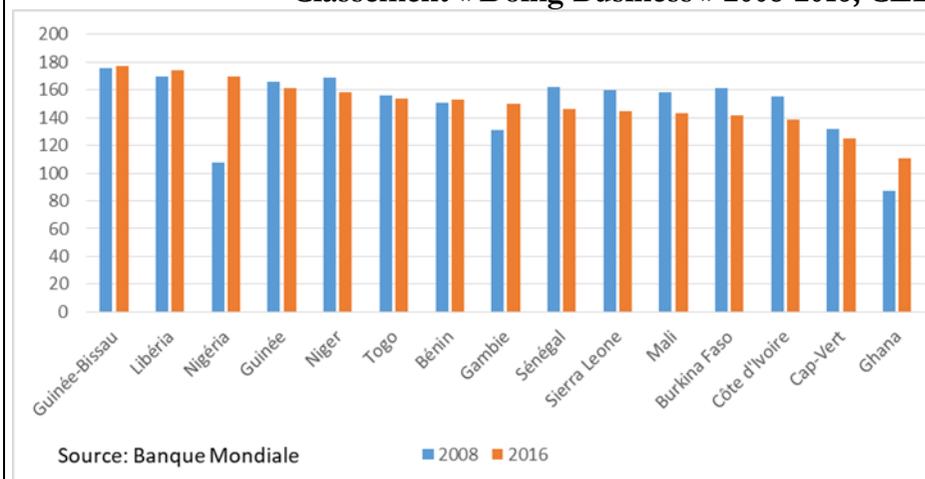
		Entre FED 9 et FED 10: gap de 2 ans ⇒ ont perdu du staff au niveau régional et national. Pertes d'efficacité. Généralement bonne articulation avec les programmes nationaux mais il faut être attentif
PSQAO FED10	Entretiens (Administrations nationales)	Burkina Faso: Lien avec le PIN: Projet PADSP: Appui à la mise en oeuvre de la politique nationale qualité; l'infrastructure qualité, en matière d'élaboration des normes dans 9 domaines prioritaires, certification des produits, et appui à l'accréditation (2 laboratoires appuyés (équipements et formation). Formation de 45 auditeurs. Articuler sur le programme régional mais difficulté de coordonner les appuis + appui BAfD Côte d'Ivoire : Appui UE: petit équipement (10.000€ à chaque laboratoire). Très utile Gros équipements financés par le PIN ou par d'autres bailleurs Entreprises certifiées : la plupart grâce à un financement du programme qualité (émulation ;
PSQAO FED10	Entretiens (institutions européennes)	Pas idéal de passer par un soustraitant (ONUDI). Pas possible de le faire in house. Manque de dialogue entre ONUDI et l'administration nationale. Nations Unies sont mieux considérées que l'UE. Plus neutre.
Activités de promotion des exportations	Entretiens (administrations nationales)	Promotion des exportations (appui aux organismes de promotion du commerce, médiation des différents commerciaux, plateforme d'alerte au commerce, dématérialisation du certificat d'origine) : volet TRADE 10 ^{ème} FED. Petite échelle, peu connu au niveau des EM, peu d'interactions avec les autres volets du programme et les autres appuis de l'UE (compétitivité par exemple). Peu d'appuis UE à des événements d'affaires au niveau régional (foires de l'intégration régionale, prix de la qualité, plateforme d'hommes d'affaires,...).
Articulation PIN/PIR	Entretiens (Secteur privé)	Ghana: TRAQUE a fait du très bon travail sur des dossiers à caractère régional (renforcement capacités APE, identification d'opportunités de marché; appui aux infrastructures qualité.
I 3.2.4. Evolution, au cours de la période évaluée, de la compétitivité du secteur privé		
Voir analyse du contexte		
Evolution de l'activité et des structures économiques	Données UNCTAD, WDI, Doing Business, WEF	Taux de croissance du PIB zone CEDEAO



Evolution de la structure du PIB des économies de la CEDEAO

	2000	2008	2016
Matières premières (hors produits pétroliers)	18,0%	14,6%	22,8%
Produits pétroliers	59,4%	59,0%	40,3%
Machines, Equipement	2,3%	7,1%	8,5%
Produits chimiques	7,8%	7,5%	9,9%
Autres produits manufacturés	12,0%	11,7%	16,4%

Classement « Doing Business » 2008-2016, CEDEAO



Evolution de l'indice global de compétitivité entre 2008 et 2016 en Afrique de l'Ouest

		<table border="1"> <caption>Source: WEF</caption> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>2008</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Bénin</td><td>105</td><td>125</td></tr> <tr><td>Burkina Faso</td><td>130</td><td>135</td></tr> <tr><td>Cap-Vert</td><td>115</td><td>110</td></tr> <tr><td>Côte d'Ivoire</td><td>115</td><td>95</td></tr> <tr><td>Gambie</td><td>80</td><td>125</td></tr> <tr><td>Ghana</td><td>115</td><td>120</td></tr> <tr><td>Guinée</td><td>140</td><td>140</td></tr> <tr><td>Libéria</td><td>130</td><td>130</td></tr> <tr><td>Mali</td><td>130</td><td>130</td></tr> <tr><td>Nigéria</td><td>100</td><td>125</td></tr> <tr><td>Sénégal</td><td>95</td><td>110</td></tr> <tr><td>Sierra Leone</td><td>140</td><td>140</td></tr> </tbody> </table>	Pays	2008	2016	Bénin	105	125	Burkina Faso	130	135	Cap-Vert	115	110	Côte d'Ivoire	115	95	Gambie	80	125	Ghana	115	120	Guinée	140	140	Libéria	130	130	Mali	130	130	Nigéria	100	125	Sénégal	95	110	Sierra Leone	140	140	
Pays	2008	2016																																								
Bénin	105	125																																								
Burkina Faso	130	135																																								
Cap-Vert	115	110																																								
Côte d'Ivoire	115	95																																								
Gambie	80	125																																								
Ghana	115	120																																								
Guinée	140	140																																								
Libéria	130	130																																								
Mali	130	130																																								
Nigéria	100	125																																								
Sénégal	95	110																																								
Sierra Leone	140	140																																								
Compétitivité du secteur privé	Entretiens (secteur privé)	Période caractérisée par la disparition progressive de certaines filières (textile au Sénégal et en Côte d'Ivoire) due à la concurrence des produits importés d'Asie (perte de compétitivité. Accroissement des parts de marché des produits asiatiques sur le marché CEDEAI/perte de parts de marché des produits européens.																																								
Compétitivité du secteur privé	Enquêtes auprès des CCI	D'un point de vue général, une amélioration de la compétitivité a été notée par une bonne partie des répondants, tandis que deux CCI faisaient plutôt état d'une stagnation, et une seule d'une légère régression. Parmi les facteurs expliquant cette légère amélioration, <u>l'amélioration de la qualité des produits et l'application des normes</u> a été jugée comme un facteur important voire très important par l'ensemble des répondants. De même <u>l'introduction d'innovations technologiques</u> et les <u>qualifications de la main d'œuvre</u> ont été jugées comme des facteurs très importants ou importants d'amélioration de la compétitivité par l'essentiel des répondants (à une exception près). La <u>réduction du coût des transports</u> est elle aussi largement considérée comme un élément important pour l'évolution de la compétitivité, (une CCI a qualifié ce facteur de peu important). En ordre d'importance décroissant viennent ensuite la <u>réduction des coûts de transaction</u> , , ainsi que la <u>libre circulation des capitaux</u> , et la <u>libre circulation des travailleurs</u> , qui ont par contre été évaluées de manière contrastée (facteurs très importants d'amélioration selon plusieurs CCI, mais peu importants selon plusieurs autres).																																								
Compétitivité du secteur privé	Entretiens (institutions européennes)	Importations des pays asiatiques en hausse. Développement des exportations de la Côte d'Ivoire vers le Nigéria Pertes de parts de marché de l'UE au niveau des importations et des FDI																																								

I 3.2.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de renforcement de la compétitivité des entreprises et diversification de l'activité économique.

Voir I.3.3.5

CJ 3.3. Analyse de la contribution des interventions de l'UE au maintien de la stabilité macroéconomique, à l'amélioration du climat des affaires et à la

stimulation des investissements.**I 3.3.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE pour assurer un cadre économique propice aux investissements et à la croissance**

Les produits en matière de renforcement du cadre macroéconomique et d'investissement au niveau régional (I.3.3.1) visaient : 1) la consolidation du mécanisme de surveillance macroéconomique et le renforcement des capacités des EM et des OR à assurer la stabilité macroéconomique ; 2) l'amélioration de la capacité des OR à élaborer et mettre en œuvre des programmes communautaires en matière de GFP et de transition fiscale ainsi que leur opérationnalisation au sein des EM ; 3) la mise en place d'un mécanisme de promotion et de suivi d'un marché commun des investissements au sein de la CEDEAO.

Les réalisations sont limitées :

- Le mécanisme de surveillance des politiques macroéconomiques a été harmonisé pour l'ensemble de la zone sur base des pratiques au sein de l'UEMOA et mis en vigueur sous cette forme à partir de 2012 (Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les EM de la CEDEAO). Les cellules nationales de convergence (CNC) ont été mises en place dans les États non UEMOA. Mais les OR ont peu de poids dans les décisions de politiques macroéconomiques : les critères de convergence ne sont pas suivis par les EM (en 2016, aucun des pays ne respectait le critère de solde budgétaire de base) et le mécanisme de sanctions prévu n'est pas appliqué.
- Au niveau de l'UEMOA, le cadre harmonisé des finances publiques est mis en œuvre dans le cadre des 6 directives adoptées en 2009¹⁹. La transposition des directives a été achevée en 2016 mais la mise en œuvre tarde. Les délais sont repoussés chaque année, plusieurs pays ayant encore reporté le basculement vers les budgets programmes après 2019²⁰. Les directives concernant la comptabilité matière, le TOFE ainsi que le régime financier des collectivités territoriales, présentent par ailleurs des difficultés de mise en œuvre. Il n'y a pas d'initiatives envisagées à l'heure actuelle pour étendre ces directives au-delà des pays francophones de l'UEMOA, les systèmes de GFP de conception francophone et anglophone étant assez différents dans leur conception.
- La transition fiscale est un enjeu sensible pour les EM dans le cadre de la mise en place de l'union douanière et d'un marché ouvert à la libre circulation des marchandises et des personnes. Il n'est cependant pas réellement reconnu comme un véritable enjeu régional. Il n'y a pas de direction de la fiscalité à la CEDEAO ; les questions relatives à la transition fiscale sont traitées par la direction des douanes. Au cours de la période, il faut essentiellement retenir dans l'optique de l'harmonisation de la fiscalité intérieure, un programme de transition fiscale a été adopté par l'UEMOA en 2006 suivi en 2008 par l'adoption des règles visant à éviter la double imposition et en 2015, une harmonisation des dépenses fiscales. Le programme de transition fiscale au niveau de la CEDEAO a quant à lui été approuvé en 2013. Deux directives portant sur les législations relatives à la TVA et aux droits d'accise ont été adoptées au niveau de la CEDEAO.
- La mise en œuvre d'une Union monétaire pour l'ensemble de la zone reste un objectif affirmé des instances régionales et donne lieu à des feuilles de route successives, sans pour autant être vraiment crédible sur le plan politique, suscitant des réserves de la part de certains EM dont le Nigéria.
- Le code d'investissement régional n'est pas adopté et n'est pas reconnu comme un enjeu par les EM qui sont davantage focalisés sur des stratégies nationales d'attraction des investissements et la mise en place d'agence nationale de promotion des investissements.

ROC16 for	Support regional	Evaluation of Regional Economic Integration	WAEMU: The effectiveness of the structures put in place is very low. The project mainly supported meetings but the road remains long and the project's contribution remains very poor because of the problems of design,
--------------	---------------------	--	--

¹⁹ relatives au code de transparence dans la gestion des finances publiques dans l'UEMOA, aux lois de finances, à la comptabilité publique, à la nomenclature budgétaire de l'Etat, au plan comptable de l'Etat et au tableau des opérations financières de l'Etat complétées par la suite, par deux directives additionnelles (dont la directive sur la comptabilité matières)

²⁰ Le Burkina Faso (en 2017) ainsi que le Mali et le Niger (en 2018) ont par contre déjà basculé vers une gestion budgétaire basée sur les budgets programmes

integration in West Africa – FED 9	PROGRAMMES: Mid term ROC 16 2011	<p>efficiency and effectiveness.</p> <p>The documentation made available to the evaluators and interviews conducted with officials of the two OR do not allow any comment on the nature and structure of the system of macroeconomic surveillance created in relation to what already exists in this area, in particular with regard to Article IV of the FMI, which aims to develop the macroeconomic situation of countries in terms of fiscal stabilization and current account balances. It is also necessary to distinguish between monitoring the convergence at the first and second category of indicators and the actions or recommendations to facilitate convergence. The documentation provided shows that the understanding of the progress towards the convergence criteria is limited to some but not all indicators and based on old statistics.</p> <p>More generally, a system of macroeconomic surveillance should be seen as a warning system that informs quickly and then take action at the right time. Its implementation must be accompanied by the production and publication of statistical information on a more regular basis and shorter than usual. For example, in most countries in the region of West Africa, statistics on national accounts are published intermittently and often with a delay of several years</p>																
Projet AFRITAC FED 10	Mid term review, Consulting base, sept 2013	<table border="1" data-bbox="741 651 2024 783"> <thead> <tr> <th>Topical area</th> <th>Phase I average (2003-4)</th> <th>Phase II (average)</th> <th>Phase III average 2011-2013)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Statistics</td> <td>18%</td> <td>19%</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>PFM</td> <td>20%</td> <td>22%</td> <td>27%</td> </tr> <tr> <td>Revenue Administration</td> <td>32%</td> <td>22%</td> <td>26%</td> </tr> </tbody> </table> <p>is not clear why so much TA is allocated to PFM given that the area is served by so many donors. The 2009 Evaluation recommended a shift of focus in Statistics away from the real sector, where it claimed there were several donors, towards government finance where the IMF has a strong comparative advantage. Revenue Administration also has many donors but these tend to be more fragmented in their approach, serving special niches and often only in one or two countries as opposed to the entire region that AFW serves.</p> <p>19 percent of the short-term projects involved diagnostic and/or formulation of plans or strategies. About 26 percent of the portfolio was in short-term TA apparently unrelated to multi-year projects. Many of these were one-off pieces of TA, e.g. some tax recovery TA in Burkina Faso. Several of the projects selected also had a regional dimension in that they were delivered in many, if not all, of the member countries.</p>	Topical area	Phase I average (2003-4)	Phase II (average)	Phase III average 2011-2013)	Statistics	18%	19%	25%	PFM	20%	22%	27%	Revenue Administration	32%	22%	26%
Topical area	Phase I average (2003-4)	Phase II (average)	Phase III average 2011-2013)															
Statistics	18%	19%	25%															
PFM	20%	22%	27%															
Revenue Administration	32%	22%	26%															
Projet AFRITAC FED 10	DA AFRITAC phase IV 2014 ?	L'AFRITAC de l'Ouest 1 a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en novembre 2013 : pertinence des conseils d'assistance technique prodigués par l'AFRITAC de l'Ouest,																
Mécanisme de surveillance	FMI, UEMOA Politiques communes des EM, 2014	<p>Il est actuellement procédé à un examen du dispositif de surveillance régionale pour améliorer la coordination des politiques budgétaires. Les critères actuels et le mécanisme existant visant à leur respect comportent un certain nombre de déficiences. Par exemple, le critère essentiel relatif au déficit budgétaire de base a souvent été violé et, après l'allègement de la dette, le critère afférent à la dette (plafond de 70 % du PIB) n'est plus contraignant et risque maintenant d'être élevé du point de vue de la vulnérabilité d'endettement. Face à ces problèmes, la Commission de l'UEMOA a lancé un examen du dispositif tout entier. Cet examen porte à la fois sur la conception des critères de convergence et les incitations au respect des règles.</p>																

Projet AFRITAC (AFW), FED 10

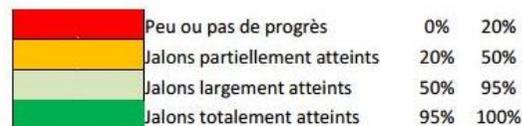
Rapport d'exécution du programme de travail de l'année fiscale 2016

(Rapport du Centre régional d'Assistance Technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique de l'Ouest)

Mai 2016

Tableau 3. Résultats du Centre mesurés par la proportion des jalons atteints par domaine et par pays

AFRITAC DE L'OUEST								
Renforcer les capacités de gestion macroéconomique et financière des Etats et l'intégration régionale afin d'accélérer la croissance économique et réduire la pauvreté								
Pays	Administration douanière	Administration fiscale	Gestion des dépenses publiques-Trésor	Gestion des dépenses publiques-Budget	Statistiques de finances publiques	Statistiques du secteur réel	Gestion de la dette publique	Supervision et restr. bancaires
BENIN	1	1	1		0	0	1	
BURKINA	0	0		1	0	1	1	
COTE D'IVOIRE	1	1	1	1	0	1	1	
GUINEE		1			0	0	0	1
GUINEE-BISSAU	1			0	0	1	1	
MALI	0	1	0	1	0	0	0	
MAURITANIE	0	1		1	0	0	0	1
NIGER		1		1	0	0	1	
SENEGAL	1	1	1		1	1	0	
TOGO	1	1		1	1	0	1	
UEMOA				1				
BCEAO								1
Formation	1	1	0	1	1	1	1	1
UMOA-TITRES							1	
COMM. BANCAIRE								1



PIR 11ème FED

TDR Mission d'appui à la formulation du programme d'appui à la transition fiscale, déc 2016

Processus d'harmonisation des fiscalités directes intérieures : Programme de transition fiscale (PTF) a été adopté par l'UEMOA en 2006 (décision 16/2006/CM/UEMOA (programme d'harmonisation de la fiscalité directe); règlement 08/2008/CM/UEMOA (règle sur double imposition); décision 34 et 35/2009/CM/UEMOA) et un second par la CEDEAO en 2013 (Directive C/DIR.1/12/13).

Financement d'une étude sur la faisabilité de l'introduction de régimes de protection unilatéraux ou bilatéraux en matière de prix de transfert dans les pays membres de la CEDEAO. Ces réponses ont permis de rassembler des informations concernant l'environnement macro-économique, législatif et administratif en matière de prix de transfert dans onze États de la CEDEAO.

		<p>Les efforts soutenus de la région dans la poursuite des réformes ont permis d'enregistrer des progrès notables dans le domaine de la transition fiscale et on constate une évolution positive de la fiscalité intérieure par rapport à la fiscalité de porte. Cependant, force est de constater que des années après, malgré de notables progrès, les administrations fiscales des Etats-parties n'ont pas réussi à atteindre les objectifs de la transition fiscale. Malgré la mise en œuvre d'importantes réformes induites par les Directives y afférentes, la transition fiscale dans les pays de la région continue d'être confrontée à des contraintes institutionnelles qui affectent négativement la mise en œuvre de l'intégration.</p>
Projet AFRITAC (AFW), FED 10	Suivi et coordination du PIR – AO FED 10	<p>La dimension régionale est absente et l'objectif de renforcement des capacités des deux Commissions ne sera pas atteint.</p> <p>Aucun programme régional n'a été mis en œuvre par AFRITAC qui n'a fourni des services qu'au niveau pays en matière de finances publiques, douanes et statistiques. Les services fournis par les conseillers AFRITAC aux EM sont difficile à relier à la mise en œuvre de l'agenda régional (douanes, statistiques, convergence multilatérale, etc.)</p> <p>La collaboration entre AFRITAC et la Commission de la CEDEAO est laborieuse.</p>
AFRITAC	Entretiens (institutions européennes)	<p>Difficile de collaborer avec Afritac. Aucune information n'est transmise aux DUE. Même constat avec l'UEMOA.</p> <p>DUE ne sont pas associées au niveau AFRITAC / UEMOA. Ne sont pas présents au CSO.</p> <p>Aucune info ne vient des programmes régionaux.</p> <p>Ne sont pas impliqués dans la programmation et dans la mise en œuvre des missions AFRITAC alors que l'UE est chef de file dans le domaine de la GFP.</p> <p>Reçoivent par les acteurs nationaux les plannings : beaucoup de retard dans ce qui a été convenu.</p>
AFRITAC WEST 2	Entretiens (agences d'exécution)	<p>Extension jusque fin 2019</p> <p>Situations des pays anglophones très diverses (plus d'harmonisation au niveau UEMOA)</p> <p>Programmation : approche pays (bottom up). Consultation pays + HQ</p> <p>Pour faire du développement de capacités au niveau ECOWAS : ont besoin d'un accord du HQ. Participation d'ECOWAS est décevante.</p> <p>Différents domaines d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revenus – fiscalité : doivent travailler dans une perspective régionale. En cours : harmonisation des taxes (TVA). Il n'y a pas de direction en charge de cette question au sein de la CEDEAO. - Douanes : pas pertinent d'agir à un niveau uniquement national. organisation de workshop régionaux. Manque d'expertise au sein de la CEDEAO. - Statistiques : Pas d'engagement avec ECOWAS. Ne les connaissent pas. Pas vraiment relevant au niveau régional. Beaucoup de différences entre les pays. Essaye d'harmoniser les outils. Echange d'expérience. - Supervision financière : relation étroite avec UEMOA. S'aligne sur leur approche. Domaines d'intervention : renforcement de l'expertise professionnelle ; mécanisme d'auto-évaluation pour la supervision des accords de Bâle ; Rapport de stabilité financière ; cadre pour banque régionale.

		<ul style="list-style-type: none"> - GFP : Workshop régional. Comment promouvoir des modalités de gestion « standards » ? pas vraiment d'engagement d'ECOWAS. Plutôt échanges d'expériences. Systèmes anglophones et francophones assez différents. <p>Peu de contact avec l'UE (pas de contact au niveau des politiques, pas de consultation).</p>
AFRITAC	Entretiens (organisations régionales) Novembre 2017	<p>Manque de collaboration avec Afritac. Experts focalisés sur les Etats (GFP). N'envoie pas leurs rapports. N'ont pas participé au Steering Committee.</p> <p>Collègues CEDEAO ne sont pas impliqués.</p> <p>Exemple : AFRITAC 10^{ème} FED. Directeur des douanes n'a pas de visibilité de ce qui s'y passe.</p> <p>Dépend en partie du dynamisme de l'OIR : mieux à l'UEMOA.</p>

I 3.3.2. Evolution, au cours de la période évaluée, des politiques macroéconomiques menées par les EM.

Les politiques macroéconomiques menées par les Etats Membres au cours de la période (I.3.3.2) présentent un certain nombre de risques en termes de maintien de la stabilité. Ces risques concernent essentiellement la soutenabilité des déficits publics et l'augmentation à nouveau rapide de l'endettement public, après la réduction très importante des ratios d'endettement qui a suivi l'initiative PPTE. Les rapports de la BCEAO, du FMI et celui des Nations Unies pour l'Afrique faisant le bilan de l'intégration au sein de la CEDEAO, font tous le même constat : les résultats en matière de convergence ne rencontrent pas les objectifs attendus. Ce sont les critères relatifs à l'ampleur du déficit budgétaire qui ont été dépassés dans la presque totalité des pays. Comme le soulignait le FMI en 2014, l'objectif d'un solde budgétaire de base positif – critère de convergence dit de premier ordre – n'a pas été atteint dans la grande majorité des cas au cours des cinq dernières années au sein de l'UEMOA. Au niveau de la CEDEAO, seuls six pays ont atteint la cible relative au déficit budgétaire en 2012 sans qu'aucune amélioration de la performance par rapport à cet indicateur ne soit visible. En 2016, aucun pays ne respectait le seuil de 3% du PIB fixé pour le déficit budgétaire global. Depuis 2009, les déficits budgétaires ont été sous pression en raison à la fois de facteurs externes (dans un premier temps, la crise financière internationale, ensuite l'épidémie Ebola, relayés par les problèmes sécuritaires dans plusieurs pays de la zone et des crises politiques multiples) et des dynamiques d'investissement publics portées par des nouvelles sources de financement.

Le diagnostic posé par le FMI en fin de période est clair : les vulnérabilités se sont accentuées. Même si les taux d'endettement restent pour tous les pays en deçà du seuil des 70%, la dette publique s'accroît rapidement et les réserves de la BCEAO sont en baisse. La Commission de l'UEMOA elle-même souligne l'ampleur des risques, en particulier, ceux liés à un endettement croissant des Etats auprès des marchés financiers régionaux et du système bancaire régional ainsi que le recours à de nouvelles formes d'engagement des Etats, associées à des financements de type PPP ou des prêts chinois dont la transparence n'est pas assurée.

Dans le même temps, la mise en place de politiques fiscales harmonisées et accompagnant la mise en place de l'Union douanière et la baisse des droits de porte qu'elle implique, a peu progressé : des insuffisances importantes sont encore relevées au niveau du cadre juridique et réglementaire des législations fiscales (surtout hors de l'UEMOA) ainsi qu'en matière d'harmonisation des régimes fiscaux (notamment en matière de TVA (les taux de TVA restent dans une fourchette allant de 5% (au Nigéria) à 18-20% dans les autres Etats-Membres, les mécanismes de remboursement, le champs des exonérations ne sont pas harmonisés); les réformes relatives à l'élargissement de l'assiette fiscale tardent à se concrétiser.

Des réformes des systèmes de GFP sont menées dans l'ensemble des pays de la zone, avec dans le cas de l'UEMOA une dynamique régionale clairement affirmée et un pilotage dans lequel l'UEMOA comme ORDM est impliquée. Dans le cas des autres Etats Membres, ces réformes sont entreprises dans le cadre de stratégies de réformes nationales, sans implication des ORDM.

Les politiques d'investissement restent essentiellement conduites par chaque Etat, dans une logique d'optimisation individuelle. Les problèmes de transparence, de non-respect des règles de droit, sont encore très présents.

Stratégie IR de	BaFD, DSIR pour l'Afrique	Convergence et harmonisation des politiques macro-économiques : l'harmonisation des politiques reste globalement faible, même si l'UEMOA peut se prévaloir de progrès plus importants que l'ensemble plus vaste
-----------------	---------------------------	---

l'AO	de l'OUEST 2011-2015, mars 2011	qu'est la CEDEAO Les performances des deux blocs ont été généralement insuffisantes pour la plupart des principaux critères de convergence. TB résultat pour le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale au sein de l'UEMOA 3 autres mitigés. 7/15 des pays de la CEDEAO : résultat satisfaisant sur le critère ratio du déficit budgétaire par rapport au PIB
Projet AFRITAC FED 10	DA AFRITAC phase IV 2014 ?	Pour la plupart des pays membres d'AFRITAC Ouest, le cap actuel des réformes devrait s'inscrire pleinement dans le cadre harmonisé de la gestion des finances publiques dans l'UEMOA, d'application dès 2017. Les six directives prises par l'UEMOA en 2009, relatives au code de transparence dans la gestion des finances dans l'UEMOA, aux lois de finances, à la comptabilité publique, à la nomenclature budgétaire de l'Etat, au plan comptable de l'Etat et au tableau des opérations financières de l'Etat complétées par la suite, par deux directives additionnelles (dont la directive sur la comptabilité matières) constituent le socle des réformes du cadre harmonisé. La mise en œuvre des nouvelles directives qui s'étalera jusqu'en 2019 est soutenue par le Programme d'Appui à la mise en œuvre des réformes de Finances Publiques (PAFP), adopté en décembre 2009 par le Conseil des Ministres de l'UEMOA qui bénéficie du soutien actif et coordonné des partenaires techniques et financiers. D'autres références spécifiques existent. En termes de transition fiscale par exemple, les Décisions N°10/2006/CM/UEMOA, N°08/2015/CM/UEMOA et N°16/2006/CM/UEMOA fixent respectivement les orientations du programme de transition fiscale ; les modalités d'évaluation des dépenses fiscales et celles du programme d'harmonisation de la fiscalité directe au sein de l'UEMOA dont les principaux axes portent sur l'harmonisation de l'impôt sur les bénéfices et de l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers. Le document de stratégie du quatrième cycle d'AFRITAC de l'Ouest prend en compte ces besoins.
		le Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique de l'Ouest (AFW) a contribué au renforcement de capacités en Afrique de l'Ouest à travers des missions d'assistance technique, des formations et des programmes de stages. Néanmoins, certaines réformes ont connu des retards à cause des lenteurs dans la mise en œuvre, des limites dans la capacité d'absorption, le manque de ressources humaines ou matérielles dans les pays, ou à cause des facteurs exogènes défavorables (sécurité, Ebola, crises sociopolitiques).
Stabilité macroéconomique	FMI, UEMOA, Politiques communes des EM, 2014	Les critères de convergence de l'UEMOA incluent des règles budgétaires, mais les deux principales d'entre elles ne sont pas observées (déficit), ou ne sont pas contraignantes (dette). L'objectif d'un solde budgétaire de base positif – critère de convergence dit de premier ordre – n'a pas été atteint dans la grande majorité des cas au cours des cinq dernières années. En outre, de nouvelles conditions économiques (par exemple l'accès aux marchés internationaux) remettent en question le bien-fondé du ciblage du solde budgétaire de base, qui exclut par exemple les dépenses financées sur ressources extérieures. L'objectif d'un ratio dette publique/PIB inférieur à 70 % est maintenant facilement atteint par tous les pays de l'UEMOA, grâce à l'allègement de la dette. Cet objectif a été fixé à un moment où tous ces pays étaient lourdement endettés et où le rétablissement de la viabilité budgétaire était le principal but recherché. Au-delà de la conception de nouvelles règles spécifiques, une autre question critique à réexaminer est celle du mécanisme visant à assurer l'application des règles, qui ne s'est pas avéré tout à fait efficace.

		<p>Les progrès dans la coordination ou l'harmonisation des politiques de gestion des finances publiques (GFP) et de gestion de la dette ainsi que des politiques fiscales ont été inégaux récemment.</p> <p>La transposition des directives de GFP régionales dans les lois nationales, qui aurait dû être achevée à fin 2011, est très en retard sur le calendrier fixé</p> <p>Le marché régional et, dans une moindre mesure, le marché international sont devenus une importante source de financement pour l'État, ce qui pose de nouveaux défis en matière de gestion de la dette. Des efforts sont actuellement déployés au niveau national pour renforcer les capacités dans ce domaine.</p> <p>Il importe d'accélérer la transposition et l'application des directives de GFP. Comme mentionné ci-dessus, la GFP joue un rôle important dans le maintien de la viabilité budgétaire. La Commission de l'UEMOA devrait identifier les raisons des retards</p>
Stabilité macroéconomique	FMI, UEMOA, Politiques communes des EM, 2015	les gouvernements ne doivent pas seulement transposer, mais appliquer les directives de l'UEOMA pour moderniser leur cadre de gestion des finances publiques, ce que la moitié des pays n'a pas encore fait.
Stabilité macroéconomique	FMI, UEMOA, Politiques communes des EM, 2017	Les vulnérabilités se sont accentuées. La dette publique est en hausse et les réserves régionales sont en baisse. Cette diminution des réserves s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les retards pris au niveau de l'assainissement budgétaire dans la plupart des pays, la politique accommodante de refinancement de la BCEAO, et la faible mobilisation du financement extérieur. Les déficits budgétaires sont restés élevés dans la plupart des pays membres et, dans un contexte de repli du financement extérieur, le marché régional de la dette publique a été la principale source de financement en 2016
Environnement investissement	Entretiens (Administrations nationales)	Code d'investissement régional n'est pas adopté et n'est pas reconnu comme un enjeu par les EM. Plutôt focalisé sur des stratégies nationales et la mise en place d'agence nationale de promotion des investissements. Approche portée au niveau des EM, avec des outils développés par la BM. Aucune appropriation au niveau régional et assez limitée au niveau des EM
Environnement investissement	Entretiens (Organisation régionale) Nov 2017	Concurrence entre les Etats pour attirer les investissements. Empêche d'adopter le code d'investissement régional + divergence de vue sur le code minier (ministres sectoriels bloquent la décision)
Surveillance macroéconomique	Entretiens (Organisation régionale) Nov 2017	Ne bénéficie pas d'appuis directs de l'UE. Trop compliqués au niveau administratif Réalise 2 rapports de surveillance /an. Depuis 2016 : très inquiet. Aucun pays ne remplit le critère du solde budgétaire de base. En 2017 : 2 pays respectent les critères (Guinée Bissau et le Sénégal qui a bénéficié d'un changement de calculs du PIB). EN 2018 : 3 pays devraient y arriver. Surtout inquiets pour Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Niger (solde budgétaire >5% PIB) Taux d'endettement reste en deçà de 50% dans tous les pays mais évolution inquiétante pour tous + doublement des charges d'intérêt. Endettement actuel : essentiellement sur les marchés financiers domestiques. Risque sur le système bancaire. Difficultés d'appliquer le mécanisme de sanction existant. A l'avenir : augmenter la pression fiscale et renforcer l'efficacité de la dépense publique.

		<p>Éléments positifs : critères maintenant inclus dans les programmes du FMI. Coopération renforcée avec le FMI</p> <p>Monnaie unique CEDEAO : harmonisation des régimes de change est très compliquée. Pas de convergence à l'heure actuelle. Le Nigéria est très réservé. Le Nigéria est le principal obstacle à l'intégration monétaire.</p>
<p>Transition Fiscale</p>	<p>Mission d'appui à la formulation, Avril 2017</p>	<p>Les deux espaces communautaires ne disposent pas du même corpus de réglementation, l'UEMOA ayant commencé l'harmonisation fiscale des EM plus tôt que la CEDEAO. L'UEMOA s'est dotée de normes juridiques (Directives, Décisions) englobant la plupart des impôts et taxes (TVA, IS, Revenus mobiliers, Droits d'accise) ; la CEDEAO ne dispose actuellement que de deux Directives communautaires en matière fiscale (TVA, droits d'accise).</p> <p>Cette dualité de structures complexifie l'analyse régionale ainsi que la mise en œuvre des solutions retenues, dans la mesure où il existe indéniablement une concurrence entre les deux Commissions. Elles présentent au moins un point commun résidant dans les Services respectifs chargés des affaires fiscales et douanières : les deux Commissions disposent de services qui peuvent être qualifiés d'indigents eu égard aux missions importantes qui leur sont dévolues (harmonisations fiscales, union douanière, transition fiscale).</p> <p>Faiblesse des capacités des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le suivi et l'évaluation des Programmes de transition fiscale : La mise en œuvre des Programmes de transition fiscale au niveau des Etats membres de la CEDEAO et de l'UEMOA nécessite des relations plus denses entre les institutions communautaires et leurs Etats membres, ainsi qu'un meilleur accompagnement de la part des institutions communautaires. L'absence de dispositifs institutionnels efficaces d'encadrement, de suivi et d'évaluation des activités entrant dans le cadre des PTF constitue un handicap pour l'atteinte des objectifs des PTF.</p>
<p>Stabilité macroéconomique</p>	<p>Analyse ADE sur base d'indicateurs publiés par la CEDEAO/FMI/Banque Mondiale</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 60%;"> <p style="text-align: center;">Moyenne des soldes budgétaires par pays membre de la CEDEAO entre 2008 et 2010 et entre 2014 et 2016</p> <p style="text-align: center;">Evolution de l'encours de la dette en pourcentage du PIB entre 2008 et 2016 dans les pays de la CEDEAO</p> <p style="text-align: left; font-size: small;">source : CEDEAO</p> </div> <div style="width: 35%;"> <p>de nombreux pays de la zone accusent une aggravation de leurs déficits budgétaires, dès lors que 9 pays sur 15 (dont un ayant été deux fois excédentaire) finissent avec des déficits plus importants en fin qu'en début de période ; 10 pays ont dépassé le seuil objectif de 3%, et 2 sont à la limite. Ces déficits répétitifs ont pour cause l'augmentation importante des dépenses par rapport aux recettes et une diminution des dons.</p> <p>S'agissant de la dette en pourcent du PIB, 4 pays seulement de la zone sont au-delà du seuil établi à 70%, mais la tendance, elle, est</p> </div> </div>

		moins encourageante car à la hausse. Elle est plus conséquente dans la plupart des pays (10) au terme de 2016 et doit être contenue sous peine de poser des problèmes de viabilité. A noter toutefois que la Guinée-Bissau et le Liberia ont tous deux ramené leur dette initiale très élevée à un niveau soutenable.
I 3.3.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans l'analyse de l'indicateur 3.3.2		
<p><u>La contribution de l'UE à l'amélioration du cadre macroéconomique et des conditions d'investissement (I.3.3.3)</u> est palpable au niveau des Etats mais est peu visible au niveau régional ; l'UE a peu contribué à renforcer la dynamique régionale et l'application des outils développés dans cette perspective.</p> <p>Le Programme du 9^{ème} FED a été jugé très utile pour opérationnaliser le dispositif de surveillance à l'échelle de la CEDEAO. Depuis 2012, le dispositif fonctionne essentiellement sur base des ressources propres de la CEDEAO (les CNC disposent d'un financement annuel de 50.000 USD). Mais de facto, ce dispositif est très peu efficace à l'échelle de la CEDEAO (contrairement à celui de l'UEMOA).</p> <p>Le recours à des agences d'exécution pour la mise en œuvre du 10^{ème} FED (IFC pour le volet cadre des investissements et le FMI pour l'appui technique aux politiques macroéconomiques à travers AFRITAC) a conduit à privilégier le niveau national plutôt que régional, suivant ainsi l'approche poursuivie d'une part par la Banque Mondiale pour améliorer le cadre des investissements dans les pays prioritairement retenus (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal et XXX) et d'autre part par le FMI dont l'objectif est avant tout d'assurer la stabilité des politiques macroéconomiques qui restent essentiellement conduites au niveau des EM (à l'exception de la politique monétaire au sein de l'UEMOA). La qualité des appuis techniques apportés est reconnue par les bénéficiaires au sein des EM mais le manque d'appropriation et d'implication des ORDM est clairement souligné. La dimension régionale est essentiellement adressée via le partage d'expérience et l'échange de pratiques.</p> <p>Dans le domaine de la transition fiscale, l'UE a davantage contribué à développer un agenda régional, notamment à travers les apports de l'AT GIZ auprès de la direction des douanes (plusieurs documents techniques concernant l'harmonisation fiscale, la double imposition ont été discutés et adoptés). En appuyant via AFRITAC les EM dans ce même domaine, elle devrait pouvoir faciliter la convergence entre les préoccupations régionales et nationales et donc pousser la mise en application des engagements régionaux. Néanmoins, l'UE est peu attentive à assurer une bonne communication entre ces deux niveaux. Dans le domaine de la transition fiscale, ce sont les relations établies par les agences d'exécution impliquées, à savoir AFRITAC West 2 et l'équipe GIZ, qui permettent cette articulation sans pour autant créer les conditions d'un renforcement mutuel. Le programme « transition fiscale » du 11^{ème} FED, qui sera prochainement mis en œuvre, devrait répondre à ce besoin d'assurer une meilleure communication entre ces deux niveaux.</p>		
ROC16 Support for regional integration in West Africa – FED 9	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 2011	no details were given about the nature of the new knowledge acquired from the AT in trade negotiations and macroeconomic convergence of countries in the region of West Africa. There has been for years an increasing number of projects involving AT but nothing to confirm that these projects have achieved their objectives namely to allow OR to implement the various activities within the CC
Projet AFRITAC FED 10	FA AFRITAC phase III 2011 ?	L'évaluation indépendante des AFRITAC réalisée en 2009 confirme le succès du modèle CRATs (et d'AFRITAC Ouest 1 en particulier) dont les activités sont considérées comme particulièrement efficaces et réalisées à moindre coût. Les domaines d'intervention sont jugés pertinents et leur impact durable. Leur rôle positif sur l'harmonisation régionale est également souligné (revue par les pairs, partage des bonnes pratiques), le projet complétera certaines composantes du projet d'appui à l'intégration économique régionale et au

		commerce où les AFRITACs apportent, au niveau national, une assistance technique dans ses domaines de compétence																								
Projet AFRITAC FED 10	Mid term review, Consulting base, sept 2013	We do consider there is an outcome risk that is difficult to assess and predict in AFW's region. There are some areas like Revenue Administration where medium-term results can be achieved within the life cycle of a single funding phase. In other areas such as PFM which accounts for 27 percent of the portfolio even medium-term outcomes lie beyond full implementation																								
Projet AFRITAC FED 10	Mid term review, Consulting base, sept 2013	<p>The AFW model is particularly suited to the regional approach given its location and the fact that its team of RAs is able to maintain close communication with their TA counterparts. The model is also well suited for sustained TA delivery in some of the more difficult topical areas, such as tax and customs administration, because the RAs (supported by STXs) are better able to keep up the reform momentum and respond quickly to any setbacks.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Topical area</th> <th>Self-Assessment Rating</th> <th>Adjusted to rating adjective</th> <th>Evaluator ratings: Consolidated case and desk top review scores</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Debt</td> <td>2.7</td> <td>Modest</td> <td>Modest</td> </tr> <tr> <td>Customs</td> <td>3.6</td> <td>Good</td> <td>Good</td> </tr> <tr> <td>Statistics</td> <td>4.4</td> <td>Excellent</td> <td>Good</td> </tr> <tr> <td>Supervision</td> <td>4.2</td> <td>Good</td> <td>Good</td> </tr> <tr> <td>Taxation</td> <td>4.9</td> <td>Excellent</td> <td>Excellent</td> </tr> </tbody> </table> <p>Generally, impressive outputs have been attained while deploying apparently relatively modest resources We generally found the quality of the advice to be extremely high.</p>	Topical area	Self-Assessment Rating	Adjusted to rating adjective	Evaluator ratings: Consolidated case and desk top review scores	Debt	2.7	Modest	Modest	Customs	3.6	Good	Good	Statistics	4.4	Excellent	Good	Supervision	4.2	Good	Good	Taxation	4.9	Excellent	Excellent
Topical area	Self-Assessment Rating	Adjusted to rating adjective	Evaluator ratings: Consolidated case and desk top review scores																							
Debt	2.7	Modest	Modest																							
Customs	3.6	Good	Good																							
Statistics	4.4	Excellent	Good																							
Supervision	4.2	Good	Good																							
Taxation	4.9	Excellent	Excellent																							
Projet AFRITAC FED 11	Document d'action 2014	<p>Tout en concluant à la pertinence des conseils d'assistance technique prodigués par l'AFRITAC de l'Ouest, cette évaluation a souligné la nécessité de: (i) disposer d'informations financières exhaustives, actualisées et normalisées, et (ii) d'améliorer le rapport coût/ efficacité et améliorer la souplesse et l'efficacité du Centre, (iii) améliorer l'attrait des postes d'experts en mission de longue durée car la phase III de l'AFRITAC Ouest a été marquée par la forte rotation au sein de l'équipe du Centre, (iv) de réévaluer l'organisation et la gouvernance du Centre, et (v) définir plus précisément le rôle du Comité d'orientation. Un nouveau manuel des Centres régionaux d'assistance technique (CRAT) a été publié et prend en compte les recommandations de l'évaluation à mi-parcours.</p> <p>Malgré l'existence de cadres formels de coordination, certains appuis de l'AFRITAC Ouest sont suivis en dehors des dispositifs nationaux de pilotage (stratégie, plans d'action, rapports, etc.) et qu'aucun mécanisme de coordination / appropriation nationale n'est en place dans la plupart des pays.</p>																								
Transition fiscale	Entretiens (Organisation régionale) Nov 2017	<p>Harmonisation fiscale (essentiellement TVA, Impôt des sociétés) n'est pas réalisable actuellement à l'échelle régionale. Pas suffisamment de crédibilité d'Ecovas. On se situe plus dans un échange d'expérience, partage d'information. Mettre davantage l'accent sur la question des prix de transfert (directive), dépenses fiscales, contrôle des transferts illicites.</p> <p>Harmonisation TVA : problème du Nigéria qui applique un taux de 5% comparé à 18% au sein de l'UEMOA. Introduit des distorsions de concurrence.</p>																								

AFRITAC	Entretiens (bénéficiaires (Burkina Faso)- Nov 2017	<p>Approche flexible, avec des contacts fréquents et un réseau de praticiens qui fonctionne bien.</p> <p>Programmation des activités s'inscrit dans le moyen terme .</p> <p>Accompagnement technique : découpage des politiques en programme; ateliers sur les DPPD et les PAP; autorisation d'engagement et crédit de paiement ; Nomenclature budgétaire (2015) ; Guide d'exécution du budget programme (2015) ; cadrage macro-budgétaire.</p> <p>Appropriation bonne. Implication de tous les services concernés.</p> <p>Bonne complémentarité avec l'équipe pôle de Dakar</p> <p>Participation du FMI: facilite le dialogue. Améliore la compréhension mutuelle des deux côtés. Peuvent anticiper les sujets qui seront abordés. Assistance AFRITAC bienvenue pour nous comprendre mieux sur les méthodes de projection utilisées.</p> <p>Principales limites évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas toujours en ligne avec leurs priorités telles que reprises dans leur feuille de route. (impression d'avoir des feuilles de route séparées). Volet comptable pas suffisamment pris en compte ? - Afritac ne peut pas financer un programme de grande ampleur permettant de couvrir les besoins de renforcement de capacités - Dispersion sur 10 Etats complique la mise en œuvre. N'avance pas aussi vite qu'espéré. <p>Coordination avec GIZ (qui finance la Réforme des FP) est bonne. Pas d'implication directe de la DUE</p>
Stabilité macroéconomique	Entretiens (institutions européennes)	<p>Rôle de l'UEMOA dans la surveillance ? Plus vraiment fort</p> <p>Commission doit renforcer son rôle.</p> <p>Critères de convergence: sont utilisées par les DUE pour le dialogue.</p> <p>Dialogue de politique au niveau régional au niveau de stabilité macro/ convergence ? pas évident pour l'instant avec l'UEMOA. Avant, réunions stratégiques mais pour l'instant discussion au niveau du financement. Dialogue a perdu de son intensité. Codélaio il y a 4 ans: constat; dialogue assez faible. COS lui-même ne permet pas pour l'instant de tenir un dialogue plus stratégique.</p> <p>Transition fiscale: beaucoup de débat. Bloque au niveau technique.</p>
Surveillance macroéconomique	Entretiens (Organisations régionales)	<p>Participe aux réunions d'orientation d'Afritac en tant qu'observateur. Essaye d'éviter les double emploi.</p> <p>Afritac prend part aux réunions de l'observatoire des finances publiques de l'UEMOA</p>
I 3.3.4. Evolution, au cours de la période évaluée, de l'amélioration du climat des affaires et des investissements		
Voir analyse du contexte		
Indicateurs de surveillance macroéconomique	Données de la CEDEAO	

		<p style="text-align: center;">Moyenne des soldes budgétaires par pays membre de la CEDEAO entre 2008 et 2010 et entre 2014 et 2016</p> <p>source : CEDEAO</p>	
<p>Situation macroéconomique</p>	<p>FMI – UEMOA Rapport Avril 2017</p>	<p style="text-align: center;">Evolution de l'encours de la dette en pourcentage du PIB entre 2008 et 2016 dans les pays de la CEDEAO</p> <p>source : CEDEAO</p>	<p>Economie a connu une croissance rapide depuis 2008 (6,3% en moyenne par an) porté essentiellement par l'investissement public. Inflation est restée faible, nettement inférieur au critère de convergence de 3%. Vulnérabilités se sont accentuées : La dette publique a augmenté tandis que les marges de manœuvre extérieures se sont réduites. La couverture des réserves a considérablement baissé en 2016 pour tomber en dessous des 4 mois d'importations. Il est plus que temps de renforcer les capacités de la Commission de l'UEMOA pour aider les pays à améliorer la mobilisation des recettes et la GFP Lenteur des réformes structurelles et de l'intégration régionale a freiné l'investissement privé. Très peu de progrès accomplis pour améliorer la compétitivité structurelle par rapport aux pays comparables d'Afrique et d'Asie. La région obtient de faibles scores au regard des indicateurs de climat des affaires et de compétitivité mondiale, Climat des affaires demeure relativement peu favorable. Echanges intra-régionaux sont limités et la région peine à se diversifier et à intégrer des chaînes de valeur mondiale.</p>

Climat des affaires	Enquête auprès des CCI	<p>Le <u>climat des affaires</u> a été évalué de façon contrastée par nos répondants, une courte majorité d'entre eux y voyant une amélioration, alors que les autres notaient une légère détérioration.</p> <p>Les <u>mesures permettant d'améliorer le climat des affaires</u> dans les pays d'Afrique de l'Ouest ont également été explorées dans le questionnaire. Il en ressort que <u>l'adoption de politiques communes</u> s'est révélée très importante pour une majorité de répondants dans le cas du <u>TEC</u> (avec des exceptions), mais peu importante pour <u>l'ECOSHAM</u>, et moyennement importante pour <u>l'ECOQUAL</u>. Par contre, la question de la <u>transparence des dispositions applicables dans les pays de la zone</u> apparaît peu sensible (entre peu important et important), tandis que le <u>renforcement du dialogue public-privé</u> est unanimement reconnu comme un facteur améliorant le climat des affaires en Afrique de l'Ouest.</p> <p>Concernant le bilan de l'adoption de politiques communes, il a été noté que, hormis le TEC, les autres politiques n'étaient qu'en phase terminale de formulation, ce qui rendait difficile d'apprécier leur impact.</p> <p>Enfin un autre facteur cité était le renforcement des capacités institutionnelles des organisations consulaires et patronales pour le secteur privé.</p>
---------------------	------------------------	--

I 3.3.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de climat des affaires et dynamique d'investissements

Aucun des impacts spécifiques recherchés à travers les appuis de l'UE à l'intégration économique régionale (I 3.1.4, I 3.2.4 et I 3.3.4) n'a été atteint. Globalement, comme démontré dans l'analyse du contexte²¹, aucune dynamique de développement des échanges intra-zone n'est visible. Au contraire, les producteurs de la CEDEAO perdent des parts de marché dans la région. La compétitivité des secteurs de production n'a pas progressé ; l'environnement économique et le climat des affaires est peu propice à l'attraction d'investissements privés. De plus, la stabilité macroéconomique si elle a été maintenue tout au long de la période, est plus fragile aujourd'hui qu'il y a dix ans. La croissance est essentiellement le fait d'une dynamique d'investissement public mais qui a peu d'effets de levier à ce stade sur le secteur productif et sur les fondamentaux. Les perspectives de croissance restent incertaines.

La contribution de l'UE à ces évolutions (I 3.1.5, I 3.2.5 et I 3.3.5) s'est heurtée à des facteurs propres au contexte économique-politico-institutionnel de la zone qui n'étaient pas imprévisibles. L'évaluation de la contribution des appuis de l'UE au processus d'intégration économique régionale et aux résultats qui en sont attendus fait ainsi ressortir :

- 1) Des difficultés récurrentes rencontrées pour renforcer durablement les institutions régionales et nationales, qui sont chargées d'instaurer la libre circulation des biens, services et personnes, ce qui met en doute l'appropriation et l'internalisation des engagements pris à leurs niveaux ;
- 2) Une volonté des ORDM de travailler sur des dispositifs communs (surveillance macroéconomique) ainsi que sur des politiques régionales (code des douanes, politique commerciale - en voie d'être adoptée, politique de qualité) dans des domaines qui ne mettent pas trop en cause la souveraineté nationale et la défense des intérêts nationaux mais freinée par un manque de capacité technique et de moyens de ces organisations pour porter pleinement ces réformes ;
- 3) La difficulté d'imposer ou consolider une approche régionale dans des domaines où les intérêts nationaux sont importants, notamment dans des domaines où la pression sur les Etats-Membres est forte dans le cadre de leur relation bilatérale avec la communauté internationale (par exemple, en matière de transition fiscale et de mobilisation des recettes domestiques ou d'amélioration du climat des affaires) ;
- 4) Un manque de poids des ORDM pour que soient appliqués selon les dispositions convenues, le TEC et le SLE au sein de tous les Etats-Membres et levées les entraves non tarifaires au commerce;

²¹ Voir chapitre 2 et annexe n°7.

- 5) Un manque de poids de la CEDEAO pour faire adopter l'APE régional et éviter une situation où cohabitent un TEC et des APE intérimaires qui ne sont pas harmonisés;
- 6) Un manque de poids des ORDM pour faire respecter les critères de convergence macroéconomique ;
- 7) Une remise en cause de la stratégie de départ qui était basée sur une libéralisation des échanges, un renforcement de la compétitivité des entreprises (essentiellement du secteur formel), la mise en place de réformes structurantes pour améliorer les conditions d'investissement. Parmi les éléments qui peuvent avoir limité l'efficacité de cette approche, on relèvera la faible diversification des structures économiques au sein des Etats-Membres et entre les Etats-Membres ainsi que l'insuffisante prise en compte du secteur informel dont le poids dans le PIB et l'emploi est considérable et qui répond à des conditions spécifiques en matière de commerce frontalier et de compétitivité.

Plus globalement, le choix d'une stratégie d'intégration économique portée par un objectif de croissance, sans veiller à en assurer la dimension inclusive et sans prendre en compte les dimensions de cohésion territoriale et sociale au sein de l'espace régional est questionnable au vu des objectifs que s'est donnée l'UE en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités.

APE	Entretiens (institutions européennes)	<p>APE appartient au passé. Vision adéquate au départ sur base des hypothèses faites. Mais contraintes mal prises en compte. Pourquoi l'UE n'a pas réussi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appropriation des stratégies développées à la fois au niveau régional et national (exemple : Plan Sénégal Emergent réalisé par Mac Kinsey) - Structures économiques qui fonctionnent sur des bases pas seulement économiques (économie clanique/ prix-qualité ne sont pas les variables clé) - Faiblesse des ORDM - Manque de cohésion entre le niveau national et régional - APE : trop rigide ? - EM privilégient leurs marchés/ producteurs ; idem pour attraction des investissements (d'abord les attirer sur son propre marché avant de mettre en place des conditions au niveau régional) <p>En parallèle : nouveaux projets (Entrée du Maroc ; Mise en place d'une monnaie commune à l'échelle nationale) qui dispersent l'attention des autorités</p>
Intégration économique	Entretiens (institutions européennes)	<p>Thématiques qui devraient avoir un relais plus fort au niveau national : qualité, douanes, transition fiscale. Importance d'avoir des appuis cohérents au niveau national</p> <p>Question : comment l'UE maintient son approche ? Peu de capacités au niveau des DUE. Comment traduire la vision du siège au niveau terrain ?</p>

Q.E. n°4 : Dans quelle mesure les interventions régionales de l'UE ont-elles contribué à améliorer le transport des biens et des personnes et l'accès à l'énergie ?

CJ 4.1. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à un transit inter-Etats plus rapide, plus fluide et plus sûr.

I.4.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de facilitation du transit inter-états et du transport aérien régional.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Transport routier :

Le projet PIR 9^{ème} FED « Facilitation des transports dans la zone UEMOA » (63,8 M€) a été mis en œuvre à partir de 2007 et a donc couvert la période sous revue. Sa mise en œuvre opérationnelle a été prolongée jusqu'en 2015 (septembre) et sa clôture repoussée à 2017. Ce projet portait sur la facilitation de tous les modes de transport. Il n'a pas été évalué et aucun rapport de monitoring n'est disponible. Il a été géré par la CEDEAO et donc la Délégation d'Abuja au travers d'une mission longue d'assistance technique en régie indirecte privée. Les travaux de l'AT n'ont pas été appropriés par les OR, lesquels ont manqué de capacités techniques et institutionnelles pour en tirer profit, d'où l'absence de mémoire sur les produits de l'AT. Le volet « transports » de la stratégie PIR 10^{ème} FED a mobilisé 72 M€. Il a comporté un projet d'appui aux Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour la facilitation des transports (27 M€) et 2 opérations²² : la réhabilitation de la route Zinder-Magaria-Frontière Nigéria (19,5M€, dont 1,5 M€ sur le PIN Niger) et la réhabilitation et renforcement de la Cu2a - Koupéla - Fada N'Gourma - RN4 (25,4M€).

Le résultat 1 a donné lieu essentiellement (65% du budget final) à la construction de 3 postes de contrôle juxtaposés : Malanville (frontière Bénin-Niger), Noepe (frontière Togo-Ghana) et Seme-Krake (frontière Nigeria -Benin). En 2016, en fin de période sous revue, aucun de ces postes n'était construit et fonctionnel malgré un dépassement de plafond pour un montant de 5 M€ consenti en 2012 (sur les ressources du 10^{ème} FED). Les surcoûts sont notamment liés aux retards dans la libération des sites de construction (manque d'appropriation par les EM concernés). A la fin de la période sous revue, les PCJ ne sont pas opérationnels (l'acquisition des équipements par l'UEMOA est prévue en mars 2018). Les reliquats sur l'observatoire et les SIR ont été réaffectés à 2 PCJ pour finaliser les opérations. L'UEMOA indique des problèmes budget insuffisant sur PIR 9^{ème} FED et de conception et donc de révision de prix pour les travaux complémentaires sur 10^{ème} FED.

Au-delà des PCJ, une convention de financement d'assistance technique à la CEDEAO a été mise en place en parallèle pour un montant de 2 M€, essentiellement auprès des 9 comités nationaux de facilitation des transports et de gestion des corridors. L'AT n'a pas renforcé le rôle de ces comités, qui n'ont pas émergé comme des acteurs importants dans la gestion du transit inter-états à la fin de la période : les décisions restent prises au niveau des ministres des transports et des infrastructures, en dehors des structures de concertation. Le projet « facilitation des transports » a été signé en 2014, donc proche de la fin de période sous revue. De plus, il a connu des retards dans la passation des marchés, ce qui peut être mis en rapport avec les résultats de l'audit des 6 piliers (effectué à deux reprises en 2006 et 2017 ; seulement 2 atteints, cf. PARCI). Le projet n'a pas donné lieu à une mission ROM. L'identification du projet 11^{ème} FED, réalisée en 2016, ne fait pas état de progrès significatifs. La mission de terrain, effectuée dans le cadre de la présente évaluation, a permis de compléter l'inventaire des résultats. Les 2 ans de fonctionnement après la signature de la CF ne permettent pas de conclure sur l'atteinte des résultats à terme.

Un cofinancement à hauteur de 0,5 M€, envisagé pour l'étude relative au projet de connexion ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya-Niamey, n'a pas été finalisé du fait des retards accumulés par la CEDEAO.

Les capacités de gestion au niveau de l'UEMOA comme de la CEDEAO n'ont pas été renforcées malgré la mobilisation d'une assistance technique (3,5 M€, dont 0,75 M€ en études). Celle-ci s'est concentrée sur le système d'information régional (SIR), la facilitation des transports (étude des coûts, chaîne logistique,...) et la lutte contre la

²² Initialement, le projet sur PIR devait être le pont de Rosso (entre la Mauritanie et le Sénégal, services assurés par un bac). Les deux pays n'ont pas réussi à finaliser le projet. La délégation régionale a donc recherché des projets prêts à être mis en œuvre (études APD faites) pour le montant initial, sans lien direct avec la dimension transfrontalière initiale.

surcharge (Cf. CJ4.2).

L'observatoire régional ne s'est pas concrétisé pour prendre le relais de l'initiative de l'USAID (observatoire des pratiques anormales-OPA). Les travaux de l'OPA ont été poursuivis en interne à l'UEMOA, mais sans diffusion des résultats à la différence de l'OPA qui avait acquis une forte visibilité et avait influencé le débat régional sur les rackets routiers. La CEDEAO a proposé de financer l'observatoire et le SIR sur ses fonds propres (avenant 2017).

L'appui à l'amélioration de l'entretien routier a donné lieu également à un dialogue sur les politiques au niveau régional. Il avait été initié par le 9^{ème} FED qui avait permis l'adoption par l'UEMOA du Règlement 15 qui classe les types d'entretien. Il avait été précédé par le Règlement 11 qui définit les modalités de gestion et de financement de l'entretien routier. Le PIR 10^{ème} FED prévoit la mise à disposition des Etats-membres de systèmes informatiques pour traiter les données de la gestion du réseau et les mettre en commun dans le cadre du Système d'information Régional (SIR). Le SIR n'a pas été finalisé ; la carte du SIR n'a pas été produite. Les équipements sont encore à livrer du fait des retards pris dans l'exécution du DP1 (recrutement du Régisseur), au même titre que les formations et les tests sur des sections témoins.

L'avancement des deux projets de réhabilitation routière est différencié :

- La mise en œuvre de la réhabilitation de la route Zinder-Magara-Frontière Nigéria a également fait l'objet d'un report de la date d'exécution. La réception définitive est maintenant programmée en 2018, donc au-delà de la période d'évaluation. Les études techniques et environnementales avaient été actualisées en 2012.
- La réhabilitation et renforcement de la Cu2a - Koupéla - Fada N'Gourma - RN4 (Burkina Faso) sur 34 km n'avait pas démarré fin 2016. Le dernier document disponible (juin 2016) est celui de l'évaluation du consultant pour la mission de contrôle.

La fin de la période de contractualisation (juin 2017) a été reportée en 2016 de 5 ans (2021), ce qui illustre l'ampleur des difficultés de gestion rencontrées pour la mise en œuvre des projets. Une des raisons invoquées est la lourdeur et la centralisation des décisions au sein de l'UEMOA, avec un personnel très souvent en déplacement. La DUE regrette qu'il n'existe pas une agence spécialisée dans la mise en œuvre des projets.

Le projet PIR 11^{ème} FED sur la gouvernance sectorielle dans les transports a été adopté en 2016, donc il n'a pas eu d'incidence sur la situation à la fin de la période sous revue. Il prévoit les activités suivantes : (i) Appuyer l'harmonisation réglementaire et institutionnelle des États-membres et la coopération technique entre États-membres par de l'assistance technique perleée et des études ciblées ; (ii) Alimenter le dialogue sur les politiques par l'évaluation et la documentation des initiatives efficaces d'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement des marchés ; (iii) Promouvoir les initiatives de reddition des comptes et de transparence, tant au niveau institutionnel que par le financement d'évaluations et d'audits externes ; (iv) Actualiser le cadre de référence régional (Directive 11, Règlement 14, etc.) et les outils communautaires (convention TRIE) existant ; compléter le cadre de référence pour couvrir l'organisation et la régulation de la chaîne logistique. A contrario du 10^{ème} FED, il se positionne fortement sur l'harmonisation mais en partant des potentiels nationaux à porter le dialogue sur les politiques régionales. Il va donner lieu à la signature de 16 conventions de financement, la première ayant été signée en juin 2017.

Sécurité aérienne :

Le projet 9^{ème} FED a comporté un volet « sécurité aérienne » avec un appui à l'ASECNA, qui a fonctionné comme un projet indépendant. Il a été évalué positivement en 2011. Il a permis de i) réaliser les travaux pour l'agrandissement et la modernisation de l'EAMAC à Niamey et de l'ERNAM/AVSEC à Dakar ; ii) fournir les équipements didactiques pour ces deux écoles ; iii) mettre en œuvre un programme de formation continue du personnel technique de l'Agence ; et iv) appuyer les services pour les études d'évaluation et d'audit. Il ne lui a été donné de suite sur les PIR 10 et 11^{ème} FED.

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global complémentarité	- MTR FED10	Dans le domaine des infrastructures, certains projets, bien que réalisés à l'intérieur d'un seul pays, ont de clairs impacts régionaux et sont liés à l'intégration économique et régionale. La construction/réhabilitation de 3 ponts au Sierra Leone, par exemple, ont un

PIR-PIN		<p>fort impact régional. Dans ce cas concret, il s'agit du tronçon manquant de l'autoroute trans-ouest africaine qui permettra le développement des échanges commerciaux, facilitant notamment le commerce entre Conakry et Monrovia.</p> <p>Il en est de même pour la construction d'un pont en Gambie qui facilitera le lien routier entre le nord et le sud du Sénégal et augmentera les échanges commerciaux entre les deux pays, tout en assurant la connectivité du réseau avec le reste de la région. (...)</p> <p>Les contraintes de capacités au sein des OR, et en partie des Délégations UE, feront l'objet d'une attention toute particulière. Les parties s'engagent notamment à établir un mécanisme de suivi en vue d'améliorer l'instruction (identification/formulation de nouveaux projets) et la mise en œuvre des projets. Les projets comportant un volet de renforcement des capacités des OR incluront également un engagement formel des OR de mettre à disposition les ressources humaines nécessaires, sur fonds propres, pour assurer la pérennité de ces projets. (...)</p> <p>L'engagement d'autant de programmes en moins de 18 mois constituera un réel défi, autant pour les Délégations de l'UE que pour les services des organisations régionales et ceux d'autres acteurs parfois identifiés pour la mise en œuvre. C'est pour cette raison que les services de la Commission et du SEAE proposent d'assortir ce choix d'un mécanisme de garantie.</p>
Global – complémentarité PIR-PIN	MTR FED10	<p>Dans le domaine des infrastructures, certains projets, bien que réalisés à l'intérieur d'un seul pays, ont de clairs impacts régionaux et sont liés à l'intégration économique et régionale. La construction/réhabilitation de 3 ponts au Sierra Leone, par exemple, ont un fort impact régional. Dans ce cas concret, il s'agit du tronçon manquant de l'autoroute trans-ouest africaine qui permettra le développement des échanges commerciaux, facilitant notamment le commerce entre Conakry et Monrovia.</p> <p>Il en est de même pour la construction d'un pont en Gambien qui facilitera le lien routier entre le nord et le sud du Sénégal et augmentera les échanges commerciaux entre les deux pays, tout en assurant la connectivité du réseau avec le reste de la région. (...)</p> <p>Les contraintes de capacités au sein des OR, et en partie des Délégations UE, feront l'objet d'une attention toute particulière. Les parties s'engagent notamment à établir un mécanisme de suivi en vue d'améliorer l'instruction (identification/formulation de nouveaux projets) et la mise en œuvre des projets. Les projets comportant un volet de renforcement des capacités des OR incluront également un engagement formel des OR de mettre à disposition les ressources humaines nécessaires, sur fonds propres, pour assurer la pérennité de ces projets. (...)</p> <p>L'engagement d'autant de programmes en moins de 18 mois constituera un réel défi, autant pour les Délégations de l'UE que pour les services des organisations régionales et ceux d'autres acteurs parfois identifiés pour la mise en œuvre. C'est pour cette raison que les services de la Commission et du SEAE proposent d'assortir ce choix d'un mécanisme de garantie.</p>
Projet Facilitation des Transports – PIR 9	CF	<p>Montant initial 63,8 M€ ; Signature : 07/2006</p> <p>Le montant du présent projet s'élève à € 63,8 millions ; il vient en complément d'autres projets déjà financés sur ce secteur : Projet d'appui à l'ASECNA (Sécurité aérienne) pour € 14,2 millions, Cellule technique d'appui à la CEDEAO pour € 2 millions, Projet de réhabilitation de la Route Gambie-Sénégal pour € 2 millions.</p> <p>Le présent projet met l'accent en priorité, dans l'ensemble des secteurs routier, ferroviaire, aérien et maritime, sur la levée des obstacles non tarifaires afin d'améliorer la libre circulation des personnes et des biens.</p> <p>L'ordonnateur régional (OR) est le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO qui délèguera une partie de ses fonctions au Président de la Commission de l'UEMOA pour la gestion des activités du projet spécifiques à l'UEMOA. Ces deux Institutions seront appuyées par la Cellule technique d'appui à la CEDEAO (projet € 2 millions) ci-dessus citée, et une Assistance Technique ad hoc et de longue durée qui assurera la gestion administrative et financière. La mise en œuvre de certaines actions fera l'objet de devis programmes étalés sur trois années, proposés et gérés par l'Assistance Technique, avec approbation de l'Ordonnateur régional (gestion en régies indirecte).</p> <p>Résultat 1 : dans le secteur des transports routiers, le Programme régional de Facilitation des Transports et Transit Routiers de</p>

		<p>l'Afrique de l'Ouest est préparé et mis en œuvre à la satisfaction des États, des Institutions régionales d'intégration régionale et des partenaires au développement dont la CE ;</p> <p>Resultat 2: dans le secteur des transports ferroviaires, les actions d'integration modale sont preparees et realisees;</p> <p>Resultat 3: dans le secteur des transports aeriens, les actions de facilitation du trafic et d'amelioration de la securite aerienne sont preparees et mises en ceuvre conformement a l'esprit de la Convention de Yamoussoukro sur la liberalisation du service des transports aeriens;</p> <p>Resultat 4: dans le secteur des transports maritimes, les actions de simplification des procedures administratives et de transit portuaires sont preparees et mises en ceuvre.</p> <p>Resultat 5: Au niveau institutionnel, le projet contribuera au developpement des capacites du Secretariat Executif de la CEDEAO et de la Commission de l'UEMOA en matiere de definition, d'elaboration et d'analyse de politiques et de strategies, ainsi qu'en matiere de coordination, de suivi et d'evaluation des programmes regionaux de transport, dans un esprit de convergence et de complementarite avec les programmes nationaux (PIN).</p> <p>Resultat 6: Les acteurs non etatiques sont positivement associes a la mise en ceuvre du projet. La concertation et la coordination, dans le cadre du projet, entre les differentes parties prenantes sont renforcees.</p> <p>Résultat 7: L'identité écrite et visuelle de l'UE est appliquée.</p>
Appui au Programme de Formation de l'ASECNA	Evaluation, 2011	<p>Montant : 14,2 M€ ; Signature : 2004 ; Clôture : 2010</p> <p>La mission essentielle de l'Agence est présentée comme 'la sécurité de la navigation aérienne'. En effet, l'Agence a la charge d'un espace aérien étendu sur 16 100 000 km² (1.5 fois la superficie de l'Europe) couvert par six centres d'information en vol (Antananarivo, Brazzaville, Dakar Océanique, Dakar Terrestre, Niamey et N'Djamena).</p> <p>L'Agence assure, dans cet espace aérien, le contrôle de la circulation aérienne, le guidage des avions, la transmission des messages techniques et de trafic, l'information de vol ainsi que le recueil des données, la prévision et la transmission des informations météorologiques.</p> <p>Ces prestations couvrent aussi bien la circulation en route que l'approche et l'atterrissage. L'Agence assure les aides terminales sur la trentaine d'aéroports principaux des 17 États membres du continent, c.-à-d. le contrôle d'aérodrome, le contrôle d'approche, le guidage du roulement des aéronefs au sol, l'aide radio et visuelle à l'approche et à l'atterrissage, les transmissions radio, les prévisions météorologiques, le bureau de piste et d'information aéronautique ainsi que les services de sécurité incendie.</p> <p>L'Agence a en charge la maintenance de l'ensemble des installations nécessaires à la mise en oeuvre de ces différentes prestations (à l'exclusion des pistes elles-mêmes). (...)</p> <p>L'Agence dispose de trois établissements de formation : l'PEAMAC, l'ERNAM et l'ERSI. La formation du personnel de l'ASECNA s'effectue principalement dans ces trois établissements qui bénéficient du soutien d'établissements français homologués, dans le cadre de la coopération avec la France.</p> <p>La réalisation des quatre activités suivantes devait permettre d'atteindre les résultats du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Les travaux pour l'agrandissement et la modernisation de l'PEAMAC à Niamey et de l'ERNAM/AVSEC à Dakar; ii) Les fournitures d'équipements didactiques pour ces deux écoles; iii) la mise en oeuvre d'un programme de formation continue du personnel technique de l'Agence; iv) les services pour les études d'évaluation et d'audit.

Tableau 12 – Critères clés d'évaluation du projet

Critères clés	Appréciation		Description
	Évaluation Ex-post 2011	Monitoring Décembre 2009	
Pertinence	B-	B	Les objectifs du projet correspondaient très bien aux problèmes qu'ils étaient censés traiter et l'appréciation de la pertinence aurait très bien pu obtenir un "A". Toutefois, une appréciation de "B moins" est donnée du fait que ce critère porte aussi sur la qualité de la préparation et de la conception du projet. Des lacunes importantes ont été expliquées relativement aux choix d'indicateurs objectivement vérifiables dans le Cadre Logique du projet.
Efficience	B-	B	Les fonds prévus au budget ont été engagés à 100% mais le long délai entre l'identification des besoins et l'entrée en vigueur de la convention aura fait en sorte que le budget ne permettait plus la réalisation de la totalité des activités. La qualité et la quantité des résultats obtenus sont par ailleurs satisfaisantes. Les formations rassemblant des agents ASECNA issus de divers pays créent des liens difficiles à quantifier mais qui impactent très favorablement l'amélioration de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile.
Efficacité	A	A	La contribution apportée par les résultats à la réalisation des objectifs du projet est très satisfaisante.
Impact	A-	B	En participant à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile dans toute la zone ASECNA, le projet a un impact très important pour les économies africaine et mondiale.
Viabilité	A-	B	La probabilité de voir les avantages produits par le projet continuer dans le temps est très grande. En effet, il a y eu un fort degré d'appropriation par l'ASECNA qui pourra continuer longtemps à générer des profits des services fournis dans les trois volets 'infrastructures', 'équipements didactiques' et 'formation' du projet.

Projet d'Appui aux Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour la facilitation des transports	CF	<p>Montant : M€ ; Signature : 2014</p> <p>OS 1 : Opérationnalisation des PCJs à travers l'achèvement des travaux, l'équipement et l'appui à la mise en service</p> <p>OS 2 : Planification et gestion des infrastructures routières améliorées sur les corridors régionaux par le renforcement des SIR</p> <p>OS 3 : Système de transport plus efficient mis en place le long des corridors en particulier par la réduction des pratiques anormales, des ports plus compétitifs, des douanes plus efficaces, une industrie du camionnage modernisée.</p> <p>Résultats attendus :</p> <p>R1. Les 3 PCJ sont équipés, opérationnels et mis en service.</p> <p>R2. des systèmes d'informations routières (SIR) sont conçus pour la région et déployés.</p> <p>R3. les conditions (institutionnelles, techniques et financières) sont réunies pour l'installation d'un Observatoire Régional des Transports (ORT).</p> <p>R4. les capacités des OR sont renforcées pour mieux suivre et gérer les transports régionaux.</p>
	Entretien (institutions européennes)	<p>9^{ème} FED géré d'Abuja avec un DP et une AT en régie indirecte privée, donc pas d'appropriation par les EM ni par la DUE de Ouagadougou. Il y a eu des problèmes avec les entreprises, mal gérés par la CEDEAO. La CEDEAO a réaffecter les fonds pour l'Observatoire et les SIR aux PCJ pour conclure un avenant en 2017.</p> <p>Pendant le 10^{ème} FED, retards dans la passation des marchés pour les PCJ et l'observatoire.</p>

		<p>L'OPA continue. Les chiffres sont disponibles auprès de l'UEMOA.</p> <p>Le projet du pont de Rosso a été reconsidéré lors de la RMP du 10^{ème} FED. Il a été recherché des projets de substitution qui étaient prêts pour une mise en œuvre conforme avec la D+3. Les deux tronçons font partie du réseau communautaire UEMOA.</p> <p>Un acquis important pour le R14 est l'implication croissante de l'UEMOA au niveau politique.</p> <p>Le principal handicap pour la facilitation des transports a été la dispersion des activités sur plusieurs corridors. Il n'y a pas eu d'additionnalité entre Ouaga et Abuja. Sydonia n'a pas été généralisé et il existe actuellement sur le marché d'autres logiciels qui lui font concurrence. Le rôle des chambres de commerce n'a pas été bien estimé.</p> <p>Le PIR 11^{ème} n'a pas repris les activités des PIR précédents.</p>
	Entretien (OR)	<p>La mission circulaire de mai 2016 a permis de faire le point de la mise en œuvre du R14. Les données ne sont pas publiques. En septembre 2017, 8 pays se sont réunis pour définir une nouvelle feuille de route. Une nouvelle mission était programmée en décembre auprès des ports. Le R14 est conditionnel des investissements sur blending.</p> <p>L'AT PIR 10^{ème} FED s'est concentrée sur le système de suivi des projets et la communication avec la société civile.</p> <p>L'initiative pour la facilitation des transports est en train de repartir.</p> <p>Les ressources 9^{ème} FED n'étaient pas suffisantes pour construire les PCJ. Le 10^{ème} a financé des travaux complémentaires, en lien avec la révision des prix. Il y a eu un problème de conception des PCJ.</p> <p>Les chiffres ne sont pas disponibles sur l'état des corridors.</p> <p>Le renouvellement de la flotte de PL en 2010 au Mali a amené des camions non conformes au R14. Cela freine son application.</p>

I 4.1.2. Évolution, au cours de la période évaluée, des performances en matière de facilitation du transport terrestre et de sécurité aérienne.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Malgré l'importance des financements mis en place par l'UE et les autres PTF, il n'y a pas de suivi des progrès du transit routier inter-états en Afrique de l'Ouest. L'absence de concrétisation de l'observatoire régional des transports limite les informations disponibles à celles de l'Observatoire des pratiques anormales, fermé en 2013 et qui n'avait pas la facilitation en général comme objet. Les constats restent donc relativement empiriques et ne saisissent pas les améliorations fines qui ont pu être apportées entre 2008 et 2016.

Postes de contrôle juxtaposé – L'objectif des PCJ est de permettre un passage en 30 minutes. Entre la Côte d'Ivoire et le Burkina (2015), le temps de contrôle est de 3 à 4 jours de chaque côté de la frontière, soit de 6 à 8 jours au total. Le temps de route proprement dit entre le port et la frontière est d'une journée, idem de la frontière à Ouaga-Inter. Des informations convergentes ont été collectées à Lomé. Le principal problème reste la durée d'attente au port pour les camions qui descendent sans chargement en attente. Ils doivent s'inscrire dans la file d'attente gérée par le syndicat du pays d'origine. Le problème que les postes de contrôle juxtaposés visent à résoudre reste d'actualité mais ne constitue pas l'essentiel de l'immobilisation des camions qui font le transit inter-états. Il est par contre partagé par tous les transporteurs, même les mieux organisés, ceux qui président les principaux syndicats – ce qui explique probablement la priorité donnée initialement aux PCJ. D'autres solutions pour réduire les temps d'attente aux frontières (et aux ports) tentent de se mettre en place, en particulier les conventions de transit (le TIRE, sur la modèle du TIR) et l'interconnexion des douanes nationales (avec le logiciel de l'OMC, Sydonia).

La CEDEAO et l'UEMOA ont pris des engagements importants pour l'introduction des PCJ. Les deux communautés économiques régionales ont élaboré des cadres juridiques régionaux pour les opérations des PCJ. Il existe dans pratiquement tous les États-membres des Comités de facilitation des transports. La plupart des PCJ ont été ou seront construits dans un pays sur des terres qui ont été transférées d'un des états frontaliers à l'UEMOA ou à la CEDEAO.

Le fait qu'il y ait 12 PCJ déjà construits, en construction ou en projet témoigne de l'engagement national et régional pour le concept de PCJ. Leur financement a été généralement régional (sur contribution notamment de l'UE). Pour autant, l'intérêt des gouvernements nationaux pour les postes de contrôle juxtaposés est faible au niveau de la région dans son ensemble. Les rares expériences de mise en service ont révélé de nombreuses difficultés et résistances de la part des services concernées, même entre

pays de l'UEMOA. Il n'y a actuellement que 3-4 PCJ opérationnels dans l'ensemble de la région.

Il y a eu des problèmes avec les cadres juridiques qui ne fournissent pas l'autorité nécessaire pour travailler dans une zone de contrôle commune. D'autres ont simplement transféré les procédures existantes au PCJ sans prendre avantage de la proximité pour améliorer la vitesse et l'efficacité à la frontière ou profiter de la gamme d'applications informatiques disponibles pour coordonner les interventions des agences. Une grande partie des marchandises aux frontières est en transit - soit en transit international ou en transit de la frontière vers un bureau intérieur pour le dédouanement final. Certains n'offrent pas encore le genre de routes de transit sécurisées qui permettent aux pays sans littoral et aux pays côtiers de saisir plus d'opportunités commerciales.

Plusieurs PCJ restent vides du fait que les services attendent que l'équipement des locaux soit assuré par un financement extérieur. Lorsque les installations physiques deviennent opérationnelles, la plupart des agences frontalières n'ont pas changé leurs opérations pour travailler dans la nouvelle installation. En conséquence, certaines activités ont été réalisées dans les PCJ mais la plupart des procédures y compris la déclaration sur le transit douanier ont été réalisées en utilisant les mêmes méthodes et endroits que par le passé. C'est le cas du PCJ de Cinkassé entre le Togo et le Burkina, premier à être construit par l'UEMOA. En fonctionnement normal, le temps de contrôle est de 2 jours pour les camions, du fait principalement des règles de transit douaniers. En cas de problèmes d'interconnexion des réseaux informatiques de la douane, il repasse à 8 jours.

Lors la préparation des PCJ, certains acteurs n'ont pas été impliqués dans le processus de conception afin qu'ils s'engagent à la nouvelle façon de fonctionner et acceptent de faire partie de l'installation. Cette implication de tous les acteurs dans la conception devra continuer pour l'exploitation des PCJ, qui implique la gestion et la maintenance de l'installation physique et la coordination des différentes agences.

Le poste de Malanville au Bénin est construit par l'UEMOA (dans le cadre des PIR 9 et 10^{ème} FED) mais n'a pas pu être mis en service. L'UEMOA promeut depuis peu le recours à la mise en concession de ces équipements. Il n'y a pas eu à ce jour de mise en application au niveau de la région malgré, par exemple, une prise de position dans ce sens du Bénin. Des cas similaires ont été identifiés en Guinée, au Sénégal, au Mali, etc. Un des facteurs de résistance mentionné par les professionnels est l'association d'une redevance à la mise en place des PCJ, qui réduit les gains des chauffeurs (sur le montant forfaitaire versé par le propriétaire pour tous les frais de route).

La position des postes de contrôle juxtaposés à l'intersection des feuilles de route de facilitation des échanges et de facilitation des transports contribue à brouiller leur visibilité et risque de les faire apparaître comme des solutions transitoires (par rapport à l'interconnexion des douanes, le tracking, et autres initiatives anticipant sur le libre mouvement des biens et des personnes porté par la CEDEAO).

Pratiques anormales - L'application de la réduction des pratiques anormales est revendiquée par tous les pays de la région mais sans suivi publié et diffusé depuis la fin des activités de l'Observatoire des Pratiques Anormales (en 2013 pour sa phase active). Les données disponibles au niveau de l'UEMOA ne sont pas comparables aux séries précédentes. Un cadre institutionnel a été mis en place au niveau des organisations régionales avec le Comité technique de suivi des barrières non-tarifaires. Le suivi par l'UEMOA de l'itinéraire Ouagadougou-Lomé indique que le nombre de postes de contrôle avait été réduit de 37 en 2007 à 15 en 2017. Le Togo est cependant considéré comme le meilleur élève de la région. La moyenne régionale seraient passée de 6 postes/100 km en 2007 à 3 en 2017.

Les transporteurs continuent à faire état de « frais de route » importants, liés aux rackets routiers. En revanche, ceux-ci n'impactent pas significativement les temps de parcours. Les rackets routiers (« pratiques anormales ») ont progressivement diminué de moitié jusqu'en 2014 mais restaient un poids important (10%) pour le coût du transit. La résurgence de la question sécuritaire en 2015 a réintroduit de nombreux contrôles de police, avec les rackets.

Le nombre excessif de postes de contrôle le long des routes interétatiques ouest-africaines a constitué, et constitue encore, un frein important à la libre circulation des biens et des personnes. Avec le soutien du West Africa Trade Hub de l'USAID, l'UEMOA a créé l'Observatoire des pratiques anormales en 2006 afin d'étudier la situation, en espérant qu'un suivi et un plaidoyer permettraient de résoudre le problème. Cela n'a toutefois pas été le cas : début 2015, par exemple, le nombre de postes de contrôle ghanéens le long du corridor Tema-Ouagadougou frisait la cinquantaine. Les montants prélevés de manière illicite aux postes de contrôle sont relativement faibles pour les camions « légaux », c.-à-d. pour les camions parfaitement en règle, transportant une cargaison bien documentée et conduits par des chauffeurs ayant tous les papiers en

ordre. La plupart des paiements informels relatifs à une livraison donnée se font dans les ports ou les terminaux routiers où les marchandises sont dédouanées et où l'argent change de mains. Dans le cas du commerce informel ou des camions transportant des marchandises périssables, en revanche, on constate un niveau de tracasseries routières très élevé, qui peut atteindre l'équivalent de 70 dollars par 100 km. Le constat est clair que le nombre de contrôles, les niveaux de rackets et les temps de contrôles restent toujours élevés et que seuls quelques rares pays (Togo, Niger, Bénin) font des efforts pour se conformer aux objectifs de réduction des pratiques anormales.

Dans le cadre de l'application de la convention TRIE, le contrôle aux points intermédiaires de contrôle a été levée (en Côte d'Ivoire, par exemple). La TRIE reste peu utilisée. Elle est directement concurrencée au Sénégal par un accord bilatéral avec le Mali qui exploite pleinement l'interconnexion des réseaux informatiques des douanes (Sydonia World). Le recours à la S110 a supplanté la TRIE dont la gestion reste essentiellement manuelle, mal contrôlée et n'a pas réussi à exclure la duplication des contrôles douaniers (et des cautions).

Délais de chargement aux ports - Pour les destinations affectées par les quotas bilatéraux, l'attente d'un fret au port reste le poste le plus important d'immobilisation des camions (dans les pays qui les appliquent encore : Bénin, Togo et dans une moindre mesure Côte d'Ivoire et Ghana). Ce temps d'attente est variable selon (i) la disponibilité du fret à charger, qui n'est pas anticipé par les transporteurs (en dehors de grandes régularités saisonnières), et (ii) la disponibilité des camions qui privilégient souvent les autres marchés que le transport inter-états (il y a des pénuries au moment des récoltes notamment, par exemple celle du café-cacao en Côte d'Ivoire).

Les temps d'immobilisation relevés, en avril 2016, pour les transporteurs encadrés par leur syndicat pour le fret inter-états géré par les conseils de chargeurs sont de 3-4 semaines à Lomé et Cotonou, et de l'ordre de 2 semaines à Abidjan. Ils sont quasi nuls (1-2 jours) à Dakar ou Nouakchott où les quotas n'ont pas été imposés ou ils sont devenus caducs.

Le fret transporté par les importateurs en compte propre est quant à lui immédiatement accessible, sous réserve des procédures de sortie (qui prennent 10-12 jours quand même à Lomé-Cotonou).

Les coxers se positionnent également sur l'accélération de l'accès au fret dans les ports. Ils permettent aux transporteurs de s'extraire du tour de rôle.

Il n'y a pas à ce jour de bourse de fret, virtuelle ou réelle. L'initiative la plus poussée a été la bourse virtuelle du conseil des chargeurs burkinabés (avec un appui de la BM). Le système a été mis sur le Web et n'a intéressé ni les chargeurs ni les transporteurs. Une initiative similaire a été tentée par l'UE au Mali avec le même résultat. Les autres gouvernements suivent la même piste et auront toujours le même résultat : les coxers sont considérablement plus efficaces et ont l'avantage de protéger l'opacité du marché du fret inter-États, donc les rentes de situation défiscalisées.

Temps de parcours - Le temps de parcours est une variable importante du prix non pas tant par le coût de l'immobilisation en soi (amortissement et frais de subsistance de l'équipage) mais par la contrainte qu'il impose au nombre de rotations par an (cf. plus l'analyse sur la formation des prix).

Les enquêtes mettent en évidence, en plus de la durée d'immobilisation dans l'attente d'un fret, le temps d'attente de la réception des frais de route par le chauffeur. Ceux-ci sont payables par le transporteur qui fait transiter l'argent soit par le syndicat, soit par des connaissances sur place. Les délais correspondants sont imprévisibles, mais difficilement inférieurs à 2 semaines. Le camion chargé est mis en attente dans un parking extérieur à l'enceinte portuaire, ou au bord des voies d'accès au port (Cotonou, Conakry), contribuant ainsi à la congestion du trafic urbain.

Certains pays ont instauré des escortes douanières pour éviter les contrôles multiples et améliorer la sécurité du transport des marchandises. La constitution des convois allonge les retards sur l'itinéraire, du fait de la pénurie de personnel pour l'escorte au niveau des douanes.

Le contrôle aux frontières continue à créer un allongement significatif du temps de parcours, avec notamment une duplication des contrôles douaniers de part et d'autre de la frontière. La dernière étude en date est celle du PRECI (2015) sur le corridor Abidjan-Ouagadougou. Le temps de roulage stricto sensu est, comme grosso modo pour les autres corridors, de 2 jours ; un de chaque côté de la frontière. Le temps imparti pour les contrôles douaniers est de 3 jours côté ivoirien, 2 jours côté burkinabé. Il n'y a pas de poste de contrôle juxtaposé.

À l'autre bout de l'itinéraire, des délais d'immobilisation importants sont liés à la liquidation des opérations douanières (à OuagaInter par exemple), puis au déchargement dans les locaux des chargeurs. Les camions sont utilisés comme des plateformes de stockage gratuites (par exemple à Bamako). Lors de l'enquête du PRECI, la phase terminale de la rotation prenait de l'ordre de 10 jours. La durée de l'étape de déchargement est imprévisible puisque le camion reste chargé jusqu'au paiement du transporteur par le chargeur.

Les gains de temps de parcours sont plus liés aux dysfonctionnements de l'organisation de la chaîne logistiques qu'aux procédures douanières et administratives réunies. Alors que ces dernières sont ciblées depuis 20 ans par les projets de facilitation des transports (avec un certain succès), les dysfonctionnements de la filière sont pratiquement laissés en l'état.

L'incidence de l'aménagement des deux tronçons routiers (au Burkina Faso et au Niger) sur la fluidité du réseau structurant régional sera limitée, car le linéaire de la 1^{ère} opération est réduit et la seconde est un tronçon relativement périphérique du réseau régional.

En résumé, la situation a très peu changé :

- Les contrôles routiers sont toujours très nombreux et continuent à donner lieu à un racket qui représente de l'ordre de 10% du prix du transport ;
- Les pertes de temps aux frontières n'ont été limitées ni par les PCJ qui n'ont pas été mis en fonction quand ils ont pu être construits et équipés, ni par l'interconnexion des données entre les douanes du pays d'arrivée et le pays de destination (reportée à un financement ultérieur) ;
- Les essais de mise en place de convention régionale de transit (TIRE, sur le modèle européen du TIR) n'ont pas été appliquées par les douanes nationales ;
- Le linéaire de corridors routiers régionaux a augmenté sur la période même si les performances de l'entretien routier n'ont pas progressé ;
- Les projets ferroviaires publics comme privés n'ont pas vu le jour, le linéaire reste pratiquement inchangé ;
- Les infrastructures portuaires ont gagné en efficacité et ont été améliorées.

Aucune compagnie aérienne de la région n'est sur la liste noire de l'UE (sauf 3 au Sierra Leone). Les aéroports de l'Afrique de l'Ouest ne sont pas présents dans les classements mondiaux et continentaux, ni parmi les meilleurs, ni parmi les pires.

CEDEAO	http://www.ecowas.int/transport/?lang=fr	<p>La CEDEAO a mis en place un solide programme en matière de transport, destiné à faciliter la libre circulation des personnes, des marchandises et des services au sein de la région. Ce programme contribuera sans nul doute à renforcer l'intégration, conformément à la politique de développement de la Communauté.</p> <p>Les sous-secteurs aérien et ferroviaire étaient jusqu'ici sous-exploités par la CEDEAO, mais des efforts sont en cours en vue de permettre leur développement rapide. Le secteur du rail est devenu le symbole de la volonté de développer les infrastructures de transport au sein de la CEDEAO.</p> <p>Il convient également de citer la Politique d'harmonisation de la charge à l'essieu, l'Observatoire du transport routier, le Programme multinational de construction d'une autoroute entre le Nigeria et le Cameroun et de facilitation du transport, qui s'inscrit dans le cadre de celui relatif à la Transafricaine. Des études sont en cours, en prélude à la réalisation du programme de la Transafricaine, en vue de l'harmonisation des normes et standards, ainsi que d'autres aspects relatifs à la taille des véhicules et à la charge à l'essieu, entre le Nigeria (CEDEAO) et le Cameroun (CEEAC). Par ailleurs, le Programme de développement du Corridor Abidjan-Lagos et le Corridor de transport transgambien, sont désormais en place.</p>
--------	---	---

CEDEAO	Atlas des transports, 2005	
CEDEAO	FA Projet 11 ^{ème} FED	<p>La route reste le mode de transport qui mobilise plus de 90% du trafic interurbain, bien que la qualité moyenne du réseau routier soit basse et que les coûts de transport soient très hauts.</p> <p>Les prix de transport dans les pays africains enclavés atteignent presque 20% des coûts d'importation (les coûts de transport moyens en Afrique de l'ouest, en particulier dans les pays sans littoral comme le Burkina Faso, représenteraient 77% de la valeur des exportations ; ce qui affaiblit leur compétitivité et réduit le volume de leurs échanges internationaux). Ce chiffre est trois à quatre fois supérieur à celui constaté dans la majorité des pays développés.</p> <p>Ces prix élevés sont liés d'une part à l'existence des quotas bilatéraux et à la censure de l'autorisation du cabotage régional et d'autre part au manque de professionnalisation du secteur. Ces rigidités permettent et justifient l'existence de syndicats monopolistiques qui développent des pratiques anti-compétitives (tour de rôle, prix de référence), imposent des surcoûts supplémentaires et incitent à rendre informelle la chaîne logistique (coxers, compte propre) pour échapper au contrôle.</p> <p>La surcharge routière demeure un fléau pour les infrastructures routières. Ainsi, selon une étude UEMOA de 2014-2015, les taux de camions poids lourds en surcharge, relevés sur les principaux corridors communautaires, demeurent en moyenne supérieurs à 80%, dont environ 10% de camions en extrême surcharge (au-delà de 100 tonnes) avec pour corollaires : (i) une réduction à un tiers de la durée de service des grosses infrastructures routières régionales (moins de 5 ans au lieu des 15 ans prévus), (ii) des besoins précoces d'entretien; (iii) un surcoût exorbitant dû aux dégâts générés par la surcharge des poids lourds, évalué entre 34 et 45 milliards de F CFA par an pour chacun des trois pays (Burkina Faso, Mali et Sénégal) où une étude complète a été réalisée; et (iv) un impact financier sur la sécurité routière évaluée à 2,35 milliards de F CFA en 2010 dans le cas du Mali.</p>
Afrique	http://www.jeunefrique.com/mag/361788/economie/securite-aerienne-progres-rassurent/	<p>Des programmes de coopération ont été engagés depuis 2013 à l'initiative de l'Agence européenne de sécurité aérienne (Easa) comme le programme Siasa (Soutien à l'amélioration de la sécurité aérienne en Afrique subsaharienne), doté de 2,7 millions d'euros, qui se terminera le 14 octobre, et le programme ATA-AC (Amélioration du transport aérien en Afrique centrale), de 2,2 millions d'euros,</p>

		prolongé jusqu'en 2017.
SIASA	https://www.easa.europa.eu/easa-and-you/international-cooperation/technical-cooperation-projects/siasa-supporting-improvement	<p>Montant : 2,7 M€ ; Fermeture : 2016</p> <p>Through the SIASA project, EASA works with Sub-Saharan African countries and regional organisations to:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raise common safety standards, including in air navigation ; • Enhance safety oversight and reinforce expertise ; • Resolve specific safety concerns. <p>This is done by bringing safety expertise together. It includes training authority staff, placing short-term experts and organising working groups and conferences to address technical questions.</p>

I 4.1.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les performances en termes de facilitation du transport terrestre et de sécurité aérienne.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Dans la mesure où i) 65% du projet 9^{ème} FED (ainsi qu'une partie du PIR 10^{ème} FED) a été consacré à 3 postes de contrôles juxtaposés qui n'ont pas été mis en service ; ii) l'Observatoire des transports et le Système d'information n'ont pas été finalisés de même que iii) les deux tronçons du réseau régional, la contribution de l'UE aux faibles évolutions constatées dans la facilitation des activités de transport inter-état est elle-même limitée. Le linéaire de corridor régionaux à construire sur le PIR 10^{ème} FED est négligeable (34 km au Burkina, 396 km au Niger sur la transafricaine, c'est-à-dire la liaison avec Alger) par rapport aux obstacles à la fluidité au niveau régional.

La coopération régionale de l'UE n'a pas influé sur les durées de transport entre les ports et les pays enclavés puisque les accords régionaux de réduction du nombre des postes de contrôle n'ont pas été appliqués par les EM et n'ont pu être mis en évidence du fait de l'incapacité des OR à mettre en place l'observatoire des transports ou des formes de gestion multilatérale des corridors.

I 4.1.4. Évolution, au cours de la période évaluée, du transit inter-états et des transports aériens régionaux.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Le constat fait depuis 2009 reste valable aujourd'hui : les prix pratiqués dans la région pour le transport inter-états sont nettement supérieurs à ceux qui se pratiquent ailleurs. Le prix à la tonne-kilomètre (TKM) en Europe est de l'ordre de 10 Fcfa²³. Il est au Maroc de 23 Fcfa²⁴ et en Mauritanie où il n'y a pas de quotas pour le fret, il s'établissait (2012) autour de 35 Fcfa²⁵.

Par comparaison, le prix de référence des syndicats de transporteurs des pays enclavés est de 40-45 Fcfa²⁶. Celui revendiqué par le Haut Conseil en Côte d'Ivoire est de 60 Fcfa.

Sur la base des entretiens réalisés, les prix pratiqués dans le transport inter-états sont de l'ordre de 35-40 Fcfa/TKM lorsqu'ils sont organisés par les syndicats. Ils seraient autour de 30 Fcfa pour le fret capté par les coxers²⁷, lesquels prélèvent de 50 à 150 000 Fcfa par trajet (variable selon les distances et les tonnages), soit dans une fourchette

²³ Sur la base des coûts de revient adoptés (mars 2016) par le Conseil National Routier, affecté d'une marge de 10%.

²⁴ <http://www.fh2mre.ma/telechargement/transport>

²⁵ Alanet, Evaluation de l'impact de la libéralisation des transports, 2012 ; le prix peut avoir baissé avec la baisse du prix des carburants.

²⁶ L'OTRAF différencie les prix pour la descente (à vide ; 15-25 F/km) et la montée (en charge ; 35-45 F/TKM).

²⁷ En pratique, dans les ports, les chargeurs fixent le prix et recrutent les coxers pour trouver un transporteur ; le coxer prélève sa commission et paye les transporteurs, principalement à la livraison ; les transporteurs doivent avancer les frais de route des chauffeurs. Le chargeur et plus encore le coxer sont les principaux instigateurs de la surcharge, sans avoir à en assumer la responsabilité.

de 3-6% du prix total.

Les prix sont différenciés par le niveau de service et la capacité des transporteurs à capter du fret, donc entre les artisans-transporteurs et les petites et moyennes entreprises. Le prix de base est calculé sur la base du minimum pouvant assurer la survie économique de la majorité des transporteurs, donc des artisans-transporteurs. Le prix d'équilibre du transport pour le transporteur est structurellement lié aux de remplissage et au kilométrage effectué (donc nombre de rotations pour le transport inter-états). Les artisans-transporteurs sont quasi-systématiquement contraints à la descente à vide (donc un taux de remplissage faible), à des longs temps d'attente au port imposé par le tour de rôle organisé par le syndicat (donc un kilométrage faible de l'ordre d'une rotation tous les 2 mois) et leur camion est vétuste et mal entretenu, donc avec des consommations de carburant de 50 litres/100 km (minimum) par rapport à des camions en bon état qui consomment plutôt 25-30 litres. Leur prix d'équilibre est nécessairement élevé. Les transporteurs professionnels ont des relations commerciales qui leur permettent un meilleur taux de remplissage, plus de rotations et ils ont des camions qui consomment moins. Ils pourraient (devraient) tirer les prix vers le bas mais ils préfèrent (i) éviter la confrontation avec les syndicats, (ii) se positionner sur des niches de marchés plus rentables (mines, hydrocarbures...) et (iii) pratiquer des prix plus élevés sur la base d'une meilleure qualité de service ou de services complémentaires (assurance, par exemple), donc réaliser des surprofits (rentes de situation).

Sans qu'il y ait à proprement parlé cartellisation, la concurrence par les prix est empêchée par (i) le maintien dans l'activité des artisans-transporteurs et des syndicats qui représentent leurs intérêts et (ii) l'importance des niches de marché plus rémunératrices qui sont créées pour échapper aux aléas inhérents aux artisans-transporteurs. Les syndicats sont légitimés en tant que syndicat unique par leur rôle dans la gestion dans les ports (en association avec les conseils des chargeurs) de l'affectation des quotas de transport inter-états. Par exemple, entre le Burkina et le Ghana, cela aboutit à une amende de 200 000 frs CFA à payer par tout transporteur ghanéen qui ne respecterait pas le tour de rôle. Cette amende est imposée par l'Organisation des Transporteurs Routiers du Faso.

La baisse des prix de transport routier, objectif global du programme régional, est liée à l'action conjointe de la libéralisation (sortie progressive du régime des quotas) et de la professionnalisation des métiers du transport (régulation de l'entrée dans la profession). Elle est conditionnée à l'assainissement de l'activité, c'est-à-dire le recyclage des artisans-transporteurs dans le transport local ou rural.

L'effet attendu sur la fluidité du transit n'a pas eu lieu : il n'y a pas eu de réduction des temps d'attente aux frontières des camions, qui est toujours de 2 jours par exemple entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. L'attente aux frontières constitue moins de 10% du temps d'une rotation (de l'ordre d'un mois) ; les temps d'attente aux ports et aux douanes de destination sont beaucoup plus longs. Il n'est pas acquis que les PCJ aient été rétrospectivement une bonne solution. Leur efficacité est aussi liée à l'interconnexion informatique des douanes, parfois appuyée sur PIN et nulle part aboutie (malgré les efforts de la Banque Mondiale et de la JICA). Sa mise en place entre la Côte d'Ivoire et le Burkina par le projet d'appui budgétaire régional de la Banque Mondiale se heurte au facteur humain qui joue sur les défaillances du système ou ses failles (apurement). La convention TRIE de transit international a également été mise en échec. La complexité de l'économie politique de la facilitation des transports a été initialement sous-estimée par l'UE, ainsi que la résilience de la corruption des agents des douanes. La dispersion de l'action sur les différents corridors a également desservi l'atteinte de l'objectif.

Les rackets routiers (« pratiques anormales ») avaient progressivement diminué de moitié jusqu'en 2014 mais restaient un poids important (10%) pour le coût du transit. La résurgence de la question sécuritaire en 2015 a réintroduit de nombreux contrôles de police, avec les rackets.

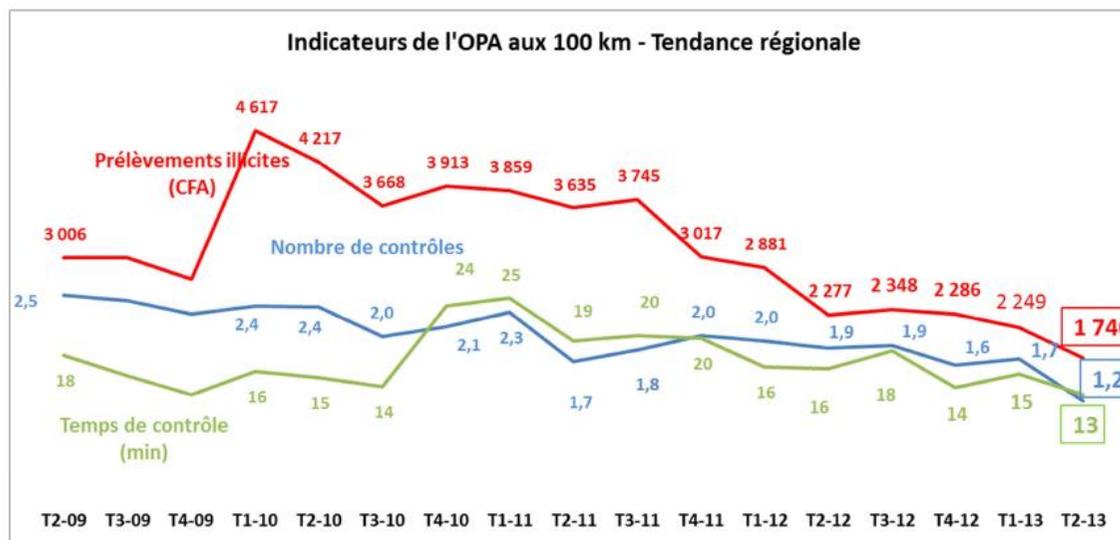
L'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) de l'UEMOA a produit des données désagrégées par corridor sur les performances du transit inter-états entre 2010 et 2014. De manière plus accentuée, l'évolution de long terme du nombre de barrages routiers est à la baisse sur la période. Ils ont baissé de moitié pour les cas extrêmes qu'étaient en 2010 la Côte d'Ivoire et le Nigéria.

Il existe également ponctuellement des analyses sur des corridors particuliers mais elles n'ont pas vocation à faire apparaître des tendances entre 2008 et 2016. Les performances individuelles des corridors routiers ont varié sur la période en fonction du niveau d'entretien routier, de l'aménagement des maillons non-bitumés, du nombre de contrôles, de la sécurité (Côte d'Ivoire pendant la crise), des performances portuaires et de celles des postes frontières. Les temps de séjour aux ports des marchandises

ont tendancielleme nt baissé entre 2010 et 2015 pour les principaux ports du Golfe de Guinée.

Le temps de passage aux frontières est resté très variable, malgré une légère évolution de long terme à la baisse entre 2010 et 2015.

L'évolution positive sur la longue période est confirmée par le graphique ci-dessous pour la période 2009-2013. Les prélèvements illicites et le nombre de contrôle ont baissé de moitié. Seule le temps imparti aux contrôles sur les corridors ne varie que très peu.



Il n'y a cependant pas de données sur les temps de parcours et les prix. Sur le terrain, il ne s'était pas dégagé en 2016 une tendance générale à la réduction des temps de parcours et encore moins une réduction des prix du transport routier sur les corridors. Les prix sont restés stables sur la période même quand la fluidité et les conditions de circulation sur un corridor ont été améliorées. La notion de prix de marché n'est pas la règle.

En Afrique de l'Ouest, les services de transport routier demeurent chers et de qualité médiocre. La moyenne d'âge des camions est au moins de 25 ans dans les pays sahéliens ; elle est plutôt de 10 ans dans les pays côtiers, ce qui est raisonnable pour le niveau de valeur ajoutée des marchandises transportées. À la différence des pays sahéliens enclavés, les pays côtiers ont un marché domestique relativement développé ; l'activité de transport n'est pas totalement dépendante du fret captif des quotas bilatéraux. Les PME de transport togolaises ou ivoiriennes laissent « leur » quotas aux transporteurs sahéliens. Dans les deux cas pourtant, les diagnostics sectoriels évoquent un parc vétuste ce qui pose la question d'un cadre de référence régional.

Pour ce qui est du transport aérien, l'UE est intervenue en appui aux centres de formation de l'ASECNA. L'action a pu être menée à bien et a contribué à améliorer les compétences techniques des personnels chargés de la sécurité aérienne (I 4.1.1). Cette action a facilité marginalement l'harmonisation avec les règles internationales, appuyée au niveau national (projet SIASA²⁸, 2013-2016, 2,7 M€) par l'agence européenne de sécurité aérienne (EASA²⁹) (I 4.1.3) La sécurité aérienne s'est améliorée très

²⁸ SIASA: Supporting the improvement of air safety in Sub-Saharan Africa; <http://www.aviation-africa.eu/siasa>

²⁹ European Aviation Safety Agency

progressivement du fait des investissements dans les aéroports et équipements aéroportuaires, ainsi que l'harmonisation avec les normes IATA³⁰, notamment pour le contrôle de la navigation aérienne.

AFO	Le rôle des ports secs dans la gestion des corridors en Afrique de l'Ouest" Par Mme GniniElise TRAORE, Représentante de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA), 2015	En Afrique, d'une manière générale et en Afrique de l'Ouest en particulier, le transport et la logistique sont réputés lents et coûteux. Cela limite considérablement la compétitivité des entreprises sur les marchés et entraîne des prix à la consommation très élevés des produits importés Les chaînes logistiques sont caractérisées par de multiples dysfonctionnements qui grèvent les coûts de transport Dans les pays sans littoral, les coûts de transport représentent en moyenne 45% de la valeur des marchandises à l'importation et 35% pour les produits exportés contre des moyennes mondiales respectivement de 5,4% et 8,8%.
-----	---	---

UEMOA	OPA 2014	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Corridor/Pays</th> <th rowspan="2">nombre de voyages</th> <th rowspan="2">Distance parcourue</th> <th colspan="6">Nombre annuel moyen de postes de contrôles par corps par voyage</th> <th rowspan="2">Ratio sur 100 km</th> </tr> <tr> <th>Police</th> <th>Douane</th> <th>Gendarmerie</th> <th>Eaux et Forêts</th> <th>Autres</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Abidjan-Bamako</td> <td>109</td> <td>1174</td> <td>12</td> <td>9</td> <td>9</td> <td></td> <td>2</td> <td>32</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Côte d'Ivoire</td> <td></td> <td>710</td> <td>6</td> <td>3</td> <td>4</td> <td></td> <td>0</td> <td>13</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td></td> <td>464</td> <td>6</td> <td>5</td> <td>6</td> <td></td> <td>2</td> <td>19</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Abidjan-Ouaga</td> <td>332</td> <td>1263</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>3</td> <td></td> <td>0</td> <td>10</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td></td> <td>517</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Côte d'Ivoire</td> <td></td> <td>746</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td></td> <td>0</td> <td>8</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Bamako-Dakar via Diboli</td> <td>229</td> <td>1382</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> <td>7</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td></td> <td>700</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> <td>5</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Sénégal</td> <td></td> <td>682</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Bamako-Dakar via Moussala</td> <td>512</td> <td>1225</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>2</td> <td></td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0,4</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td></td> <td>420</td> <td>2</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td>0,6</td> </tr> <tr> <td>Sénégal</td> <td></td> <td>805</td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td></td> <td>0</td> <td>0,2</td> </tr> <tr> <td>Bamako-Ouaga via Hérémakono</td> <td>243</td> <td>934</td> <td>5</td> <td>7</td> <td>3</td> <td></td> <td>0</td> <td>1</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td></td> <td>502</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td></td> <td>432</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>2</td> <td></td> <td>0</td> <td>1</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Bamako-Ouaga via Koury</td> <td>48</td> <td>1035</td> <td>5</td> <td>10</td> <td>6</td> <td></td> <td>0</td> <td>1</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td></td> <td>488</td> <td>1</td> <td>5</td> <td>1</td> <td></td> <td></td> <td>0</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td></td> <td>547</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>5</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Cotonou-Niamey</td> <td></td> <td>950</td> <td>ND</td> <td>ND</td> <td>ND</td> <td>ND</td> <td>ND</td> <td>ND</td> <td>ND</td> </tr> <tr> <td>Bénin</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Niger</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Tema-Ouagadougou</td> <td>105</td> <td>1057</td> <td>10</td> <td>13</td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Ghana</td> <td></td> <td>881</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td></td> <td>176</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Ouagadougou-Lomé</td> <td>129</td> <td>920</td> <td>4</td> <td>11</td> <td>2</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td></td> <td>274</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Togo</td> <td></td> <td>746</td> <td>3</td> <td>7</td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>11</td> </tr> </tbody> </table>	Corridor/Pays	nombre de voyages	Distance parcourue	Nombre annuel moyen de postes de contrôles par corps par voyage						Ratio sur 100 km	Police	Douane	Gendarmerie	Eaux et Forêts	Autres	Total	Abidjan-Bamako	109	1174	12	9	9		2	32	3	Côte d'Ivoire		710	6	3	4		0	13	2	Mali		464	6	5	6		2	19	4	Abidjan-Ouaga	332	1263	2	4	3		0	10	1	Burkina Faso		517	0	2	0		0	2	0	Côte d'Ivoire		746	2	2	3		0	8	1	Bamako-Dakar via Diboli	229	1382	6	0	1		0	7	1	Mali		700	4	0	1		0	5	1	Sénégal		682	2	0	0		0	2	0	Bamako-Dakar via Moussala	512	1225	3	0	2		0	5	0,4	Mali		420	2		1			3	0,6	Sénégal		805	1		1			0	0,2	Bamako-Ouaga via Hérémakono	243	934	5	7	3		0	1	16	Burkina Faso		502	3	4	1		0	0	8	Mali		432	2	3	2		0	1	8	Bamako-Ouaga via Koury	48	1035	5	10	6		0	1	22	Burkina Faso		488	1	5	1			0	7	Mali		547	4	5	5			1	14	Cotonou-Niamey		950	ND	Bénin									0	Niger									0	Tema-Ouagadougou	105	1057	10	13	1		0	0	25	Ghana		881	9	9	0				18	Burkina Faso		176	1	4	1		0	0	6	Ouagadougou-Lomé	129	920	4	11	2		0	0	17	Burkina Faso		274	1	4	1		0	0	6	Togo		746	3	7	1		0	0	11						
Corridor/Pays	nombre de voyages	Distance parcourue				Nombre annuel moyen de postes de contrôles par corps par voyage							Ratio sur 100 km																																																																																																																																																																																																																																																																																			
			Police	Douane	Gendarmerie	Eaux et Forêts	Autres	Total																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Abidjan-Bamako	109	1174	12	9	9		2	32	3																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Côte d'Ivoire		710	6	3	4		0	13	2																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Mali		464	6	5	6		2	19	4																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Abidjan-Ouaga	332	1263	2	4	3		0	10	1																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Burkina Faso		517	0	2	0		0	2	0																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Côte d'Ivoire		746	2	2	3		0	8	1																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Bamako-Dakar via Diboli	229	1382	6	0	1		0	7	1																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Mali		700	4	0	1		0	5	1																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Sénégal		682	2	0	0		0	2	0																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Bamako-Dakar via Moussala	512	1225	3	0	2		0	5	0,4																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Mali		420	2		1			3	0,6																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Sénégal		805	1		1			0	0,2																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Bamako-Ouaga via Hérémakono	243	934	5	7	3		0	1	16																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Burkina Faso		502	3	4	1		0	0	8																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Mali		432	2	3	2		0	1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Bamako-Ouaga via Koury	48	1035	5	10	6		0	1	22																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Burkina Faso		488	1	5	1			0	7																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Mali		547	4	5	5			1	14																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Cotonou-Niamey		950	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Bénin									0																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Niger									0																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Tema-Ouagadougou	105	1057	10	13	1		0	0	25																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Ghana		881	9	9	0				18																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Burkina Faso		176	1	4	1		0	0	6																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Ouagadougou-Lomé	129	920	4	11	2		0	0	17																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Burkina Faso		274	1	4	1		0	0	6																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Togo		746	3	7	1		0	0	11																																																																																																																																																																																																																																																																																							

AFO	FA projet 11 ^{ème} FED	Les sources d'inefficacité sont multiples. Parmi elles, l'atomisation de la profession. La typologie des transporteurs, distingue trois types de transporteurs : les "artisans transporteurs", les "entreprises intermédiaires", les "grandes sociétés de transport". La profession de transporteur reste fortement atomisée et très peu spécialisée. Les formes sociétaires constituent en effet une exception : plus de 70% des transporteurs routiers sont des "artisans transporteurs" qui ne disposent généralement que d'un seul véhicule et exercent en marge de l'activité de transport d'autres activités commerciales ; les 30 % restants disposent de 2 à 5 véhicules ou plus.
-----	---------------------------------	---

³⁰ IATA International Air Transport Association ;

	<p>Non seulement les sociétés de transports ne sont pas nombreuses, elles ne sont pas de grande taille non plus, avec donc une majorité de PME, voire de micro-PME.</p> <p>Il est systématiquement fait mention de la professionnalisation dans les stratégies sectorielles, vue comme une réglementation de l'accès à la profession selon les 3 critères standards de l'honorabilité (des dirigeants) et de la capacité professionnelle et financière (de l'entreprise). Le seul pays de la région ayant une stratégie de professionnalisation est la Côte d'Ivoire, avec l'appui du PRECI. Tous les autres pays envisagent de manière plus ou moins précise de s'engager dans ce chantier mais généralement sans stratégie et sans horizon bien défini, en butte au lobbying des syndicats qui marchandent des mesures d'accompagnement disproportionnées. Le marché a développé depuis 10 ans plusieurs stratégies de contournement des transporteurs artisanaux (bout-en-bout par les compagnies maritimes, containerisation) et des syndicats (compte propre, coxers). Il devrait plus être question d'atténuer les effets sociaux les plus graves de la modernisation en cours que de marchandages corporatistes.</p> <p>En Côte d'Ivoire même, la stratégie est en cours d'élaboration et les textes d'application de la LOTI (Loi d'organisation des transports intérieurs ; 2014) n'ont pas été adoptés. Il est difficile pour le Ministère des Transports d'évoluer de la délivrance des permis et titres de transport vers une structure porteuse d'organisation et d'animation d'une activité économique, aussi essentielle soit-elle pour le développement du pays. Un acquis important à ce jour, qui fait de la Côte d'Ivoire un pôle d'excellence régional, est la création du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier en Côte d'Ivoire (HCPETR-CI) qui est une organisation faitière fédérant plusieurs dizaines de syndicats de transporteurs et qui a vocation à contribuer au dialogue avec le ministère.</p> <p>Un autre point fort de l'action réalisée par la Côte d'Ivoire est le développement de la formation, en lien avec l'attestation de capacité requise à terme pour l'accès à la profession. Les structures existent et les curriculums ont été développés. Plus généralement, cette problématique de la formation des acteurs se heurte, dans son approche, à l'illettrisme de bon nombre de transporteurs et de leurs préposés. Les modules de formation doivent être adaptés à cette réalité sociologique et être bâtis autour des sujets suivants : i) gestion d'un parc de véhicules ; ii) détermination des coûts d'exploitation d'un parc ; iii) compréhension des dispositions (droits et obligations) contenues dans le contrat de transport ; iv) conduite économique ; v) normes de chargement ; vi) santé et hygiène ; vii) réglementation des transports routiers ; viii) informations sur les sources possibles de financement et les conditions d'éligibilité aux ressources disponibles.</p> <p>Dans la plupart des pays visités, la professionnalisation est liée par les gouvernements (et surtout les syndicats) au renouvellement de la flotte de transport, avec généralement l'idée d'une compensation financière (mesures « d'accompagnement ») des effets anticipés des contrôles de la charge à l'essieu sur la rentabilité de l'activité. Cette approche démontre pour l'essentiel une grande méconnaissance sur le fonctionnement de l'activité et la forte influence politique des syndicats de transporteurs. Il manque une référence régionale pour donner un cadre aux politiques d'organisation et de régulation de l'activité de transport de fret, particulièrement à l'international.</p> <p>Professionnalisation - La quasi-absence de modernisation du parc de transport routier demanderait à être vérifiée et les situations nationales comparées. Il est frappant que la vétusté du parc soit mise en avant par les gouvernements que son âge moyen soit supérieur à 25 ans (Burkina, Niger) ou de l'ordre de 10 ans (pays côtiers, dont la Guinée mais également Mali sur l'axe Bamako-Dakar). C'est un postulat construit sur les flottes des pays enclavés qui sont affectées au transport du fret inter-états soumis à quotas, donc captif et géré sur la base du tour de rôle. D'autres segments de l'activité de transport modernisent le parc (hydrocarbures, miniers, importateurs) et d'autres recyclent les camions amortis (transport rural). L'analyse est biaisée par les engagements pris par les gouvernements et les bailleurs de fonds au titre des mesures d'accompagnement de l'application du règlement 14.</p>
--	--

Entretien (société civile)	<p>Les habitudes n'ont pas changé par rapport aux pratiques anormales, pour l'administration comme pour les transporteurs. Il y a eu des améliorations avant 2016, puis après les événements, les checkpoints se sont multipliés (militaires, police départementale, municipale...).</p> <p>Pour la professionnalisation des transporteurs, les textes ont été adoptés en 2014, avec un moratoire de 2 ans. Ils n'ont pas été mis en application : il n'y a toujours pas de cartes de transporteur, ni de registre (et plus de cartes grises depuis 3 mois). Les investisseurs ont été mis en échec par la perpétuation des artisans chauffeurs. Le nombre de rotations par an a baissé de 1 par mois en 2016 à 0,7. Les surcoûts d'exploitation ont augmenté mais les prix n'ont pas évolué. En cas de non-surcharge, le syndicat applique 50 Fcfa/TKM à l'import et 30 Fcfa à l'export. Le gouvernement refuse de mettre en place des prix règlementés (en dehors de produits spécifiques comme le coton). Le coût pour le transport pour compte propre est de 32,5 FcfaTKM.</p> <p>La réglementation n'est pas appliquée. Il y a des agents de police qui font le transport artisanal, ils circulent sans papier en toute impunité.</p> <p>Le temps d'attente à la frontière BF/CI est de 2 jours. Il est variable selon que l'interconnexion des douanes veut bien fonctionner. La formation des convois de la frontière à Ouagadougou prend également du temps, ainsi que le dédouanement à Ouaga (3-4 jours). La déclaration unique (du port à destination) ne fonctionne pas. La rotation typique entre Ouaga et Abidjan est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 jours pour la descente (à vide ; ajouter 3-4 jours si chargé) - 10 jours pour le chargement au port - 6 jours pour la montée (avec les checkpoints) - De 4 à 10 jours aux Douanes à Ouaga/Inter. <p>La descente vers les ports se fait parfois à vide (artisans chauffeurs), sans commande et donc avec des temps d'attentes importants (de 10 jours à 1 mois) au port.</p>
----------------------------	--

I 4.1.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière du transit inter-états et des transports aériens régionaux

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Dans la mesure où la coopération régionale de l'UE n'a pas contribué significativement à la facilitation du transport terrestre, elle n'a pas contribué aux évolutions du transit inter-états. Réciproquement, l'absence d'évolution significative des conditions du transit inter-états exclut une contribution de l'UE. Des thématiques essentielles comme en particulier l'instauration du cabotage régional et donc l'abolition des accords bilatéraux fixant des quotas nationaux, à l'image de ce qui a été fait par l'UE, n'ont pas pu être abordées par les projets comme par le dialogue sur les politiques. Les préoccupations opérationnelles de renforcement de capacité des OR et les sensibilités politiques des EM ont fait obstacle aux solutions structurelles aux inefficacités du système de transit routier, et donc à l'amélioration de la compétitivité des exportations des pays de l'Afrique de l'Ouest.

CJ 4.2. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à la réduction de la surcharge routière.**I 4.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de lutte contre la surcharge des véhicules.**Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

La surcharge est évoquée dans le PIR 9^{ème} FED mais ne fait pas l'objet d'une activité spécifique. L'adoption en 2009 d'une directive communautaire (le Règlement 14 pour l'UEMOA et son équivalent pour la CEDEAO) a été une avancée importante sur la période. Cependant, après quelques années d'inertie des EM et d'absence de suivi de l'application du règlement par les OR, la thématique a été relancée dans le cadre du projet régional transport 9^{ème} FED. Cette thématique avait déjà fait l'objet d'études qui ont contribué à identifier l'ampleur du problème et son incidence considérable sur la durée de vie des infrastructures routières. Le problème est approché essentiellement au niveau national pendant le 9^{ème} FED. L'appui de l'UE sur le thème de la surcharge a été renforcé dans le PIR 10^{ème} FED, via l'assistance technique (Cf. CJ 4.1).

La lutte contre la surcharge a donné lieu à 4 réunions des ministres du transport (2009, 2010, 2015 et 2016) organisées par l'UE pendant la période sous revue (et une autre en 2017), ainsi que la documentation de ces réunions par des études. Des engagements en principe de plus en plus contraignants ont été pris, avec un calendrier de mise en œuvre resserré adopté lors de la réunion de 2015 (mise en œuvre des contrôles et des sanctions dès mi-2016).

L'UE a assumé le leadership des PTF, également impliqués sur cette thématique (BM et BAfD principalement). Le dialogue sur les politiques a été relayé dans tous les pays pour lesquels les PIN comportaient encore les transports comme domaine de concentration, avec notamment deux pays où l'UE a financé un renouvellement de flotte de camions comme contrepartie (mais pas la mise à la casse des camions vétustes). Dans plusieurs pays, l'UE a contribué financièrement à la mise en place de postes de contrôle, ceci de manière systématique à l'occasion des projets de réhabilitation des corridors régionaux (sur PIN), comme par exemple en Côte d'Ivoire (poste encore en chantier).

Global	Audit Cour des Comptes, 2012	32. La Commission cherche à lutter de manière cohérente contre la surcharge des véhicules et entend désormais traiter ce problème également au niveau régional. En effet, lutter contre ce problème dans certains pays et pas dans d'autres peut entraîner des distorsions de concurrence et un détournement du trafic. Deux nouveaux projets régionaux au titre du 10 ^e FED pour la facilitation du transport en Afrique de l'Ouest sont en cours de formulation, et comprennent tous deux plusieurs activités destinées à régler le problème de la surcharge au niveau régional. 33. La Commission adopte désormais une approche plus globale et pragmatique afin de réduire progressivement ce problème de surcharge.
AfO	PIR 9 ^{ème} FED	L'un des phénomènes qui contribue à la détérioration des routes est la surcharge à l'essieu des camions. En 1993, la charge à l'essieu a été adoptée et signée par tous les pays membres (CEDEAO). Cependant il n'y a aucun moyen de contrôle et de coercition. La construction de pont-bascules et leur utilisation pour le contrôle des charges des camions se sont révélées difficiles. L'union des transporteurs n'accepte pas de limiter la charge à 11 tonnes par essieu. Il existe un projet pilote sur les ponts-bascules qui commencera fin 2002 entre d'une part le Togo et le Burkina Faso, et la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Ce projet fait partie du projet de construction de postes frontaliers juxtaposés (financés par la Commission de l'UEMOA). Ce projet pourrait être élargi aux pays CEDEAO non-UEMOA.
AfO	Assistance technique pour une étude de Préparation de la conférence	Les réunions du Comité de Pilotage du PACITR (Dakar, 29 octobre au 02 novembre 2012, et Ouagadougou, 8 au 12 novembre 2013) ont noté que le Règlement 14 n'est appliqué dans son intégralité par aucun Etat membre. Ce constat a été conforté par les conclusions de l'étude d'évaluation de l'état de mise en œuvre du Règlement 14, réalisée par la Commission de l'UEMOA en 2014. Les résultats de cette étude montrent que les indicateurs sur la surcharge routière, relevés en 2013 et 2014, n'ont pas sensiblement

	Charge à l'essieu III – Commission UEMOA, 2015	évolué par rapport à la situation de 2005 et 2010. En effet, les taux de surcharge des véhicules poids lourds de transport de marchandises relevés sur les principaux corridors communautaires demeurent en moyenne à des niveaux très élevés : plus de 80 % avec une présence sensible de véhicules en extrême surcharge (au-delà de 100 tonnes de PTAC/PTRA).
--	--	---

I 4.2.2. Évolution, au cours de la période évaluée, des dispositifs réglementaires et pratiques de contrôle de la surcharge des véhicules

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Les dispositifs réglementaires régionaux relatifs au contrôle de la surcharge des véhicules ont été transposés dans les droits nationaux mais ont été appliqués très progressivement et avec de trop larges tolérances. L'application du R14 est du ressort des gouvernements nationaux, l'UEMOA n'ayant que très récemment acquis le mandat et les moyens (appui de l'UE dans le cadre du 11^{ème} FED) pour faire un suivi systématique de l'application du R14.

L'application du R14 s'est heurtée à l'opposition des transporteurs et des ports, généralement tous deux influents politiquement. La lutte contre la surcharge sur un corridor (successivement Cotonou, puis Lomé) a eu un effet dissuasif qui a reporté les transporteurs des pays enclavés vers les autres corridors, plus laxistes (Côte d'Ivoire ou Ghana). Chaque pays qui s'était engagé sérieusement dans la lutte contre la surcharge a dû revenir en arrière (le port de Lomé avait ainsi perdu la moitié de son trafic en 2015-2016). La surcharge a été présentée comme une mesure sociale par les transporteurs, au prétexte qu'elle permet la survie économique des nombreux artisans-transporteurs du secteur. Elle permet des bénéfices importants aux transporteurs et aux importateurs qui ont des connexions politiques ou peuvent corrompre des agents publics. Les prix du transport inter-états ne sont pas réglementés mais sont remarquablement stables sur la longue période ; les prix unitaires sont indépendants de la charge. Ils sont fixés indicativement par la profession en fonction des coûts d'exploitation des artisans-transporteurs, donc avec de fortes consommations de carburant et peu de rotations par an. Ils ne sont pas remis en question par les transporteurs professionnels car ils permettent de dégager des surprofits. Chaque tentative de mise en place des contrôles a provoqué des grèves et des recours juridiques qui ont contraint les gouvernements soit à reculer soit à introduire de larges tolérances, des amendes symboliques avec des moratoires reconductibles. Le déchargement des marchandises en excès de poids n'a été mis en œuvre nulle part. L'effet dissuasif est resté très limité, et ce d'autant plus depuis la suspension unilatérale en 2016 de l'application du R14 par quelques États de l'UEMOA.

La formulation du projet 11^{ème} FED sur la gouvernance sectorielle a donné lieu, en 2016, à un diagnostic par pays de l'état de l'application du règlement régional. Les engagements pris en juin 2015 se sont traduits sur le terrain par une accélération de la mise en application du règlement 14, sans introduire véritablement une rupture avec les politiques nationales préexistantes. La date-butoir de juin 2016 pour une application intégrale n'a pas été tenu dans la grande majorité de la région. Aucun pays n'avait appliqué le délestage, même pour les extrêmes surcharges (> à 40% du seuil).

Les pays enclavés ont poursuivi le programme de construction de postes de pesage, généralement sur financement extérieur spécifique ou dans le cadre des projets de réhabilitation des corridors routiers. Les pays côtiers ont plutôt développé leurs stations de pesage en mobilisant les ressources des fonds routiers (Côte d'Ivoire, Togo), qui sont devenus de ce fait gestionnaires des stations. Le Sénégal a développé un modèle spécifique, avec une concession sur 20 ans à un opérateur privé (Afrique-Pesage SA) du pesage sur l'ensemble de son réseau routier (16 stations à terme). Le Ghana bien que n'étant pas membre de l'UEMOA est le plus avancé dans la mise en application du règlement 14. D'autres pays tels que le Niger, le Togo et le Bénin sont en train de faire des efforts dans l'installation des stations de pesage et la mise en application du Règlement 14 se poursuit progressivement. A contrario, le renouvellement de la flotte de camions réalisée en 2012 au Mali a introduit des camions qui ne respectent pas les normes du R14 ; le pays est donc réticent à l'application du R14 par les pays côtiers.

La gestion des stations de pesage se fait soit en régie, soit sous un régime de concession. Afrique-Pesage SA tend à s'imposer comme un concessionnaire de référence, avec des implantations au Sénégal, au Togo (Port Autonome de Lomé) et en Côte d'Ivoire. La société intervient également comme fournisseur (équipements) et bureau d'études (Burkina Faso). Quelques pays considèrent préférable de susciter la création d'autres prestataires (Guinée) ou de gérer les stations en régie (Niger, Burkina Faso, Togo, Côte d'Ivoire, Mauritanie...). Il n'y a à ce jour pas de cadre de référence régional pour guider ces régies (statuts-type, plans-type, schéma d'organisation, manuels de procédures, circuits financiers, procédures de contrôle...) qui se révèlent généralement sur le terrain modérément efficaces. En particulier, l'ouverture des stations

24h/24 et 7j/7 est difficile à organiser dans ce cadre alors qu'elle est essentielle pour capter le trafic en surcharge. Le modèle de la concession intégrale est en négociation dans plusieurs pays (dont la Côte d'Ivoire).

L'expérience démontre que les stations de pesage peuvent (initialement) représenter un allongement des temps de parcours. L'intégration de boucles piézoélectriques en amont des stations permet de contrôler que l'intégralité du trafic lourd est pesée ; il permet éventuellement de filtrer le trafic surchargé et donc de limiter le rallongement des temps de parcours. Le dispositif est prévu dans les projets récents sur financement extérieur. Il ne semble pas que les autorités nationales aient bénéficié sur ce point d'un bon niveau d'information. Le fait que la lutte contre la surcharge ait été jusqu'à là du ressort quasi exclusif des ministères chargés des infrastructures a minimisé l'importance donnée tant à l'impact sur la facilitation des transports qu'au traitement des causes de la surcharge.

L'UEMOA a réalisé en 2016 une mission circulaire auprès de ses EM pour apprécier la mise en œuvre des politiques de contrôle de la surcharge. Les résultats n'étaient pas disponibles (c-à-d. validés par la hiérarchie) pendant la mission de terrain (novembre 2017). Une nouvelle tournée était prévue fin 2017.

De ce fait, la lutte contre la surcharge est mise en œuvre dans l'ensemble de la région sur un mode répressif, pour lequel les transporteurs sont les uniques responsables. Cette vision est logiquement portée par les ministères chargés des infrastructures. Elle est peu contredite par les ministères chargés des transports qui ont une pratique limitée pour l'essentiel à la délivrance des titres professionnels et pièces liées aux chauffeurs (permis) ou aux véhicules (cartes grises). Le seul projet de la région en appui à l'activité du transport routier, le PRECI en Côte d'Ivoire, a fait des études qui ont abouti à une image plus réaliste des responsabilités au long de la chaîne logistique : la surcharge est imposée par les chargeurs (souvent via les coxers), soit au titre de leurs négociations sur les prix avec les transporteurs, soit par le recours au transport pour compte propre.

L'absence de coresponsabilité des chargeurs dans le règlement des infractions au niveau des stations de pesage va ralentir la mise en application des contrôles et des sanctions, et susciter le développement de stratégies de contournement ou de corruption par les chauffeurs. La coresponsabilité n'est pas prévue dans le règlement 14.

Le développement du contrôle de la charge à l'essieu aux plateformes n'a pratiquement pas progressé depuis juin 2015 (sauf au Sénégal). Le contrôle de la charge à l'essieu n'a été rendu effectif qu'aux ports de Lomé et Dakar, même si le dispositif n'inclut pas à Lomé les entrepôts sous douanes et donc laisse filtrer une part de trafic surchargé. Dans les autres ports à vocation régionale, les résistances internes sont fortes (notamment Abidjan et San Pedro) ou la pression du gouvernement est faible (Cotonou, Nouakchott). La concurrence entre ports prévaut. De fait, le port de Lomé qui applique le délestage et le poste de pesage sur le corridor togolais qui contrôle les charges à l'essieu de jour sont victimes de la réactivité des importateurs : le fret à destination du Burkina a été réduit de moitié en quelques mois.

La pratique des procès-verbaux de carence de la pratique du contrôle des charges à l'essieu au niveau des plateformes génératrices de fret n'est nulle part en place. Quelques ministères ont ou envisagent d'émettre des mises en demeure (comme en Côte d'Ivoire avec l'appui du PRECI ou au Sénégal), voir des contrôles inopinés avec des pèses-essieux mobiles. Au Mali, sur la base de l'analyse détaillée des pesages, 60% des surcharges sont dues aux cimentiers.

La surcharge routière, et notamment l'extrême surcharge, n'est toujours pas contrôlée par les États de la région en dehors du Sénégal et du Togo³¹. La Côte d'Ivoire a fait état de sa volonté d'appliquer intégralement le règlement 14 à partir de 2016 mais les équipements requis n'ont pas été installés dans les ports, les plateformes émettrices, ni sur les routes.

AfO	FA projet 11 ^{ème} FED	
	Entretien (OR)	La mission circulaire de mai 2016 a permis de faire le point de la mise en œuvre du R14. Les données ne sont pas publiques. En septembre 2017, 8 pays se sont réunis pour définir une nouvelle feuille de route. Une nouvelle mission était programmée en décembre auprès des ports. Le R14 est conditionnel des investissements sur blending. Le renouvellement de la flotte de PL en

³¹ Qui aurait arrêté le contrôle de surcharge en 2017 selon les informations recueillies pendant la mission de terrain.

2010 au Mali a amené des camions non conformes au R14. Cela freine son application.

I 4.2.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de contrôle de la surcharge à des véhicules.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Le plaidoyer de l'UE a été alimenté par de nombreuses études financées à partir des PIN et, dans une moindre mesure, des PIR. A partir de 2010, l'UE a financé la construction du maillage des postes de pesage sur le réseau régional soit par des projets isolés, soit inclus dans des projets de réhabilitation des tronçons. La coordination avec les autres PTF a permis d'inclure systématiquement des stations de pesage dans les projets, ainsi que fréquemment l'achat de pese-essieux mobiles. Plus récemment, les banques de développement commencent à inclure l'application du R14 dans les projets de réhabilitation des corridors, en particulier dans les opérations de blending auxquelles l'UE contribue.

Les institutions chargées du contrôle ont été appuyées par les projets sur PIN : projets de réhabilitation de corridors ou ciblés directement sur la construction des postes de pesage, élaboration des textes réglementaires, et actions de sensibilisation et de concertation avec les transporteurs. La lutte contre la surcharge a été mise en avant de manière récurrente et systématique dans le dialogue sur les politiques sur toutes les plateformes et pour tous les projets. Un résultat significatif est l'unanimité qui s'est imposée progressivement dans le positionnement des gouvernements et des OR, en particulier de l'UEMOA. Le changement de présidence de la Commission de l'UEMOA en 2017 a achevé la montée en charge progressive de l'institution comme le champion de la lutte contre la surcharge. Le leadership de l'UE dans ces évolutions est reconnu par les autres PTF.

La communication mise en œuvre par l'UE sur ce thème a été reprise progressivement par les transporteurs routiers, du moins ceux positionnés sur le segment des services de qualité. Ils ont une influence importante dans les syndicats de transporteurs. Les défenseurs de la surcharge sont principalement les artisans-transporteurs sur la base des effets sociaux liés à l'application de la réglementation, ainsi que les chargeurs (commerçants groupés et importateurs), souvent avec le recours au transport pour compte propre (et les extrêmes surcharges). La pratique de la surcharge, initialement considérée comme normale et inévitable, est maintenant mal perçue – même si elle reste majoritaire.

Il n'a cependant pas été possible d'homogénéiser les solutions d'application de la politique, laissée tantôt aux FER, tantôt à des agences spécialisées. La rigueur et la systématisation des contrôles varient grandement. En 2015, l'UE a relancé la dynamique avec un conseil des ministres bien documenté, avec à nouveau des engagements forts pour une mise en œuvre accélérée.

Les engagements des EM ne se sont peu ou pas traduits en application ; certains pays ont fait des tentatives isolées, vouées à l'échec par manque de synchronisation régionale, qui éviterait une concurrence déloyale entre corridors de transit.

Cependant, cet engagement ne s'est que très partiellement traduit dans les réglementations et dispositifs institutionnels. Les initiatives nationales ont été rares et lorsqu'elles ont eu lieu, ce fut selon un calendrier et avec des niveaux de sanctions très en-deçà de ce qui avait été décidé au niveau communautaire. Les dispositifs de contrôle de la charge à l'essieu ont été mis en place avec lenteur et avec des ambitions très modestes, justifiées par une démarche pédagogique vis-à-vis des transporteurs.

AfO	FA projet 11 ^{ème} FED et entretiens	Pays ³²	Constats
		Bénin	Le règlement 14 a été traduit dans la législation nationale. Dans les années passées, les quelques tentatives d'appliquer le contrôle à l'essieu ont été rapidement abandonnées sous la pression des transporteurs. Une approche dite pédagogique a été convenue avec les syndicats de transporteurs, qui s'est en fait limitée à une campagne de sensibilisation en 2015. Le contrôle du PTAC a été confié au port de Cotonou, qui l'a mis en œuvre de manière laxiste : seulement 2

³² Les pays en gras sont ceux où a eu lieu une mission de terrain.

		<p>des 3 sorties ont été équipées et les pèse-essieux sont tombés rapidement en panne. Elles n'ont pas été réparées à ce jour.</p> <p>Il n'y a actuellement que peu de postes de pesage fixe opérationnel (Diho sur le RNIE2) sur le corridor côté béninois. Le pèse-essieu fixe du PCJ de Malanville n'est pas utilisé (dans l'attente d'un concessionnaire, et sur des hypothèses contractuelles irréalistes). 5-6 pèse-essieux mobiles ont été achetés courant 2015 (par l'UE) mais il n'a pas été reporté qu'ils soient en utilisation.</p> <p>L'absence de contrôle de la surcharge sur ce corridor est confirmée par les professionnels au port de Lomé, qui voit son trafic inter-états diminuer.</p> <p>De l'ordre de 80% des camions sur les corridors régionaux sont surchargés, sans doute plus. L'absence de contrôle a développé l'extrême surcharge.</p>
	Burkina Faso	<p>Un maillage de 6 postes de pesage est en cours de construction. La plupart ne permettent pas le délestage. Les postes sont gérés par l'ONASER, avec un appui de la gendarmerie. Il y a actuellement 4 stations de pesage opérationnelles.</p> <p>Le poste financé par l'UE fait partie des stations opérationnelles. Il fonctionne par contre de 8h à 19h, ce qui permet aux chauffeurs en surcharge d'échapper au contrôle.</p> <p>Des différences de pesée pour un même camion sont constatées. Le calibrage des balances n'a pas été fait alors que les tares sont à la disposition de l'ONASER. Cela permet la multiplication des contestations.</p> <p>L'installation de pesage aux plateformes n'est pas effective.</p> <p>L'administration introduit les difficultés normales de la mise en place du dispositif comme autant de raisons de ne pas mettre en œuvre l'application du R14 en juin 2016.</p>
	Côte d'Ivoire	<p>Le gouvernement a construit et mis en œuvre des stations de pesage sur le corridor régional nord-sud ; la plupart de ces stations sont opérationnelles. Elles appliquent le niveau de tolérance et d'amende convenu avant Ouaga III. Le délestage n'est pas mis en œuvre.</p> <p>Les ports d'Abidjan et de San Pedro font de résistance à l'installation de pèses-essieux au niveau de ses sorties et réfute sa responsabilité sur le délestage. Le gouvernement n'arrive pas à imposer son autorité à ce niveau et les pénalités prévues par le règlement 14 n'ont pas été appliquées au port.</p> <p>Les 84 autres plateformes continuent à se limiter au pesage du PTAC (pour des fins commerciales) et n'ont pas installé de pèse-essieu. À quelques rares exceptions, elles n'interdisent pas la sortie de camions en surcharge ou en extrême surcharge. Le gouvernement commence seulement maintenant à envoyer quelques mises en demeure.</p> <p>Le Haut Conseil, représentant des transporteurs, dénonce la surcharge imposée de manière quasi systématique par les chargeurs.</p>
	Gambie	<p>Currently no axle load control mechanism in the country. A full study has been conducted in 2013 during the formulation of the EU feeder road project study. The project is still not approved by the 11th EDF Committee therefore complementary actions could be adopted by the RIP.</p>

		Ghana	<p>For Axle load Control Programme Ghana has Harmonized the road traffic regulations with sub regional standards to facilitate trade by 2012. Axle load control and management is a critical issue for all the countries in the sub-region since excessive loading of trucks is one of the causes of early deterioration of the roads. The Supplementary Act Act/SP.17/02/12 relating to the Harmonisation of Standards and Procedures for the Control of Dimensions, Weigh and Axle Load of Goods Vehicle within Member States of the Economic Community of West African States was approved by the HoSG in Abuja 16-17 February 2012. Ghana commenced its program in earnest in June 2009 as part of an agreement with WAEMU countries. The sector has been implementing the Axle Load Control and management in accordance with the Road Traffic Act 683 and the Road traffic Regulations 2012 (LI 2180) which has incorporated sections of the ECOWAS Supplementary Act. Intensive education and sensitization on the new regulation has been undertaken. Key stakeholders such as Freight Forwarders, Haulers, Truckers, Ports, Private Weighbridge Station Operators have been involved in this sensitization programme under the Axle Load Working group chaired by the Ministry of Roads and Highways. 16 fixed weighing stations and 8 mobile are operational.</p>
		Guinée	<p>Il n'y a aucune station de pesage de la charge à l'essieu fonctionnelle sur le réseau routier, au niveau du port ou des principales plateformes génératrices de surcharge (sablières). Le non-respect des normes de gabarit et de charge à l'essieu des flottes de transport des hydrocarbures, des miniers et des matériaux de construction (sable et ciment) est identifié spécifiquement en Guinée.</p>
		Guinée-Bissau	<p>Des dispositions sont prises pour installer des équipements de pesage à l'entrée et la sortie du port. Deux (2) pèse-essieux fixes sont déjà acquis et les travaux d'installation en cours. Le port effectue actuellement des pesées à but commercial et les statistiques révèlent une persistance de la surcharge. Des pèse-essieu mobiles sont fournis mais aucune donnée n'est disponible. Il se pose même la question de leur utilisation.</p>
		Libéria	<p>Axe load is not controlled on the road network and none of the main platforms (including Monrovia Port) are equipped for it. A Law was passed on October 2015 and kept voluntarily quite general. The regulatory framework was drafted by EU/WB TAs but approval is still pending. One Axle-load weighting station was acquired under an AFDB project. The MoT attempted to set a concession for it failed. The equipment is kept unused.</p>
		Mali	<p>Dans la perspective de l'application des dispositions du Règlement N°14/2005/CM/UEMOA du 26 décembre 2005 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures de contrôle du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les Etats membres de l'UEMOA, les actions suivantes avaient été entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du plan d'action national, le 08 avril 2010, en cours d'exécution; - la création du Comité de pilotage du contrôle de la charge à l'essieu par Décision N°0011/MET-SG du 06 février 2013 ;

		<p>- la désignation du point focal chargé du suivi du plan d'action pour la mise en œuvre du contrôle de la charge à l'essieu issu de la feuille de route de l'UEMOA.</p> <p>Le réseau de stations de pesage a été informatisé et la répression (blocage des camions jusqu'au paiement des amendes) est mise en œuvre. Le délestage n'est pas réalisé.</p> <p>Un des éléments clé est le couplage entre (boucle de comptage avant la pesée) et la pesée, ce qui permet de cibler les camions en surcharge.</p> <p>Une large part (60%) de la surcharge serait liée au transport du ciment en compte propre par les cimentiers. Il n'y a pas de pesée aux plateformes de génération de fret.</p>
	Mauritanie ³³	<p>Il n'y a pas de station de contrôle sur le réseau routier. Le PAIST a étudié les sites d'implantation de 8 stations, qui ont été validés par le ministère. Le programme dispose d'un financement pour une station mais l'absence de préparation du mode de gestion par le ministère bloque le processus.</p> <p>La construction d'une station est intégrée au projet de réhabilitation de la route de Rosso (<i>en lien avec la construction du pont de Rosso sur PIR 11^{ème}</i>).</p> <p>Il existerait un système de pesage à la sortie du port</p> <p>Avec l'appui de l'UE, la DGTT a été aussi doté de pèse-essieux mobiles sur le 9^{ème} FED mais La fonctionnalité de ces équipements se pose.</p>
	Niger	<p>Il y a actuellement 5 stations fixes de pesage (Birni N'Konni, Dosso, Gaya, Tirmini, Makalondi et Sorey), gérée par la CEPPR (la cellule d'exploitation du péage et du pesage routier), sous la tutelle de la CAFER. Le dispositif est complété par une station mobile à Gaya près de la frontière avec le Bénin. Sur cette station le contrôle n'est pas effectif. c'est seulement le droit de passage de camions qui est perçu.</p> <p>Des brigades mobiles ont également été créées. Toutes les stations ont été financées par l'UE. La 5^{ème} vient d'être finie et devrait être mise en service rapidement (station de Tirmini (près de Zinder). 4 des stations fixes sont opérationnelles ; celle de Dosso à des problèmes techniques.</p> <p>Au Niger, l'application rigoureuse d'une amende de 50 000 FCFA par tonne excédentaire (pour le transport international ; 20 000 F pour le transport local) a fortement découragé les infractions. Cependant, le délestage des poids lourds n'est pas réalisé par manque des matériels de manutention et des infrastructures de stockage au niveau des stations de pesage. L'audit technique et organisationnel réalisé dans le cadre de l'AIPR est resté très sommaire.</p> <p>Une étude de mise en concession a été lancée par la BM.</p> <p>Il y a des suspicions de corruption dans la gestion actuelle des stations de pesage.</p>
	Nigéria	<p>It is to be pointed out that in Nigeria there are two types of corridors: the national ones like the LAKAJI Corridor between Lagos, Kanu and Jibiya (Niger Border) and the ones which are sections of a regional corridor (the LAKAJI corridor leads also to Niger). There is a program of 16 weighing stations to be</p>

³³ Pour mémoire, la Mauritanie n'est partie ni de l'UEMOA, ni de la CEDEAO (avec laquelle elle a signé un accord de coopération privilégié). La Mauritanie est membre d'une autre organisation sous régionale, l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

		constructed and 8 mobile to be used all around the country. Actually only two are completed and none is operational. At the ports no control is effective and most of the trucks (around 52%) are overloaded. The platform producing more than 200 000 tons of freight are not yet equipped with weighing bridges. Those using weighing bridges are doing it not for controlling the axle load but for getting the total weight they are handling.
	Sénégal	<p>L'État du Sénégal a conclu en 2012 une concession de 20 ans avec Afrique Pesage S.A lui concédant le contrôle de la charge à l'essieu sur l'ensemble du territoire. La rémunération du concessionnaire se fait actuellement par un prélèvement de 75% du montant des amendes, les 25% restant étant reversés au Trésor (et non rétrocédés au FERA). L'équilibre financier de la concession est garanti à terme (disparition de la surcharge) par une subvention de l'État (et le prélèvement de frais de pesage et de parking).</p> <p>Le Sénégal a adopté une approche progressive présentée comme réaliste (par rapport aux 1ères réactions des transporteurs qui s'étaient mis en grève en 2012). Elle fait l'objet d'une concertation avec les transporteurs (mais pas les chargeurs) au niveau de l'administration et également du concessionnaire (qui assure également une fonction de sensibilisation). Une tolérance de 20% est appliquée à la surcharge et le montant des amendes est minoré de 80%. Il n'y a pas de délestage. La matérialisation de la progressivité ne s'est pas matérialisée depuis 2012. Elle est envisagée en (juin ?) 2016 avec une réduction à 10% de la tolérance sur le poids et une pleine application des amendes. Une campagne de sensibilisation est en cours.</p> <p>En complément à la station fixe de référence de Diamniadio construite sur financement de l'UEMOA, l'État a installé sur fonds propres, deux autres stations complètes, 8 sites de pesées-essieux fixes et 3 sites de pesées essieux mobiles. Le réseau cible de 16 sites fixes est complété au 2/3. Les stations sont mises en réseau et contrôlées (vidéo et logiciels de pesée) par un poste central dans les locaux de la DR, géré conjointement avec Afrique Pesage SA. Il n'a quasiment pas reçu de contestation par les transporteurs. Le calibrage des équipements est réalisé tous les 3 mois en association avec les syndicats de transporteurs.</p> <p>Le contrôle du PTAC/PTRA avec délestage (au-delà des 20% de tolérance) a commencé au PAD le 11 février 2011 au moyen de 5 ponts bascules gérés par la CCIAD. Les autres plateformes générant plus de 200 000 tonnes de fret par an identifiées (cimenteries, carrières, etc.) se sont équipées, mais les contrôles ne sont pas encore systématiques.</p> <p>Les résultats affichés par la Direction des routes est d'une réduction progressive de la surcharge (> à 20%) depuis 2013 : elle était de 66% en 2013, puis de 55% et de 32% en 2015. L'extrême surcharge (> à 40%) est de 10%. Les observateurs de la place remettent en question la tendance, de fait limitée à... La surcharge subsiste mais elle s'est adaptée au seuil de tolérance.</p> <p>Les transporteurs mettent en place des stratégies de transvasement et, de manière plus limitée, de contournement des stations.</p>
	Sierra Leone	There is only one functioning weighbridge at the Port of Freetown, it's planned to deploy three other mobile weighbridges along primary roads and Guinea and Liberia Borders. Sierra Leone is not member of WAEMU

		<p>and therefore is not concerned by regulation 14. Nevertheless as a member of ECOWAS, some activities are planned to harmonize the axle load control in the region.</p> <p>In 2005 the SLRA was required to undertake a vehicle overload control study and prepare a comprehensive overload control strategy, programme and action plan. The requirement was to investigate the status quo of overloading control in the country and the ECOWAS region, assess the institutional framework and review current legislation. A comprehensive overload control strategy would have been prepared and vehicle control rules updated and promulgated.</p> <p>By 2012, the study had not been carried out and there was no legal framework for overload control in place. Senegalese haulers are known for transferring the load of two trucks into one after crossing the border, due to the lack of control.</p>
		<p>Togo</p> <p>Le gouvernement a pris des actions depuis 2013, date du dernier document sectoriel. Il existe actuellement un contrôle à la sortie du port de Lomé, concédé par le Port Autonome à Afrique-Pesage SA. Un second poste est géré par la SAFER (fonds routier) sur le corridor régional. Après des hésitations, les deux postes pratiquent le délestage. Le gouvernement refuse de répondre à la demande des syndicats de transporteurs d'aménager un espace dédié au délestage au niveau de la station de pesage.</p> <p>La station d'Afrique-Pesage SA est perçue par les autorités comme peu efficace mais les professionnels confirment la rigueur des contrôles. La station plus au nord ne fonctionne maintenant 24h/24, et donc capte réellement les camions surchargés (ils passaient de nuit). La situation du corridor togolais est jugée depuis moins intéressante pour les chargeurs que le Bénin, où il n'y a pas de début d'application du règlement 14. Le fret déchargé au port à destination du Niger et du Burkina est en train de chuter.</p> <p>Les containers scellés en surcharge ne peuvent pas être délestés (intervention de la Douane).</p> <p>La station du port ne traite qu'une partie du trafic, celle qui sort directement du port. Cela ne concerne pas les entrepôts sous douane. Les stations existantes ne maillent pas le réseau routier (notamment le corridor côtier). Le pesage à l'essieu n'est pas mis en œuvre au niveau des principales plateformes génératrices de fret.</p>
BF	Entretien (administration nationale)	Surcharge : les toards sont partagés entre les chargeurs et les transporteurs ; la surcharge augmente les risques d'accidents. La co-responsabilité chargeur-transporteur est une bonne solution pour lutter efficacement contre la surcharge.

I 4.2.4. Évolution, au cours de la période évaluée, de la proportion de véhicules roulant en surcharge, notamment surcharge extrême.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

La surcharge reste généralisée (de 80 à 90% du trafic lourd, selon les estimations) mais un acquis important est (seulement) en train d'émerger : la réduction des extrêmes surcharges, les plus agressives pour le réseau routier. Les syndicats de transporteurs dénoncent cependant toujours des cas de collusion qui permettent à ces véhicules chargés à 80 ou 100 tonnes de circuler (la norme étant à 27 t de charge utile).

Les syndicats de transporteurs indiquent qu'ils agissent auprès de leurs membres pour appliquer les limites de charge à l'essieu, même les artisans transporteurs. Il reste cependant une flotte non contrôlée d'artisans-transporteurs qui maintiennent les tarifs « bas », c'est-à-dire 50 Fcfa/TKM à l'importation et 30 Fcfa à l'exportation.

L'évolution tendancielle à la baisse de la surcharge n'a pas encore eu d'incidence sur la durée de vie des routes, même nouvellement construites.		
BF	Entretien (société civile)	Il y a continué à avoir une sensibilisation des transporteurs aux dangers de la surcharge, par les syndicats de transporteurs eux-mêmes. Cela ne touche pas les principaux surchargeurs, qui sont les commerçants avec le transport pour compte propre (et les ghanéens). Les coxieurs (intermédiaires) cassent les tarifs (du syndicat) et poussent à la surcharge les petits transporteurs. L'extrême surcharge (jusqu'à 80 – 100 t) persiste, sur un mode mafieux, avec corruption des agents des postes de contrôle de l'ONASER. Ils multiplient le nombre d'essieux (jusqu'à 8 ou 9). Ils ne sont pas arrêtés. La profession tend cependant à respecter de plus en plus les charges autorisées. Une tolérance de 20% appliquée par l'ONASER qui est rigoureuse au-delà.
I 4.2.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de réduction de la surcharge routière.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
Fin 2016, les acquis au niveau output et outcomes de la coopération régionale de l'UE ne se sont pas traduits par une évolution du taux de surcharge, même de la surcharge extrême en dehors d'initiatives nationales encore particulières. Il y a en revanche une mobilisation progressive des autorités nationales qui font pression sur les principaux points de génération de trafics lourds pour installer des pèses-essieux. Les principaux ports de la région restent les points de résistance les plus significatifs.		
CJ 4.3. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une amélioration du taux d'accès à l'électricité.		
I 4.3.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière d'interconnexion et d'accès à l'électricité		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
La facilité d'assistance technique du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie ³⁴ (PAEE) a mis en œuvre 2 projets successifs de renforcement des capacités et compétences techniques du secrétariat du WAPP (pour un montant de 3,2 M€) ainsi que le régulateur régional (ARREC) et l'ECREE, structure régionale en charge de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Les ressources de la facilité ont également été utilisées pour élaborer les feuilles de route SE4ALL des pays, et les plans d'investissement correspondants. La 2 ^{ème} mission est toujours sur place ; elle a une fonction de conseil et de formation.		
L'appui de l'UE en assistance technique a été poursuivi dans le cadre du PIR 10 ^{ème} FED. La construction du centre d'information et de coordination sur les flux régionaux d'électricité (WAPP-CIC) est financée (30M€) sur le PIR. Ce financement constitue un élément essentiel puisque l'existence du WAPP-CIC conditionne le fonctionnement du marché régional. La construction du bâtiment est en cours (2014-2019), ce qui ne permet pas de conclure, fin 2016, à une contribution de l'UE.		
Le PIR 11 ^{ème} FED prendra la suite de la Facilité Énergie avec la mise à jour du schéma directeur régional, la mise en place d'un système de garantie, une étude sur la structure tarifaire et une opération de jumelage pour opérationnaliser le CIC.		
Les approbations données par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (AITF) à des projets dans le secteur de l'électricité ont crû de manière constante depuis sa création en 2007 et les décaissements se sont accélérés ces dernières années. Au 31 décembre 2016, l'AITF avait engagé 91 % de la totalité de ses ressources disponibles et le total cumulé des aides non remboursables approuvées s'élevait à 698,4 M€, dont 445,1 M€ au titre de l'enveloppe régionale (depuis 2007) et 253,4 M€ au titre de l'enveloppe « Énergie durable pour tous » (depuis juillet 2013). La part de l'Afrique de l'Ouest a été de 26,3% et celle de l'énergie de 62,7%. En l'absence de		

³⁴ Le PAEE vise à instaurer un dialogue sur l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique, la disponibilité accrue de services d'énergie fiables, sûrs, abordables, respectueux de l'environnement et durables sur les deux continents ainsi que l'augmentation des investissements dans les infrastructures énergétiques, y compris la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

données plus précises, les dépenses engagées dans le secteur électrique en Afrique de l'Ouest peuvent être estimées à 115 M€, ce qui n'est pas significatif au regard des investissements du schéma Directeur régional (7 milliards US\$ pour 16 000 km de lignes d'interconnexion régionale).

Le coût des projets en phase d'investissement actuellement soutenus par l'AITF est estimé à 7,9 milliards €, soit 18,5 fois le volume des aides non remboursables accordées par le l'AITF. La mise en œuvre des projets de blending étant réalisée par les sociétés nationales d'électricité, les entretiens pendant la mission de terrain ont amené à s'interroger sur la future capacité de mise en œuvre des projets pour ce qui est des compétences techniques, administratives et de supervision, ainsi que de la transparence de leur gestion et de passation de marché. Le dispositif devra prévoir des missions d'assistance technique importantes pour la gestion des projets et tout particulièrement l'appui à la passation des marchés.

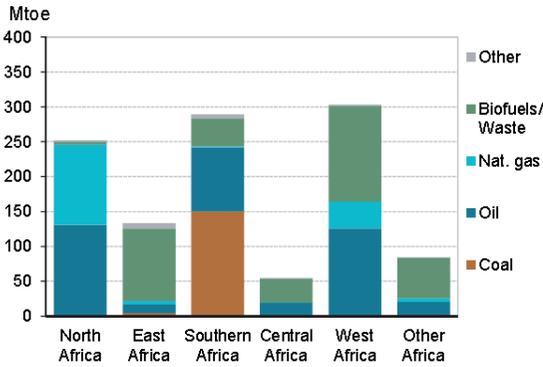
L'UE a fait le point en 2015 sur ses appuis régionaux au secteur de l'énergie. Le total des financements mobilisés depuis 2007 a été de 1,1 milliard € :

Contribution de l'EU au secteur énergie en Afrique de l'Ouest depuis 2007	M€
10 ^{ème} FED, dont la contribution au SE4ALL	254
Facilité Energie I et II EU-ACP	97
Africa Infrastructure Trust Fund (AITF)	85
11 ^{ème} FED	699
TOTAL	1 134

Source: UE Factsheet 2015, The Energy sector in West Africa

Une mise à jour de 2017 fait état de 4 Md€ mobilisés dans le cadre plus général de la lutte contre la pauvreté énergétique (incluant l'électrification rurale). Ce montant intègre les apports financiers des PIN, notamment 11^{ème} FED.

Global	West Africa Power Pool APL 1 2005 Banque Mondiale	Despite the region's large energy endowment, the region's per capita consumption of electricity is among the lowest in the world. In 2003, the combined total consumption of electricity was about 40,000 GWh (approx. 160 kWh per capita) and peak power demand was 6,500MW. Electricity demand is projected to grow by over 7% per year until 2020, when electricity requirement would reach 140,000 GWh (approx. 370 kWh per capita) and the peak power demand would exceed 22,000MW. (...) Building on their experiences in promoting regional energy cooperation, and also the region's limited but significant track record of promoting mutually beneficial cross-border electricity trade arrangements, the "Meeting of Energy Ministers" of ECOWAS member states formulated a proposal to set up the West African Power Pool (WAPP), which was subsequently endorsed by the ECOWAS Council of Ministers) and endorsed by the community's highest decision-making body – the Summit of the Heads of State and Government of the ECOWAS Member States. The 26th Summit of the Heads of State and Government of the ECOWAS Member States signed the ECOWAS Energy Protocol (EEP) to set up a unified regional umbrella for energy sector developments in the region. The 28th Summit of the Heads of State and Government of the ECOWAS Member States approved the "ECOWAS Revised Master Plan for the Generation and Transmission of Electrical Energy". The above policy decisions, taken by the community's highest level body, provide clear evidence of ownership by ECOWAS member states of the WAPP initiative.
Global	Regulation regionale du	Les principaux enseignements tirés de ce diagnostic (2007), qui ont servi dans la définition des missions de l'ARREC, sont les suivants :

	secteur de l'électricité ouest africain phase ii programme d'activités 2009 – 2013 AFD	<input type="checkbox"/> disparités des législations nationales et de l'organisation de l'industrie électrique des Etats, nécessitant des évolutions institutionnelles pour développer un marché régional ; <input type="checkbox"/> disparités dans la mise en oeuvre et la gestion des interconnexions ; <input type="checkbox"/> disparités dans les pratiques en matière de régulation ; <input type="checkbox"/> nécessité d'harmoniser les règles techniques ; <input type="checkbox"/> risque d'interférence de l'Organe de régulation régionale avec les juridictions régionales et certains mécanismes régionaux de gestion de la concurrence ; <input type="checkbox"/> disparités dans les attentes vis à vis du régulateur régional.																																										
Global	WAPP Master Plan 2011	 <p>Conclusions: Regional Priority Projects 2011 – 2025:</p> <input type="checkbox"/> 10 000 MW to be installed of which 7 000 MW will be hydro sources <input type="checkbox"/> 16 000 km of transmission lines TOTAL INVESTMENT COST IS US\$ 24 BILLION WITH GENERATION COST OF US\$ 18 BILLION AND TRANSMISSION OF US\$6BN																																										
Global	World energy balance, Overview 2017	<p>Figure 32. Energy production by sub-region in 2015 Africa</p>  <table border="1"> <caption>Estimated data for Figure 32: Energy production by sub-region in 2015 Africa (Mtoe)</caption> <thead> <tr> <th>Sub-region</th> <th>Coal</th> <th>Oil</th> <th>Nat. gas</th> <th>Biofuels/Waste</th> <th>Other</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>North Africa</td> <td>0</td> <td>125</td> <td>125</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>East Africa</td> <td>0</td> <td>15</td> <td>10</td> <td>100</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Southern Africa</td> <td>150</td> <td>100</td> <td>0</td> <td>40</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Central Africa</td> <td>0</td> <td>20</td> <td>0</td> <td>30</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>West Africa</td> <td>0</td> <td>125</td> <td>40</td> <td>135</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Other Africa</td> <td>0</td> <td>20</td> <td>0</td> <td>60</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Sub-region	Coal	Oil	Nat. gas	Biofuels/Waste	Other	North Africa	0	125	125	0	0	East Africa	0	15	10	100	0	Southern Africa	150	100	0	40	0	Central Africa	0	20	0	30	0	West Africa	0	125	40	135	0	Other Africa	0	20	0	60	0
Sub-region	Coal	Oil	Nat. gas	Biofuels/Waste	Other																																							
North Africa	0	125	125	0	0																																							
East Africa	0	15	10	100	0																																							
Southern Africa	150	100	0	40	0																																							
Central Africa	0	20	0	30	0																																							
West Africa	0	125	40	135	0																																							
Other Africa	0	20	0	60	0																																							
Global	World Bank database	Evolution de la production d'EnR, hors hydroélectricité																																										

		1990	2000	2008	2011	2014	2008-2014
Sub-Sahar	SSF	732,00	1 361,00	2 441,00	2 982,00	8 066,00	5 625,00
Benin	BEN	-	-	3,00	1,00	1,00	- 2,00
Burkina Faso	BFA	-	-	-	-	-	-
Cabo Verde	CPV	-	-	-	-	-	-
Cote d'Ivoire	CIV	-	-	118,00	64,00	70,00	- 48,00
Gambia, T	GMB	-	-	-	-	-	-
Guinea	GIN	-	-	-	-	-	-
Liberia	LBR	-	-	-	-	-	-
Ghana	GHA	-	-	-	-	4,00	4,00
Mali	MLI	-	-	-	-	-	-
Nigeria	NGA	-	-	-	-	-	-
Niger	NER	-	-	3,00	-	4,00	1,00
Senegal	SEN	44,00	53,00	43,00	80,00	66,00	23,00
Togo	TGO	-	-	2,00	5,00	5,00	3,00
Afrique de l'ouest	AfO	44,00	53,00	169,00	150,00	150,00	- 19,00

UEMOA	IRED 2009	<p>L'état des lieux du secteur de l'électricité montre que les systèmes électriques nationaux de l'UEMOA sont aujourd'hui dans une impasse. Avec une offre insuffisante représentée par une puissance installée en stagnation de 2 642 MW en 2006 et 2 638 MW en 2007, l'UEMOA traverse une crise sans précédent.</p> <p>L'accès à l'électricité est très faible : seuls 17% de la population a accès à l'électricité, avec un déséquilibre marqué entre les villes et les campagnes.</p> <p>Le coût de l'électricité est un des plus chers au monde notamment du fait d'une part prépondérante du thermique qui constitue 2/3 du parc. A titre d'illustration, l'électricité Moyenne Tension de la zone UEMOA coûte 5 fois plus cher qu'en Afrique du Sud et 2 fois plus cher qu'en Tunisie et au Nigéria.</p>
-------	-----------	---

I 4.3.2. Évolution, au cours de la période évaluée, des performances des dispositifs (nationaux et régionaux) de fourniture (production, transport, distribution) de l'électricité, de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

La politique et la réglementation régionale de l'énergie ont été adoptées :

La politique énergétique régionale (PER) de la CEDEAO, couvrant tous les sous-secteurs, a été élaborée en 1982. Un protocole de l'énergie a été adopté en 2003 par la CEDEAO qui vise la coopération à long terme dans le secteur de l'énergie. Le but du Protocole de 2003 est de : i) garantir un libre échange de l'énergie, des équipements et produits énergétiques entre les États Membres ; ii) définir des règles non discriminatoires pour les échanges et le règlement des conflits ; iii) protéger les investissements privés et iv) assurer la protection de l'environnement et le développement de l'efficacité énergétique. Un Livre Blanc de la CEDEAO / UEMOA sur l'accès aux services énergétiques dans les zones périurbaines et rurales à l'horizon 2015 a été adopté en 2006.

Le cadre sectoriel de coopération entre les EM n'a donc pas été revisité dans le cadre de la CEDEAO pendant la période sous revue. En revanche, l'UEMOA a adopté en 2009 l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IRED). L'IRED vise, à l'horizon 2030, un taux d'accès de 100% à l'électricité dans les pays de la zone UEMOA, à des prix bas et dans le cadre d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré. Ce marché régional s'appuierait sur un partenariat public-privé dynamique. La planification et la réglementation régionale de l'énergie s'est renforcée sur la période, sur la base du dispositif institutionnel créée en 1999, avec la création du West African Power Pool (WAPP). Le 1^{er} schéma directeur régional avait été élaboré en 2006. Il a été mis à jour en 2011, puis en 2016. Le schéma de 2011 (financé par l'UE) identifie 36 projets de production et de transport de l'électricité au niveau régional. Le plan d'investissement, correspondant à 59 projets, a été approuvé par la CEDEAO en 2012 pour une valeur totale de 26 milliards US\$, répartie comme suit : centrales hydro-électriques (7.000 MW) = 52% du coût total ; centrales thermiques (2.400 MW) = 16% ; énergies renouvelables (800 MW) = 7% ; lignes électriques (16.000 km) = 25%. Le schéma identifie aussi les contraintes à la mise en œuvre des projets régionaux, liés aux dysfonctionnements internes de la CEDEAO, à la situation financières des unités de production et des sociétés nationales gestionnaires des

infrastructures et des problèmes techniques liés aux très grandes distances pour l'interconnexion et à la stabilité de l'électricité.

La CEDEAO a adopté une politique d'efficacité énergétique commune en 2012. L'objectif spécifique de la politique régionale est de mettre en œuvre des mesures efficaces visant à libérer une capacité de production de 2 000 MW à l'horizon 2020. Les principales mesures sont d'éliminer les lampes à incandescence à l'horizon 2020 et de réduire les pertes moyennes en distribution d'énergie électrique du niveau actuel de 15 - 40% à la norme internationale de moins de 10% à l'horizon 2020. Ce document a pris la suite d'un Livre Blanc adopté en 2006. La CEDEAO a également adopté une Politique en matière d'Énergie Renouvelables (EnR) en 2012. Les objectifs retenus sont i) de porter la part des ENR dans la capacité totale de production d'électricité installée dans la région Afrique de l'Ouest à 35% (2020) et à 48% en 2030 ; ii) d'atteindre 19% de taux de pénétration des ENR (sans compter les moyenne et grandes centrales hydroélectriques) ; et iii) d'augmenter l'accès de la population rurale à l'électricité (à 75% par l'extension du réseau et à 25% par l'aménagement de mini réseaux locaux fonctionnant sur les ENR).

Ces stratégies sous-sectorielles constituent des signaux positifs pour les marchés visant le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique (EE). Un centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECREE) a été créé en 2010. Il prend en charge la promotion des EnR et de l'EE, ainsi que de l'accompagnement de l'harmonisation des politiques nationales.

Les capacités des régulateurs (le régional et les nationaux) ont été renforcées, mais pas celle des sociétés nationales d'électricité. La structure institutionnelle du secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest est une des plus diversifiées d'Afrique subsaharienne. Elle s'est développée sous les auspices de la CEDEAO, dont la Vision 2000 a pour objectif de renforcer le processus d'intégration. La Commission de la CEDEAO dispose d'un département de l'énergie à son siège d'Abuja au Nigeria, et de trois agences régionales spécialisées dans l'énergie, à savoir : i) Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) ; ii) Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) et iii) Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC). En outre, l'UEMOA contribue également au développement des infrastructures électriques régionales. Les autorités de mise en valeur des bassins fluviaux, fleuve Gambie (OMVG), fleuve Sénégal (OMVS), fleuve Mano (Union du fleuve Mano) et fleuve Niger (ABN), prennent également part à la mise en valeur de leurs cours d'eau respectifs en vue de produire de l'électricité.

Le diagnostic de capacité du système était le suivant (2012) :

- Le WAPP a accompli des progrès dans la préparation de projets d'infrastructure régionaux en utilisant les ressources disponibles dans la région, et fourni des efforts exemplaires dans la coordination du soutien des donateurs.
- Les exigences en matière de renforcement des capacités du pool énergétique sont définies, mais doivent être actualisées.
- L'organe de régulation régional est très mal connu et/ou peu visible dans la région et dans l'incapacité actuellement de fournir le RC aux organismes nationaux de régulation comme il est supposé le faire.
- Le CEDEAO et l'UEMOA disposent chacun d'un département assurant des programmes sur l'énergie.
- Les autorités des bassins fluviaux prennent énormément de temps à promouvoir leurs ouvrages d'hydroélectricité en raison du manque de ressources compétentes.

Le renforcement des capacités de ses membres est une des priorités du WAPP depuis sa mise en place. Il a commandité une évaluation stratégique de ses besoins de développement des capacités (2008). Le pool a commencé à élaborer des programmes annuels de renforcement des capacités à mettre en œuvre sur ses ressources propres et des financements des PTF, principalement de l'USAID. L'ARREC a préparé en 2013 un plan de renforcement des capacités des EM « Plan stratégique régional pour le Plan stratégique de renforcement des capacités 2013-2017 et le régime régional de RC », financé par la BAFD.

Un état des déficits de capacité des différents acteurs du secteur en 2012 concluait que les compagnies d'électricité sont en déficit sur tous les sujets, pratiquement au même titre que les régulateurs nationaux. Les ministères et agences publiques sont mieux outillées en termes de capacité. En 2016, le diagnostic du projet 11^{ème} FED indique que les cadres institutionnels et réglementaires nationaux, malgré quelques avancées, nécessitent davantage de transparence et d'attractivité pour mobiliser les

investissements du secteur privé. Le problème principal est que les tarifs ne répercutant pas l'ensemble des coûts de l'électricité et les recettes employées de façon inefficace se soldent par des taux d'investissement et de réinvestissement limités, conduisant à une détérioration rapide des équipements dont l'entretien, les réparations et la réhabilitation sont continuellement différés. Pour cela, une harmonisation régionale apparaît nécessaire comme véhicule à des réformes sectorielles qui n'arrivent pas à se mettre en place. Le projet 11^{ème} FED d'amélioration de la gouvernance sectorielle prévoit des actions dans ce sens, ce qui permet de constater qu'il n'y a pas eu de renforcement significatif pendant la période sous revue. A ce jour, 5 des 17 pays de la CEDEAO n'ont pas établi d'autorité de régulation.

La mission de terrain n'a pas mis en évidence d'évolution majeure du fait de l'absence de matérialisation des grands investissements régionaux (interconnexion et centre d'échanges), qui seront des stimulus importants pour concrétiser les dispositifs et procédures mis en place. Le système est fondamentalement dépendant de la capacité des sociétés nationales d'électricité et de l'évolution des cadres législatifs et réglementaires nationaux vers plus de concurrence dans le secteur.

Les réseaux électriques, notamment les interconnexions régionales, ont été étendus : En 2005, il était estimé que la capacité en interconnexion devait être augmentée de 400% d'ici à 2020. Le degré de mise en œuvre du Schéma Directeur du WAPP de 2011 n'est pas documenté à ce stade. Le budget requis pour le développement de l'interconnectivité était de 7 milliards d'US\$ pour 16 000 km de lignes. Le linéaire de lignes interconnectées en 2015 était de 9 000 km. Le volume de kWh échangé au sein du réseau interconnecté entre 2008 et 2014 a été de 22 900 kWh, soit 1/3 de la consommation électrique annuelle de la CEDEAO.

Le plan d'investissement a été adopté en 2012 mais il n'a pas été trouvé un état de la mise en œuvre du Schéma de 2011. Étant donné les durées de préparation et de construction et de mise en service de ce type de chantier, il est peu probable que les avancées aient été déjà perceptibles en 2016. Cette année-là, le diagnostic du projet 11^{ème} FED indiquait que l'interconnectivité des réseaux électriques en Afrique de l'Ouest demeure timide. Il y a des interconnexions (bilatérales) entre la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin alors que le réseau du Nigeria est connecté au Niger et partiellement relié aux réseaux du Togo et du Bénin. En outre les réseaux du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie, sont connectés à la centrale hydro-électrique de Manantali.

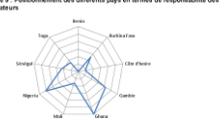
En l'absence d'une autorité de régulation régionale, il n'est pas permis ou possible aujourd'hui consommateurs d'accéder aux lignes internationales existantes ou aux lignes nationales. De plus, chacune des liaisons internationales existantes a été développée dans le cadre de contrat bilatéral bien précis qui en l'absence de centre régionale d'interconnexion ne permet pas qu'elle soit utilisée dans un autre contexte.

L'efficacité énergétique a été améliorée et les énergies renouvelables ont été développées : Les politiques respectives ont été adoptées en 2012-13. Les documents ne comportent pas de plan d'action ou de feuille de route. Le CEREED note que des progrès notables ont été réalisés dans certains pays de la CEDEAO. En particulier, au Ghana, au Cap Vert et au Sénégal, qui ont fait des progrès considérables dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, des lois, des normes et des systèmes d'incitation. La Gambie et la Guinée Bissau ont lancé des processus similaires. Des données actualisées sur l'état de l'intégration des politiques et des incitations de l'énergie durable sont disponibles dans la partie profile des pays de l'Observatoire de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECOWREX). Les EnR sont inexistantes dans l'analyse faite par le schéma directeur de 2011 du mix énergétique. Les données de la Banque Mondiale évaluent la production d'EnR de l'AfO en 2014 à 150 MWh. Celle-ci a baissé entre 2008 (169 MWh) et 2014 du fait principalement de la perte de production en Côte d'Ivoire, qui n'a pas été compensée par des développements dans d'autres pays de la région. De nombreux pays de la région de produisent pas d'électricité à base d'EnR. Au sens de l'espace UEOMA, en 2016, la Commission a fait adopter par le Conseil des Ministres un mécanisme dénommé « Facilité Régionale d'Accès à l'Énergie Durable » (FRAED), destiné à appuyer sur le plan institutionnel les États membres, et à servir de « catalyseur » aux investissements privés pour le développement des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

En 2017, un atelier régional sur la gouvernance sectorielle a été organisé par l'UE en appui à la CEDEAO.

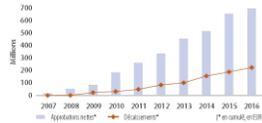
Global	Étude relative au diagnostic et à l'évaluation des besoins de renforcement des capacités du	Les entreprises africaines affirment notamment que les pénuries d'électricité sont responsables de la perte de 5 % des recettes pour celles d'entre elles qui dépendent d'un groupe électrogène diesel de secours et de 20 % pour celles qui n'ont pas les moyens d'en acquérir un. Dans l'ensemble, on estime que le coût des pénuries d'électricité en
--------	---	--

	secteur de l'énergie, 2013 BAfD	<p>Afrique subsaharienne se situe dans une fourchette de 1 % à 4 % du PIB.(Rapport du PNUE, Financing Renewable Energy in Developing Countries, Genève, Suisse, février 2012, P. 17.)</p> <p>Le revenu par habitant sur le continent ne s'élève qu'à 15 % de la moyenne mondiale, avec moins de 20 % de la population africaine et moins de 5 % de ses populations rurales disposant de l'accès à l'électricité, contre plus de 90 % dans les pays développés. De plus, la consommation moyenne d'électricité par habitant en Afrique en 2011 a été estimée à environ 600 KWh, ce qui représente 22,2 % de la moyenne mondiale.</p> <p>le développement actif du WAPP au cours de la décennie écoulée a contribué à faire évoluer les mentalités nationales, en les faisant passer d'une position d'indépendance énergétique nationale à tout prix à une position de coopération bénéfique avec les pays voisins. Cette évolution est en partie due au résultat des discussions constructives au sein des groupes de travail du WAPP, lors de la phase de création initiale. Les taux d'accès à la fin de 2011 étaient estimés à 45 %.</p>
AfO	Evaluation BAfD, 2010	<p>Une évaluation du secteur réalisée en 2010 par la BAfD indique que les réformes des années 70-80 ont entraîné dans plusieurs pays d'ASS la libéralisation du marché de l'énergie et la création de cadres législatifs et réglementaires nationaux favorisant la participation du secteur privé. Une des réalisations majeures de ces réformes a consisté à introduire, bien qu'à une petite échelle à ce jour, des producteurs indépendants d'électricité (PIE) et des distributeurs indépendants d'électricité (DIE). Des DIE ont été implantés en Afrique du Sud, au Cameroun, au Ghana, en Namibie, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe. De même, plusieurs pays ont réussi à attirer des investisseurs privés dans le développement des PIE, notamment le Ghana, le Kenya, le Sénégal, la Tanzanie et le Togo. La Côte d'Ivoire possède deux PIE importants d'une capacité totale supérieure à 500 MW (210 MW pour CIPREL et 300 MW pour Azito) dont l'installation remonte aux années 1994-1999. Cette étude identifie des évolutions positives dans 4 des 17 pays de la CEDEAO, certaines remontant nettement avant la période sous revue.</p>
	IRED, 2015	<p>Le cadre sectoriel de coopération entre les EM n'a donc pas été revisité dans le cadre de la CEDEAO pendant la période sous revue. En revanche, l'UEMOA a adopté en 2009 l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED). L'IRED vise, à l'horizon 2030, un taux d'accès de 100% à l'électricité dans les pays de la zone UEMOA, à des prix bas et dans le cadre d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré. Ce marché régional s'appuierait sur un partenariat public-privé dynamique. L'IRED cible également en 2030 un accroissement à 82% de la proportion des énergies renouvelables et durables dans son parc de production électrique. L'IRED est fondée sur quatre principaux axes : i) mise en place d'un mécanisme de financement et d'accompagnement du secteur ; ii) développement d'une offre d'électricité diversifiée, compétitive et durable ; iii) élaboration d'un plan régional de maîtrise de l'énergie iv) accélération de l'émergence du marché régional d'électricité et des réformes. Le plan prévoyait 104 projets liés à l'offre s d'ici 2030 à l'échelle des États membres, dans le cadre d'organisations inter-étatiques (CEB, OMVS, OMVG) et dans le cadre du WAPP [Système d'Échanges d'Énergie Électrique de l'Afrique de l'Ouest (EEEEAO) de la CEDEAO]. La mise en œuvre effective de ces projets, en tenant en compte du déclassement des unités de production dont la durée de vie a expiré, devait permettre de doubler le parc électrique de l'UEMOA d'ici 2012 et de le multiplier par 3,3 d'ici 2030. Le chef de file en est la BOAD. Un Fonds de Développement Energie (FDE) a été mis en place. Un comité régional des producteurs, transporteurs et distributeurs d'énergie électrique des états membres de l'UEMOA a été créé en 2012. Dans le cadre du développement de l'offre d'électricité, deux (2) projets prévus au Burkina Faso et au Sénégal sont achevés. Cinq (5) projets dont un (1) au Mali, deux (2) au Niger et deux (2) en Côte d'Ivoire sont en cours d'achèvement. Trois (3)</p>

		projets portés par le Bénin, le Sénégal et le Togo sont en phase de démarrage. En Guinée-Bissau, un projet est en phase de passation des marchés de travaux et de contrôle tandis que trois (3) autres sont en phase de signature des accords de prêts. En 2016, Bénin, Niger, Sénégal et Togo ont été appuyés pour l'opérationnalisation d'un système d'information énergétique Les 4 autres pays sont actuellement appuyés dans ce sens.
Global	Programme de Renforcement des Capacités de l'EEEOA, 2012	<p>Les conclusions de l'étude de l'Initiative du Programme de Renforcement des Capacités (IPRC) ont mis en exergue un certain nombre de faiblesses des systèmes électriques nationaux dont les conséquences peuvent constituer des freins à l'intégration électrique régionale, il s'agit entre autres de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déficit ou de l'inexistence de ressources humaines qualifiées en matière de gestion et d'exploitation du Marché de l'Electricité; • Insuffisance de personnel qualifié pour la préparation et la mise en œuvre des projets d'infrastructures électriques, notamment en matière de structuration financière des projets en Partenariat Public Privé (PPP) ; • L'inadéquation de l'offre de formation versus besoin en ressources humaines des sociétés d'électricité et du secteur de l'électricité en général ; • vieillissement des techniciens et cadres compétents et expérimentés dans les sociétés nationales d'électricité ; • Manque de Politique de Gestion de la Connaissance au sein des Sociétés d'Electricité pour assurer une relève de qualité; • Pénurie de jeunes Cadres hautement qualifiés attirés par le secteur de l'électricité ; • Ralentissement des reformes du secteur de l'électricité devant aboutir à la création des marchés nationaux de l'électricité, entraînant ipso facto le retard du Marché Régional de l'Electricité.
Global	ARREC etudes de régulation - comparaison régionale 2013	<p>Figure 9 : Positionnement global vis-à-vis de la notion d'indépendance de la régulation *Régulateurs</p>  <p>Figure 10 : Positionnement des différents pays en termes de contrôle des dépenses</p>  <p>Figure 11 : Positionnement des différents pays en termes de contrôle des dépenses</p>  <p>Les régulateurs du Ghana, du Nigéria et de la Gambie se détachent nettement des autres régulateurs en termes de responsabilité. Ici encore la Côte d'Ivoire est nettement en retrait, tandis que les régulateurs du Sénégal, Burkina Faso, Mali et Togo constituent un groupe intermédiaire.</p> <p>Les procédures de contrôle mises en place sont relativement homogènes d'un pays à l'autre. A l'exception notable de la Côte d'Ivoire dont le régulateur n'est pas soumis à une obligation de publier un rapport (même si le régulateur ivoirien en a publié), tous les pays ont imposé peu ou prou les mêmes obligations à leurs régulateurs. Toutefois, la mise en oeuvre de ces obligations n'est pas la même d'un pays à l'autre. Ainsi, l'obligation de publier un rapport d'activité annuel n'est respectée que par les régulateurs de 4 pays (Nigéria, Ghana, Gambie, Mali). De plus, si tous les régulateurs procèdent à l'audit de leurs comptes, seuls le même groupe de 4 pays procèdent à la publication de ces comptes et est auditionné par le pouvoir législatif.</p> <p>Globalement, les régulateurs du Nigéria, du Ghana, de la Gambie et du Mali sont ceux pour lesquels les procédures de contrôle sont les plus strictes et les mieux mises en oeuvre.</p>

	Ibid	L'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Électricité de la CEDEAO (ARREC) a été mis en place en 2008 et a été opérationnelle en 2013. L'ARREC a pour mission générale d'assurer la régulation des échanges transfrontaliers d'électricité entre les États membres de la CEDEAO, tout en veillant à la mise en œuvre des conditions permettant d'en assurer la rationalisation et la fiabilité et en contribuant à la mise en place d'un environnement réglementaire et économique favorable à la mise en place du marché régional. L'ARREC a élaboré la conception générale du marché régional de l'électricité, qui a été adopté en 2011. Le manuel d'exploitation a été adopté en 2015, ainsi que les règles de fonctionnement du marché régional et la méthodologie de calcul des coûts et tarifs.
AfO	Projet PODERE	Un projet spécifique, le PODERE, a été mis en place. Il vise à i) améliorer l'accès aux services énergétiques des populations, par la construction des mini centrales et kits solaires photovoltaïques ; ii) assurer l'éclairage public par des systèmes solaires photovoltaïques autonomes dans les grandes artères des capitales des États membres de l'UEMOA ; iii) Améliorer le cadre réglementaire et juridique afin de favoriser le développement des EnR dans la zone UEMOA ; iv) Mettre en place des mécanismes visant à faciliter le financement des projets des EnR par le opérateurs privés; v) susciter une prise de conscience de la part du secteur privé et des citoyens, quant aux défis et aux opportunités qu'offre une plus large utilisation des EnR.
I 4.3.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en I 4.3.2		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u></p> <p>Les types d'appui régionaux mobilisés pendant la période 2008-2016 sont i) le dialogue sur les politiques sectorielles dans le cadre du partenariat UE-Afrique ; ii) la facilité d'assistance technique et iii) la fenêtre SE4ALL de l'AITF (jusqu'en 2016).</p> <p>L'UE a directement contribué aux évolutions positives suivantes constatées dans l'analyse de l'indicateur 4.3.2:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour et adoption du schéma directeur régional d'interconnectivité et de développement du marché régional de l'électricité (avec un plan d'investissement) ; élaboration et adoption d'une politique d'amélioration de l'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables ; dialogue sur les politiques sur la gouvernance sectorielle (2017) ; - Mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur les politiques, le WAPP ; - Progrès, quoique très limités, dans les performances et la gouvernance sectorielles des États-membres ; très peu de régulateurs nationaux disposent de réels pouvoirs ; - Extension encore limitée des lignes régionales, notamment du fait des délais de mise en service de projets sur de très longues distances ; l'interconnexion n'a pas encore été améliorée ; il n'y a pas eu d'effet sur les volumes importés ; - Légère progression de la production électrique pour les mêmes raisons de délais entre le bouclage du montage financier et la mise en service. - Début de mise en œuvre des politiques d'EE et d'EnR dans 4-5 pays avec l'appui du CEREEC, qui a pu consolider sa position comme ressource technique. <p>Aucun des progrès enregistrés n'a vocation à impacter dans le court terme la production, le transport et la distribution de l'électricité à un niveau perceptible pour la région dans son ensemble. L'UE participe avec les autres PTF à un chantier long et complexe de constitution d'un marché régional qui ne verra pas le jour avant une dizaine d'années. A cette aune, la contribution de l'UE est positive même si sans résultat concret.</p>		
Global	2015 EU WA energy factsheet	The EU a key player in the energy sector for the years to come The adoption of the Agenda for Change that promotes Energy and innovative financing mechanisms, together with the creation of new instruments such as the Technical Assistance Facility, the EU-Africa Infrastructure Trust Fund SE4All window (promoting access through

		<p>blending) and the additional allocation to the GREF (promoting private sector investment in renewable energies) have put the European Union in a position of key player for the years to come.</p> <p>Over the current financial framework (2014-2020) the EU will allocate more than 3 billion euros in support of energy cooperation with 30 partner countries. This will leverage investments between EUR 15 and 30 billion in loans and equity investment, thus enabling to plug the gaps in energy infrastructure and power businesses, schools, homes and hospitals.</p> <p>In West Africa, the EU has allocated a total of 1.1 billion EUR for West Africa on the energy sector since 2007. As part of the 11th EDF (2014-2020), 5 West African countries have chosen energy as a focal sector in their national programmes.</p> <p>In addition, the 11th EDF Regional Indicative Programme (200 million EUR for energy) will focus interventions on:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacities in energy production, transmission, distribution and promotion of energy efficiency • Regional energy sector governance and regulation, regional market integration • Stimulation of the private sector aiming at the creation of a functional market and attraction of investments <p>WAPP at a glance:</p> <p>Objective: Promote and develop infrastructure for power generation and transmission, as well as, to assure the coordination of electric power exchanges between ECOWAS Member States</p> <p><small>Planned WAPP transmission network</small></p>  <p>Cross-border connectivity</p> <ul style="list-style-type: none"> • Number of km of overhead power lines interconnected: 9,000 km • Number of kWh exchanged (between 2008-2014) on the interconnected network: around 1/3 of annual electricity consumption within ECOWAS (22,900 kWh).
<p>Global</p>	<p>Étude relative au diagnostic et à l'évaluation des besoins de renforcement des capacités du secteur de l'énergie, 2013 BAfD</p>	<p>Plus précisément, au cours des trois dernières années, les financements fournis par un des mécanismes du PAEE ont permis au WAPP de réaliser plusieurs projets d'électrification transfrontalière de moyenne tension en Afrique de l'Ouest, dans les régions frontalières Ghana–Togo, Ghana– Burkina Faso, Bénin–Togo et Côte d'Ivoire–Liberia. En outre, l'UE assure directement le renforcement des capacités en fournissant une assistance technique sur place ou à l'extérieur à tous les pools énergétiques de l'Afrique subsaharienne et au Forum africain pour la réglementation des services publics. Le tableau ci-dessous reprend les principaux éléments des contrats d'assistance technique dont la valeur totale avoisine 16 millions d'euros. En Afrique de l'Ouest, des programmes ont été spécifiquement mis au point pour répondre aux besoins urgents de formation des opérateurs anglophones des systèmes nationaux d'électricité LEC (Liberia), NAWEC (Gambie) et NPA (Sierra Leone) et des employés francophones de l'EAGB (Guinée Bissau) et l'ECG (Guinée Conakry), afin de relever le niveau de compétence professionnelle des personnels</p>

		techniques. Les séances de formation ont été élaborées et dispensées par des compagnies d'électricité soeurs, à savoir, la compagnie ghanéenne d'électricité ECG et la société SENELEC du Sénégal.
Global	ETR PIR9, 2006	Dans l'ensemble la stratégie du 9ème FED reste, après analyse, cohérente avec les besoins de la région, avec les initiatives et priorités de l'UE. Ses deux secteurs principaux, intégration économique et commerce et facilitation des transports sont prioritaires, surtout dans la perspective de la mise en œuvre d'un APE. (...) Le Secrétariat de la CEDEAO a fait des avancées significatives dans la mise en œuvre de trois programmes majeurs dans le secteur de l'énergie : le Projet du Pool Energétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP), le Projet du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (PGAO) et l'Initiative sur l'Accès aux Services Energétiques. (...)
Global	Instruments and tools to support implementation of SE4All AA's and IP's, ppt 2017	The EU is applying a multilevel approach National & Regional Programmes Strengthening bilateral and regional cooperation Technical Assistance Facility Catalysing reforms -improving investments environment EU Blending Instruments Fuelling inclusive growth Grants for Rural Electrification Empowering rural communities The EU strategy in the energy sector in the aftermath of COP21 •Our Commissioner confirmed that energy remains a top priority and encouraged us all to avoid fragmentation of efforts and approaches and to focus on a maximum of three main pillars, notably: i.access to energy services (in line with the SDG7), ii.renewables(support energy generation limited to renewable energies), iii.private sector engagement •The EU will implement a coherent strategy that will cover all these goals and track the results produced More than EUR 4 billion for the fight against energy poverty so far •EUR 600 million mobilised in 2012-2013 •EUR 3.5 billion allocated for 2014-2020
Global	Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures Brochure 2017	Depuis la création du FFUEAI en 2007, les approbations ont crû de manière constante et les décaissements se sont accélérés ces dernières années. Au 31 décembre 2016, le FFUEAI avait engagé 91 % de la totalité de ses ressources disponibles et le total cumulé des aides non remboursables approuvées par le FFUEAI s'élevait à 698,4 millions d'EUR, dont 445,1 millions d'EUR au titre de l'enveloppe régionale (depuis 2007) et 253,4 millions d'EUR au titre de l'enveloppe « Énergie durable pour tous » (depuis juillet 2013).  Le coût des projets en phase d'investissement actuellement soutenus par le FFUEAI est estimé à 7,9 milliards d'EUR, soit 18,5 fois le volume d'aides non remboursables accordées par le FFUEAI. Donateurs (au 31 décembre 2016) • la Commission européenne : 647,7 millions d'EUR • 13 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) : 167,2 millions d'EUR Gestionnaire la Banque européenne d'investissement

Global	MTR PIR10, 2012	<p>La proposition de dédier 141,5 M€ non engagés de l'enveloppe régionale pour l'Afrique de l'Ouest et de les consacrer à l'accès à l'énergie dans la région reste, dans le contexte décrit ci-dessus, tout à fait pertinente. Les services de la Commission et du SEAE travaillent à la meilleure utilisation possible de ces 141,5M€ et à leur répartition entre les différents instruments à disposition en matière d'énergie. Ces fonds resteront alloués dans l'enveloppe régionale de l'Afrique de l'ouest au profit de l'accès à l'énergie dans leurs Etats membres et feront l'objet d'une gestion centralisée par les services de la Commission.</p> <p>Les résultats attendus de cette allocation à l'Initiative "Energie pour tous" sont une amélioration des capacités énergétiques de l'Afrique de l'Ouest permettant d'une part une augmentation du pourcentage de la population ayant accès à l'énergie tout en assurant que cette demande est adressée, dans la mesure du possible, par des sources d'énergie durable. A terme, cela devrait en partie financer l'interopérabilité des réseaux électriques en Afrique de l'Ouest pour améliorer la fiabilité et la qualité de la fourniture dans l'ensemble de la région à des coûts abordables.</p>
Capacity Support for Sustainable Management of Energy Resources in Western Africa	ROM MR-145891.01 2013	<p>L'opération était un soutien aux politiques énergétiques régionales de la CEDEAO, politiques pour l'accès des populations rurales et périurbaines aux services énergétiques modernes (ASE) déclinées dans un "Livre Blanc régional" adopté au plus haut niveau politique par les Chefs d'Etats de la Communauté, et de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA), avec sa Politique Énergétique Commune (PEC). (...)</p> <p>La conception de l'action s'est révélée insuffisante de par i) la définition très générale des résultats et activités devant conduire à l'Objectif spécifique (OS); ii) l'absence de clarté des indicateurs de résultats ; et iii) la sous-estimation du principal facteur (identifiable) de risque lié à la lenteur ou lourdeur des procédures de gestion des principaux acteurs (PNUD et CEDEAO) pour la conduite d'une action de ce type, dans le délai imparti, soit 36 mois. (...)</p> <p>A la date de clôture de l'action, le taux d'exécution financière était de 41,6 % des fonds contractés, lesquels représentaient 97% du budget total exclusivement fourni par l'UE. (...) un retard cumulé de plus de 18 mois pour un projet d'une durée initiale de 36 mois. (...)Aucun produit attendu n'a été livré tel que prévu.</p> <p>Compte tenu de l'efficacité réduite, l'objectif spécifique (OS) n'a pas été atteint en 2011. Cependant, les programmes nationaux d'investissements (PIN) élaborés dans le cadre du projet constituent pour les six pays bénéficiaires et pour la région CEDEAO les meilleurs cadres pour les prises de décision et la mobilisation des financements et partenariats pour l'accès des populations rurales et périurbaines aux services énergétiques modernes pour l'atteinte des OMD. Par contre, les systèmes d'information et de communication mis en place (au niveau des pays et de la région CEDEAO) n'étaient pas consolidés à la fin du projet.</p>
WAPP Information and Coordination Centre	Formulation	<p>30 M€, start</p> <p>To participate in achieving this objective, the following specific objectives are foreseen:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) To provide to the CIC of the WAPP the means to efficiently manage all information necessary to stakeholders; ii) To support the National Utilities and Control Area Centres (CACs) in the operation of the interconnected system; iii) To support the regional regulator to fulfil its mandate; iv) To establish the electricity market in the ECOWAS region.
I 4.3.4. Évolution, au cours de la période évaluée, du taux d'accès à l'électricité		
Synthèse de l'analyse de l'indicateur :		

L'analyse des données de la Banque Mondiale indique i) une amélioration de l'accès à l'électricité de 35,8% (2008) à 44,1% (2014, dernière année disponible) mais une évolution moins importante pour les populations rurales (de 18,9% à 24,8%). D'après les données de l'AIE de 2014, la consommation d'électricité moyenne d'un habitant d'Afrique de l'Ouest est inférieure à 200 kWh par an.

Les évolutions ont été très variables d'un pays à l'autre. Les pays qui ont été les plus performants sont le Ghana (+17,8%) et le Cap-Vert (+15,51%) ; ils ont été particulièrement efficaces pour augmenter la desserte des populations rurales. Le Togo et le Sénégal ont obtenu une évolution de plus de 10% de l'accès à l'électricité. Les moins performants ont été le Niger (+2,87%) et le Bénin (+3,4%). Il n'y a pas de détermination géographique à ces disparités, ce qui met en valeur l'importance de la gouvernance sectorielle dans l'atteinte des résultats.

En 2006, le livre blanc de la CEDEAO définissait trois objectifs à atteindre en 2015 :

- 100% de la population totale doivent avoir accès à des combustibles modernes de cuisson et à des foyers améliorés
- 66% de la population des zones rurales et urbaines doivent avoir accès à l'électricité (100% dans les zones urbaines et 36% dans les zones rurales)
- 60% de la population vivant dans les zones rurales doivent avoir accès à la force motrice pour accroître la productivité du travail des actifs.

Les améliorations sont significatives sur la période 2008-2014 mais restent nettement inférieures aux attentes du début de période.

Il est intéressant de noter que l'intensité énergétique (qui est une mesure de l'efficacité énergétique d'une économie) de la CEDEAO est très élevée comparé à d'autres régions et pays : 0.56 tonnes équivalent pétrole (tep) par million d'euros de PIB (ktep/millions), à comparer à Chine (0.46), USA (0.16), Amérique latine (0.13). Elle est calculée comme le rapport de la consommation d'énergie au produit intérieur brut.

Afo	Site Web WAPP	<p>CEDEAO: 15 pays, la population en croissance rapide (environ 300 millions)</p> <p>60% de la population Ouest Africaine n'ont pas accès à l'électricité</p> <p>80% de la population Ouest africaine utilisent la biomasse traditionnelle comme combustible de cuisson</p> <p>Intensité énergétique de la CEDEAO est très élevée comparé à d'autres région et pays (AO: 0.56 ktep/millions, Chine (0.46), USA (0.16), Amérique latine 0.13)</p>																																																																																																																																																																																																																																
Global	World Bank database	<p>Évolution accès à l'électricité, pop totale Afo</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>1990</th> <th>2000</th> <th>2008</th> <th>2011</th> <th>2014</th> <th>2008-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Sub-Sahar SSF</td><td>23,43</td><td>26,52</td><td>31,68</td><td>34,57</td><td>37,38</td><td>6,70</td></tr> <tr><td>Benin BEN</td><td>7,23</td><td>20,58</td><td>30,72</td><td>36,90</td><td>34,10</td><td>3,38</td></tr> <tr><td>Burkina FbFA</td><td>2,75</td><td>9,20</td><td>13,81</td><td>15,66</td><td>19,20</td><td>5,39</td></tr> <tr><td>Cabo Verde CPV</td><td>28,26</td><td>54,35</td><td>74,68</td><td>82,42</td><td>90,19</td><td>15,51</td></tr> <tr><td>Cote d'Ivoire CIV</td><td>36,66</td><td>47,62</td><td>55,84</td><td>59,04</td><td>61,90</td><td>6,06</td></tr> <tr><td>Gambie, TGMB</td><td>16,77</td><td>34,30</td><td>39,57</td><td>43,38</td><td>47,21</td><td>7,64</td></tr> <tr><td>Guinée GIN</td><td>8,83</td><td>16,96</td><td>22,91</td><td>25,26</td><td>27,64</td><td>4,73</td></tr> <tr><td>Liberia LBR</td><td>..</td><td>..</td><td>2,58</td><td>4,10</td><td>9,14</td><td>6,56</td></tr> <tr><td>Ghana GHA</td><td>23,88</td><td>44,81</td><td>60,50</td><td>64,06</td><td>78,30</td><td>17,80</td></tr> <tr><td>Mali ML</td><td>..</td><td>10,37</td><td>19,89</td><td>23,57</td><td>27,29</td><td>7,41</td></tr> <tr><td>Nigeria NGA</td><td>27,30</td><td>42,65</td><td>50,30</td><td>55,90</td><td>57,65</td><td>7,35</td></tr> <tr><td>Niger NER</td><td>2,95</td><td>7,97</td><td>11,44</td><td>14,30</td><td>14,31</td><td>2,87</td></tr> <tr><td>Sénégal SEN</td><td>19,55</td><td>36,81</td><td>50,07</td><td>56,50</td><td>61,00</td><td>10,93</td></tr> <tr><td>Togo TGO</td><td>16,97</td><td>33,26</td><td>39,70</td><td>45,70</td><td>45,70</td><td>12,44</td></tr> <tr><td>Afrique d'AFO</td><td>17,42</td><td>28,55</td><td>35,81</td><td>40,06</td><td>44,13</td><td>8,31</td></tr> </tbody> </table> <p>Évolution accès à l'électricité, pop rurale Afo</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>1990</th> <th>2000</th> <th>2008</th> <th>2011</th> <th>2014</th> <th>2008-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Sub-Sahar SSF</td><td>..</td><td>10,38</td><td>13,52</td><td>15,14</td><td>17,97</td><td>4,45</td></tr> <tr><td>Benin BEN</td><td>..</td><td>4,87</td><td>10,87</td><td>12,40</td><td>16,00</td><td>5,13</td></tr> <tr><td>Burkina FbFA</td><td>..</td><td>0,83</td><td>1,53</td><td>2,06</td><td>3,00</td><td>1,47</td></tr> <tr><td>Cabo Verde CPV</td><td>..</td><td>24,87</td><td>55,56</td><td>67,35</td><td>79,21</td><td>23,64</td></tr> <tr><td>Cote d'Ivoire CIV</td><td>13,57</td><td>23,19</td><td>30,46</td><td>33,47</td><td>36,54</td><td>6,08</td></tr> <tr><td>Gambie, TGMB</td><td>21,39</td><td>18,19</td><td>14,73</td><td>13,81</td><td>12,96</td><td>-1,77</td></tr> <tr><td>Guinée GIN</td><td>0,18</td><td>1,80</td><td>2,68</td><td>3,29</td><td>3,96</td><td>1,28</td></tr> <tr><td>Liberia LBR</td><td>..</td><td>0,01</td><td>0,58</td><td>1,00</td><td>1,71</td><td>1,13</td></tr> <tr><td>Ghana GHA</td><td>..</td><td>21,58</td><td>38,20</td><td>40,95</td><td>63,00</td><td>24,80</td></tr> <tr><td>Mali ML</td><td>..</td><td>1,92</td><td>7,23</td><td>9,50</td><td>11,83</td><td>4,60</td></tr> <tr><td>Nigeria NGA</td><td>8,60</td><td>24,48</td><td>31,40</td><td>35,50</td><td>39,30</td><td>7,90</td></tr> <tr><td>Niger NER</td><td>..</td><td>1,47</td><td>3,38</td><td>4,80</td><td>5,44</td><td>2,06</td></tr> <tr><td>Sénégal SEN</td><td>..</td><td>9,57</td><td>21,20</td><td>26,60</td><td>32,70</td><td>11,50</td></tr> <tr><td>Togo TGO</td><td>..</td><td>7,68</td><td>27,24</td><td>77,90</td><td>16,30</td><td>10,94</td></tr> <tr><td>Afrique d'AFO</td><td>10,94</td><td>10,80</td><td>18,85</td><td>25,28</td><td>24,77</td><td>5,92</td></tr> </tbody> </table>		1990	2000	2008	2011	2014	2008-2014	Sub-Sahar SSF	23,43	26,52	31,68	34,57	37,38	6,70	Benin BEN	7,23	20,58	30,72	36,90	34,10	3,38	Burkina FbFA	2,75	9,20	13,81	15,66	19,20	5,39	Cabo Verde CPV	28,26	54,35	74,68	82,42	90,19	15,51	Cote d'Ivoire CIV	36,66	47,62	55,84	59,04	61,90	6,06	Gambie, TGMB	16,77	34,30	39,57	43,38	47,21	7,64	Guinée GIN	8,83	16,96	22,91	25,26	27,64	4,73	Liberia LBR	2,58	4,10	9,14	6,56	Ghana GHA	23,88	44,81	60,50	64,06	78,30	17,80	Mali ML	..	10,37	19,89	23,57	27,29	7,41	Nigeria NGA	27,30	42,65	50,30	55,90	57,65	7,35	Niger NER	2,95	7,97	11,44	14,30	14,31	2,87	Sénégal SEN	19,55	36,81	50,07	56,50	61,00	10,93	Togo TGO	16,97	33,26	39,70	45,70	45,70	12,44	Afrique d'AFO	17,42	28,55	35,81	40,06	44,13	8,31		1990	2000	2008	2011	2014	2008-2014	Sub-Sahar SSF	..	10,38	13,52	15,14	17,97	4,45	Benin BEN	..	4,87	10,87	12,40	16,00	5,13	Burkina FbFA	..	0,83	1,53	2,06	3,00	1,47	Cabo Verde CPV	..	24,87	55,56	67,35	79,21	23,64	Cote d'Ivoire CIV	13,57	23,19	30,46	33,47	36,54	6,08	Gambie, TGMB	21,39	18,19	14,73	13,81	12,96	-1,77	Guinée GIN	0,18	1,80	2,68	3,29	3,96	1,28	Liberia LBR	..	0,01	0,58	1,00	1,71	1,13	Ghana GHA	..	21,58	38,20	40,95	63,00	24,80	Mali ML	..	1,92	7,23	9,50	11,83	4,60	Nigeria NGA	8,60	24,48	31,40	35,50	39,30	7,90	Niger NER	..	1,47	3,38	4,80	5,44	2,06	Sénégal SEN	..	9,57	21,20	26,60	32,70	11,50	Togo TGO	..	7,68	27,24	77,90	16,30	10,94	Afrique d'AFO	10,94	10,80	18,85	25,28	24,77	5,92
	1990	2000	2008	2011	2014	2008-2014																																																																																																																																																																																																																												
Sub-Sahar SSF	23,43	26,52	31,68	34,57	37,38	6,70																																																																																																																																																																																																																												
Benin BEN	7,23	20,58	30,72	36,90	34,10	3,38																																																																																																																																																																																																																												
Burkina FbFA	2,75	9,20	13,81	15,66	19,20	5,39																																																																																																																																																																																																																												
Cabo Verde CPV	28,26	54,35	74,68	82,42	90,19	15,51																																																																																																																																																																																																																												
Cote d'Ivoire CIV	36,66	47,62	55,84	59,04	61,90	6,06																																																																																																																																																																																																																												
Gambie, TGMB	16,77	34,30	39,57	43,38	47,21	7,64																																																																																																																																																																																																																												
Guinée GIN	8,83	16,96	22,91	25,26	27,64	4,73																																																																																																																																																																																																																												
Liberia LBR	2,58	4,10	9,14	6,56																																																																																																																																																																																																																												
Ghana GHA	23,88	44,81	60,50	64,06	78,30	17,80																																																																																																																																																																																																																												
Mali ML	..	10,37	19,89	23,57	27,29	7,41																																																																																																																																																																																																																												
Nigeria NGA	27,30	42,65	50,30	55,90	57,65	7,35																																																																																																																																																																																																																												
Niger NER	2,95	7,97	11,44	14,30	14,31	2,87																																																																																																																																																																																																																												
Sénégal SEN	19,55	36,81	50,07	56,50	61,00	10,93																																																																																																																																																																																																																												
Togo TGO	16,97	33,26	39,70	45,70	45,70	12,44																																																																																																																																																																																																																												
Afrique d'AFO	17,42	28,55	35,81	40,06	44,13	8,31																																																																																																																																																																																																																												
	1990	2000	2008	2011	2014	2008-2014																																																																																																																																																																																																																												
Sub-Sahar SSF	..	10,38	13,52	15,14	17,97	4,45																																																																																																																																																																																																																												
Benin BEN	..	4,87	10,87	12,40	16,00	5,13																																																																																																																																																																																																																												
Burkina FbFA	..	0,83	1,53	2,06	3,00	1,47																																																																																																																																																																																																																												
Cabo Verde CPV	..	24,87	55,56	67,35	79,21	23,64																																																																																																																																																																																																																												
Cote d'Ivoire CIV	13,57	23,19	30,46	33,47	36,54	6,08																																																																																																																																																																																																																												
Gambie, TGMB	21,39	18,19	14,73	13,81	12,96	-1,77																																																																																																																																																																																																																												
Guinée GIN	0,18	1,80	2,68	3,29	3,96	1,28																																																																																																																																																																																																																												
Liberia LBR	..	0,01	0,58	1,00	1,71	1,13																																																																																																																																																																																																																												
Ghana GHA	..	21,58	38,20	40,95	63,00	24,80																																																																																																																																																																																																																												
Mali ML	..	1,92	7,23	9,50	11,83	4,60																																																																																																																																																																																																																												
Nigeria NGA	8,60	24,48	31,40	35,50	39,30	7,90																																																																																																																																																																																																																												
Niger NER	..	1,47	3,38	4,80	5,44	2,06																																																																																																																																																																																																																												
Sénégal SEN	..	9,57	21,20	26,60	32,70	11,50																																																																																																																																																																																																																												
Togo TGO	..	7,68	27,24	77,90	16,30	10,94																																																																																																																																																																																																																												
Afrique d'AFO	10,94	10,80	18,85	25,28	24,77	5,92																																																																																																																																																																																																																												

I 4.3.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière d'augmentation du taux d'accès à l'électricité.Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Dans la mesure où l'interconnexion régionale n'a pas progressé significativement du fait de la lenteur du montage des dossiers et de la mise en œuvre de projets de construction de grande dimension, le marché régional de l'électricité ne s'est pas mis en place. Les projets adoptés ne sont qu'une toute première étape. Il faudra beaucoup plus d'investissements pour réellement connecter la région et sortir des échanges bilatéraux d'électricité.

Sur la base des interconnexions existantes en début de période, les lenteurs de la mise en place du WAPP-CIC, clé pour réguler les échanges inter-états, n'ont pas permis d'augmenter les volumes échangés et d'agir sur les prix et la fiabilité de l'alimentation électrique. Enfin, les réformes sectorielles ont été très généralement retardées et les inefficacités des sociétés publiques en charge de la production et de la distribution de l'électricité n'ont pas été résorbées. L'UE n'a pas obtenu, pour ses trois principaux axes stratégiques de sa coopération régionale, de résultats significatifs. Sa contribution aux améliorations du taux d'accès à l'électricité a été pour le moment marginale. L'arrivée à maturité des projets d'interconnexion et de régulation régionale (2020-2022) pourra améliorer cette contribution mais les inefficacités persistantes des gestionnaires nationaux (avec des enjeux socio-politiques majeurs pour tous les EM) risquent de compromettre les gains qui en sont attendus.

Amélioration de la Gouvernance du Secteur de l'Energie en Afrique de l'Ouest (AGoSE – AO) 11ème FED	Décision 2016	<p>32 M€</p> <p>L'Afrique de l'Ouest, en dépit de ses ressources en énergie primaire, reste caractérisée par un faible taux d'accès aux énergies modernes, la prédominance des énergies issues de la biomasse pour la satisfaction des besoins domestiques et une grande insécurité et dépendance énergétique.</p> <p>La région est confrontée à plusieurs contraintes interdépendantes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) des taux de croissance relativement élevés de la demande d'énergie qui n'est pas suivie d'une croissance adéquate de l'offre (délestages, très faible taux d'accès à l'électricité, etc.), (ii) l'offre encore dominée par les ressources fossiles et la biomasse traditionnelle avec ses implications sur les émissions de gaz à effet de serre, la déforestation, etc. (iii) la faible part des énergies renouvelables hormis l'hydroélectricité et la biomasse, dans les approvisionnements en énergie primaire, (iv) des échanges régionaux d'électricité bien en deçà du potentiel du fait de l'insuffisance des infrastructures de production et de transport.
---	---------------	--

Q.E. n°5 : Dans quelle mesure la coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest a-t-elle contribué à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et la résilience des populations ?

CJ5.1 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une augmentation de la productivité agricole et des revenus des producteurs.

I.5.1.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de production et de filières agricoles.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les actions de niveau régional menées dans le cadre de l'objectif de renforcement de la productivité agricole sont hétérogènes tant par les montants concernés³⁵, par les instruments mobilisés³⁶, et le type de maîtrise d'ouvrage³⁷. Les actions menées avec l'appui de lignes thématiques étaient d'ampleur limitée, tandis que l'appui de la Facilité Alimentaire aux filières semencières a été bref (2 ans) et n'a pas connu de suite, réduisant les possibilités de véritable renforcement des acteurs de ces filières au-delà de l'augmentation de la disponibilité immédiate des semences améliorées. Le Programme de Lutte contre la Mouche du Fruit (10^{ème} FED) n'a démarré de façon effective qu'en 2016. Les premières étapes ont permis de renforcer la lutte et de développer un système de veille à l'échelle de plusieurs pays, mais l'absence de visibilité sur la poursuite des investissements fait porter des risques sur la pérennité des acquis. Pour l'ensemble des actions, le suivi des effets sur la productivité des filières concernées a été insuffisant. Sur le 11^{ème} FED, les appuis régionaux au développement de la productivité agro-pastorale ne font que démarrer. Sur la période 2008-2016, les actions de renforcement de l'intégration économique régionale (cf. EQ3) ne portaient pas spécifiquement sur les filières agro-pastorales

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Projet de renforcement des capacités des organisations locales de développement pour fournir des services de proximité en milieu rural défavorisé	ROM report	<p>Efficacité du projet pour améliorer la capacité de OP à fournir des services à leurs membres, mais durabilité des résultats incertaine du fait de la faiblesse des institutions appuyées et du manque d'efficacité / intention de l'action à renforcer les institutions elles-mêmes.</p> <p>« Le projet contribue à relancer le développement agricole et à améliorer le niveau de gestion des organisations locales pour fournir des services de proximité. Les revenus des groupes cibles sont moyennement améliorés grâce aux banques céréalières, aux boutiques d'intrants et le service de warrantage. »</p> <p>« Le projet renforce les capacités des bénéficiaires et des partenaires institutionnels mais du fait de la faiblesse des ressources financières, la viabilité du projet demeure incertaine. Des structures existent (SOS SAHEL, les unions de producteurs, l'association FIIMBA et les communes rurales). Elles ont acquis de nouvelles connaissances mais elles ont des effectifs réduits et manquent d'équipement et de ressources financières pour assurer la pérennité des acquis du projet. »</p>
Programme de Facilité Alimentaire	Rapport d'achèvement	<ul style="list-style-type: none"> Meilleurs résultats pour ce qui concerne la fourniture de semences que pour ce qui concerne la capacité des coopératives et de semencier à continuer à en fournir les saisons suivantes.

³⁵ de 0,6 à 20 M€

³⁶ Ligne Thématique « organisations de la société civile et autorités locales » ; FED ; Ligne Thématique « sécurité alimentaire »

³⁷ ONG, FIDA-ICRISAT-CEDEAO, CEDEAO

de l'Union Européenne en Afrique de l'Ouest, mis en oeuvre par leFIDA, la CEDEAO et l'ICRISAT		<ul style="list-style-type: none"> Les résultats en matière de production semencière sont présentés positivement rat le rapport d'exécution, mais ils semblent tout de même inférieurs aux prévisions car réalisés sur une seule saison, et peu durables. <p>« Les délais de mise en œuvre n'ayant permis d'effectuer qu'une seule campagne agricole, il a été difficile d'atteindre les objectifs prévus sur deux ans. Cela est vrai dans tous les pays sauf pour le Ghana où les semences améliorées ont été utilisées par les producteurs finaux grâce à l'exploitation de la contre-saison.</p> <p>En l'absence d'enquête de référence il a été difficile d'évaluer les résultats du Programme, même à court terme, puisque les données de base pour mesurer l'amélioration ne sont pas disponibles pour la plupart des indicateurs. »</p>
Projet de soutien au plan régional de Lutte et de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest (PLMF)	Evaluation à Mi-parcours	<p>Après une phase de démarrage un peu laborieuse due en grande partie à la complexité du montage institutionnel, et après une première année consacrée à la mise en place des CN et des outils de travail, le projet est actuellement en phase de croissance rapide dans la réalisation des activités de terrain. Une grande partie sera déjà réalisée au cours de cette saison de production.</p> <p>Le système de surveillance/alerte en cours de développement est une approche à recommander pour lutter contre les ravageurs à une telle échelle. Cette approche permettra une lutte intégrée, basée sur des avertissements liés à un taux d'infestation, et la prise en compte du risque par les producteurs et les exportateurs dans les zones contaminées.</p> <p>Le calendrier de travail du projet n'est pas du tout adapté aux réalités de terrain, avec une surcharge administrative (programmation annuelle notamment) pendant la principale campagne de production de mangues.</p>
PLMF	Entretien (personne ressource)	<p>Bonne avancée bon niveau d'engagement (84%) et décaissement (52%) du programme après retard au démarrage</p> <p>Pays intéressés par investir dans la lutte, mais pas encore tellement par la surveillance</p> <p>De nouveaux pays marquent leur intérêt pour le programme (Nigeria, Togo, Guinée Bissau)</p> <p>Problème de durabilité – le système de surveillance a besoin de fonctionner plusieurs années pour être étalonné. Le projet dans sas configuration actuelle ne suffira pas pour cela. Pas de visibilité ni de la CEDEAO, ni de l'EU pour le poste projet. Urgent de mobiliser des ressources.</p> <p>Complexité de l'organisation EU et distance à Lomé réduit les capacités de communication du projet vers EU et limite les synergies avec autres actions portées par l'ARAA.</p>

I 5.1.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, des performances des filières appuyées.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les filières agro-pastorales ont connu une croissance importante depuis le début des années 1990 en Afrique de l'Ouest. La production de maïs, a bénéficié d'interactions positives avec la culture du coton, tandis que la riziculture a bénéficié de l'introduction de nouvelles variétés et d'investissements dans l'irrigation suite à la flambée des prix de 2008. La croissance de la production de racines et tubercules a été plus importante encore. L'augmentation de la production du manioc est associée à un début d'industrialisation de la filière au Nigeria, au Bénin et au Ghana. La croissance de l'élevage, tiré par la demande régionale dynamique, a été plus rapide que la démographie sur les 20 dernières années mais plus faible que la croissance de la consommation régionale. La croissance du cheptel sédentaire en zone sahélo-soudanienne a été très forte, ainsi que celles des filières avicoles péri-urbaines. Que cela soit pour l'agriculture ou pour l'élevage, le marché régional, en pleine croissance et dont dépendent aussi

bien les populations urbaines et rurales, est de loin la première destination des produits régionaux.		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur :</u>		
Global	L'agriculture et l'alimentation en Afrique de l'Ouest. Mutations, performances et politiques agricoles (CEDEAO, 2016) ³⁸	Forte augmentation de la production de maïs et de riz, progrès plus réduit sur les autres céréales qui n'ont pas bénéficié de progrès techniques comparables. La région reste déficitaire, notamment car elle consomme du blé qu'elle importe systématiquement. Très forte augmentation de la production de tubercules, reposant essentiellement sur l'augmentation des surfaces, mais début d'industrialisation de la filière manioc notamment au Ghana, Benin et Surtout au Nigéria.
Global	COS Horizon 2015 CEDEAO	Au-delà même du Fonds Régional et des ressources publiques allouées par les Etats au secteur agricole, le système de financement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, plus particulièrement des exploitations agricoles familiales, et les chaînes de valeur (commercialisation, transformation, stockage, distribution) reste peu performant et constitue un des principaux freins à l'investissement et à la modernisation des agricultures, de l'élevage et de la pêche ;
Global	Document de formulation PREDIP, Agric. et Alim en AO – CEDEAO , PDC-TASAN(UEMOA)	Forte progression de l'ensemble du cheptel depuis 10 ans et augmentation de la disponibilité de viande régionale par habitant. La croissance est notamment localisé en zone sahelo-soudanienne avec une forte imbrication entre agriculture et élevage. Forte croissance également des filières d'élevage péri-urbaine, et notamment des filières avicoles. Mais Les OR font le diagnostic que le commerce du commerce transfrontalier de bétail est trop faible et que celui de la viande est inexistant.
Projet PLMF	Évaluation à mi-parcours	Forte croissance de la production de fruits, et forte croissance des exportations de mangues depuis la plupart des pays de la région et sur les 15 dernières années. Une attention trop limitée portée sur la mise en place de stratégies de pérennisation des acquis du projet.
SAN	Entretien (Organisation régionale)	Les filières prioritaires pour l'UEMOA ne sont pas concernées par les appuis de l'EU. La filière mangue ne fait pas partie de nos filières prioritaires.
Produits animaux Pastoralisme	Entretien (Organisation régionale)	Les systèmes d'information régionaux ne sont pas véritablement en mesure de suivre les échanges transfrontaliers de bétail. Les informations sur lesquelles se basent les analyses actuelles sont très imparfaites.

³⁸ Ensuite indiqué sous l'appellation : Agric. et Alim en AO - CEDEAO

I 5.1.3 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les performances des filières agricoles appuyées.Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Compte tenu d'une dispersion thématique et d'une continuité limitée, les résultats des actions portant sur le renforcement des filières agro-pastorales ont sans doute été faibles et relativement peu durables. Ceci est difficile à confirmer en l'absence de systèmes de suivi et d'évaluation solides, et du manque de fiabilité des informations sur la production agricole dans la région.

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Programme de Facilité Alimentaire de l'UE en Afrique de l'Ouest	Rapport d'achèvement	Grâce aux formations qu'ils ont suivies, les producteurs de semences ont pu améliorer leurs pratiques culturales et itinéraires techniques.
Programme de Facilité Alimentaire de l'Union Européenne en Afrique de l'Ouest	Rapport d'achèvement	<p>L'impact se traduit de façon globale (pour tous les pays) par une offre et une disponibilité plus importantes au niveau national de semences certifiées pour les cultures concernées (riz, maïs, manioc, igname, arachide). Ainsi que l'illustre la situation au Sénégal : « Les besoins nationaux en semences certifiées d'arachide sont estimés à 40 000 tonnes. La production de semences certifiées attendue du réseau de coopératives de producteurs d'arachide pour l'année 2012 est d'environ 10 356 tonnes. Cette production couvre près de 25% des besoins nationaux.</p> <p>Au final, le taux de couverture des besoins nationaux en semences certifiées a considérablement augmenté, ainsi que le démontrent les indicateurs quantitatifs par culture.</p> <p>Accroissement des revenus & amélioration des conditions de vie des producteurs semenciers. Il est encore tôt pour identifier l'ensemble des effets sur les conditions de vie des producteurs.</p> <p>Au Sénégal, l'effet immédiat du PFA est l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité aux semences pour les producteurs finaux. Dans les différentes communautés rurales concernées du bassin arachidier sénégalais, le Programme a permis d'assurer la disponibilité de semences de qualité, dont la production est gérée par les producteurs. Ces semences sont disponibles et « visibles » pendant toute la période de stockage par les coopératives. Cela crée un climat de confiance et un sentiment de sécurisation de la base productive par les bénéficiaires.</p> <p>Au Bénin, où les semences font l'objet de distribution gratuite, la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) a pu collecter et distribuer d'importantes quantités de semences aux producteurs de riz. Au Ghana, où c'est également le cas, il a été observé que malgré les subventions, certains paysans achètent eux-même des semences sélectionnées. Ce phénomène est positif parce qu'il traduit une capacité d'indépendance des paysans et la durabilité de la filière dans le long terme.</p> <p>Les tentatives de commercialisation se heurtent souvent à des réticences chez le producteur final. Ainsi en Côte d'Ivoire, il a été constaté par endroits que la production invendue ne faisait l'objet d'aucune stratégie de commercialisation (c'est le cas à Sakassou pour la semence de riz, et même les boutures de manioc).</p> <p>Le Programme a contribué au renforcement des capacités des institutions publiques et de leurs rôles dans la chaîne de</p>

		production semencière, pour l'ensemble des semences concernées par le Programme: riz, igname, manioc, sorgho, mil, arachide, maïs.
Projet PLMF	Évaluation à mi-parcours du	Pas d'appréciation des impacts à ce stade (effectivement trop tôt). Recommandations faites pour que le système de suivi et évaluation soit en mesure de mieux les appréhender.
Projet PLMF	Entretien (organisation régionale)	Quelle stratégie de pérennisation ? Quels financements pour la suite et surtout comment financer le fonctionnement des systèmes développés sur le long terme ?
Global	Entretien (organisation régionale)	Besoin de davantage travailler sur normes et facilitation du commerce.
Global	Entretien (organisation régionale)	L'EU fournit des appuis à la libre circulation des biens et des personnes dans le sous espace régionale (cf. EQ3), mais pas spécifique au secteur alimentaire. USAID plus actif sur les produits alimentaires.

I 5.1.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, de la productivité agricole et des revenus des producteurs.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Rejoignant la croissance des productions agricoles présentée ci-dessus, le taux d'accroissement la valeur ajoutée de l'agriculture ouest-africaine est très élevé³⁹. Néanmoins, on observe un tassement de cette croissance ces dernières années⁴⁰, ce qui est préoccupant compte tenu de la croissance de la demande liée à la démographie et aux pratiques alimentaires. Jusqu'à récemment, la croissance agricole était essentiellement portée par une augmentation des surfaces cultivées et de la main d'œuvre agricole, néanmoins, cette situation serait en passe de devenir caduque⁴¹. En effet, depuis 2008, près de 40% de l'augmentation de la production agricole régionale seraient associées à une croissance des rendements. Malgré cette dynamique, la part des importations dans la consommation régionale stagne (et le volume des importations s'accroît en valeur absolue). Ces tendances sont différenciées d'un pays à l'autre. L'agriculture, et plus encore le secteur alimentaire au sens large (incluant amont et aval des filières) occupent une large majorité des actifs régionaux. Néanmoins, agriculture et élevage n'occupent qu'une part minoritaire dans la formation des revenus des populations rurales les plus pauvres au Sahel⁴², et on observe une forte croissance de la part de l'emploi non agricole en milieu rural. Le poids du secteur agricole dans la création d'emploi est très différent d'un pays à l'autre : alors que le secteur primaire est encore largement dominant dans les Pays les Moins Avancés (PMA), le nombre d'emploi agricole est sur le déclin au Nigeria⁴³. Mais à l'échelle régionale, la constante est que le nombre d'actifs agricoles croît beaucoup moins vite que le nombre d'actifs non agricoles. Chaque agriculteur nourrit donc une population de plus en plus nombreuse⁴⁴.

³⁹ 6 pays de la région figurent parmi le top 20 mondial sur la période, et la moyenne régionale du taux de croissance est de 1% supérieure au taux de croissance continental

⁴⁰ 4% sur la période 2010-2014 contre 5,5 % sur la période 2003-2007 : OCDE/CSAO (2015) ECOWAP+10 Mutations de l'économie agro-alimentaire et implications.

⁴¹ OCDE/CSAO (2015).

⁴² FEG, SCF (2014) An Atlas of Household Economy Analysis Information across the Sahel.

⁴³ OCDE/CSAO (2013), « Peuplement, marché et sécurité alimentaire », Cahiers de l'Afrique de l'Ouest.

⁴⁴ Voir nbp 8.

Détail de l'analyse de l'indicateur :		
Global	Bilan de 10 ans de mise en œuvre de l'ECOWAP - CSAO ⁴⁵	En parallèle, l'extension des surfaces cultivées reste un phénomène substantiel : les rendements ont progressé plus rapidement que par le passé au cours des dix dernières années, mais l'extension des surfaces cultivées reste le premier contributeur à l'augmentation de la production globale. Cependant, selon Africarice, 71 % de l'augmentation de la production de riz « paddy » peut s'expliquer par l'augmentation du rendement et 29 % par l'expansion des superficies emblavées. Avant 2008, 24 % de la hausse de la production pouvaient être attribués aux augmentations du rendement et 76 % aux augmentations de la superficie emblavée (Africarice, 2013).
Global	Sources variées : ECOWAP + 10 - CSAO, Agric. et Alim en AO - CEDEAO, Forum global « ECOWAP+10 et Perspectives pour 2025 »	Accoïsement de la disponibilité par habitant depuis 1980 malgré une très forte réduction du nombre d'active agricole par habitant. Disponibilité et croissance de la disponibilité inégalement répartie. La région demeure déficitaire. Le taux de croissance agricole en Afrique de l'Ouest est parmi les plus fortes au monde. De nombreux pays au sommet du classement mondial en termes de croissance agricole. Léger fléchissement de la croissance agricole ces dernières années. Résultant d'un investissement sectoriel en deçà des engagements de Maputo (Cette explication est peu probable mais est présentée comme une hypothèse par la CEDEAO) Augmentation de la production agricole fortement liée à l'augmentation des surfaces cultivées, mais la part de l'augmentation des rendements joue un rôle de plus en plus important, notamment à partir des années 2000.
Global	ECOWAP + 10 - CSAO	« La croissance de la production est également le fait de gains de rendement. Le décollage des rendements est plus marqué depuis les années 2000. Ils contribuent aujourd'hui à 40 % de la croissance de la production. À l'office du Niger, par exemple, le rendement moyen pour le riz paddy est passé de 1,5 tonne à l'hectare environ au moment des indépendances à 5,5 tonnes en moyenne sur la décennie 2000-2009 (Koné, 2011). L'intensification de l'usage des terres agricoles a donc déjà commencé. Les données montrent une reprise de la croissance des rendements et un ralentissement de la croissance des surfaces récoltées à partir du milieu des années 90. Au cours de la dernière décennie, la croissance des rendements dépasse celle de la surface récoltée, 2,3 % versus 1,4 %. Ceci pourrait marquer un changement structurel en réponse à la densification rurale et à la réduction des terres disponibles. »
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	Le taux d'accroissement annuel moyen de la valeur ajoutée de l'agriculture ouest-africaine au cours de la période 2010-2014 (4,0 %) a été moins important comparé à la période 2003-07 (5,5%). Bien que les pays aient enregistré une importante amélioration de la productivité et de la production agricole, il est surprenant de constater un ralentissement de la croissance agricole entre les périodes pré et post ECOWAP/PDDAA. En effet, plus de la moitié des pays de la région (8 sur 15 pays) ont enregistré une contre-performance entre les deux périodes. Cependant, un groupe de trois pays restent les champions de la croissance agricole en Afrique de l'Ouest, en présentant des taux accélérés avoisinant la cible de 6% de l'ECOWAP/PDDAA. Le ralentissement de la croissance agricole régionale soulève un certain nombre d'interrogations. Il

⁴⁵ Ensuite appelé sous le terme « ECOWAP + 10 – CSAO »

		est possible qu'il soit lié à un relâchement des investissements publics du fait de la baisse de la tension sur les marchés agricoles constatée à partir de 2010, après la flambée des prix mondiaux de 2007-08. Toutefois, l'analyse des dépenses publiques agricoles ne confirme pas ce relâchement pour la majorité des pays.
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	Le secteur agricole constitue le principal pourvoyeur d'emplois de la région ouest africaine : plus de 50 % des populations vivent en milieu rural et tirent l'essentiel de leurs ressources des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques. De même, 65% des actifs travaillent dans le secteur agricole, essentiellement dans le domaine de la production, mais également dans la transformation et la commercialisation des produits. Parmi ces actifs, plus de la moitié sont des femmes. En tant que tel, le secteur agricole a un effet multiplicateur important pour la croissance et l'emploi, et pour la réduction de la pauvreté en milieu rural.
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	Or, dans la plupart des pays, la pauvreté frappe plus fortement les zones agricoles et rurales, où généralement plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Ces données globales issues des enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages sont corroborées par les analyses des moyens d'existence conduites dans différentes zones agro-écologiques et qui montrent qu'entre 40 et 60 % des ménages sont très pauvres ou pauvres. L'insécurité alimentaire frappe plus particulièrement ces ménages dont les ressources reposent généralement sur la pluriactivité (production agricole ou élevage, artisanat, cueillette, commerce, travail journalier, etc.). Si l'évaluation du revenu des ménages agricoles pose beaucoup de problèmes, ces enquêtes (HEA Sahel) mettent en évidence de grandes inégalités entre les ménages. Les « nantis » qui représentent en moyenne 15 % des ménages (23% de la population totale), possèdent à eux seuls environ 47 % des terres cultivées, 54% du cheptel de petits ruminants et 70% du gros cheptel ⁴⁶ . Ces différences de dotation en facteurs de production induisent des revenus très différenciés. Les ménages les plus pauvres sont ceux qui consacrent la plus grande partie de leurs revenus à l'alimentation de base, ce qui explique leur très faible capacité à accumuler, protéger leur capital minimum face à un choc, et à investir.
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	La réduction de la dépendance alimentaire. Le creusement de plus de trois milliards de dollars du déficit de la balance commerciale agroalimentaire au niveau de l'ensemble de la région depuis le début des années 2000 montre que le rythme d'adaptation en quantité et qualité de l'offre régionale à l'évolution de la demande est encore trop lent pour relever le défi de la souveraineté alimentaire régionale.
Global	Atlas HEA Sahel 2014	En milieu rural et en zone sahélienne, une minorité des revenus des populations les plus pauvres est issue de l'agriculture et de l'élevage. Plus d'un tiers des revenus de population pauvre est issue de la vente de la force de travail. Une large partie (en moyenne 1/3 mais jusqu'à 60%) des revenus de population les mieux loties est issue de l'élevage.
SAN	Entretien (institution européenne)	Attention à ne pas trop accorder d'importance aux statistiques nationales, qui, pense-t-il sont sujette à caution, et sans doute pas indemnes de manipulations politiques. L'augmentation de la productivité agricole par ha ne lui semble pas crédible...
I 5.1.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de productivité agricole et de revenus des producteurs.		

⁴⁶ Source : Food Economy Group. HEA Sahel Atlas ; September 2014

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Alors que la facilitation de la production et l'accès aux marchés régionaux des produits agricoles locaux avait été identifié comme une priorité pour le PIR 2008/2013, les impacts des actions de niveau régional sur ces transformations structurelles apparaissent très peu tangibles et compromis, plus encore que les résultats de chacune des actions concernées, par la cohérence et la continuité limitée des appuis à productivité du secteur agricole sur la période évaluée⁴⁷.

Détail de l'analyse de l'indicateur :

	Absence d'information spécifique relative à cet indicateur, mais compte tenu des réponses aux indicateurs précédent, il est très probable que la contribution de la coopération européenne de niveau régionale aux tendances observées soit minime.
--	---

CJ 5.2 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une augmentation significative des surfaces de terres agricoles gérées de manière durable.**I 5.2.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gestion durable des terres (GDT).**Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Selon les rapports produits par le programme Gestion Durable des Terres (dont la mise en œuvre a été confiée au CILSS) lui-même, les résultats semblent positifs: des surfaces de terre plus importantes que prévues ont été réhabilitées, le programme a permis de produire plusieurs documents de capitalisation permettant au CILSS de contribuer à l'intégration de la problématique de la GDT parmi les priorités du PRIASAN et des PNIA de seconde génération. Néanmoins, les échanges avec les DUE et les administrations nationales témoignent d'une faible connaissance du projet, suggérant que la valorisation des résultats de capitalisation au-delà des acteurs directement impliqués a été limitée. Dans ce contexte d'appréciation contrastée des résultats, l'absence d'évaluation externe est très dommageable.

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Programme régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRGDT)	Bilan de mise en œuvre 2011- 2016	Le rapport d'exécution du projet fait état d'un bon niveau de réalisation du projet, mais l'absence d'évaluation externe rend difficile l'appréciation des résultats.
PRGDT	Entretien (organisation régionale)	Documents de capitalisation disponibles. Les actions de récupération des terres ont pu être mises en œuvre. Meilleure porte d'entrée selon le CILSS : les collectivités territoriales – en contradiction apparente avec le bon usage du

⁴⁷ Bien que répondant à une certaine demande des acteurs de la région, le choix de la filière mangue comme bénéficiaire des appuis régionaux pour le 10^{ème} FED est caractéristique : il s'agit de contribuer à lever une barrière à l'exportation alors que les marchés agro-alimentaires régionaux sont tirés par la demande régionale, il ne s'agit pas d'une filière prioritaire pour ni pour la PAU ni pour l'ECOWAP, les éléments nécessaires à l'évaluation des impacts n'ont pas été anticipés, et, la continuité de l'intérêt de la CEDEAO et des appuis de l'EU à cette filière (ou plus largement à la thématique de la protection contre les ravageurs) ne sont pas garantis.

		principe de subsidiarité dans la cadre de la conception de ce projet ! Pour la valorisation des Acquis pour les PNIA seconde génération, il faut que la CEDEAO nous mette dans la boucle.
I 5.2.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, de l'intégration de la gestion durable des terres dans les politiques, stratégies et cadres réglementaires au niveau national.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u>		
<p>La gestion durable des terres agricoles occupe une place prioritaire dans politiques publiques régionales⁴⁸ et nationales, répondant à des enjeux de long terme, relatifs à la démographie mais aussi d'adaptation aux changements climatiques. Cette dynamique précède la période d'évaluation⁴⁹. Néanmoins, la traduction de ces priorités en investissements est jusqu'à présent réduite. La conférence de Bamako (2015) a fait le constat de l'échec des PANA (Plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques, dont la mise en œuvre limitée a été documentée avec l'appui du CILSS) comme outil d'intégration de la problématique de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)⁵⁰ dans les politiques nationales. Par ailleurs, la CEDEAO fait le constat de la faiblesse générale des réglementations de sécurisation foncière dans l'ensemble de l'espace régional, indispensables à des politiques efficaces de gestion durable des ressources foncières. Le forum de Bamako (2015), mais aussi la nouvelle étape du processus ECOWAP (2015) ont réaffirmé la priorité accordée à la GDT et à l'AIC par les cadres politiques régionaux.</p>		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur :</u>		
Global	CILSS/USGS, 2016 : Les paysages d'Afrique de l'Ouest.	Alors que des millions d'hectares ont été transformés par les pratiques paysannes depuis 30 ans, notamment au Niger, les responsables politiques ne sont pas encore suffisamment sensibilisés.
Global	Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'Agriculture Intelligente face au Climat en Afrique de l'Ouest Bamako (Mali), 15-18 juin 2015	<p>La mise en œuvre effective des PANA a souffert avant tout d'un profond manque de financement : les ressources nécessaires à leur mise en œuvre n'ont été que faiblement mobilisées comparées aux besoins financiers identifiés, et seul un nombre très restreint de projets ont généralement été mis en pratique.</p> <p>Les Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National (NAMA), proposent néanmoins des mesures détaillées d'atténuation dans tous les sous-secteurs agricoles ainsi que pour le secteur de l'énergie. On note un souci d'inscrire les domaines d'intervention des NAMA dans les programmes prioritaires des pays (Mali, Guinée, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Bénin), soit à travers le développement d'actions portant spécifiquement sur l'atténuation, soit en concourant à l'atténuation à travers les mesures d'adaptation selon l'approche du co-bénéfice. La grande majorité des pays s'accordent à reconnaître que les problématiques émergentes liées à l'AIC sont faiblement prises en compte dans leur PNIA.</p> <p>Dans le meilleur des cas, les PNIA intègrent des programmes structurants portant spécifiquement sur l'adaptation et la résilience climatiques dans les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, intégrant par ailleurs une approche genre (ex: Tchad, Niger). A un niveau intermédiaire, d'autres PNIA portent des programmes axés sur la gouvernance environnementale et la gestion durables des ressources naturelles, qui mettent l'accent sur l'importance de l'adaptation aux défis climatiques (ex: Burkina Faso, Mauritanie, Gambie). Enfin, certains PNIA</p>

⁴⁸ Notamment pour l'ECOWAP et le CSSA, et de façon moins marqué pour la PAU.

⁴⁹ Problématique couverte par PAU UEMOA, Cadre d'intervention Sectoriel du CILSS, ECOWAP et PRIA.

⁵⁰ Déclinaison du concept d'Adaptation aux Changements Climatiques pour le domaine agricole.

		<p>n'abordent qu'à la marge les préoccupations climatiques dans le développement agricole, par exemple sous l'angle l'évaluation d'impacts du changement climatique dans les secteurs productifs (ex: Guinée-Bissau). De même, les stratégies et mécanismes pour leur intégration dans une approche d'AIC, promouvant les pratiques agricoles contribuant conjointement à l'adaptation, à l'atténuation et à la sécurité alimentaire, ne sont pas bien maîtrisés. Cette insuffisance serait liée au fait que les impacts des changements climatiques sur le secteur agricole et les mesures appropriées pour y faire face à l'échelle nationale et locale, ne sont pas systématiquement intégrés dans la formulation des orientations stratégiques des PNIA et dans le choix des actions prioritaires.</p> <p>Ces difficultés transparaissent dans le récent rapport d'évaluation de la mise en œuvre des PNIA (CEDEAO, 2014) qui met en évidence un faible niveau d'exécution d'activités relatives à l'adaptation et à l'atténuation dans les PNIA.</p>
Global	PAU, ECOWAP, PRIA première et seconde génération,	Problématique GDT déjà bien intégrée dans les documents de politique régionale en début de période. La seule inflexion nette vient de l'UEMOA, avec la thématique GDT qui semble plus fortement affirmée dans le PDC-TASAN que dans la PAU.
PRGDT	Entretien (organisation régionale)	<p>Utilisation des acquis du projet dans le cadre de la revue du PRIA (désormais PRIASAN) et aujourd'hui dans le cadre de la préparation des PNIA.</p> <p>Pour le CILSS acquis du projet = équipe d'experts mobilisables sur d'autres actions et pour contribuer à des processus de dialogue politique.</p>

I 5.2.3 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de prise en compte de la gestion durable des terres dans les politiques, stratégies et cadres réglementaires au niveau national.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Le programme GDT s'inscrit clairement dans le programme de travail du CILSS pour la période 2009-2013, qui, sur ces thématiques a bénéficié de soutiens multiples et actuellement en phase de diversification (USAID, BM, BAFD). Ces programmes « multi pays » appuyés par d'autres partenaires articulent des volets régionaux et nationaux, dont la maîtrise d'ouvrage est confiée aux Etats concernés, ce qui facilite le dialogue politique avec les administrations nationales. L'influence de la coopération régionale européenne, sur cette thématique, apparaît donc relativement diluée

Détail de l'analyse de l'indicateur :

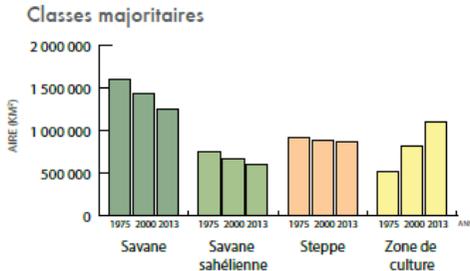
GDT	Entretien (organisation régionale)	Les appuis régionaux de l'UE dans le domaine sont assez limités par rapport à ceux d'autres acteurs (USAID, BM, et dans une moindre mesure BAFD). Mais par contre la part des montants alloués au CILSS est assez importante dans le cadre du PRGDT, ce qui a permis de contribuer à sur pied une équipe d'experts, aujourd'hui remobilisés dans le cadre de l'exécution de nouveaux projets.
-----	------------------------------------	---

I 5.2.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, des superficies de terres agricoles gérées de manière durable.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Les analyses disponibles⁵¹ indiquent une tendance continue à l'anthropisation des milieux. Les surfaces cultivées ont plus que doublé ces 40 dernières années, et, contraintes par le manque d'espace, les méthodes traditionnelles de gestion de reconstitution de la fertilité s'essouffent. En effet, les analyses récentes⁵² indiquent une réduction forte de la pratique de la jachère. La progression du front agricole et la croissance du cheptel s'accompagnent, à travers la région d'une augmentation des tensions et conflits fonciers. Malgré une tendance régionale à la dégradation des terres, des mouvements de régénération naturelle assistée ont conduit au reboisement de large espaces en zones sahélienne, notamment au Niger, Burkina - Faso et Mali

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Global	CILSS/USGS, 2016 : Les paysages d'Afrique de l'Ouest, et autres références	<p>La croissance agricole s'explique largement par une augmentation des superficies mises en culture, souvent au dépend de la savane et de la forêt, en grande partie concentrée en zone Sahélo-soudanienne. Jusqu'à récemment, cette augmentation des surfaces en culture ne s'est pas accompagnée d'une croissance de la productivité à l'hectare.</p> 
--------	--	---

I 5.2.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de superficies de terres agricoles gérées de manière durable.Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Si la qualité et la durabilité des réalisations appuyées par le PRDGT sont appréciée positivement⁵³, leur impact est limité par l'ampleur et la dispersion des actions. La logique d'intervention repose sur la diffusion par le CILSS, de « bonnes pratiques » d'appui à la GDT par les Etats de la région. Or, la faible implication des Etats dans les actions pilotes conduites par le PRDGT, l'intégration des leçons tirées dans les politiques publiques nationales est limitée. Enfin, le PRDGT a peu porté sur la question de la *sécurisation foncière* (qui demande un ancrage étatique pour contribuer au dialogue politique), ni sur *les déterminants de l'expansion des terres cultivées* au détriment des espace naturels⁵⁴. Pour toutes ces raisons, le niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de superficies de terres agricoles gérées de manière durable est jugée relativement limité

Détail de l'analyse de l'indicateur :

⁵¹ CILSS (2016) Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest : Une Fenêtre sur un Monde en Pleine Évolution. U.S.G.S

⁵² Ibid.

⁵³ Rapport ROM 2015.

⁵⁴ Qui demanderait une approche plus multisectorielle et politique, pour notamment pouvoir aborder la question de la croissance démographique

Global	Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest Une Fenêtre sur un Monde en Pleine évolution	Les principaux moteurs de la dégradation des RN sont identifiés comme étant : La croissance démographique et les changements climatiques. Sur ces 20 dernières années, l'évolution du régime des pluies a plutôt été favorable après des décennies 70 et 80 très sèches.
Global	CILSS/USGS, 2016 : Les paysages d'Afrique de l'Ouest.	Le reverdissement qui s'est opéré a travers certaines régions du Burkina Faso, du Mali et du Niger n'est pas le résultat d'efforts importants de plantation d'arbres, mais plutôt le fait des actions des agriculteurs qui ont protégé et géré la régénération naturelle des Arbres dans les champs de mil au nord de Tahoua, Niger Acacia natifs plantés le long des terrasses du plateau d'Ader- Douchi au Niger. Les caddes (<i>Faidherbia albida</i>) forment un parc agroforestier où est cultivé l'arachide, Sénégal occidental. Vue aérienne d'un dense parc agroforestier près de Bambey, Sénégal, arbres et des buissons dans leurs champs. Des centaines de milliers d'agriculteurs se sont investis dans la protection de la régénération naturelle, augmentant le nombre des arbres et d'arbustes sur les exploitations agricoles. Le moteur de cette régénération naturelle est avant tout économique puisque que le reverdissement améliorer la fertilité des sols, accroît les rendements et la sécurité alimentaire du ménage (Yamba et Sambo, 2012; Reij et al., 2009; Botoni et Reij, 2009).

CJ 5.3 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une amélioration significative de la prévention et de la gestion des crises alimentaires.

I 5.3.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de prévention et gestion des crises alimentaires.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: La coopération européenne^{55a} accompagné l'évolution des outils d'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et encouragé leur harmonisation au sein de l'espace régional. Alors que ce chantier régional a été initié il y a plus de 10 ans, des avancées concrètes ont eu lieu à partir de 2012. Parallèlement, l'UE appuyait également l'IPC⁵⁶ au niveau global⁵⁷. Les appuis européens ont soutenu la mise en œuvre de la Charte « prévention et gestion des crises alimentaires » (PREGEC), à travers un appui au Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA). Cet appui a facilité la tenue des réunions PREGEC et permis de tirer les enseignements de la période écoulée⁵⁸, aboutissant en 2017 une feuille de route une réforme du RPCA.

La mise en œuvre du « Programme d'appui au stockage de sécurité alimentaire », projet phare du 10^{ème} FED pour le secteur, rencontre de nombreuses difficultés. Plusieurs facteurs explicatifs sont pointés. Certains sont *internes* au projet : complexité du montage institutionnel, difficultés à stabiliser la coordination, délégation d'une grande partie de la mise en œuvre des activités à des structures privées, communication insuffisante vers les multiples parties prenantes; d'autres sont *associés aux OR* : non-respect des engagements de contribution financière de la CEDEAO, incertitudes sur l'ancrage institutionnel de la cellule de gestion de la réserve régionale, difficultés de coordination entre OR, manque d'autonomie de gestion de l'ARAA vis à vis du DAERE de la CEDEAO ; enfin, d'autres sont liés à une *appropriation limitée des principes de solidarité* associés à réserve par les Etats : difficultés à faire circuler des vivres au sein de l'espace régional pour approvisionner la RSSA ; difficultés à négocier des tarifs avec les organismes de stockage nationaux ; décision de dissoudre leurs institutions nationales de stockage par certains Etats. Malgré ces difficultés, la mise en œuvre du projet a pu

⁵⁵ Programme « Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO »

⁵⁶ Integrated Food Security Phase Classification.

⁵⁷ A travers le JRC (Joint Research Center)

⁵⁸ Deux évaluations de la charte PREGEC ont été organisées, l'une en 2015, et l'autre est en cours, avec des appuis financiers européens, et techniques de la part du CSAO.

être accélérée à partir de 2017.		
Projet « Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire » CILSS	Evaluation à Mi-Parcours	<p>« Le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) est devenu l'unique espace d'échanges et de concertation au Sahel et en Afrique de l'Ouest et facilite la prise de décision. »</p> <p>« L'acquis principal à cette étape au niveau régional est probablement la progression de l'utilisation du «Cadre Harmonisé» qui fait analyser et établir, à intervalles réguliers, les situations actuelles et projetées de la SAN par zone dans chaque pays et de façon harmonisée et consensuelle. Le CH fourni l'état de l'insécurité alimentaire et d'identification des zones où se trouvent les populations vulnérables. »</p>
Global	Evaluation Charte RCPA	Vision plus nuancée des progrès réalisés sur la période. RCPA n'est pas suffisamment à même d'impulser des réponses régionales et de le suivre.
Global	Entretien (institution européenne)	Saluent les progrès accomplis (du fait des appuis de l'UE mais pas seulement), notamment relatifs au Cadre Harmonisé et à la reconnaissance du RPCA comme forum politique régionale, mais regrettent la lenteur du processus de réforme de ce dernier.
Projet « Appui au stockage de sécurité alimentaire » (CEDEAO/ARAA)	Evaluation à mi-parcours	<p>L'efficacité générale du projet est faible et est lié aux retards accumulés lors du démarrage. Le développement des actions de la 3ème ligne de défense ont maintenant démarré, mais les résultats au niveau du stockage national et de proximité et d'appui à l'aide à la décision sont encore embryonnaires. Les résultats concernant la mise en place du système d'information ECOAGRIS sont acceptables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le montage institutionnel du projet a retardé son démarrage effectif • Le pilotage actuel du projet n'est pas suffisant pour assurer une réelle coordination entre les différentes composantes du projet • La cohérence interne du projet et la synergie ne sont pas performantes • Le cadre logique de l'intervention n'est pas approprié par les parties concernées comme outil de Suivi/Evaluation • Le projet et la RRSA ne sont pas suffisamment connus par l'ensemble des acteurs dans les différents pays • Les retards dans la mise en place des dispositifs institutionnels et de la RRSA et de l'engagement de la CEDEAO retardent la mise en place du projet d'appui à la RRSA
Global	Entretien (institution européenne)	Résultats très limités du premier appui à ECOAGRIS (Projet Facilité Alimentaire FIDA)
Global	Entretien (institution européenne)	La capacité du RPCA de forger un consensus sur un diagnostic régional sur une base d'information partagée est un grand progrès. Estime que la qualité de l'information primaire a progressé (ce qui n'est pas l'avis des auteurs de l'évaluation de la charte RPCA)
Global	Entretien (institution européenne)	Les pays qui ne sont pas en mesure de présenter un information comparable aux autres sont désormais peu nombreux et une forte pression pèse sur eux pour s'aligner.

Niger	DNPGCCA	Manque d'information sur le projet RRSSA, alors que considéré pertinent. OPVN principal interlocuteur OK, mais les autres institutions du dispositif devraient être mieux informées. Mauvaise communication.
Projet « Appui au stockage de sécurité alimentaire » (CEDEAO/ARAA)	Entretien (équipe projet) et document de présentation du projet.	<p>Avancées dans la mise en œuvre depuis évaluation à mi-parcours :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place de l'Unité Technique de Gestion de la Réserve 2. Capacité de stockage: <ul style="list-style-type: none"> • Contrats signés : 36 000 tonnes (Niger : 7 000 t; Burkina Faso: 5 500 t; Ghana 3 000 t; Nigéria : 20 500 t) • Contrats en cours de finalisation : 7 000 tonnes (Mali: 1 000 t; Togo: 5 000 t; Sénégal: 1 000 t) <p>Soit 43 000 tonnes</p> 3. Acquisition de 11 230 tonnes de céréales dont 10 100 tonnes stockées et 1 130 livrées au NEMA (intervention au Nigéria) 4. Processus d'acquisition de 21 000 tonnes de céréales en cours (DAO 2) : quand ces achats seront réalisés, 1/2 de stocks prévus par le projet seront en place. 6. Elaboration de 08 Notes Techniques d'aide à la décision par la Cellule Info-Stocks 7. Concertation avec les acteurs des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et les marchés et du stockage de sécurité alimentaire² 8. Validation du rapport d'étape d'élaboration du Manuel de Procédures de la Réserve 9. Plateforme ECOAGRIS conçue et validée; Formation des formateurs organisée pour les membres du Cadre National ECOAGRIS de 17 pays; Peuplement de la plateforme dans 5 pays (Niger, Nigéria, Burkina Faso, Sénégal et Togo); 16/17 pays ont formalisé le Cadre National ECOAGRIS (CNE) 10. Cadre Harmonisé renforcé (intégration de l'analyse de l'économie des ménages/HEA) 11. Méthodologie pour le suivi des stocks de proximité en Afrique de l'Ouest validée. <p>Mais aussi des défis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Positionnement institutionnel stratégique de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire - il est quasi acquis que la RRSA sera intégrée à l'organigramme de l'ARAA (avec le statut d'unité technique) 2. Stratégie de financement durable de la Réserve – Pas de contribution de la CEDEAO pour le moment, le mécanisme de prélèvement sur les importations communautaire n'est pas en place. 3. Approvisionnement de produits auprès des OPs 4. Stratégie d'écoulement de produits dans le cadre de la rotation technique du stock de la RRSA - discussions avec le PAM à ce sujet 5. Appropriation de la RRSA par les Etats membres et leur participation effective à la constitution du stock initial.

		<p>6. Approvisionnement et Conservation des produits nutritionnels notamment les farines enrichies.</p> <p>7. Aspects logistiques lors des interventions de la Réserve</p> <p>8. Durabilité du système ECOAGRIS par une prise en charge progressive du fonctionnement du système (redevances internet, maintenance des équipements, etc.)</p>
Projet « Appui au stockage de sécurité alimentaire »	Entretien (équipe projet) et document de présentation du projet.	L'étude de faisabilité de la réserve financière, dont l'étude a eu lieu il y a plus de 3 ans, n'est pas encore validée.
Projet « Appui au stockage de sécurité alimentaire »	Entretien (organisation régionale)	Projet RRSA– compliqué de gérer les 4 composantes de façons coordonnées. Notamment car les 4 composantes n'ont pas les mêmes points focaux dans les pays.
Projet « Appui au stockage de sécurité alimentaire »	Entretien (organisation régionale)	Réflexion en cours avec PAM pour rotation des stocks.
Projet « Appui au stockage de sécurité alimentaire »	Entretien (personne-ressource)	<p>Pas évident que les hypothèses de départ : projet = base d'expérimentation conjointe, avec beaucoup de ressources sur M&E, soit encore bien dans les têtes de tous les acteurs. Or, cette dimension expérimentale doit être assumée par tous les acteurs, pour que l'environnement soit adapté.</p> <p>Ex : RRSA conçu comme un réserve alimentaire pour répondre aux urgences, et certains pensent toujours que la régulation des marchés fait partie de ses objectifs.</p> <p>Ex : Bronca sur le principe qu'une partie des frais de stockage soit payés par les pays. Or : jamais été question de l'inverse + principe de solidarité.</p> <p>→ Globalement, déficit de communication.</p> <p>→ Les décideurs politiques ne sont pas impliqués et ne l'étaient pas au moment de la formulation.</p> <p>A partir du moment où la RRSA créé suite à acte additionnel, plus possible d'en faire un projet réservé à certains pays dont les intérêts sont le plus convergents. Mais alors, leadership régional nécessaire...</p>
Projet « Appui au stockage de sécurité alimentaire »	Entretien (société civile)	Partage le constat des difficultés de mise en œuvre du projet. Estime que la part de la sous-traitance de la conduite des activités à des acteurs privés est trop importante pour permettre une mise en œuvre efficace et bien coordonnée.

I 5.3.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, des performances des dispositifs (nationaux et régionaux) d'information, de décision et d'intervention relatifs aux crises alimentaires.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: L'adoption du Cadre Harmonisé (CH) comme cadre d'analyse régional de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et sa diffusion dans les pays côtiers à partir de 2013, représentent un progrès important, et ce pour plusieurs raisons : i) elle repose sur un processus inclusif fondé sur la recherche du consensus (bien que les OP soient peu impliquées) ; ii) elle améliore l'analyse des facteurs de risques à un niveau administratif infranational ; iii) elle permet une harmonisation des analyses entre pays⁵⁹. Mais plusieurs limites demeurent⁶⁰: i) les systèmes d'information nationaux ne sont pas autonomes pour alimenter le CH⁶¹; ii) la conduite des processus d'analyse nationaux est très dépendante de l'expertise du CILSS ; iii) les investissements nationaux dans les systèmes d'information sont insuffisants pour valoriser les acquis méthodologiques du CH; iv) les cadres d'analyse proposés ne sont adaptés ni aux informations disponibles, ni aux besoins d'analyse dans les pays côtiers; v) l'analyse de la vulnérabilité en milieu urbain demeure un point faible.

Par ailleurs, le rôle décisionnel et les capacités de coordination opérationnelle du RPCA demeurent limités. Peu de progrès ont eu lieu en matière de préparation aux urgences, planification de la réponse, suivi des interventions sont hétérogènes au sein du sous espace régional⁶². La coordination des réponses aux crises humanitaires d'origine sécuritaire et sanitaire, qui dépasse les compétences du RPCA et des dispositifs de nationaux de gestion des crises alimentaires, demeure problématique. Par ailleurs, le poids du système des Nations Unies dans la prise de décision et dans la coordination des réponses reste prédominant. Enfin, la capacité des OR et des Etats à promouvoir des modalités d'intervention innovantes reste limitée.

⁵⁹ Evaluation de la Charte PREGEC

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Les analyses reposent largement sur des données collectées par des acteurs non-étatiques ou sur financements extérieurs

⁶² En dehors de quelques exceptions pour les plans de réponse comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso.

Global	Evaluation RPCA	<p>Charte</p> <p>« Dans plusieurs pays côtiers, les dispositifs ne sont pas opérationnels et les Etats intègrent la « dimension alimentaire » des crises dans le dispositif Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) centré sur les crises humanitaires globales et généralement logé au sein des ministères de l'intérieur et de la protection civile. Une certaine confusion règne entre les dispositifs et institutions chargées respectivement de l'action humanitaire d'urgence et de la gestion des crises alimentaires, et qui affectent l'efficacité, l'efficacité, et la réactivité des dispositifs.</p> <p>En dépit du caractère multisectoriel que présentent les dispositifs, ils peinent à intégrer la complexité des enjeux nutritionnels ou de la protection sociale. Dans certains pays, la prise en charge de la nutrition conduit à mettre en place des dispositifs interministériels spécifiques, distincts de la sécurité alimentaire, ancrés au niveau de la Primature ou du Ministère de la santé. D'une façon générale, l'ampleur du champ thématique couvert par les dispositifs nationaux de concertation (IA chronique et conjoncturelle + URD avec approche multisectorielle) combiné avec les fonctions ou le périmètre d'actions (information, concertation, alerte, coordination, préparation et mise en oeuvre des réponses aux crises, suivi-évaluation), et le tout conduit sur une base inclusive et participative, induisent des dispositifs complexes, difficiles à faire fonctionner, et qui entrent souvent en concurrence partielle avec d'autres dispositifs intersectoriels.</p> <p>Si les dispositifs ont gagné en inclusivité et en participation des acteurs, que ce soit au niveau national ou régional, l'efficacité et l'impact de ces évolutions institutionnelles restent à démontrer.</p> <p>Compte tenu de l'importance de leur contribution directe ou indirecte dans la réponse aux crises, les agences spécialisées des Nations Unies assument un leadership implicite dans la réponse aux crises dans une majorité de pays. Cette situation est confortée par la faiblesse des dispositifs nationaux de gestion des crises, tant au niveau national que régional. Jusqu'alors, le niveau régional animait des dispositifs d'information et d'alerte (PREGEC/CILSS – Cf. infra) mais ne disposait pas d'instruments de réponse dédiés à la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles. Ce déficit est en voie d'être comblé avec la mise en place de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire.</p> <p>Bien que les situations nationales soient extrêmement diverses, il ressort globalement que l'efficacité et l'efficacité des dispositifs sont affectées dans de nombreux pays par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'instabilité des dispositifs, la difficulté d'établir un organigramme clair, la superposition de plusieurs comités à vocation intersectorielle ou interministérielle ; • la forte mobilité des représentants des parties prenantes, d'où un problème important de « gestion de la mémoire », de continuité de l'action et d'internalisation des compétences et capacités.
Global	Evaluation RPCA	<p>Charte</p> <p>Très peu de pays disposent d'un système d'information complet comprenant l'enquête agricole et le suivi de la campagne agro-pastorale, le suivi des prix et l'approvisionnement des marchés pour les principaux produits alimentaires de base, le suivi des revenus et des moyens d'existence des ménages, le suivi de la nutrition, etc. Seuls le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Sénégal, le Cap Vert et dans une moindre mesure la Mauritanie et le Tchad, disposent de systèmes relativement complets 4 Enquête permanente agricole, Suivi de la campagne (GTP), SIM, SAP même s'ils peuvent encore être améliorés (régularité, complétude, fiabilité, rapidité de traitement des données, capacités d'analyse, etc.). Pratiquement aucun pays n'est parvenu à passer du bilan céréalier au bilan alimentaire sur des bases suffisamment fiables pour constituer</p>

			<p>une véritable aide à la décision.</p> <p>La politique d'extension des appuis aux SISAS dans les 17 pays se heurte à quatre problèmes récurrents : (i) les problématiques alimentaires (importance des facteurs, risques, etc.) des pays côtiers forestiers sont différentes de celles des pays sahéliens, et les méthodologies n'ont pas été suffisamment « adaptées » (cas de l'enquête agricole, des SIM, des SAP) ; (ii) les trois OIG ne se sont pas dotées d'un diagnostic complet et détaillé de l'état des SISAS, pour établir une stratégie de mise à niveau différenciée selon les besoins et les capacités des pays ; (iii) les efforts de renforcement des systèmes d'information, notamment via ECOAGRIS, privilégient le niveau régional et n'investissent pas suffisamment au niveau des systèmes nationaux, qui sont pourtant le socle du dispositif régional, et enfin (iv), la faiblesse des dispositifs nationaux ne permet pas aux pays de s'autonomiser suffisamment vis-à-vis du niveau régional (les experts du CILSS doivent systématiquement intervenir dans tous les pays pour l'établissement de la carte du CH par exemple).</p>
Global	Evaluation RPCA	Charte	<p>La mise en oeuvre du CH est considérée comme un progrès considérable pour trois raisons : (i) elle repose sur un processus inclusif et est fondé sur la recherche du consensus (bien que les OP soient faiblement impliquées) ; (ii) elle améliore très clairement l'analyse des facteurs de risques à un niveau administratif infranational (niveau 3 généralement) ; (iii) elle introduit une comparabilité des analyses entre les pays. Les systèmes d'information, dans une très large majorité de pays, ne sont pas en capacité de fournir les données qu'exige le Cadre Harmonisé pour que les résultats soient indiscutables. Or, la carte régionale publiée ne précise pas le degré de fiabilité des indicateurs à la base de l'établissement du diagnostic. L'exploitation des facteurs contributifs ne corrige pas systématiquement cette grande difficulté des SISAN à nourrir les quatre indicateurs de résultats. Les « dires d'acteurs » ne peuvent pas être considérés comme palliant avec rigueur les déficiences des systèmes d'information. Cependant de nombreux pays disposent désormais d'enquêtes nutritionnelles qui permettent de renseigner au moins un indicateur de résultat. Face à l'incomplétude des données issues des systèmes d'information « traditionnels » de la SA (production, marchés, accessibilité, moyens d'existence, etc.), ce sont les données nutritionnelles qui permettent de nourrir le Cadre harmonisé au niveau des indicateurs de résultats, lorsqu'elles sont disponibles. Ce diagnostic est partagé par les institutions impliquées.</p>
Global	Evaluation RPCA	Charte	<p>La qualité et la fiabilité des données sont un sujet de préoccupation majeure pour la majorité des parties prenantes. Elles affectent, non seulement la production de la carte du CH, mais aussi le pilotage et le suivi-évaluation des politiques de SAN, des programmes de renforcement de la résilience, les programmes de filets sociaux, etc.</p> <p>C'est dans le domaine de l'accès à l'alimentation que les parties prenantes jugent le dispositif d'information le plus faible. La situation s'est cependant améliorée avec l'extension des enquêtes HEA, mais elles requièrent des moyens importants et n'ont pratiquement pas été développées, ni dans les pays côtiers, ni en milieu urbain. Des travaux sont en cours pour identifier des méthodologies adaptées à l'appréciation de la vulnérabilité en milieu urbain pauvre.</p>
Global	Evaluation RPCA	Charte	<p>Les institutions régionales ne diffusent pas une information systématique, intégrée et régulière sur la situation alimentaire et nutritionnelle. Il existe une multiplicité de bulletins, parfois réalisés conjointement, souvent thématiques (bulletins agrométéo, marchés, etc.) réalisés par le CILSS (SE, CRA, INSAH), le PAM, la FAO, FEWSNET, RESIMAO mais aucun site n'offre un accès structuré à cet ensemble de produits. L'accès le plus complet à l'information est fourni par OCHA, ce qui pose un problème évident d'expression du leadership régional. Le site food-security.net (http://www.oecd.org/fr/sites/rpca/) qui se voulait un espace de partage de l'information et de production de synthèses</p>

		<p>en appui à la décision (NISA) dans le cadre du RPCA n'a pas non plus réussi à fédérer les producteurs et analystes de l'information. L'existence de liens vers ces différents sites ne suffit pas à offrir une vision intégrée de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest.</p> <p>La mise en oeuvre d'ECOAGRIS constitue une opportunité très importante de progresser rapidement sur le champ de l'information nationale et régionale. Mais il est essentiel de considérer que tout système régional repose avant tout sur les systèmes nationaux, et d'y accorder par conséquent l'attention qu'ils requièrent.</p>	
Global	Evaluation RPCA	Charte	Mais en revanche, la coordination fait encore cruellement défaut dans de nombreux pays en matière de gestion de la réponse à la crise. Les dispositifs nationaux ne canalisent et ne gèrent souvent qu'une faible part de la réponse, alors que celle-ci est principalement acheminée par les NU et les ONG. Le degré de coordination effectif sur le plan de réponse, le choix des outils, le ciblage est extrêmement variable.
Global	Evaluation RPCA	Charte	Au niveau régional, si le RPCA est désormais en capacité de mobiliser les décideurs au niveau ministériel, et en capacité d'assurer le portage et l'animation de certains processus (AGIR), son rôle et son efficacité dans l'alerte et la coordination des réponses apparaissent plus discutables. Il n'est pas en capacité de produire un plan de réponse régional et d'organiser la concertation et la coordination des parties prenantes autour de ce plan de réponse, et est souvent réduit à formuler des recommandations très générales, jugées peu utiles par les décideurs interrogés.
Global	Entretien institutions européennes		Confirmation du diagnostic ci-dessus : réussite du RPCA comme forum de mobilisation des décideurs, moindre succès en matière de planification et suivi d'une réponse régionale.
Global	Evaluation RPCA	Charte	<p>En l'absence de dispositif de suivi-évaluation fonctionnel dans la plupart des pays, il est très difficile à posteriori, et à fortiori près de trois ans plus tard, d'évaluer l'efficacité de la réponse. Il est notamment très difficile de rapprocher les informations sur le diagnostic et l'évaluation des besoins (nombre de personnes, besoins d'assistance, durée, instruments pertinents) et les informations sur les moyens mobilisés, les interventions effectivement réalisées et les impacts en terme d'accès à l'alimentation et de nutrition des personnes ciblées.</p> <p>Se pose par ailleurs un problème d'harmonisation régionale des méthodes de suivi-évaluation. Ne serait-ce que pour établir le ratio entre les appuis fournis et les besoins identifiés dans le plan de réponse, certains pays ou intervenants utilisent le % des personnes en insécurité alimentaire qui ont bénéficié d'une assistance, d'autres le taux de couverture des besoins financiers évalués dans le plan de réponse, d'autres enfin les moyens mobilisés pour chaque instrument (ex. part des DAG réalisées/prévues ; part des cash transferts réalisés/prévus, etc.). De ce fait, la consolidation régionale tentée par les experts du CILSS dans le cadre du PREGEC s'avèrent toujours très difficile à opérer.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)		Quelle mise en application des outils (planification et suivi des réponses) permettant la mise en application d'un principe de redevabilité au sein de l'espace sous régional ?
Global	Entretien (institutions européennes)		RPCA : pas de plan de réponse, pas de plan de suivi. L'audience ne semble pas vraiment concernée. Format inadapté. Il faut mieux définir quels sont les sujets qui intéressent vraiment toutes les parties.

National	Entretien (autorités nationales)	Le CILSS a joué un rôle important pour encourager à l'adoption du Cadre Harmonisé.
National	Entretien (autorités nationales)	RSSA : nous avons rencontré le chef de la réserve au moment de sa prise de fonction, et depuis, plus rien. Manque de communication manifeste.
National	Entretien (autorités nationales)	Considère que CILSS, RPCA, Politiques régionales etc... = beaucoup d'argent englouti dans les voyages et les réunions, et peu de moyen pour soutenir les actions concrètes.
National	Entretien (autorités nationales)	L'appui du CILSS a été important pour faciliter l'adoption du cadre harmonisé. Le Burkina a adopté la méthode HEA et s'appuie sur les SMART. Mais les SMART restent financées par l'EU, et les travaux HEA constituent d'être pilotés par les ONGS. Ce qui est essentiel pour l'efficacité du dispositif national, c'est le bon fonctionnement des échelons locaux. Le turnover des personnels des institutions nationales et des ONGS et la méconnaissance des textes est très problématique. Le CILSS est utile pour nous aider à prendre du recul et à mutualiser nos expériences avec les autres pays.
Niger	Entretien (autorités nationales)	RRSA s'appuie sur principe de subsidiarité (3 lignes de défense), mais aussi sur le principe de <u>solidarité</u> , qui est également important pour le développement de l'intégration régionale.
Global	RPCA, 2016. Étude sur la mise en place d'un mécanisme de veille et de suivi-évaluation des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles	Cependant, l'analyse a mis à nu la quasi-inexistence de culture de suivi-évaluation ou de comptabilité de résultats dans les pays. Cette situation de faible engagement des États se traduit notamment par l'absence de structures dédiées (y compris le personnel commis à cette tâche de suivi-évaluation), mais aussi par la non intégration/institutionnalisation du suivi-évaluation (y compris des ressources budgétaires) dans les plans de réponse. Ces insuffisances ou lacunes actuelles au niveau des pays laissent croire que la tâche de bâtir un dispositif de veille et de suivi-évaluation des réponses ne sera pas aisée. Cette étude a montré aussi l'intérêt et l'implication des acteurs des différents dispositifs à la problématique du suivi et évaluation des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles en Afrique de l'Ouest. Même si le suivi évaluation des réponses reste faible, la plupart des acteurs mettant en oeuvre des programmes de soutien/réponse/riposte disposent d'indicateurs de suivi-évaluation destinés à vérifier les hypothèses de départ et la pertinence du ciblage et du type d'intervention. La mission de terrain a également montré que l'on dispose d'outils de suivi-évaluation à divers stades
Niger	Entretien (autorités nationales) et Evaluation des opérations 2016 de	Le DNPGCCA assure la moitié de l'exécution du plan de réponse annuel. Il est doté d'un plan de réponse, articulé avec les résultats du SAP depuis plusieurs années. Le DNPGCCA fait figure de modèle dans la région. Et pourtant, l'évaluation 2016 montre que

	distribution gratuite ciblée de céréales et de vente à prix modéré d'aliments bétail et de leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations DNPGCCA ne sont sans doute pas assez ciblées géographiquement. • Les opérations accusent des retards parfois importants. • Le système de suivi ne permet pas d'apprécier les effets, et encore moins les impacts, mais se concentre surtout sur le suivi de l'exécution. • Les critères de ciblage pour la vente l'aliment bétail à prix modérés ne semblent pas adaptées aux réalités pastorales.
Global	Entretien (organisation régionale)	Diffusion progressive du CH depuis 2012, aujourd'hui 15 pays. A mis beaucoup de temps (+10 ans : 1999-2013) avant de régler les débats méthodologiques

Global	Entretien (organisation régionale)	<p>2. Point on existing data required by CH process</p> <p>Countries with difficulties in data collection</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>Consommation Alimentaire</th> <th>EME</th> <th>Nutrition</th> <th>Mortalité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bénin</td> <td>SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA, Proxy</td> <td>EME</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td>SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA</td> <td>EME</td> <td>MAG</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cap Vert</td> <td>HEA, Proxy</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Côte d'Ivoire</td> <td>HEA (2 régions)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gambie</td> <td>HEA, Proxy</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ghana</td> <td>HEA, Proxy</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Guinée</td> <td>Proxy</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Guinée Bissau</td> <td>Proxy</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Libéria</td> <td>Proxy</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td>SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA</td> <td>EME</td> <td>MAG</td> <td>CDR et USMR</td> </tr> <tr> <td>Mauritanie</td> <td>SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA</td> <td>EME</td> <td>MAG</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Niger</td> <td>SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA (parlement)</td> <td>EME</td> <td>MUAC, Mediane MAG</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nigeria</td> <td>SCA, HHS, HDDS, HEA, rCSI, HEA pour Adamawa, Borno et Yobe Proxy pour les 14 autres Etats</td> <td>EME</td> <td>MAG</td> <td>CDR et USMR</td> </tr> <tr> <td>Sénégal</td> <td>SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA</td> <td>EME</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sierra Leone</td> <td>SCA, Proxy</td> <td></td> <td>MAG</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Togo</td> <td>Proxy, HEA</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tchad</td> <td>SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA</td> <td>EME</td> <td>MAG</td> <td>CDR et USMR</td> </tr> </tbody> </table>	Pays	Consommation Alimentaire	EME	Nutrition	Mortalité	Bénin	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA, Proxy	EME			Burkina Faso	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG		Cap Vert	HEA, Proxy				Côte d'Ivoire	HEA (2 régions)				Gambie	HEA, Proxy				Ghana	HEA, Proxy				Guinée	Proxy				Guinée Bissau	Proxy				Libéria	Proxy				Mali	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG	CDR et USMR	Mauritanie	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG		Niger	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA (parlement)	EME	MUAC, Mediane MAG		Nigeria	SCA, HHS, HDDS, HEA, rCSI, HEA pour Adamawa, Borno et Yobe Proxy pour les 14 autres Etats	EME	MAG	CDR et USMR	Sénégal	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME			Sierra Leone	SCA, Proxy		MAG		Togo	Proxy, HEA				Tchad	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG	CDR et USMR	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Pays</th> <th colspan="3">Dangers et vulnérabilité</th> <th colspan="3">Disponibilité</th> <th colspan="3">Accès aux aliments</th> <th>Utilisation des aliments</th> </tr> <tr> <th>Sécurité Civile, inondation, feux de brousse autres</th> <th>Anomalie de Pluviométrie</th> <th>Accès aux ressources pastorales</th> <th>Production agricole</th> <th>ICN, Bilan fourrager</th> <th>Stock ménage</th> <th>Variation des prix</th> <th>Distance Marché, flux</th> <th>TDE</th> <th>Accès à l'eau potable, MDD, SD/Nut</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Cap Vert</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Guinée</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Guinée Bissau</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Libéria</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mauritanie</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Niger</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nigeria</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sénégal</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sierra Leone</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tchad</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Togo</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Pays	Dangers et vulnérabilité			Disponibilité			Accès aux aliments			Utilisation des aliments	Sécurité Civile, inondation, feux de brousse autres	Anomalie de Pluviométrie	Accès aux ressources pastorales	Production agricole	ICN, Bilan fourrager	Stock ménage	Variation des prix	Distance Marché, flux	TDE	Accès à l'eau potable, MDD, SD/Nut	Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Cap Vert											Burkina Faso											Guinée											Guinée Bissau											Libéria											Mali											Mauritanie											Niger											Nigeria											Sénégal											Sierra Leone											Tchad											Togo										
			Pays	Consommation Alimentaire	EME	Nutrition	Mortalité																																																																																																																																																																																																																																																											
Bénin	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA, Proxy	EME																																																																																																																																																																																																																																																																
Burkina Faso	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG																																																																																																																																																																																																																																																															
Cap Vert	HEA, Proxy																																																																																																																																																																																																																																																																	
Côte d'Ivoire	HEA (2 régions)																																																																																																																																																																																																																																																																	
Gambie	HEA, Proxy																																																																																																																																																																																																																																																																	
Ghana	HEA, Proxy																																																																																																																																																																																																																																																																	
Guinée	Proxy																																																																																																																																																																																																																																																																	
Guinée Bissau	Proxy																																																																																																																																																																																																																																																																	
Libéria	Proxy																																																																																																																																																																																																																																																																	
Mali	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG	CDR et USMR																																																																																																																																																																																																																																																														
Mauritanie	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG																																																																																																																																																																																																																																																															
Niger	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA (parlement)	EME	MUAC, Mediane MAG																																																																																																																																																																																																																																																															
Nigeria	SCA, HHS, HDDS, HEA, rCSI, HEA pour Adamawa, Borno et Yobe Proxy pour les 14 autres Etats	EME	MAG	CDR et USMR																																																																																																																																																																																																																																																														
Sénégal	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME																																																																																																																																																																																																																																																																
Sierra Leone	SCA, Proxy		MAG																																																																																																																																																																																																																																																															
Togo	Proxy, HEA																																																																																																																																																																																																																																																																	
Tchad	SCA, HDDS, HEA, rCSI, HEA	EME	MAG	CDR et USMR																																																																																																																																																																																																																																																														
Pays	Dangers et vulnérabilité			Disponibilité			Accès aux aliments			Utilisation des aliments																																																																																																																																																																																																																																																								
	Sécurité Civile, inondation, feux de brousse autres	Anomalie de Pluviométrie	Accès aux ressources pastorales	Production agricole	ICN, Bilan fourrager	Stock ménage	Variation des prix	Distance Marché, flux	TDE	Accès à l'eau potable, MDD, SD/Nut																																																																																																																																																																																																																																																								
Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Cap Vert																																																																																																																																																																																																																																																																		
Burkina Faso																																																																																																																																																																																																																																																																		
Guinée																																																																																																																																																																																																																																																																		
Guinée Bissau																																																																																																																																																																																																																																																																		
Libéria																																																																																																																																																																																																																																																																		
Mali																																																																																																																																																																																																																																																																		
Mauritanie																																																																																																																																																																																																																																																																		
Niger																																																																																																																																																																																																																																																																		
Nigeria																																																																																																																																																																																																																																																																		
Sénégal																																																																																																																																																																																																																																																																		
Sierra Leone																																																																																																																																																																																																																																																																		
Tchad																																																																																																																																																																																																																																																																		
Togo																																																																																																																																																																																																																																																																		

<p>Global</p>	<p>UNICEF</p>	<p style="text-align: center;">Evolution des admissions MAS pour les 4 dernières années (juil-Sept)</p> <table border="1"> <caption>Evolution des admissions MAS pour les 4 dernières années (juil-Sept)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Admissions MAS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Juil-Sept 2014</td> <td>322017</td> </tr> <tr> <td>Juil-Sept 2015</td> <td>358374</td> </tr> <tr> <td>Juil-Sept 2016</td> <td>388034</td> </tr> <tr> <td>Juil-Sept 2017</td> <td>399424</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Admission MAM enfants 6-59 mois pays du Sahel 2013-2017</p> <table border="1"> <caption>Admission MAM enfants 6-59 mois pays du Sahel 2013-2017</caption> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>janvier</td> <td>41130</td> </tr> <tr> <td>février</td> <td>52556</td> </tr> <tr> <td>mars</td> <td>50082</td> </tr> <tr> <td>avril</td> <td>61434</td> </tr> <tr> <td>mai</td> <td>74386</td> </tr> <tr> <td>juin</td> <td>64987</td> </tr> <tr> <td>juillet</td> <td>77791</td> </tr> <tr> <td>août</td> <td>54812</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Admissions MAS	Juil-Sept 2014	322017	Juil-Sept 2015	358374	Juil-Sept 2016	388034	Juil-Sept 2017	399424	Mois	2017	janvier	41130	février	52556	mars	50082	avril	61434	mai	74386	juin	64987	juillet	77791	août	54812
Année	Admissions MAS																													
Juil-Sept 2014	322017																													
Juil-Sept 2015	358374																													
Juil-Sept 2016	388034																													
Juil-Sept 2017	399424																													
Mois	2017																													
janvier	41130																													
février	52556																													
mars	50082																													
avril	61434																													
mai	74386																													
juin	64987																													
juillet	77791																													
août	54812																													
<p>Global</p>	<p>Entretien (organisation régionale)</p>	<p>Travail en cours de mise en place d'une plateforme d'accès aux données issues des analyses CH permettant de mener des analyses longitudinales.</p>																												
<p>Global</p>	<p>Entretien (organisation régionale)</p>	<p>Au delà de l'utilisation des données nutritionnelles dans les analyses, la collecte de données nutritionnelles complémentaires à l'occasion des enquêtes agricoles est soutenue.</p>																												
<p>Global</p>	<p>CILSS, 2015 : Etude pour l'élaboration d'un plan cadre de contingence pour les pays du sahel et de l'Afrique de l'ouest</p>	<p>L'établissement, le développement et l'amélioration de mesures et de mécanismes de prévention des risques, d'analyse et de suivi de la situation agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont essentiels pour améliorer le niveau de préparation aux situations d'urgence et, en ce faisant, assurer une réponse efficace aux menaces alimentaires et agricoles ainsi que pour réduire l'impact négatif de ces événements sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les moyens d'existence des populations affectées. Les capacités de préparation pour faire face à l'ampleur et à la récurrence des crises qui touchent l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont encore faibles tant aux niveaux gouvernemental que communautaire. Il est donc nécessaire de renforcer ces capacités à travers des activités de préparation spécifiques</p>																												

		telles que la préparation de plans de contingence et des modes opératoires normalisés, l'établissement de systèmes efficaces de coordination entre les parties prenantes, la préparation de lignes directrices sectorielles et multisectorielles pour l'aide d'urgence, afin de s'assurer que tous soient prêts et puissent donner une réponse rapide et efficace. MAIS : Pas d'avancée significative au-delà de cette analyse. Pas avancé dans le transfert de compétences
Global	Entretien (organisation régionale)	Alignement sur les principes de la charte PREGEC, et notamment le respects des résultats des analyses conjointes demeure une préoccupation. Cela concerne les Etats, mais aussi les organisations internationales.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Outils de suivi et de gestion de l'info pas adaptés aux zones en situation de crises sécuritaire.
Niger	Entretien (autorités nationales)	As capable d'évaluer les effets et impact des chantiers CFW. Besoin d'appui méthode dans ce sens. Un sujet pour le niveau régional ? NB : Chantier sur les outils de mesure de la résilience ouvert par les CILSS. Pour le moment RIMA -> pas vraiment adapté pour mesurer les effets/ impacts de programmes (CF évaluation Résilience EU), mais d'avantage pour mesurer les impacts d'une politique.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Accompagnement pour gestion des stocks publics : un vrai besoin. (ce qui est prévu par le projet RRSAA, mais DNPGCCA déplore le manque d'information au sujet de cette action).
Niger	Entretien (autorités nationales)	Pas capable d'évaluer les effets et impact des chantiers HIMO. Besoin d'appui méthode dans ce sens. Un sujet pour le niveau régional ? Les OIG ne partagent pas suffisamment leur savoir-faire.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Difficulté pour le DNPGCCA à intégrer certaines innovations (ex HEA), pas toujours adaptées aux réalités et capacités des institutions nationales.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Charte PREGEC peu connue. Mais dans les faits nous appliquons ses principes....

Niger	Entretien (autorités nationales)	Carte Harmonisé de plus en plus important pour la planification de la réponse. Mais désagrégation insuffisante pour ciblage géographique.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Difficulté associée à l'ancrage du CILSS au niveau du ministère de l'agriculture – incapacité à jouer son rôle de relai/communication avec l'ensemble des institutions nationales concernées par les actions de niveau régional de ce fait là.
Niger	Entretien (autorités nationales)	CILSS très utile pour adoption et suivi analyses CH. Appui CILSS à la préparation de nouveaux profils HEA : utile et renforce crédibilité du niveau régional. Mais projet HEA Sahel plus déterminant.
Niger	Entretien (autorités nationales)	La diffusion du CH dans la région est un succès.
SAN	Entretien (autres PTF)	RRSA : expérimentation pour évaluer la volonté des pays à s'engager plus fortement sur des principes de solidarité ? Projet risqué, mais qui fait beaucoup de sens sur le plan de la vision politique de l'intégration. Les difficultés occasionnées lors des premiers achats indiquent qu'il n'est évident que les pays soient politiquement prêts à cela, mais l'avenir le dira. Entreprise compliquée. Le diable est dans les détails. Leadership de l'ARAA/CEDEAO doit être (plus) fort pour mener cela.
Global	Entretien (personne-ressource)	Les dispositifs de gestion et prévention des crises alimentaires ne sont pas en situation de coordination en cas de crises liée à des conflits et même parfois des catastrophe telles que inondations. Quelle articulation entre dispositifs de gestion des crises alimentaires et de gestion des crises humanitaire ? Quel rôle des appuis Européens ?
Systèmes d'information SAN	Entretien (société civile)	L'adoption d'un cadre méthodologique commun est un acquis de la période antérieurs, mais il manque toujours cruellement de ressources dédiées dans les pays pour produire des informations de base de qualité et de façon régulière. Par ailleurs, le CH n'est toujours pas véritablement institutionnalisé dans les pays côtiers. Manque de réflexion stratégique et de capacité d'impulsion politique pour prendre à bras le corps ces questions d'adaptation du CH aux pays côtiers. Pas non plus de capacité des OR à inciter les Etats à mettre les moyens nécessaire pour la collecte des informations primaires.
RPCA	Entretien (société civile)	Difficulté de la CEDEAO et de l'UEMOA à afficher un leadership plus affirmé sur le fonctionnement du réseau.
Global	Entretien (institutions européennes)	L'adoption du cadre Harmonisé après 2012 est un net progrès. Mai pour le moment seuls les pays du sahel et désormais une partie du Nigeria (du fait de la crise au Nord) l'utilisent vraiment. Il n'est pas approprié par les pays côtiers. Il n'est d'ailleurs pas clair que l'outil soit adapté à leurs situations.

		<p>Même dans les pays sahéliens, il y a peu d'investissements nationaux dans les systèmes d'information dont dépendent les analyses du CH.</p> <p>L'outil est fortement (trop ?) porté par le CILSS (qui par ailleurs dépend des financements des agences de coopération et non des financements régionaux), et finalement assez peu approprié par les états.</p> <p>Le comité de pilotage du CH (dormant depuis plusieurs années) devrait être réactivé pour pouvoir se saisir de ces questions stratégiques.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>RPCA : rôle important du CILSS, mais jouent un rôle politique qui dépasse leurs compétences.</p> <p>Pas de <u>mesures incitatives</u> portées par les OR (EUMOA-CEDEAO) pour appuyer la mise en place des instruments nécessaires au respect des engagements régionaux en matière d'information. Manque d'importance politique d'un bon fonctionnement des SI accordée par ces institutions ?</p>
Global	Entretien (autres PTF)	<p>Améliorations en matière de systèmes d'Information (notamment CH)</p> <p>Mais les informations nécessaires à l'analyse CH ne sont pas disponibles dans les pays côtiers ; Par ailleurs, la saisonnalité du cycle PREGEC n'est pas tout à fait adaptée aux pays côtiers.</p> <p>RCPA plus crédible et plus consensuel. Mais aussi de plus en plus politique. Nécessité de revenir à un format plus technique pour faire avancer des dossiers.</p>
<p>I 5.3.3 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière performances des dispositifs (nationaux et régionaux) relatifs aux crises alimentaires.</p>		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur</u>: Les appuis de l'UE au renforcement des SISA qui, par ailleurs, ont fait l'objet d'efforts concertés entre DEVCO et ECHO ont clairement contribué aux évolutions retracées ci-dessus. Au-delà de la coopération européenne régionale dont le rôle a été catalytique, ces évolutions ont été soutenues par des efforts conjoints de la part de coalitions d'acteurs⁶³ au niveau régional et au niveau des pays de la sous-région. Les investissements en matière de systèmes d'information⁶⁴, la préparation aux urgences⁶⁵ se poursuivent à travers le 10^{ème} FED. Des appuis sont prévus sur le 11^{ème} FED pour accompagner un processus de réforme du RPCA.</p>		
Projet « Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire »	Evaluation à mi-parcours	<p>Hypothèse à confirmer/préciser : le FSTP II a joué un rôle important. Mais coalition d'acteurs, donc difficile d'établir la contribution des uns et des autres.</p>

⁶³ Notamment les Nations Unies, USAID, FEWSNet, IPC, et d'acteurs non étatiques

⁶⁴ A travers l'appui au dispositif ECOAGRI

⁶⁵ A travers l'appui à la stratégie régional de stockage de sécurité alimentaire

Global	Entretiens (institutions européennes)	Nous allons essayer d'encourager une réforme du RPCA avec un appui vis la CSAO.
Global	Entretiens (institutions européennes)	Complémentarité entre action ECHO et FSTP2/CILSS. ECHO a encouragé l'innovation et a permis le développement et parfois l'institutionnalisation au niveau national de certaines méthodes (HEA, Outcomes analysis...). D'autres acteurs (FEWS, PAM, FAO, UNICEF, ONG...) on également joué un grand rôle.
National	Entretien (autorités nationales)	Voir ci-dessus – rôle encore prépondérant des acteurs nationaux, y compris ceux appuyé par UE. Les UN (le PAM) nous ont appuyés pour nous équiper d'un plan de réponse national après 2012.
Niger	Entretiens (institutions européennes)	Appui budgétaire au DNPGCCA de l'EU depuis plusieurs années. Plus déterminant dans l'évolution de la performance du dispositif national que les appuis régionaux.
Global	Entretien (organisations regionales)	Les appuis de l'EU ont été importants, mais coalition d'acteurs : CILSS appuyé par d'autres partenaires (USAID, AFD...) et la contribution de l'ensemble des acteurs à la collecte des données et à l'appui au processus d'adoption du CH a été et demeure essentielle.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Problème d'autonomie des systèmes nationaux mis en place. Repose largement sur les financements extérieurs. Crainte vis à vis du passage d'une aide budgétaire ciblée sur le DNPGCCA à une aide budgétaire sectorielle fongible avec l'ensemble du budget de l'Etat.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Pour ce qui concerne les plans de contingence/préparation aux urgences. Les principaux appuis viennent des Nations Unies
Niger	Entretien (autorités nationales)	Pour ce qui concerne la collecte de l'information, nous avons du mal à mobiliser nos ressources nationales, et les appuis des partenaires UN et ONG dans le pays sont importants.
Niger	Entretien (autres PTF)	Les appuis et contribution à la diffusion du CH ont été multiples.
Global	Entretien (société civile)	Les analyses Cadre Harmonisé ne descendent pas en dessous du niveau 2 de l'échelon administratif. Besoin d'information plus désagrégé. Les SAP locaux sont nécessaires. Des chantiers en cours existent au niveau des pays, et sont en passe d'être accompagnés par des appuis régionaux (PRAPS, et autres).
SAN	Entretien (organisations regionales)	Projet RRSA – Plusieurs pays (Ghana, Benin) ont décidé de supprimer leurs stocks publics. Projet à contre-courant ?
Global	Entretiens (institutions européennes)	Rôle important de la coopération régional pour le financement du CH. Mai le suivi est parfois assez lâche. Par exemple : le fait que les lignes de financement pour le CH sur le volet ECOAGRIS venaient à être épuisées n'avaient pas été anticipé (confirmation de dires d'autres acteurs)

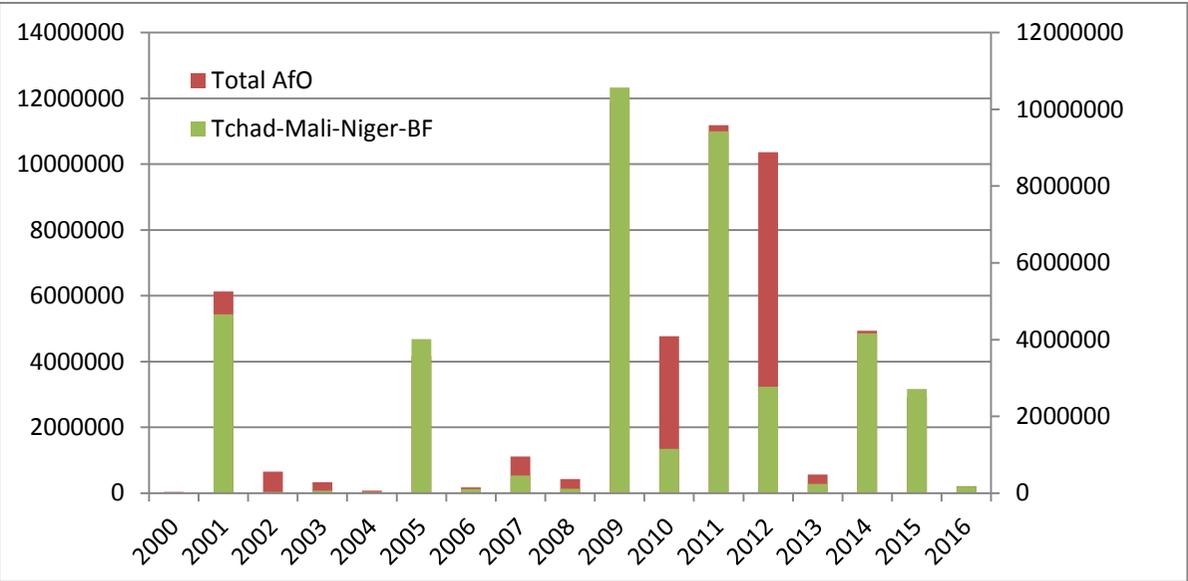
		<p>Mais les autres acteurs sont essentiels : dans les pays : pourvoyeurs d'info, appui technique et financement de certains enquêtes (ex UNCIEF/ECHO pour la nutrition)</p> <p>Le rôle du PAM/FAO et de USAID/FEWS sur le dialogue technique au niveau régional est plus précis et finalement plus décisifs que celui d' l'EU (JRC est trop éloigné des problématiques opérationnelles et institutionnelles pour jouer un rôle similaire). L'EU est un payeur plutôt qu'un Player. Besoin de renforcer le rôle d'appui technique. Passe par une collaboration renouvelée ECHO/DEVCO dans ce domaine (ECHO s'est un peu désengagé ces dernières années, et DEVCO est un payeur).</p>
Global	Entretiens (institutions européennes)	<p>Les besoins en renforcement des capacités des SAP nationaux dépassent les capacités du CILSS, notamment (mais pas uniquement) dans les pays côtiers. Des appuis nationaux complémentaires sont nécessaires.</p> <p>Gestion des fonds EU pour l'appui à l'organisation des cycles CH dans les pays par le CILSS imprévisible et mal maîtrisée par la coopération européenne. Ex : en 2017 information sur épuisement de la ligne budgétaire pour le financement des ateliers remontée à DEVCO via ECHO.</p>

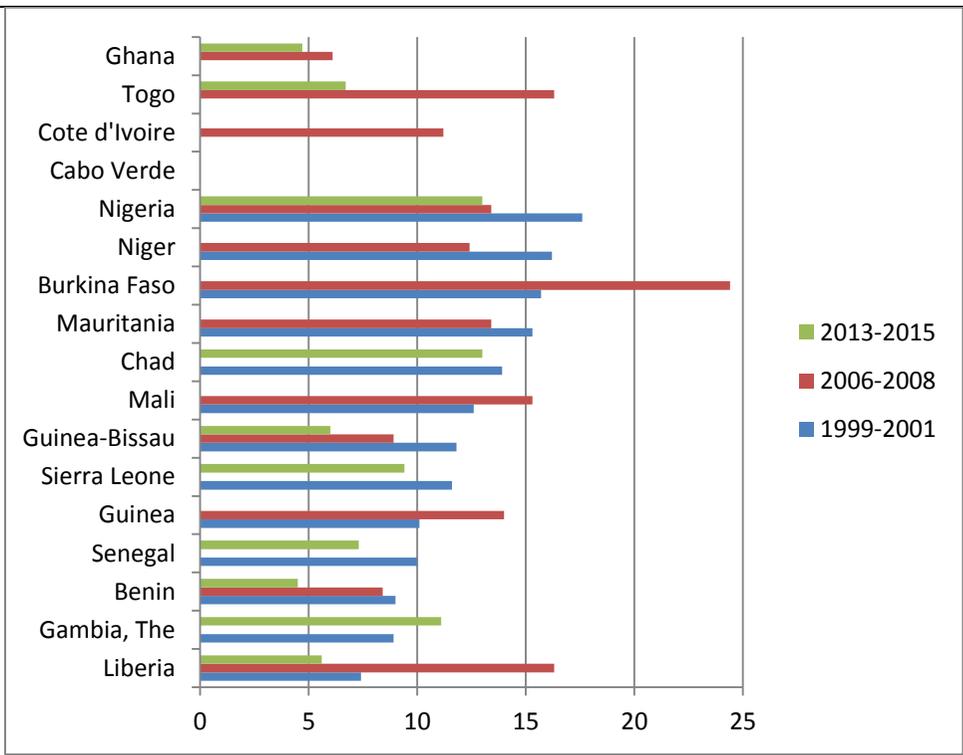
I 5.3.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, de la fréquence et de l'ampleur des crises alimentaires et nutritionnelles.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: La fréquence et l'intensité des crises alimentaires ayant touché les populations sous régionales sont restées élevées durant toute la période évaluée. Au-delà des crises d'origine « naturelle », les crises alimentaires d'origine anthropique ont nettement augmenté en fréquence et en intensité depuis le début des années 2000⁶⁶, en particulier en zone sahélienne. Il est par contre difficile de retracer l'évolution du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire conjoncturelle, du fait de l'évolution des cadres d'analyses soulignée ci-dessous, mais aussi de la faiblesse des systèmes de gestion de l'information. Par ailleurs, les données disponibles indiquent que les niveaux de malnutrition aigüe (maigreur extrême dont la prévalence est sensible à la conjoncture) demeurent élevés⁶⁷ dans la majorité des pays de l'espace sous régional. Néanmoins, la mortalité infantile a fortement régressé, ce qui serait en partie attribuable à une amélioration de l'efficacité des réponses aux crises, et notamment à l'augmentation de la couverture et de l'efficacité du traitement de la malnutrition aigüe sévère dans la région.

⁶⁶ Voir notamment RPCA (2016) Les enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires Maps & Facts

⁶⁷ Fréquemment au-dessus des seuils d'urgence : 15% des enfants de moins de 5 ans touchés par la malnutrition aigüe

<p>Global</p>	<p>EM-DAT, CSAO</p>	<p>WDI,</p> <p><u>Nombre de personnes en insécurité alimentaire conjoncturelle :</u></p> <p>Chiffres difficiles à comparer sur la période, car évolution des cadres d'analyse et progression de la couverture géographique du CH au cours de la période. Demande en cours auprès du CILSS. Question à approfondir lors de la mission de terrain.</p> <p><u>Nombre de personnes affectées par des catastrophes d'origine naturelle :</u></p>  <table border="1"> <caption>Approximate data from the chart</caption> <thead> <tr> <th>Year</th> <th>Tchad-Mali-Niger-BF (Green)</th> <th>Total AfO (Red)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2000</td><td>0</td><td>0</td></tr> <tr><td>2001</td><td>5,500,000</td><td>500,000</td></tr> <tr><td>2002</td><td>0</td><td>500,000</td></tr> <tr><td>2003</td><td>0</td><td>200,000</td></tr> <tr><td>2004</td><td>0</td><td>100,000</td></tr> <tr><td>2005</td><td>4,500,000</td><td>0</td></tr> <tr><td>2006</td><td>100,000</td><td>0</td></tr> <tr><td>2007</td><td>500,000</td><td>500,000</td></tr> <tr><td>2008</td><td>0</td><td>200,000</td></tr> <tr><td>2009</td><td>12,000,000</td><td>0</td></tr> <tr><td>2010</td><td>1,500,000</td><td>3,500,000</td></tr> <tr><td>2011</td><td>11,000,000</td><td>500,000</td></tr> <tr><td>2012</td><td>3,500,000</td><td>7,000,000</td></tr> <tr><td>2013</td><td>0</td><td>500,000</td></tr> <tr><td>2014</td><td>4,500,000</td><td>0</td></tr> <tr><td>2015</td><td>3,000,000</td><td>0</td></tr> <tr><td>2016</td><td>200,000</td><td>0</td></tr> </tbody> </table> <p>Source EM-DAT</p> <p><u>Malnutrition Aigue</u></p> <p>Tendance à la baisse, mais demeurent très élevées, avec des moyennes nationales régulièrement au-dessus des seuils d'urgence. Les données agrégées au niveau national et annuelles ne sont pas les plus utiles. Des données saisonnières désormais disponibles dans la plupart des pays.</p>	Year	Tchad-Mali-Niger-BF (Green)	Total AfO (Red)	2000	0	0	2001	5,500,000	500,000	2002	0	500,000	2003	0	200,000	2004	0	100,000	2005	4,500,000	0	2006	100,000	0	2007	500,000	500,000	2008	0	200,000	2009	12,000,000	0	2010	1,500,000	3,500,000	2011	11,000,000	500,000	2012	3,500,000	7,000,000	2013	0	500,000	2014	4,500,000	0	2015	3,000,000	0	2016	200,000	0
Year	Tchad-Mali-Niger-BF (Green)	Total AfO (Red)																																																						
2000	0	0																																																						
2001	5,500,000	500,000																																																						
2002	0	500,000																																																						
2003	0	200,000																																																						
2004	0	100,000																																																						
2005	4,500,000	0																																																						
2006	100,000	0																																																						
2007	500,000	500,000																																																						
2008	0	200,000																																																						
2009	12,000,000	0																																																						
2010	1,500,000	3,500,000																																																						
2011	11,000,000	500,000																																																						
2012	3,500,000	7,000,000																																																						
2013	0	500,000																																																						
2014	4,500,000	0																																																						
2015	3,000,000	0																																																						
2016	200,000	0																																																						



Source : World Development Indicators

		<p><u>Graphique 1.16</u> Nombre et causes des crises alimentaires – CILSS et Afrique de l'Ouest</p> <p>Source : FAO/SMIAR 2011</p> <p>Peuplement, marché et sécurité alimentaire © OCDE 2013</p> <p style="text-align: right;">39</p>																				
<p>Global</p>	<p>CILSS/UNICEF - 2017</p>	<p>Evolution de la malnutrition aigue globale</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>Mediane (2009-2017)</th> <th>2017</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mauritanie</td> <td>11.45</td> <td>10.9</td> <td>9.5</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td>10.8</td> <td>11.0</td> <td>10.7</td> </tr> <tr> <td>Burkina Faso</td> <td>8.95</td> <td>9.3</td> <td>7.6</td> </tr> <tr> <td>Tchad</td> <td>11.7</td> <td>16.3</td> <td>11.7</td> </tr> </tbody> </table>	Pays	Mediane (2009-2017)	2017	2016	Mauritanie	11.45	10.9	9.5	Mali	10.8	11.0	10.7	Burkina Faso	8.95	9.3	7.6	Tchad	11.7	16.3	11.7
Pays	Mediane (2009-2017)	2017	2016																			
Mauritanie	11.45	10.9	9.5																			
Mali	10.8	11.0	10.7																			
Burkina Faso	8.95	9.3	7.6																			
Tchad	11.7	16.3	11.7																			

I 5.3.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de fréquence et d'ampleur des crises alimentaires et nutritionnelles.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: Alors que de multiples crises alimentaires ont touché la région depuis 2008, la coopération européenne régionale, de concert avec ECHO et certaines actions de coopération dans les pays, a contribué à établir les conditions d'un diagnostic partagé sur la situation alimentaire conjoncturelle au régional et dans plusieurs pays de la région, et ainsi, à améliorer l'efficacité des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles⁶⁸. Néanmoins, les appuis européens mais peine à renforcer durablement les capacités des institutions nationales et régionales à conduire ces analyses et réponses de façon autonome.

Projet « Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire »	Evaluation à mi-parcours	<p>Pour le R1, à cette étape, la mission comprend que l'impact perceptible du FSTP2 est d'avoir contribué à prévenir toutes catastrophes alimentaires au même titre que les autres cofinancements du CILSS/CEDEAO.</p> <p>Toutefois le CILSS-FSTP2 n'est pas parvenu à réduire le besoin en aide extérieure, ni la progression de la détérioration de la fertilité des terres, despâturages et des forêts, ni le niveau de malnutrition infantile.</p>
--	--------------------------	--

CJ 5.4 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une amélioration de l'accès à l'alimentation et à une réduction de la malnutrition chronique.**I 5.4.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gouvernance du secteur SANAD&R.**

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: Les produits issus de la coopération européenne régionale en matière de gouvernance du secteur SANAD&R portent sur plusieurs niveaux ; dont notamment : Le caractère inclusif et la diffusion de l'information au sujet des processus politiques régionaux (à travers un appui au Hub Rural) ; l'implication des organisations d'éleveurs dans les processus politiques régionaux; le lancement puis l'appui à l'Alliance AGIR, processus de dialogue politique visant à renforcer les priorités de prévention des crises alimentaires par les politiques publiques; le partage et d'analyse de l'information pour le suivi et pilotage de l'ECOWAP; le lancement d'un cycle de formation régional de niveau Master, conduisant à formation de cadres sur les thématiques SAN, et suscitant l'intérêt de nouveaux partenaires financiers et de certains pays de la région

Projet « Participation Des Éleveurs À La Mise En Oeuvre Des Stratégies De Lutte Contre La Pauvreté Au Sahel »	Mission d'évaluation finale externe	<p>« Le consultant estime que le projet a su apporter au réseau BM une évolution appréciable : l'antenne du Sénégal, par exemple, est pratiquement née grâce au présent projet, elle a su aussitôt se positionner face aux institutions pour pousser la définition d'un véritable Code pastorale, son dynamisme à produit l'adhésion de nouvelles OP au réseau. Pour ce qui est des résultats de l'Action, le RBM se déclare très engagé et conscient de la nécessité d'en assurer la durabilité et l'évolution. Ainsi, le réseau, en plus que d'assurer l'information et la formation (en plaidoyer, par exemple) à ses membres, en fin projet se voit renforcé dans sa mission : être impliqué dans les instances politiques et institutionnelles dans le but de changer les politiques agricoles et commerciales en faveur de l'élevage familiale, voir pastorale. Le réseau devient de plus en plus l'interlocuteur privilégié pour les organismes de coopération internationale, qui déjà soutiennent financièrement ses activités et initiatives »</p> <p>« Sur la base des informations documentaires mises à disposition et de l'observation de terrain effectuée, le consultant exprime une appréciation de l'exécution du projet largement positive. Sur le plan du renforcement des capacités, on peut observer qu'à travers l'Action, les OP partenaires ont vu leurs capacités, les occasions de concertations, les</p>
---	-------------------------------------	--

⁶⁸ ECHO, 2016, Evaluation of ECHO's intervention in the sahel (2010 - 2014), DNPGCCA, 2017, Evaluation des opérations 2016 de distribution gratuite ciblée de céréales et de vente à prix modéré d'aliments bétail.

		possibilités de participation et d'influence des politiques de développement de leur propre pays émerger, s'améliorer et s'accroître. »
Projet d'appui à la RRSA	Evaluation Mi-Parcours	Le personnel nécessaire à la mise en œuvre du Programme n'a été recruté qu'à partir d'octobre 2011, retardant encore son démarrage. Les réalisations de la composante sont malgré tout nombreuses. Elles se résument en 4 catégories : (i) sensibilisation de tous les partenaires ; (ii) acquisition et distribution d'équipements ; (iii) installations et interconnexions des réseaux et (iv) renforcement des capacités.
Projet Plateforme d'Appui au Développement rural et à la SAAOC– Le HUB	Rapport d'Evaluation Finale - ”	Appréciation très positive des résultats du projet, notamment en matière de renforcement du caractère inclusif des processus politiques régionaux et de diffusion de l'information.
Projet « Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire »	Evaluation à mi-parcours	Concernant le Résultat 338 du FSTP2, le projet a contribué à lancer au niveau d'Agrhymet (CILSS-Niamey) les trois nouveaux Mastères pour former les cadres des acteurs nationaux chargés de la SAN. En outre, le FSTP2 a aussi contribué à la poursuite de la formation de techniciens supérieurs (TS) en agro météorologie, protection des végétaux et instruments. Au total, en deux ans, plus de 150 cadres ont été formés ou sont en fin de formation (novembre 2014).
RRSA	Entretien (organisation régionale)	Démarrage tardif sur projet a impacté sur la mise en œuvre. Le fait de mener de front achats et contractualisation avec les organismes publics de stockage a généré pas mal de difficulté et de tensions. Difficultés pour faire traverser les frontières aux vivres achetées (blocage des exportations par les états concernés en année de prix élevés, et blocage des importations en année de prix bas.) Difficulté pour réaliser les achats dans le bassin Ouest-Atlantique. Efforts de communication, mais pas évident que cela permette de résoudre le problème qui est sans doute lié à l'étroitesse du marché dans cette zone. Le RESOGEST ne fonctionne pas vraiment – hypothèse de départ trop optimiste sur ce point.
Global	Entretien (institutions européennes)	Projet RSSA avance difficilement. Les contraintes sont multiples (montage compliqué, manque de respects des engagements financiers de la cedeao...) Nous essayons d'y être attentifs (car très intéressés par les impacts potentiels) mais sans vraiment être en mesure de nous impliquer.

I 5.4.2 – Progression, au cours de la période évaluée, du caractère inclusif, transparent et efficace des modalités de gouvernance de la SANAD&R des pays et des OR.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: La gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a largement évolué ces 15 dernières années. Le fait majeur du début des années 2000 est l'adoption de politiques et stratégies formalisées par les 3 OR. Dans ce sillon, plusieurs initiatives ont été initiées durant la période d'évaluation : l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), agence d'exécution de la CEDEAO a été créée en 2013, et le fond ECOWAFD décidé ; la CEDEAO a lancé l'initiative « Faim Zéro » en 2012, proposant un cadre stratégique visant à appréhender l'ensemble des dimensions de la sécurité alimentaire et

nutritionnelle ; l'Alliance AGIR a permis de formuler des stratégies régionales et nationales pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables⁶⁹ ; l'ECOWAP a été déclinée en programmes d'investissement, et fait l'objet en 2015 d'un bilan conduisant à la formulation d'un nouveau cadre stratégique à l'horizon 2025, et au renouvellement du PRIA et des PNIA ; plusieurs « task force » ont été créés pour le pilotage d'initiatives régionales⁷⁰; la réforme des 3 OR en cours est l'occasion de discussions de haut niveau visant à améliorer leur coordination et complémentarité pour le secteur SANAD&R.

Néanmoins, certaines difficultés persistent⁷¹ : La coordination entre la CEDEAO et l'UEMOA demeure réduite ; alors que le CILSS est qualifié de « bras technique » de la CEDEAO pour la mise en œuvre de l'ECOWAP, celle-ci est peu impliquée dans la conception de certains programmes régionaux que le CILSS exécute ; l'ARAA peine à monter en puissance du fait d'un manque d'autonomie et de capacités opérationnelles réduites. Les OR entretiennent des relations compétitives pour l'accès aux financements extérieurs dont elles dépendent, et à défaut d'une position concertée et de systèmes de gestion transparents et efficaces, chaque partenaire adopte ses propres schémas de financement, ce qui exacerbe cette compétition. Au niveau national, les schémas de gouvernance sectorielle sont hétérogènes⁷² ; en dehors des OP, l'implication des acteurs du secteur privé⁷³ dans les dispositifs de gouvernance régionaux est limitée.

Projet Plateforme d'Appui au Développement rural et à la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre– Le HUB		Pour ce qui est des effets, les principales retombées du projet sont : i) un rapprochement entre RBM, ROPPA et APESS réalisé avec l'appui du Hub Rural et qui permet d'édifier un cadre de concertation au sein duquel ils ajustent leurs positions et points de vue pour impulser des actions communes de proposition, de plaidoyer et de participation à la gouvernance ; ii) l'ouverture d'espaces de concertation entre les ANE (POSCAO, AFAO, WILDAF, COFENABEVI, UFOA, ROAC, RECAO, AAFEX) et la CEDEAO à l'occasion de processus de définition de programmes régionaux, de rencontres régionales et dans le cadre de MoU et autres instruments contractuels ; iii) l'implication du PROPAC à l'élaboration de la politique agricole de la CEEAC en Afrique Centrale et et iv) des perceptions positives actuelles sur la mise en place sous la facilitation du HR du cadre de concertation des OPR, du cadre AIC, v) de l'initiative AGIR, vi) de la réserve de sécurité alimentaire régionale, vii) du cadre d'intervention et de l'alliance régionale pour une agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest, viii) de l'alliance pour une industrie semencière en Afrique de l'Ouest, ix) des programmes régionaux sur l'intensification agricole, la régulation des marchés et les filets sociaux) du plan de convergence des politique entre la CEDEAO et l'UEMOA, etc.
Projet « Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire »	Evaluation à mi-parcours	Il est évident donc que le choix de cette approche, et de ce type des diplômés, ne permet pas une amélioration significative des décisions prises pour la SA(N) actuelle dans les pays, on pourrait peut-être supposer qu'un certain nombre des diplômés voudraient éventuellement devenir décideurs en futur... Une présentation « Power Point » du CRA datée de février 2012 sur le master en SAN le dit d'ailleurs ainsi: l'objectif global de cette formation est plutôt de «former une masse critique de cadres ouest et centre africains sur les politiques de sécurité alimentaire et les outils de leur mise en oeuvre ».

⁶⁹ Depuis 2013, AGIR a conduit à la formulation d'une feuille de route régionale, et de 8 Plans Résilience Pays (PRP), formellement par 5 pays de la région⁶⁹.

⁷⁰ Offensive Riz, Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, Offensive Lait,...

⁷¹ RPCA (2015) 1ère évaluation indépendante de la Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest ; CEDEAO (2016) Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau, Cadre d'orientation stratégique Horizon 2025, entretiens au niveau des DUE, de l'ARAA, du CILSS, et de personnes ressources

⁷² Par exemple, les dispositifs de gestion des de prévention des crises alimentaires sont peu fonctionnels dans les pays côtiers.

⁷³ Commerçants, transformateurs, fournisseurs et producteurs d'intrants...

Global	Bilan ECOWAP + 10 - CSAO, CSAO	Depuis une dizaine d'années, le dispositif institutionnel de l'Ecowap se met en place. La plupart des organes prévus ont été instaurés après publication des arrêtés par le président de la Commission. C'est notamment le cas pour le Comité consultatif pour l'agriculture et l'alimentation (C.C.A.A.) et pour l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation, l'ARAA. Logée au sein de la B.I.D.C. à Lomé, l'ARAA joue désormais son rôle d'agence d'exécution, sous le contrôle du D.A.E.R.E., et avec l'appui technique des organismes régionaux de coopération. Toutefois, le Comité inter-département pour l'agriculture et l'alimentation (C.I.A.A.) chargé d'instruire les dossiers qui impliquent plusieurs départements de la Commission de la CEDEAO et considéré comme stratégique pour les questions commerciales et la fiscalité, n'est pas encore en place.
Global	Bilan ECOWAP + 10 - CSAO, CSAO	Au-delà de la mise en place de ce dispositif institutionnel, l'originalité de l'ECOWAP tient dans ses dimensions participatives et inclusives des différentes parties prenantes (CEDEAO, 2014). La CEDEAO a institutionnalisé cette démarche, et plusieurs acquis doivent être mis en exergue : - La mise en place, en cours, d'un système de suivi évaluation (en référence au Programme ECOAGRIS), qui permettra de relier les « nœuds SAKSS » nationaux au dispositif régional fonctionnel au sein de la Direction de l'Agriculture et du Développement rural (D.A.D.R.).
Global	Revue conjointe de la Politique Agricole CEDEAO ; Agric. et Alim en AO - CEDEAO	Avancées significatives en matière de participation et d'inclusion des acteurs aux processus de formulation des politiques et programmes nationaux et régionaux.
Global	Agric. et Alim en AO - CEDEAO ; Oxfam, 2015, l'ecowap, une politique morcelée	Malgré certains progrès enregistrés, difficultés persistantes de coordination entre CEDEAO et UEMOA. Par exemple, le Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture de l'UEMOA ne semble pas tenir compte du PRIA de la CEDEAO.
Global	Oxfam, 2015, l'ecowap, une politique morcelée	Compétition entre agences spécialisées : Alors que le CILSS est censé agir comme le « bras technique » de la CEDEAO sur la mise en oeuvre de l'ECOWAP, les instances de la CEDEAO ne sont pourtant pas impliquées dans la conception de nombreux programmes régionaux mis en oeuvre par le CILSS. Mises devant le fait accompli, il ne leur reste parfois qu'à intégrer a posteriori ces projets comme des contributions à la mise en oeuvre de l'ECOWAP, alors que les orientations, le périmètre d'intervention ou le dispositif institutionnel ne correspondent pas forcément à ceux définis par la CEDEAO.
	Multiples références, y compris CEDEAO	Des évolutions institutionnelles (ARAA, CIAA) au niveau de la CEDEAO, mais pas encore pleinement efficaces (ex : manque d'autonomie de l'ARAA, CIAA peu suivi), et d'autres chantiers en cours ont peu progressés (ECOWAFD, CCAA).
Global	Evaluation de la	Le champ du post-urgence ou de la réhabilitation est souvent l'objet de conflits de prérogatives entre le Dispositif de

	Charte RPCA	gestion des crises et le Ministère de l'agriculture et/ou de l'Elevage. Il en va parfois de même avec toutes les actions d'atténuation ou de prévention (promotion des cultures de contre saisons, appuis aux banques de céréales, etc.).
Global	Entretien (institutions européennes)	Souligne l'originalité de la région : niveau d'intégration régional relativement avancée ; des OR qui fonctionnent malgré leurs limites et ont des ressources propres. Inclusivité des processus de formulation de politique. Qualité des documents de politique régionale. Ce qui fait d'avantage défaut serait la mise en œuvre de ces orientations.
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	<p>La mise en œuvre de l'ECOWAP repose sur un dispositif institutionnel composé de différents organes d'orientation, de pilotage, de décision, de mise en œuvre, de financement et de suivi-évaluation.</p> <p>Le dispositif retenu reflète les enjeux de coordination à quatre niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entre les multiples parties prenantes régionales, les différentes catégories d'acteurs, les institutions d'intégration et de coopération technique ; • entre la Communauté (PRIA) et les Etats membres (PNIA) ; • entre le Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en eau et les autres Départements de la Commission de la CEDEAO en charge de politiques sectorielles interférant avec la politique agricole, tout particulièrement le commerce, l'industrie et le secteur privé, les affaires humanitaires et le genre, etc. ; • entre la communauté régionale et la communauté internationale. <p>Le dispositif institutionnel est articulé autour des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les instances statutaires de la CEDEAO (Conseil des Ministres et Conférence des chefs d'État et de Gouvernement) sont les organes d'arbitrage et de décision, sur proposition du Comité Ministériel Agriculture, Environnement et Ressources en Eau ; • Le Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) réunit les Etats membres et l'ensemble des parties prenantes régionales. Il est consulté pour toute question relative à l'orientation et à la mise en œuvre de l'ECOWAP. Il suit les engagements consignés dans le Pacte régional ; • Le CCAA est appuyé au plan technique par différentes task force thématiques, ad hoc. Elles ont notamment pour fonction d'assister le DAERE dans la conception de politiques spécifiques (Stockage), d'initiatives (Offensive riz) ou de programmes ; • Le Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en eau (D.A.E.R.E.) prépare les décisions des instances statutaires en tenant compte des avis consultatifs du C.C.A.A. il soumet ses recommandations au Comité technique spécialisé Agriculture, environnement et ressources en eau (C.T.S.-A.E.R.E) ; • L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), joue désormais son rôle d'agence d'exécution, sous le contrôle du D.A.E.R.E., et avec l'appui technique des organismes régionaux de coopération auxquels la mise en œuvre de nombreux programmes est déléguée, ainsi que de multiples autres acteurs qui portent un ensemble d'initiatives et bénéficient des appuis régionaux à travers la procédure des appels à propositions ou à manifestations d'intérêts ;

		<ul style="list-style-type: none"> Le dispositif de suivi-évaluation conçu et mis en place au cours de la période et arrimé avec le système régional d'information ECOAGRIS ; L'ECOWAP Donor's Group réunit les principaux partenaires techniques et financiers et constitue leur cadre de dialogue, de concertation et de coordination avec la CEDEAO.
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	Au-delà du dispositif institutionnel, l'originalité de l'ECOWAP tient dans ses dimensions participatives et inclusives des différentes parties prenantes. La mise en œuvre de l'ECOWAP a servi de tremplin pour un renforcement des capacités institutionnelles et stratégiques des acteurs non étatiques qui se sont vu confier par les organisations régionales (CEDEAO et UEMOA) la coordination de nombreux dossiers (composante aliments bétail de la RRSA, programme d'investissement dans l'élevage en faveur des pays côtiers – PRIDEC, etc.).
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	<p>La gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience s'est renforcée à travers plusieurs initiatives. Les plus importantes sont :</p> <p>Le Réseau de Prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest constitue un forum de dialogue et de coordination avec la Communauté internationale. Il a permis de définir la méthodologie du Cadre harmonisé, de préparer l'adoption de la Charte PREGEC et d'animer l'Alliance AGIR pour la résilience.</p> <p>L'initiative « Faim zéro » pour vaincre la faim et la malnutrition d'ici à 2025. Elle se veut un cadre de réforme de la gouvernance permettant d'appréhender l'ensemble des dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest, élargie au Tchad et à la Mauritanie et la mise en place de l'Alliance globale pour la résilience – Sahel et Afrique de l'Ouest (AGIR) s'inscrivent dans cette initiative ;</p> <p>L'initiative la plus marquante en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle est la décision prise par la CEDEAO de doter la communauté d'une Réserve régionale de sécurité alimentaire (R.R.S.A.). Il s'agit là d'un véritable instrument régional de gestion des crises fondé sur la solidarité et intervenant en complément des stocks de proximité et des stocks nationaux. La R.R.S.A est intégrée au Traité révisé de la CEDEAO.</p>
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	<p>En dépit des progrès considérables dans le domaine du dialogue politique et de la concertation avec les acteurs régionaux, de nombreux obstacles institutionnels freinent encore la mise en place de l'ECOWAP. La faiblesse des ressources mobilisées par la CEDEAO et le caractère non opérationnel de l'ECOWADF, l'alignement insuffisant des Partenaires techniques et financiers sur les priorités des PNIA et du PRIA, la difficulté pour la CEDEAO d'exercer une coordination approfondie des multiples intervenants expliquent les retards et les difficultés de mise en œuvre ;</p> <p>À défaut de disposer d'un instrument financier reconnu par les différentes parties prenantes, la mise en œuvre des programmes emprunte de nombreux canaux, ralentissant la mise en œuvre de l'ECOWAP, ne facilitant pas la mutualisation des ressources et complexifiant la gestion et la coordination globale de la politique ;</p>
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	Une très faible prise en considération des acteurs du secteur privé, hors exploitants familiaux. Cette carence est partiellement liée au faible degré d'organisation de ces acteurs à l'échelle régionale. Des progrès importants sont en cours dans ce domaine tant sur le plan de l'organisation des acteurs que de leur représentation dans les instances de

		dialogue politique et de concertation ;
Global	Entretien (institutions européennes)	Le principe de subsidiarité est inscrit dans les politiques régionales et y est clairement interprété. Mais dans la pratique, il n'est pas respecté. <ul style="list-style-type: none"> • Les OR ne savent pas vraiment comment décliner ce principe de façon opérationnelle. • La mise en application réelle de ce principe demande un abandon de contrôle sur l'exécution de certaines ressources, ce qui est très difficile. • LA CEDEAO semble se spécialiser dans la mise en œuvre de projet pilotes, ce qui n'est pas de son mandat, et de correspond pas à sa valeur ajoutée.
Global	Entretien (institutions européennes)	A tous les niveaux, pas d'évolutions institutionnelles significatives, notamment pour permettre de mieux gérer la dimension multisectorielle de la problématique SANAD&R.
Global	Entretien (institutions européennes)	Compétition entre OR : dans le secteur de l'environnement, CEDEAO/UEMOA semblent préférer que l'exécution des actions soient confiée à d'autres acteurs que le CILSS. Dans le cas du PREDIP : compétition pour les ressources entre OR.
Global	Entretien (institutions européennes)	Les OR n'ont pas tenu leurs engagements financiers. Trop faible autonomisation opérationnelle de l'ARAA pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle (avis partagé par plusieurs personnes au sein de la DUE).
Global	Entretien (institutions européennes)	L'OOAS sera impliqué dans le PGR- SANA. L'OOAS n'est cité dans l'étude de faisabilité ; ni dans la fiche action provisoire.
Global	Entretien (institutions européennes)	Est-ce rôle de la CEDEAO d'exécuter des projets ? Estime que le principe de subsidiarité et les rôles des différentes institutions de l'intégration régionale n'est pas suffisamment clairement défini, ou du moins, qu'il est mal interprété.
Global	Entretien (institutions européennes)	La CEDEAO n'a pas tenu ses engagements : ECOWADF et participation au financement / continuité de la CT AGIR
SAN	Entretien (organisation régionale)	ARAA : on voit des unités de projets, mais on ne voit pas la cohérence de l'ensemble. Les plus hautes autorités nous ont demandé de converger et de s'appuyer sur l'ARAA. Ca va venir, mais pour le moment l'ARRA n'est pas encore tout à fait prête.
SAN	Entretien (organisation régionale)	AGIR en harmonie avec les priorités de la région. Nous a aidé à fixer des priorités. Mais la région Afrique de l'ouest n'a pas su mobiliser ses ressources.
SAN	Entretien (organisation régionale)	Les Etats nous critiquent pour une mauvaise interprétation et une mauvaise mise en application du principe de subsidiarité. Ce que veulent les états c'est qu'on se concentre sur la mobilisation des ressources -> ECOADF, FRDA.

		Besoin de rapprochement entre BOAD et BIDC pour cohérence et efficacité. Le FED peut jouer un rôle pour permettre la réalisation des audits institutionnels. Mais il faut être patient... les réglementations communes en matières de semences et d'engrais ont mis 15 ans avant d'être <u>adoptées</u> .
SAN	Entretien (société civile)	<p>Lors de la formulation de l'ECOWAP première génération, le ROPPA était la seule OP représentée. Les OPE ont pu s'impliquer, grâce à l'appui de différentes agences de coopération dans les processus AGIR, et dans le processus de mise à jour de l'ECOWAP, et désormais de façon systématique dans tous les processus de consultation régionaux. L'APESS et les autres OPE ont signé une convention de partenariat avec la CEDEAO.</p> <p>Prise en compte de nos propositions dans la formulation du PRIASAN : (1) offensive lait ; (2) priorité à l'éducation en milieu pastoral ; (3) réserve d'aliment bétail.</p> <p>Depuis 3 ans, il se tient des réunions de haut niveau au sujet de la facilitation de la mobilité du bétail.</p>
CEDEAO/ARAA	Entretien (autre PTF, équipe projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'autonomie de l'ARAA vis à vis du DAERE • 8 équipes projets logées au sein de l'ARAA. Tous utilisent leurs propres procédures. Important que l'ARAA devienne capable de faire valoir ses propres procédures. Une petite équipe de personnel statutaire est désormais en place. • Audit organisationnel financé par AFD, est un outil important. • Important que la CEDEAO respecte ses engagements (embauche personnel statutaire, ECOWADF...) • Principe du « Faire faire » mis en avant par ARAA. Mais application à géométrie variable : différents modèles – mouche des fruits, RRSA, PASANAO... • Il n'est pas du ressort de l'ARAA de travailler sur la continuité des actions menées actuellement. Le rôle de l'ARAA concerne l'exécution.
Global	Entretien (autorités nationales)	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'autonomie de l'ARAA. • Mais complémentarité entre ARAA (Mobilisation des ressources, suivi), CEDEAO (pilotage politique), et CILSS (bras technique). Les capacités de l'ARAA à assumer son mandat sont encore en construction.
Global	Entretien (organisation régionale)	ARAA : Théoriquement faire faire, mais en fait la mise en œuvre de certaines actions lui est confiée, et mobilise certains des experts formés par le CILSS.
Global	Entretien (organisation régionale)	Visions partagées, mais la compétition pour l'accès aux ressources est une difficulté. Le CILSS est financé en très grande majorité par les PTF. N'arrive pas à mobiliser les contributions de ses EM. Pour la CEDEAO, la situation n'est pas facile non plus : embargo pour les recrutements. Or pour ce qui concerne le CILSS, notre force est dans l'expertise de notre personnel, donc nous sommes très attentifs à mobiliser les ressources nécessaires à leur maintien et au renforcement de leurs compétences.

Global	Entretien (organisation régionale)	L'absence de mise en place de l'ECOADF est liée à la conjoncture et aux questions de sécurité qui ont été jugées prioritaires. Ca n'est pas un problème technique.
Niger	Entretien (autre PTF, équipe projet)	En dehors des appuis SAP, pas de lien fort entre CILSS et les pays.
Global	Entretien (société civile)	Implication progressive dans les processus de concertation et décision relatifs aux politiques régionales. Bien impliqué dans AGIR.
Global	Entretien (société civile)	Institutionnalisation des réunions de haut niveau sur la transhumance depuis 3 ans.
Global	Entretien (organisation régionale)	Création de l'ARAA en 2013 car lors de la phase de discussion qui a précédé cette décision, le CILSS n'a pas voulu devenir d'exécution de la CEDEAO. Les intérêts du Tchad et Mauritanie (CILSS mais pas CEDEAO) ont été mis en avant comme des raisons pour justifier cette décision du CILSS, mais aussi questions de personnes. Le Tchad et la Mauritanie sont impliqués dans le projet réserve régionale.
Global	Entretien (organisation régionale)	ECOWADF jamais mis en place. La priorité a été donnée aux questions de sécurité et à la crise Ebola.
Global	Entretien (organisation régionale)	Manque d'autonomie administrative et financière de l'ARAA. Le DAERE CEDEAO doit signer pour toute dépense supérieur à 30,000 UC.
Global	Entretien (organisation régionale)	Manque d'autonomie admin et financière de l'ARAA : Dispositif actuel (utilisation des bailleurs avec ANO de ce bailleur) s'explique, et le chantier de construction des capacités de l'ARAA prend du temps, mais la réponse admin à l'enjeu stratégique de faire évoluer cette situation ne paraît pas adaptée. La CEDEAO n'est pas proche d'être en mesure de se conformer aux 7 piliers. Plusieurs chantiers en cours, mais peu sont aboutis.
Global	Entretien (organisation régionale)	Le principe du Faire faire se traduit par appels à propositions et appels d'offres. Surtout mis en œuvre par des institutions privées. Communication et visibilité importante pour la CEDEAO. Projets ARAA sur appels à propositions importants pour cela aussi en dehors capitalisation et partage d'expériences.

Global	Entretien (organisation régionale)	Dans le cadre de la réforme de la CEDEAO, l'ARRA va sans doute prendre en charge Eau et Environnement à l'avenir.
Global	Entretien (organisation régionale)	Beaucoup d'institutions régionales ou multi pays. Au-delà UEMOA/CEDEAO/CILSS : ALG, G5, etc... Besoin de mieux se coordonner.
Global	Entretien (organisation régionale)	L'ARRA, depuis sa création en 2013, notamment avec l'appui d'USAID et de la coopération Espagnole (à travers FAO) s'est équipée de : <ul style="list-style-type: none"> • Procédures de gestion • Manuel de gestion du cycle des projets • Procédures de suivi et évaluation • Logiciel comptable et de gestion de haut niveau. Le projet RRSA contribue à permettre de poursuivre ces efforts de construction des capacités de gestion de l'ARRA. L'ARRA n'est pas encore en mesure de présenter un dossier pour le passage aux normes d'éligibilité EU (les 7 piliers), projet de certification aux normes ISO xxx en cours.
SAN	Entretien (organisation régionale)	ARRA manque encore de cohésion. Agrégation de projets qui ne se parlent pas assez, parfois un peu isolés du personnel statutaire CEDEAO.
Global	Entretien (organisation régionale)	ARRA mobilisée sur sa mission de mobilisation des ressources, vers agences de coopération, UA, secteur privé... L'absence de fonds ECOWAFD fonctionnel est un gros handicap.
Global	A Entretien (organisation régionale)	Plusieurs projets avec logique « appel à propositions ». Le principe de subsidiarité s'exprime par un effort sur capitalisation, harmonisation, partage des connaissances.
Global	Entretien (organisation régionale)	Nous avons beaucoup investi de temps et de ressources dans le suivi de l'exécution des projets financés suite aux AàP. Nous sommes invités à réfléchir à un système plus efficient. Le système actuel n'est pas soutenable, notamment si les projets se multiplient.
Global	Entretien (société civile)	Priorité régional accordée au secteur SANDR trop dépendant de la volonté et du dynamisme des commissaires à l'agriculture de la CEDEAO. Nécessité, comme pour paix et sécurité, de la mise en place d'un Haut Conseil pour Agriculture, Alimentation, Nutrition et protection sociale pour garantir la constance de l'attention politique au plus haut niveau et faciliter le respects des engagements régionaux. Confusion institutionnelle grandissante avec des initiatives comme le G5, qui cherchent également à jouer un rôle sur les questions sectorielles SAND&R.
Global	Entretien (société)	Efforts insuffisants des OR et de leurs Etats membres pour mobiliser leurs ressources propre pour le financement de

	civile)	politiques sectorielles régionales.
Global	<p>Analyse des effets du processus agir sur les engagements politiques et la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel et en Afrique de l'ouest (CSAO, 2017)</p>	<p>Points Forts</p> <p>Une meilleure connaissance des politiques, stratégies, programmes et projets au niveau national dans la sécurité alimentaire, nutritionnelle, de la protection sociale et du changement climatique. Les analyses effectuées avec les outils du DIP lors des revues des politiques et programmes ont permis à tous les acteurs de voir les tropismes de leurs interventions. Sur la base de la perception déclarée par chaque pays, une notation de 1 à 5 de différents facteurs de vulnérabilité retenus dans les PRP a été donnée. Ceci a permis de dresser la toile de sensibilité en matière de résilience vers laquelle la préoccupation du pays se porte.</p> <p>Les priorités retenues mettent ainsi plus l'attention sur les facteurs de vulnérabilités liées aux catastrophes naturelles au CaboVerde, les ressources naturelles en Gambie, la nutrition au Niger, la protection sociale au Mali et la combinaison quasiment équidistante de la nutrition et la protection sociale. Les interventions seront ainsi mieux ciblées au profit des populations vulnérables avec des réponses globales prenant en compte ces sensibilités mais de manière holistique.</p> <p>Mobilisation structurée des ANE. Le processus a permis de mobiliser et de structurer aussi un appui des acteurs non étatiques du niveau régional formés de 8 réseaux d'OSC: ROPPA, APSS, AFAO, POSCAO, RECAO, RESIMAO, RBM, ROAC. Ceci a permis de structurer l'engagement des OSC en faveur de l'Alliance globale AGIR. Ceux-ci constituent de véritables porte-parole d'AGIR dans la sous-région et au plan international. Elles mobilisent de manière engagée d'autres OSC africaines et européennes et contribuent à la veille citoyenne de l'action publique. Cette action a été matérialisée par la présentation d'une déclaration conjointe par les ANE en octobre 2015 dans le cadre des événements spéciaux organisés à l'expo Milano 2015.</p> <p>Les limites</p> <p>Si toutefois, la relation de causalité entre le processus et l'accroissement des financements pour la résilience ne peut être établie dans l'immédiat, il est évident qu'il a néanmoins accéléré la mise en place de projets en préparation au niveau de certains bailleurs. Il a développé davantage la sensibilité des gouvernements avec un meilleur ciblage des financements en faveur des problématiques liées à la résilience. Le processus a contribué à améliorer ainsi la traçabilité des financements, les focalisant sur les populations vulnérables.</p> <p>Il s'avère nécessaire cependant de rationaliser les dispositifs et cadres de concertations pour avoir des plateformes multiacteurs et multisectoriels ayant un ancrage institutionnel adéquat et régulièrement animés. Ces derniers devraient aussi être affinés avec des mécanismes nationaux appropriés pour assurer une intégration des priorités dans les corpus juridique et économiques du pays. Ce faisant, les gouvernements devraient assumer davantage le leadership dans ce cadre programmatique commun pour assurer l'alignement des PTF sur les plans nationaux. Le dialogue avec les PTF et les différentes parties prenantes devrait aussi être renforcé dans le cadre des mécanismes gouvernementaux. Il s'agira entre autres d'œuvrer autour de quelques leviers d'actions prioritaires retenues pour promouvoir le changement institutionnel tout en renforçant, dans leurs fonctions, les institutions locales pérennes aux différents niveaux pour la durabilité du changement.</p>

Global	Entretien (autre PTF)	Grand changement de ces dernières années : Adoption de documentation de politique agricole et SAN régionales, préparation de programme d'investissements régionaux, bilan tirés après 10 ans et renouvellement de la feuille de route... L'espace CEDEAO s'est vraiment doté d'une vision partagée et régulièrement renouvelée en matière de SAN. Appui des agences de coopération + NEPAD, mais surtout à mettre au crédit de la CEDEAO.
Global	Entretien (autre PTF)	Difficulté majeure de ces dernières années : absence de fonctionnalité de l'ECOWADF. Explique en partie les difficultés de l'ARAA dont la création répondait avant tout à la mise en place d'une structure de gestion de ce fond. On nous a demandé reprendre nos appuis pour renforcer les capacités de la BDIC pour la gestion de l'ECOWADF. Mais au-delà des aspects techniques, le principal problème est que les Etats membres de la CEDEAO n'ont pas tenus leurs engagements de contribution. LA CI n'a plus contribué depuis la crise. Le Nigeria est débiteur de 600 ME....

I 5.4.3 – Evolution, au cours de la période évaluée, des performances des dispositifs (nationaux et régionaux) d'information relatifs au suivi et évaluations des politiques de SANAD&R.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: Les orientations régionales accordent une place importante aux systèmes d'information, notamment vis à vis de l'harmonisation et l'agrégation des données. Mais au-delà des SAP (voir CJ 5.3), le suivi et l'analyse d'indicateurs de pilotage des politiques publiques en matière de SANAD&R a peu progressé.⁷⁴ Le système ECOAGRIS adopté pour le suivi de l'ECOWAP est en cours de développement : une matrice d'indicateurs a été adoptée par 13 des 17 pays de l'espace régional, et le peuplement de la plateforme a démarré pour 5 pays. Ce travail confirme l'absence de données nationales pour de nombreux indicateurs, et la difficulté à faire remonter les données au niveau régional. Des discussions ont été initiées pour faciliter les économies d'échelle entre les systèmes ECOAGRIS (CEDEAO) et SIAR (UEMOA). ECOAGRIS est exclusivement financé par un appui européen, et les perspectives de financement communautaires et externes⁷⁵ ne sont pas en mesure de garantir la pérennité des investissements réalisés.

Global	Bilan ECOWAP + 10 - CSAO	Au-delà de la mise en place de ce dispositif institutionnel, l'originalité de l'ECOWAP tient dans ses dimensions participatives et inclusives des différentes parties prenantes (CEDEAO, 2014). La CEDEAO a institutionnalisé cette démarche, et plusieurs acquis doivent être mis en exergue : La mise en place, en cours, d'un système de suivi évaluation (en référence au Programme ECOAGRIS), qui permettra de relier les « nœuds SAKSS » nationaux au dispositif régional fonctionnel au sein de la Direction de l'Agriculture et du Développement rural (D.A.D.R.).
--------	--------------------------	---

⁷⁴ Le bilan de l'ECOWAP établi en 2015 souligne la difficulté à conduire une analyse des impacts sur la base de l'information disponible. Le Système d'information de l'UEMOA, inscrit comme une priorité de la PAU en 2000 n'a pas encore vu le jour.

⁷⁵ Y compris européens, qui financent actuellement le développement d'ECOAGRIS

Projet RSSA	Eval Mi-Parcours	<p>Le dépouillement des questionnaires a révélé que les utilisateurs sont confiants dans le fait qu'ECOAGRIS aura un impact positif sur le travail, en facilitant l'analyse des données, l'accès à l'information et sa disponibilité. Il est également ressorti que les États doivent s'appropriier le système ECOAGRIS (notamment en prenant conscience de son importance) pour assurer sa viabilité, en prévoyant les fonds dans leurs budgets. La durabilité du Programme dépend de l'implication des États utilisant ECOAGRIS dans le renforcement des capacités et la mise à disposition de fonds.</p>
Global	Agric. et Alim en AO - CEDEAO	<p>Avec ECOAGRIS (qui bénéficie notamment d'un appui de l'UE conséquent), des orientations ont été prises en matière de mise en cohérence et de coordination des Systèmes d'Information</p> <p>Les systèmes d'aide à la décision, utilisateurs de ces données, sont nombreux. Outre les institutions et acteurs nationaux, les institutions et acteurs sous-régionaux, font usage de ces données : le CILSS, le CORAF/WECARD, l'I.I.T.A., le ROAC, la COFENABVI, etc.</p> <p>Au niveau régional, ECOAGRIS, initiative conjointe de la CEDEAO, de l'U.E.M.O.A. et du CILSS vise à se doter d'un dispositif régional commun d'aide à la décision au service de l'ECOWAP à l'échelle des 15 pays de la CEDEAO, de la Politique agricole de l'U.E.M.O.A. (P.A.U.) et du dispositif de prévention-gestion des crises alimentaires animé par le CILSS.</p> <p>Ces trois institutions ont décidé de développer ce dispositif commun, placé sous le leadership de la CEDEAO, et exerçant un rôle intégrateur et fédérateur des différents systèmes d'information régionaux existants. Il vise d'une part, la mise en cohérence, la mise en réseau et le renforcement des capacités des systèmes d'information existant, et d'autre part la consolidation des données fournies par ces derniers, leur exploitation et leur diffusion. Un protocole de coopération a été adopté à cet effet en juin 2013, auquel adhèrent les principaux acteurs en matière d'information régionale sur l'agriculture, les marchés, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p>
Global	COS 2025 ECOWAP	<p>« Dans le précédent PRIA, le dispositif de suivi-évaluation s'est révélé complexe à mettre en œuvre, en raison de la multiplicité des indicateurs et de la faible capacité des dispositifs d'information de les alimenter sur des bases régulières et fiables. A cela s'ajoute la difficulté d'établir une situation de référence fiable et complète, en raison de l'incomplétude des systèmes d'information des Etats membres. Au final, il s'est révélé assez délicat d'évaluer l'ECOWAP, et notamment de pouvoir établir les corrélations entre les investissements, les réformes réalisées, d'une part, les performances de l'agriculture et de l'agroalimentaire, l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle, et enfin, l'impact sur les ressources naturelles et l'environnement, d'autre part. »</p>
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO - 2015	<p>La faiblesse du dispositif de suivi-évaluation (S-E), fortement lié aux carences des systèmes d'information nationaux et régionaux, empêche le suivi des performances de la politique agricole, des résultats obtenus dans les différents domaines ainsi que le suivi du respect des engagements des parties prenantes consignés dans le Pacte.</p>

Régional	Entretien (institutions européennes)	<p>Tout le monde sait que le maillon faible des politiques publiques et le système de suivi et évaluation.</p> <p>Ce domaine a fait l'objet d'appuis régionaux continus depuis 15 ans.</p> <p>Malgré CH et ECOAGRIS, on sait que les systèmes d'information au niveau national sont peu fonctionnels, y compris dans les pays sahéliens. Avec DIAPER, il y avait une combinaison entre appui méthode et incitation à ce que les états investissent dans le fonctionnement des SI. Les appuis actuels ne jouent pas pleinement ce rôle. Dans certains pays avec l'appui budgétaire sectoriel, il y a des conditions de décaissement relatives aux tranches variables qui sont fonction du fonctionnement des SI. Mais les appuis méthodo nécessaires sont insuffisants. Ce domaine semble symptomatique d'une mise en cohérence des appuis nationaux et régionaux insuffisante.</p>
Régional	Entretien (organisation régionale)	Il est clair qu'il y a besoin de convergences entre SIAR et ECOAGRIS et qu'il faut éviter de développer deux systèmes parallèles pour éviter les duplications.
Régional	Entretien (organisation régionale)	<ul style="list-style-type: none"> • Avancée dans la mise en place de la plateforme, et saisie des données pour un groupe de pays pilote. • Adhésion et participation effective des services publics concernés pour la remontée des données difficile. • Effort important pour l'appréciation de la complétude et de la qualité des données transmises par les pays. Permet d'identifier les (nombreux) points pour lesquels l'amélioration des SI nationaux serait nécessaire pour un peuplement effectif de la plateforme. • Un travail de concertation entre UEMOA et CEDEAO/CILSS est en cours pour permettre une convergence des systèmes et éviter la duplication. • Les acteurs internationaux restent attachés à des systèmes dont ils sont propriétaires. • Risque très fort sur la durabilité du système lié à son manque d'autonomie financière. • <i>Interprétation de l'évaluateur</i> : sentiment d'un système très complexe, répondant à des objectifs multiples. Vision à long terme semble cohérente, mais à court terme, les données nécessaires au peuplement sont encore limitées.
Régional	Atelier régional d'évaluation technique de l'Etat de mise en œuvre de la plateforme, avril 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Souligne le besoins importants de communication et de mobilisation plus efficace des pays.
Niger	Entretien (institutions européennes)	<ul style="list-style-type: none"> • Avec le passage à l'aide budgétaire sectoriel, une plus grande efficacité du fonctionnement des systèmes d'information permettant le suivi de l'exécution des politiques publiques est encouragée. Mais les accompagnements techniques nécessaires ne sont pas suffisants, et par ailleurs, les partenaires regrettent l'absence d'appuis spécifiques aux SI qu'ils recevaient auparavant. Ceci pose la question de la matérialisation effective d'une recherche de synergie existante entre appuis nationaux et régionaux sur ces questions.

Global	Entretien (société civile)	Certaines avancés sur le suivi de la conjoncture dans les pays du sahel (malgré les difficultés persistances sur la collecte d'information primaire), mais le suivi et l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique a très peu progressé.
I 5.4.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, des stratégies et politiques régionales et nationales relatives à la SANAD&R et degré de mise en œuvre.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u> Faisant écho à l'élargissement des cadres stratégiques internationaux, les 3 OR ont développé des cadres stratégiques larges sectoriels larges ^{76,77} et chevauchants entre eux et avec ceux d'autres secteurs ⁷⁸ . Cette même tendance est observée dans les pays – avec parfois un temps d'avance sur les initiatives régionales. La question de l'accroissement de la productivité agricole reste au cœur des préoccupations régionales et nationales. Mais d'autres thèmes ont gagnés en importance : la vulnérabilité aux crises et la malnutrition chronique ⁷⁹ ; la problématique de l'élevage, et plus particulièrement de l'élevage transhumant; l'installation des jeunes qui vient d'être érigée en « grande cause régionale » par la CEDEAO ; le financement de l'agriculture (notamment au niveau de l'UEMOA). Certaines thématiques demeurent peu abordées, notamment la question du genre. Par ailleurs, des incohérences entre stratégies régionales et nationales demeurent ⁸⁰ .		
Projet « Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire »	Evaluation à mi-parcours	« Concernant le R1, dans la période, le changement perceptible sur les politiques, stratégies et dispositifs de SAN en Afrique de l'Ouest est le lancement du processus d'intégration de la résilience AGIR-PRP avec l'appui de l'Alliance globale AGIR. Ceci est un effet de l'appui FSPT-2 dans le sens qu'il a permis aux acteurs nationaux et régionaux de la SAN de poursuivre leurs systèmes d'échanges d'information tout en travaillant à leur meilleure harmonisation. Ces débats entre les acteurs de la SAN ont contribué à l'émergence de la Vision « AGIR-PRP /Zéro-faim 2032 ».
Agric. et Alim en AO - CEDEAO	Evaluation Résilience	Le processus PRP est allé à son terme dans 8 pays. Pour le moment, les PRP ne sont pas vraiment utilisés par les Etats. Il est prévu de s'appuyer sur les PRP dans le cadre de la formulation des PNIA seconde génération. Les PRP ont par contre souvent été utilisés dans le cadre de la formulation des PIN 11emem FED ou des projets nationaux qui en découlent, ou encore des programmes EUTF.
Global	Evaluation Charte RPCA	Le redéploiement des politiques agricoles, la montée en puissance du débat sur la protection sociale, les multiples initiatives centrées sur la SAN, traduisent le retour au centre de l'agenda national, régional et international des enjeux agricoles, alimentaires et nutritionnels. Le processus ECOWAP tant au niveau régional (PRIA) que national (PNIA) en témoigne. Il en va de même des politiques de protection sociale, des politiques nutritionnelles, des stratégies d'adaptation au changement climatique, etc.

⁷⁶ CEDEAO (2016) Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau, Cadre d'orientation stratégique Horizon 2025 ; CEDEAO (2015) Bilan de 10 ans de mise en œuvre de l'ECOWAP « Bilan Ecowap + 10 » ; EU (2017) Evaluation of the EU Approach to Resilience to Withstand Food Crises in African Drylands.

⁷⁷ Intégration de la problématique nutritionnelle et de protection sociale dans l'ECOWAP et le PRIA, puis de la résilience dans le COS 2025 puis le PRIASAN

⁷⁸ Notamment action humanitaire et santé pour l'ECOWAP.

⁷⁹ Notamment souligné par la décision de créer un Réserve Alimentaire Régionale, conduisant à l'adoption d'un acte additionnel aux traités de la CEDEAO lors du conseil des chefs Etats de février 2013.

⁸⁰ Par exemple, les pays ont tendance à afficher des objectifs d'autosuffisance pour une large gamme de produits, tandis que les politiques régionales prônent la complémentarité entre les pays et la facilitation du commerce régional.

Global	Evaluation RPCA	Charte	Pourtant l'allocation des ressources financières en faveur du développement du secteur agricole, alimentaire et nutritionnel est encore largement en dessous des besoins des pays. Par exemple pour le secteur agricole, seulement cinq pays (Niger, Burkina Faso, Mali, Sénégal et Cap Vert) ont alloué plus de 10% de leur budget national sur les cinq dernières années conformément aux engagements de Maputo. En règle générale, le volume des ressources financières mobilisées en faveur du secteur agricole et alimentaire s'est accru, mais reste tributaire à plus de 70 % de l'aide extérieure.
Global	Evaluation RPCA	Charte	Dans le domaine de la résilience, l'Alliance AGIR a permis d'intégrer cet enjeu dans les approches nationales et notamment de revisiter un ensemble de politiques et de programmes, notamment les PNIA, les programmes de protection sociale, etc. Pour autant, les grands bailleurs de fonds continuent de programmer leurs appuis indépendamment les uns des autres, avec une référence souvent trop globale aux efforts de planification des pays et de la région Très peu de pays disposent de cadres réguliers de suivi-évaluation des stratégies de SAN et des politiques qui s'y rattachent. Il en va de même des plans de réponses aux crises qui font rarement l'objet d'une évaluation détaillée. En revanche, il convient de noter le développement très important de la culture de l'évaluation dans les organisations humanitaires internationales, en particulier au niveau de ECHO et du PAM.
Global	Evaluation RPCA	Charte	En résumé, les pays et la région se sont dotés de visions, de stratégies et de politiques renouvelées. Mais leurs mises en oeuvre restent trop partielles (sous financées par les pays, la région, les PTF) pour prétendre atteindre les objectifs ambitieux qu'elles se fixent, notamment l'éradication de la faim et de la malnutrition à l'échéance 2025 (Vision Faim 0).
Global	ECOWAP+10 CSAO	-	Le plus souvent pensées isolément, les politiques nationales ont généralement comme fil rouge « l'autosuffisance en tout ». Ces ambitions nationales ont été renforcées avec les émeutes de la faim en 2007-08 limitant ainsi la construction d'une approche nationale de la coopération régionale. L'arbitrage dans le choix des priorités régionales d'investissement en lien avec ce besoin de renforcement des complémentarités et de la dimension régionale des enjeux alimentaires et nutritionnels, mérite une attention particulière dans le processus de formulation de la nouvelle génération des PNIA et du PRIA.
Global	Agric. et Alim en AO - CEDEAO		Un double mouvement s'est opéré dans tous les pays. D'une part, le processus PNIA a généralement engagé l'ensemble de l'État, sous l'égide de la présidence de la République ou de la Primature, et pas seulement le ministère de l'Agriculture. Ce changement permet de traiter les questions qui ne relèvent pas du seul secteur agricole, comme la sécurité alimentaire ou la gestion des ressources naturelles. D'autre part, tous les pays ont appuyé le processus PNIA sur un dialogue multi-acteurs, impliquant fortement les organisations paysannes et le secteur privé. Mais dans certains pays, la signature du pacte n'a pas engagé les O.P. les plus représentatives ou l'ensemble des O.P. Au-delà de la définition du PNIA, la mise en oeuvre repose sur des dispositifs qui associent les acteurs à chacune des

		<p>étapes. Dans d'autres cas, les organisations de la société civile apparaissent insuffisamment structurées pour exercer leur rôle de vigie et contribuer au dialogue politique.</p> <p>Les PNIA ne font pas toujours référence à une véritable politique agricole. Ils privilégient une approche par les investissements. De ce fait, un certain nombre d'enjeux sont insuffisamment traités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est le cas du financement des agriculteurs. La question de l'accès et de la sécurisation du crédit n'est pas toujours véritablement traitée, alors qu'il s'agit d'un des principaux blocages tant pour la modernisation des exploitations que pour le financement des campagnes agricoles ou des cycles de production animale. Il en va de même du financement des activités économiques et d'appui technique des organisations de type coopératif. • La question foncière qui impose souvent des réformes difficiles est aussi peu abordée. • Le même constat peut être établi pour le statut des agriculteurs, la protection sociale, la formation agricole, l'installation des jeunes agriculteurs, etc.
Global	Evaluation Resilience	<p>Coordination on programming largely drew on regionally-inspired frameworks, with mixed effects.</p> <p>In the Sahel, the AGIR roadmap has been rolled out in each country through the development of the PRP documents. These programming frameworks were intended to provide an overview of causes, needs and gaps, with associated budgets. However, the process has proved challenging, viz.:</p> <ul style="list-style-type: none"> • reaching a full understanding of needs across Ministries proved a massive undertaking; • individual Ministries were reluctant to engage in a coordinated process, which was perceived as a way of ceding budgetary control; and • countries tended to consider EU programmes against the PRPs, rather
Global	Evaluation Resilience	<p>Operationalization of national strategies for building resilience to food crises has so far been limited, viz.:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2016 DG ECHO report¹⁴³ on the AGIR approach in Mauritania, Niger, Mali, and Chad concluded that so far there is no sign of States putting in place significant, coordinated, and coherent action at local level. • The main exception is Niger where the HCI3N action plan for the period 2011-2015 has been well-funded and implemented (119% of expected funds raised over the 2012-2015 period) <p>However, this reference to Niger needs to be nuanced – this information is somewhat misleading as most actions relate to emergency response rather than resilience-building.</p>
Global	COS 2025 CEDEAO, ECOWAP + 10, CSAO, Maps and facts (RPCA/CSAO)...	<p>Elevage identifié comme l'un des maillons faibles des politiques SANDR. La situation évolue avec notamment de nombreux investissements sous sectoriel initiés ces dernières années. Mais on note encore une absence de véritable diagnostic régional (pas vraiment traité pas les analyses du CSAO, pas vraiment traité par les analyses ECOWAP+10...)</p>
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	<p>Dans le contexte de la COP 21, l'année 2015 a vu naître l'Alliance Ouest-Africaine pour l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC). A travers cette alliance et le cadre d'intervention adopté à Bamako, les acteurs régionaux projettent</p>

		« d'intégrer un nouveau type d'instruments de politique publique : les instruments d'appui à l'agriculture climato-intelligente, permettant d'augmenter de manière durable et équitable la productivité et les revenus agricoles, de renforcer l'adaptation et la résilience face à la variabilité et au changement climatiques, et de séquestrer et/ou réduire les émissions de gaz à effet de serre là où cela est possible et approprié ».
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	<p>On peut en réalité dégager trois grandes dynamiques, sur la base des travaux du ReSSAKS comparant les évolutions entre trois périodes : 2004-2007, 2008-2010 et enfin, 2011-2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un groupe de 7 pays ayant réduit la part des dépenses publiques allouées au secteur ; • Un groupe de 6 pays ayant accru la part des dépenses, sans parvenir à atteindre le seuil des 10 % ; • Un groupe de deux pays qui ont atteint ou dépassé les 10 %. <p>Globalement, les pays d'Afrique de l'Ouest consacrent de l'ordre de 5 % de leur budget public à l'agriculture. Les pays sahéliens y consacrent plus de ressources que les pays côtiers. Mais dans le cas de ces derniers, la part de la coopération au développement dans le financement du secteur agricole est plus faible que dans les pays sahéliens.</p> <p>Cette analyse ne permet pas de couvrir l'ensemble de la problématique du financement agricole, et notamment le rôle que joue, ou non, le secteur bancaire dans le financement des exploitations agricoles et des autres agents économiques des chaînes de valeur.</p> <p>Au plan régional, la mise en œuvre de l'ECOWAP a favorisé l'accroissement de la mobilisation des ressources internes et externes en faveur de l'agriculture. Entre 2010 et 2015, plusieurs programmes importants ont été développés sur les différents axes du PRIA. Les partenaires techniques et financiers évaluent leur contribution à hauteur de 300 à 350 millions de dollars au financement du PRIA sur la période 2010-2015. Cependant, nombre de ces programmes n'ont pu être effectivement engagés qu'à partir de 2014 et recouvrent partiellement la période du PRIASAN 2ème génération.</p>
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	Un ensemble d'instruments définis dans le PRIA restent difficiles à opérationnaliser. Si les aspects réglementaires ont pu progresser rapidement car ils reposent essentiellement sur de l'expertise, de la concertation et de l'édiction de normes, les instruments de politiques publiques fondés sur des incitations (appui à l'intensification, régulation des marchés, promotion des filets de sécurité) sont nettement plus complexes et longs à mettre en œuvre et surtout très coûteux. La faiblesse des institutions régionales, nationales et locales ainsi que le déficit de ressources expliquent amplement ces difficultés. Cependant, la R.R.S.A., instrument majeur de prévention et gestion des crises alimentaires, et différents programmes promoteurs d'innovations ont pu voir le jour ;
Global	COS Horizon 2015 CEDEAO	la quasi-absence de prise en compte du genre au sein du PRIA et des PNIA, associée à une faiblesse des diagnostics « genre et agriculture » en Afrique de l'Ouest. La nécessité d'une intégration systématique et réelle de l'approche genre ne fait plus débat, mais en revanche les méthodes pour le faire, les capacités humaines et institutionnelles, et les ressources font encore cruellement défaut. La mise en place du Réseau Genre depuis 2015 constitue désormais une opportunité pour progresser ;

Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	<p>la faible prise en compte de l'élevage et du pastoralisme et la nécessité de définir une vision commune et partagée par les pays sahéliens et les pays côtiers, confrontés à des problématiques différentes mais à des systèmes d'élevage pastoral et agropastoral intégrés tant sur le plan productif que sur le plan commercial et sanitaire ;</p> <p>Une insuffisante prise en compte et valorisation des complémentarités agro écologiques entre les pays qui conduit à une faible valorisation des avantages comparatifs, notamment pour les produits animaux, le riz, etc. ;</p>
Global	MSU, 2017. Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa: Key Findings & Policy Implications. Chap 14.	<p>Ce chapitre met en lumière les principales conclusions du programme de recherche et de sensibilisation politique SRAI, expose leurs implications politiques, explique comment la politique en Afrique de l'Ouest répond aux enjeux qu'elles représentent et esquisse quelques enseignements plus généraux que l'équipe de SRAI a dégagés concernant le processus politique en Afrique de l'Ouest. Les principales conclusions qui en découlent sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le coût d'opportunité élevé des mesures prises pour limiter la répercussion des chocs des cours mondiaux des céréales sur les économies des pays ouest-africains; • le changement rapide de la nature de la demande alimentaire en Afrique de l'Ouest; • les coûts de transaction élevés qui limitent les réactions des acteurs du système agroalimentaire face à cette évolution de la demande et aux autres enjeux; • l'existence de multiples moyens par lesquels une plus grande intégration agricole régionale peut contribuer à relever ces défis; • le besoin de relier le programme régional de commerce agricole avec les programmes de protection sociale et d'atténuation des risques et; • le besoin de s'intéresser aux chaînes de valeur dans leur ensemble, au-delà du niveau de l'exploitation, si l'on veut que l'agriculture ouest-africaine soit compétitive, même à l'échelle régionale. <p>Ces conclusions impliquent que pour réussir, les politiques alimentaires doivent tenir compte de la transformation des modèles de demande (notamment l'augmentation rapide de la demande de produits périssables, tels que les produits animaux, les fruits et légumes). Ces politiques doivent s'intéresser de plus en plus aux préoccupations traditionnellement hors du champ des missions des ministères de l'agriculture, comme par exemple la nutrition et la santé. Stimuler le commerce régional exigera aussi de faire attention aux infrastructures dites soft ou institutionnelles, à savoir l'harmonisation des catégories et des normes ainsi que la réforme des réglementations du transport routier, outre l'amélioration des infrastructures physiques telles que les routes, les ports et les télécommunications.</p>
Régional	Entretien (institutions européennes)	<p>Un travail intense en matière de formulation d'orientations de politique sectorielles SANADR tant au niveau régional que national ces 10-15 dernières années. ECOWAP, PRIA/PNIA, AGIR, ECOWAP+10 puis PRISANSAN et PNIASAN.</p> <p>Sur le plan conceptuel, multi-sectorialité et analyse de la SAN au-delà des questions de disponibilité, et même d'accès sont les fils conducteurs des évolutions depuis 2005.</p> <p>L'intégration des dimensions sécuritaires et des enjeux liés à la jeunesse complexifie les choses et pas encore de vision claire pour le moment</p>

National	Entretien (autorités nationales)	C'est le SP-CPSA qui a dirigé les travaux pour la formulation des PRP, désormais c'est nous (SE-CNSA) qui sommes en charge de la mise en œuvre. Notre priorité actuelle : mieux apprécier les gaps et ensuite mobiliser les ressources pour les combler -> indique une certaine appropriation de la feuille de route AGIR par le BF.
Régional	Entretien (organisation régionale)	Déception de l'EU suite à AGIR (notamment pas de financement par la région de la CT Agir). Le 3 OR ont été bien impliqués dans la préparation du PGR SANAD, dont l'objectif prioritaire est d'intégrer les priorités AGIR dans les politiques Nationales et régionales.
Niger	Entretien (autorités nationales)	Au Niger, mise en place d'un cadre politique intersectoriel avant AGIR - > a fait suite à PDDAA/ECOWAP : PNIA, mais aussi SDR avec appui EU au niveau pays.
Global	Entretien (organisation régionale)	Intégration des Priorités Résilience dans les politiques publiques : relève d'abord de la responsabilité des Etats.
Global	Entretien (autre PTF, équipe projet)	AGIR a permis de faire émerger un débat sur la place à donner au traitement des vulnérabilités dans les politiques publiques. Pas facile car à contre-courant des idées dominantes dans les pays (priorité à l'augmentation de la productivité agricole sans attention spécifique aux populations n'ayant pas les ressources pour en tirer parti), et de ce point de vue, plutôt réussi dans un contexte où ces idées sont venues « de l'extérieur ». SUN : résultats en termes de mobilisation des fonds très limités. Incapacité à vraiment contribuer à faire avancer les questions institutionnelles qui sont mises en avant par SUN comme étant problématiques.
Global	Entretien (autre PTF, équipe projet)	Filets sociaux : Rôle du niveau régional pas encore très clair. L'agenda n'est pas encore suffisamment porté par les pays. Les appuis régionaux doivent répondre à une demande de la part des pays qui n'est pas encore suffisamment clairement exprimée. Besoin de travailler à l'émergence de l'agenda « Protection Sociale » dans les pays.
Global	Entretien (société civile)	PRP AGIR utilisés pour nourrir l'élaboration des PRIASAN dans les pays dans lesquels ils ont été formulés. Utilisation du cadre des résultats et du cadre de suivi des PRP. Mais ni les PRP ni les PRIASAN ne sont pas pleinement appropriés par les pays, qui pour la plupart sont également dotés de programmes présidentiels pour la sécurité alimentaire. La cohérence et l'alignement entre PRIASAN et programmes présidentiels n'est pas toujours satisfaisante. Mais la difficulté concerne toujours la mise en œuvre. Il faudrait que les pays identifient quelques projets prioritaires et y allouent des ressources.
Global	Entretien (institutions européennes)	Déficit de coordination intersectorielle criant au niveau régional (qui est même souvent en retard sur les pays à ce sujet). Nous estimons que pour ces questions, les enjeux sont plus importants au niveau national. AGIR a permis de mettre les questions en débat, de rassembler les acteurs et de contribuer à la meilleure prise en compte des enjeux de multisectorialité dans certains documents de politiques nationales. La traduction de ces engagements en réforme des dispositifs institutionnels nationaux et plus encore en collaboration effective dans la mise en œuvre des actions

		portées par les différents secteurs demeure encore un objectif dans la plupart des pays.
I 5.4.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées pour les résultats listés dans I 5.4.2 à I 5.4.4.		
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur</u>: En dehors de cas spécifiques⁸¹, la traduction de ces cadres stratégiques « multisectoriels » sur le plan institutionnel et opérationnel est peu effective, tant au niveau régional que national. La CEDEAO rencontre des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de l'ECOWAP du fait de la compétition avec les priorités en matière de sécurité et de la conjoncture économique⁸². L'analyse des engagements de Maputo démontre de fortes disparités entre pays pour ce qui concerne le niveau des ressources publiques affectées au secteur agricole au sens large⁸³. Par ailleurs, le bilan de l'ECOWAP souligne que si certaines actions ont visé la mise en place de normes, l'émergence d'instruments incitatifs régionaux est très limitée⁸⁴. La contribution de la coopération européenne à l'évolution des politiques SAN et de leur système de suivi est relative. Le système ECOAGRIS n'aurait pas vu le jour sans la coopération européenne, mais sa fonctionnalité et sa pérennité ne sont pas garanties. Les stratégies régionales et nationales sont orientées vers une meilleure prise en compte des enjeux de prévention et de résilience aux crises. Mais ces stratégies ne se sont pas traduites par des investissements par les OR, et les investissements appuyés par banques de développement (BM, BAfD et BID) semblent avoir été peu influencés par l'Alliance AGIR. Les investissements des pays sont inégalement orientés vers les 4 piliers de la feuille de route AGIR⁸⁵. La coopération européenne a contribué à la progression du caractère inclusif de la gouvernance régionale. Mais les difficultés de coordination et les relations compétitives entre OR persistent. La relation avec la CEDEAO s'est nettement dégradée depuis 2015, ce qui limite les capacités de médiation de la coopération européenne 		
Global	Evaluation Stratégie Résilience EU	<p>At regional and country levels the EU has strengthened information management and governance systems, which have generated evidence to feed into policy development. Significant examples of DEVCO support for national institutional and analytical capacities include the following:</p> <ul style="list-style-type: none"> • In West Africa, ECHO has heavily invested in generating nutritional data, and DEVCO • ECHO has supported HEA profiles throughout the region which have been influential in changing the perception of national policy-makers setting the scene for more resilience and nutrition-sensitive policy commitments.
Projets	Evaluations disponibles	Les différentes actions appuyées par l'EU (Plateforme Hub, Appui SISA et formation CILSS, Alliance AGIR, ECOAGRIS) vont tous dans le sens d'une plus grande inclusivité des processus de concertation et formulation des politiques, d'un renforcement des systèmes de gouvernance, notamment à travers une plus grande qualité et disponibilité de l'information. Il est clair que les appuis de l'EU ont contribué aux tendances observées ci-dessus.

⁸¹ HCI3N au Niger

⁸² A titre d'exemple, les 25M€ prévus par la CEDEAO pour participer au financement de la RRSA, pourtant programmés, ont été réalloués à d'autres priorités. Le fond de financement de l'ECOWAP, dont le principal mandat de l'ARAA serait d'assurer la gestion, n'a pas encore vu le jour.

⁸³ Un groupe de 7 pays ayant réduit la part des dépenses publiques allouées au secteur ; Un groupe de 6 pays ayant accru la part des dépenses, sans parvenir à atteindre le seuil des 10 % ; Un groupe de 2 pays qui ont atteint ou dépassé les 10 %. Source : CEDEAO (2016) COS 2025.

⁸⁴ CEDEAO (2015): Cadre d'Orientation Stratégique Horizon 2025.

⁸⁵ Le Pilier « augmentation durable de la productivité agricole » est privilégié sur les piliers « nutrition », « protection sociale », et « gouvernance ».

Régional	Entretien (institutions européennes)	<p>La coopération EU a été motrice à certains moments (Post 2012 avec AGIR), mais son rôle a été plus limité à d'autres (ECOWAP a surtout bénéficiée de la dynamique continentale avec le PDDAA).</p> <p>La dynamique régionale a été fortement influencée par les évolutions du contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2003 - Accords de Maputo - > ECOWAP • Crises 2005 au Niger puis 2007/2008 - suivi d'un regain d'attention sur la question de la souveraineté alimentaire. Projet réserve emblématique. • Crise 2012 – AGIR – second souffle de dialogue. • Crise migratoire – sécurité/jeunesse <p>Certaines initiatives (que la coop EU a parfois soutenues) ont joué des rôles importants : ex SUN/REACH pour la nutrition.</p>
SAN	Entretien (société civile)	<p>Les appuis de l'EU ont facilité l'implication des OPE dans les processus politiques, mais le socle de leur implication a surtout été favorisé par la Coopération suisse, impliquée dans le renforcement de leurs capacités depuis plusieurs années, et leur permettant de développer des orientations stratégiques de façon autonome.</p> <p>Les appuis techniques de centre de recherche (CIRAD, IIED) ou d'ONG (Care, AFL...) ont également été déterminants.</p>
Niger	Entretien (autorités nationales)	<p>AGIR n'a pas eu un rôle politique fort au Niger, par contre, a permis d'identifier certaines priorités jusqu'à lors négligées. Utile lors de l'évaluation du plan d'action 2012-2015 et de la définition du plan d'action 2016-2020.</p>
Niger	Entretien (autorités nationales)	<p>Niveau Régional, et appui de l'EU dans ce sens utile pour partage bonne pratiques résiliences au niveau sous régional.</p> <p>Filets sociaux : uniformisation et harmonisation complète à l'échelle sous régionale ni réaliste ni même souhaitable, mais important que tout le monde regarde dans le même sens. Actions de niveau régional (AECID) pertinente dans ce sens.</p>
Niger	Entretien (autorités nationales)	<p>AGIR – plaidoyer de niveau régional utile pour que des ressources, dans les pays de la région, soient orientées vers les populations vulnérables.</p>
SAN	Entretien (organisation régionale)	<p>La coopération européenne a été très importante pour initier la mise en place d'un cycle LMD (CRA pas encore école doctorale) au niveau de CRA. Ce type de formation utile pour renforcer réseaux de cadres nationaux et régionaux qui partagent même culture et ouverts aux conceptions modernes SANADR. Mais impact à évaluer plus précisément. Assurer la continuité des formations compte tenu du mode de financement par projet n'est pas facile. Mais mouvement de diversification des financements.</p>
Global	Entretien (autres PTF, équipe projet)	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Appui EU/CILSS, mais aussi fort engagement UN (en particulier FAO/PNUD). ➔ Défi beaucoup plus important que les CH, car pas seulement technique et méthodologique.

		→ De son point de vue la valeur ajoutée du niveau régional dans l'animation des processus PRP dans les pays a été très réduite
Global	Entretien (société civile)	Estime que le Coopération Européenne (ainsi que les autres acteurs de la coopération) devrait d'avantage s'efforcer de soutenir les OR à exercer leurs mandats tels que défini dans les textes régionaux. Le CILSS doit être appuyé pour jouer son rôle de bas technique et sans se substituer aux autres OR pour les aspects politiques, et il convient d'être vigilant à ne pas encourager une complexification supplémentaire du paysage institutionnel sur les thématiques SAND&R.
Global	Entretien (société civile)	La coordination intersectorielle régionale (notamment entre directions des affaires humanitaires, santé et agriculture et ressources an eau de la CEDEAO) est jugée très limitée tant sur la plan stratégique qu'opérationnel.
Global	Entretien (organisation régionale)	Durabilité. Si pas de projet ECOAGRIS, le CILSS n'est pas en mesure de remplir ses fonctions d'appui / SI
Global	Entretien (société civile)	Les appuis de l'EU ont été importants pour développer des produits (veille pastorale, notes techniques...) nous permettant d'apporter du contenu lors de nos participations à des forums de concertation/prise de décision.
Global	Entretien (institutions européennes)	Un des acquis d'AGIR est d'avoir favorise le dialogue intersertorielle.

Global	Analyse des effets du processus agir sur les engagements politiques et la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel et en Afrique de l'ouest (CSAO, 2017)	<p>Point forts (suite I 5.4.2)</p> <p>Sensibilisation continue sur l'importance et les enjeux du processus. La pertinence des piliers d'AGIR, la méthodologie et les outils y afférents, le caractère systémique et inclusif du processus a fait l'objet de diverses communications tousazimuts dans le cadre de plusieurs fora et rencontres avec une mobilisation de haut niveau des premiers responsables des OIG (CEDEAO, UEMAO, CILSS). En effet, AGIR a été inscrite sur des agendas de grandes rencontres nationales, sous régionales et internationales pour l'animation de débats en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la protection sociale, démontrant toute l'importance du processus. Ceci a permis de sensibiliser sur l'importance des enjeux d'AGIR. Le plaidoyer de haut niveau réalisé par les OIG a permis aussi d'accélérer le processus dans certains pays. En effet, la visite des premiers responsables des OIG et des missions d'appui de la cellule technique AGIR dans des pays comme en Guinée Bissau, au Cap Vert, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Sénégal, en Gambie ont donné des coups d'accélérateurs au processus</p> <p>Points Faibles</p> <p>Les faiblesses majeures du processus se situent aussi bien au niveau de sa conception qu'au niveau de sa mise en œuvre par les pays.</p> <p>Du point de vue de sa conception, certains acteurs ont perçus le processus comme impulsé une fois encore de l'extérieur.</p> <p>Dans le cadre de son déroulement, des pays ont aussi souligné un certain nombre d'obstacles dont, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le temps relativement long dans la mise en place du financement catalytique pour entamer ou finir à temps le processus, - les appuis non adaptés pour certains pays (Niger) dont le contexte semble différent, ou le Cabo Verde et le Niger qui estiment n'avoir pas reçu l'assistance technique au moment souhaité, - l'organisation des échanges entre pays limités essentiellement aux points focaux mais qui aurait pu être élargis aux représentants des 4 piliers comme lors du lancement à Cotonou. <p>L'insuffisance de ressources financières pour finaliser le processus dans certains pays a rendu caduque la feuille de route pays et cassé la dynamique de groupe mise en place au prix d'efforts. L'organisation de rencontres d'échanges entre pays pourrait permettre une prise de conscience collective et d'auto conviction pour assurer l'appropriation et le leadership des pays. Les faiblesses au niveau des pays sont essentiellement liées au financement sur ressources propres, à l'information, le leadership dans l'animation, et l'appropriation.</p> <p>Insuffisances de données. Les difficultés d'accès aux données sur les politiques et programmes liés à la résilience n'ont pas favorisé l'inventaire exhaustif et la revue complète de complémentarité entre les politiques, les programmes, les projets de sécurité alimentaire, nutritionnel, de protection sociale. L'absence d'indicateurs de mesure de la résilience n'a pas aussi aidé à définir des cadres de mesures de résultats objectifs.</p>
--------	---	---

		<p>Participation des ANE insuffisamment organisée. La contribution des acteurs non étatiques du niveau régional été diversement appréciée dans les pays. En effet, au vu de la mobilisation et de l'animation effectuée dans le cadre des DIP par les parties nationales, les organisations nationales de la société civile ont, pour certains pays, espéré avoir des ressources pour conduire leur propre processus de concertation de manière très élargie et participative.</p> <p>Pour minimiser les effets négatifs des faiblesses relevées, il faudrait poursuivre la communication sur le processus. L'information sur les priorités retenues suscite des intérêts notables. En effet, les acteurs sont pressés de voir la mise en œuvre des activités sur le terrain. L'accompagnement des pays dans la mise en œuvre des PRP serait très important pour consolider l'impact du processus dans les pays et matérialiser sa valeur ajoutée.</p> <p>Des démarches parallèles qui prospèrent fragilisent l'esprit de l'alliance. Certains acteurs tardent toujours à œuvrer pour la mutualisation des ressources et cherchent à poursuivre dans une logique d'accomplissement en silo de leur mission selon les mandats de leurs institutions dévoyant l'esprit de l'Alliance. En effet, la faiblesse de synergie d'actions entre les PTF et de mise en cohérence au niveau des pays est exacerbée par diverses autres démarches similaires comme par exemple la plateforme multi acteurs et multisectorielle dans le cadre du mouvement Scaling up nutrition (Mouvement SUN) pour le pilotage de tout ce qui rentre dans la nutrition. L'organisation de rencontres de haut niveau à Rome en 2015 et la mise en place au niveau des pays du conseil national pour le renforcement de la nutrition (CNRN) qui continuent par prospérer ne sont pas de nature à faciliter la lisibilité de la coordination souhaitée. D'autres démarches sur la protection sociale, la nutrition, le changement climatique sont aussi animées par certains partenaires aussi bien au niveau national que dans l'espace international.</p> <p>Alignement et discipline des gouvernements. Le cloisonnement des interventions de certains départements ministériels dans des pays lié essentiellement à l'insuffisance de l'animation de plateformes multisectorielles et les capacités de gouvernance des pays contribuent en grande partie à cette situation.</p>
--	--	---

I 5.4.6 – Evolution, au cours de la période évaluée, des indicateurs relatifs à l'accès à l'alimentation et à la malnutrition chronique.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur: Les données disponibles font état d'une réduction continue de l'incidence de la sous-alimentation (indice combinant les différents facteurs causaux de l'insécurité alimentaire) au niveau de l'espace sous régional et dans la plupart des pays. En parallèle, depuis 2000, de très fortes disparités en terme d'évolution de l'incidence de la pauvreté sont observées: forte réduction au Ghana et en Mauritanie, réduction importante au Tchad, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, et en Guinée, et stagnation voir dégradation (Côte d'Ivoire Guinée Bissau) dans les autres pays. En milieu rural sahélien, les populations pauvres dépendent très fortement du marché pour leur alimentation, qui absorbe une grande majorité de leurs dépenses. Enfin, on note une stagnation de l'incidence de la malnutrition infantile chronique, en dehors du Sénégal, du Ghana et de la Mauritanie. Combinées à une nette croissance démographique, ces tendances correspondent bien souvent à une augmentation du nombre d'enfants chroniquement malnutris.

Global	ReSakss	Sous alimentation : prolongement d'une tendance à la baisse continue depuis les années 1990. Tendance moins nette en valeur absolue du fait de la croissance démographique. Source : ReSakss. Graphes non présentés mais disponibles.
Global	ReSakss	Malnutrition Chronique : des progrès beaucoup moins nets, malgré de rares exceptions (Ghana, Sénégal, Mauritanie). Source : ReSakss. Graphes non présentés mais disponibles.
Global	COS Horizon 2025 CEDEAO	Au niveau de la région, la situation de la sécurité alimentaire s'est sensiblement améliorée, mais reste préoccupante, et très disparate (IFPRI, ACTED, 2015). En effet, La moyenne régionale pondérée du GHI (Global Hunger Index) (Cap Vert exclu,) est passée de 25,5 (1990) à 15,6 (2014). Ce score demeure inférieur à la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne (18,2), mais supérieur à la moyenne au niveau des pays en développement (12,5). La disponibilité en calories par habitant s'est fortement améliorée, dépassant dans la majorité des pays le seuil de 2500 Kcal/jour/hab. Le taux de sous-alimentation a baissé, mais dépasse encore dans de nombreux pays la moyenne mondiale (11%). La situation nutritionnelle est fortement dégradée. Près de 40% des enfants de moins de 5 ans sont touchés par un retard de croissance, 12% souffrent de malnutrition aiguë et l'anémie frappe 75 % d'entre eux, soit des taux bien supérieurs aux seuils admis par l'OMS.. Les problèmes nutritionnels sont plus aigus dans le Sahel, en lien avec les taux de fécondité, une diversité de l'alimentation plus limitée, les conditions sanitaires, et un ensemble d'autres facteurs.
Global	Atlas HEA Sahel 2014	En milieu rural sahélien, les populations pauvres dépendent nettement plus du marché, et nettement moins de leur production, pour leur approvisionnement en nourriture que les populations les plus « nanties ».
Global	Atlas HEA Sahel 2014	Une très large majorité des revenus des populations les plus pauvres en zone sahélienne est utilisée pour des dépenses alimentaires, et en particulier l'achat d'aliments de première nécessité. Une part très faible de leurs revenus est mobilisable pour l'achat d'intrants productifs.
Global	CSAO, 2017, Le coût des prix alimentaires élevés en Afrique de l'ouest, OCDE, Notes	En Afrique subsaharienne, les prix alimentaires sont de 30 à 40 % plus élevés que dans le reste du monde à niveau de revenu par habitant comparable. Ces niveaux ont un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages et leur bien-être. Comparativement à l'Inde, un ménage ouest-africain moyen n'a pas les moyens de s'offrir le panier alimentaire indien

	Ouest-Africaines	<p>aux prix pratiqués en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, les produits alimentaires sont relativement plus chers que ceux non alimentaires en Afrique de l'Ouest par rapport au reste du monde. Ces prix relatifs ont des conséquences en termes d'allocation des dépenses des ménages avec des impacts négatifs possibles sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>Quelles mesures politiques pourraient être envisagées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moderniser et renforcer les systèmes de suivi des prix afin de prendre en compte les changements des habitudes alimentaires et de mieux suivre l'accessibilité économique à l'alimentation. • S'assurer que les politiques publiques prennent en compte les changements d'habitudes alimentaires. • Développer le marché alimentaire régional et libérer le potentiel des échanges intra-régionaux. • Augmenter la productivité.
<p>I 5.4.7 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière d'accès à l'alimentation et malnutrition chronique des populations de la région.</p>		
<p><u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur:</u> La coopération européenne régionale a contribué à la révision d'orientations de politiques publiques régionales et nationales visant à améliorer de façon structurelle l'accès à la l'alimentation et à réduire la malnutrition chronique, mais leur mise en œuvre est encore peu aboutie. La coopération européenne sectorielle régionale n'a pas permis de lever obstacles institutionnels et de coordination intersectorielle à leur mise en œuvre. Si la coopération européenne régionale a contribué à encourager les investissements nationaux dans le secteur SANAD&R, ceux-ci ne portent que très peu sur certains piliers de la feuille de route AGIR, à savoir la protection sociale et la nutrition des populations vulnérables</p>		
Global	RPCA, 2017, Cartographie des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) et de résilience en Afrique de l'ouest.	<p>Les actions financées sur Budget National concernent essentiellement le Pilier 1 de la feuille de route AGIR.</p> <p>Les axes Nutrition/Santé et Gouvernance sont essentiellement couverts par les bailleurs de fonds</p> <p>L'axe gouvernance est particulièrement peu couvert.</p>
Burkina Faso	Entretien (institutions européennes)	<p>Une bonne partie des actions FFU (qui a bénéficié de réallocation de fonds du PIR 11 FED, notamment en provenance du secteur de concentration SANAD) correspondent à des projet de filets sociaux. La coordination transfrontalière est limitée, ce sont des projets nationaux. L'ambition est de faire du LRRD (ce pour quoi ECHO n'est pas très équipé). La plupart des projets sont mis en œuvre par des ONGs, qui sont à même de satisfaire les exigences de rapidité de la mise en œuvre.</p>
Global	Analyse des effets du processus agir sur les engagements politiques et la gouvernance de la	<p>Point forts (suite I 5.4.2)</p> <p>Sensibilisation continue sur l'importance et les enjeux du processus. La pertinence des piliers d'AGIR, la méthodologie et les outils y afférents, le caractère systémique et inclusif du processus a fait l'objet de diverses</p>

	sécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel et en Afrique de l'ouest (CSAO, 2017)	<p>communications tousazimuts dans le cadre de plusieurs fora et rencontres avec une mobilisation de haut niveau des premiers responsables des OIG (CEDEAO, UEMAO, CILSS). En effet, AGIR a été inscrite sur des agendas de grandes rencontres nationales, sous régionales et internationales pour l'animation de débats en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la protection sociale, démontrant toute l'importance du processus. Ceci a permis de sensibiliser sur l'importance des enjeux d'AGIR. Le plaidoyer de haut niveau réalisé par les OIG a permis aussi d'accélérer le processus dans certains pays. En effet, la visite des premiers responsables des OIG et des missions d'appui de la cellule technique AGIR dans des pays comme en Guinée Bissau, au Cap Vert, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Sénégal, en Gambie ont donné des coups d'accélérateurs au processus</p> <p>Points Faibles</p> <p>Les faiblesses majeures du processus se situent aussi bien au niveau de sa conception qu'au niveau de sa mise en œuvre par les pays.</p> <p>Du point de vue de sa conception, certains acteurs ont perçus le processus comme impulsé une fois encore de l'extérieur.</p> <p>Dans le cadre de son déroulement, des pays ont aussi souligné un certain nombre d'obstacles dont, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le temps relativement long dans la mise en place du financement catalytique pour entamer ou finir à temps le processus, - les appuis non adaptés pour certains pays (Niger) dont le contexte semble différent, ou le Cabo Verde et le Niger qui estiment n'avoir pas reçu l'assistance technique au moment souhaité, - l'organisation des échanges entre pays limités essentiellement aux points focaux mais qui aurait pu être élargis aux représentants des 4 piliers comme lors du lancement à Cotonou. <p>L'insuffisance de ressources financières pour finaliser le processus dans certains pays a rendu caduque la feuille de route pays et cassé la dynamique de groupe mise en place au prix d'efforts. L'organisation de rencontres d'échanges entre pays pourrait permettre une prise de conscience collective et d'auto conviction pour assurer l'appropriation et le leadership des pays. Les faiblesses au niveau des pays sont essentiellement liées au financement sur ressources propres, à l'information, le leadership dans l'animation, et l'appropriation.</p> <p>Insuffisances de données. Les difficultés d'accès aux données sur les politiques et programmes liés à la résilience n'ont pas favorisé l'inventaire exhaustif et la revue complète de complémentarité entre les politiques, les programmes, les projets de sécurité alimentaire, nutritionnel, de protection sociale. L'absence d'indicateurs de mesure de la résilience n'a pas aussi aidé à définir des cadres de mesures de résultats objectifs.</p> <p>Participation des ANE insuffisamment organisée. La contribution des acteurs non étatiques du niveau régional été diversement appréciée dans les pays. En effet, au vu de la mobilisation et de l'animation effectuée dans le cadre des DIP par les parties nationales, les organisations nationales de la société civile ont, pour certains pays, espéré avoir des</p>
--	---	--

		<p>ressources pour conduire leur propre processus de concertation de manière très élargie et participative.</p> <p>Pour minimiser les effets négatifs des faiblesses relevées, il faudrait poursuivre la communication sur le processus. L'information sur les priorités retenues suscite des intérêts notables. En effet, les acteurs sont pressés de voir la mise en œuvre des activités sur le terrain. L'accompagnement des pays dans la mise en œuvre des PRP serait très important pour consolider l'impact du processus dans les pays et matérialiser sa valeur ajoutée.</p> <p>Des démarches parallèles qui prospèrent fragilisent l'esprit de l'alliance. Certains acteurs tardent toujours à œuvrer pour la mutualisation des ressources et cherchent à poursuivre dans une logique d'accomplissement en silo de leur mission selon les mandats de leurs institutions dévoyant l'esprit de l'Alliance. En effet, la faiblesse de synergie d'actions entre les PTF et de mise en cohérence au niveau des pays est exacerbée par diverses autres démarches similaires comme par exemple la plateforme multi acteurs et multisectorielle dans le cadre du mouvement Scaling up nutrition (Mouvement SUN) pour le pilotage de tout ce qui rentre dans la nutrition. L'organisation de rencontres de haut niveau à Rome en 2015 et la mise en place au niveau des pays du conseil national pour le renforcement de la nutrition (CNRN) qui continuent par prospérer ne sont pas de nature à faciliter la lisibilité de la coordination souhaitée. D'autres démarches sur la protection sociale, la nutrition, le changement climatique sont aussi animées par certains partenaires aussi bien au niveau national que dans l'espace international.</p> <p>Alignement et discipline des gouvernements. Le cloisonnement des interventions de certains départements ministériels dans des pays lié essentiellement à l'insuffisance de l'animation de plateformes multisectorielles et les capacités de gouvernance des pays contribuent en grande partie à cette situation.</p>
--	--	--

Q.E. n°6 : Dans quelle mesure les appuis régionaux de l'UE ont-ils contribué à un maintien de la biodiversité et des services écosystémiques en Afrique de l'Ouest ?

CJ 6.1. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles transfrontalières.

I 6.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gestion durable des ressources naturelles transfrontalières.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

La variété des interventions sous financement de l'UE a conduit à des interventions à différents niveaux (régional, transfrontalier, national et local), tant dirigées vers la protection des ressources naturelles que de la sensibilisation environnementale et le développement socio-économique pour diminuer les pressions anthropiques sur les ressources.

Les produits des interventions financées par l'UE sont nombreux : ils vont de la réalisation d'infrastructures (PAPE, GCCA, MESA) au développement des capacités des intervenants (tant de gestion administrative (ARTP et PAPE) que technique (PAPE, ARTP, GCCA), en passant par une meilleure connaissance de la richesse de la biodiversité (nouvelles espèces découvertes (ARTP et PAPE) et des activités de recherche et de développement rural (ARTP, Negos-GRN). Le point le plus important est sans doute la reconnaissance nationale de la valeur en termes de biodiversité des aires protégées et, au niveau transfrontalier, de leur interconnexion.

Les points positifs sont principalement les suivants : Lorsqu'une gestion participative des écosystèmes a été promue, les acteurs concernés prennent davantage conscience de leurs rôles, de leurs droits et de leurs devoirs (ARTP et *Developing Marine Protected Area*). La pêche illégale a été freinée (*Developing Marine Protected Areas*). Un plan d'aménagement et de gestion par bloc de conservation transfrontalier (PAPE) a été élaboré ; des patrouilles conjointes (inter-Etats) anti-braconnage ont été réalisées (PAPE, ARTP), mais en nombre trop limité au regard de l'ampleur du phénomène ; la connaissance des ressources naturelles a été améliorée (exemple : rapport sur la biodiversité, ARTP) ; de nombreux ateliers de capitalisation ont été réalisés (PAPE) et les infrastructures et équipements des parcs nationaux ont été développées (PAPE. Cependant, bien gérées, elles représentent un moteur de développement, actuellement sous-estimé, et, avec une gestion participative, se développe une prise de conscience des personnes concernées de leur rôle, de leurs droits et de leurs devoirs, comme l'ont montré les projets ARTP et *Developing Marine Protected Area*.

La problématique abordée couvre tant la dégradation des écosystèmes terrestres que marins et est souvent expliquée par des actions anthropiques, même si récemment, les conditions environnementales, dont climatiques, apparaissent comme la cause primaire. Cela qui conduit à une exploitation de type minière et à une mauvaise gestion conduisant à la destruction des écosystèmes concernés. La « gestion durable des aires protégées et zones périphériques qui vise le développement économique par l'utilisation des écosystèmes » (Commission Européenne, 2017), peut être valable pour les écosystèmes agricoles mais pas pour les aires protégées.

Certaines activités n'ont pas été conduites (voir par exemple la non réalisation - sauf partiellement en Gambie- par le programme GoWAMER de l'appui à une quinzaine d'aires maritimes protégées pour la réalisation et/ou la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion) ou ont été diversement appréciées au niveau national (p.ex. le prestataire du projet *Developing Marine Protected Areas* a perdu son homologation en Sierra Leone).

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Negos-GRN	Totté, Marc (2013) : Evaluation finale du projet Negos-GRN. p 22.	Lutter contre la désertification et favoriser une exploitation durable des ressources naturelles est un enjeu crucial, tant en termes environnementaux que sociaux et de lutte contre la pauvreté. Cela suppose que : -les prélèvements sur l'écosystème ne dépassent pas sa productivité ; - les sociétés locales sachent adapter les règles gouvernant l'accès et le contrôle des ressources aux évolutions du milieu.
GoWAMER	Failler, Pierre (2014) : Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER, p. 32	15 AMP doivent être appuyées, lors de la MTR, seulement 2 étaient en cours d'études Le consultant en charge de l'élaboration des deux plans d'aménagement est recruté et l'étude est en cours.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du	Grande dispersion géographique des interventions et réalisations Tourisme : Atelier mais pas de réelle stratégie régionale, peu d'implication des opérateurs privés

	programme PAPE, p. 15 & 29	R2 mise en œuvre par les structures nationales compétentes (...). Les résultats consistent en des aménagements durables et structurants réalisés sur les unités de conservation
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p 68	L'utilisation d'outils communs (SMART, IMET) et la réalisation d'inventaires, comptages régionaux avec même méthode et même calendrier sur les 3 pays." [Smart = Spatial Monitoring and Reporting Tool (Faune) / IMET = outil intégré sur l'efficacité de gestion (Integrated Management Effectiveness Tool) des aires protégées]
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 36	Les documents scientifiques et techniques de ces projets précédents ne sont pas disponibles sur le terrain (pour certains dispersés dans les institutions nationales voire introuvables), (...) et le personnel en poste ne cherche pas à se documenter, ni à lire la documentation disponible.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 18	La Lutte Anti Braconnage (LAB) et la Lutte Anti Criminalité Ecologique (pillage du bois de vène, notamment) sont insuffisamment coordonnées au niveau transfrontalier. Aucune des infrastructures régionales clés n'a finalement pu voir le jour, certes pour des raisons techniques, administratives et de calendrier, mais qui ne sont que la conséquence d'un manque absolu de décision forte au niveau régional.
PESCAO	European Union: Action Document for improved regional fisheries governance in Western Africa (PESCAO), p. 3	In general, the contribution of fisheries to the economic development of West Africa is suboptimal and the current management of fisheries threatens food security, means of subsistence and marine biodiversity. Climate change is likely to exacerbate this situation. Key problems and issues to be addressed include: i) Poor management of fish stocks; ii) The importance of Illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing; iii) Lack of coordination and cooperation among regional institutions and national competent authorities. [(Illegal, Unreported, and Unregulated) IUU fishing = pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)]
MESA	MESA (University of Ghana)	ECOWAS Coastal and Marine Resources Management Centre Commissioned (consulté le 4 fév. 2018) https://www.ug.edu.gh/news/ecowas-coastal-and-marine-resources-management-centre-commissioned
<i>Developing Marine Protected Areas</i>	Environmental Justice Foundation (EJF) (2016): Developing Marine Protected Areas and an ecosystem management approach to fisheries in the Mano River Region, with special focus on Sierra Leone and Liberia. 2015 Narrative Report. Annex VI, p. 2, 5, 10 & 12.	School Nature Club engaged in ecological research providing a sustainable outcome from the actions +oyster production & water quality EJF staff collected biodiversity information Communities continue to call the EJF Community Coordinator and Project Officer to inform them of vessels sighted close to the shore. The pilot community surveillance network is working and gathering reliable information. The Fisheries Minister during 2015, who refused to issue us with a letter of attestation to allow us to renew our registration. We are still unable to reregister with the Ministry. We believe that this action is a deliberate attempt to limit the successful monitoring of industrial IUU operations in Sierra Leone's coastal waters
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report, p 8 & 22.	Among the recorded species, at least 42 species were first country records for Sierra Leone, while 19 species were recorded in Liberia for the first time. Twelve, possibly 13 species, i.e. three butterflies, eight dragonflies or damselflies, one frog and possibly one shrew, proved to be new to science and await formal description. This implies that a wealth of knowledge remains to be unlocked in these world biodiversity hotspots. The data has been compiled and analysed, resulting in the publication and dissemination of the ARTP Biodiversity Report. Produce reports on biodiversity, socio-economics of proposed corridor areas for use by decision makers and published in peer review journals.
PAPE	DFS Website	New duiker species discovered within one of our projects in Benin: http://www.dfs-online.de/news/top10-new-species-

		award-2011-new-duiker-species-discovered-within-one-of-our-projects-in-benin/ (consulté le 3 fév. 2018)
Programme "Biodiversité"	Commission Européenne : Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et Fiche d'Action. Annexe n°01., p. 3	"La composante 1 - gestion durable des aires protégées et zones périphériques - vise le développement économique par l'utilisation des écosystèmes dans une logique de gestion des grands paysages à haut intérêt de biodiversité les actions engagées contribueront à assurer la promotion et mise en œuvre de bonnes pratiques de conservation de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles des terres et de l'eau, de production durable et d'utilisation des énergies alternatives, etc...)"
I 6.1.2. Evolution 2008-2016 des résultats obtenus en matière de protection des ressources naturelles transfrontalières.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u> L'évolution « en matière de protection des ressources naturelles » est marquée par un statu quo : les patrouilles conjointes en zone frontalière restent une exception (manque d'institutionnalisation et de cadre légal), lorsque le personnel d'une aire protégée change, il ne prend pas connaissance du plan d'aménagement et des documents de capitalisation (changements d'affectation, dispersion de l'information), les pêches illégales en zones côtières ne sont pas toujours suivies de sanctions (difficulté d'appliquer le droit au niveau international), l'accent mis sur le développement laisse de côté les questions de recherche-action. La majorité des interventions considèrent la capitalisation des acquis dans leur plan de visibilité mais cette capitalisation reste limitée dans sa diffusion, tout comme l'appropriation. C'est en partie dû à ce que les interventions et les personnes sont souvent déconnectées d'un côté à l'autre d'une frontière, d'un projet à l'autre ou après la fin des interventions et que souvent une approche « projet » (déconnexion d'un projet antérieur au suivant, objectifs et activités spécifiques, pas d'espace pour développer des synergies) est appliquée.		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 9, 19-20, 29, 31 & 42	A Joint Cross-border Patrol Plan was adopted in 2013 and the first joint patrol conducted soon after. However, these patrols do not yet have the envisaged regularity The collaboration with local communities in the gathering of data throughout the project has had a positive side-effect contributed to awareness creation for key landscape species and conservation by involvement of members of local communities as conservation wardens, guides and porters. Train forest guard and ranger teams in internationally recognized field ranger courses and equipped with communication and other appropriate equipment. Extensive community consultations (...) have created opportunities for those groups to voice their views on environmental and conservation issues It is significant that, in a region not usually at first associated with nature conservation, so much progress could be achieved
Global	Comm. Européenne : Prog. « biodiversité »... Fiche d'Action. A. n°01.	Cependant, 30% de ces mangroves ont disparu aux cours des 25 dernières années. Dans les écotypes désertiques, la grande faune a connu un déclin sans précédent aux cours des 10 dernières années
Negos GRN	Totté, Marc (2013) : Evaluation finale du projet Negos-GRN. Rapport final. p. 7 & 68	Le changement climatique, qui se traduira vraisemblablement par une baisse de la pluviométrie, La plupart des communes bénéficiaires du projet ont prévu dans leur budget des moyens pour continuer l'activité
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et	Malgré les sollicitations du PNUD, le BCT n'a pu obtenir aucun document du projet ECOPAS, ni les éléments de capitalisation qui devrait être fait par le projet WAP/FEM, même de la part de la DUE !

	prospective du programme PAPE, p. 37	Les documents scientifiques et techniques de ces projets précédents ne sont pas disponibles sur le terrain (pour certains dispersés dans les institutions nationales voire introuvables) ¹ , c'est-à-dire dans les aires de conservation pour guider les gestionnaires des AP, et le personnel en poste ne cherche pas à se documenter, ni à lire la documentation disponible.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 8, 15 & 78	En outre les compétences en fin de projet ne sont plus disponibles sur les AP, et le système de communication au niveau régional et intra-bloc n'est pas opérationnel. Grande dispersion des informations et rapports documentaires par composante du fait de composantes relativement ou pratiquement déconnectées les unes des autres, ce qui a rajouté encore à la difficulté liée à l'absence et la dispersion des personnes ressources du projet. L'absence de « chapeau de rapportage » conjoint à toutes les composantes. Une dispersion des informations et l'absence de capitalisation des projets précédents aboutissant au refinancement d'une étude identique dans le programme suivant
PAPE	Entretien (administration nationale)	« Il y a eu une très bonne coopération, surtout dans le domaine de la biodiversité. Les écosystèmes étant transfrontaliers, la coopération entre les Etats est nécessaire. Le défi c'est de voir comment aller dans la même direction, de développer une vision commune. Il faut également aider les pays à s'approprier les capacités développées, les équipements acquis et les financements disponibles. Donc, il faut mettre en place un cadre de concertation avec des échanges réguliers sur les différentes problématiques rencontrées (p. ex. chasse du lion, LAB, transhumance, tourisme). Le tourisme ne peut se concevoir dans la région que comme tourisme transfrontalier, ce qui exige beaucoup de concertation, rien que pour traverser la frontière. La mise en oeuvre des financements doit être souple pour pouvoir réagir à l'évolution de la situation, mais surtout les procédures de décaissement doivent être simples, uniformisées et la question du fonctionnement [des coûts récurrents] clairement posée. Les fonds non utilisés doivent être réaffectés au même objectif. L'insécurité a joué un rôle important dans la mise en oeuvre du PAPE tout comme la limitation des interventions (infrastructures, zones périphériques) en saison sèche.
ECOPAS	Entretien (OR)	« ECOPAS a été mis en œuvre par des opérateurs privés, les Etats n'étaient pas impliqués ; à la fin du projet, ils sont partis et les informations avec eux. »
PAPE	Entretien (institutions européennes)	« Il n'y avait pas de relation officielle entre les acteurs des trois composantes, seulement des relations de couloir ».
PAPE	Entretien (agence d'exécution)	« Aucune information n'est arrivée ici, nous n'avons pas eu de contacts » (contacts officiels, réglés contractuellement) « Chaque composante du PAPE a bien travaillé mais il n'y a pas eu de synergies entre-elles » ; « Les travaux se sont surtout réalisés au niveau national » « Le Togo s'est ajouté aux 3 pays bénéficiaires du PAPE mais les réalisations se sont faites sur fonds propres de l'UEMOA » et dans la perspective du Programme « Biodiversité », « la GIZ Bénin [le Programme RBT-WAP] ne peut pas intervenir au Togo ». « Un manuel de procédures devrait être établi au début du Programme, valable pour toutes les composantes » et qui « explique de façon simple » le fonctionnement et les procédures administratives et financières du Programme.
PAPE	Entretien (OR)	« Il y avait des « mécanismes de concertation » entre les composantes du PAPE mais ces composantes travaillaient de manière « cloisonnée » sans démarche participative entre-elles. » « Le PAPE a facilité établi les premiers jalons pour l'adhésion du Burkina Faso et du Niger à la FSOA (Fondation des Savanes Ouest-Africaines) ».
PAPE	Particip (2017) :	Cet investissement en formation, qui est un des éléments importants de tout programme de cette nature et ampleur, est

	Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 61.	régulièrement mis à mal sur les projets d'une part par absence de transmission entre les personnels des formations reçues, et d'autre part par ces incessants turn-over de personnel dans les AP.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 59.	Certes des documents stratégiques sont disponibles mais de faible consistance (contenu). Des PAG partagés existent mais ne sont pas ou trop peu utilisés (après 6 mois en poste, le responsable des aménagements du PN Arly ne connaît pas le PAG ni ce qui le concerne à l'intérieur).
GCCA	Union Européenne (2016) : Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA, p. 6-7	Deux ateliers de formation des 26 porteurs d'idées de projet carbone en présence d'investisseurs privés ont été réalisés, ainsi qu'un atelier de finalisation de 10 notes d'idées de projet (PIN) qui figurent désormais dans les portefeuilles de projets MDP des pays hôtes et dans le pipeline du Centre Régional de Collaboration (RCC) de l'UNFCCC basé à Lomé au Togo.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 15 & 36-37	Contrainte liée à la fin de programme : dispersion des personnels et intervenants. Un des échecs du PAPE et, plus largement de la dynamique projet sur le complexe régional, est le manque de capitalisation, d'appropriation des résultats du projet WAP-FEM et surtout du projet ECOPAS. Activités pertinentes mais insuffisantes aussi géographiquement et temporairement.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 77.	L'absence d'état de référence et de données consolidées et comparatives dans l'évolution globale de l'état de la biodiversité, de la pression du braconnage et des efforts de LAB, des pressions de la transhumance et des pressions sur les RN en périphérie des AP, des feux de brousse, de la qualité des habitats et leur évolution, des coûts de gestion des AP, etc... non seulement est une grave erreur pour la gouvernance et l'orientation de la gestion du complexe WAPO.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 6.	L'analyse évaluative fonctionnelle du programme PAPE amène donc à tirer les enseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Avant tout programme régional, il est nécessaire de co-construire le cadre de la régionalisation avec sa traduction en termes de rôle et responsabilités de chacun, en particulier du pilote régional qui doit être au préalable reconnu, et avec une identification claire des interventions à caractère régional et des mécanismes de subsidiarité sur ces interventions. (...) • Les périodes de projet, (un peu plus de deux ans pour un total de 5 ans), sont beaucoup trop courtes dans un contexte d'aires protégées avec 5 mois de saison des pluies. Cela exige davantage d'efficacité de la part des responsables de la planification et de l'exécution pour intégrer ces contraintes saisonnières et temporelles. • La DUE doit jouer un rôle actif dans la supervision, notamment s'assurer que tous les acteurs sollicités dans la réalisation s'impliquent dans une vision commune et que la coordination puisse concentrer les retours techniques des divers opérateurs. (...) • Pour ce qui est des interventions dans les AP, il faut protéger, c'est une priorité qui rend tout le reste justifiable, s'il n'y a plus rien il n'y a plus de raison d'intervenir dans le complexe. La LAB, l'application des lois et l'Education à l'Environnement doivent être les priorités de la suite du programme PAPE. • D'un point de vue pratique, il faut poursuivre et finaliser...."
GoWAMER	Failler, Pierre (2014) :	Les bénéfices du programme vont perdurer après sa clôture dans les domaines où une collaboration régionale est active

	Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER, Rapport final.	(lutte contre la pêche INN) et dans ceux où des liens tenus ont été tissés avec les communautés côtières et dont les résultats sont d'ores et déjà tangibles (transformation, surveillance écologique, etc.).
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 40.	Fundraising plans produced end Yr 2. CSO partner incomes from non-project sources show an increase over the years. (i) SCNL: 30,000.- USD from UNDP/GEF small grant for livelihood interventions in communities around Gola 2013); (ii) BirdLife /SCNL/FDA: 255,000.- Euro from Aage V. Jensen Charity Foundation for The Gola National Park in Liberia realizing its vast potential project (2013-2014). (iii)RSPB/SCNL/BirdLife: 1,570,000 Euro from the EC under ENRTP (Thematic Programme for Environment and sustainable management of Natural Resources, including energy), project focusing on "Securing Liberian forest connectivity through community forest management and innovative financing mechanisms" (2014-2019).
ECOPAS	Essaddam, Sonia (2008) : Evaluation finale programme ECOPAS. p. 100	La communication joue aujourd'hui un rôle essentiel dans toute entreprise et le Programme ECOPAS l'a très bien compris en réalisant un remarquable travail en ce domaine

I 6.1.3. Niveau de contribution des appuis de l'UE aux résultats en matière de protection des ressources naturelles transfrontalières.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Si des résultats évidents et exemplaires au niveau local ont pu être obtenus (p. ex. le Rapport sur la Biodiversité du ARTP), les activités ont été parfois diversement appréciées au niveau national (p.ex. le prestataire du projet *Developing Marine Protected Areas* a perdu son homologation en Sierra Leone) et difficiles à conduire conjointement au niveau transfrontalier (p. ex. très peu de patrouilles anti-braconnage conjointes (PAPE, ARTP). Au niveau régional, très peu d'avancées ont été obtenues car les activités ont surtout été développées au niveau des zones d'intervention des projets. Si d'un côté, les interventions financées par l'UE ont obtenu des résultats tangibles et les tendances de dégradation sont renversées là où ces interventions ont lieu, les progrès sont lents pour la durée des interventions, bien souvent les projets commencent à montrer des résultats (appropriation) au moment où ils sont clôturés. La tendance négative est maintenue où il n'y a pas d'interventions ou lorsque les interventions sont arrêtées, même temporairement.

Ce dernier point est à relever pour les interventions financées par lignes budgétaires, qui sont plus limitées dans le temps que les interventions relevant du FED. Si elles sont poursuivies sur d'autres financements, ce ne l'est que de manière limitée, p. ex. sur les budgets communaux (Negos-GRN) suite à des activités de recherche de financement (ARTP) ou de projets dans la même zone. Le projet GCCA Afrique de l'Ouest, quant à lui, a mis en œuvre des formations et favorisé le développement de propositions de projets.

Même si quelques patrouilles conjointes ont été réalisées (PAPE, ARTP), la pêche illégale freinée (*Developing Marine Protected Areas*), un plan d'aménagement et de gestion (PAG) par bloc de conservation transfrontalier (PAPE) ou de nombreux ateliers de capitalisation ont été réalisés (PAPE), l'évolution des résultats obtenus en matière de protection des ressources naturelles transfrontalières reste faible. Cela est dû : (i) aux changements fréquents d'affectation des responsables d'aires protégées, (ii) à la dispersion des informations, qui ne sont pas disponibles pour les intéressés, (iii) au manque de prise de connaissance des documents disponibles par les personnes concernées, et (iv) au peu de capitalisation d'un projet à l'autre.

Au niveau régional, très peu d'avancées ont été obtenues. En effet - au niveau régional - les aspects de coordination, de stratégies, d'harmonisation des outils se heurte à la faible reconnaissance au niveau national du rôle que peuvent jouer les organisations régionales. Il reste cependant que les interventions financées par l'UE sont autant d'expériences et de réalisations pilotes qui ont démontré le potentiel de conservation et de développement qu'une gestion durable des ressources naturelles offre (Negos-GRN, PAPE, ARTP).

Les interventions de l'UE ont permis de stopper la dégradation des écosystèmes, de développer les capacités de gestion et de maintenir les aires protégées, voire de

« donner une voix » aux groupes concernés. Cependant, la prise en compte de l'aspect transfrontalier est souvent peu satisfaisante. Tant pour les pays concernés que pour l'UE, il est très difficile de mener des activités transfrontalières conjointes. Même les ONGs internationales éprouvent des difficultés.		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 17.	Le complexe des aires protégées du WAP demeure à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest un ensemble écologique de premier plan et le principal représentant d'écosystèmes soudanais encore en bon état de conservation avec une diversité biologique remarquable.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 17.	La faiblesse de la politique intersectorielle et coordination interministérielle dans les pays explique aussi l'importance du rôle donné par le PAPE à la Commission de l'UEMOA quant à l'harmonisation des stratégies nationales sur des lignes directrices régionales et la mise en œuvre d'actions concrètes de dimension régionale.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 30, 36.	Très peu de patrouilles conjointes Un des échecs du PAPE et, plus largement de la dynamique projet sur le complexe régional, est le manque de capitalisation, d'appropriation des résultats du projet WAP-FEM et surtout du projet ECOPAS.
Transfrontalier	Environmental Justice Foundation (EJF) (2016): Developing Marine Protected Areas and..., 2015, Narrative Report. Annex VI, p. 3	One of the most significant impacts that the programme has generated in 2015 is linked to the community surveillance programme. In SL, local fishermen and EJF staff gathered evidence (including geo-tagged images) that Korean trawlers were operating illegally in the Inshore Exclusion Zone near Sherbro island. This investigation led to three containers carrying illegally caught fish in Sierra Leone's Inshore Exclusion Zone to be rejected in South Korea. As a result, at the time of this report's production, 5 months have passed without any sighting of IUU activities by industrial trawlers
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 9, 19-20, 29, 34 & 42	Joint Cross-border Patrol Plan was adopted in 2013 and the first joint patrol conducted soon after. However, these patrols do not yet have the envisaged regularity, The collaboration with local communities in the gathering of data throughout the project has had a positive side-effect contributed to awareness creation for key landscape species and conservation by involvement of members of local communities as conservation wardens, guides and porters Train forest guard and ranger teams in internationally recognized field ranger courses and equipped with communication and other appropriate equipment However, although the project ended in September 2013, the project partners have since continued efforts to realize the pending outcomes of the project. Progress has shown to be slow. (...). It illustrates that any involvement have to be a longterm one, if we are to realize big ambitions such as ARTP.
Global	Entretien (institutions européennes)	Les interventions de l'UE ont été marquées par de longues périodes entre les projets successifs, ce qui a fait perdre une bonne partie des acquis. Néanmoins, l'UE s'est obstinée au cours de plus de 10 ans à maintenir des activités dans le domaine de la protection des parcs nationaux. S'il en existe encore aujourd'hui c'est bien grâce à elle.
GoWAMER	Failler, Pierre (2014) : Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER. Rapport final. p. 12 & 21	Aucune des autres actions, pourtant qualifiées de régionale dans la programmation (AGR, cohérence, gouvernance, etc.), ne présente les caractéristiques d'une intervention régionale où la coordination des prestations nationales est un élément central. Ces autres actions dites régionales sont dans les faits d'une collection d'actions qui sont certes communes aux pays mais dont la mise en œuvre se fait de manière isolée dans chaque pays. Les bénéfices du programme vont perdurer après sa clôture dans les domaines où une collaboration régionale est active (lutte contre la pêche INN) et dans ceux où des liens tenus ont été tissés avec les communautés côtières et dont les résultats sont d'ores et déjà tangibles (transformation, surveillance écologique, etc.).

PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.6, 7, 12, 14 & 73.	R3 "les acquis restent à être renforcés" R2 tentatives d'harmonisation des méthodologies et outils de suivi écologique et de surveillance mais trop peu de capitalisation des acquis ECOPAS R2 Gestion coordonnée des aires protégées du complexe WAP et de leurs ressources animales et végétales plus efficace et viable au niveau des institutions nationales Le refus de partage des données des inventaires par les pays en fin de programme rajoute à la difficulté d'une analyse régionale." S'est terminé trop rapidement sans que les diverses composantes aient eu l'impression de faire partie du même dispositif d'intervention et de participer aux mêmes résultats
ECOPA S & PAPE	Entretien (agence d'exécution)	« L'engagement de l'UE n'est pas mis en question ; il a été réalisé avec stabilité et régularité. Ce serait plutôt les questions du choix des prestataires de services (souvent même des personnes impliquées) et le mode d'action. » « Les Etats ne voient pas d'intérêt dans une coopération transfrontalière ; et donc le PIR est très utile. »
ECOPA S	Essaddam, Sonia (2008) : Evaluation finale et prospective du programme régional Parc W / ECOPAS. p.85 & 100.	Le Programme ECOPAS signe une remarquable réussite en matière de conservation de l'écosystème du W dont on pouvait raisonnablement craindre la disparition à la fin des années 1990. La communication joue aujourd'hui un rôle essentiel dans toute entreprise et le Programme ECOPAS l'a très bien compris en réalisant un remarquable travail en ce domaine

I 6.1.4. – Evolution 2008-2016 de la biodiversité terrestre dans les zones frontalières et de la biodiversité marine.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Il est difficile de déterminer quelle fut l'évolution de la biodiversité au niveau régional au cours de la période sous évaluation. Même au niveau plus localisé des zones d'interventions, une base de référence manque souvent au démarrage d'un projet (PAPE), le suivi se concentre ensuite sur les activités et aucun état des lieux est réalisé à la fin. Les documents de projet partent souvent de constats généraux, voire même d'hypothèses, comme p. ex. « Le changement climatique, qui se traduira vraisemblablement par une baisse de la pluviométrie, ... » (Negos-GRN). Pourtant, des informations très variées sont disponibles dans les programmes supra-régionaux (GCCA, MESA), dans les projets (p. ex. suivi écologique du PAPE) ou dans les institutions nationales (ministères et universités). Leur compilation et leur synthèse s'avère difficile comme l'a montré la préparation du profil environnemental pour le PIR du 10è FED. Même si les informations climatiques sont surtout destinées à une utilisation agricole (cf. bulletins d'information du MESA et du projet GCCA Afrique de l'Ouest), elles fournissent également des données utiles pour le suivi de la biodiversité (pluviométrie et couverture végétale au niveau régional).

L'Atlas des paysages de l'Afrique de l'Ouest (CILLS, 2016) montre la dégradation dans le temps des ressources naturelles (cf. cartes sur les forêts) mais également que cette dégradation peut être freinée, voire arrêtée, dans les aires protégées faisant l'objet d'interventions de conservation.

La biodiversité marine semble encore moins connue car les interventions portant sur les écosystèmes marins sont moins orientées vers les questions de biodiversité que de gestion durable des ressources de pêche. Les aires protégées marines sont alors considérées comme des aires de reproduction au service du développement économique.

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.17 & 18.	Le complexe des aires protégées du WAP demeure à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest un ensemble écologique de premier plan et le principal représentant d'écosystèmes soudanais encore en bon état de conservation avec une diversité biologique remarquable. Une forte dégradation des écosystèmes et une érosion toujours plus grave de la biodiversité et des ressources naturelles

		dans toutes les zones de savanes ouest africaines et notamment dans le WAPO [Parcs W, Arly, Pendjari, Oti -Kéran – Mandour]. Principalement d'origine anthropique, cette crise s'explique par la courbe démographique qui reste exponentielle et la continuation de pratiques d'exploitation des ressources non durables et incontrôlées (agriculture sédentaire, élevage transhumant, fragmentation des milieux, surexploitation des ressources, impacts des activités minières, de l'agro-industrie ...) aggravés par un braconnage international et mafieux.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.17, 29 & 51.	Le projet WAP-FEM/PNUD (2008-2013), s'inscrit en continuité du premier programme régional financé par l'Union Européenne Pas de plan de recherche régional En l'absence d'état des lieux de référence, il est difficile pour la mission d'évaluation, pour ne pas dire impossible d'établir un point de vue argumenté sur l'efficacité de l'action, autrement qu'en termes de réalisation physique par rapport à une programmation
Global	PIR 11 ^{ème} FED, p. 32	La biodiversité a connu une érosion continue au cours du siècle dernier, conséquence du peuplement rapide de la région et l'expansion agricole, du développement du réseau routier fragmentant le territoire, de l'exploitation irrationnelle du bois, notamment comme source d'énergie, de la chasse sous toutes ses formes. Les changements et la variabilité climatiques accentuent cette fragilité environnementale
Global	Commission Européenne : Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et... Fiche d'Action. Annexe n°01., p.4	Cependant cette richesse naturelle faunique et floristique ainsi que les paysages et habitats qui les abritent sont mis à mal par divers facteurs imbriqués : • une démographie galopante, qui va conduire à un doublement de la population dans les prochains 25 années, • une faible gouvernance générée par les faibles capacités, la corruption et les coups d'état, • l'absence de débouchés économiques viables et durables, • des crises alimentaires chroniques qui accentuent les migrations vers les zones côtières ou l'Europe, • l'émergence de groupes terroristes ou mafieux contribuant à la déstabilisation de l'approvisionnement en aliments de base, • les changements climatiques conduisant à la dégradation des sols et des ressources en eau.
GoWAMER	Failler, Pierre (2014) : Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER, Rapport final., p9.	L'unique objectif spécifique de GoWAMER est « d'améliorer la gouvernance et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER. »
Global	Bulletins d'information du MESA et du projet GCCA Afrique de l'Ouest	Informations à usage agricole mais indirectement (pluviométrie et couverture végétale au niveau régional) concernent les conditions de maintien de la biodiversité.
Global	CILSS, (2016) : Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest	pp. 14-15 Ecorégions : grand nombre d'écosystèmes p. 17 Répartition de l'éléphant, du lion et du chimpanzé en Afr. de l'Ouest p. 67 Évolution de la forêt de Haute Guinée entre 1975 et 2013

I 6.1.5. Niveau de contribution des appuis de l'UE aux évolutions constatées de la biodiversité terrestre dans les zones frontalières et de la biodiversité marine.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Il est difficile de faire le lien entre les interventions de l'UE et l'évolution de la biodiversité. Néanmoins, il est possible d'affirmer que les stratégies poursuivies ont permis de limiter soit le braconnage (PAPE, ARTP), soit les pêches illicites le long des côtes (*Developing Marine Protected Areas*). Les informations sont limitées et sporadiques mais l'expérience des projets ARTP & PAPE permettent de tirer les conclusions suivantes : (i) Les aires protégées où l'UE est intervenue présentent une grande biodiversité qui fait maintenant défaut dans les zones non protégées, (ii) Des corridors entre les zones protégées peuvent encore être établis en gagnant la

<p>participation des populations riveraines, (iii) Ces corridors doivent souvent être définis au niveau transfrontalier, d'où une coopération inter-Etats est nécessaire, et (iv) La biodiversité des aires protégées (probablement des milieux agricoles) est mal connue comme le montre le résultat des recherches lorsqu'elles ont été conduites. L'hypothèse est donc que ces actions ont un impact favorable sur la biodiversité lorsque ces activités sont poursuivies sur une longue période, de 10 à 15 ans. Il ne fait pas de doute que les appuis au niveau local ont conduit à une prise de conscience de la valeur des ressources naturelles et de leur gestion durable. Les effets sur l'exploitation illégale organisée depuis l'extérieur des zones d'interventions sont plus mitigés mais cependant prometteurs. Cela démontre l'intérêt de travailler au niveau local, national et régional.</p>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Commission Européenne : Programme « biodiversité » Fiche d'Action. Annexe n°01., p.9	Privilégier le financement des zones de conservation à long terme plutôt qu'à court terme. L'exemple du parc transfrontalier W, financé de manière récurrente pendant plus de 10 ans par l'UE, a montré des résultats très positifs de conservation en termes de réduction d'activités illégales, d'augmentation des espèces sauvages, de développement de l'écotourisme, et d'éducation environnementale.
Global	Environmental Justice Foundation (EJF) (2016): Developing Marine Protected Areas 2015 Narrative Report. Annex VI, p. 3.	One of the most significant impacts that the programmes has generated in 2015 is linked to the community surveillance programme. In SL, local fishermen and EJF staff gathered evidence (including geo-tagged images) that Korean trawlers were operating illegally in the Inshore Exclusion Zone near Sherbro island. This investigation led to three containers carrying illegally caught fish in Sierra Leone's Inshore Exclusion Zone to be rejected in South Korea. As a result, at the time of this report's production, 5 months have passed without any sighting of IUU activities by industrial trawlers.
Global	CILSS, (2016) Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest	pp. 20-21 La Réserve de Biosphère Transfrontalière du Complexe W-Arly-Pendjari (1986 / 2015) pp. 22-23 Empiètement de l'agriculture dans le PN du W là où il n'y a pas de zone de protection de niveau moindre en bordure.
ECOPAS	Essaddam, Sonia (2008) : Evaluation finale et prospective du programme régional Parc W / ECOPAS., p.85 & 93.	Le succès de la composante Recherche, avec une mention particulière pour son excellent rapport coûts – résultats, et la qualité du système de capitalisation des acquis "La RBT/W [Réserve de la biosphère transfrontalière du W] est en voie de restauration mais la pérennité du système de gestion transfrontalier n'est pas garantie. Les participants ont considéré que ce problème principal est lui-même soutenu par neuf causes directes : <input type="checkbox"/> Accroissement / Intensification des pressions anthropiques <input type="checkbox"/> Manque de compétences / capacités appropriées <input type="checkbox"/> Insuffisance de la communication <input type="checkbox"/> Modes de gestion inadéquats, notamment en périphérie <input type="checkbox"/> Absence de financement durable <input type="checkbox"/> Insuffisance de la prise en compte de la régionalité <input type="checkbox"/> Programme d'aménagement partiellement mis en œuvre <input type="checkbox"/> Insuffisance de valorisation" <input type="checkbox"/> Manque de gouvernance
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.57	La durée limitée et inadaptée (5 ans) pour un tel programme, qui plus est, coupé en deux phases pour la composante 2 (composante principale pour le confortement des AP) et la période de 3 ans seulement pour la composante 3
PAPE	Entretien (agence d'exécution)	Lenteur des procédures et durée trop courte, surtout pour développer des infrastructures ; il faut au moins poursuivre les activités pendant « 10 à 15 ans »
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 10 & 19	In June 2012, a report containing lessons learned and best practices for optimum sustainable forest management in the sub-region was completed, prepared by Professor J. Woods, College of Agriculture and Forestry - University of Liberia Recorded the presence of an astonishing 206 bird species, 109 mammal species, including 11 primates, 31 bats, 31 rodents and shrews, and 17 large mammals, 451 butterfly species, 145 species of damsel- and dragonflies, 19 reptiles, and 35 amphibian species. Among the recorded species during the Across the River Project research, at least 42 species were first country records for Sierra Leone, while 19 species were recorded in Liberia for the first time. Twelve, possibly 13 species,

		i.e. three butterflies, eight dragonflies or damselflies, one frog and possibly one shrew, are new to science and await formal description. Out of the recorded species, 22 mammals, 14 birds, six dragonflies and damselflies, 13 amphibians, and four reptiles are of 'global conservation concern',
CJ 6.2. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à l'amélioration de la gouvernance régionale de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique.		
I 6.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gouvernance environnementale.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
<p>Les interventions de l'UE en matière d'amélioration de la gouvernance ont été de pair avec celles concernant la biodiversité, c.-à-d. portant tant sur le développement des capacités des décideurs politiques et gestionnaires des ressources naturelles (PAPE, ARTP) que sur celles de la société civile (ARTP, Negos-GRN) à jouer un rôle dans la gouvernance. Au niveau international, les capacités de négociation sur le climat ont été également renforcées (GCCA Afrique de l'Ouest).</p> <p>Au niveau régional, peu d'avancées ont été réalisées du point de vue de la gouvernance régionale, cela tient au fait que la gestion environnementale est du ressort des institutions nationales. Pour cette raison, des coopérations transfrontalières (patrouilles anti-braconnage, élaboration de plans d'aménagement et de gestion) ont été développées au cours des interventions financées par l'UE mais ces coopérations restent timides, malgré l'intérêt que leur porte les personnes concernées ; elles demandent une incitation de l'extérieur. Aller au-delà d'une coopération (frontalière juxtaposée) vers une intégration transfrontalière est très difficile, comme le montre l'exemple du « <i>Transboundary Peace Parc for Sierra Leone and Liberia</i> », qui malgré l'intérêt porté par les présidents des deux pays et les appuis de la Banque Mondiale (projet COPAN puis EXPAN), n'a pas pu être officiellement établi. Un des objectifs du projet COPAN (Consolidation of Protected Area Network) de la Banque Mondiale était de promouvoir la forêt domaniale du GOLA (Liberia) au statut de parc national. A la fin du projet COPAN, le projet EXPAN (Expansion of Protected Area Network) a continué ces activités. Le projet ARTP (financé par l'UE) visait à établir des relations entre les deux aires protégées.</p> <p>L'Accord Quadripartite pour la coopération sous-régionales au niveau de la zone WAPO (Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo) n'a pas abouti (PAPE).</p> <p>Le Programme GCCA Afrique de l'Ouest a réalisé de nombreuses activités permettant aux pays de la région de se positionner lors de trois Conférences des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Plus précisément, ce programme a permis à 4 Etats Membres du CILSS et de la CEDEAO de développer leurs Contributions (Prévues) Déterminées au niveau National pour la COP 21 à Paris et, également, de préparer une soumission faite au Secrétariat de la CCNUCC à demande de 13 pays de l'Afrique Ouest et du Maghreb afin d'intégrer l'agroforesterie dans le mécanisme de développement propre (MDP).</p>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.1 & 679	<p>En fin de projet ECOPAS, un début de régionalité était effectif sur le bloc W, mais il n'existait pas de plateforme durable de concertation multi-acteurs au niveau des blocs WAP ni même de plateforme interministérielle instituée au niveau des Etats afin de développer une vision commune sur des stratégies de conservation se déclinant en plans d'actions nationaux harmonisés et concrets "</p> <p>Il était notoire que l'accord quadripartite ne serait pas signé et qu'aucun outil régional nouvellement créée ne viendrait</p>

		prendre la suite et récupérer les acquis du PAPE.
--	--	---

PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.8	R3 quasiment impuissante à coordonner des pays ayant la gestion autonome de leurs budgets et de leurs propres coordinateurs (issus des rangs des tutelles des AP), et par conséquent impuissante à imposer un cadre de régionalisation des interventions. (...) Des tutelles nationales qui se sont approprié le projet selon leur grille de lecture nationale et leurs priorités, en laissant en second plan la construction régionale." (...) Le programme PAPE s'est appuyé sur des institutions internationales, régionales et nationales, ainsi que des partenaires ONG et locaux, chacun développant leurs propres ressources et moyens dans le cadre du budget imparti.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.28, 36 & 37	Etude de discordance législative et réglementaire, réalisée (2014) mais avec une faible traduction nationale malgré des sujets clés de discordance (pêche, grand carnivore, transhumance...)" Toutes pouvaient retirer des avantages de l'approche régionale, en termes de partage d'outils, d'expériences et donc de mise à niveau et d'homogénéisation des pratiques, des savoirs et savoir-faire. Ainsi le cadrage des outils de gestion de projet et d'organisation de l'intervention n'a pas été développé dans les règles c'est à dire en prenant le temps et en impliquant toutes les parties
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.8 & 30.	R2 - renforcement des compétences, partagé au niveau régional, hélas, non capitalisé par les pays (turn-over du personnel)" (...) "R2 - le système de communication au niveau régional et intra-bloc n'est pas opérationnel
PAPE	Particip (2017): Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 39 & 76.	Dans tous les cas, on ne peut qu'observer une faiblesse institutionnelle et en moyens humains et budgétaires des Ministères et/ou Agences en charge des A.P, devant l'immensité des sites à protéger et des tâches à réaliser. La régionalité s'est perdue dans la multiplicité des acteurs aux intérêts non partagés avec des nombreux niveaux de décision où les intérêts nationaux ont souvent supplanté la démarche d'intérêt collectif partagé
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.24	L'absence d'identification de problématiques communes à tous les pays nécessitant une intervention coordonnée régionale a conduit à l'élaboration d'une liste d'intervention spécifiques aux pays en matière de gouvernance et de gestion des ressources.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.40	L'UEMOA, au travers de son BCG [Bureau de coordination générale du PAPE], n'a pas su « inventer » le partenariat régional sur ce sujet pour être reconnu comme coordonnateur régional efficace et interlocuteur unique du programme. Cela tient d'une part à la dimension politique de l'institution (de nature différente et en opposition vis-à-vis des autres acteurs des composantes), d'autre part aux procédures internes et hiérarchiques lourdes
PAPE	Entretien (institutions européennes)	« Les organisations impliquées veulent avoir le contrôle sur tout : il n'y a pas de décentralisation, il n'y a pas d'autonomie des équipes opérationnelles et donc il y a des difficultés pour atteindre les résultats. » « Tous les pays n'avancent pas à la même vitesse », il faut donc une méthodologie appropriée à chaque cas et flexible pour

		suivre l'évolution.
PAPE	Entretien (OR)	« Il y a un déphasage entre l'appui et les attentes politiques » qui concerne tant le mode d'appui que la concertation. « Les lenteurs administratives ont conduit à des retards de mise en œuvre ». Les OR n'ont pas de mandat en matière de gestion des ressources naturelles pas de capacités techniques, d'où les activités se réalisent par maîtrise d'ouvrage déléguée sous le contrôle des ministères bénéficiaires.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.49	Certes des documents dits de « stratégie » ont été élaborés dans le cadre de la composante 1 (tourisme, grands carnivores, girafe, pêche, PAULAB, SDA), lesquels hormis le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) constituent davantage des documents de débats techniques que de stratégie ; mais c'est surtout l'absence de réflexion stratégique sur le croisement des politiques sectorielles avec les enjeux de conservation qui a manqué au niveau de l'UEMOA en interne
GoWAMER	Failler, Pierre (2014) : Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER, p. 16.	L'implication du PNUD-Sénégal ne semble pas avoir été suffisante pour nourrir le dialogue régional et renforcer la coopération entre les États d'une part et entre le programme GoWAMER et les autres initiatives d'envergure à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest d'autre part.
Negos-GRN	Totté, Marc (2013) : Evaluation finale du projet Negos-GRN. Rapport final, p.6, 66, 71 & 83	En termes de produits, les Etats des lieux juridiques et institutionnels à l'échelle pays, les 21 notes de politiques, les diagnostics et études de cas, ont été produits et diffusés notamment sur le site du projet. Ces produits ont également été partagés lors des rencontres nationales et internationales. La mobilisation d'un réseau d'acteurs autour de ces questions n'a pas été à la hauteur des attentes. La mobilisation a plus été celles de quelques individus que d'institutions et le partage d'expériences plutôt réduit On a géré un projet plus en termes d'activités encore que de résultats. Par exemple tout le travail que l'on a fait sur l'Etat juridique on devrait le publier pour tous les parlementaires pour qu'ils connaissent l'histoire de l'arsenal juridique pour la GRNF L'importance du droit comme instrument de développement Ces expériences ont très certainement « contribué à faire évoluer les pratiques des élus communaux en termes de gestion des ressources naturelles, foncières et de lutte contre la désertification » mais certainement moins à « faire évoluer les politiques publiques ».
GCCA	Union Européenne (2016) : Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (février 2011 - mai 2016), p.9	Le projet n'ayant pas pu accéder aux données des pays anglophones de la région (Nigéria, Ghana, Liberia, Sierra Léone), la mise à jour des données n'a pas concerné ces pays. La volonté du CILSS de promouvoir l'intégration du changement climatique dans les processus de planification et de

	&16.	budgetisation s'était confronté à un manque de compétences internes au regard de la nouveauté de la thématique pour l'institution.
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): ARTP for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 17	Presidents of Liberia and Sierra Leone signed an accord under the Mano River Union for increased cross border collaboration and the establishment of a cross border Peace Park.
GCCA	Union Européenne (2016) : Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (février 2011 - mai 2016), p. 32	<ul style="list-style-type: none"> - 3 bulletins spéciaux élaborés (COP19, COP20, COP21) 3 bulletins spéciaux élaborés (COP19, COP20, COP21) 3 bulletins spéciaux élaborés (COP19, COP20, COP21) - 17 négociateurs formés en 2014 formés (rédaction papier de position) ; - 34 négociateurs formés en 2015 - 39 négociateurs juniors formés en 2015 - Accompagnement in situ du groupe ouest africain lors de la COP19 de la COP19 - Préparation d'une soumission faite au Secrétariat de la CCNUCC à demande 13 pays de l'Afrique Ouest et du Maghreb afin d'intégrer l'agroforesterie dans le MDP pays de l'Afrique Ouest et du Maghreb - 4 pays appuyés dans l'élaboration des INDCs - Une synthèse élaborée sur « comprendre les INDCs » - Un atelier méthodologique organisé sur la prise en compte de l'adaptation dans les INDCs - Une note à l'attention des négociateurs climat de l'espace CILSS -CEDEAO sur la limitation du seuil de réchauffement climatique à 1,5°C dans le contexte des négociations internationales en vue de la COP21 à Paris

I 6.2.2. – Evolutions, au cours de la période 2008-2016, des stratégies environnementales (nationales et régionales).

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

L'évolution des stratégies environnementales suit celles des accords internationaux comme ceux liés à la biodiversité ou comme le règlement « Pêche » de l'UE. Au niveau institutionnel, les organisations régionales se sont dotées de stratégies ou règlement au début de la période considérée pour cette évaluation. En 2008, la « Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement » (PCE) de l'UEMOA et la « Politique environnementale de la CEDEAO », ont été publiées, politiques qui furent développées « de manière convergente et coordonnée » (CEDEAO, 2008). Des documents plus spécifiques de politique ont également été développés comme le Règlement « Pêche » pour l'UEMOA (2007) ou le Plan de Convergence pour les Forêts de la CEDEAO (2013). Malheureusement, ces documents n'ont reçu que peu d'attention et n'ont pas été pris en considération par les Etats membres. Les institutions nationales en charge de la conservation des ressources naturelles n'ont pas les dotations suffisantes (budget, ressources humaines) leur permettant de remplir leurs fonctions et/ou n'ont pas la volonté de mettre en application les stratégies régionales ou même l'application de la législation. P. ex., le Gouvernement de Sierra Leone n'a pas donné suite aux infractions rapportées par le projet Developing Marine Protected Areas.

Les organisations régionales, comme l'UEMOA ou la CEDEAO, sont plutôt perçues comme des organisations dont le mandat est de développer l'intégration économique de la région et n'ont pas de « visibilité » quant à leur rôle dans le domaine de l'environnement. Les organisations techniques comme le CILSS ou son centre régional AGRHYMET sont plus reconnues dans le domaine de l'agriculture ou la CSRP pour la pêche. Au niveau opérationnel, cela se traduit par la mise en œuvre des différents volets des projets par différents opérateurs de manière quasi indépendante ; le cas du PAPE est exemplaire à ce sujet.

Cette situation a conduit à une évolution dans l'opérationnalisation des interventions. D'un projet à l'autre, voire au sein d'un même projet, différents opérateurs ont été

appelés à prendre en charge la coordination et la mise en œuvre des opérations : WWF, PNUD, IUCN, DUE, organisations sous-régionales comme le CRSP, bureaux d'études et ONGs. Cela a conduit à une discontinuité dans le temps car les intervenants changeaient et à un manque de synergie entre les interventions. Cette stratégie, malgré ses inconvénients, a l'avantage de chercher le meilleur partenaire pour une situation donnée.

NB : Les stratégies touchant les pesticides ou les déchets toxiques ne sont pas considérées ici.

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	DRN <i>,et. al.</i> (2008) : Evaluation de la stratégie régionale de la CE en Afrique de l'Ouest. Rapport principal. p.65	La capacité interne (ressources humaines et systèmes) [de l'UEMOA et la CEDEAO] à bien gérer l'impact des interventions sur l'environnement est limitée : dans la plupart des cas ce sont des experts sectoriels qui doivent gérer ce volet, tâche pour laquelle ils/elles sont peu formés,
<i>Developing Marine Protected Areas</i>	Environmental Justice Foundation (EJF) (2016): Developing Marine Protected Areas, 2015 Narrative Report. Annex VI, p.5 & 12	Specifically, three IUU Alerts were sent to the SL Government during 2015. Unfortunately, no response was forthcoming from the Sierra Leone Government and we are not aware of any detailed and on-going investigation by the authorities; to our knowledge, no prosecution process has been initiated. There has not been effective enforcement of that legislation. Dynamite fishing is causing considerable and widespread damage in coastal areas,
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 17, 21, 39 &74	Une gouvernance régionale, nationale et locale insuffisante La CEDEAO et l'UEMOA ont aussi adopté une Politique de l'Environnement pour la CEDEAO, et la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement (P.C.A.E) pour l'UEMOA. Ces politiques ont été volontairement établies par les deux Institutions régionales de manière convergente et coordonnée. Tous les Etats Membres de la CEDEAO et de l'UEMOA ont ratifié les grands traités et accords multilatéraux sur l'Environnement (A.M.E), en particulier la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique, la Lutte contre la Désertification, et Convention Cadre sur les Changements Climatiques. Pour asseoir la pertinence et la légitimité de l'UEMOA sur cette question, il aurait fallu lors de la préparation du programme PAPE, travailler en partenariat avec les institutions de tutelle des 3 pays sur la traduction pratique de la régionalisation en termes de subrogation et de subsidiarité des actions Les OR ne doivent se mettre dans le rôle d'exécutants, ne doivent pas se substituer aux organisations techniques mais plutôt jouer un rôle de catalyseur et de facilitateurs d'échanges
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du	On ne peut que constater cette continuité du désengagement et de la dé-responsabilité des Etats dans le secteur de la conservation qui est laissé aux soins notamment financiers des PTF : cela se traduit par une fâcheuse tendance à une

	programme PAPE, p.78, 79 & 18	faiblesse des moyens et des compétences mises à disposition dans ces unités de conservation, à l'absence de vision nationale, à l'attentisme envers de nouveaux projets sans capitaliser les anciens et une absence d'appropriation et de capacité d'entretien des acquis et réalisations, une fois celles-ci effectuées Aucun budget des Etats n'est mis en place pour au moins assurer voire renforcer quelques activités durant l'interphase Posant la question de l'existence réelle d'une prise de conscience par les pays des efforts accordés par les bailleurs."
Global	UEMOA	Règlement n°04/2007/CM/UEMOA portant création et modalités de fonctionnement du Comité consultatif sur l'harmonisation des politiques et des législations des États membres de l'UEMOA en matière de pêche et d'aquaculture http://www.uemoa.int/fr/reglement-ndeg042007cmuemoa-portant-creation-et-modalites-de-fonctionnement-du-comite-consultatif (consulté le 4 fév. 2018)
Global	European Union, Action Document for improved regional fisheries governance in Western Africa (PESCAO), p. 5	The sector is characterized by limited resources from national governments, a lack of information and often a lack of integration into national development strategies. At the regional level: Regional cooperation is characterized by a large number of actors, with inadequately defined and often overlapping responsibilities. SRCF / CSRP ... suffers from divisions between countries in the sub-region. [CRSP = Commission Sous Régionale des Pêches / Sub-Regional Commission on Fisheries (SRCF)]
PESC AO	European Union: Action Document for improved regional fisheries governance in Western Africa (PESCAO). p. 8 & 15	Low absorption capacity under regional fisheries organisations and the need for a realistic approach, while strengthening administrative and financial capacities of these organisations. It will provide a platform for policy dialogue between the different regional organisation, development partners and stakeholders
GoW AMER	Failler, Pierre (2014) : Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER, p.16, 17	L'absence de concertation avec les organisations régionales lors de l'élaboration du programme et dès lors de leur intégration dans le processus de mise en œuvre Et en faisant intervenir les DUE qui n'étaient pas jusque lors sollicitées pour intervenir sur ce programme (cela malgré la volonté réitérée de l'UE de les associer plus étroitement)
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): ARTP for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report, p. 21 & 34	Low visibility of FDA [Forest Development Authority - Government of Liberia] in the field, The proposed project modifications were not structural and shifted the focus on opportunities, taking into account the constraints encountered, resulting in a practical and realistic approach
Negos-	Negos-GRN : Description de	Ces expériences ont très certainement « contribué à faire évoluer les pratiques des élus communaux en termes de gestion

GRN	l'action. Annexe 1, p83	des ressources naturelles, foncières et de lutte contre la désertification » mais certainement moins à « faire évoluer les politiques publiques ».
-----	-------------------------	--

I.6.2.3. – Niveau de contribution UE aux évolutions constatées en matière de stratégies environnementales.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Les stratégies environnementales au niveau régional n'ont pas beaucoup avancé, malgré les interventions de l'UE. Cependant, il faut relever que ces interventions sur le terrain, par contre, ont conduit à une reconnaissance des enjeux mais aussi que des solutions communes à la gestion transfrontalière des ressources naturelles sont nécessaires. Si elles n'ont pas abouti à la signature d'accords de coopération inter-Etats (accord quadripartite dans la zone WAPO ou Parc transfrontalier *Accross the River* (ARTP) Liberia – Sierra Leone), la concertation dans ce but a conduit à des échanges et à une coopération sur site. Finalement, les activités de pérennisation des acquis sur le terrain ont permis aux partenaires, surtout les ONGs, dans certains cas de valoriser l'expérience et les acquis auprès d'autres sources de financement.

Dans le domaine du changement climatique, le projet GCCA Afrique de l'Ouest a permis à 4 Etats Membres du CILSS et de la CEDEAO de développer leurs Contributions (Prévues) Déterminées au niveau National pour la COP 21 à Paris mais aussi de préparer une soumission faite au Secrétariat de la CCNUCC à demande de 13 pays de l'Afrique Ouest et du Maghreb afin d'intégrer l'agroforesterie dans le MDP.

Le recours systématique à la participation des acteurs a démontré l'importance de la responsabilisation partenaires et bénéficiaires que ce soit pour qu'ils puissent faire valoir le droit mais aussi pour établir une situation « gagnant-gagnant » entre le développement socio-économique et la conservation des ressources naturelles.

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 7, 28, 30, 32 & 38	<p>L'évaluation finale d'ECOPAS en novembre 2008 avait montré des premiers résultats remarquables en matière de promotion d'une approche régionale</p> <p>Schéma régional (SDA-WAPO 2013-2033) définit des concepts et des orientations politiques assez larges, mais pas d'éléments de vision sur les outils réglementaires, techniques et politiques d'harmonisation ; idem pour les documents de stratégies régionales</p> <p>Harmonisation des outils méthodologiques</p> <p>Aucun accord nouveau (accord quadripartite) n'a été signé et aucun outil de gestion régional du WAPO n'a été mis sur pied (le SDRA est certes un document de stratégie cadre, mais non opérationnalisé).</p> <p>La diversité des partenaires et des modalités partenariales et contractuelles adoptées dans chacune des composantes ne semble pas être allé de pair avec un souci de cohésion et d'efficacité.</p>
PAPE	Entretien (agence d'exécution)	Un accord tripartite sur la zone WAP (donc sans l'implication du Togo) a été conclu après la clôture du PAPE à l'initiative du Bénin.

PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.17	Périodiquement, on déplore la défaillance des Etats durant les périodes « interphases » ou post-projet (...) Les contreparties affichées et réalisées par les Etats ne sont généralement pas à la hauteur des déclarations d'intérêt et d'engagement
Negos-GRN.	Totté, Marc (2013) : Evaluation finale du projet Negos-GRN. Rapport final, p. 7, 22 & 26	<p>Negos a permis aux différents partenaires du Sud de se positionner plus clairement et plus professionnellement sur ces enjeux. Beaucoup ont valorisé Negos sur d'autres financements.</p> <p>On pourrait également le considérer comme étant dans le prolongement direct de ce que la CE a autrefois bien conceptualisé dans sa ligne « coopération décentralisée » sur les façons de penser et d'organiser le rapprochement entre société civile et gouvernements (locaux ou nationaux).</p> <p>Des projets et des modes du « millénaire » qui, en matière de désertification, continuent à mettre l'accent sur les dimensions matérielles, « aménagistes » du développement en minimisant l'importance des tensions et conflits comme « ressources » pour le développement.</p> <p>On retombe à ce moment dans une culture projet où c'est l'opportunité du financement qui est moteur de l'articulation des dispositifs et dispositions.</p>
Aires protégées	Commission Européenne : Prog. « biodiversité » Fiche d'Action. A. n°01. p.3 & 7	Les mécanismes de coordination sont déficients sur le terrain et les activités trop dispersées.
GCCA	Union Européenne (2016), Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (février 2011 - mai 2016). p.6 & 27	<p>Préparation d'une soumission faite au Secrétariat de la CCNUCC à demande de 13 pays de l'Afrique Ouest et du Maghreb afin d'intégrer l'agroforesterie dans le MDP - 4 pays appuyés dans l'élaboration des INDCs</p> <p>Les acquis majeurs de cette activité ont été présentés à la COP 20 à Lima et à la COP21 à Paris au cours de side-event du CILSS et des programmes régionaux intra ACP GCCA.</p> <p>Production à l'attention d'un groupe de 13 pays ouest africains d'arguments scientifiques et techniques et appui à la rédaction d'une soumission (cf. http://unfccc.int/5901.php) sur l'intégration de l'agroforesterie dans le Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto, en réponse à l'appel du SBSTA 39 qui invitait les parties ou groupes de parties à soumettre leurs vues sur (i) Nouvelles activités UTCAF (Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des terres et Foresterie) dans le cadre du MDP (ii) Approches alternatives pour parer au risque de non-permanence dans le cadre du MDP</p>
MESD, MESA	Entretien (agence d'exécution)	Importance de l'intégration des décideurs politiques, p. ex. en leur réservant une journée à la fin d'une formation pour prendre connaissance des travaux réalisés. Les Forums (AMESD & MESA) sont une table d'échange importante tant pour les techniciens des centres nationaux impliqués dans le programme que pour les PTF.
GoWA	European Union: Action	The mid-term evaluation of GoWAMER program demonstrated the importance of working with actors with a mandate and

MER	Document for improved regional fisheries governance in Western Africa (PESCAO). p 8	expertise in the field of fishing, which by nature is technical, complex and touches on national sovereignty. The budget GoWAMER program was largely divided into national allocations to fund local activities / national, culminating in a dusting of activities whose impact may be limited.
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 23 & 28	The [85] Local Conservation Groups on the field level have played a key facilitating role in starting to bridge the gap that existed between the FDA and the local communities. This resulted in significantly improved understanding and dialogue. Develop coordinated and collaborative patrol and law enforcement planning and implementation along and across their border in the transboundary Gola area. (...) Field reports are being produced regularly and important law enforcement results and progress have been reported throughout the project period. Illegal mining and hunting are among the main threats reported and addressed. Military personnel providing support to illegal miners were arrested in one instance, which was taken to the level of the Minister of Defence. An MoU between GRNP and the local police force, signed in 2012, has resulted in frequent joint patrols of Forest Guards and armed police officers.

I.6.2.4. - Evolution 2008-2016 de la gouvernance de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Face aux problèmes soulevés par les crises alimentaires et la sécurité dans la région, les institutions (nationales) en charge de la conservation des ressources naturelles n'ont pas reçu toute l'attention qui leur était due par les engagements pris (p. ex. pas de budget national) ou n'ont pas la volonté de mettre en application les stratégies régionales (p. ex. Accord Quadripartite du PAPE) ou même l'application de la législation (pas d'enquête ou de plainte du Gouvernement de Sierra Leone au sujet des infractions rapportées par le projet Developing Marine Protected Areas). Souvent les ressources naturelles sont considérées comme un réservoir disponible pour y puiser, même illégalement, lorsque c'est nécessaire. Néanmoins, les expériences et réalisations obtenues au travers des interventions financées par l'UE sont autant d'activités pilotes qui peuvent être répliquées.

Comme l'ont démontré les interventions du projet GCCA Afrique de l'Ouest (cf. ci-dessus), les pays sont fortement engagés dans la question de lutte contre le changement climatique et suivent de près les engagements pris au cours des Conférences des Parties.

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 65	A ce niveau, la gouvernance n'a pas vraiment beaucoup avancé. Si le programme PAPE a permis de faire évoluer la conscientisation de l'interdépendance des habitats et des dynamiques socio-économiques entre les AP du complexe WAPO, en revanche cela ne s'est pas traduit dans les faits politiques puisqu'au final aucun accord nouveau (accord quadripartite) n'a été signé et aucun outil de gestion régional du WAPO n'a été mis sur pied (le SDRA est certes un document de stratégie cadre, mais non opérationnalisé).
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du	En résumé, il n'y a pas eu d'incitation réelle à faire du régional et à se doter de outils de lecture commune, et même si une partie des responsabilités relève des pays qui n'ont pas voulu jouer le jeu de la régionalisation, l'UEMOA n'a pas été

	programme PAPE, p. 65 & 77	capable de l'organiser et de la provoquer. D'apprécier comment la régionalisation à 3 niveaux institutionnels, techniques et géographiques (qui sont représentés par les 3 composantes du PAPE) a fonctionné et peut s'améliorer"
Developing Marine Protected Areas	Environmental Justice Foundation (EJF) (2016): Developing Marine Protected Areas and 2015 Narrative Report. Annex VI, p.2 & 5	EJF believes that the fisheries sector in Sierra Leone has suffered from extensive corruption among key stakeholders and officials, which has undermined our work to improve fisheries management in the country. Specifically, three IUU Alerts were sent to the SL Government during 2015. Unfortunately, no response was forthcoming from the Sierra Leone Government and we are not aware of any detailed and on-going investigation by the authorities; to our knowledge, no prosecution process has been initiated.
GCCA	Union Européenne (2016) : Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (2011 - 2016), p. 27	Organisation de side Event à la COP 19, COP20 et COP21; Animation d'un stand aux COP de Durban, Doha, Varsovie, Lima et Paris
Global	Commission Européenne : Prog. "biodiversité" Fiche d'Action. A. n°01., p. 3 & 7)	Un manque de capitalisation des « leçons apprises » et des approches innovatrices au niveau régional, qui pourraient améliorer la performance des systèmes de protection.
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia, p. 28	Develop coordinated and collaborative patrol and law enforcement planning and implementation along and across their border in the transboundary Gola area. (...) Field reports are being produced regularly and important law enforcement results and progress have been reported throughout the project period (..) An MoU between GRNP [Gola Rainforest National Park] and the local police force, signed in 2012, has resulted in frequent joint patrols of Forest Guards and armed police officers.
I 6.2.5. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de gouvernance de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique.		
Synthèse de l'analyse de l'indicateur :		
Au contraire des réalisations sur le terrain, au niveau stratégique les efforts de l'UE n'ont pas conduit à une évolution substantielle des stratégies de gouvernance de la gestion des ressources naturelles. Néanmoins, ce constat doit être relativisé car les interventions ont permis de mettre en évidence (i) la faiblesse des organisations régionales dans le développement d'une vision générale et à imposer le caractère régional d'actions environnementales, (ii) le nombre d'acteurs à tous niveaux et dans différents domaines (p. ex. police, tourisme, activités parlementaires) avec lesquels il faut interagir et (iii) les difficultés de concertation et d'harmonisation des textes de référence tout comme de coordination et de coopération dans un tel contexte.		
Niveau	Sources	Informations et analyses recueillies

d'analyse		
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p 7, 11 39, & 73.	L'UEMOA ne sort aucunement légitimée dans un rôle de pilote politique régional sur la conservation En fin de programme PAPE, l'opérationnalisation de la régionalité semble se formaliser en dehors de l'UEMOA La fonctionnalité et les procédures de cette institution régionale [UEMOA] n'étaient pas du tout adaptées à un bureau de coordination et d'exécution d'activités (faible niveau d'autonomie)" L'UEMOA "n'était pas prête à jouer ce rôle, et a montré une certaine incapacité structurelle et opérationnelle (lié aussi à sa conception de son positionnement statutaire) à mobiliser efficacement les tutelles techniques des blocs de conservation dans chacun des pays."
PAPE	Entretien (agence d'exécution)	« L'UEMOA a des procédures trop lourdes pour mettre des projets en œuvre car elle doit passer par le Conseil des Ministres ; il faut une approche plus pragmatique et une disponibilité de tous les responsables pour aller sur le terrain. » « Il faut une flexibilité et une disponibilité des responsables [de l'UE] pour décider des ajustements nécessaires »
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p38.	Du point de vue technique l'hypothèse sous-tendue par le cadre logique que la création d'infrastructures régionales peut être réalisée à partir d'interventions strictement nationales (...), a échoué, c'est-à-dire s'est révélée inefficace dans les résultats et dans la manière de construire de la régionalité.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p37.	Celui de la non-compréhension par l'UEMOA du rôle et de la fonction de l'AT localisée en son sein a été passé sous silence et sous-estimé, compromettant ainsi l'opportunité pour la coordination régionale (BCG), et donc pour l'UEMOA, de monter en compétence et en reconnaissance sur la thématique de la conservation
Global	Entretien (personne ressource)	Aucun document des interventions financées au travers d'ONGs ne fait mention de l'aspect régional.

CJ 6.3. Analyse de la contribution des interventions régionales de l'UE à la réduction de la vulnérabilité au changement climatique des populations des zones transfrontalières en Afrique de l'Ouest.

I 6.3.1. – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de réduction de la vulnérabilité au changement climatique.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Les projets financés par l'UE sous revue ont comporté un volet de développement d'activités pour et avec les populations (PAPE, ARTP, Negos-GRN) qui avaient pour objectif de diminuer la pression sur les ressources naturelles ; cette pression étant provoquée par leur vulnérabilité. Ce sont donc des activités de terrain (niveau micro). Ces questions sont mieux traitées au niveau des aspects de sécurité alimentaire et résilience. En parallèle, des projets comme le GCCA Afrique de l'Ouest visait à mettre les informations régionales (niveau macro) sur le climat à la disposition des utilisateurs au travers de banques de données et de synthèses (niveau meso). Néanmoins, la préoccupation de la vulnérabilité tant des ressources naturelles (surtout fauniques) et des populations (pour leur potentiel de dégradation) fut toujours considérée dans les activités portant sur les écosystèmes terrestres. En ce qui concerne les écosystèmes marins, le lien avec la sécurité alimentaire devait être établi mais

n'a pas été réalisé (GoWAMER).

Le recours régulier à la participation des acteurs (prestataires de services et communautés locales) a démontré l'importance de la responsabilisation des partenaires et bénéficiaires, que ce soit pour qu'ils puissent faire appliquer la loi mais aussi pour établir une situation de « gagnant-gagnant » entre le développement socio-économique et la conservation des ressources naturelles (ARTP, Developing Marine Protected Areas, Negos-GRN). En effet, le développement de bénéfices pour les populations (rurales) est une condition nécessaire à l'atteinte des objectifs de conservation.

L'implication des populations riveraines dans les activités de conservation permet de générer des emplois directs (p. ex. réalisation de travaux, activités de surveillance) ou indirects (p. ex. tourisme, artisanat) (ARTP, PAPE), au bénéfice notamment des femmes (ARTP). Cependant, les différentes crises humanitaires (Ebola) et sécuritaires ont eu pour effet de réduire le potentiel de certaines activités (tourisme) qui auraient bénéficié tant aux aires protégées (financement) qu'à l'économie locale (développement d'entreprises, rémunération des populations).

Des activités « classiques » de développement rural, comme l'amélioration de l'agriculture, ou la réalisation d'infrastructures en zones riveraines des aires protégées, permettent de diminuer la pression anthropique sur celles-ci. Certaines interventions ont conduit à une diminution des conflits entre bénéficiaires (p. ex. agriculteurs – éleveurs) et entre les gestionnaires des aires protégées et les populations riveraines (PAPE, Negos-GRN),

Un réseautage entre groupes de bénéficiaires (groupes d'agriculteurs, d'écoliers et/ou de conservation locale) et les formations conjointes des gardes forestiers libériens et sierra léonais ont permis de développer un échange intensif d'expériences (ARTP).

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 8	R3 "efficacité et efficience des actions menées par ces ONG de la composante 3 puisqu'elles ont réalisé des actions rentrant très directement dans leur savoir-faire grâce à une valorisation de leur « métier », de leur présence et de leur connaissance du terrain. C'est pourquoi les réalisations offrent davantage de durabilité et de capitalisation (avant et après le PAPE), et malgré le saupoudrage, ces réalisations sont concrètes, participatives, impliquantes, bien que présentant parfois quelques lacunes techniques et stratégiques dues, en général, à une insuffisance de suivi et d'appui technique des ONG faitières."
PAPE	Entretien (OR)	« Les populations doivent être impliquées dans une dynamique de co-gestion »
PAPE	Entretien (agence d'exécution)	« Les activités dans les aires protégées et dans la périphérie éteint déconnectées, également dans le temps » « Les aires protégées sont déjà organisées mais pas la périphérie où il y a beaucoup plus d'acteurs ; il faut réunir tous les éléments avant de lancer le projet et commencer à travailler dans la périphérie ». « Il faut permettre à toutes les parties de participer au montage et à la préparation des Programmes ». « Avec l'intercommunalité, la décentralisation avance et donc la participation aux décisions ». « L'Association Girafe développe des activités agroforestières et la régénération naturelle assistée, notamment d'essences forestières rares ». « Les AGR bénéficient surtout aux femmes : huile de <i>Balanites</i> , produits du miel et de la cire d'abeilles et les revenus sont une incitation à protéger la ressource. Le miel est une activité qui marche très bien. La durée des interventions est trop

		courte pour faire changer la mentalité des gens. Le problème est l'abandon des activités à la fin des interventions ». « Les résultats d'ECOPAS sont toujours là : aménagements pastoraux, apiculteurs formés et ont été utilisés par le PAPE. Les interventions de M. Chatelain furent très bonnes pour développer une synergie entre les interventions en zone périphérique et assurer le suivi. »
PAPE	Entretien (agence d'exécution)	Les troubles politiques ont conduit à une impossibilité de circuler dans la région (routes coupées, insécurité physique)
Developing Marine Protected Areas	Environmental Justice Foundation (EJF) (2016): 2015 Narrative Report p. 2 & 4	The outbreak and subsequent spread of Ebola and the necessary restrictions imposed continued to curtail EJF's ability to attend government meetings and host community meetings. Community engagement was one of the activities most severely affected by the Ebola crisis due to the prohibition of travel and public gatherings.
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia, p. 31	The resistance of certain communities to government conservation actions, reported in the early stages of the project in both countries, has significantly reduced since the start of the livelihood interventions.
Negos-GRN	Totté, Marc (2013) : Evaluation finale du projet Negos-GRN p. 52	L'importance de ce travail et son incidence dans la commune en termes de pacification des tensions et conflits entre éleveurs et agriculteurs, migrants et autochtones.

I 6.3.2. – Evolution 2008-2016 des bénéfices tirés par les populations d'une valorisation durable des ressources naturelles.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

L'évolution, durant la période sous revue, des bénéfices tirés par les populations d'une valorisation durable des ressources naturelles est très peu documentée. Cette évolution est directement liée à l'envergure thématique (surtout de conservation) et géographique limitée des projets financés (pour rappel, hors secteur de concentration). Si les interventions de protection des aires protégées reconnaissent l'importance des populations riveraines, celles-ci ne bénéficient que d'une partie des appuis et ces appuis s'avèrent difficiles dû au manque de compétences et d'autorité des institutions de protection sur les aspects de développement rural en-dehors des aires protégées. Par conséquent, les données relatives à la situation socio-économique des populations sont peu disponibles ; les interventions ponctuelles et conduites pas des prestataires de service externes.

Les différentes crises humanitaires, qu'elles soient naturelles (ébola) ou humaines (sécurité) ont eu pour effet de réduire le potentiel de certaines activités (tourisme) qui auraient bénéficié tant aux aires protégées (financement), à l'économie (développement d'entreprises) qu'aux populations qui auraient pu en tirer une rémunération.

Etonnamment, les documents consultés ne font pas mention de la problématique du foncier dans la reconnaissance des limites des aires protégées, mais bien dans les activités liées au développement de bénéfices pour les populations.

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
<i>Developing Marine Protected Areas</i>	Developing Marine Protected Areas (EJF, 2016, p. 4)	Community engagement This was one of the activities most severely affected by the Ebola crisis. Due to the prohibition of travel and public gatherings, our community engagement was severely curtailed during the crisis. (Environmental Justice Foundation)
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 7, 8 & 18	<p>Très forte mise en participation et implication des parties prenantes de la société civile (ONG locales, communautés, communes) dans les différentes actions de la C3, à mettre à l'actif d'une part des ONG opérateurs de la C3 et d'autre part de la mission d'accompagnement et suivi-évaluation</p> <p>R3 - Cela s'est traduit par un renforcement des compétences et une implication reconnue des populations locales et de la société civile en général dans la gouvernance partagée des aires protégées.</p> <p>Une insécurité constatée dans un certain nombre de portions de territoires, qui conduit à des migrations humaines incontrôlées et difficilement gérables.</p>
Negos-GRN	Totté, Marc (2013) : Evaluation finale du projet Negos-GRN. Rapport final., p 5, 7 8 & 74	<p>De clarification du droit et d'accompagnement des populations à faire valoir leurs droits et réguler leurs conflits sur la ressource en toute légalité</p> <p>Un acquit important du projet (notamment de prise de conscience de l'importance du droit comme outil de développement, de l'importance des GAM, de l'importance d'un repositionnement des « comités » au niveau des élus locaux, etc).</p> <p>Un tel projet devrait donner à voir l'importance des sciences sociales dans les projets de GRN.</p> <p>Cela pose la question des apports d'autres disciplines, notamment pour apporter à la discussion d'éventuelles alternatives et en tout cas ouvrir le « champ des possibles » avant de fixer les règles.</p>
GoWAMER	Failler, Pierre (2014) : Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER, p. 11	60% de la population ouest-africaine vit le long des côtes ¹⁴ et dont une large part de celle-ci vit dans une situation de vulnérabilité vis-à-vis de la pauvreté et de la sécurité alimentaire
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): ARTP for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 26	One major accomplishment of the livelihood component of ARTP is that it has generated an enormous amount of goodwill among local communities and other stakeholders. This has certainly contributed to the successful implementation of other project activities and has created a much more welcoming attitude and outlook among local communities when it comes to conservation initiatives

I 6.3.3. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les bénéfices générés par une valorisation durable des ressources naturelles.Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Les activités conduites avec succès restent localisées, demandent beaucoup d'efforts (plus sociologiques que techniques) et de temps et ne font pas l'objet de capitalisation et diffusion de l'information. En effet, face à un problème spécifique, il existe souvent des techniques pour le solutionner mais pour les mettre en œuvre, il est nécessaire d'avoir suffisamment de temps et de moyens (p. ex. plateforme d'échange d'expériences d'ARTP, approche recherche-action de Negos-GRN) pour convaincre les parties intéressées, que ce soit les bénéficiaires, les autorités locales ou des partenaires de leur bien-fondé.

Le recours régulier à la participation des acteurs (prestataires de services et communautés locales) a démontré l'importance de la responsabilisation des partenaires et bénéficiaires, que ce soit pour qu'ils puissent faire valoir le droit mais aussi pour établir une situation de « gagnant-gagnant » entre le développement socio-économique et la conservation des ressources naturelles (ARTP, Developing Marine Protected Areas, Negos-GRN).

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
ECOPAS	Essaddam, Sonia (2008) : Evaluation finale et prospective du programme régional Parc W / ECOPAS. p.85	Cette sauvegarde de l'écosystème du W s'est effectuée sans aucun déguerpissement et les actions menées par le Programme ont contribué à une diminution, dans les périphéries, des tensions liés à l'accès aux ressources naturelles
ARTP	Bruijn, Bernd de (2014): Across the river - a transboundary peace park for Sierra Leone and Liberia. Final narrative report. p. 20, 26 & 46	<p>The participation of the two paramount chiefs from both sides of the border in all PSC meetings was a notable sign of good cooperation, facilitating communication between communities and the governmental bodies provided a popular platform for (local) communities and other stakeholders to exchange views on conservation, natural resource management and project activities.</p> <p>The (...) rice production (...) showed promising results (...), as all community groups report rice yields which significantly exceed the input.</p> <p>The benefit sharing schemes have the advantage of micro-credits, with the notable difference that the loan does not eventually come back to the provider (i.e. the CSOs), but revolves within the community, supporting different initiatives. Ultimately, at project end, the funds have been translated into diversified benefits within the communities. Under the benefit sharing schemes for women's business intervention, the initial internal pay back rates of the loan plus interests have been 100% in both Liberia and Sierra Leone</p> <p>The Inland Valley Swamp rice production interventions which are taking place in Sierra Leone showed promising results after the first growing season, as all community groups report rice yields which significantly exceed the input. Which the newly acquired agricultural skills, this is expected to further encourage the LCGs to continue to choose this sustainable cultivation practice above (or at least alongside) the widespread practice of slash-and-burn</p>

PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 7	Très forte mise en participation et implication des parties prenantes de la société civile (ONG locales, communautés, communes) dans les différentes actions de la C3, à mettre à l'actif d'une part des ONG opérateurs de la C3 et d'autre part de la mission d'accompagnement et suivi-évaluation
PAPE	Comm. Pers. (Prestataire)	« Dans un contexte de dégradation, tout projet a un impact positif lorsqu'il prend en considération les acteurs locaux. »
Negos-GRN	Totté, Marc (2013) : Evaluation finale du projet Negos-GRN. p 63	Dans le cas de Samaorogouan comme de Padema les personnes rencontrées témoignent d'une diminution des tensions entre agriculteurs et éleveurs ou entre natifs et migrants. Cela semble être le fruit d'un travail de désethnicisation des tensions, porté par la recherche comme par l'action. Ces effets sont sensibles et rapportés par les sous-préfets, les élus, les représentants de conseils villageois.
GCCA	Union Européenne (2016) : Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (février 2011 - mai 2016), p 9, 13 & 17	La mise à jour du système régional de base de données du Centre régional AGRHYMET a été réalisée à travers la mutualisation des ressources provenant des projets Appui à l'Adaptation au Changement Climatique en Afrique de l'Ouest par l'Amélioration de l'Information Climatique (ACCIC), Appui Institutionnel aux institutions africaines du CLIMAT (PAIAC) et du programme GCCA Amélioration et renforcement des systèmes d'informations agro hydro météorologiques et d'alerte précoce Un des acquis majeurs est le développement et l'animation de la plateforme sous régionale du CILSS sur la GDT et le CC, en collaboration avec le projet FFEM-CC o (www.agrhytmet.ne/portailCC) (accédé le 4 fév. 2018)
Global	Commission Européenne : Prog. « biodiversité ». Fiche d'Action. Annexe n°01. p. 7	Les expériences récentes en Afrique dans les zones d'insécurité et de mauvaise gouvernance ont montré qu'une aire protégée bien gérée constitue un microhub de gouvernance et de sécurité pour les communautés riveraines.
MESA	European Union: Action Document for improved regional fisheries governance in Western Africa (PESCAO). p.9	MESA Project: This is a research project to develop satellite monitoring tools to improve knowledge and management of the marine environment and food security (including, in both cases, fisheries). The project supports the ECOWAS Coastal and Marine Resources Management Centre (Ghana).
GCCA	Union Européenne (2016) : Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (p.15)	Etude, confiée au bureau d'étude international EcoACT, sur le recensement et l'évaluation des solutions à faible émission de carbone et résilientes vis-à-vis du climat, (Union Européenne 2016, S. 15)

I 6.3.4. – Evolution 2008-2016 de la vulnérabilité des populations au changement climatique.Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Au cours de la période sous-évaluation, sauf pour les interventions spécifiques, la question du changement climatique et la vulnérabilité des écosystèmes naturels ou de la population ne sont pas abordés. Le terme « changement climatique » est d'ailleurs peu utilisé, et lorsqu'il l'est c'est pour énoncer l'hypothèse générale que le changement climatique va « exacerber les pressions sur les milieux naturels et sur la vulnérabilité des populations ». Il est donc supposé que l'apparition d'événements météorologiques extraordinaires (sécheresse, pluies intenses) plus fréquents conduira à une augmentation de la vulnérabilité, sans toutefois considérer l'état de dégradation, les pratiques non durables ou la pression démographique.

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.19	Le secteur Ressources Naturelles (complètement lié au renforcement de la résilience aux effets du changement climatique) est un domaine prioritaire de concentration des aides internationales qui nécessite cohérence, complémentarité et synergie des actions et activités si l'on cherche efficacité et efficacité nécessaires à la durabilité des impacts.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p. 12	R3 Pressions négatives exercées par les populations atténuées, avec un bilan coûts-bénéfices favorable à celles-ci
GoWA MER	Failler, Pierre (2014) : Evaluation à mi-parcours du programme GoWAMER, p11	L'absence de situation de référence et d'identification précise des besoins des populations côtières des pays de l'Afrique de l'ouest ne permet toutefois ni de donner un gradient de pertinence générale ni d'apprécier l'apport du programme par rapport à ceux-ci. L'état de référence qui devait être fait au début du programme n'a, à cet égard, toujours pas été réalisé. Il n'est donc pas possible de se prononcer sur la pertinence spécifique du programme vis-à-vis des besoins réels identifiables à l'échelle des communautés littorales.
PAPE	Particip (2017) : Evaluation finale et prospective du programme PAPE, p.18	Les effets du changement climatique impactent les ressources en eau

I 6.3.5. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de vulnérabilité des populations au changement climatique.Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Dans un contexte où l'évolution de la vulnérabilité des populations au changement climatique (voir I 6.3.4) est également très peu documentée au niveau régional, il apparaît que la contribution de l'UE à cet impact spécifique (I 6.3.5) est restée limitée aux zones d'intervention et a présenté une faible durabilité.

Etant donné leur orientation vers le développement économique au niveau régional, les OR sont peu sensibilisées aux enjeux et opportunités qu'offre la gestion

rationnelle des ressources naturelles au niveau local.		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
GCCA	Union Européenne (2016) : Rapport final de mise en œuvre du Projet GCCA (2011 - 2016). p. 10	Une étude conduite par l'INSAH (Bamako) avec l'appui du Bureau d'étude GRAD Consulting (Ouagadougou, Burkina Faso) dont l'objectif était (i) d'évaluer les impacts socio-économiques des changements climatiques [INSAH – Institut du Sahel (recherche, CILSS)]
ECOPA S	Essaddam, Sonia (2008) : Evaluation finale et prospective du programme régional Parc W / ECOPAS. p.88 & 89	<p>Recommandation : Les trois thèmes prioritaires, à savoir la transhumance, les agrosystèmes et les activités génératrices de revenus doivent être traités par l'intermédiaire des institutions chargées de la décentralisation et de la sécurisation foncière. L'installation des communes (rédaction et mise en œuvre de leurs plans de développement) ainsi que les travaux des administrations en matière de droit foncier (exemple des commissions foncières - COFO - au Niger) méritent d'être accompagnés et soutenus</p> <p>Recommandation : Orienter les actions vers la restauration des terres, l'intensification des cultures par les procédés biologiques ou raisonnés et la valorisation des ressources naturelles hors parc</p>

Q.E. n°7 : Dans quelle mesure la combinaison des instruments, les démarches d'intervention et les modalités de gestion de l'aide ont-ils contribué l'atteinte des résultats obtenus par la coopération régionale de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest ?

CJ 7.1. Analyse du fonctionnement des dispositifs de partenariat entre l'UE et les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest.

I.7.1.1. Existence des dispositifs de dialogue politique et de dialogue sur les politiques (dont GTT et COS), effectivité de leur fonctionnement et effets sur la mise en œuvre de la stratégie de coopération régionale.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

- 9^{ème} FED :
 - o Un Copil élargi du PIR 9^{ème} FED en février 2008 à Ouaga et un Copil restreint en octobre 2008 à Ouaga. Conclusions de ces deux réunions : nécessité i) de mettre des pré-conditions (ou conditionnalités) dans les conventions de contribution et ii) de mettre en place un programme important de RENCAP et d'appui institutionnel pour les 2 OR (source : document interne).
 - o PIR 9^{ème} FED : Un Copil élargi en mars 2009 à Cotonou et un Copil restreint en novembre 2009 à Abidjan. (source : document interne)
 - o ANE participant au Copil élargi du PIR (par exemple, réunion à Dakar en mai 2011). La seule plateforme de dialogue permanent avec les OSC d'AfO existe dans le cadre du COPIL du PIR 9^{ème} FED qui se réunit une fois par an (source : document interne)
- 10^{ème} FED :
 - o Revue à mi-parcours du PIR 10^{ème} FED : lignes directrices du siège = juin 2011 ; contribution des 2 OR = sept 2011 ; réunion à Bruxelles (2 OR, 2 DUE régionales et services du siège) en décembre 2011 : identification des projets mûrs pour utilisation des fonds non encore engagés. (source : document interne)
 - o Un dialogue à haut niveau avec le président de la C-UEMOA a permis de faire avancer les projets 10^{ème} FED qui connaissaient beaucoup de retards dans la contractualisation (source : document interne)
 - o DUE Abuja expérimente de nouveaux formats de réunions avec CEDEAO : bilatérales avec le président de la Commission ; réunions avec les commissaires et les directeurs, présidées par un commissaire (Source : document interne, 2009)
- 10^{ème} et 11^{ème} FED :
 - o Mise en place du GTT et du COS ; les avis convergent pour dire que ces instances fonctionnent bien. Cf. détails dans la matrice sur leurs mandats et les modalités de fonctionnement.
- Dialogue sur les politiques :
 - o Transports : dialogue sur les politiques en 2015 sur surcharge routière, à l'initiative de l'UE ; a permis mobilisation des Chefs d'Etat mais pas d'effet durable (puisque pays côtiers ont suspendu application du R 14 en 2016). Cf. matrice QE 4.
- Dialogue politique : piloté par SEAE.
- Dialogue sur migrations : cf. info dans la matrice.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
	Entretien (institutions européennes)	Comité d'orientation stratégique (COS) : se réunit une fois par an ; rassemble les représentants de la Commission européenne et les présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Chaque réunion du COS est précédée par une réunion du groupe technique de travail (GTT). COS élargi : les mêmes participants + les ordonnateurs nationaux (instance en place depuis le 11 ^{ème} FED). Réunions ministérielles : côté AfO = les présidents des 2 commissions + le ministre du pays qui exerce la présidence de la CEDEAO ; côté UE = la HR/VP (Mme Mogherini) ou, à défaut, le ministre des Affaires

		<p>Etrangères du pays qui exerce la présidence de l'UE (Malte actuellement). Ces réunions ont lieu tous les deux ans environ (à vérifier). Prochaine réunion : début avril.</p> <p>Dialogue sur les politiques (= sur les politiques sectorielles) : il n'existe pas de cadre formalisé ; mais il y a des échanges réguliers entre les chefs de délégation (Abuja et Ouagadougou) ou C. Adriaen et les présidents des 2 Commissions ou les Commissaires.</p> <p>L'unité E2 rencontre chaque mois les ambassadeurs à Bruxelles de l'UEMOA et de la CEDEAO.</p>
	Entretien (institutions européennes)	Notre dialogue avec la CEDEAO porte sur les questions de paix et sécurité ; et aussi sur l'intégration économique régionale (en lien avec l'APE). DG DEVCO est davantage impliquée sur les politiques sectorielles.
	Entretien (institutions européennes)	Avec les GTT et les COS, on a maintenant une dynamique qui fonctionne et qui mobilise. L'UE a forcé la main des OR pour que les ON participent aux réunions du COS.
	Entretien (institutions européennes)	Le 4 avril dernier, c'était la 21ème réunion CEDEAO – UE ; Il n'y en avait pas eu (dans ce format) depuis 2,5 ans. Participants : Président de la Commission CEDEAO ; ministre des affaires étrangères du Liberia (pays exerçant la présidence de la CEDEAO) ; MAE de Malte (présidence en exercice de l'UE). La commission de l'UEMOA était là comme observateur. Dans dialogue politique (réunion du 4 avril), c'est EEAS qui a le lead. Pour les réunions du COS, c'est DEVCO qui a le lead.
	Entretien (institutions européennes)	Pilotage du PIR 11ème FED : Un souci structurel : la capacité des deux OR à faire appliquer par les pays les décisions prises en commun. Un souci conjoncturel : sur instruction du nouveau DG DEVCO, la revue à mi-parcours du PIR est effectuée en interne sans associer les OR. A la réunion du COS du mois de juin, la CE va présenter ses décisions en matière de réallocation de certaines enveloppes : + 30 M sur AFIF ; moins 15 M€ sur ressources naturelles et moins 15 M€ sur gouvernance de la SAN. Cela risque de créer des tensions avec les OR.
	Entretien (institutions européennes)	Dialogue de politique : Jusqu'à présent, il n'y en a pas eu. Cela commence avec les projets « gouvernance énergie » et « gouvernance transports » du PIR 11ème FED.
	Entretien (institutions européennes)	Le dialogue politique : est très formel ; avec le président de la Commission de la CEDEAO et avec le pays qui exerce la présidence. Il y a eu une réunion de ce type à Bruxelles il y a deux semaines. De temps en temps, des rencontres entre le CDD Abuja et le président de la Commission CEDEAO.
	Entretien (institutions européennes)	Dialogue sur les politiques : se situe au niveau du chef de coopération Abuja avec les Commissaires concernés. Pas vraiment institutionnalisé.
	Entretien (institutions européennes)	C'est le SEAE qui est en charge du dialogue politique avec les OR ; mais les moyens qui y sont consacrés sont insuffisants. Les chefs de délégation ne suivent pas suffisamment la mise en œuvre des politiques régionales à l'échelle des pays.
	Entretien (OR)	Avant le 11ème FED, en dehors des RMP, il n'y avait pas de rencontres au sommet. La mise en place du COS et du GTT constitue une évolution positive. Cependant, dans les COS, le partenariat n'est pas équilibré.
	PIR pour l'Afrique de l'Ouest du 11ème FED. Comité d'orientation stratégique. Termes de référence.	Ce document présente les rôles, la composition et les modalités de fonctionnement du COS, du COS élargi et du GTT. « Le Comité d'Orientation Stratégique (COS) est établi pour programmer le PIR Afrique de l'Ouest 11e

	Version du 15/04/2014. 5 p.	<p>FED et coordonner et suivre sa mise en œuvre. Il a vocation à assumer les mêmes rôles pour les instruments de coopération alloués spécifiquement à la région Afrique de l'Ouest par la suite. En particulier, le COS est responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'établissement et de la validation des documents de programme du PIR Afrique de l'Ouest 11^{ème} FED à transmettre pour vérification par les circuits d'approbation d'usage du FED par la CEDEAO et l'UEMOA ; à ce titre, à la lumière des orientations convenues à Bruxelles en octobre 2013, le COS propose notamment: <ul style="list-style-type: none"> o La formulation des sous-objectifs du PIR Afrique de l'Ouest 11^{ème} FED ; o La ventilation par sous-secteur/sous-objectif de l'enveloppe financière mise à disposition ; o Les résultats à atteindre et les activités à mettre en œuvre pour chaque sous-secteur ; o Les modalités et partenaires de mise en œuvre pour chaque sous-secteur ; - de la vérification de la conformité aux objectifs, budgets et modalités définis dans le PIR Afrique de l'Ouest 11^{ème} FED des documents de projets [...]. - du suivi de la mise en œuvre globale des PIR. Le COS intervient, si nécessaire, sur des problèmes de mise en œuvre qui ne peuvent être réglés au niveau des comités de pilotage des projets. <p>de la validation des rapports de la revue à mi-parcours et de l'évaluation finale des PIR Afrique de l'Ouest [...]. »</p>
	Réunion du COS du 23 juin 2016. Flash Note (rédigée par l'équipe PIR de E2)	<p>Présente les principaux sujets de discussion pour les différents points de l'ordre du jour. Réunion s'est tenue à Lomé. Les points à retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décision de mettre en place une cellule d'appui à l'OR au sein de la CEDEAO [rien jusque là ?] - Annonce par les OR de leurs idées de projets par secteur pour les montants du PIR 11^{ème} FED non encore engagés. Quelles suites ont été données à ces idées ? - APE : confirmation par DEVCO qu'il n'y a pas d'additionnalité du PAPED ; confiance du président de la C-CEDEAO vis-à-vis d'une prochaine signature de l'APE par le Nigeria. - Trust Fund : présentation, à la demande des OR, de l'état des lieux de l'utilisation des 200 M€ transférés. Demande des OR d'être membres à part entière (et non seulement observateurs) dans les instances de gouvernance du Trust Fund. <p>AFIF : A la demande des OR, présentation des projets déjà approuvés et de ceux qui sont dans le pipeline. Demande des OR de faire partie des instances décisionnelles de l'AFIF</p>
	COS du 23 juin 2016. Rapport de mission de M. Alvaro Bordallo Sainz	<p>Déroulement en trois temps : i) réunion des CDD + CC avec les directeurs Afrique EEAS et DEVCO ; ii) le GTT ; iii) le COS.</p> <p>Séminaire interne a beaucoup discuté des questions migratoires, notamment la préparation des « compacts migratoires »</p> <p>GTT : « Malgré un bon avancement dans l'identification des priorités du Programme Indicatif Régional du 11^{ème} FED, il a été constaté une certaine persistance de positions qui devraient être dépassés : notamment les différentes visions sur le choix des projets considérés comme appuyant le PAPED ou encore le choix des projets au sein de Comité Opérationnel du Fonds Fiduciaire d'Urgence. »</p> <p>En conclusion : « Bonne série de réunions qui répondent en partie aux recommandations du « EEAS Senior Management Retreat » de janvier 2016 et qui appellent à une tenue régulière de ce type de réunions</p>

		de coordination entre siège et délégation. Elles auront aussi permis de constater l'excellent état de la collaboration interinstitutionnelle (EEAS-DEVCO-TRADE) avec des messages en ligne
	CR officiel du COS des 6 et 7 juillet 2015	Réunion tenue à Bruxelles. Participation des ON. Signature du PIR 11 ^{ème} FED lors de la réunion. A propos du FFU : « les parties se sont félicitées de l'initiative de l'Union européenne de créer un Fonds Fiduciaire pour le Sahel. Elles ont convenu de mobiliser les ressources nécessaires du PIR au titre de la contribution de l'Afrique de l'Ouest audit Fonds qui permettrait également d'assurer une plus grande mobilisation de ressources provenant d'autres sources de financement. La contribution régionale de 200 millions d'euros au Fonds, devra correspondre et être dédiée aux objectifs et priorités de la Stratégie Sahel de la CEDEAO définies dans le cadre du PIR Afrique de l'Ouest. » Conclusion : « Les co-présidents ont convenu de finaliser, dans les plus brefs délais, les notes conceptuelles préparées dans l'optique de cadrer l'exercice d'identification et de formulation des projets. Dans cette perspective, les parties ont reconnu le rôle de coordination et de supervision que devront jouer les OR dans ce processus. »
	CR (draft) du COS du 2 juillet 2014	Réunion tenue à Ouaga. 1 ^{ère} réunion du COS. Validation des TDR du COS. Parmi les conclusions : demande au GTT de rédiger sans délai le document de stratégie PIR 11 ^{ème} FED. Organiser en septembre 2014 une réunion du GTT pour valider le projet de PIR et examiner les projets à financer via le blending. Organiser en oct / nov 2014 un COS élargi.
	CR du GTT du 1er juillet 2014	Le GTT a examiné les notes de concept relatives au futur PIR 11 ^{ème} FED : accord pour le secteur « paix et sécurité » et pour le secteur « intégration économique » ; pour le troisième secteur, accord sur résilience et SAN ; mais pour environnement, les OR voudraient que l'accent soit mis sur biodiversité et sur CC.
	Entretien (institutions européennes)	GTT + COS : fonctionne globalement bien. Mais il manque un espace de dialogue de plus haut niveau plus conséquent (cet espace entre DG DEVCO et Président CEDEAO existe, mais format trop court, et phagocyté par les questions paix et sécurité), notamment pour traiter ouvertement des questions de capacités), mais aussi pour gérer les arbitrages politiques de haut niveau.
	Entretien (institutions européennes)	Sur le PIR FED 11, 85% de l'enveloppe aura été engagée à fin 2017. Cette performance, qui contraste avec celle du PIR FED 10, résulte notamment de la nouvelle gouvernance de la coopération régionale. Cependant, au-delà des taux d'engagement, il faudra examiner les taux de paiement (sur blending, sur FFU, ...).
	Personne ressource	Jugement positif sur l'efficacité du COS et des comités de pilotage auxquels il participe.
	International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa	Tous les pays de la région participent aux trois dialogues sur la migration dans la région : - Dialogue sur les migrations pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA), lancé en 2001 pour discuter des préoccupations communes en matière de migration dans un contexte régional afin d'accélérer l'intégration régionale de la CEDEAO : promotion de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest et protection des droits des migrants; contribution des migrants au développement de leur pays d'origine; réduction de la pauvreté dans les zones d'émigration; l'information, la sensibilisation et la recherche sur les différents aspects de la migration internationale en Afrique de l'Ouest ; la coopération interrégionale et intercontinentale. - Processus euro-africain de migration et de développement (processus du Rabat), lancé en 2006 pour regrouper les pays de la route de migration de l'Afrique de l'Ouest allant de l'Afrique centrale à l'Europe du

		<p>Nord. Ce processus inclut des initiatives bilatérales, sous-régionales, régionales et multilatérales en matière de migration. Il a produit la stratégie de Dakar qui vise à (i) faciliter la migration légale, (ii) lutter contre les migrations irrégulières, et (iii) renforcer les synergies entre migration et développement.</p> <p>- Partenariat pour la migration, la mobilité et l'emploi (MME), qui favorise la coopération entre les États africains et les États membres de l'UE entre 2007 et 2013.</p> <p>Par ailleurs, le Cabo Verde, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria et le Sénégal participent également au Dialogue sur la migration du transit méditerranéen, lancé en 2002.</p> <p>Pour la plupart des pays analysés, les dialogues sur les migrations internationales et régionales ont eu « un impact important » sur le développement de leur politique nationale de migration.</p>
	Lavenex, S., Jurje, F., Givens, T. E., & Buchanan, R. (2016). Regional Migration Governance. The Oxford Handbook of Comparative Regionalism, 457	En comparant le dialogue de l'UE sur les migrations avec plusieurs REC, Lavenex <i>et al.</i> conclue que l'influence de l'UE est moindre sur la CEDEAO en raison d'un agenda qui existe depuis longtemps à la CEDEAO, mais souligne la contribution positive de l'UE au renforcement des capacités régionale en matière de migration, particulièrement à travers le MIDWA et la CEDEAO (qui par ailleurs se rapprochent et pourraient fusionner).
	Diez, Thomas, and Nathalie Tocci, 2017, The EU, Promoting Regional Integration and Conflict Resolution	Diez et Tocci (2017) trouvent le dialogue UE-CEDEAO particulièrement inclusif et formalisé, avec des réunions au niveau ministériel deux fois par an et complété par des réunions trilatérale UE-CEDEAO-Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.
	Entretien (organization régionale)	A propos de la revue à mi-parcours du PIR 11 ^{ème} FED : on nous dit « nous allons informer le président de la C-CEDEAO d'une baisse de l'enveloppe suite à la RMP ». Normalement, cette décision devrait être prise conjointement par les deux parties à l'issue d'une réflexion et discussion communes.
I 7.1.2. Performances des dispositifs d'appui aux ordonnateurs régionaux du FED, en termes de renforcement des capacités des ordonnateurs régionaux à exercer leurs fonctions.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - UEMOA : Mise en place d'une cellule d'appui à l'OR dans le cadre du PARCI ; arrive très tardivement (en 2017) alors que c'est un projet 10^{ème} FED. Plusieurs facteurs expliquent ce retard. - CEDEAO : une unité PIR 9^{ème} FED a fonctionné au sein de la CEDEAO (contrat prend fin en avril 2010) ; a joué un rôle utile dans la mise en œuvre et le suivi du PIR 9^{ème} FED et dans l'appui à la coordination entre les C des 2 OR (source : document interne, juillet 2009). 		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
UEMOA	Entretien (institutions européennes)	Au sein de l'UEMOA, il y a eu la création d'une cellule FED. Cela crée un maillon supplémentaire dans la chaîne de décision. Pour un projet donné, une lettre à la signature du président de la Commission de l'UEMOA passe par 7 étapes de validation / contrôle ! Le département transports de l'UEMOA comprend 10 à 12 cadres (dont le Commissaire et son directeur de cabinet).
UEMOA / PARCI	Entretien (OR)	<p>Les raisons du retard de la mise en place du PARCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus de sélection d'un régisseur et d'un comptable - Désaccord sur le mode de gestion : UEMOA voulait une convention de contribution ; ce sera finalement un DP. - UEMOA a soumis un DP de 5 M€ en juin 2016 ; jugé trop élevé par DUE compte tenu du temps

		<p>restant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - UEMOA avait inscrit le soutien au plan de formation ; DUE a refusé de financer les formations se déroulant hors du Burkina.
<p>I 7.1.3. Effectivité du fonctionnement des instances de pilotage et des mécanismes de suivi des projets dont les organisations régionales assurent la maîtrise d'ouvrage ; effets de ces instances sur la mise en œuvre de la stratégie de coopération régionale.</p>		
<p>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les quelques informations disponibles indiquent des performances assez faibles des COPIL des projets régionaux. Certains comités techniques de suivi fonctionnent bien. - Les DUE régionales ne se déplacent pas suffisamment (elles invoquent une baisse des budgets « mission » à partir de 2012) pour participer aux COPIL qui se tiennent en dehors des pays où elles sont établies. 		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
	Evaluation mi-parcours projet « réserve de S.A. »	L'efficacité du projet est faible en ce qui concerne l'exécution budgétaire du projet qui est de l'ordre de 9% seulement. Cela provient de la faible pro activité de la jeune équipe de projet et de l'UTGR, de la faible coordination entre les composantes du projet, notamment avec la composante 4 ECOAGRIS et de l'implication insuffisante du CoPil.
	Entretien (institutions européennes)	Pour ce qui concerne les comités de pilotage des projets : fortement dépendant des capacités des chargés de projet. Maîtrise des sujets, mais surtout qualité de coordination et de dialogue. Nos agents ne sont pas bien formés à la coordination de processus.
SAN	Entretien (institution européenne)	Comités techniques de suivi des projets régionaux dans lesquels ils sont impliqués (RSSA, instruction PREDIP) fonctionnent bien. Mais peu informés au sujet des produits et résultats des projets pour lesquels ils ne sont pas directement impliqués (ex : PRGDT)
SAN	Projet	Comité technique de suivi du projet RRSA OK, mais organisation compliqué : DUE Ouaga pilote les aspects stratégiques, et aspects opérationnels pilotés par DUE Lomé..
<p>CJ 7.2 – Analyse de la contribution des appuis de l'UE au renforcement des capacités des organisations régionales à exercer leurs mandats.</p>		
<p>A noter que dans le présent rapport la notion de « renforcement de capacités » se réfère au processus par lequel les acteurs (organisations et individus) concernés développent leurs ressources et leurs connaissances pour exercer efficacement leurs fonctions, résoudre des problèmes et atteindre leurs objectifs. Cette définition est reprise de : « Evaluation Methodology & Baseline Study of European Commission Technical Coopération Support », Septembre 2012, p. 1.</p> <p>Au niveau de la stratégie de coopération régionale, du 8^{ème} FED et jusqu'au 10^{ème} FED, la CEDEAO et l'UEMOA sont devenues les deux organisations régionales dûment mandatées (ORDM) pour la négociation et la signature des PIR. Les appuis régionaux de l'UE se sont alors principalement orientés vers des appuis aux institutions régionales pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies sectorielles et du cadre légal et réglementaire des secteurs. L'importance accordée aux mandats des 2 OR (CEDEAO et UEMOA), comme au développement de leurs capacités n'a alors cessé de s'accroître, considérée comme une étape obligée pour l'aboutissement du projet d'intégration régionale. La place accordée au discours sur le renforcement des capacités, au profit de ces deux ORDM en particulier mais également des institutions techniques spécialisées et, dans une moindre mesure des administrations nationales des Etats Membres de la région et d'organisations de la société civile, a augmenté alors progressivement, entre le 8^{ème} et le 9^{ème} FED, puis avec une</p>		

plus grande envergure encore au cours du 10^{ème} FED. Cela s'est traduit par l'allocation d'une part significative des enveloppes de coopération régionale de l'UE à cette question (via des appuis institutionnels directement ou dans le cadre de volets ou actions de renforcement de capacités dans les programmes techniques/sectoriels).

En fin de période, sur base notamment d'un constat d'échec dans la mise en œuvre des PIR 9^{ème} et 10^{ème} FED, un important changement dans la stratégie de coopération régionale est observé avec la signature du PIR 11^{ème} FED avec pour effet de réduire les montants dédiés aux appuis institutionnels en faveur des ORDM, d'une part, et, d'autre part, d'introduire une diversification de la gamme des acteurs d'exécution du FED (accès aux fonds FED pour les autorités nationales et organisations régionales autre que les ORDM et gestion des financements délégués à des organisations internationales ou des agences des Etats membres de l'UE).

I 7.2.1 – Existence et qualité d'un diagnostic partagé (entre l'UE et les organisations régionales bénéficiaires) des besoins permettant de définir les actions prioritaires en matière de renforcement des capacités.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

En ce qui concerne l'existence et la qualité d'un diagnostic partagé (entre l'UE et les organisations régionales bénéficiaires) des besoins permettant de définir les actions prioritaires en matière de renforcement de capacités (I 7.2.1), la période est marquée par d'importantes lacunes. En effet, il est constaté l'absence de stratégie d'intervention de la coopération régionale de l'UE dans le domaine, stratégie qui s'appuierait à la fois sur des cadres stratégiques de développement institutionnel des organisations concernées et sur les orientations et démarches d'analyse élaborées par l'UE en matière de coopération technique⁸⁶ et permettrait de définir les actions prioritaires et les modalités de mise en œuvre adaptées. Au niveau des ORDM également, les cadres stratégiques établissant les priorités en matière de renforcement des capacités (au niveau des individus et des organisations) n'ont été élaborés qu'en fin de période⁸⁷. Ceci alors que des réformes institutionnelles se sont poursuivies tout au long de la période et sont toujours en cours au niveau des deux ORDM, avec un impact fort sur leurs capacités de conception des politiques et stratégies, de prise de décision, de fonctionnement réel des organes, d'organisation, de recrutement (gel des recrutements toujours en cours) et de formation du personnel.

Détail de l'analyse de l'indicateur:

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Document de Stratégie Régionale – Programme Indicatif Régional, 2008-2013	Toutefois la mise en œuvre du PIR 9 ^{ème} FED a connu des retards importants et se heurte à la faible capacité d'absorption des organisations régionales. Les analyses font ressortir la nécessité de renforcer: i) la capacité des organisations régionales à mieux programmer les activités et maîtriser l'utilisation des conventions de contribution; ii) les ressources humaines affectées aux activités prioritaires; iii) la coordination entre les deux organisations régionales; iv) la coordination entre les organisations régionales et les Etats membres; et v) la cohérence entre le PIR et les programmes indicatifs nationaux. Le principal instrument de mise en œuvre sera celui des "Conventions de contribution" signées avec les organisations régionales, sous réserve de l'amélioration de la capacité de mise en œuvre des OR. Cet instrument constitue une avancée importante dans le sens de la responsabilisation des

⁸⁶ Voir notamment les orientations et démarches définies dans le document : « Reforming Technical Cooperation and Project Implementation Units for External Aid provided by the European Commission : A Backbone Strategy », July 2008.

⁸⁷ Un programme intégré de renforcement des capacités (PIRC) (2016-2020) a été préparé à l'initiative de l'UEMOA en fin de période sur le constat du besoin d'intégrer l'ensemble des besoins en renforcement de capacités et des appuis des différents PTF en la matière. Au niveau de la -CEDEAO, un plan 2016-2020 a également été élaboré. Toutefois, ces deux documents n'existaient pas au moment de la signature du PIR 10^{ème} FED et de la formulation des différentes interventions.

		organisations régionales dans la mise en oeuvre des appuis de la CE. Toutefois, il est important de renforcer les capacités d'utilisation et d'appropriation des organisations régionales par rapport à cet instrument. Il s'agit surtout d'améliorer, en connexion avec les appuis institutionnels prévus au chapitre E) ci-dessus les " capacités en programmation stratégique et dans la gestion du cycle de projets de développement (conception, mise en oeuvre et suivi-évaluation)". La CE a déjà amorcé un dialogue avec les organisations régionales pour le renforcement de leurs capacités, y compris en termes de ressources humaines. Les capacités des OR seront des déterminants essentiels pour l'utilisation des conventions de contribution.
Global	Services de la Commission européenne. Conclusions de la revue à mi-parcours du document de stratégie régionale et du PIR Afrique de l'Ouest 2008-2013. 2012, 6 p.	La revue à mi-parcours du PIR 10 ^{ème} FED a été effectuée à la fin de l'année 2011. A cette date, soit trois ans après la signature du PIR, le taux d'engagement de l'enveloppe initiale était seulement de 5,24%. Cette mauvaise performance a été provoquée essentiellement par i) la finalisation tardive de la feuille route de l'intégration régionale entre la CEDEAO et l'UEMOA, ii) la remise en cause de la modalité de mise en œuvre envisagée à savoir la convention de contribution (CC) à la suite des audits des CC accordées dans le cadre du PIR 9 ^{ème} FED (ce qui s'est traduit par la suspension de l'instruction de certains projets par l'UE) et iii) la complexité institutionnelle de la mise en œuvre de la coopération régionale (2 organisations régionales et 2 DUE en charge de la coopération régionale).
UEMOA	Programme intégré de renforcement des capacités	La Commission s'était engagée dans un certain nombre de réformes tant de nature stratégique qu'opérationnelle (Plan stratégique 2011-2020, Règlement financier, Manuel de procédures, SEPI, etc.) dont la mise en œuvre l'avait amenée à faire, entre autres, les constats suivants : l'absence de cadre stratégique et de référence pour le renforcement des capacités tant à l'interne que vis-à-vis des Partenaires Techniques et Financiers ; le manque de synergie et la faible coordination des différentes initiatives en matière de renforcement des capacités, conduisant à la minimisation de leur impact sur la performance globale; le besoin de renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles.
EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability mandate	Entretien Equipe projet, décembre 2017.	Un diagnostic institutionnel de la direction PAPS est prévu dans le cadre du projet. Cependant ce diagnostic ne s'inscrit pas dans un diagnostic plus global de l'organisation de la Commission de la CEDEAO.
Global	Herrero A., avec la collaboration de Gregersen C. Soutenir une intégration régionale efficace ? Ce que nous apprend la programmation du	En Afrique de l'Ouest comme dans les autres régions ACP, la programmation et la mise en œuvre du PIR 11 ^{ème} FED se sont accompagnées de plusieurs changements institutionnels qui visent à améliorer l'efficacité de la coopération régionale. Ces changements entre le PIR 10 ^{ème} FED et le PIR 11 ^{ème} FED sont notamment les suivants : Diversification de la gamme des acteurs d'exécution, pour permettre aux autorités nationales et aux organisations régionales autres que celles dûment mandatées d'avoir directement accès aux fonds régionaux du FED ; Appui ciblé au renforcement des capacités des organisations régionales dûment mandatées. L'introduction du principe d'accès direct pourrait se traduire par un « changement de paradigme » dans la coopération régionale et le soutien externe à l'intégration régionale. Il s'agirait en d'autres termes de passer d'une approche descendante, axée sur le soutien aux organisations régionales dans l'espoir d'obtenir un effet de retombée au niveau national, à une

	11ème FED. ECPDM, Note d'information n°89, mai 2016, 11 p.	approche ascendante, qui stimule l'intégration régionale par le biais de stratégies et de programmes nationaux. Cette démarche a le mérite de reconnaître explicitement que les processus de coopération régionale peuvent être initiés et pilotés par des acteurs autres que les organisations régionales. L'accès direct est aussi une forme de reconnaissance des risques qu'engendre la forte dépendance des CER à l'égard des financements des donateurs. La diversification des partenaires d'exécution permet aux ORDM de se libérer des tâches chronophages et accaparantes pour se recentrer sur leur rôle politique et leur mission première qui sont de coordonner, d'orienter et de superviser. La gestion directe, conjugué à l'acheminement d'une part significative des fonds via des mécanismes mixtes pourrait également améliorer les taux de décaissement.
Global	Entretien institution européenne, février 2017.	Faire le point sur les réformes institutionnelles de la CEDEAO et de l'UEMOA, car ces organisations ne concrétisent pas leurs engagements à se réformer. Examiner la capacité de ces institutions à exercer réellement leur mandat. Evaluer les effets / impacts des actions de renforcement des capacités (RENCAP) de l'UE. Ceux-ci sont probablement faibles. Dans le 11ème FED, 50% de l'enveloppe régionale ne sont pas sous la responsabilité des deux organisations régionales (OR), CEDEAO et UEMOA. Ces 50% correspondent à la contribution au fonds fiduciaire, aux opérations de blending et aux fonds qui sont délégués aux ordonnateurs nationaux.
Global	Alvaro Bordallo Sainz, Rapport de mission, Togo, 20-24 juin 2016	L'objectif UE était d'éviter une situation comme celle du 10ème FED où lors de la Revue à Mi-Parcours (mars 2012) seulement 5% des fonds avaient été engagés. Des messages clairs ont été passés dans ce sens pour encourager les organisations régionales à améliorer leurs capacités de gestion des fonds communautaires. Engagement affiché de la CEDEAO pour une rationalisation des ressources et des frais de fonctionnement. Des mesures concrètes comme la réduction du personnel sous contrat ou encore la diminution des délégations en déplacement lors des missions ont déjà été prises. Engagement aussi pour avancer dans la réforme institutionnelle de la CEDEAO avec des réunions de coordination entre Président et Commissaires plus régulières (hebdomadaires).
Global	Entretien autres PTF, décembre 2017.	Globalement, la coopération avec l'UEMOA n'est pas facile : procédures (de l'UEMOA) peu adaptées ; blocage de l'institution pendant plus d'une année à propos du remplacement du président de la Commission. Avec la réforme du prélèvement de solidarité, l'UEMOA va perdre des ressources. Elle est dans l'obligation de rationaliser ses actions et de mieux s'organiser. Il est probable que la C-UEMOA va évoluer vers un rôle davantage politique, tandis que la mise en œuvre des actions sera confiée à des entités externes ou aux Etats-membres.
Global	Entretien institution européenne, avril 2017.	Avant le récent sommet d'Abidjan, il n'y avait plus vraiment de président à la tête de la Commission de l'UEMOA (président démissionnaire et nomination du successeur bloquée par un conflit entre le Niger et le Sénégal). Cela bloquait le fonctionnement de l'OR et risquait d'affaiblir la zone franc. Ces deux OR attirent des gens qualifiés, car les rémunérations sont intéressantes ; mais leur fonctionnement n'est pas efficace. Auprès de chacune des deux OR, il manque l'équivalent du COREPER européen, c'est-à-dire des représentants permanents des Etats membres qui travailleraient au quotidien avec les fonctionnaires des OR. Dans ce contexte, l'implication des ON dans la mise en œuvre du PIR 11ème FED est importante pour renforcer l'articulation entre les Etats membres et les OR. Les ON ont davantage intérêt que les OR à ce que la coopération régionale atterrisse dans les territoires ; c'est un atout ; en revanche, ils vont avoir tendance à vouloir attirer le plus possible de financements régionaux dans leur pays. A l'heure actuelle, CEDEAO et UEMOA sont dans une position de réception des fonds régionaux et non de coordination réelle.
Global	Entretien institution européenne, avril	Les capacités de la CEDEAO sont globalement très faibles ; il y a des différences selon les priorités politiques et selon les personnalités des Commissaires. Le département « paix et sécurité » fonctionne bien (cf. l'intervention

	2017.	récente en Gambie). CEDEAO a créé de nombreuses agences ; certaines d'entre elles ne sont pas opérationnelles.
Global	Evaluation de la coopération régionale de la CE en Afrique de l'Ouest pour la période allant de 1996 à 2007.	Ces structures ne disposaient pas, au cours de la période analysée, de stratégie de développement institutionnel clairement définie. De ce fait, les décisions prises en vue du renforcement organisationnel suivent une logique peu argumentée : les deux OR évoluent de façon réactive, en essayant de remédier aux anomalies et aux lacunes constatées dans leur fonctionnement pour mieux atteindre les objectifs principaux ; L'UE contribue en mobilisant des ressources financières importantes, en adaptant sa réponse aux besoins exprimés par ses interlocuteurs régionaux (stratégie compréhensive), mais l'appui de l'UE semble principalement servir à accomplir des tâches opérationnelles au lieu de créer une capacité interne pérenne, par ailleurs, les documents de planification de l'UE indiquent seulement les domaines dans lesquels l'UE apportera son soutien, et ces domaines sont définis en termes d'objectifs vagues et non pas en termes de résultats. Absence de systèmes de gestion fondés sur les résultats. L'UE ne s'est pas dotée de systèmes de gestion qui lui permettrait de faire le suivi (sur une base de résultats) du développement institutionnel des instances d'intégrations régionales en Afrique de l'Ouest. + la question des capacités ne semble pas avoir été étudiée en amont de l'élaboration du 9ème FED. + la stratégie de coopération de l'UE n'explicite pas clairement le fondement du choix de chacune des OR et la responsabilité de chacune dans la mise en œuvre de la stratégie de coopération. Pas de plans ou de stratégies indiquant comment le transfert des responsabilités de l'un vers l'autre devrait avoir lieu, au contraire l'UEMOA est entrain de consolider son mandat de façon qu'il soit essentiellement indépendant de celui de la CEDEAO. On ne sait pas comment le choix des interventions stratégiques de l'UE doit se faire dans ce contexte.

I 7.2.2 – Performances des démarches de formation dans les principaux domaines de la coopération régionale UE – Afrique de l'Ouest, en termes de résultats obtenus (et de moyens mobilisés pour atteindre ces résultats).

Les appuis au renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la coopération régionale ont principalement pris la forme : i) de séminaires / voyages d'étude en accompagnement de processus de planification et/ou de négociation, ii) de formations réalisées auprès de fonctionnaires des ORDM, de personnel d'institutions techniques spécialisées, de fonctionnaires des administrations nationales des Etats Membres de la région et ou de représentants d'organisations de la société civile, iii) d'assistance technique au sein des OR (court ou long terme), iv) d'études sectorielles et v) de mise en place d'outils. Ils ont porté tant sur des aspects techniques, en lien avec les mandats des organisations accompagnées, que sur des aspects institutionnels (pour les 2 ORDM).

Dans les différents secteurs de coopération, les appuis ont été hypothéqués par les importants retards rencontrés dans la mise en œuvre des projets 9^{ème} et 10^{ème} FED qui pour certains démarrent seulement en 2017 (voir notamment projets d'appui institutionnels auprès de l'UEMOA et de la CEDEAO, Facilitation des transports, EU Support to ECOWAS Regional Peace, Security and Stability mandate : en cours de démarrage avec 3 ans de retard après la signature des conventions de financement en 2014-2015).

Dans certains cas, les appuis de l'UE ont joué un rôle positif, permettant de renforcer des capacités individuelles au sein des organisations accompagnées. C'est le cas par exemple de la dynamique très positive du renforcement des différentes équipes de négociateurs des deux ORDM, des Etats-Membres et de représentants de la société civile et du secteur privé notée autour des négociations de l'APE et de l'Union douanière (voir la réponse à la QE 3) ou encore du renforcement de la capacité des organisations d'éleveurs (APESS, Réseau Bilital Maroobé) à s'impliquer dans les dialogues de politique régionale (voir la réponse à la QE 5).

- Dans le secteur de l'intégration économique régionale une dynamique très positive du renforcement des différentes équipes de négociateurs des deux ORDM, des Etats-Membres et de représentants de la société civile et du secteur privé est notée autour des négociations de l'APE et de l'Union

douanière (voir la réponse à la QE 3). Les négociateurs rencontrés (de la CEDEAO, de l'UEMOA, de certains Etats Membres et de la société civile) ont tous insisté sur la dimension constructive et positive de la dynamique d'apprentissage qui a été à l'œuvre de 2008 à 2015, la qualité technique des appuis et de l'expertise mise à disposition. Les capacités de négociation de ces représentants se sont développées au fil des négociations sur les enjeux de la libéralisation des échanges, les mécanismes de protection des marchés et l'analyse des impacts de la libre circulation, notamment sur le plan fiscal. Plusieurs outils d'analyse, permettant aux acteurs de préparer leurs positions et, parallèlement, d'établir leurs propres politiques communes, ont été utilisés dont un modèle d'équilibre général calculable, développé en 2008, et qui a servi, tout au long des négociations (jusqu'en 2014), à mesurer les effets des différentes options sur la table et à cadrer les positions des négociateurs. Ce renforcement de capacités individuelles ne s'est cependant que partiellement traduit dans un renforcement des institutions nationales et régionales pouvant conduire la mise en œuvre de la libre circulation et des politiques : l'appropriation des compétences développées tout au long de la période sur les dossiers commerciaux et en termes de capacité de négociation est limitée aux acteurs ayant été directement impliqués. Les institutions elles-mêmes n'ont pas cherché à pérenniser ces acquis malgré une décision prise en 2015, la CEDEAO n'a pas formalisé la mise en place d'une équipe de négociation UEMOA/CEDEAO. De même, au sein des Etats-membres, le transfert de compétence des acteurs impliqués dans les négociations au cours de la période vers des équipes stabilisées, n'a pas été assuré. Par ailleurs, les capacités de la CEDEAO en matière de conduite des dossiers d'intégration commerciale restent limitées au vu de tous les chantiers ouverts (APE, TEC, SLE, code des douanes, politique commerciale commune, transition fiscale). Des questions se posent aussi sur la répartition des dossiers entre les différentes directions impliquées (commerce, douanes, transport) et la coordination de leurs travaux.

- Dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une dynamique intéressante s'est également développée, en synergie avec d'autres acteurs de la coopération (notamment la coopération suisse et des centres d'expertise), autour du renforcement des capacités des organisations d'éleveurs (APESS, Réseau Bilital Maroobé) à s'impliquer dans les dialogues de politique régionale. Les appuis de l'UE ont en particulier permis de renforcer la visibilité de ces organisations, de leur donner accès à des forums régionaux (financement de salaires, de réunions/séminaires) et de les aider à développer des argumentaires et des propositions au niveau régional (via notamment le financement d'études). Cependant, l'absence de continuité des programmes amène à des questionnements sur la pérennisation des acquis. Par ailleurs, l'approche projet soutenue par l'UE et la focalisation des financements sur des produits s'est faite au détriment d'une réflexion stratégique autonome à moyen voire long terme de ces organisations.

Globalement, cependant, les résultats des appuis en matière de renforcement des capacités sont très mitigés. Les analyses sectorielles convergent pour confirmer qu'en l'absence de stratégie d'intervention en matière de renforcement des capacités, tant au niveau de l'UE que des organisations accompagnées, les décisions prises dans ce domaine sont restées éparpillées, suivant une logique de fonctionnement en silos (càd un cloisonnement d'un Commission/Division à l'autre, d'un secteur à l'autre, d'un projet à l'autre) et sans coordination (entre elles avec les autres PTF). L'assistance technique financée par l'UE a alors principalement servi à accomplir des tâches opérationnelles pour remédier à des anomalies et lacunes constatées dans le fonctionnement de ces organisations pour mieux attendre les objectifs principaux plutôt que de créer une capacité interne pérenne inscrite dans une stratégie de moyen ou long terme de ces organisations. Des faiblesses dans le déploiement de l'assistance technique sont également notées dans un certain nombre de cas, avec des équipes d'assistants techniques mal positionnées dans les organigrammes des institutions et/ou travaillant en « substitution » au sein des organisations. Cette posture a été renforcée par le non-respect par les ORDM, notamment la CEDEAO, de leurs engagements en matière de mise à disposition ou recrutement de personnel. Ces constats sont renforcés en fin de période avec le passage à une gestion des financements délégués à des organisations internationales ou des agences des Etats membres de l'UE dont la sensibilité au renforcement de capacités des organisations est variable et vis-à-vis desquelles l'UE ne dispose pas d'outils adéquats pour exercer un suivi efficace des résultats/effets/impacts des appuis.

- Dans le cas du projet « Support to regional integration and trade » 10^{ème} FED, la qualité de l'assistante technique mise à disposition de la Direction des douanes de la CEDEAO est reconnue, de même que les produits réalisés. Se pose cependant la question du bienfondé du positionnement de l'équipe d'AT auprès de la Direction des douanes plutôt qu'auprès de la Direction du secteur privé et du commerce pour traiter de ces thématiques (TEC et

- schéma de libéralisation des échanges) ainsi que de l'appropriation des acquis et des dossiers une fois l'équipe d'AT partie.
- Dans le domaine des infrastructures, les actions de renforcement des capacités des ORDM au cours des 9^{ème} et 10^{ème} FED n'ont pas produit de changement notable dans leur efficacité et leur autorité sur les Etats Membres en matière de facilitation des transports : l'assistance technique mise à disposition de l'UEMOA (Projet de facilitation des transports dans le cadre du 9^{ème} FED) a en effet eu un impact faible en termes de renforcement des capacités des acteurs accompagnés et d'appropriation des acquis du projet puisqu'elle a été positionnée auprès de comités nationaux de facilitation des transports (comités ad hoc) plutôt qu'au sein des départements transport des ORDM. Cela démontre une analyse préalable insuffisante des facteurs de blocage sur cette question (dont le problème ne relève pas en premier lieu de problèmes de compétences techniques mais de blocages institutionnels et politiques).

Tout au long de la période sous revue, des appuis institutionnels ont également été apportés aux deux ORDM. Au démarrage du PIR 10^{ème} FED, il s'agissait de faciliter la mise en œuvre des conventions de contribution (modalité retenue pour l'exécution du PIR) ; ultérieurement, cette modalité ayant été abandonnée (compte tenu des résultats négatifs des audits réalisées sur les conventions de contribution relevant du 9^{ème} FED), les appuis institutionnels ont visé à renforcer les capacités des ORDM en gestion financière et en passation de marchés afin qu'elles puissent bénéficier de nouveau de conventions de contribution. Ces projets ont pris beaucoup de retard : le projet « Soutien à la réforme de la gestion des finances publiques de la CEDEAO » est toujours en cours de mise en œuvre et le projet PARCI vient seulement de démarrer. Il n'est donc pas encore possible d'évaluer les effets de ces appuis. Cependant, les constats successifs faits tout au long de la période sous revue, portant notamment sur les faibles taux d'exécution du PIR, mais aussi sur le manque de coordination entre les deux ORDM et leur manque de légitimité vis-à-vis des Etats membres (cf. CJ 7.3.), attestent de la faible progression des ORDM, en matière de planification stratégique, de réforme institutionnelle, de performances administratives, de ressources humaines et de structure organisationnelle, mais aussi, plus spécifiquement, de capacité d'absorption des financements de l'UE et de maîtrise de l'approche projet. Le PIR 11^{ème} FED s'est d'ailleurs accompagné d'une « refonte de son approche de la coopération régionale »⁸⁸, introduisant des changements institutionnels importants (introduction du principe « d'accès direct » prévoyant une diversification de la gamme des acteurs d'exécution, recentrage du rôle des ORDM sur un rôle plus stratégique qu'opérationnel) pour tenir compte de ces difficultés. Par ailleurs, ces appuis institutionnels de l'UE aux ORDM (via la mise à disposition d'assistance technique notamment) ont davantage visé le renforcement des capacités de suivi et de mise en œuvre des PIR (en termes de consommation des crédits et d'obtention de résultats) plutôt que le développement de capacités institutionnelles pérennes de ces deux organisations à programmer et coordonner leurs activités, à assurer le suivi de leur exécution et à évaluer leur impact sur le processus d'intégration régionale.

Global	Entretien institution européenne, avril 2017.	Lors de la préparation du PIR 10 ^{ème} FED, l'UE avait la volonté de responsabiliser les organisations régionales (lien avec la déclaration de Paris, la rencontre de Busan, ... = alignement de l'aide), d'où le recours (prévu) aux conventions de contribution avec CEDEAO et UEMOA. On allait jusqu'à dire que ce seraient les OR qui allaient décliner le PIR en stratégies et projets. Rapidement, nous nous sommes rendu compte que ces options n'étaient pas réalistes. La mise en œuvre du PIR 10 ^{ème} FED a été une catastrophe dans ses premières années. Les OR n'ont pas été en mesure d'opérationnaliser le PIR. Les facteurs explicatifs : i) les deux OR ne sont pas parvenus à s'entendre sur le partage des rôles entre elles ; ii) elles voulaient exécuter l'essentiel du PIR au niveau régional (séminaires, rencontres, ...), en minimisant l'importance des actions à conduire au niveau national (dans l'UE, l'essentiel de l'action communautaire se situe au niveau national -> cf. PAC, FEDER, ...) ; iii) elles ne savent pas agir avec leurs Etats membres ; à la différence de l'UE, les institutions judiciaires nationales ne font pas respecter la prééminence du droit communautaire sur le droit national. Au moment de la revue à mi-parcours, face à ce constat d'échec, une
--------	---	--

⁸⁸ Herrero A., avec la collaboration de Gregersen C. Soutenir une intégration régionale efficace ? Ce que nous apprend la programmation du 11^{ème} FED. ECPDM, Note d'information n°89, mai 2016, 11 p.

		<p>réorientation a été décidée : i) financement d'infrastructures à caractère régional dans les pays ; ii) établissement de conventions avec des organisations des NU (pour la mise en œuvre de certains projets).</p> <p>Forces et faiblesses de la CEDEAO et UEMOA : Les fonctionnaires des OR sont compétents. Mais ils sont en permanence dans un circuit de séminaires portant principalement sur l'élaboration de stratégies régionales dont le nombre ne cesse de s'accroître. Les OR veulent couvrir tous les domaines, ne rien laisser en dehors de leurs champs de compétences. Ceci sans tenir compte de leurs mandats spécifiques ou avantages comparatifs ; derniers exemples : l'UEMOA qui investit le domaine « paix et sécurité » ; ou le G5 Sahel qui veut être un acteur de développement.</p> <p>Relations entre l'UEMOA et la CEDEAO : l'UE a forcé la main des deux OR pour la mise en place du secrétariat technique conjoint (STC) ; celui-ci a été pendant longtemps financé par l'UE ; il est aujourd'hui pris en charge par les deux OR. Entre Ouédraogo (ancien président de la Commission CEDEAO) et Soumaré (président sortant de la Commission UEMOA), le courant passait bien. Le nouveau président de la CEDEAO (de Souza) est très ambitieux. Cela constitue un défi pour l'UE au moment où elle veut faire passer une partie de sa coopération régionale par d'autres canaux (AFIF, FFU, ...). Le taux de couverture des dépenses courantes des deux OR par les cotisations de leurs Etats membres n'est pas bien connu des PTF. A première vue, un prélèvement communautaire de solidarité à 1% représente, s'il est effectivement perçu, des sommes importantes au regard de la taille des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Pour l'UEMOA, bien que l'audit 6 piliers ait été négatif, l'UE a versé (sur PIR 10ème FED) une subvention de 12 M€. Il y a eu beaucoup d'inéligibles et l'UE a adressé un ordre de recouvrement de 9 M€ ! Cette somme a été réglée par l'UEMOA en 2015 ou 2016. Les inéligibles étaient essentiellement liés à des actions focalisées sur le Mali, décidées par l'ancien président de la Commission de l'UEMOA – Soumaïla Cissé – candidat à l'élection présidentielle au Mali). Bien que l'UEMOA n'ait fait aucun progrès depuis 7 ans en matière de procédures de gestion, ils ont demandé à l'UE le financement d'un nouvel audit des 6 piliers. Accord politique de l'UE sur cette demande. ».</p>
Global	Entretien institution européenne, avril 2017.	Le PIR FED 11 est assez prescriptif en termes de partenaires privilégiés et de canaux (cf. les 5 premières pages du PIR). En tenant compte des enseignements du PIR FED 10, l'orientation est maintenant de contracter avec l'entité qui est au plus près de l'action financée. Dans ce contexte, les OR ont surtout un rôle d'orientation stratégique et de portage politique tandis que la délégation des fonds est de plus en plus faite aux ON. Dans le montage précédent (FED 10) : les OR transféraient des fonds aux pays (ON), mais ils restaient responsables de la bonne utilisation des fonds vis-à-vis de la CE. Si il y avait des problèmes de mise en œuvre au niveau des pays (ou de non remontée des justificatifs), les ordres de recouvrement étaient néanmoins adressés aux OR. Malgré ces difficultés, les OR auraient préféré le statu quo car les gros projets régionaux contribuaient à financer leur fonctionnement.
Global	Entretien institution européenne, avril 2017.	Face à la faiblesse des capacités de la CEDEAO, est-ce que les appuis de l'UE ont un effet positif ou, au contraire, se cantonnent à un rôle de substitution ? L'hypothèse est que l'assistance technique UE a plutôt créé de la dépendance.
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	Avec le 9ème FED il y a eu peu d'appropriation car les programmes étaient gérés en régie indirecte privée. Avec le 10ème FED on est passé par de l'AT avec peu d'appropriation par les OR. Entre le 10ème et le 11ème FED, il y a eu un changement de vision: on est passé d'une approche d'appui à des politiques régionales (qui devaient ensuite se décliner en politiques nationales) à une approche-projet (visant à donner la capacités aux pays de mettre en œuvre des projets régionaux) avec l'idée que les OR ne sont pas des agences d'exécution de projets mais doivent se concentrer

		<p>sur leur rôle politique (mener un dialogue, adopter des règlements et essayer de les faire appliquer par les EM...). Parti du constat que les OR étaient mauvaises pour gérer les projets de l'UE et que cela n'est pas leur rôle. Des efforts de recrutement ont été faits par les OR, mais le problème se situe au niveau organisationnel : les techniciens deviennent politisés et ne sont presque jamais là.</p>
Appuis institutionnels	Entretien institution européenne, novembre 2017.	<p>Beaucoup de difficultés dans la mise en œuvre du PARCI qui va courir jusqu'à 2020 (fin théorique du 11^{ème} FED). D+4 accordée au PARCI, (la D+3 était en décembre 2017) en changeant totalement ses objectifs. L'AT ne démarre qu'en 2018 !</p> <p>La CEDEAO a demandé qu'il y ait une cellule d'appui du FED (comme pour l'UEMOA) : 1M€ du PARCI vont être transférés à la CEDEAO à cet effet (en DP). 2,5 M€ des reliquats du PARCI vont être transférés aux Banques (BOAD et BIDC).</p> <p>Pour le 11^{ème} FED, le budget alloué aux appuis institutionnels a été fortement retranché : on est passé de 25M€ à 5M€ (RMP). A été refusé par le GTT : 2M€ supplémentaires ont été ajoutés (pris sur FCT).</p>
Appuis institutionnels	Entretien organisation régionale, novembre 2017.	<p>Expérience malheureuse du 9^{ème} FED avec un appui sous forme de conventions de contribution (permettant un alignement sur les procédures de la C-UEMOA). Instrument hybride qui a posé des problèmes (hybride car pas alignement complet sur les procédures de la C-UEMOA, notamment pour la passation des marchés ?), plusieurs milliers d'euros ont dû être remboursés à l'UE.</p> <p>Le 10^{ème} FED est encore en cours d'exécution : au niveau de la C-UEMOA, 4 projets sont financés : l'appui la facilitation des transports, intégration économique et commerce, le PARCI et le PAPE aujourd'hui terminé. Retour à une approche projet avec le 10^{ème} FED (et les DP). Nous n'avons pas trouvé de formule adéquate permettant de s'aligner sur les priorités des OR. Contrairement aux Etats, il n'y a pas d'aide-budgétaire aux OR, c'est une grosse difficulté.</p> <p>Problème des agences d'exécution qui plus qu'appuyer, gèrent l'argent (problèmes en termes d'appropriation) : exemple du PAPE avec le PNUD qui rend des comptes à l'UE et non à l'UEMOA ; cas d'AFRITAC porté par une agence d'exécution avec une appropriation limitée par l'UEMOA et un manque de visibilité sur ce qui est fait.</p>
Appuis institutionnels	Entretien institution européenne, novembre 2017.	<p>L'UE n'a pas d'approche spécifique en matière de développement de capacité. 2 types d'appui : i) la coopération technique pure avec mise à disposition d'AT à des partenaires pour la mise en œuvre d'un programme, ii) les appuis institutionnels. Dans la plupart des programmes il y a un volet d'appui institutionnel. Dans certains programmes, les deux approches cohabitent : ex = facilitation des transports avec des AT pour les aider à mettre en œuvre le programme ; PARCI. Bilan des appuis de renforcement de capacités : comment le mesure-t-on ? Les indicateurs de S/E concernent les activités et non pas les résultats et ne portent pas spécifiquement sur le renforcement de capacités. Le S/E mesure les taux d'exécution plutôt que les résultats/objectifs de la structure. Il sera difficile de faire un point sur les appuis institutionnels en termes d'impacts mais des retards pris sur tous les projets de la CUEMOA. L'audit des piliers (2006 puis 2016) fait le même constat d'une période à l'autre, il n'y a pas vraiment eu de progression. Cette évaluation des piliers vise à adopter des réformes pour se conformer aux normes internationales. Une feuille de route a été adoptée en 2006 mais n'a pas été appliquée. Il n'y a pas eu d'évolution du fonctionnement global de l'institution mais seulement de petites mesures prises.</p> <p>Programme intégré de renforcement des capacités (2016-2020) : initiative de l'UEMOA sur le constat que la nécessité d'un document intégrant les besoins de renforcement de capacités dans tous les domaines. Pour le moment, seule l'UE s'est engagée à appuyer le PIRC. Des déclarations d'intentions d'autres PTF mais pas d'engagements à ce jour.</p>

		<p>PARCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation du programme en 2012-2013 ; dernière signature de la convention de financement le 5/12/2014. - Des retards importants pris dans la mise en œuvre du programme. Aucune activité réalisée en 2014-2015. Des réflexions sur l'ancrage institutionnel du PARCI ont fait prendre du retard au démarrage du projet : initialement le PARCI devait être mis en œuvre par la Direction de la Coopération. Pour éviter les difficultés en lien avec les procédures UE, le choix a été fait de confier le suivi des projets à une CG-FED (créée en 2015). Accord UE/UEMOA sur ce point. Puis une étude UE pour l'élaboration du manuel de procédures. La mission propose que le PARCI soit géré par la cellule qui gère le PIRC plutôt que par la CG-FED. Un avenant à finalement été signé pour changer l'ancrage du projet. - un DP avec gestion confiée l'OR, en cours depuis février 2017 (1,5 M€, 18 mois). Le format DP favorise l'appropriation car tout est de la responsabilité de l'OR et les appuis s'alignent sur leurs activités (PIRC). <p>Situation de l'UEMOA : trop d'ambition assignée à cette organisation par rapport à la capacité de cet acteur à assumer ses missions ; chargés de missions ne sont jamais là ; lourdeurs administratives de l'institution et des processus de validation.</p> <p>La valeur ajoutée du PARCI est d'avoir accepté que l'UEMOA recrute du personnel additionnel payé sur les fonds du programme (spécialiste passation des marchés, archiviste-documentaliste, experts sectoriels..).</p>
Appuis institutionnels	Lettre sur retards pris dans la mise en œuvre des programmes du PIR 10 ^{ème} FED	Mise en place d'un dispositif institutionnel de gestion des programmes pour tirer les leçons du passé (taux élevés de dépenses inéligibles sur les programmes du PIR 9 ^{ème} FED – 4 milliards de FCFA à rembourser par la CUEMOA). Décision de mettre en place une CG-FED. Cependant le dispositif institutionnel conçu en 2014 a été remis en cause suite à des recommandations dans le cadre de l'élaboration du manuel de procédures. Suspension du recrutement du personnel pour la mise en œuvre des programmes 10 ^{ème} FED dans l'attente d'une redéfinition du nouveau dispositif institutionnel. Décision portant création de la CG-FED en décembre 2015. Les programmes seront mis en œuvre à travers des unités de gestion de programmes (UGP) au sein des départements sectoriels concernés de la CUEMOA. Adoption du PIRC en juillet 2015 par la CUEMOA. Création de la Cellule de coordination du PIRC. Avenant à la convention de financement du PARCI pour modifier l'ancrage institutionnel de mise en œuvre (suite à la modification de l'ancrage institutionnel de la CG-FED) et un comité de pilotage spécifique du PARCI (celui du PIRC envisagé dans la convention n'étant plus pertinent).
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	On fait faire à ces OR des actions qui ne sont pas dans leur mandat puisqu'on leur faire gérer des DP alors qu'elles sont des acteurs politiques. Il y a une nécessité à transférer ces actions vers les Etats membres et les acteurs de la société civile. Pas le rôle des ORDM de faire de la maîtrise d'ouvrage (voir exemple des PCJ).
Global	Entretien organisation régionale, novembre 2017.	Avec le 10 ^{ème} FED, doublement de l'enveloppe par rapport au 9 ^{ème} FED, avec la mise en place de conventions de contributions qui sont privilégiées (dans l'esprit de la Déclaration de Paris et de l'appropriation de l'aide puisque ce sont les procédures de l'organisation concernée qui s'appliquent). L'UEMOA à sa part de responsabilité dans les échecs des CC dans la mesure où nous n'avons pas les capacités nécessaires, en raison de difficultés internes d'exécution et des difficultés à rendre des comptes au bailleur. Initialement l'UEMOA n'était pas éligible aux CC et n'aurait pas du en bénéficier (audit des piliers 2006): cela a été un cadeau fait à l'UEMOA. Le 9 ^{ème} FED avait prévu des mesures d'accompagnement : nous n'avons pas eu la capacité à mettre en œuvre cet appui au renforcement de capacités !

		Au moment de l'élaboration du PIR 10 ^{ème} FED nous ne disposons pas des conclusions de la mise en œuvre du 9 ^{ème} FED. Les audits sont intervenus plus tard. C'est suite à ces audits que l'UE a décidé d'arrêter les CC (lors de la RMP du 10 ^{ème} FED).
SAN	Entretien organisation régionale, novembre 2017.	Assistance Technique inutile pour nous, si cela est simplement pour exercer une rôle de suivi et de contrôle. Par ailleurs besoin d'être d'avantage impliqué dans le recrutement et l'identification des besoins de renforcement de capacités.
SAN	Entretien organisation régionale, novembre 2017.	Assistance Technique utile mais doit venir de l'extérieur pour être efficace.
SAN	Entretien organisation de la société civile, novembre 2017.	Appuis UE orientés sur la production de produits spécifiques. Utiles pour améliorer la visibilité des OP et leur donner accès à des forums régionaux. Il y a toujours des intermédiaires entre UE et OP, car OP pas directement en mesure de respecter les critères de gestion des subventions UE. Mais appuis institutionnels ou programme du type de ceux fournis par la coopération suisse plus efficaces pour accompagner les OP dans une démarche de réflexion stratégique autonome. Ces appuis de la coopération suisse ont également permis d'aboutir à la production de produits (formulation PRIDEDEC, faisabilité Réserve régionale d'aliment bétail), leur permettant de développer des propositions au niveau régional. Désormais nous cherchons à diversifier nos sources de financement au-delà des partenaires institutionnel et nous tournons vers le secteur privé (Orange Mobile)
Global	Entretien équipe projet, novembre 2017.	<p>Pour faire du renforcement de capacités, il faut une certaine appropriation. Hors lorsque les interventions sont mises en œuvre par des agences d'exécution, elles travaillent dans leur coin et imposent leur cadre logique dans la convention de financement. Ensuite on ne sait pas ce qu'ils font et ils ne font généralement pas de renforcement de capacités. D'autant qu'ils disent qu'ils ont signé avec l'UE pas avec la CEDEAO. Il y a généralement plus d'experts que de personnel CEDEAO (la plupart n'ont pas de contrepartie, cela créé un déséquilibre). Avions posé ce problème dès 2010.</p> <p>Pas de diagnostic de départ généralement. L'ancienne C-CEDEAO avait fait appel à un cabinet international pour faire un diagnostic complet (2012) des services horizontaux. Mais la Commission a changé avant que l'étude ne se termine.</p>
Global	Entretien équipe projet, novembre 2017.	<p>Décalage entre signature du PIR (2015) et adoption de stratégies au niveau de la C-CEDEAO (notamment du plan 2016-2020) : théoriquement le PIR s'inscrit dans ces stratégies mais elles ont été adoptées après. Plan 2016-2020 de la CEDEAO a été élaboré (avec appui GIZ) : sorti récemment alors que le FED a été signé en 2015. Donc pas toujours évident que les projets soient en conformité avec les stratégies.</p> <p>Décalage entre les moyens et les résultats obtenus : pas sûr que la coopération de l'UE ait vraiment permis de renforcer les capacités de la C-CEDEAO. On recourt à des agences d'exécution extérieures aujourd'hui encore. Il y a</p>

	<p>eu quelques progrès en matière de réforme des finances, avec l'appui de beaucoup de PTF (pas uniquement l'UE), mais il y a encore beaucoup à faire.</p> <p>Exécution en majorité par des agences d'exécution, les départements au sein de la CEDEAO estiment qu'ils n'exercent pas pleinement leur mandat.</p> <p>Il faudrait une structure intégrée (cellule gestion FED) dans le système de la C-CEDEAO pour que le staff développe une capacité de gestion et de suivi. La cellule a été créée sur le papier mais n'est pas staffée. Lié au gel des recrutements. Prévu que soit intégrée dans le nouvel organigramme de la Commission. Si la réforme est adoptée, on pourra staffer la cellule à la fin de l'année prochaine. Si l'organigramme ne passe pas, il faudra compter sur le FED pour staffer (voir mobilisation des fonds du PARCI pour financer la cellule).</p> <p>Dans le 11^{ème} FED, des ressources étaient prévues sur l'appui institutionnel mais elles ont été coupées.</p> <p>Réforme institutionnelle, échéance réunion des chefs d'Etat en fin d'année.</p>
--	---

CJ 7.3. Analyse de la contribution des appuis de l'UE au renforcement de la légitimité et de la crédibilité des organisations régionales.**I 7.3.1. Evolution de l'engagement effectif des pays dans des politiques ou actions régionales.**Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Eléments consignés dans la matrice et les constats effectués dans les QE sectorielles convergent pour confirmer la persistance, tout au long de la période évaluée, d'un faible engagement des pays dans la mise en œuvre des politiques régionales.

L'implication dans la formulation des politiques régionales est plus forte (notamment dans la période où la CEDEAO disposait de fonds propres importants et organisait de nombreux séminaires sur ses différentes politiques).

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (institutions européennes)	Un point fondamental = mieux connaître la situation de l'intégration régionale, secteur par secteur. Disposer d'un suivi partagé (entre les OR, les pays et les PTF) est un élément essentiel pour faire avancer l'intégration régionale.
Intégration économique	Entretien (institutions européennes)	Tous les pays d'AfO n'ont pas la même analyse des avantages d'une zone de libre-échange. Beaucoup de pays de la région attendent du PIR des appuis en matière d'infrastructures et assez peu en matière de commerce. Au total, il y a une faible appropriation de l'intégration régionale (c'est-à-dire : libéralisation interne, TEC, convergence des politiques économiques) par les pays de la région. Les échanges entre pays d'AfO représentent 14% de leur commerce total ; au sein de l'UE, ce taux est de 65%. Lors de son dernier sommet, l'UEMOA a décidé d'abaisser progressivement le prélèvement communautaire de solidarité (PCS) de 1% à 0,5%. Le PCS est prélevé sur les importations hors UEMOA de chaque Etat membre et il doit être reversé à l'UEMOA (= cotisation des Etats membres au budget de fonctionnement de l'OR). Cette baisse vise à aligner le taux UEMOA sur celui pratiqué par la CEDEAO. Avec la création d'une ZLE et la libéralisation des échanges extérieurs (APE), il est prévu [par les OR ou souhaité par l'UE, pas clair] que le financement des OR ne soit plus adossé sur les importations mais sur la valeur ajoutée de la production interne.
Intégration économique	Mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges commerciaux. Rapport régional, octobre 2016	Les pays sont dans une logique de gestion exclusiviste de leur politique commerciale. Et la CEDEAO n'a pas les ressources qui garantissent l'opérationnalité des activités commerciales qui leur sont dévolues. Ensuite, l'application de la subsidiarité ne répond à aucune règle ou consensus préalable ; au point qu'on a une tendance à une superposition d'initiatives et d'activités qu'à une répartition stricte de compétences dans la mise en œuvre du SLE.
Intégration économique	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 and Final ROC 9 and 10, 2011	Regarding the political will of the OR and EM to follow the objectives of the Treaties and to strengthen their cooperation, it was actually observed during the period 2007-2010 through the various initiatives and actions taken, but was not sufficient because it was not accompanied by a mobilization of skills up to the real issues, which resulted in some modest progress on the path of integration of regional economies.

Global	ECA 2009	In West Africa, ECOWAS focal points exist within the administrations of all the member states. They are responsible for assisting the ECOWAS countries in the transposition of regional decisions, but their inputs are not sufficiently considered in the management of the main regional integration project, as they are not represented on the project's Steering Committee. Their capacity is very limited and so far they have mostly functioned as information and contact points of ECOWAS in the member countries. The project has acknowledged the need to reinforce the capacity of the ECOWAS focal points, but it has allocated insufficient funds for this task. The project work plan for 2008 provided 45 000 euro (3 000 euro per focal point) for the development of a capacity building plan, which was still under preparation at the time of the audit. The 2009 work plan only provides for 98 000 euro (6 500 euro per focal point) for the implementation of the capacity building plan.
Transports	Projet "facilitation des transports", 10 ^{ème} FED, fiche action	Les enseignements tirés montrent qu'un rôle de coordination et d'orientation régionale des ORs avec des modalités impliquant mieux les Etats concernés est nécessaire pour une efficacité des transports régionaux. Aussi le partage des responsabilités et des rôles dans la mise en œuvre opérationnelle des projets doit être profondément amélioré entre les ORs et se baser sur la responsabilité géographique, les capacités réelles, les expériences engrangées et les résultats obtenus.
Energie	Projet gouvernance sectorielle électricité, 11 ^{ème} FED, fiche action	Des cadres nationaux non favorables à la pénétration des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energetique et aux investissements. Bien que la quasi-totalité des Etats d'Afrique de l'Ouest se soient engagés à atteindre les objectifs de SE4All, leurs cadres institutionnel, législatif et réglementaire demeurent souvent inadéquats, non favorables aux investissements et parfois incohérents par rapport aux objectifs actuels. Il est donc fondamental de revoir et d'actualiser ces cadres, et dans des perspectives de stratégie régionale de les harmoniser entre eux afin de favoriser les échanges et les investissements.

I 7.3.2. Perception de la légitimité et de la crédibilité des OR.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Cas de la convention de contribution à l'UEMOA (sources : documents internes) :

Convention de contribution à l'UEMOA : audit des dépenses 2007 et 2008 aboutit à plus de 97% de dépenses inéligibles ! Au final, 1,2 M€ a été jugé inéligible. Gros pbs de capacité de l'UEMOA (janv 2012). Décision en 2012 de l'UE d'accepter ex-poste l'éligibilité de 11 M€ (!!!) « au titre de compensations des moins values des recettes douanières ». Mais fin 2012, UEMOA n'avait toujours pas produit les rapports tks et financiers pour 2010 et 2011 (déc 2012).

Fin 2013, les rapports d'exécution de la conv de contribution UEMOA pour 2010, 2011 et 2012 n'ont pas été produits. Les activités se sont achevés au 31/12/2012 et le risque d'inéligibles s'élève à 14 M€ (déc 2013).

Audit externe de la CC du PIR 9^{ème} FED débutera en février 2015 (en raison du retard pris par UEMOA dans remise des rapports). Cette CC fait l'objet « d'une pléthore d'ordres de recouvrement » (déc 2014).

DUE demande au siège de « saisir davantage les occasions de la visite de la hiérarchie de l'UEMOA à Bxl pour évoquer les difficultés fondamentales de la

MeO du prog régional » (janv 2012).

CEDEAO : manque de RH ; absence de procédures internes ; adoption code des marchés et autres manuels de procédures attendus pour la fin 2009 (source : document interne, 2009).

SAN : le non-respect par la CEDEAO de ses engagements relatifs au financement de la réserve régionale de sécurité alimentaire l'a fortement décrédibilisée dans le secteur SAN.

Paix et sécurité : missions d'observation électorale de la CEDEAO dont plusieurs ont renforcé l'image de la CEDEAO. Cellule finance et gestion des opérations de maintien de la paix : a acquis un savoir-faire, qui a été utile pour la conduite des opérations ECOMIG et ECOMIB.

Points de vue sur les deux OR (interlocuteurs des institutions européennes) : globalement, les performances de ces deux organisations sont jugées médiocres. Des nuances selon les périodes et les départements au sein des organisations. Les appuis UE ne semblent pas avoir eu beaucoup d'effets en la matière. Certains, au sein des institutions européennes, estime que le CILSS est plus crédible car plus performant (pour le secteur SAN).

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (institutions européennes)	Dès qu'il y a une crise politique, les chefs d'Etat se rencontrent et cherchent une solution. Ils n'ont pas besoin des partenaires extérieurs pour cette dimension de l'intégration régionale. Cependant, la dynamique au niveau des chefs d'Etat ne se répercute pas ensuite au niveau technique ou diplomatique. Par exemple, les ambassadeurs des Etats membres de la CEDEAO ne se rencontrent pas à Abuja. La CEDEAO est davantage un secrétariat qu'une véritable organisation régionale. En termes d'intégration économique, il y a une réelle dynamique régionale qui est nettement plus forte que dans d'autres régions africaines.
Global	Entretien (institutions européennes)	Il y a des OR de format plus réduit que la CEDEAO ou l'UEMOA qui comptent : Autorité du Liptako Gourma (ALG), G5 Sahel, Mano River Union, ... Le G5 Sahel est une institution forte qui comprend 2 pays (Mauritanie et Tchad) qui n'appartiennent ni à la CEDEAO, ni à l'UEMOA. UE a une feuille de route avec le G5 sur les questions de paix et sécurité, gérée principalement par le SEAE. Le G5 a aussi établi un programme de développement (le PIP), mais l'UE n'est pas disposée à financer ce programme.
Global	Entretien (institutions européennes)	Avant le récent sommet d'Abidjan, il n'y avait plus vraiment de président à la tête de la Commission de l'UEMOA (président démissionnaire et nomination du successeur bloquée par un conflit entre le Niger et le Sénégal). Cela bloquait le fonctionnement de l'OR et risquait d'affaiblir la zone franc. UEMOA et CEDEAO attirent des gens qualifiés, car les rémunérations sont intéressantes ; mais leur fonctionnement n'est pas efficace. Après de chacune des deux OR, il manque l'équivalent du COREPER européen, c'est-à-dire des représentants permanents des Etats membres qui travailleraient au quotidien avec les fonctionnaires des OR. Dans ce contexte, l'implication des ON dans la mise en œuvre du PIR 11 ^{ème} FED est importante pour renforcer l'articulation entre les Etats membres et les OR. Les

		<p>ON ont davantage intérêt que les OR à ce que la coopération régionale atterrisse dans les territoires ; c'est un atout ; en revanche, ils vont avoir tendance à vouloir attirer le plus possible de financements régionaux dans leur pays.</p> <p>A l'heure actuelle, CEDEAO et UEMOA sont dans une position de réception des fonds régionaux et non de coordination réelle.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>La mise en œuvre du PIR 10^{ème} FED a été une catastrophe dans ses premières années. Les OR n'ont pas été en mesure d'opérationnaliser le PIR. Les facteurs explicatifs : i) les deux OR ne sont pas parvenus à s'entendre sur le partage des rôles entre elles ; ii) elles voulaient exécuter l'essentiel du PIR au niveau régional (séminaires, rencontres, ...), en minimisant l'importance des actions à conduire au niveau national (dans l'UE, l'essentiel de l'action communautaire se situe au niveau national -> cf. PAC, FEDER, ...); iii) elles ne savent pas agir avec leurs Etats membres ; à la différence de l'UE, les institutions judiciaires nationales ne font pas respecter la prééminence du droit communautaire sur le droit national.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>Les fonctionnaires des OR sont compétents. Mais ils sont en permanence dans un circuit de séminaires portant principalement sur l'élaboration de stratégies régionales dont le nombre ne cesse de s'accroître.</p> <p>Les OR veulent couvrir tous les domaines, ne rien laisser en dehors de leurs champs de compétences. Ceci sans tenir compte de leurs mandats spécifiques ou avantages comparatifs ; derniers exemples : l'UEMOA qui investit le domaine « paix et sécurité » ; ou le G5 Sahel qui veut être un acteur de développement.</p> <p>Le taux de couverture des dépenses courantes des deux OR par les cotisations de leurs Etats membres n'est pas bien connu des PTF. A première vue, un prélèvement communautaire de solidarité à 1% représente, s'il est effectivement perçu, des sommes importantes au regard de la taille des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA.</p> <p>Pour l'UEMOA, bien que l'audit 6 piliers ait été négatif, l'UE a versé (sur PIR 10^{ème} FED) une subvention de 12 M€. Il y a eu beaucoup d'inéligibles et l'UE a adressé un ordre de recouvrement de 9 M€ ! Cette somme a été réglée par l'UEMOA en 2015 ou 2016. Les inéligibles étaient essentiellement liés à des actions focalisées sur le Mali, décidées par l'ancien président de la Commission de l'UEMOA – Soumaïla Cissé – candidat à l'élection présidentielle au Mali).</p> <p>Bien que l'UEMOA n'ait fait aucun progrès depuis 7 ans en matière de procédures de gestion, ils ont demandé à l'UE le financement d'un nouvel audit des 6 piliers. Accord politique de l'UE sur cette demande.</p>
Global	Entretien (institutions européennes)	<p>Il manque un observatoire de l'application des règlements communautaires ; c'est un problème pour les OR et pour les PTF (en premier lieu, l'UE) qui les appuient. Par exemple, le TEC CEDEAO : c'est une belle avancée régionale ; mais nous avons très peu d'informations sur l'état actuel de sa mise en œuvre par les Etats membres. Cette question de l'application des règles communautaires se pose secteur par secteur. Dans celui des transports, un observatoire va démarrer (projet PIR FED 10).</p> <p>Le faible développement des échanges commerciaux intrarégionaux est d'abord lié au faible</p>

		développement de la production et de la transformation dans les pays sahéliens. De ce point de vue, on peut voir le FFU comme un levier de « mise à niveau » des pays sahéliens en termes de capacités de production / transformation.
Global	Entretien (institutions européennes)	Les capacités de la CEDEAO sont globalement très faibles ; il y a des différences selon les priorités politiques et selon les personnalités des Commissaires. Le département « paix et sécurité » fonctionne bien (cf. l'intervention récente en Gambie). CEDEAO a créé de nombreuses agences ; certaines d'entre elles ne sont pas opérationnelles. La CEDEAO a copié les statuts du personnel de la CE. A l'heure actuelle, les rémunérations du personnel CEDEAO sont trop élevées ; il serait nécessaire que la CEDEAO procède à une réforme similaire à celle opérée par la CE en 2004.
Global	Entretien (institutions européennes)	AfO est très bonne (par rapport aux autres régions d'Afrique) pour la conception de stratégies (cf. processus PDDAA) ; mais la mise en œuvre et le suivi de ces stratégies sont très faibles. L'intégration régionale en AfO marche mieux que dans les autres régions d'Afrique, mais elle reste faible. Le cadre institutionnel est assez fort, mais les échanges formels demeurent à un niveau peu élevé. APE : le Nigeria ne joue pas le jeu. L'UEMOA est un peu plus efficace que la CEDEAO, mais son poids économique est faible (par rapport au Nigeria).
Global	Entretien (institutions européennes)	L'UEMOA est financée par les PTF à hauteur de 20% pour son budget de fonctionnement et à hauteur de 100% pour son budget d'investissement. L'UEMOA veut couvrir trop de domaines et poursuit trop d'objectifs au regard de l'effectif de son staff. Les représentants de l'UEMOA dans les pays pourraient représenter le président ou les commissaires lors de certains événements ; ce n'est jamais le cas. Lorsque les Etats membres n'appliquent pas les règlements régionaux, il n'y a aucune sanction. Le PCS n'est pas considéré comme conforme par l'OMC ; cela pose un problème pour la viabilité financière à terme de l'UEMOA et de la CEDEAO. D'où perspective de réforme pour asseoir les cotisations aux OR sur le PIB. La Côte d'Ivoire apporte 40% du PCS total perçu par l'UEMOA.
Paix et sécurité	ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) quite positive.xls ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa	Les missions d'observation électorale de la CEDEAO ont été jugées « réussies » au Togo, en Guinée, au Niger et aux élections présidentielles au Libéria), à tel point que « l'image de l'efficacité et l'impartialité de la CEDEAO a été renforcée ».
SAN	Entretien (OR)	Avec modèle « délégation de mise en œuvre », la CEDEAO/ARAA ne perçoit aucun frais administratifs. Difficile de renforcer une institution dans ces conditions.
SAN	Entretien (organisation régionale)	Formations supérieures au niveau du Centre Régional Agrhymet - initiation du cycle LMD avec l'appui EU, d'autres partenaires, et même certains Etats de la Région (Burkina Faso) participent désormais au financement, soit par des subventions, soit en payant les frais de scolarité de leurs étudiants. Mas le CRA a du mal à assurer la continuité dans la conduite des différents curriculums.
SAN	Entretien (OR)	La « jurisprudence » de l'usage de la RRSa dans le cadre de la crise BH au Nigeria permet de mettre en avant et de rendre tangible le principe de Solidarité Régionale. Participe de la crédibilité

		de la CEDEAO/ARAA
SAN	Entretien (personne ressource)	Contribution de la CEDEAO jamais versées : Incompétence ou irresponsabilité ? En tout cas décrédibilisation. L'argent était pourtant disponible avant qu'il ne soit utilisé à d'autres fins (Sécurité Ebola) jugés plus prioritaires.
SAN	Entretien (institution européenne)	Le fait que la CEDEAO n'ait pas tenu ses engagements financiers sur la RSSA nuit à la crédibilité de la CEDEAO et de la RSSA.
SAN	Entretien (Autre PTF)	La priorité donnée à la gestion des migrations depuis 3-4 ans, qui a mobilisé des fonds programmés sur la SAN, a nuit à la crédibilité de l'EU et des OR.
SAN	Entretien (institution européenne)	Le CILSS a montré sa capacité à exécuter des programmes de travail, ce n'est pas le cas de l'UEMOA et de la CEDEAO qui ont beaucoup perdu en crédibilité auprès de la coopération européenne.
I 7.3.3. Evolution de la convergence des stratégies, politiques et règlements adoptés par la CEDEAO et par l'UEMOA.		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
<p>Globalement, la coordination entre les 2 ORDM ne fonctionne pas bien. L'UE déploie des efforts pour l'améliorer (STC...) mais les résultats sont assez limités.</p> <p>Le STC ne parvient pas à jouer un véritable rôle de coordination entre les deux OR. Les relations entre les deux OR au niveau tk restent empreintes de méfiance. Les relations non coopératives entre les 2 OR ralentissent le rythme de mise en oeuvre des prog régionaux de l'UE (source : document interne, 2009).</p> <p>Projet régional facilitation des transports : la sub-délégation de la CEDEAO à l'UEMOA a mis du temps à être effective ; a bcp pesé sur l'exécution du projet (document interne, 2009).</p> <p>Les 2 OR ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la feuille de route de mise en oeuvre du PIR 10^{ème} FED. La DUE Ouaga a commencé à informer les EM de l'UEMOA des difficultés sur les projets régionaux qui concernent leur pays (Source : document interne, 2010).</p> <p>Dans les domaines SAN, paix et sécurité, des duplications (ou risques de duplication) entre les deux OR.</p>		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur :</u>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
Global	Entretien (institutions européennes)	Relations entre l'UEMOA et la CEDEAO : l'UE a forcé la main des deux OR pour la mise en place du secrétariat technique conjoint (STC) ; celui-ci a été pendant longtemps financé par l'UE ; il est aujourd'hui pris en charge par les deux OR. Entre Ouédraogo (ancien président de la Commission CEDEAO) et Soumaré (président sortant de la Commission UEMOA), le courant passait bien. Le nouveau président de la CEDEAO (de Souza) est très ambitieux. Cela constitue un défi pour l'UE au moment où elle veut faire passer une partie de sa coopération régionale par d'autres canaux (AFIF, FFU, ...).
Global	Entretien (institutions européennes)	Pas d'espace de discussion où CEDEAO et UEMOA discutent de leurs activités respectives. De facto, il existe des chevauchements importants dans les mandats des deux OR (notamment sur

		l'intégration économique).
Global	Entretien (institutions européennes)	En général, la CEDEAO reprend les directives UEMOA tout en les améliorant. De ce fait, les Etats appartenant aux deux OR sont soumis à deux réglementations régionales différentes ... En général, ils privilégient les directives UEMOA. Pour la mise en œuvre des postes de contrôle juxtaposés (PCJ), on s'est trouvé dans une situation de blocage du fait de la coexistence de directives différentes. Pour surmonter le problème, décision de séparer les PCJ : certains appliquant les directives UEMOA et d'autres celles de la CEDEAO. De ce fait, au Bénin, on a le PCJ de Malanville qui relève des directives UEMOA et celui de Kraké qui relève des directives CEDEAO ... Cela signifie des documents différents pour les transporteurs. Heureusement, il y a assez peu de transporteurs qui font le trajet Nigeria – Niger via le Bénin. Le projet n'est donc pas parvenu à une réelle harmonisation des directives deux OR.
Global	Entretien (institutions européennes)	Le fait de signer le PIR avec 2 OR ne facilite pas les choses ; il aurait été préférable de signer seulement avec la CEDEAO. Le secrétariat technique commun (STC) devrait faciliter le rapprochement entre les deux OR ; mais il est focalisé sur les questions macro-économiques.
Global	Entretien (personne ressource)	Les relations entre CEDEAO, UEMOA et CILSS se sont améliorées récemment. Il y a des progrès, même s'il reste des concurrences institutionnelles. Le CSAO joue un rôle de facilitateur (lors de réunions à huis-clos).
SAN	Oxfam 2015 – ECOWAP	De son côté, en décalage avec la temporalité du processus de révision de l'ECOWAP, l'UEMOA a adopté en 2014 un nouveau Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PCD-TASAN). Ce programme appelle à un « changement de paradigme » dans le secteur agricole, après avoir dressé un constat d'échec des précédentes approches, dont la mise en œuvre des PNIA. Le rapport provisoire de formulation du programme, qui décrit en détail l'ensemble des projets qui le composent, ne fait pratiquement pas mention du PRIA adopté par la CEDEAO en 2010, bien qu'ils en recouvrent très largement les domaines d'intervention.

CJ 7.4. Analyse des modalités d'organisation et de mise en œuvre de la coopération régionale de l'UE.

I.7.4.1. Degré de complémentarité et de synergie entre les rôles (théoriques et effectifs) dévolus i) aux sièges des institutions européennes (DG DEVCO, SEAE), ii) aux DUE en charge de la coopération régionale et iii) aux autres DUE en Afrique de l'Ouest.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur :

Demande d'un EAMR régional spécifique. De plus, pb pour bien renseigner dans CRIS les projets régionaux et pour faire des prévisions sur les paiements et contrats, car pas toujours l'info en provenance des autres DUE (source : document interne, 2012).

Constat global de RH insuffisantes pour piloter, suivre les programmes de coopération régionale. Que ce soit au siège ou dans les DUE.

Points de vue pluriels sur les rôles que jouent (ou devraient jouer) respectivement le siège et les DUE régionales.

Consensus pour constater que le régional est une préoccupation de second plan dans les activités des DUE qui n'ont pas de mandat régional.

Parfois, sur certains dossiers, difficultés à définir des positions communes entre DUE régionales et siège.

Le FFU suscite de nombreuses réactions de la part des DUE qui estiment ne pas être tenues informées. « Nous n'avons pas d'aperçu global des actions FFU ». « Nous sommes en bout de chaîne ». « On découvre souvent les activités quand elles ont lieu ». Par exemple, dans le projet d'appui au Secrétariat Permanent du G5 Sahel, la délégation de Bamako a dû intervenir pour que le Président du Conseil des Chefs d'Etat du G5 accepte le conseiller technique qui était prévu dans cette enveloppe. Les projets FFU sont considérés très top down et représentent une opportunité manquée de dialogue sur les politiques.

Détail de l'analyse de l'indicateur :

Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
	Entretien (institutions européennes)	Préparation des PIR : davantage de coordination par le siège que dans le cas des PIN, en raison de la présence de 2 OR. Cependant, le premier niveau de discussion est mené par les DUE. Mise en œuvre des PIR : L'instruction des programmes régionaux est pilotée par les DUE. Depuis le 11 ^{ème} FED, les 2 DUE régionales assurent une coordination plus forte avec les DUE nationales pour la préparation et le suivi des projets régionaux.
	Entretien (institutions européennes)	Relations entre DUE Ouaga et DUE Abuja : Sur le 11 ^{ème} FED, DUE Ouaga gère le 3 ^{ème} pilier et DUE Abuja les deux autres. Il n'y a pas de réunions périodiques entre les deux DUE ou à trois, avec le siège. Des réunions épisodiques, notamment au moment de la préparation des COS.
	Entretien (institutions européennes)	L'équipe du siège (E2) joue un rôle fédérateur par rapport aux DUE ; de plus, elle est capable de mobiliser la hiérarchie de DEVCO sur les dossiers régionaux.
	Entretien (institutions européennes)	La préparation du PIR FED 11 a été effectuée principalement par le siège. Les DUE ont été peu impliquées, de même que les OR. Maintenant, l'implication des OR se fait dans le cadre du GTT et du COS.
	Entretien (institutions européennes)	Le projet « gouvernance du secteur de l'énergie » porte sur l'appui aux 3 agences de la CEDEAO. Il a été instruit à 70% par le siège et à 30% par la DUE de Ouaga (car constat que davantage de RH disponibles dans cette DUE au moment de la formulation). Une fois le projet approuvé, la mise en œuvre sera pilotée par la DUE d'Abuja. Le dialogue avec les 3 agences de la CEDEAO est bon. L'UEMOA est frustrée vis-à-vis du choix de l'UE de concentrer ses appuis, dans le domaine de l'énergie, sur la CEDEAO. Le projet « gouvernance du secteur des transports » a été instruit à 70% par la DUE de Ouaga et à 30% par le siège. La mise en œuvre sera pilotée par la DUE de Ouaga. L'objectif du projet est d'aider les pays à appliquer les directives régionales. C'est donc dans les pays que les activités (essentiellement des études) vont être menées. Le projet (montant total = 38 M€) va se traduire par 17 conventions de financement (1 avec CEDEAO, 1 avec UEMOA et 1 avec chacun des Etats membres).
	Entretien (institutions européennes)	Il y a, depuis quelques temps, une reprise en main de l'instruction des projets par le siège, à la fois sur les PIN et sur le PIR. Cette tendance est plus forte pour le PIR. Les relations politiques avec UEMOA et CEDEAO sont gérées essentiellement par le siège.
	Entretien (institutions européennes)	Relations entre les DUE régionales : Pas d'échange périodique entre Ouaga et Abuja à propos du projet « intégration économique ». C'est par CRIS que l'on sait où en sont les activités du côté

		CEDEAO. D'une manière générale, il est difficile d'avoir l'info sur la déclinaison au Burkina des projets régionaux financés par Abuja. Une récente inspection du siège a abordé cette question de la relation entre les 2 DUE. L'unité E2 a renforcé depuis quelques temps son staff sur les questions régionales ; cela joue positivement sur la coordination des actions régionales. Cependant, il faudrait des réunions périodiques (tous les deux mois) entre E2, Ouaga et Abuja.
	Entretien (institutions européennes)	Les DUE de Ouaga et Abuja n'ont pas suffisamment de ressources humaines pour piloter les projets régionaux.
	Entretien (institutions européennes)	Jusqu'en 2014/2015, au sein de l'unité E2, il y avait un demi-poste pour piloter la coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, il y a une vraie équipe.
	Entretien (personne ressource)	Il n'y a pas suffisamment de personnes spécialisées en coopération et intégration régionale, au siège et dans les DUE. Le turnover élevé du personnel à DEVCO ne permet pas d'avoir des personnes réellement spécialisées sur les questions d'intégration régionale. Cela se ressent sur le manque de réflexion stratégique en la matière.
	Entretien (personne ressource)	A Bruxelles, les gens ne sont pas suffisamment nombreux pour gérer le PIR. Sont trop peu nombreux par rapport à ceux qui gèrent les PIN. Il serait intéressant d'avoir une estimation du temps consacré par le personnel des DUE aux dossiers régionaux
	Entretien (autres PTF)	Les DUE sont pas bien outillées, notamment sur le plan RH pour exécuter le PIR
	Entretien (institution européenne)	Une contradiction : nous voulons pousser les OR à être davantage dans une fonction politique. Or, le PARCI, projet 10 ^{ème} FED qui démarre en 2017 a pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles de l'UEMOA. C'est l'un des effets négatifs des retards importants survenus dans la mise en œuvre des projets 10 ^{ème} FED.
	Entretien (institution européenne)	Dans les DUE nationales, le régional n'est pas une priorité. Le staff est en général très chargé par les projets nationaux. Pour le projet « compétitivité » PIR 11 ^{ème} FED, un effort a été fait pour impliquer les DUE nationales avec l'organisation d'un atelier régional spécifique.
	Entretien (institution européenne)	Entre les 2 DUE régionales, des vidéoconférences sont organisées lorsqu'il y a des problèmes à résoudre. Essentiellement au moment de la programmation. Dans la mise en œuvre, les rôles de chacune des deux Délégations sont bien définis.
SAN	Entretien (institution européenne)	RRSA : projet très compliqué – De notre côté, on ne peut pas tout faire, nuit à notre crédibilité. 53M€ et pas de pilote dans l'avion. Pour résumer, nous sommes dans un rôle de « payeur plutôt que de player ».
	ECA, Effectiveness of EDF support for Regional Economic Integration in East Africa and West Africa, 2009	The Commission has not established procedures or guidelines for the preparation and implementation of regional strategies and interventions. The lack of adequate guidelines means that: (a) there is no clear definition or allocation of specific roles and responsibilities for the different Delegations in a region, i.e. those with and those without responsibility for relations with a Regional Organisation; (b) no single Delegation has the overall responsibility or coordinating role for a regional indicative

		<p>programme;</p> <p>(c) there is no established comprehensive coordination framework covering all Delegations in a region.</p> <p>The 10th EDF regional strategy papers and indicative programmes have been prepared largely following the guidelines for drafting country strategy papers... Neither did they take account of the significant institutional differences between country and regional strategies. The lack of coordination and definition of responsibilities is one of the main reasons for the lack of complementarity between regional and national programmes.</p> <p>In West Africa, neither the Delegation in Abuja, which deals with ECO WAS, nor the Delegation in Ouagadougou, dealing with UEMOA, has a full overview of the progress of two major regional projects, 'Support for Regional Integration and Trade' and the 'Transport Facility', which involve activities taking place in all or many of the countries in the region</p>
	Entretien (institution européenne)	DUE Ouaga : Depuis début 2016, il n'y a pas de section dédiée spécifiquement à la coopération régionale (à la différence de la DUE d'Abuja). Le chef de la section infrastructures est également coordonnateur coopération régionale. Dans les sections « développement rural » et « gouvernance / secteur privé », les chargés de programmes gèrent à la fois des dossiers Burkina et des dossiers régionaux. Seule la section « socio-éco » n'a pas de dossiers régionaux.
	Entretien (institution européenne)	Historiquement, rien ne marchait : que ce soit entre les 2 DUE régionales ou entre les DUE régionales et nationales. Depuis le démarrage du 11 ^{ème} FED, il y a des progrès significatifs : Les réunions du GTT et du COS sont des moments privilégiés de rencontres entre sièges, DUE régionales et DUE nationales. Pour l'instruction de plusieurs programmes du PIR 11 ^{ème} FED, il y a une réelle implication de l'ensemble des DUE de la région (énergie, transport, GRN, transition fiscale, ...). Pour le suivi des projets, les DUE d'Abuja et de Ouaga actualisent tous les deux mois des fiches sur l'état d'avancement de chaque projet, qu'elles partagent entre elles et avec les deux OR.
	Entretien (institution européenne)	UE aurait pu davantage jouer un rôle de courroie de transmission entre les OR et les pays. Par exemple, nous sommes très présents sur le règlement 14 de l'UEMOA (contrôle de la surcharge des camions) ; mais, sur ce dossier, il est difficile d'obtenir une position standard des différentes délégations de la région et même du siège (désaccord actuel sur l'introduction ou non d'une clause suspensive dans un projet). Ce manque d'harmonisation des positions UE pèse négativement sur l'efficacité des interventions.
	Entretien (institution européenne)	Pour les DUE, il y a une tension permanente entre pilotage global (sectoriel) et micromanagement des projets. A l'heure actuelle, les deux DUE régionales sont très chargées car elles démarrent les projets FED 11 alors que plusieurs projets FED 10 sont encore en exécution.
	Entretien (institution européenne)	Projet « stocks CEDEAO » : c'est la DUE Ouaga qui doit payer alors que c'est la DUE Lomé qui effectue le suivi du projet. Un avenant à la décision de la Commission va être établi pour que l'ordonnateur des dépenses soit la même DUE (Lomé) que le gestionnaire opérationnel.
	Entretien (personne ressource)	Quand on travaille dans une DUE, on place toujours le régional (le PIR) au second plan. La

		<p>gestion du PIR est exclusivement portée par les deux DUE régionales.</p> <p>La complexité des projets régionaux (usines à gaz) ne facilite pas l'implication des DUE nationales dans leur suivi.</p> <p>Lors de la préparation du 10^{ème} FED, les chefs de délégation de tous les pays d'AfO ont été réunis par le siège. Rencontre très peu productive.</p>
I 7.4.2. Coûts et délais (au regard des résultats obtenus) des différents canaux de mise en œuvre de l'aide : organisations régionales, organismes des Nations unies, agences des Etats membres de l'UE, acteurs non étatiques, ...		
<u>Synthèse de l'analyse de l'indicateur :</u>		
<p>Dans l'ensemble, l'efficacité des projets régionaux est faible. De nombreux facteurs sont en cause.</p> <p>Secteur SAN / Projet réserve : beaucoup de retard ; dû à la CEDEAO + ARAA mais aussi à AFD et AECID. Interrogation sur la pertinence de passer par ces canaux (source : document interne, 2016). Convention spécifique avec Centre régional Agrhyment amoindrit la cohérence du projet.</p> <p>Manque de visibilité des appuis UE quand l'agence d'exécution « ne joue pas le jeu ».</p> <p>Certaines agences d'exécution n'ont pas un mandat régional ; pose problème pour exécuter un projet dans plusieurs pays (cas de GoWAMER).</p>		
<u>Détail de l'analyse de l'indicateur :</u>		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
	Entretien (institutions européennes)	AFRITAC : Les deux contrats sont signés entre l'UE et le FMI (conventions de contribution). La CEDEAO et l'UEMOA participent au COPIL (annuel), mais leur implication dans le projet n'est pas optimale. A noter que deux pays, Guinée et Mauritanie, sont couverts par AFRITAC I alors qu'ils ne font pas partie de l'UEMOA.
	Entretien (institutions européennes)	Projet FED 10 « Support to regional economic integration » / Volet UEMOA : Le long délai entre la signature de la CF (décembre 2013) et la signature de ces deux contrats s'explique i) par un problème de procédure pour ITC (la CF prévoyait un contrat de services et il a fallu obtenir une dérogation pour passer à une subvention) et ii) par la lenteur du fonctionnement de l'UEMOA.
	Entretien (institutions européennes)	L'UEMOA et la CEDEAO signent les CF. En même temps, elles peuvent être bénéficiaires de subventions. Avec le CILSS, ce sont uniquement des subventions. Les ordres de recouvrement : Ordre de recouvrement de 9 M€ à l'UEMOA : correspondait davantage à des fonds non utilisés qu'à des inéligibles. Sur un programme intra-ACP, UEMOA avait reçu un préfinancement de 240.000 euros. N'ayant rien utilisé, un ordre de recouvrement a été établi. AFD : il y a eu deux cas où l'AFD a dû rembourser l'avance qu'elle avait reçue de l'UE car n'avait pas du tout commencé l'exécution des projets en question.
SAN	Evaluation mi parcours projet réserve	La coordination entre les 5 composantes est faible et en particulier avec la composante 4. Cela est lié notamment au fait qu'elle n'est pas ordonnée par le Coordonnateur du projet par la nature de la relation directe UE-CRA définie par le contrat de subvention avec l'UE. Il y a peu de cohérence entre les activités des différentes composantes.
SAN	Entretien (OR)	Perception d'efficacité du modèle « Mouche des fruits », pour lequel l'AT au projet est confiée à un BE.
SAN	Entretien (Projet)	Lois de passation des marchés en Espagne pas adaptée. La composante « en nature », pour laquelle les services sont directement contractualisés par l'AECID en Espagne n'est pas adaptée.

Paix et sécurité	FED Midterm evaluation conflict prevention and peacebuilding I and II, 2009	L'évaluation à mi-parcours (2010) a conclu à une performance opérationnelle assez faible et un nombre limité d'initiatives en partie attribuables à un démarrage tardif du programme et à une interruption des activités du programme, car le deuxième PE n'a pas été préparé à temps. L'évaluation a jugé la capacité administrative de gestion du programme et de coordination de la Commission de la CEDEAO « médiocres ». De nouvelles structures pour renforcer la planification stratégique, le suivi et l'évaluation et les aspects généraux de la performance professionnelle ont été créés mais n'étaient pas encore fonctionnels par manque de personnel (et possiblement de financement). De même, les mécanismes de coordination entre le QG et les Etats-membres de la CEDEAO existaient sans être tout à fait fonctionnels..
Intégration économique	ROC 9 Appui à l'intégration régionale et négociation de APE Monitoring report, 16/08/2011	The management arrangements were very weak. The project was located in the Trade Directorate of ECOWAS with a Financial Controller and an Accountant who dealt exclusively with finance and administration. There was no Programme Management Unit (PMU) and eventually the Technical Assistance team (TA) took over the administration - but not the qualitative management. No Project Director was ever named and none of the planned progress reports were produced
Environnement	GoWAMER	"même si les autres bureaux nationaux du PNUD ont été approchés dans chacun des pays d'intervention du programme, cela confère difficilement au PNUD-Sénégal un mandat d'action régionale. A cette difficulté se pose celle de la légitimité d'intervention d'un bureau national auprès des entités régionales comme l'UEMOA, la CEDEAO, etc." (Failler 2014, S. 13) Le montage et le démarrage du programme GOWAMER ne semble donc pas avoir pris en compte la légitimité d'intervention du WWF, somme toute restreinte, tout comme celle du PNUD-Sénégal, ne disposant d'aucun mandat régional en tant que tel. Il existe donc depuis le début une incompatibilité entre l'échelle d'intervention régionale affichée du programme et la capacité des deux principales institutions contractuelles à œuvrer à la hauteur de celle-ci et cela, tant pour l'exécution que pour la mise en œuvre (Failler 2014, S. 14)

CJ 7.5 – Analyse de la prise en compte des dimensions transversales (égalité de genre, droits de l'homme, lutte contre le VIH SIDA, durabilité environnementale) dans la formulation et la mise en œuvre des interventions régionales de l'UE.

I 7.5.1 – Pertinence de la prise en compte des dimensions transversales dans la formulation des interventions

Il existe un décalage important entre les objectifs affichés par l'UE en ce qui concerne les dimensions transversales (genre, droits de l'homme, VIH-SIDA, environnement) et la prise en compte effective de ces dimensions tant au niveau des stratégies de coopération régionale (10^{ème} et 11^{ème} FED) que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions. Les documents de stratégie régionale (10^{ème} FED) et Programmes indicatifs régionaux (10^{ème} et 11^{ème} FED) ne proposent pas d'analyse des inégalités de genre de la sous-région (en dehors des annexes sur la Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté en Afrique de l'Ouest (présentée dans le PIR 10^{ème} FED) qui font état d'entraves importantes à la scolarisation des filles et à l'insertion des femmes dans le circuit économique formel, de la mortalité maternelle, ou encore des conséquences humaines et sociales des conflits qui affectent en particulier les populations les plus vulnérables (pauvres, femmes, enfants). Le DSP-PIR 10^{ème} FED fait mention à quelques reprises des femmes comme étant une catégorie vulnérable (à titre d'exemple : les femmes sont majoritaires dans le secteur informel, elles subissent des impacts négatifs élevés des biocarburants dans les foyers). Il ne propose toutefois pas d'action spécifique pour traiter de cette question. Le PIR 11^{ème} FED intègre cette dimension comme élément transversal devant être inclus dans l'ensemble des secteurs de coopération et comme devant faire l'objet d'un suivi spécifique (via des indicateurs désagrégés). Mais à

l'image du 10^{ème} FED, aucune action/démarche n'est proposée sur cette question qui ne figure pas dans le cadre logique d'intervention du 11^{ème} FED. Le VIH-SIDA est mentionné dans l'analyse sociale figurant dans le PIR 10^{ème} FED. Cependant, aucune action spécifique n'est signalée. Le PIR 11^{ème} FED quant à lui ne fait pas mention de cette maladie ou d'actions permettant d'y faire face. La question des droits de l'homme a un statut particulier puisqu'elle est à la fois un secteur de coopération (PIR 10^{ème} et 11^{ème} FED) et une des questions transversales identifiées par le Consensus européen pour le Développement. Pourtant elle n'est que très peu mentionnée dans les DRP PIR 10^{ème} et 11^{ème} FED. De même, la question de la durabilité environnementale a un statut particulier puisqu'elle est à la fois un secteur de coopération (hors concentration dans le 10^{ème} FED et de concentration dans le 11^{ème} FED) et une des questions transversales identifiées par le Consensus européen pour le Développement. Les stratégies PIR 10^{ème} FED et 11^{ème} FED ne donnent pas d'orientations afin que l'environnement en tant que dimension transversale soit effectivement pris en compte dans les différents secteurs de coopération.

Au niveau de la formulation des interventions, les mécanismes, internes à l'UE, de prise en compte des dimensions transversales dans les interventions ont été renforcés et normalisés au cours de la période (en particulier pour les dimensions sociales et environnementales), avec une analyse systématique de ces dimensions à l'étape de la formulation des interventions. Si ces mécanismes ont permis un renforcement de l'intérêt accordé aux dimensions transversales, ils ont également engendré une standardisation de l'approche (avec des cadres communs à tous les secteurs et interventions, bien que des niveaux différents de prise en compte existent selon les catégories de projets). Cette approche ne compense pas l'absence d'analyses socio-économiques approfondies permettant d'appréhender correctement ces problématiques en amont des interventions. Ces nouvelles « normes » relèvent par conséquent davantage d'une logique de « maximisation de la prévention des risques » que d'une réelle priorisation de ces problématiques dans les stratégies de coopération.

Ainsi, dans la pratique, lorsque les dimensions transversales sont mentionnées dans les documents de formulation des interventions, cette mention reste très générale : dans le secteur paix et sécurité, par exemple, les questions de genre font l'objet de descriptions très générales dans les documents de formulation des interventions, sans qu'aucune analyse spécifique concernant la manière dont les dimensions paix/sécurité affectent différent les hommes et les femmes ne soit développée. Par ailleurs, la manière dont les interventions vont toucher différemment les hommes et les femmes n'est pas explicitée. A titre d'exemple, dans les programmes de gestion et de prévention des conflits, cette question est insuffisamment prise en compte, tant au niveau de la conception des interventions (absence d'analyse de la place spécifique des femmes comme victimes des conflits violents ou encore de leur rôle dans les processus de consolidation de la paix) que dans leur gestion (attention apportée à la participation des femmes aux réunions et forums par exemple).

Global	Document de stratégie régionale et Programme indicatif régional, 2008-2013	<p>Egalité de genre : pas d'analyse en termes d'égalité de genre mais mention est faite des femmes comme catégorie vulnérable dans la partie « Analyse de la situation politique, économique, sociale et environnementale de la région » (au niveau par exemple : du secteur informel employant en majorité des femmes, impacts négatifs des biocombustibles dans les foyers sur les femmes et les enfants en particulier). La question des femmes fait partie des priorités de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'ouest - inclus dans axe 3 (« favoriser une intégration économique et commerciale équitable des exploitations agricoles dans les marchés nationaux, régionaux et internationaux, permettant d'améliorer les revenus de la population agricole, et notamment les revenus des femmes ») et dans axe 4 (« améliorer les conditions de vie des populations rurales et en priorité les femmes ») ; Pas de S/E global du PIR mais des S/E au niveau de chacune des interventions financées. Nécessaire de descendre à ce niveau pour identifier si un suivi désagrégé (hommes/femmes) est réalisé.</p> <p>Lutte contre le VIH-SIDA : mentionné dans l'analyse de la situation sociale de la sous-région. Le Programme Régional de Facilitation des Transports et Transit Routier inter-Etats (NEPAD, CEDEAO, UEMOA) prévoit l'extension de l'initiative de lutte contre le VIH/SIDA aux principaux corridors routiers de la région. La lutte contre les maladies transmissibles (dont le VIH-SIDA) fait partie des priorités de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'ouest (inclus dans axe 4). Le PIR ne mentionne pas d'action à ce niveau.</p>
--------	--	---

		<p>Droits de l'Homme : Analyse de la situation politique de la sous-région mentionne la question des droits de l'homme. Le document de stratégie régionale mentionne le dialogue politique à mener autour de la « promotion des valeurs démocratiques, du respect des droits de l'homme et du développement d'une politique régionale dans ce cadre ». Le PIR prévoit la mobilisation de l'instrument pour la démocratie et les droits de l'homme. Secteur de concentration 2 (« consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale ») : le respect et la promotion des droits de l'Homme fait partie des activités spécifiques envisagées. Dans le Document de Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté en Afrique de l'Ouest la réaffirmation des Libertés et des Droits des citoyens et la mise en pratique des dispositifs de protection et de promotion de ces libertés est évoquée dans l'axe 1 (« Axe 1 : La gestion des conflits et la promotion de la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion sociale et l'efficacité des politiques »).</p> <p>Durabilité environnementale : analyse de la situation environnementale de la région. L'environnement fait partie des domaines hors concentration du PIR 10^{ème} FED. Le PIR inclut un profil environnemental de l'Afrique de l'Ouest. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, un des défis identifiés concerne la promotion « d'une gestion durable des ressources naturelles en s'appuyant sur des systèmes de production performants et respectueux de l'environnement. Ces systèmes devront puiser dans le potentiel encore largement sous-exploité, notamment en matière d'aménagement, d'irrigation et d'utilisation des innovations. ». (voir annexe 6 Agriculture et sécurité alimentaire).</p>
Global	Programme indicatif régional, 2014-2020	<p>Egalité de genre : selon le PIR « La dimension de genre sera un élément transversal du PIR, par son intégration dans tous les secteurs et activités du PIR, ainsi que par l'utilisation au maximum d'indicateurs et/ou de statistiques ventilés par sexe. ».</p> <p>Domaine prioritaire 1, OS 1, composante 3 : « Renforcement de capacité de prévention et de médiation de la CEDEAO », il est prévu : Le renforcement des processus de médiation et diplomatie préventive de la CEDEAO avec également un accent sur la promotion de la participation des femmes et le développement d'une expertise sur les questions du genre dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits ainsi que la promotion de l'éducation à la culture de la paix.</p> <p>Domaine prioritaire 1, OS 1, composante 4 : « Développement des activités de la CEDEAO en matière de renforcement de la stabilité, la démocratie et de l'état de droit. » : « Promotion de l'Etat de droit, d'une justice indépendante, compétente et efficace, du respect des droits de l'homme (dont un appui à l'observatoire régional des droits de l'homme), y inclus la dimension genre et de la diversité culturelle. ».</p> <p>Domaine prioritaire 3 (Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles), un accent particulier doit être mis sur cette question : « L'objectif principal du secteur 3 est de soutenir la résilience des populations vulnérables à travers le renforcement de leurs moyens d'existence et des moyens de production en mettant un accent particulier sur les questions de genre, la durabilité de la gestion des ressources naturelles, la préservation et la valorisation de la biodiversité et la réduction de la vulnérabilité face aux risques climatiques et environnementaux. ». Parmi les résultats attendus : « Une politique régionale de protection sociale, y inclus la dimension genre, est établie avec des plans d'action par pays ». Cette dimension n'est en revanche pas évoquée dans les autres secteurs.</p> <p>Le cadre logique d'intervention (annexe 1) ne mentionne pas cette question.</p> <p>Droits de l'Homme : inclus dans les secteurs de concentration de l'UE 11^{ème} FED.</p>

		<p>Domaine prioritaire 1, OS 1, composante 4 : « Développement des activités de la CEDEAO en matière renforcement de la stabilité, la démocratie et de l'état de droit ». Les actions prévues sont les suivantes : Promotion de l'Etat de droit, d'une justice indépendante, compétente et efficace, du respect des droits de l'homme (dont un appui à l'observatoire régional des droits de l'homme), y inclus la dimension genre et de la diversité culturelle. Et composante 5 : « appui aux interventions dans les situations de crise, de sortie de crise ou de conflits », avec en particulier un appui aux actions de la CEDEAO en vue notamment de la consolidation de la paix, d'institutions démocratiques et du renforcement de l'Etat de droit</p> <p>Agenda de la CEDEAO en matière de sécurité et de gouvernance inclut la consolidation de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit.</p> <p>Domaine prioritaire 1, OS 2, composante 1 « Renforcement de la coordination et de la coopération en matière de sécurité » : « Promotion des droits des migrants, sensibilisation à la migration irrégulière, à la mise en place de dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion ». Et « respect et de protection des droits de l'homme dans l'action sécuritaire.</p> <p>Domaine prioritaire 2, composante 3 : « Libre circulation et droits d'établissement des personnes, mobilité des travailleurs » - « Appui à la libre circulation et au droit d'établissement des personnes ».</p> <p>Lutte contre le VIH-SIDA : Le PIR 11^{ème} FED ne mentionne pas le VIH-SIDA.</p> <p>Durabilité environnementale : fait partie des secteurs de concentration du PIR 11^{ème} FED. Domaine prioritaire 3 (résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles), OS 2 : « Protection de l'environnement, de la biodiversité, lutte contre le changement climatique et adaptation au changement climatique ».</p> <p>Dans le domaine de la sécurité alimentaire, des modes de production durables sont attendus (permettant une préservation de l'environnement)</p> <p>N'est pas mentionné dans le secteur des transports.</p> <p>Domaine prioritaire 2, OS 4 : « Appui au secteur de l'énergie » : « dégradation de l'environnement (notamment due à la déforestation et au changement climatique) ». dans ce secteur la « soutenabilité environnemental » des actions menées est considérée comme une priorité transversale.</p>
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	<p>Les questions transversales sont prises en compte dans la coopération régionale de la même manière que dans la coopération nationale. Il y a eu une évolution ces dernières années avec mise en place d'un mécanisme de prise en compte de ces questions au moment de la formulation /identification (avant le QSG) et existence de points focaux genre et environnement dans les DUE (mais qui ne sont généralement pas des spécialistes). C'est dans le secteur des infrastructures, que nous sommes le plus avancés. C'est un secteur où cela fonctionne plutôt bien car la mécanique se déroule de façon très automatique (série d'activités portées par les ONG sur l'environnement, le VIH-SIDA, les questions sociales en parallèle des travaux). Après, l'impact de ces activités n'est pas mesuré.. et en dehors de savoir si les actions ont été réalisées, nous n'avons pas d'information sur la qualité des réalisations. La difficulté est d'arriver à prendre en compte l'ensemble des indicateurs prévus sur ces questions et communs à tous les secteurs : par exemple, comment prendre en compte l'environnement dans le secteur paix et sécurité (à noter : des adaptations en fonction des catégories de projets) ? Cela nous aide à améliorer les projets (avec existence de guidelines pour accompagner la mise en place) mais c'est devenu une contrainte forte (encore plus lourd avec le 11^{ème} FED) : au sein des DUE, absence de spécialistes pour savoir</p>

		appréhender correctement ces questions, de même pour les bureaux d'études chargés des formulations. Le siège devrait davantage nous aider pour savoir comment intégrer ces dimensions dans les projets. Mais ils ont trop de pays à couvrir pour pouvoir le faire. Enfin, les questions transversales sont souvent les premières sacrifiées (quand on doit réduire des budgets ou qu'on doit aller vite pour décaisser).
--	--	--

I 7.5.2 – Effectivité de la prise en compte des dimensions transversales dans la mise en œuvre des interventions.

Par la suite, les cadres logiques des interventions n'explicitent pas la manière dont ces dimensions vont être prises en compte (par exemple la manière dont les interventions vont toucher différemment les hommes et les femmes n'est pas explicitée, aucune composante ou action spécifique à l'environnement, au VIH-SIDA ou encore aux droits de l'homme n'est généralement définie dans les interventions sectorielles concernées) ou alors les actions envisagées sont marginales dans l'objectif global des interventions et leur portée reste limitée : dans le secteur de l'intégration économique régionale aucun objectif en termes de croissance inclusive ou de croissance verte n'est fixé, seules quelques actions sont planifiées (par exemple, la participation des femmes dans la mise en œuvre des projets, l'égalité d'accès aux formations délivrées, une boîte à outil sur l'intégration de l'égalité des sexes dans le cadre du projet « Soutien à la réforme de la gestion des finances publiques de la CEDEAO »...). De même, dans le secteur paix et sécurité, deux projets de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) (« Femmes et médias : partenaires pour une meilleure gouvernance en Afrique de l'Ouest » et « Bonne gouvernance et participation des femmes dans sept pays d'Afrique de l'Ouest ») se sont appliqués à traiter spécifiquement de la participation des femmes à la vie politique, mais ils ne traitent pas des inégalités de genre en tant que tel et ils restent des cas isolés dans le portefeuille sectoriel. Dans le cadre des autres interventions, lorsque des formations sont délivrées, la participation de femmes est généralement requise mais cette exigence est souvent difficile à remplir (des femmes ne sont envoyées par les organisations que lorsque la formation concerne la thématique de l'égalité des sexes !). Pour ce qui concerne les droits de l'homme, la coopération régionale de l'UE n'est pratiquement pas intervenue sur cette thématique, tant dans le secteur paix et sécurité (quelques financements sur instrument IEDDH) que dans les autres secteurs, ce qui montre l'absence de priorisation de cette question dans la stratégie. Dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la prise en compte des questions de genre reste également très marginale, correspondant à la fois à une faiblesse identifiée des organisations régionales accompagnées et à un manque de pro-activité de l'UE à ce niveau.

Dans le secteur « infrastructures » et, en particulier dans le cadre des projets de réhabilitation de tronçons de routes, des études d'impact environnemental et social sont réalisées au moment de l'instruction des projets. Elles permettent de formuler une série de mesures environnementales pour atténuer, voire annuler les impacts négatifs des travaux. Un plan de gestion environnemental et social (PGES), permettant la mise en œuvre durable des mesures de mitigations pendant l'exécution des travaux est généralement élaboré. Dans le cas du projet « Réhabilitation de la route Zinder-Magaria-Frontière Nigéria », par exemple, les actions prévues étaient : une campagne de sécurité routière, des actions sociales au bénéfice des populations rurales des villages traversés par la route (aménagement des forages d'eau, réhabilitation et équipement de quelques écoles primaires, marchés ruraux et cases de santé, appui aux comités ruraux d'entretien courant des pistes locales de désenclavement) et des formations sur les risques de transmission du HIV/Sida et autres MST (maladies sexuellement transmissibles) ainsi que sur les techniques de prévention. Cependant, les projets d'investissement sont restés marginaux dans la coopération régionale (2 projets « tronçons » mis en œuvre au cours de la période) et les chantiers ne sont pas encore achevés. Par ailleurs, l'absence de suivi de l'application de ces mesures (au-delà d'un suivi des activités) ne devrait pas permettre de conclure sur l'effectivité de leur prise en compte.

Enfin, lorsqu'ils existent, les dispositifs de suivi-évaluation des interventions régionales ne prennent pas ou peu en compte les questions transversales (absence de situation de départ permettant de mesurer les évolutions environnementales et sociales et de cibles, des indicateurs portant sur les activités et non sur les résultats, absence de reporting et non utilisation des cadres logiques dans un certain nombre de cas permettant de suivre les avancées). En ce qui concerne le genre spécifiquement, les dispositifs de suivi-évaluation ne comportent pas systématiquement d'indicateurs désagrégés par genre et, lorsqu'ils en ont, sont rarement renseignés.

Les facteurs explicatifs de cette prise en compte marginale des dimensions transversales sont: i) la faiblesse voire l'absence d'analyses socio-économiques approfondies permettant d'appréhender correctement ces problématiques suffisamment en amont de la définition des interventions et de proposer ainsi des

<p>mesures adaptées ; ii) des ressources humaines en charge de la mise en œuvre des interventions rarement sensibles et/ou formées à ces questions tant au niveau des équipes en charge de la coordination et de la mise en œuvre des interventions (UE, OR, assistance technique), que des consultants en charge des exercices de monitoring et d'évaluation ; iii) une focalisation des ressources humaines sur l'atteinte des objectifs souvent ambitieux des programmes et qui ne permettent de tenir compte de ces aspects que de manière marginale ; iv) enfin, un manque d'appui des services du siège pour mieux savoir comment intégrer ces dimensions. Du côté des organisations régionales, la prise en compte des dimensions transversales est restée très faible et il semble que l'UE n'ait pas réussi à impulser une amélioration de la situation dans le cadre de sa coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest au cours de la période sous revue.</p>		
Réhabilitation de la route Zinder-Magaria-Frontière Nigéria	Fiche action pour Le Niger / Afrique de l'Ouest / Infrastructures routières	Des études d'impact environnemental et social des travaux de réhabilitation du tronçon ont été réalisées en 2004 et ensuite actualisés en 2012. Le rapport d'actualisation des études d'impact environnemental et social du projet a été validé et le certificat de conformité environnementale obtenu en Août 2012. Suites aux conclusions et recommandations de ces études socio-environnementales, il est prévu une série de mesures environnementales pour atténuer, voire annuler les impacts négatifs des travaux. Notamment il est prévu la remise en état des zones d'emprunts et des carrières, la plantation d'arbres et de végétations visant à stabiliser l'érosion de la route surtout aux alentours des Ouvrages d'Arts hydrauliques. Un plan de gestion environnemental et social (PGES), permettant la mise en œuvre durable des mesures de mitigations pendant l'exécution des travaux, a été élaboré et validé. Pendant la durée des travaux, le projet mettra en place une campagne de sécurité routière, des actions sociales au bénéfice des populations rurales des villages traversés par la route (aménagement des forages d'eau, réhabilitation et équipement de quelques écoles primaires, marchés ruraux et cases de santé, appui aux comités ruraux d'entretien courant des pistes locales de désenclavement) et des formations sur les risques de transmission du HIV/Sida et autres MST (maladies sexuellement transmissibles) ainsi que sur les techniques de prévention.
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Projet FSTP2 Projet Réserve Projet Facilité Alimentaire ROM CSO-LA Evaluation projet Plateforme régionale	La prise en compte des questions transversales, et en particulier de la thématique genre est jugée bonne pour les actions CSO-LA et pour le projet « plateforme pour le développement rural et la SAN en AfO et du Centre ». Mais ça n'est pas le cas pour l'ensemble des autres actions de coopération régionale sur la période. L'évaluation du projet FSTP 2 indique que la thématique genre est très peu prise en compte par le projet, par ailleurs, cette même évaluation indique que la thématique genre est une des faiblesses du CILSS ; La faiblesse des OR et des politiques régionales sur la thématique genre est confirmée par la revue de l'ECOWAP + 1 ^o et la formulation du COS 2025 de l'ECOWAP. La formulation du projet réserve indique de le Cadre Harmonisé représente une avancée importante dans la prise en compte de la problématique genre dans les SISA, ce qui n'est pas évident (voir notamment évaluation projet FSTP). Le thématique genre n'est pas abordé par l'évaluation à mi-parcours du projet Réserve. Par ailleurs les rapports d'exécution des autres programmes indiquent généralement une faible prise en compte de la problématique genre. La problématique genre est prise en compte dans le document de projet Gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ce qui témoigne d'une volonté d'être plus actif sur ce domaine, mais cette mention reste très générale à ce stade.
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	A l'étape de la formulation des interventions, un tableau sur le genre, environnement, droits de l'Homme doit être rempli avec des questions pré définies. On doit faire une analyse de ces questions et indiquer comment on va traduire cela dans la pratique. Il y a donc une plus grande vigilance sur ces questions. Mais pour certains projets, c'est plus facile à faire que pour d'autres. Par ailleurs, tous les chargés de programme ont des difficultés là-dessus. Les DUE ne sont pas assez formées sur la manière de prendre en compte ces questions. On reçoit quelques formations sur le tas par des séminaires mais dans la pratique on ne sait pas comment faire.

Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	Il est encore plus difficile de prendre en compte les questions transversales au niveau régional. Les cadres de S/E prennent très peu en compte ces dimensions.
Paix et sécurité	Entretien institution européenne, novembre 2017.	La question du genre est parfois prise en compte dans le cadre de petites subventions à des OSC (par exemple « Small arms project » ou encore implication des femmes dans des actions de construction de la paix) ou alors par exemple des quotas de femmes sont imposées dans les formations paix et sécurité mais avec des difficultés à trouver des femmes dans les agences de défense... La plupart des interventions cependant n'ont pas d'indicateurs désagrégés et la question du genre n'est pas prise en compte. Très peu d'activités concernent la question des droits de l'homme dans le cadre de la coopération régionale (une subvention à la Commission nationale des droits de l'homme). Par exemple dans les centres d'excellence, la question des droits de l'homme n'est pas la priorité !
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	Pas de portefeuille régional, point focal genre ne couvre que le portefeuille national. Au niveau de l'identification / formulation : il n'y a pas de réelle réflexion pour prendre en compte ces questions. On remplit les fiches pour que le projet soit accepté. Par la suite, lors de la mise en œuvre, il n'y a pas vraiment d'engagement à suivre les évolutions dans ce domaine donc ces questions sont mises de côté. Comme nous ne sommes pas une agence d'exécution, on a du mal à pousser des choses à ce niveau. Il faudrait être plus réaliste et assurer un réel suivi dans la mise en œuvre. Gender Action Plan 2016-2020 : vise à faire en sorte que la question du genre soit présente dans toutes les interventions (« mainstreaming »). Chaque pays doit avoir un minimum de 3 objectifs / priorités du plan en matière de genre. Mais cela ne concerne pas le niveau régional.
Global	Entretien équipe projet, novembre 2017.	Dans la mesure où il y a déjà de grosses difficultés sur les dispositifs de S/E des interventions (travail est toujours un peu bâclé au moment de l'instruction par des consultants puis de la phase de démarrage par les AT, par manque de temps), avoir des indicateurs désagrégés est difficile. Et une fois qu'on a les indicateurs il faut arriver à les suivre. Le monitoring est encore plus difficile avec les agences d'exécution qui font des rapports tous les ans seulement (versus les AT qui doivent faire des rapports mensuels). Et quand le rapport sort, est périmé et ne sert pas pour le S/E.
Conflict prevention and peace building I and II	Final evaluation report, October 2012.	On the whole the program design of both programs was clear. However, a weakness was that the program design did not sufficiently address the management challenges within ECOWAS although they were already known (at least since ROC 11 and since the mid-term evaluation of 9 ACP ROC 11/22). ¹ Furthermore it was a shortfall of the design not to consider gender issues sufficiently as a cross-cutting issue and with regard to UN resolution 1325 on the specific concerns of women in violent conflict and their role in peacebuilding processes.
Réhabilitation de la route Zinder-Magaria-Frontière Nigéria	Fiche action pour Le Niger / Afrique de l'Ouest / Infrastructures routières	Des études d'impact environnemental et social des travaux de réhabilitation du tronçon ont été réalisées en 2004 et ensuite actualisés en 2012. Le rapport d'actualisation des études d'impact environnemental et social du projet a été validé et le certificat de conformité environnementale obtenu en Août 2012.

Q.E. n°8 : Dans quelle mesure la stratégie de coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des Etats Membres et a été formulée et mise en œuvre de manière cohérente ?

CJ 8.1 – Analyse des processus et modalités de définition et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de coopération régionale de l'UE.

I 8.1.1 – Initiatives et rôles de l'UE dans les mécanismes de coordination entre PTF et entre ceux-ci et les OR.

Synthèse de l'analyse de l'indicateur:

Au cours de la période sous revue, les principaux PTF impliqués dans des actions de coopération régionale avec la région ouest-africaine ou en appui du processus d'intégration régionale ont été, en plus de l'UE (chef de file et principal partenaire), la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAfD). Viennent ensuite le Fonds Monétaire International (FMI) et les Etats membres de l'UE (France, Allemagne et plus récemment l'Espagne en particulier).

Le processus de préparation des PIR pour l'Afrique de l'Ouest au cours de la période sous revue (10^{ème} et 11^{ème} FED) n'a pas fait l'objet d'une réflexion concertée avec les autres PTF intervenant également en appui au processus d'intégration régionale dans la région (incluant les Etats membres de l'UE). Il n'existe pas de mécanisme de concertation entre l'UE et les autres PTF à cet effet. Par ailleurs, les PTF (autres que les Etats Membres de l'UE) ne sont pas invités aux réunions du Comité d'Orient Stratégique (COS).

Au niveau de la mise en œuvre des PIR, des mécanismes de coordination formalisés existent entre les ORDM et leurs PTF, tant au niveau de la CEDEAO (organisation d'une conférence annuelle et de réunions bimestrielles des PTF de la CEDEAO, existence de groupes thématiques sectoriels : Paix et sécurité, Renforcement de capacités, Intégration économique régionale) que de l'UEMOA (audience annuelle du Président de la C-UEMOA, pas de groupes thématiques sectoriels). Avec la mise en place du Secrétariat Technique Conjoint (STC) destiné à renforcer la coordination / concertation entre la CEDEAO et l'UEMOA, des réunions avec l'ensemble des PTF ont également été mises en place. Cependant, ces mécanismes de coordination formalisés entre les ORDM et leurs PTF ont été peu dynamiques au cours de la période (irrégularité de l'organisation des réunions, turn-over des personnes présentes et, dans le cas de l'UEMOA, une dynamique poussée en fin de période seulement). Par ailleurs, en l'absence de stratégies sectorielles permettant de décliner les stratégies globales des ORDM et dans lesquelles les PTF pourraient s'inscrire, ils s'apparentent davantage à des échanges d'information sur le portefeuille de programmes actifs des différents PTF qu'à de réels mécanismes de coordination de l'aide (sont notés des échanges trop généraux pour rentrer dans les détails opérationnels de mise en œuvre des interventions). De ce fait, ces mécanismes de coordination n'ont pas eu de réel impact en termes de coordination de l'aide entre les ORDM et leurs PTF dans les différents secteurs, ni en termes de dialogue politique (à quelques exceptions près comme celui du Règlement 14 dans le cas des « transports »). Par ailleurs, au niveau des ORDM on note un manque de pro-activité sur ces questions. Sont notamment mis en avant : i) les effectifs insuffisants, au sein des ORDM, pour permettre une consultation élargie dans les différents secteurs, ii) le manque de coordination / concertation entre les deux ORDM et iii) les réticences des ORDM à partager l'information à propos des financements octroyés par chacun de leurs partenaires dans les différents secteurs.

Au cours de la période, le nombre de mécanismes de coordination des PTF entre eux s'est également multiplié (dont certains à l'initiative de l'UE), en particulier au niveau de la CEDEAO, dans une moindre mesure pour l'UEMOA. Ces cadres de concertation ont permis d'améliorer le partage d'information entre PTF, mais il n'existe toujours pas à ce jour de mapping détaillé et à jour des interventions des différents acteurs (qui ont par conséquent une vision assez parcellaire du portefeuille des autres acteurs).

Les résultats de ces investissements ont été limités en termes de coordination de l'aide : la structuration de cette coordination est restée très fragmentée (coordination transversale/sectorielle, existence de groupes sectoriels aux contours différents en termes d'OR de rattachement, de composition de leurs membres, ...); ii) les PTF ne disposant pas tous de stratégies de coopération régionale et de bureaux régionaux, il n'est pas toujours évident d'identifier les interlocuteurs pertinents et de savoir où se situe la concertation au niveau de la coopération régionale; iii) en l'absence de programmation conjointe des

stratégies des PTF, la concertation telle que pratiquée n'a pas débouché sur une réelle coordination des initiatives des différents intervenants ; iv) on note par ailleurs l'absence de « nouveaux acteurs » de cette coopération régionale qui ne s'impliquent pas dans les mécanismes de coordination (Banque Mondiale, Banque africaine de développement), avec tous les risques que cela comporte en termes d'efficacité et impact de l'aide.

Au niveau des différents secteurs de coopération :

Dans certains cas, la coordination des PTF a posé peu de difficultés, en raison du nombre limité de PTF impliqués : c'est le cas en particulier du secteur des « infrastructures ». Dans ce domaine, il n'existe pas de groupe sectoriel régional des transports ni de coordination régionale autour du secteur en raison du nombre limité de PTF impliqués sur cette thématique à l'échelle régionale (situation de quasi-monopole de l'UE à ce niveau).

Dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est fait état d'une bonne coordination des PTF du secteur (formelle et informelle, en particulier entre l'UE et l'USAID, les deux principaux acteurs de coopération régionale dans le secteur) et d'un consensus sur les orientations stratégiques prises. Cependant, une certaine fragmentation de la coordination est notée avec l'existence de 3 groupes sectoriels autour des 2 ORDM (CEDEAO – ECOWAS Donor Group – chef de file : USAID, et UEMOA) et du CILSS (Groupe de Ouaga, chef de file : Espagne puis USAID) aux contours hétérogènes en termes de composition comme de lead. Cette fragmentation s'est cependant atténuée lorsque l'USAID est devenue chef de file du ECOWAS Donor Group et du groupe de Ouaga. Par ailleurs, sont notées des difficultés de l'UE en termes de RH dédiées au suivi de la coopération régionale à s'impliquer dans les différents cadres existant. Enfin, trois nouveaux acteurs de la coopération régionale dans le secteur (Banque Mondiale, Banque africaine de développement, Banque interaméricaine de développement) sont absents de ces cadres de concertation. A la fin de la période évaluée, l'UE a par ailleurs pris plusieurs initiatives visant à renforcer la coordination entre PTF dans certains domaines clés de sa coopération et notamment : résilience (initiative AGIR), nutrition (promotion de l'initiative SUN).

La problématique de la coordination de l'aide se pose avec une plus grande acuité dans les secteurs tels que l'« intégration économique régionale », la « paix et sécurité » ou l'appui institutionnel. Dans ces secteurs, des mécanismes de coordination sont en place (voir par exemple les *Monthly coffee meetings* organisés entre PTF de la CEDEAO dans le domaine de la paix et sécurité), mais ils n'ont pas débouché sur une approche concertée et cohérente des différents PTF, ni même sur un diagnostic partagé des enjeux de ces secteurs. Le nombre élevé de PTF intervenant dans ces domaines, de même que la diversité des organisations régionales impliquées (aux contours thématiques et géographiques variables) constituent un frein majeur à la coordination de l'aide. Le constat est fait d'une dispersion importante des appuis et des cas de doublons ont pu être identifiés entre les activités financées par l'UE et d'autres programmes d'assistance à la région (dans les trois secteurs), les PTF n'étant pas toujours au fait des financements des autres acteurs. Des ajustements ont parfois été réalisés a posteriori, une fois les interventions démarrées.

Dans le secteur de l'environnement, les interventions ont été portées pour la plus grande majorité par des ONG, sans lien direct avec les ORDM. Par ailleurs, pour la plupart des interventions, il s'agit de projets multi-pays plutôt que de projets régionaux.

Détail de l'analyse de l'indicateur:		
Niveau d'analyse	Sources	Informations et analyses recueillies
ROC16 Support for regional integration in West Africa – FED 9	Evaluation of Regional Economic Integration PROGRAMMES: Mid term ROC 16 and Final ROC 9 and 10 2011	According to the latest report of DUE Abuja in 2010 and early 2011, the coordination among development partners (PD) was limited because the resources and capacities of the ECOWAS were insufficient. In particular, the PD- ECOWAS process, initiated in early 2010 in order to improve coordination among donors, and in which the DUE participated (presentation by the DUE Abuja during the annual conference held in 2010), and despite pressure from the PD, provided very limited concrete results. The progress made by the Joint Funding Agreement (ACF) to improve and formalize coordination between donors in the field of capacity building has been very slow in 2010. The ACF (lead DFID) is a very tentative step towards improving coordination between the PD and the DUE, which is the main donor of the ECOWAS. It was found on the basis of this evaluation that several activities carried out by two OR under ROC 16 were the subject of other programs of assistance to the region. The general impression is that the two OR work in isolation without taking the precaution of checking what has been done on the same subject or is currently being done in order to avoid duplication of effort and therefore a more limited impact.
Coordination dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Entretien institution européenne, avril 2017	Autour du CILSS, il y a le groupe de Ouaga (chef de file = USAID) ; se réunit régulièrement ; a joué un rôle décisif dans la résolution de la crise institutionnelle que le CILSS a connu récemment. Le budget de fonctionnement du CILSS repose à 95% sur les financements des PTF. CEDEAO : l'ECOWAP Donors Group ne fonctionne pas bien. UEMOA : Pas de concertation entre PTF (dans le domaine SAN).
CILSS	CSAO	Bonne coordination avec USAID, l'autre partenaire majeur des OR. Recherche de complémentarité thématique. Par contre participation limitée d'autres acteurs, notamment BM et BafD aux mécanismes de coordination entre PTF. L'UE joue un rôle actif pour essayer de dynamiser cette coordination. Le rôle de l'UE en appui à l'alliance AGIR en témoigne, mais aussi son rôle actif dans les groupes de coordination de bailleurs – Comité des partenaires du CILSS, ECOWAP donor group). L'UE n'est par contre pas représenté dans le comité de coordination relatif à la PAU.
CILSS	Entretien autre PTF, octobre 2017	Difficultés à construire une démarche coordonnée d'appui aux OR. La BM, la BID, et la BafD ne s'impliquent pas dans les démarches de coordination, et passent directement par le CILSS. L'UE n'est pas active dans l'ECOWAP donor group. Avec les nombreux appuis régionaux qui passent directement par le CILSS, celui-ci est en position de force vis à vis de la CEDEAO. Difficile de concrétiser le positionnement du CILSS comme « le bras technique » de la CEDEAO compte tenu de ces ressources dont dispose le CILSS sans maîtrise d'ouvrage de la CEDEAO/UEMOA. La création de l'ARAA peut être lue comme une réponse de la CEDEAO à l'absence de volonté du CILSS de se positionner comme un bras technique. Cette absence de volonté est illustrée par le maintien des conseils de chefs d'Etats et des ministres. Les PTF pourraient jouer un rôle décisif pour clarifier l'architecture institutionnelle régionale, mais l'absence de coordination/concertation participe de l'absence de clarification.
Global	Stradevco, L'appui à l'intégration régionale en Afrique : quels enjeux pour les	Manque de coordination entre les bailleurs en matière d'appui à l'intégration régionale (même entre l'UE et ses propres EM). Une certaine prise de conscience est cependant en cours à ce niveau en vue d'un changement à venir, notamment en lien avec le volet « accompagnement des APE ». (PAPED en Afrique de l'Ouest) (comptabilisation de l'ensemble des appuis des EM en matière d'aide au commerce pour faire face aux attentes des régions ACP qui réclament des financements additionnels à ceux déjà prévus dans le FED).

	partenaires de développement ?, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des Affaires Etrangères, juin 2012.	Coordination inter-bailleurs : rare que soit établie et mise à jour une matrice complète des donateurs en matière de soutien à l'intégration régionale ou de document unique et global de programmation de l'aide régionale. En matière de coordination des bailleurs et du respect des principes de la Déclaration de Paris, la tendance dénote un respect encore très insuffisant de ces principes.
Global	Entretien autre PTF, décembre 2017.	Le CILSS a connu une crise institutionnelle fin 2016/début 2017. Du côté des PTF c'est surtout l'USAID qui s'est investi. Alors que l'UE apporte des financements significatifs au CILSS elle n'a pas conduit un dialogue politique, durant cette crise à la hauteur des enjeux.
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	Il n'y a pas de groupe sectoriel des PTF dans le secteur des infrastructures autour de l'UEMOA. Les PTF se coordonnent via les projets de blending mais pas au niveau du dialogue sur les politiques.
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	Il n'y a pas de concertation digne de ce nom avec les OSC, les Etats de la région et les autres PTF des OR. Pas de cadre de coordination entre PTF de l'UEMOA. L'Ambassade de France avait tenté d'initier cela (deux rencontres en 2016) mais le projet n'a pas abouti (pas renouvelé en 2017) car il n'y a pas suffisamment de partenaires au niveau national qui appuient l'UEMOA. A notre niveau on n'a donc pas de vision claire de ce que chacun fait. pas de matrice détaillée des PTF. Au niveau du renforcement de capacités, l'UEMOA dit vouloir être transparente sur ce que chacun finance (avec le PIRC) mais pour le moment seule l'UE finance le PIRC. L'AFD fait de l'aide-budgétaire ciblée à l'UEMOA (domaine macro-économique, finances publiques). Existence d'audiences UEMOA/PTF mais ne se double pas, comme au niveau national, de cadres de concertation entre PTF. les audiences de l'UEMOA sont fonctionnelles mais elles se situent à un niveau très politique (présidé par le Président de la C-UEMOA), on ne rentre pas dans les détails de la programmation de la coopération. L'UEMOA présente sa feuille de route mais pas ce que fait chaque PTF. Au niveau sectoriel, lorsqu'il y a des cofinancements, il y a un partage d'information opérationnel (gestion de projet) mais pas de dialogue sectoriel. C'est une des faiblesses : si on impulsait ça, peut-être pourrait-on mieux faire aboutir certaines réformes (une voix commune). Sur certaines problématiques bien précises cela s'est fait (voir le cas du Règlement 14) mais cela reste une exception.
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017.	Une réunion technique annuelle à l'UEMOA regroupant les PTF. Ensuite des bilatérales sont organisées entre l'UEMOA et chacun de ses PTF plutôt pour discuter de la mise en œuvre des projets. Mais le nombre de PTF auprès de l'UEMOA est très limité. La France était présente auparavant auprès de la C-UEMOA (via de l'AT) mais elle s'est retirée. Ses relations avec l'UEMOA sont des relations politiques en lien avec le FCFA. En revanche sa coopération régionale est très limitée. Elle passe désormais principalement par des projets FFU et elle n'a quasiment plus de coopération régionale directe avec la C-UEMOA. Par ailleurs il n'y a pas de bureau régional (géré par Paris), il y a donc moins de relations directes sur ces sujets. Les projets USAID, AFD, etc. sont plutôt des projets multi-pays que des projets régionaux. L'UE est la seule

		à avoir cette approche de renforcement du rôle des OR dans le processus d'intégration régionale.
Global	Entretien organisation régionale, novembre 2017.	<p>Audiences solennelles du Président de la C-UEMOA deux fois/an avec l'ensemble des PTF. partage d'information sur ce que chacun appui. Souhait de faire des rencontres thématiques à l'avenir. Tendance de la part des subventions des bailleurs dans le budget de l'UEMOA est à la hausse et à la baisse des ressources propres de l'UEMOA (via les cotisations des Etats-Membres. D'où la nécessité d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources extérieures : BAFD, USAID, UE. L'UE reste toujours le premier partenaire financier a priori et couvre l'ensemble de l'agenda de l'intégration régionale. Mais il est difficile de chiffrer les appuis de l'UE à la C-UEMOA (avec le passage par des agences d'exécution). La France reste un partenaire important (financièrement et politiquement), appui budgétaire ciblé à l'UEMOA.</p> <p>PIRC : l'AFD fait du renforcement de capacités mais qui ne s'intègre pas dans le PIRC. Ce document est censé être le cadre des interventions dans ce domaine mais certains services ont eu des besoins de renforcement de capacités qu'ils n'ont pas intégré dans le pot commun et qui ont été financés en parallèle par l'AFD. Nous avions prévu un fond commun pour le PIRC, mais en fait l'UE ne veut pas aller dans ce fond commun et on a signé des DP pour la mise en œuvre du PARCI.</p>
Global	Entretien autre PTF, novembre 2017.	<p>Coordination des PTF devrait être faite par la CEDEAO. Ils ont des groupes thématiques mais ne se réunissent que 1 ou 2 fois par an. Paix et Sécurité est le plus actif. Il y a aussi le Monthly coffee meeting (entre PTF cette fois) coordonné par la suisse : beaucoup d'échange d'information sur ce que chacun fait, pour que tout le monde soit au même niveau d'information (deux fois par an ne suffit pas pour se tenir informé des évolutions).</p> <p>Le groupe renforcement de capacité de la CEDEAO : se réunit deux fois par an. La CEDEAO fait le point sur l'avancée des réformes et présentation des appuis institutionnels des différents PTF. La Commission actuelle souhaite avancer. Mais il y a aura bientôt un changement complet du management, tout peut s'arrêter alors.</p>

I 8.1.2 –Degré de convergence entre la stratégie de coopération de l'UE et celles des autres PTF.

Il est difficile de mesurer le degré de convergence entre la stratégie de coopération régionale de l'UE et celles des autres PTF dans la mesure où : i) la plupart des PTF actifs dans l'appui au processus d'intégration régionale n'ont pas de stratégie de coopération régionale spécifique, ni d'enveloppes financières spécialement dédiées au financement des programmes régionaux ou encore d'équipe dédiée à ces questions (en dehors d'équipes aux sièges) (à l'exception de l'UE, de la Banque Mondiale et de la BAFD) ; ii) il n'existe pas de mapping détaillé des interventions des différents PTF permettant d'avoir une connaissance suffisamment approfondie de leur portefeuille et ainsi réaliser une analyse comparée dans les différents secteurs.

Les analyses sectorielles convergent cependant pour dire que les PTF ont une analyse assez semblable des enjeux de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et que, dans les secteurs phares où ils interviennent (infrastructures régionales - notamment les routes et l'énergie- et le soutien institutionnel à l'intégration économique - commerciale en particulier), il n'y a pas de grosse incohérence sectorielle, les interventions suivant une logique assez similaire. Il est cependant difficile de parler de convergence des stratégies de ces acteurs dans la mesure où il n'y a pas eu, au cours de la période, d'exercice de programmation conjointe des stratégies de coopération régionale entre l'UE et les autres PTF ni de mécanisme de concertation entre l'UE et les autres PTF à cet effet. De fait, chaque PTF définit son « agenda » de façon bilatérale et souvent selon une logique « top-down ».

Dans certains cas, une coordination opérationnelle est notée. C'est le cas notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : une bonne coordination opérationnelle est notée entre l'UE et l'USAID, les deux principaux PTF du secteur. Dans ce secteur les évolutions positives observées au niveau du renforcement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire ont semble-t-il également été soutenues par des efforts conjoints de la part de coalitions d'acteurs (notamment les Nations Unies, mais aussi d'autres agences de coopération, et d'acteurs non étatiques). Dans le domaine du commerce, une continuité des actions soutenues par l'UE, l'USAID et les Pays-Bas est notée, ayant débouché sur une volonté de programmation conjointe dans le secteur entre ces différents acteurs (11^{ème} FED). Mais cela ne s'est pas traduit, à l'heure actuelle, par des changements significatifs dans le contenu des portefeuilles de coopération respectifs de ces acteurs.

Dans les secteurs « Paix et sécurité », « Environnement » et « Intégration économique régionale », la convergence est restée limitée par le nombre élevé de PTF impliqués sur ces thématiques en appui aux ORDM et par la faible coordination de l'aide. Dans le secteur « Paix et sécurité » en particulier, le caractère sensible de nombreux sujets traités ne facilite pas la coordination de l'aide. Dans le cas des appuis institutionnels aux ORDM, il est fait mention des autres PTF impliqués dans des appuis similaires, cependant à ce jour, les appuis dans ce domaine sont restés dispersés. Dans le cas de l'UEMOA, un Programme intégré de renforcement des capacités (2016-2020) a été préparé à l'initiative de l'UEMOA sur le constat du besoin d'intégrer l'ensemble des besoins en renforcement de capacités et des appuis des différents PTF en la matière. Ce programme ne reçoit pour le moment que l'appui de l'UE (PARCI) tandis que les autres PTF, qui financent par ailleurs des actions de renforcement de capacités auprès de cette institution, ne se sont pas engagés.

Global	Entretien équipe projet, novembre 2017.	Nécessité de renforcer la communication entre les PTF. ce que l'UE va faire dans le domaine de la paix et sécurité a déjà été fait il y a deux ans par l'USAID. Double, personne ne communique les informations donc les gens ne s'aperçoivent pas que cela a déjà été fait.
--------	---	--

Conflict prevention and peace building I and II	Final evaluation report, October 2012.	<p>The two programmes are aligned with the other initiatives and complement other programs such as GIZ capacity building and technical assistance in peace building and security, the donors involved in the pool fund contributing more generally to the ECOWAS budget such as DFID, Canada and Spain as well as the Swiss Embassy funding specific components of the Early Warning Unit.</p> <p>Donor coordination is done by a sector coordination group on peace and security. However, the meetings are held infrequently and ECOWAS is not participating. There is no common understanding and agreement on how to proceed with the institutional challenges of ECOWAS and the donor standards and requirements.</p> <p>Donor coordination mechanisms are in place, but do not lead to a coherent approach with regard to ECOWAS' capacity constraints. It would have a stronger effect, if there were an agreement among donors on specific standard requirements at ECOWAS for example according to the EU Four Pillar Assessment.</p>
Soutien à la réforme de la gestion des finances publiques de la CEDEAO	Fiche action	<p>Le Programme de renforcement des capacités financé par le Pool Fund régi par un accord de financement entre la Commission de la CEDEAO et le Canada, le Royaume-Uni et l'Espagne. Inclut un soutien au Plan de développement des capacités de la Commission de la CEDEAO (ECCDP), un appui à l'approvisionnement (code d'AO, manuel de procédures) et un soutien à l'Unité des fonds extérieurs. Décaissements suspendus en 2012, en raison du non-respect par la CEDEAO des exigences du fonds en termes de reporting.</p> <p>Soutien de la GIZ à la Commission de la CEDEAO depuis 2008 : développement d'un système d'information de gestion (dont intranet). 4M€ sur la gestion stratégique, le développement organisationnel et le S/E. Les directions concernées sont : Direction de la planification stratégique, le Centre communautaire de l'informatique, la Direction des communications et la Direction de la surveillance et de l'évaluation.</p>
Global	Stradevco, L'appui à l'intégration régionale en Afrique : quels enjeux pour les partenaires de développement ?, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des Affaires Etrangères, juin 2012.	<p>Pratique des financements conjoints ou communs (« pool funds ») avec procédure de reporting unique tend toutefois à se développer mais sans empêcher les bailleurs, y compris ceux qui contribuent à ces fonds, de pratiquer en parallèle des appuis par la voie bilatérale traditionnelle.</p> <p>De même la mise en œuvre de projets communs aux bailleurs reste l'exception plutôt que la règle – certains bailleurs ouvrent à d'autres financeurs certains de leurs projets conçus initialement sur une base bilatérale et en font des projets progressivement multi-bailleurs.</p>
CJ 8.2 – Analyse de la complémentarité de la stratégie de coopération régionale de l'UE avec celles des Etats membres et analyse de la valeur ajoutée de l'action communautaire de l'UE.		
I 8.2.1 – Optimisation de la division du travail entre l'UE et les Etats membres		
La coordination et la division du travail entre l'UE et ses Etats-Membres en matière de coopération régionale en Afrique de l'Ouest s'avère limitée. Les Etats membres sont informés des actions de coopération régionale programmable, cependant le processus de préparation des PIR pour l'Afrique de l'Ouest au		

<p>cours de la période (10ème et 11ème FED) n'a pas fait l'objet d'une programmation conjointe avec les Etats membres de l'UE. Par ailleurs, il n'existe pas de mécanisme de concertation entre l'UE et les Etats membres à cet effet. La montée en puissance en fin de période de nouveaux instruments de coopération (Fonds Fiduciaire d'Urgence et dans le cadre du blending), modifie les relations entre l'UE et les agences des Etats-Membres, mais cela n'est pas forcément favorable à une avancée dans la division du travail dans la mesure où les ressources sous formes de dons viennent uniquement de l'UE. En effet, les agences des Etats-Membres exerçant alors exclusivement une fonction d'agence d'exécution de financements de l'UE, il n'y a pas matière à définir une répartition des rôles entre la stratégie de coopération régionale de l'Etat membre concerné et celle de l'UE.</p>		
Global	Entretien institution européenne, octobre 2017	Les Etats membres font peu de choses en matière de coopération régionale. La France a eu un AT auprès de l'UEMOA, mais c'est terminé. Elle a un AT auprès de l'ALG, mais ça ne marche pas bien. L'UE informe les Etats membres sur ses actions de coopération régionale. Avec la mise en place du FFU, UE et Etats membres font davantage de choses ensemble au niveau régional. Dans le cadre du blending, l'UE travaille surtout avec la BAfD et l'AFD et très peu avec la BEI. C'est un paradoxe.
Global	Entretien autre PTF, décembre 2017.	La France a tenté d'impulser un mécanisme de coordination entre PTF : a débouché avec difficultés sur quelques réunions. Mais sans davantage de concrétisation. Il y a eu une audience du président de la C-UEMOA à l'ensemble des PTF. Très formel. Ne permet pas d'avancer dans la coordination. La France est assez peu informée de ce que fait l'UE au niveau régional. Lors des réunions périodiques entre l'Ambassadeur UE et les Ambassadeurs des EM, le régional passe toujours au second plan. L'Ambassade de France, malgré ses demandes, n'a pas reçu les compte-rendu des réunions du COS. Pour la dernière réunion du COS (juin 2017 à Bruxelles), l'Ambassade avait poussé à ce que le MAE participe à cette réunion, mais il n'y a pas eu de retour..
<p>I 8.2.2 – Spécificités de l'approche de l'UE en matière d'appui à l'intégration régionale (globalement et dans certains domaines).</p>		
<p>L'UE a une valeur ajoutée et une légitimité reconnues dans le domaine de l'appui au processus d'intégration régionale sur base : i) de sa nature d'entité d'intégration régionale ; ii) du fait de l'ampleur des moyens mobilisés (évolution de ses engagements depuis le 8ème FED, doublement de l'enveloppe entre le 10ème et le 11ème FED). Cependant, l'UE semble ne pas valoriser suffisamment les compétences dont elle dispose en tant qu'entité d'intégration régionale. En effet, dans les différents secteurs de coopération régionale, il y a eu très peu de mobilisation de fonctionnaires des différentes DG la Commission européenne (sous forme de missions en Afrique de l'Ouest ou d'accueil à Bruxelles de cadres de la CEDEAO ou de l'UEMOA) pour partager avec leurs homologues ouest-africains l'expérience concrète du processus d'intégration régionale au sein de l'UE.</p>		

Global	Document de Stratégie Régionale – Programme Indicatif Régional, 2008-2013	L'Union européenne est de loin le plus important bailleur de fonds au niveau régional avec presque deux tiers (64.9%) du total de l'aide régionale engagée, dont 57% pour la CE et 7.9% pour les Etats Membres.
Global	Entretien organisation régionale, octobre 2017	L'UE est un des partenaires privilégiés de l'Afrique de l'Ouest, notamment en raison de l'évolution du montant de ses engagements depuis le 8 ^{ème} FED, voire le partenaire multilatéral le plus important.
Global	Stradevco, L'appui à l'intégration régionale en Afrique : quels enjeux pour les partenaires de développement ?, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des Affaires Etrangères, juin 2012.	Les domaines d'intervention de l'UE diffèrent considérablement des autres principaux bailleurs que sont la BM et la BAfD, car le domaine prioritaire dans les PIR reste l'intégration régionale stricto sensu. Il s'agit principalement d'appui aux institutions régionales dans la formulation et la mise en oeuvre de stratégies sectorielles et du cadre légal et réglementaire de ces secteurs, dont la part est passée de 57 % à 76 % des ressources programmées dans les PIR entre le 8e FED et le 10e FED. Cette augmentation s'explique en ce qui concerne le domaine des infrastructures, la tendance de l'UE est d'appuyer les organisations régionales et les et les États membres pour améliorer la gouvernance de ces secteurs et permettre aux acteurs spécialisés (BEI et institutions financières de développement) de financer des projets dans le domaine des infrastructures dans un contexte qui puisse assurer leur durabilité.

I 8.2.3 – Actions de visibilité : adéquation aux objectifs poursuivis par la stratégie de coopération ; efficacité.

Les actions des organisations régionales étant peu visibles, les appuis régionaux de l'UE sont, par ricochet, peu visibles elles-mêmes. En raison des difficultés opérationnelles des organisations régionales pour la définition/coordination, la mise en œuvre et le suivi des interventions, à l'origine de retards importants dans la mise en œuvre des interventions du 9^{ème} et 10^{ème} FED, la mise en œuvre des programmes régionaux a fréquemment été externalisée auprès d'agences d'exécution (voir en particulier le cas du secteur intégration économique régionale). La multiplication de ces agences d'exécution (et les postures spécifiques de certaines d'entre elles) affaiblit la visibilité de l'UE dans les projets régionaux concernés au profit de ces agences. Cette faible visibilité du soutien de l'UE aux actions régionales hypothèque l'efficacité du dialogue sur les politiques (lorsqu'il a lieu) dans la mesure où elle prive l'UE d'un levier supplémentaire pour favoriser les changements (de politiques, institutionnels,...) visés par les interventions de coopération régionale.

Projet « Support to regional economic integration » / Volet UEMOA	Entretien institution européenne, avril 2017	Questions de visibilité : Lors du lancement du projet avec UEMOA, ITC n'avait pas invité la DUE à la cérémonie (malgré l'annexe « visibilité » figurant dans le contrat entre UEMOA et ITC). Lorsqu'il faut annoncer les activités dans un pays, ITC écrit directement au ministère du Commerce. L'ON du pays n'est pas informé. La DUE souhaiterait que ce soit l'UEMOA qui écrive aux pays. Cela renforcerait la visibilité des actions menées par les OR. Cette tendance à occulter le maître d'ouvrage régional et le bailleur sera probablement encore lorsqu'il y a délégation à une agence d'un Etat membre (GIZ par exemple). Ce recul de la visibilité hypothèque le dialogue sur les politiques (affaiblit le poids de l'UE), ce qui a un effet sur la durabilité et l'efficacité des actions soutenues par l'UE (par ex., investissements routiers).
Projets blending	Entretien institution européenne, avril 2017	Le PAGODA avec la BAfD n'a pas encore été signé. La DUE se bagarre pour obtenir dans cette convention davantage de reporting et de visibilité. Une discussion est en cours à propos de l'introduction d'une clause suspensive liée à l'application de la directive 14 de l'UEMOA. Le siège est hésitant et la BAfD n'est pas très favorable à l'application d'une telle clause. Le nouveau DG DEVCO nous demande d'être davantage présents dans le dialogue sur les politiques en utilisant, entre autres, le blending comme levier de discussion. Mais pour que cela soit effectif, il faut : i) que les DUE soient suffisamment impliquées dans la préparation et le suivi des projets ; ii) qu'il y ait une visibilité suffisante du cofinancement FED ; iii) qu'il y ait, lorsque pertinent, des clauses suspensives en lien avec l'application de réglementations régionales ou nationales.
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017	La question de la visibilité a pris une plus grande importance encore avec l'évolution du rôle des DUE vers un rôle plus politique. Les problèmes de visibilité de notre coopération ne sont pas spécifiques à la coopération régionale (la situation est pire en cas d'aide budgétaire dans le cadre de la coopération nationale, seule l'approche projet permet d'avoir une certaine visibilité). Avec le Blending, un plan de visibilité est imposé (par PAGODA), cependant comme nous ne sommes pas impliqués dans la mise en œuvre il est difficile de l'imposer. La délégation de fonds à des agences d'exécution pose des problèmes de visibilité (cf. ITC).

CJ 8.3 – Analyse de la cohérence des interventions de l'UE en Afrique de l'Ouest entre elles.

I 8.3.1 – Au niveau de la mise en œuvre, degré de cohérence et de synergie des actions de coopération régionale entre elles et vis-à-vis des objectifs poursuivis.

La cohérence vis-à-vis de l'objectif global de la stratégie est analysée dans la QE1.

Des problèmes de cohérence et de synergie sont notés au cours de la période entre actions de coopération régionale, entre secteurs de coopération régionale et entre instruments.

De nombreuses actions soutenues par l'UE au cours de la période concernent les zones frontalières (facilitation du transit, lutte contre le terrorisme et les trafics illicites, contrôle des migrations irrégulières...). La recherche de cohérence et de synergies entre ces différentes actions s'avère faible, accentué par le fait que ces actions relèvent de différents niveaux de coopération (national / régional), de différents instruments (FED, FFU, ICSP...) et de différents secteurs (« infrastructures », « intégration économique régionale », « paix et sécurité »).

Dans le secteur « intégration économique régionale », la recherche de cohérence et de synergies au sein d'un même programme est dans certains cas problématique, en raison de la fragmentation de l'exécution des programmes entre différentes agences d'exécution (voir étude de cas). Par ailleurs, est notée l'absence de vision intégrée des programmes entre eux au sein du secteur : dans le domaine de la transition fiscale par exemple, l'UE a contribué à développer un agenda régional (notamment à travers les apports de l'AT GIZ auprès de la direction des douanes). En appuyant, via AFRITAC, les Etats Membres dans ce même domaine, elle devrait pouvoir faciliter la convergence entre les préoccupations régionales et nationales et donc pousser la mise en application des engagements régionaux. Néanmoins, l'UE est restée peu attentive à assurer une bonne communication entre ces deux niveaux. Ce sont les relations établies

<p>par les agences d'exécution impliquées, à savoir AFRITAC West 2 et l'équipe GIZ, qui permettent cette articulation sans pour autant créer les conditions d'un renforcement mutuel. Enfin, aucune coordination ne semble être recherchée entre les actions menées dans le cadre du secteur « intégration économique régionale » et le secteur « infrastructures » (notamment sur la question des corridors).</p> <p>Dans le secteur « Paix et sécurité », il est noté que la contribution de l'UE aux réformes du secteur de sécurité comme à la lutte contre le terrorisme est sous-optimale, en raison d'un manque de synergie entre les différents instruments mobilisés et la diversité des organisations bénéficiaires.</p>		
Global	Entretien institution européenne, février 2017	Très peu d'articulation pour l'instant entre ces actions financées par l'ICSP (volet moyen terme) et les interventions financées par le FED. Les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest sont informées des activités menées, mais pas réellement associées.
ICSP contribuant à la stabilité et à la paix (Instrument)	Entretien institution européenne, avril 2017	Complémentarité FED régional et ICSP : va s'améliorer avec le changement du chef de l'unité en charge de l'ICSP. Cette complémentarité concerne principalement les projets « SWAIMS » et « cybercriminality ». Complémentarité FED régional et APF : L'identification du projet « support to ECOWAS in the exercise of its mandate in the framework of APSA » va démarrer en avril. Sera suivi conjointement par unité E2 et par unité en charge de l'APF. Constat que la frontière entre les interventions « DACables » et « non DACables » devient de plus en plus poreuse.
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017	Retour à une approche projet avec le fonds fiduciaire d'urgence (FFU) : quelques grandes lignes directrices mais beaucoup de choses farfelues ont été financées (1 ^{er} arrivé, 1 ^{er} servi). L'ensemble des ressources ont quasiment été consommées. Des ressources du PIR ont été transférées mais elles ne répondent pas aux objectifs du PIR (il n'y a pas de dimension régionale dans les objectifs du FFU). On déshabille l'intégration régionale : certains projets transfrontaliers sont affichés comme étant régionaux mais n'en sont pas. Cela ne favorise pas l'IR. C'est un aveu de faillite de la coopération via les OR : 1,2 milliards d'euros avaient été décidées alors qu'on savait que les OR n'avaient pas la capacité de les absorber. Ces fonds sont aujourd'hui absorbés par le FFU et le blending.
I 8.3.2 – Degré de cohérence entre les interventions menées au titre de la PESC en Afrique de l'Ouest et les interventions de la coopération régionale.		
<p>Le nouvel « embouteillage sécuritaire » (Crisis Group, décembre 2017) qui caractérise le Sahel depuis quelques années renforce l'importance d'une plus grande cohérence au sein des interventions de l'UE, d'une meilleure complémentarité avec celles de ses Etats membres et d'une plus forte coordination avec les autres institutions, il ne semble pas y avoir eu de stratégie à cet effet. D'une part, il n'y a pas eu de mécanisme visant à assurer la cohérence entre les interventions (PESC, IcSP et FED). D'autre part, sur le terrain, la circulation de l'information entre les actions relevant de différents instruments européens mais agissant sur le même théâtre d'opération et sur des sujets connexes s'est heurtée à de nombreux obstacles.</p>		
Global	Document de Stratégie Régionale – Programme Indicatif Régional, 2008-2013	Dans le domaine de la Politique Extérieure et de Sécurité Commune (PESC), il existe un dialogue politique institutionnalisé avec la région sous forme de Troïka ministérielle UE-CEDEAO. L'UE suit avec attention et de manière permanente l'évolution de la situation politique dans la région et a adopté une série de positions communes sur des pays et des situations politiquement sensibles. Le dialogue permanent avec les pays dans le cas de l'intégration permet également d'échanger des expériences et des idées sur ses effets positifs sur la stabilisation politique et sur l'instauration des processus de démocratisation dans la région
Projet Contre-terrorisme Sahel	Divers documents Entretiens	Cf. étude de cas « Projet contre-terrorisme Sahel » en annexe n°10.

(2011-2016)	(institutions européennes, autres PTF, OR, administrations nationales)	
I 8.3.3 – Degré de cohérence entre les interventions menées au titre de la politique de la DG Trade en Afrique de l'Ouest et les interventions de la coopération régionale		
<p>L'Évaluation de la Coopération régionale en Afrique de l'Ouest de 2008 faisait état de la difficulté d'établir une coordination entre les différents intervenants européens et notamment dans le domaine de l'appui à l'intégration économique régionale, entre la DG Dev/EuropeAid et la DG Trade soulignant que l'environnement interne et externe dans lequel la coordination devait prendre place était complexe et que l'autorité nécessaire à la coordination était rarement donnée aux personnes qui avaient l'autorité décisionnelle sur le contenu.</p> <p>La période qui a suivi 2008-2016 a été marquée par un renforcement de la cohérence des politiques, à tout le moins dans le domaine commercial. Les liens commerce-développement ont été resserrés, le commerce étant devenu au fur et à mesure des négociations sur l'APE et le TEC, un point important de l'agenda de développement des pays d'Afrique de l'Ouest.</p> <p>En fin de période, sur base des témoignages recueillis, la collaboration entre la DG Trade et DEVCO apparaît aussi renforcée : à Bruxelles, la DG Trade est impliquée dans les phases de formulation des programmes et assure un rôle de suivi technique au moment de la mise en œuvre. Ceci n'empêche pas des divergences de vue (la DG Trade souhaitait voir des appuis au commerce au sein des PIN dans le cadre du FED 11 ou des actions de moins d'envergure financière mais plus ciblée sur le renforcement de capacités) mais qui s'explique notamment parce que leur perspective d'action est différente (DEVCO gère un budget au bénéfice du développement, la DG Trade un agenda politique et économique).</p> <p>L'installation d'experts de la DG Trade dans deux DUE (au Nigéria et en Côte d'Ivoire pays bénéficiaire de l'APE intérimaire et qui couvre aussi l'autre pays bénéficiaire de l'APE intérimaire, à savoir le Ghana), a contribué à ce rapprochement entre commerce et développement, notamment au niveau du dialogue sur les politiques, même si à l'heure actuelle, sans accord sur l'APE régional, il s'opère essentiellement à une échelle nationale, dans les trois pays couverts.</p> <p>L'évaluation du 11^{ème} FED (de janvier 2017) apporte également quelques informations concernant la cohérence de la politique de la DG Trade avec la stratégie de coopération régionale. En effet, d'après leur analyse, une attention croissante est bel et bien accordée au lien entre commerce et développement. Des incohérences existent malgré tout entre les diverses politiques européennes au sens large, comme par exemple entre les politiques liées au changement climatique et celles qui concernent le commerce (exportations intercontinentales, choix de chaîne de valeur).</p> <p>La coordination des interventions sur le terrain reste cependant compliquée et souvent déficiente : la tentative avortée de mise en place des matrices PAPED aurait pu renforcer la cohésion d'ensemble des interventions en appui à l'APE, dans un cadre aussi plus large. Actuellement, il n'y a pas de mécanismes de substitution pouvant assurer cette mise en cohérence. Dans le domaine de l'appui au renforcement des capacités dans le domaine commercial, l'UE intervient également à travers deux autres programmes (Tradecom (dont DEVCO est le partenaire principal) qui consiste à appuyer l'acquisition de capacités et fournir une assistance technique aux régions ACP dans la formulation de leurs politiques de développement du commerce et pour l'efficacité de leurs stratégies de négociation) et Hubs and Spoke , programme conjoint visant l'acquisition des capacités par les pays ACP en matière de formulation de politique commerciale, de négociations et de mise en œuvre). Ces programmes considérés par les bénéficiaires comme les plus importants en matière de renforcement des capacités de négociation commerciale (en plus d'un programme SIDA) sont gérés de façon séparée, sans coordination avec les PIR et entre eux. L'information sur les projets Tradecom n'est pas connue de la DG Trade.</p> <p>L'importance croissante donnée au commerce et au développement du secteur privé dans les agendas de développement et le déploiement attendu de l'EIP vont rendre cette coordination indispensable.</p>		
Global	Evaluation de la coopération	L'environnement interne et externe dans lequel la coordination doit prendre place est complexe, et l'autorité nécessaire à la coordination est rarement donnée aux personnes qui ont l'autorité décisionnelle sur le contenu.

	régionale de la CE en Afrique de l'Ouest – Rapport final, Volume 1 Mai 2008	<p>En considérant les liens entre les Délégations et Bruxelles, on se souviendra qu'il y a des responsables régionaux à EuropeAid et à la DG DEV, tandis que le Cabinet du Commissaire au Développement et la DG Commerce (pour les négociations APE) jouent aussi un rôle dans le développement et la mise en œuvre des politiques, stratégies et tactiques affectant la région. Des spécialistes sectoriels à EuropeAid et à la DG DEV apportent un appui aux programmes régionaux sectoriels et les fonctionnaires régionaux sont parfois exclus des communications et décisions sur des initiatives sectorielles qui affecteront (potentiellement) soit l'effet des initiatives du secteur, soit d'autres secteurs et initiatives transversales (ex. environnement et gestion de la prévention des crises).</p> <p>Il y a quand même eu plusieurs initiatives destinées à améliorer la coordination interne. Par exemple, de sérieux progrès ont été accomplis dans ce domaine par chacune des Délégations de la CE à partir de 2006, en particulier à travers la coordination et les contacts établis, dans le cadre de la préparation des cycles de négociations des Accords de Partenariat Économique (APE). Dans cette optique, un échange régulier sur l'avancement des dossiers a récemment été instauré entre les divers chefs de section. Un autre exemple récent est celui des réunions régionales des responsables des Délégations concernant les transports. Néanmoins, dans le cadre des APE mais aussi dans tous les secteurs verticaux et transversaux qui caractérisent les PIR et PIN, les fonctionnaires de la CE (et plusieurs autres) dans la région ont déploré le changement fréquent des interlocuteurs à Bruxelles, et la discordance parfois visible entre les services de la Commission, notamment la DG DEV et la DG Trade. De plus, on note que les fonctionnaires dans les Délégations ont également une durée de vie en poste assez courte, plusieurs d'entre eux n'étant en poste que moins d'un an, voire six mois. Ceci affecte la mémoire institutionnelle dans un contexte complexe, une stratégie qui n'est pas gagnante.</p>
Projet FED 9 – Appui à l'intégration régionale et négociations de APE	Évaluation à mi-parcours du Programme de soutien ROC9 de l'Accord de partenariat économique (APE) Avril 2009	<p>Le projet a été lancé en temps opportun au départ du processus de négociation de l'APE.</p> <p>Le projet ne constitue pas une proposition indépendante : il fait partie d'une approche stratégique à long terme, définie depuis l'Accord de Cotonou, et mis en œuvre avec l'aide financière du FED. Ceci veut dire que le contenu du projet a été préparé et discuté avec les organisations du PIR et que tous ses éléments ont été soigneusement examinés par les participants à la conception PIR, principalement les organisations régionales. Outre ce que l'on pourrait appeler sa légitimité politique, le projet a été placé, dès le début, au centre d'une intense activité régionale, visant au développement des capacités commerciales. Dans cet ordre d'idées : le programme TradeCom, le projet Hubs& Spokes (moyeux et rayons), le Programme commercial avancé intégré conjoint...</p> <p>- Tous ces projets visaient, directement ou indirectement, à développer les capacités régionales en matière commerciale. En conséquence, les capacités de la région ont augmenté considérablement dans tous les domaines commerciaux et les négociations de l'APE représentaient l'occasion idéale de mettre en application toutes cette expérience, ces connaissances et approches conceptuelles, nouvellement acquises.</p> <p>Ces actions simultanées ont entraîné une certaine difficulté à évaluer les résultats du projet ROC009 dans le domaine de l'acquisition de capacités commerciales, dans un contexte de concurrence avec d'autres projets similaires et importants.</p> <p>Le programme TradeCom : Ce programme de l'UE a été conçu pour apporter une assistance technique aux</p>

		<p>pays ACP. Ce programme est bâti autour du concept d'acquisition de capacités et de fourniture d'une assistance technique aux régions ACP dans la formulation de leurs politiques de développement du commerce et pour l'efficacité de leurs stratégies de négociation.</p> <p>Le projet des NU Hubs& Spokes (moyeux et rayons) : Ce projet, dont l'objectif est l' « Acquisition des capacités par les pays ACP en matière de formulation de politique commerciale, de négociations et de mise en œuvre », est une initiative conjointe de la Commission européenne (CE), le Secrétariat du Commonwealth (ComSec) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), avec l'aide du Secrétariat ACP. Le projet, qui fait partie du programme TradeCom de la Commission européenne, cherche à promouvoir la participation efficace des pays ACP dans les négociations commerciales internationales et à renforcer leur capacité à formuler et mettre en œuvre des politiques commerciales.</p> <p>Les critères d'impact : Le contexte de projets concurrents en matière de commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition de capacités, en aide à la préparation au processus de négociation de l'APE (8 TPS 110, 20 Millions €) - le programme TradeCom (9 RPR 007, 50 Millions €) - le Plan d'action à court terme de NEPAD (expert en commerce avec un financement USAID) - le Programme d'acquisition de capacités commerciales (financé par le SIDA, programme africain d'acquisition de capacités ; ce projet est localisé à la CEDEAO, <p>rend très difficile toute évaluation de l'impact spécifique du projet. Une énorme acquisition de capacités était déjà en cours lors du lancement du projet et le déroulement de ce dernier coïncide plus ou moins avec le pic du processus d'acquisition de connaissances. La spécificité du projet était qu'il a effectivement accompagné l'acquisition et la diffusion de ces compétences, toutes utilisées lors des négociations de l'APE. L'impact peut être déterminé selon sa nature (acquisition de capacités, habilitation de la société civile) et sa direction (positive), mais l'impression globale est légèrement troublée par l'impact des nombreux autres projets importants.</p>
Global	Evaluation of 11th European Development Fund (EDF) – Draft Final Report : Annexes Janvier 2017	<p>Extent to which the EDF interventions at regional and intra-ACP levels have benefited from the EU's Policy Coherence for Development principle</p> <p>As discussed in the main report (section 2.5) mechanisms have been put in place to strengthen Policy Coherence for Development. Regional and intra-ACP cooperation did benefit from the increased attention to security (and the nexus development-security) and the renewed efforts to start the implementation of EPAs and establish road maps for trade. The analysis of trade policy support to development in regional cooperation shows an increasing attention to the "tradedevelopment" link as well as the challenges ahead:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Important challenges in the EDF10 were the domestication of regional integration priorities, the very low absorption and limited capacities of regional organisations. • Although DG TRADE recommended that EPA support be included as a priority in national programmes, this did not happen and in the EDF11 EPAs are supported by regional mechanisms; however, the principle of direct access allows for increased opportunities to reinforce national capacities through national mechanisms.

		<p>Yes, incoherence between EU policies Climate Change and Trade policies can have some discrepancies, for example in terms of intercontinental exports, choice of value chains, etc. that would deserve some more policy level coherence. G SANTE: Preventing import ban on from <u>Uganda</u> to EU for two commodities DG TRADE: The promotion of networking, advocacy for improved business conditions and sharing of information DG CLIMA: preparation COP 21 with Government. There is also a will to implement the Climate Change Policy, which has yet to materialize.</p> <p>b) Complementarity of other External Financing Instrument (EFIs) with the EDF The review of the EDF10 evaluations shows that the European Union had not maximized its potential in terms of complementarity with other EFIs (see Annex 20, Part A). Two fundamental characteristics of the other EFIs that are operating in the EDF geographical area – and that have implications for complementarity – should be noted at the start. The first is that the thematic horizontal programmes are implemented using a horizontal approach (they are managed by Brussels who make the decisions on what programmes and projects will be funded). The fact that decisions are made at HQ makes complementarity a priori more difficult since it will be less contextualized than when the EUDs have direct decision-making power over them. The second is that annual programmes of the other EFIs are subject to the annuality of the EU Budget which can make it more challenging, while for the EDF portfolio preparation can last longer and not coincide with other EFIs' tighter preparation phases. The EDF11 regulation specifies that other thematic programmes should be consistent with and complementary to the programmes funded under the EDF11. However, the programming guidelines for the EDF11 (see Annex 10) did not provide specific instructions on how the complementarity with other EFIs was to be achieved. The evaluation examined the regulations of the different instruments for complementarity of objectives, geographic scope, and sequentiality. This comparison emphasized complementarity overall but also highlighted potential areas of overlap from a regulatory perspective, in particular between the EDF and the Development Cooperation Instrument (DCI) thematic programmes (see Annex 20, Part B). Further evidence of complementarity between instruments is found in the responses to the CIR survey (see Annex 12 and Table 4 below). This is particularly the case for DCI-CSO LA, which complements the EDF by bringing in non-state actors in a more explicit manner (and without requiring approval of the NAOs); ECHO and IcSP, which address areas of urgent humanitarian need and thus come before the more development-oriented EDF (and have the flexibility that the EDF does not have); and EIDHR; which targets specific actors, also does not require approval of the NAO, and ensures that the EU intervention has a strong presence in terms of key European values. Similarly to the analysis of the regulations, the CIR survey (see Annex 12) also evidences that duplication arises in particular with respect to the HQ-managed budget lines.</p>
Global	Entretien institution européenne, février	« Quel partage des rôles entre le SEAE et la DG Trade dans la négociation de l'APE ? Répartition des rôles est assez pragmatique. La DG Trade est davantage sur les aspects techniques. Lorsqu'il y a une rencontre

	2017	diplomatie, nous consultons la DG Trade sur les messages à faire passer à nos interlocuteurs. Parfois, nous rencontrons les OR en format trilatéral : SEAE, DG DEVCO et DG Trade. La question de l'additionnalité des ressources du PAPED est toujours sur la table, mais avec moins d'intensité. ».
Global	Entretien institution européenne, avril 2017	« Cohérence des politiques européennes : problème de l'APE ; compliqué du fait de la position du Nigeria. ».
Global	Entretien institution européenne, Octobre 2017	Coordination DG Trade/DEVCO : Relations assez bonnes : implication forte de la DG Trade dans le design et la formulation des programmes et rôle de suivi de ce que fait Devco. Commerce monte dans les agendas politiques. Lien avec le EIP. ? pas évident dans le FED 11 FED10 : aide au commerce était plutôt logé dans les PIN. ; FED11 : passé au niveau du PIR (effet de l'agenda for change et de la concentration des PIN) Plus d'enveloppes au niveau national pour les pays ayant signé l'APE intérimaire. Pas toujours les mêmes approches : DG Trade : appui aux politiques commerciales (surtout du développement de capacités) alors que Devco a des budgets à dépenser. DG Trade n'a pas d'argent mais a un poids politique. Tensions entre Devco/DG Trade sur la question du PAPED (DG trade plutôt pour conclure sur le PAPED) DG Trade : ne sont pas au courant de ce qui se fait à travers TradeCom (informés de façon anecdotiques) Lien avec la DG Santé (mesures SPS) : manque de financement.
Global	Entretien institution européenne, février 2017	Lien entre négociation APE et coopération au développement : En AfO, plus que dans d'autres régions, on a essayé de lier la négociation commerciale et la discussion sur la coopération au développement. Le PAPED (« programme APE pour le développement ») a été discuté tout au long de la négociation commerciale. Il avait un but politique : montrer que l'UE était sérieuse par rapport à l'objectif de développement. Mais le PAPED est resté une shopping list sans réflexion stratégique. Quelle additionnalité (ou non) des ressources affectées au PAPED par rapport aux autres ressources ? par rapport à la période du démarrage de la négociation APE (début des années 2000), le contexte a changé. On parle de blending, de trust fund, ... Les besoins ont également évolué. Ce qui nous intéresse c'est que l'aide versée soit en phase avec les besoins des pays. L'enjeu aujourd'hui, c'est d'utiliser les fonds publics pour attirer les fonds privés. Dans ce contexte, le débat sur les ressources additionnelles n'a pas d'intérêt. C'est un débat révélateur d'une ancienne mentalité sur les APE. Les APE constituent un accord d'égal à égal, pour permettre aux pays d'AfO d'avoir un développement endogène via une bonne insertion à l'économie mondiale. Problème : enveloppe appui au commerce est passée uniquement au niveau du PIR
Coordination DG Trade/ DEVCO	Entretien institution européenne, novembre 2017 et janvier 2018	Des représentants de la DG Trade sont en place à la DUE régional Abuja et à la DUE Côte d'Ivoire (qui couvre les deux pays bénéficiant aujourd'hui d'un APE intérimaire à savoir le Ghana et la Côte d'Ivoire). Ils travaillent très étroitement avec la partie coopération de la DUE et avec DEVCO en général : beaucoup de travail conjoint sur les appuis dans le cadre de l'APE, sur la signature des APE intérimaire, sur le TEC, sur la

		<p>problématique des compensations financières y compris l'élaboration de la matrice PAPED et plus récemment sur le programme compétitivité FED11 (value chains). Ils ne gèrent pas de projets eux-mêmes mais sont impliqués au niveau technique, dans le dialogue sur les politiques avec les trois Etats Membres couverts (Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana) et dans le dialogue avec le secteur privé.</p> <p>La DG Trade est impliquée aussi dans des actions de plaidoyer en faveur de la mise en place de l'union douanière et de la libre circulation au sein de la zone CEDEAO.</p>
Global	Entretien Organisation régionale Nov 2017	<p>Tradecom est géré séparément du PIR. Gestion autonome. Unité de gestion basée à Bruxelles. Il faut introduire des requêtes. Les choix sont entièrement faits par Tradecom. Exemple, la direction des douanes CEDEAO a introduit plusieurs requêtes dans le cadre de Tradecom 2 dans le domaine « APE-CEDEAO » : ont reçu un financement pour le développement d'outils pédagogiques sur APE. Rien n'a été retenu par contre sur les projets douanes, concurrence et secteur privé.</p> <p>Il y a eu beaucoup de programmes de renforcement des capacités, pas vraiment coordonnés et menés avec des approches différentes. Les principaux : SIDA (pas spécifique aux APE, encourage la coopération interministérielle au niveau national), Hubs and Spoke (plutôt au niveau des EM), Tradecom (renforcement des capacités plus générales)</p>
Global	Document de Stratégie Régionale – Programme Indicatif Régional, 2008-2013	<p>La cohérence entre la politique de développement et la politique commerciale de l'Union européenne dans le cadre de l'appui à l'intégration régionale est assurée à travers la mise en place des APE qui, conformément à l'Accord de Cotonou, constituent un élément essentiel de la politique commerciale et de développement de l'UE. D'autre part, le lien entre commerce et développement est également l'objectif central des négociations multilatérales de l'OMC lancées à Doha et dont l'issue reste incertaine.</p> <p>Pour ce qui est de l'agriculture, la cohérence entre les politiques agricoles et les politiques de développement doit être assurée. Dans ce contexte, une attention particulière devra être portée sur les politiques agricoles durant les négociations multilatérales de l'OMC et celles de l'APE.</p>

I 8.3.4 – Degré de cohérence entre les interventions régionales d'ECHO et la stratégie de coopération régionale

Sur le plan stratégique, la période correspond à un mouvement de rapprochement important entre ECHO et le secteur SANAD&R au niveau de la coopération européenne dans son ensemble, qui s'est notamment traduit par l'adoption d'une stratégie conjointe au deux DG en 2012⁸⁹. Au niveau régional ce rapprochement stratégique, initié par ECHO, s'est notamment traduit par un appui conjoint à l'alliance AGIR. Il en résulte une bonne cohérence stratégique entre priorités de coopérations sectorielle et priorités inscrites dans les HIP successifs, notamment sur l'appui aux SISA et le projet d'appui à la RSSA. L'inscription du secteur SANAD&R comme secteur de concentration dans la plupart des PIN et sa croissance entre les PIR 10ème et 11ème FED ont été influencées par ce rapprochement stratégique. Sur le plan opérationnel, ce rapprochement stratégique s'est traduit par (1) des transferts de ressources importantes depuis le 10ème et 11ème FED vers les HIP successifs (Humanitarian Implementation Plan, cadre de programmation ECHO), (2) des complémentarités au niveau régional dans de nombreux pays de la région sur les thèmes SISA (appui HEA par ECHO continu sur la période, appui au CH par ECHO et DEVCO, tant en terme de dialogue politique qu'en terme d'appui financier), de l'appui aux dispositifs nationaux de prévention et gestion des crises alimentaires (alignement stratégique, et travail complémentaire en appui ou à travers différents types de partenaires et complémentarité entre accès au « terrain » et possibilité de conduire des appuis institutionnels), et sur le dialogue politique (AGIR, multisectorialité), et (3) la mobilisation d'une partie importante des ressources programmées sur le Pilier «SANAD&R» du PIR 11ème FED pour abonder le FFU à partir de 2016. Ces collaborations accrues ont notamment été facilitées par une présence croissante de personnel d'ECHO dans la région, une participation accrues à des réseaux et plateformes de

⁸⁹ Com 586: The EU Approach to Resilience: Learning From Food Security Crises

<p>travail communes (CODELAO, RPCA), et à l'existence du bureau de Dakar dédié aux questions régionales au niveau d'ECHO. Le FFU est utilisé comme un instrument LRRD (Linking Relief, Rehabilitation and Development), mais permet essentiellement la mise en place d'actions de niveau national, voir local. Malgré ce mouvement de rapprochement stratégique sur la période, ECHO exprime un certain scepticisme sur les résultats de la stratégie de renforcement des capacités des institutions régionales et nationales, notamment en matière de système d'information pour la gestion des crises alimentaire et de priorité effective accordée aux problématiques de prévention de la malnutrition par les acteurs régionaux et nationaux. De son côté, DEVCO s'interroge sur les impacts et la soutenabilité des actions de filets sociaux, dont l'exécution est souvent déléguée à des acteurs privés.</p>		
Global	<p>Evaluation Résilience</p> <p>Evaluation Stratégie Sahel ECHO</p>	<p>Synergies entre stratégies intervention:</p> <p>La stratégie Résilience aux crises alimentaires de l'EU (traduite par une communication, un plan d'action et des résolutions du Conseil préparés en 2012-2013) correspond à un travail conjoint entre DEVCO et ECHO.</p> <p>Au niveau Régional, cette stratégie s'est notamment traduite par l'appui à l'Alliance AGIR (portée par les OR, mais initiés par l'EU). ECHO et DEVCO se sont conjointement impliqués cet appui. ECHO a initié le processus, mais le leadership régional a progressivement été transféré à DEVCO. Il en résulte une bonne cohérence stratégique entre priorités de coopérations sectorielle et priorités inscrites dans le HIP ECHO, notamment sur l'appui au SISA et projet Réserve. Sur d'autres thèmes (Nutrition, Filets sociaux), la cohérence stratégique existe entre PIR et HIP, mais en pratique, les complémentarités effectives semblent plus limitées.</p> <p>Développement de « Joint Humanitarian Development Framework » dans certains pays (exemple Mali), mais dont la valeur ajoutée effective n'est pas toujours très bien identifiée.</p> <p>Une stratégie assumée de lobbying d'ECHO vers DEVCO, qui nuit parfois à la qualité du partenariat stratégique entre les services</p> <p>Depuis 2015 : désengagement progressif d'ECHO au niveau HQ du fait notamment de l'augmentation des dépenses en assistance humanitaire liées à la Syrie, au Yémen, et au Sud-soudan, mais persistance d'un intérêt plus marqué au niveau régional (filets sociaux, DRR).</p>
Global	<p>Evaluation Résilience</p> <p>Evaluation Stratégie Sahel ECHO</p>	<p>Complémentarité et synergies opérationnelles:</p> <p>Bonne complémentarité opérationnelles au niveau régional dans de nombreux pays de la région sur les thèmes SISA (Appui HEA par ECHO continu sur la période, appui au CH par ECHO et DEVCO, tant en terme de dialogue politique qu'en terme d'appui financier) et appui aux Dispositifs national de prévention et gestion des crises alimentaires (alignement stratégique, et travail complémentaire en appui ou à travers différents types de partenaires et complémentarité entre accès au « terrain » et possibilité de conduire des appuis institutionnels. Dans certains pays, collaborations opérationnelles marquées (exemples AT I3N au Niger, Programme Filets Sociaux - PRORESA - au Mali).</p> <p>Difficultés à « transmettre » des actions initiées par ECHO vers DEVCO, soit parce que les instruments ne le permettent pas facilement, soit par ce que la cohérence stratégique entre ECHO et DEVCO de le permet pas (notamment pour les actions de traitement et prévention la Malnutrition aigüe).</p>

Global	Evaluation Résilience	<p>Collaborations entre services.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ECHO a ouvert des bureaux dans toute la région, alors que précédemment ECHO suivant ses interventions depuis Dakar, cela a permis d'améliorer la collaboration selon DEVCO • Le personnel d'ECHO a été régulièrement invité à contribuer aux travaux de planification stratégique de DEVCO (CODELAO). Participation conjointe au RPCA. • L'existence de bureaux conjoints (Burkina Faso, Mali), a également facilité le dialogue, leur absence a été souligné comme un obstacle (ex Niger). • Existence de personnels Dédiés dans les deux services au niveau régional.
Projet	Evaluation Projet Reserve	<p>Converge des outils mobilisés. Ex HEA diffusé dans la région avec l'appui d'ECHO et mobilisé ensuite par les projets de coopération régionale : « Pour répondre aux besoins d'information au niveau local, national et régional et pour le suivi de la situation alimentaire, le projet appuie l'utilisation et la généralisation des outils performants d'analyse : les analyses Household Economy Analysis (HEA), l'outcome analysis et le zonage de moyens d'existence. »</p>
Global	Entretien institution européenne, novembre 2017	<p>Pas de différenciation dans le traitement des fonds venant du FED – Blending et alignement sur les priorités du/des HIP</p> <p>Satisfait que le secteur SANADR soit affiché comme un secteur de concentration dans la plupart des PIN. Mais pas toujours très clair que les actions seront orientées vers la prévention de la malnutrition. Nous allons faire de la prévention de la malnutrition pour démontrer que c'est faisable.</p> <p>De bonnes collaborations ECHO DEVCO dans plusieurs pays de la région (Mali, Burkina, Tchad, Nigeria...), notamment facilitées par le TF. Mais dépendent encore trop des personnes, les modes de collaboration ne sont pas entre très bien institutionnalisés et formalisés (confirme les conclusions de l'évaluation Résilience)</p> <p>Au niveau régional, la relation entre Dakar et l'unité géographique DEVCO à Bruxelles est bonne, mais manque de proximité. La relation avec les collègues dans les délégations avec des responsabilités régionales est limitée. Au niveau thématique, bonnes relations, amélioration de la prise en compte de certains enjeux nutritionnels, mais toujours difficile de réfléchir ensemble sur les questions de protection sociale. L'éclatement géographique du dispositif de coopération régionale (Bxl, Ouaga, Abuja) combiné à une localisation encore différente du dispositif d'ECHO (Dakar/Bxl) ne facilite pas les choses.</p> <p>Après le lancement de AGIR la relation DEVCO-ECHO a été un peu tendue, parfois du fait d'un manque de prise en compte des contraintes de DEVCO par ECHO, les relations sont désormais plus fluides et plus matures, notamment car le personnel d'ECHO a acquis une meilleure connaissance de la culture de DEVCO et de ses contraintes.</p> <p>Alors que sur le plan stratégique, AGIR a permis un certain alignement, nous pensons que notre lecture plus technique des enjeux demeure nécessaire pour compléter la lecture de nos collègues de DEVCO, parfois jugée trop fortement focalisée sur les aspects politiques et institutionnels et peu en mesure de porter une analyse technique critique de façon autonome.</p>

Annexe 2 : Matrice des preuves

Q.E. n°1 : Dans quelle mesure la stratégie de coopération est-elle adaptée aux caractéristiques de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, à l'évolution du contexte de la région et à celle des priorités politiques de l'UE ?			
Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
CJ 1.1 - Analyse des modalités de compréhension du contexte régional et de ses évolutions, en tenant compte des changements survenus dans le contexte et des enseignements des stratégies antérieures.			
I 1.1.1 – Existence d'analyses du contexte, mise à jour de ces analyses et utilisation dans la formulation de la stratégie de coopération	Le PIR 10 ^{ème} FED contient une analyse assez approfondie du contexte	Document du PIR	Élevée
	Dans le PIR 11 ^{ème} FED, l'analyse du contexte est beaucoup plus succincte	Document du PIR	Élevée
	L'ampleur des défis nécessite un renforcement de l'intégration régionale	Entretiens Divers documents	Élevée
I 1.1.2 – Degré de prise en compte des caractéristiques socio-politiques de l'intégration régionale dans la formulation de la stratégie de coopération.	Manque d'analyse des facteurs susceptibles d'expliquer la très faible appropriation par les Etats d'Afrique de l'Ouest des politiques et réglementations régionales	Entretiens (institutions européennes, personnes ressources) Divers documents	Élevée
	Faible prise en compte du poids du Nigeria	Entretiens (institutions européennes, personnes ressources) Divers documents	Satisfaisante
	Absence de choix de l'UE face à la pluralité des OR en Afrique de l'Ouest	Entretiens (institutions européennes, personnes ressources) Divers documents	Satisfaisante
	Les données officielles ne permettent d'appréhender la réalité du processus d'intégration régionale	Entretiens (institutions européennes, personnes ressources) Divers documents Statistiques	Elevée
I 1.1.3 – Existence de mécanismes permettant	Doublement de l'enveloppe entre PIR 9 ^{ème} et PIR 10 ^{ème} FED + poursuite du recours aux conventions de contribution est liée à la volonté d'obtenir l'adhésion des	Entretiens	Satisfaisante

d'intégrer les leçons du passé dans la définition de la stratégie et sa mise en œuvre et prise en compte de ces leçons du passé dans l'évolution de la stratégie.	ORDM vis-à-vis de l'APE		
	La formulation des programmes régionaux ne tient pas suffisamment compte des enseignements du passé (plusieurs facteurs explicatifs)	Entretiens Rapports d'évaluation,	Élevée
CJ 1.2 – Analyse des modalités de formulation de la stratégie de coopération, en lien avec les principales parties prenantes et pour répondre aux priorités des ORDM.			
I 1.2.1 – Existence et qualité des processus de concertation avec les différents acteurs (dont dialogue politique et dialogue sur les politiques avec les OR). Prise en compte des résultats de ces processus dans la formulation de la stratégie de coopération	Le dialogue a fonctionné, mais le processus était néanmoins fortement « donor driven ».	Entretiens	Élevée
I 1.2.2 – Degré de convergence entre les priorités de la stratégie de coopération régionale de l'UE et celles de la CEDEAO et de l'UEMOA.	Pour les différents secteurs, les PIR 10 ^{ème} et 11 ^{ème} FED sont bien alignés sur les priorités des ORDM.	Entretiens PIR Documents de stratégie des OR	Élevée
	Cependant, UE n'est pas parvenue à ce que l'agenda de coopération régionale soit moins ambitieux (et plus conforme aux ressources dont disposent les ORDM)	Entretiens	Satisfaisante
I 1.2.3 – Existence de tensions entre les priorités de l'agenda UE en matière	Prise en compte de la résilience dans politiques régionales de sécurité alimentaire : CEDEAO l'a fait en fin de période	Entretiens	Élevée
	Approches divergentes de la question des migrations	Entretiens Documents	Élevée

de coopération régionale et celles des organisations régionales et, le cas échéant, modalités de règlement de ces tensions.			
CJ 1.3 – Analyse de l’alignement de la stratégie régionale de coopération sur les orientations de l’UE en matière de politique de développement et en matière de politique étrangère et de sécurité.			
I 1.3.1 – Degré d’alignement de la stratégie avec les orientations de l’UE en matière d’appui à l’intégration régionale.	Les PIR sont alignés sur la communication « intégration régionale » de 2008	Documents	Élevée
I 1.3.2 – Degré d’alignement de la stratégie avec les orientations sectorielles de l’UE en matière de coopération au développement	La stratégie développée dans les PIR en matière d’intégration économique régionale reflète globalement les orientations stratégiques telles que formulées en 2006 dans le consensus européen pour le développement et en 2011 dans l’agenda pour le changement.	Entretiens Documents	Élevée
	Pour autant, elles ne sont pas tout à fait en ligne avec les engagements pris en 2006 et plus récemment avec le nouveau consensus pour le changement (2017) qui insistent sur l’importance de soutenir des processus de croissance inclusif et de développement durable, y compris à travers l’intégration régionale et l’appui au commerce.	Entretiens Documents	Élevée
I 1.3.3 – Evolution de la stratégie de coopération régionale en fonction de l’évolution des priorités de l’agenda UE (commerce, migrations, sécurité, ...).	Lien très fort entre APE et appui à l’intégration économique régionale.	Entretiens Documents	Satisfaisante
	Montée en puissance de la question des migrations	Entretiens Documents	Satisfaisante
	Montée en puissance du nexus sécurité / développement	Entretiens Documents	Satisfaisante
CJ 1.4 – Analyse de l’adéquation des modes de gestion de la coopération régionale de l’UE avec l’analyse de la situation régionale (et son évolution) et avec les résultats attendus.			

I 1.4.1 – Degré d'adéquation des instruments et modes de gestion de l'aide avec les enjeux prioritaires identifiés et les résultats attendus de la stratégie.	A partir du 10ème FED, l'UE a généralisé le recours à des organisations internationales (CCI, SFI (BM), UNIDO, FMI) et des agences de développement des EM de l'UE (GIZ essentiellement) pour assurer la maîtrise d'ouvrage des appuis à l'intégration économique régionale	Entretiens Documents	Elevée
	Ce mode de gestion de l'aide peut, dans certains cas, rendre l'adéquation avec la logique d'intervention établie, plus difficile dans la mesure où ces agences sont guidées par leur propre logique d'intervention, voire leurs propres intérêts, dont la convergence avec celle de l'UE, n'est pas entièrement assurée	Entretiens Documents	Elevée
	A travers ces agences, l'UE est devenue moins visible et moins présente dans les choix stratégiques. Elle a confié le gouvernail à d'autres et n'a pas réussi à ce que le cap suivi soit toujours celui qu'elle avait donné au départ. Elle n'a pas non plus veillé à mettre en place des mesures d'atténuation des risques de déviation	Entretiens Documents	Elevée
I 1.4.2 – Degré d'adéquation du recours au blending vis-à-vis du contexte régional et des objectifs de la coopération régionale.	Le blending est un instrument pertinent compte tenu de l'ampleur des besoins de la région en infrastructures	Entretiens Documents	Elevée
	Sa mise en œuvre soulève des difficultés d'inscription effective dans les priorités définies par les ORDM	Entretiens	Indicative mais non concluante
CJ 1.5 – Analyse de l'application du principe de subsidiarité dans la définition et la mise en œuvre des appuis de l'UE.			
I 1.5.1 – Cohérence, complémentarité et synergie entre les priorités thématiques de coopération de l'UE au niveau régional et les priorités au niveau national	Les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, sur lesquelles les PIN s'alignent se préoccupent peu des questions régionales	Entretiens	Satisfaisante
	Dans le 11ème FED, recherche accrue d'une complémentarité entre PIR et PIN au niveau des domaines couverts	Entretiens Documents	Satisfaisante
I 1.5.2 – Complémentarité	Dans le secteur transports, fortes synergies entre actions au	Entretiens	Elevée

et synergie des actions soutenues par l'UE au niveau régional et au niveau national.	niveau national et au niveau régional en matière de lutte contre la surcharge	Documents	
	Dans le secteur « intégration économique », l'articulation entre les deux niveaux n'est pas satisfaisante ; excepté en ce qui concerne les appuis au système qualité	Entretiens Documents	Elevée
I 1.5.3 – Complémentarité entre les actions soutenues par l'UE à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et les actions impliquant un nombre restreint de pays (i.e., coopération multi-pays).	Pas suffisamment d'éléments pour tirer une conclusion sur ce point. Le cas du FFU montre les limites d'une approche multipays élaborée trop rapidement, de manière « top-down » et avec une implication faible des pays bénéficiaires.	Entretiens	Indicative mais non concluante
I 1.5.4 – Complémentarité et synergie des actions soutenues par l'UE au niveau continental et au niveau régional.	Dans le secteur paix et sécurité, de nombreuses interventions de la CEDEAO menées en conjonction avec celles de l'UA. Degré de coordination variable selon les interventions	Entretiens Documents	Indicative mais non concluante

Q.E. n°2 : Dans quelle mesure la coopération régionale de l'UE a-t-elle contribué à la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest ?			
Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
CJ 2.1. Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à une gouvernance politique améliorée.			
I 2.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de gouvernance politique	<p>Les principaux produits de la coopération régionale UE ont été la mise en place, au sein de la Commission de la CEDEAO, d'une Division de la facilitation de la médiation, d'un Groupe des Aînés et d'un pool de médiateurs bénéficiant de soutiens professionnel, technique, méthodologique et organisationnel.</p> <p>Dans le domaine de l'assistance et l'observation électorales, et plus généralement de la promotion de la démocratie par la CEDEAO, l'UE a soutenu le déploiement de missions d'enquête et d'observateurs électoraux, la production de matériel didactique pour les observateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 - Nathan, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) 2014 Assessment Study, Final Report - UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC et al., 2015, APSA Support Programme Final Report - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF) 	Elevée
	<p>Les produits ont été obtenus malgré une capacité administrative de gestion du programme et de coordination de la Commission de la CEDEAO jugés « médiocres » et des problèmes de carence, de rétention ou de rotation importante de personnel tant dans la CEDEAO que les PTF et les délégations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF) - Evaluation a mi-parcours du projet « Conflict Prevention and Peacebuilding I », 2010 - FED Midterm evaluation conflict prevention and peacebuilding 2009 - FED MR-144431.01 Conflict Prevention and Peace Building II West Africa - ROM1324008 synopsis Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) - ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) - ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa - RS1 CONFLICT PREVENTION AND PEACE BUILDING II Liberia.pdf 	Elevée

		<ul style="list-style-type: none"> - RS3 CONFLICT PREVENTION AND PEACE BUILDING II AfO.pdf - Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012 - Cedric Poitevin, European Union Initiatives to Control Small Arms and Light Weapons : Towards a More Coordinated Approach. Non Proliferation Papers, n°33, 2013 	
	<p>En ce qui concerne le rôle de la société civile pour une meilleure gouvernance politique, les principaux produits des projets de la coopération régionale UE ont été des capacités renforcées en plaidoyer, participation politique des femmes, gestion démocratique des OSC, radiodiffusion communautaire, et journalisme parlementaire; et l'organisation de centaines de débats radio. Les projets de l'UE ont également promu des cadres juridiques propres à garantir une information indépendante et démocratique, p. ex. en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, au Bénin et en Guinée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cathy DIMBARRE KPEHOUNTON, 2012, Rapport narratif intermédiaire, Projet « Droits, Egalité, Citoyenneté, Solidarité et Inclusion pour les Personnes handicapées en Afrique/DECISIPH» - PANOS, Appui au secteur de la radiodiffusion communautaire en Afrique de l'Ouest, Rapport narratif final, 2010 - UE, 2007, Rapport de Monitoring - Togo – Bonne gouvernance et participation des femmes dans 7 pays de l'Afrique de l'Ouest - UE, 2009, Rapport de Monitoring - Togo – Bonne gouvernance et participation des femmes dans 7 pays de l'Afrique de l'Ouest - PANOS, Projet Femmes et Media, rapport narratif, 2014 et 2016 	Indicative mais non concluante
<p>I 2.1.2. Evolution des résultats obtenus en matière de gouvernance politique</p>	<p>Des résultats tangibles ont été observés dans les domaines de la diplomatie électorale, de l'assistance et l'observation électorales.</p> <p>Il y a eu des résultats: diplomatie électorale/médiation CEDEAO de qualité et relativement efficace au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée et au Nigeria ; succès partiels en Guinée-Bissau, au Mali (conflit au Nord ; conflit avec les islamistes), au Niger et au Togo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO, UE, UEMOA, Etat D'avancement du 10 FED, Novembre 2017 - Entretiens (Institutions européennes, organisation régionale, autres PTF, société civile, personnes ressources) - Bittiger, Tim, 2015, Election Observation in West Africa: The ECOWAS Experience, ACE - GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 - Hartmann, Christof. "ECOWAS and the Restoration of Democracy in The Gambia." Africa Spectrum 52.1 (2017): 85-99. - Nathan, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) 2014 Assessment Study, Final Report - The Economist, 25 mars 2010 et 19 octobre 2015 - UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC et al., 2015, APSA Support Programme Final Report 	Elevée

		<ul style="list-style-type: none"> - Human Rights Watch, Gambia, World Report 2018 - Maiangwa, 2015, Assessing the Responses of The Economic Community of West African States to the Recurring and Emerging Security Threats in West Africa. Journal of Asian and African Studies, 52(1), 103-120 - Santopinto, Federico, 2015, L'UE, la CEDEAO et l'observation électorale en Afrique de l'Ouest, GRIP - Friedrich Ebert Stiftung, 2011, les Commissions électorales en Afrique de l'Ouest - Straus Scott, 2012, Wars do end: Changing patterns of political violence in Su Saharan Africa. African Affairs 111(443): 179–201 - The Economist, After Gambia's dictator, democracy?, January 2015, 26 janvier 2017 - West Africa Civil Society Institute, 2008, la société civile et l'observation des élections en Afrique de l'Ouest: L'expérience du FOSSCAO - West Africa Civil Society Institute, 2015, La Société Civile et Le Développement En Afrique De L'ouest 	
	Cependant des difficultés persistent dues à l'action à trop court terme et la dispersion des activités sans se focaliser d'avantage sur les secteurs ou la valeur ajoutée de la CEDEAO est probante.	<ul style="list-style-type: none"> - ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) - ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa - Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012 - Entretiens (EU, OR, agences d'exécution, personnes ressources) 	Satisfaisante
I 2.1.3. Niveau de contribution des appuis de l'UE aux résultats en matière de gouvernance politique	Lors de la phase terrain, les entretiens ont mis l'accent sur la contribution du dialogue politique, notamment au travers de sanctions, comme ce fut le cas au Mali et dont la menace est aujourd'hui brandie avec moins de succès en Guinée Bissau. Du point de vue de la CEDEAO, l'UE «représente un partenaire fiable et constant dans le processus d'intégration régionale»	<ul style="list-style-type: none"> - ROM1324008 synopsis Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) - ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) - ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa - Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012 - International IDEA, Development Cooperation and Electoral Integrity in West Africa : Issues and Prospects, 2012 - CEDEAO, UE, UEMOA, Etat D'avancement du 10 FED, 	Elevée

		<p>Novembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - OCDE Credit Reporting System, Octobre 2017 - Entretiens (institutions européennes, organisation régionale, autres PTF, société civile, personnes ressources) 	
	<p>Dans le domaine de la médiation/l'observation électorale, la coopération régionale de l'UE a facilité l'obtention de ces résultats, sans être un facteur prépondérant, l'implication du leadership politique des pays membres de la CEDEAO étant, naturellement, un facteur plus important.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ECPDM, 2016, The Political Economy of Regional Integration in Africa: The Economic Community of West African States (ECOWAS) - Piccolino, G & Minou (2014), The EU and Regional Integration in West Africa: Wyatt Effects on Conflict Resolution and Transformation ? - Entretiens (EU, OR, OI, administrations nationales, personnes ressources) 	Elevée
	<p>Cette contribution de l'UE est affaiblie par l'accumulation des retards dans l'exécution des programmes (qui se traduisent par des soutiens « en pointillé »), le manque de capitalisation d'un programme à l'autre, des décalages temporaires entre les projets du PIR et ceux relevant de la FAP et, enfin, une faible appropriation par les institutions bénéficiaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ROM1324008 synopsis Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) - ROM1324009 Conflict Prevention and Peace Building II (West Africa) - ROM2470460 conflict prevention and PB West Africa - Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, personnes ressources) 	Elevée
<p>I 2.1.4. – Evolution de gouvernance politique en Afrique de l'Ouest</p>	<p>L'Afrique de l'Ouest montre une meilleure progression que l'ensemble du continent en matière d'Etat de droit, participation et droits humains.</p> <p>Toutefois, il y a aussi des restrictions importantes aux libertés publiques (Gambie, Mali); si les conventions des droits de l'homme sont de plus en plus ratifiées, les violations des droits de l'homme, elles, augmentent (Mauritanie, Burkina Faso).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012 - Ibrahim Index Economist Intelligence Unit - Amnesty International, Annual Report 2017 - Freedom House - Fragile States Index - Bertelsman Transformation Index - Entretiens (institutions européennes, autres PTF, organisations régionales, personnes ressources) 	Elevée
<p>I 2.1.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de</p>	<p>La contribution de l'UE à une gouvernance politique améliorée paraît positive en matière de médiation et en matière électorale, tant dans la médiation que dans l'observation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Landell Mills, Final Evaluation Report, October 2012 - Piccolino, G & Minou (2014), The EU and Regional Integration in West Africa: Wyatt Effects on Conflict Resolution and Transformation ? - Entretiens (institutions européennes, organisation régionale, 	Indicative mais non concluante

gouvernance politique dans les pays d'Afrique de l'Ouest	En revanche, la phase terrain n'a pas permis par manque de temps d'apporter d'avantage de preuves que l'UE ait pu freiner les restrictions de libertés publiques ou les violations des droits humains.	autres PTF, société civile, personnes ressources)	
CJ 2.2. Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à la prévention et l'atténuation des conflits violents.			
I 2.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de prévention et atténuation des conflits violents	En matière d'alerte précoce, l'UE a appuyé le système régional de la CEDEAO (ECOWARN), par exemple en appuyant le développement du concept et de la politique d'alerte précoce CEDEAO, la formation de staff CEDEAO, la revue des indicateurs utilisés et le dialogue systématique avec les OSC. ECOWARN observe un large éventail de conflits tout en étant connecté au système d'alerte précoce continental (UA) et est parmi les plus avancés du continent, avec la production de rapports-pays couvrant la fragilité sociale, les dynamiques démographiques et migratoires, les conflits identitaires, les tensions liées aux ressources naturelles, l'instabilité politique, les scénarios possibles et les stratégies de gestion des conflits possibles.	<ul style="list-style-type: none"> - Abourabi, Y., & De Sanctis, J. D., 2016, L'émergence de Puissances Africaines de Sécurité: Etude comparative - Nathan, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) 2014 Assessment Study, Final Report - UA, CEDEAO, SADC, COMESA, EAC et al., 2015, APSA Support Programme Final Report - APF AU PSD narrative report CTR3022122 - Rapport narratif du PSD de l'UA - Programme de soutien APSA de budget I - Plan de travail 2011 APSA I - Programme de soutien APSA II - APSA II Rapport financier.pdf - APSA II Rapport narratif.pdf - Programme de soutien CA APSA II - AU 2015-en-apsa-roadmap-final - Rapport APSA 2010 rapport-de-the-apsa-Évaluation-étude-juillet-oct-2010-eng.pdf - Rapport final APSA 27 avril 2015 	Elevée I
	En matière d'opérations de maintien de la paix régionale, les principaux produits des projets appuyés par la coopération régionale de l'UE (I 2.2.1) ont été nombreux, en particulier : i) la contribution au déploiement rapide de l'AFISMA (African-led International Support Mission to Mali), de ECOMIB (la mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau), ECOMIG (la mission de la CEDEAO en Gambie), la MNJTF (la mission de la Commission du Bassin du Lac Tchad luttant contre	<ul style="list-style-type: none"> - ECOWAS, 2013, AFISMA Final Report - ECOWAS, AFISMA interim report - SIPRI, 2015, The New Geopolitics of Peace Operations: A Dialogue with Sahel-Saharan Africa. - ECPDM, Cardno, Particip, Main Report & Mali Field Notes. Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent", April – December 2017 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, société civile, personnes ressource) 	Elevée

	Boko Haram) et la Force Conjointe du G5 Sahel; ii) la transition entre l'AFISMA et la MINUSMA (Mission des Nations unies pour le Mali) ; iii) des enseignements tirés de l'expérience AFISMA, particulièrement la cellule de finance et de gestion des opérations de paix et iv) le déploiement conjoint UA-CEDEAO d'observateurs des droits de l'homme au Mali (2013).		
	En matière de gouvernance du secteur de sécurité, les principaux produits des projets soutenus par la coopération régionale UE (I 2.2.1), les principaux produits des projets appuyés par la coopération régionale UE ont été un appui à la réforme du secteur de la sécurité (RSS) en Guinée-Bissau (réduction des effectifs militaires, démobilisation et réinsertion des ex-combattants, recensement des différentes forces, déploiement d'assistants techniques civils et militaires). Cependant, en 2017, la coopération de l'UE avec la Police Judiciaire et la Garde Nationale a été suspendue suite à des réticences quand à l'implication de certains responsables dans le trafic de drogue.	<ul style="list-style-type: none"> - ECOWAS, 2016, ECOMIB I final narrative report for 2015-2016 - ECOWAS, 2016, ECOMIB II interim report for July-November 2016 - ECPDM, Cardno, Particip, ECOMIB Field Notes. Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017 - Entretiens (institutions européennes, organisation régionale, société civile, personnes ressources) 	Elevée
I 2.2.2. – Evolutions, au cours de la période 2008-2016, des résultats obtenus par la CEDEAO en matière de prévention et gestion des conflits	Les produits ECOWARN sont utilisés par les décideurs ; par exemple, lors de la crise de 2014-2015 au Burkina Faso, le dispositif ECOWARN a permis une réaction rapide de la CEDEAO	<ul style="list-style-type: none"> - GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 - Entretiens (organisations régionales, personnes ressources) 	Satisfaisant
	La région enregistre des résultats plutôt positifs à travers notamment l'opérationnalisation des composantes militaires et policières de la Force de réserve de la CEDEAO. Si cette Force n'a pu être déployée lors du démarrage du conflit au Mali, en 2012, des résultats positifs ont été démontrés par ECOMIB et ECOMIG, en synergie avec les actions	<ul style="list-style-type: none"> - AUC, CEN-SAD, COMESA, EAC, EASFCOM, ECCAS, ECOWAS, IGAD, NARC and SADC, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme, Final Report (May, 2011 – July, 2015) - GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 - Human Rights Watch, chapitre Nigeria, 2015. 	Elevée

	<p>de médiation menées par la CEDEAO. Créée dans l'urgence, sur l'insistance de la CEDEAO, la cellule « finances et gestion des opérations de paix » a permis, au travers d'une réelle acquisition de capacités, de déployer rapidement ECOMIB et ECOMIG.</p> <p>Cette cellule fait figure d'exception dans un contexte où, pour l'exécution des programmes relevant du PIR 10ème FED, l'UE a majoritairement fait appel à des agences d'exécution européennes, créant un réel problème d'appropriation de la part des bénéficiaires. Dans le cadre des nouvelles opérations de paix (MNJTF, Force conjointe du G5 Sahel), à cheval sur plusieurs communautés économiques régionales (CER), cette tendance à recourir à des agences d'exécution se confirme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ECPDM, Cardno, Particip, Main Report, Vol. 1 Annexes, ECOWAS, ECOMIB & Mali Field Notes, Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent", April – December 2017 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, société civile, personnes ressources) 	
	<p>La contribution de la coopération régionale de l'UE à la gouvernance du secteur de sécurité repose également sur les instruments PESC déployés dans la région (EUCAP Sahel, EUTM Mali, EUTM Niger, Regional Coordination Cell - RCC), ainsi que le Collège Sahélien de Défense rattaché au G5 Sahel ; à l'heure actuelle, les synergies entre ces différents appuis de l'UE ne sont pas maximisées. De ce fait, la contribution de l'UE aux réformes du secteur de sécurité n'est pas optimisée par rapport aux fortes sommes engagées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Crisis Group, 2015, La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015 - GIZ, 2016, APSA Impact Report : the state and impact of the African Peace and Security Architecture in 2015 - OFFNER Fabien, A Dozen Shades of Khaki : Counter-Insurgency Operations in the Sahel, IRIN, 11 January 2018 - Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, personnes-ressources) 	Indicative mais non concluante
<p>I.2.2.3. – Niveau de contribution UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus par la CEDEAO en matière</p>	<p>En matière d'alerte précoce, la coopération régionale de l'UE a facilité le développement d'un système et de pratiques d'alerte précoce.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, administrations nationales, personnes ressources) - Piccolino, G., & Minou, S. (2014). The EU and regional integration in West Africa: what effects on conflict resolution and transformation? - ECPDM, Cardno, Particip, Main Report, ECOMIB, AFISMA, 	Satisfaisante

de prévention et gestion des conflits		Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017	
	<p>La contribution de la coopération régionale de l'UE à ces résultats (I 2.2.3) est importante, car elle a facilité le déploiement d'opérations de maintien de la paix régionales relativement efficaces en Guinée Bissau (ECOMIB) et en Gambie (ECOMIG) à courte échéance.</p> <p>En ce qui concerne les nouvelles interventions (MNJTF et la Force Conjointe du G5 Sahel), l'UE n'a pas capitalisé sur son expérience acquise auprès de la CEDEAO en développant un mécanisme d'appropriation de finance et gestion pour la Commission du Bassin du Lac Tchad et le Secrétariat Permanent du G5.</p> <p>De plus, le soutien à ces deux institutions est critiqué (organisations régionales, autorités nationales, et personnes ressources) pour la priorité accordée aux aspects militaires plutôt qu'au questions de développement et de droits de l'homme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Monde, « La France doit rompre avec la rhétorique martiale qui prévaut au Sahel », 21 Février 2018) - Human Rights Watch, Les Opérations Militaires Donnent Lieux à de Sérieux Abus, 2017 - Human Rights Watch World Report, 2016 - Piccolino, G., & Minou, S. (2014). The EU and regional integration in West Africa: what effects on conflict resolution and transformation? - ECPDM, Cardno, Particip, Main Report, ECOMIB, AFISMA, Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, société civile, personnes ressources) 	Satisfaisant
	<p>Enfin, les synergies entre les différents programmes européens en faveur du maintien de la paix ainsi qu'entre ceux-ci et les missions PESC n'apparaissent pas clairement.</p> <p>La contribution de la coopération régionale de l'UE à la gouvernance du secteur de sécurité repose également sur les instruments PESC déployés dans la région (EUCAP Sahel, EUTM Mali, EUTM Niger, Regional Coordination Cell - RCC), ainsi que</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens (institutions européennes, autres PTF, organisations régionales, administrations nationales, personnes ressources) 	Satisfaisante

	le Collège Sahélien de Défense rattaché au G5 Sahel ; à l'heure actuelle, les synergies entre ces différents appuis de l'UE ne sont pas maximisées. De ce fait, la contribution de l'UE aux réformes du secteur de sécurité n'est pas optimisée par rapport aux fortes sommes engagées.		
I 2.2.4. – Evolution au cours de la période 2008-2016 du nombre et de l'intensité des conflits violents en Afrique de l'Ouest	<p>Entre 2008 et 2015, l'Afrique de l'Ouest montre une meilleure progression que l'ensemble du continent en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne la diminution des tensions transfrontalières.</p> <p>Cependant, les gouvernements de la région sont de plus en plus impliqués dans des conflits violents, causant un nombre élevé de morts. Les détériorations les plus remarquables correspondent à la participation des gouvernements à des conflits armés (Nigeria, Cameroun, Mali, Niger...) et aux atteintes à la sûreté des personnes (Gambie). Entre 2008 et 2016, les conflits violents en Afrique de l'Ouest ont oscillé entre deux et six par an (six en 2015, également une année où le nombre de morts liés aux combats a été très élevé par rapport au reste de la période). Ces conflits correspondent soit à des luttes pour le pouvoir politique (17 sur 28 conflits), soit à des revendications territoriales (11 sur 28 conflits), de plus en plus nombreuses : Azawad, Casamance, Macina, Daesh). Par ailleurs, ces 28 conflits qui étaient surtout internes sont devenus « internes avec des ramifications internationales ». Ces conflits ont été très violents, avec des pics en 2014 et 2015, principalement en raison des conflits se déroulant au Nigeria.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données Uppsala Conflict Data Program/PRIO sur les conflits armés - Ibrahim Index - Economist Intelligence Unit - Freedom House - Bertelsman Transformation Index - Banque mondiale - Global Integrity 	Elevée
I 2.2.5. – Niveau de contribution de l'UE	Il y a suffisamment d'exemples de médiations réussies, d'alertes précoces et d'opérations de	<ul style="list-style-type: none"> - ECPDM, Cardno, Particip, Main Report, Evaluation of the implementation of the African Peace Facility as an instrument 	Satisfaisante

<p>aux évolutions constatées du nombre et de l'intensité des conflits violents en Afrique de l'Ouest</p>	<p>maintien de la paix déployées, pour lesquels l'UE a par ailleurs souvent été le principal bailleur international, pour établir une contribution plausible de l'UE à des conflits atténués.</p> <p>En revanche, il n'y a pas de preuves que la coopération régionale de l'UE ait significativement transformé les causes profondes des conflits. Dans le cadre des conflits aux frontières septentrionales de l'espace CEDEAO (Lac Tchad et Sahel) où les deux forces sont critiquées pour des violations de droits de l'homme, le bilan est mitigé.</p>	<p>supporting African efforts to manage conflicts on the continent”, April – December 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, société civile, personnes ressources) - Human Rights Watch, Mali : Les Opérations Militaires donnent lieu à des Abus. Des Troupes du Mali et du Burkina Faso se sont livrées à des Meurtres, des Disparitions Forcées et des Actes de Torture, 8 September 2017 - Human Rights Watch, World Report. Nigeria, 2018. - Human Rights Watch, Children detained in war zones, 2016 - Human Rights Watch, Dispatches: Nigeria's New President, Boko Haram, and Right, 2015 	
<p>CJ 2.3 – Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à la diminution des menaces spécifiques à la région (trafics illicites, blanchiment d'argent, terrorisme, piraterie maritime, ...).</p>			
<p>I 2.3.1. – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de diminution des menaces spécifiques à la région</p>	<p>En ce qui concerne la sécurité maritime, les produits des appuis régionaux de l'UE ont consisté notamment en i) la mise en place du Centre international de coordination (CEDEAO, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée), ii) le renforcement des capacités de base en matière maritime et de réponse aux crises, iii) le fonctionnement effectif des cadres de coordination entre la CEDEAO et la CEEAC et iv) l'adoption d'un Code de conduite relatif à la prévention et la répression des actes illicites dans l'espace maritime du golfe de Guinée (« Code de conduite de Yaoundé »).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AUC, CEN-SAD, COMESA, EAC, - EASFCOM, ECCAS, ECOWAS, IGAD, NARC and SADC, 2015, African Peace and Security Architecture (APSA) Support Programme, Final Report (May, 2011 – July, 2015) - Lutumbue, 2016 	<p>Indicative mais non concluante</p>
	<p>En ce qui concerne la lutte contre les trafics illicites y compris le trafic de drogues et le blanchiment d'argent, les produits de la coopération régionale UE consistent principalement en i) la publication d'un rapport sur l'usage de stupéfiants dans la région, ii) un renforcement des capacités des services de police bénéficiaires à intercepter les flux de cocaïne par air</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Independent In-Depth Evaluation of the Regional Programme for West Africa 2010 - 2014 “Supporting the Economic Community of West African States (ECOWAS) Political Declaration on the Prevention of Drug Abuse, Illicit Drug Trafficking and Organized Crime in West Africa, adopted at the thirty-fifth Ordinary Session of the Authority of Heads of State and Government of ECOWAS” 	<p>Satisfaisante</p>

	<p>et par mer, iii) la mise en place d'un système d'information policière géré par la CEDEAO et la Mauritanie, iv) la création de plates-formes régionales, telles que le West African Epidemiology Network on Drug Use (WENDU), le Réseau des autorités centrales et des procureurs de l'Afrique de l'Ouest (WACAP) et la Plate-forme judiciaire du Sahel, v) de nombreuses formations pour les autorités nationales et vi) la fourniture d'équipements et de mentorat aux cellules de renseignement financier ainsi qu'aux organes nationaux chargés de la répression du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO, UE, UMOA, Etat d'Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017 - IcSP, 2017, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version - Entretiens (organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, administrations nationales) - CEDEAO, UE, UMOA, Etat d'Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017 - CEDEAO, UE, UMOA, Etat d'Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017 - Sow Moctar & Rosalie Adzee, Evaluation à mi-parcours du projet de renforcement des capacités de lutte contre le blanchiment des capitaux en Afrique de l'Ouest (SAMWA), 2016 - HTSPE, 2013, Mid-term review of the Cocaine Route Programme financed by the EU Instrument for Stabilit 	
	<p>En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, les produits des appuis régionaux de l'UE incluent i) la mise sur pied d'un Collège sahélien de sécurité (intégré au sein du G5 Sahel) et ii) le renforcement des compétences d'un ensemble d'acteurs cibles (autorités judiciaires, services de sécurité), avec un soutien concret à la création d'unités anti-terroristes spécialisées.</p> <p>Le projet UE « contre-terrorisme Sahel » (CT Sahel) a su identifier la menace terroriste dans le Sahel en amont, ce qui a permis à l'UE de se poser en pionnière de l'engagement et du soutien aux pays du Sahel dans ce domaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CT Morse, 2015, Final review of the CT Sahel project - 2014, Mid-Term Review of the CT Sahel Project - IcSP, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version - CT Morse, Rapport Final du Projet CT Sahel, Décembre 2015 - Entretiens (organisations régionales, autres PTF, personne ressource) 	Satisfaisant
<p>I 2.3.2. – Evolution au cours de la période 2008-2016 des résultats obtenus en matière de</p>	<p>Les résultats de la région en matière de sécurité maritime restent pour l'instant limités : en 2016, le Code de conduite n'était toujours pas devenu contraignant et les structures de sûreté et sécurité maritimes n'étaient pas opérationnelles. Les avis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ONUDC, Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest, 2016-2020 - Entretiens (organisations régionales, personnes ressources) 	Faible

diminution des menaces spécifiques à la région	étaient partagés sur l'efficacité des mesures, les institutions régionales estimant qu'elles le sont tandis que des ONG pensent qu'elles n'ont fait que déplacer le problème.		
	<p>Les résultats enregistrés par la région dans ce sous-domaine sont contrastés. Le WENDU, le WACAP et la Plate-forme judiciaire du Sahel ont constitué des outils efficaces pour promouvoir l'échange d'informations. Les pays ont majoritairement adapté leurs cadres législatifs aux normes internationales en matière de lutte contre le trafic illicite de drogue. Les autorités nationales ne contribueraient cependant pas toujours tout en se plaignant d'un excès de formation, d'un manque d'équipement pour la mise en œuvre et d'un manque de coordination entre donateurs. Souvent, les opérations tendent à se terminer après l'arrestation des contrevenants sans arrêter le crime organisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - HTSPE, 2013, Mid-term review of the Cocaine Route Programme financed by the EU Instrument for Stability - IcSP, 2017, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version - Independent In-Depth Evaluation of the Regional Programme for West Africa 2010 - 2014 "Supporting the Economic Community of West African States (ECOWAS) Political Declaration on the Prevention of Drug Abuse, Illicit Drug Trafficking and Organized Crime in West Africa, adopted at the thirty-fifth Ordinary Session of the Authority of Heads of State and Government of ECOWAS" - Entretiens (organisations régionales, autres PTF) - CEDEAO, UE, UMOA, Etat d'Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017 - ROM Report, Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organized Crime and Drug Abuse in West Africa, 26/10/2017 - Sow Moctar & Rosalie Adzee, Evaluation à mi-parcours du projet de renforcement des capacités de lutte contre le blanchiment des capitaux en Afrique de l'Ouest (SAMWA), 2016 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administration nationale) - CEDEAO, UE, UMOA, Etat d'Avancement du PIR 10 FED, Novembre 2017 	Elevée
	Les résultats obtenus par la région dans ce sous-domaine sont pour l'instant limités. Des succès sont toutefois à noter: le projet CT Sahel semble avoir joué un rôle de catalyseur dans l'opérationnalisation de la stratégie de l'UE pour le Sahel, et de sa	<ul style="list-style-type: none"> - CT Morse, 2015, Final review of the CT Sahel project - ISS & Russi, 2014, Mid-Term Review of the CT Sahel Project - IcSP, Activity Report 2007-2017 on global, transregional and emerging threats, Final Version - CT Morse, Rapport Final du Projet CT Sahel, Décembre 2015 	

	<p>stratégie de lutte contre le terrorisme, tandis que le Collège Sahélien de Sécurité fut un facteur d'alignement régional, notamment entre différents acteurs des Etats du G5 Sahel.</p> <p>Les résultats à court terme relèvent d'actions anti-terroristes internationales (Serval, Barkhane) ou de la MNJTF et ne concernent pas la lutte contre la radicalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens (organisations régionales, autres PTF, personne ressource) 	
<p>I 2.3.3. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus en matière de diminution des menaces spécifiques à la région</p>	<p>La contribution de l'UE correspond principalement au soutien apporté au plan d'action régional de lutte contre le trafic illicite de drogue, qui a contribué au renforcement de la règle de droit en structurant les cadres juridiques régionaux et en soutenant la ratification par les pays de la convention anticorruption..</p> <p>Cependant, l'UE n'est pas le seul donateur important (le Royaume-Uni et les Etats-Unis le sont également) en matière de lutte contre le trafic de drogue et, dans ce domaine, les collaborations entre la CEDEAO, l'UE et les autres PTF s'avèrent extrêmement tendues avec des problèmes de gestion, dont la responsabilité est partagée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Global Financial Integrity, 2012, Illicit Financial Flows from Developing Countries - Support to ECOWAS Regional Action Plan on Illicit Drug Trafficking, Related Organised Crime and Drug Abuse in West Africa (FED, 7.2m€) - Entretiens (institutions européennes, autres PTF, administrations nationales) 	Satisfaisante
	<p>Dans la mesure où les principaux foyers de terrorisme se situent à cheval entre plusieurs CER, l'UE privilégie les pendants militaires d'organisations sous-régionales, la Force Conjointe du G5 Sahel et la MNJTF de la Commission du Bassin du Lac Tchad. Si de façon générale l'UE est un donateur clef, les dimensions sécuritaires et punitives dominant son approche en matière de terrorisme.</p> <p>Les capacités de dialogue politique se trouvent limitées dès lors que l'action se porte principalement sur le volet sécuritaire via des agences d'exécution dont le niveau de suivi par l'UE est faible, accentué</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CT Morse, 2015, Final review of the CT Sahel project - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF) 	Satisfaisante

	<p>par une coordination insuffisante entre les DUE concernées.</p> <p>Vu la diversité tant des instruments européens et des institutions bénéficiaires, le manque de coordination des différentes initiatives (GIABA, Cour de justice de la CEDEAO, G5 Sahel, Force conjointe, MNJTF, CT Sahel, projets de création d'emplois, GARSI, projets de lutte contre la radicalisation, ...) ne permet pas de maximaliser l'impact des appuis européens.</p> <p>De plus, certains projets, tel le coûteux appui aux GAR-SI Sahel, quoique récents, soulèvent des questions d'appropriation et d'efficacité.</p>		
<p>I 2.3.4. – Evolution au cours de la période 2008-2016 de l'ampleur, du type et de l'intensité des menaces spécifiques à la région</p>	<p>A part les flux financiers illicites en provenance comme à destination d'Afrique de l'Ouest qui ont baissé entre 2008 et 2014 après des pics en 2009-10, les menaces régionales semblent s'intensifier en Afrique de l'Ouest.</p> <p>Alors que la piraterie au large de la Corne de l'Afrique est en nette baisse depuis 2012, on observe une intensification de crimes maritimes dans le golfe de Guinée, qui abrite certains des plus grands gisements de pétrole offshore dans le monde.</p> <p>En terme de drogues, l'Afrique de l'Ouest est par ailleurs devenue une zone d'origine pour le trafic de stimulants de type amphétamine comme l'ecstasy et la méthamphétamine vers l'Asie (ONUDD, 2017).</p> <p>Les actes de terrorisme se sont multipliés au cours de la période, surtout au Nigeria (95% des 2 985 morts civiles entre 2008 et 2016), avec un pic en 2015.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ibrahim Index, 2008-2015 - Center for Systemic Peace/Integrated Network for Societal Conflict Research, 2017 - Global Financial Integrity, 2017, Illicit Financial Flows to and from Developing Countries - Oceans Beyond Piracy, 2017, The State of Maritime Piracy - ONUDD, dataset, 2017 - ONUDD, Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest, 2016-2020 - ONUDD, 2014, Rapport mondial de l'ONUDD sur la traite des personnes 	<p>Indicative mais non concluante</p>
<p>I 2.3.5. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions</p>	<p>Si dans le domaine de la sécurité maritime, l'UE est le principal partenaire international en Afrique de l'Ouest, elle n'est que l'un des nombreux acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Oceans Beyond Piracy, 2017, The State of Maritime Piracy - Entretiens (organisations régionales, institutions européennes) 	<p>Faible</p>

constatées de l'ampleur et de l'intensité des menaces spécifiques à la région	intervenant dans la lutte contre les trafics illicites et elle est relativement nouvelle dans le domaine du terrorisme.		
CJ 2.4 – Analyse de la contribution de la coopération régionale de l'UE à la prévention des flux migratoires irréguliers, du trafic de migrants et de la traite de personnes.			
I 2.4.1. – Degré de réalisation des produits issus des appuis de l'UE (y compris dialogue politique et dialogue sur les politiques) en matière de prévention des flux migratoires irréguliers	Dans ce domaine, où les interventions régionales de l'UE sont relativement récentes, les produits issus des appuis de l'UE correspondent à i) des processus de dialogue sur les migrations internationales et régionales ; ii) la mise en place d'un Centre d'information et de gestion des migrations au Mali ; iii) un renforcement des capacités de la Commission de la CEDEAO, des États membres et de la Mauritanie ainsi que la société civile dans les domaines de la migration, iv) le renforcement de la gestion des frontières et v) la réintégration des migrants de retour.	<ul style="list-style-type: none"> - ECO, 2010, Revue à mi-parcours du projet « Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali » - International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa - ARS Progetti, 2016, Mid-Term Evaluation of the Project "Support To Free Movement Of Persons and Migration In West Africa - ROM, Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa, 18/1/2018 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF, administrations nationales) 	Elevée
I 2.4.2. – Evolution au cours de la période 2008-2016 des résultats obtenus en termes d'élaboration et mise en œuvre d'une politique régionale « migrations »	Les résultats obtenus dans la région concernant les aspects « paix, sécurité et stabilité » des migrations ont été relativement limités jusqu'à présent. Dans le Nord Niger, où le principe de la libre circulation des personnes connaît une application restrictive, on constate une réduction des migrations régulières, mais une augmentation des migrations irrégulières. Les pays de la région, excepté le Bénin et la Guinée, intègrent les questions migratoires dans leurs politiques de développement ; mais, en 2016, aucun des pays de la région n'avait de stratégie globale de migration en vigueur négligeant des aspects clés de la protection des migrants. Finalement, si les retours volontaires enregistrés par l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Save the Children, 2017, rapport narratif, 2015-2017 - Human Rights Watch, I Still See the Talibés Begging, July 2017 - International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa - UE, 2016, Premier rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration - Le Monde, L'Europe Sonne la Fin de l'Economie Migratoire pour la Région d'Agadez », 29 Novembre 2017 - Pierre Verbeeren, Un Accord Funeste entre l'UE et le Niger. La Libre, 24 Janvier 2018 - World Bank, Migration and Remittances, Factbook, 2016 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF, administrations nationales) 	Satisfaisant

	<p>internationale pour les migrations (OIM) particulièrement de Lybie, sont très élevés, les taux de retours forcés d'Europe restent modestes.</p> <p>Le faible intérêt pour la question migratoire surtout à destination de l'Europe et du Golfe de la part de nombreux pays de la région s'explique notamment par le taux élevés de transferts de fonds des migrants renvoyés dans les pays de départ très supérieurs à l'aide au développement.</p>		
<p>I 2.4.3. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les résultats obtenus en termes d'élaboration et mise en œuvre d'une politique régionale « migrations »</p>	<p>La contribution de la coopération régionale de l'UE à ces résultats s'avère contrastée : les appuis de l'UE ont constitué un facteur important du dialogue régional sur des approches communes en matière migratoire; en revanche, ils n'ont pas joué un rôle décisif pour renforcer les capacités de gestion des migrations régulières et de limitation des migrations irrégulières.</p> <p>De plus, des problèmes de conception, d'appropriation et d'efficacité sont à relever : le principal projet dans ce domaine a démarré sans théorie du changement, ce qui ne facilite pas le suivi et l'évaluation d'un programme aussi complexe, tandis que le Mali, qui est un des 10 principaux pays de départ des migrants vers l'Europe n'a « quasiment aucune information » sur les 6 projets régionaux dans lequel il est impliqué.</p> <p>Certains Etats membres de l'UE émettent des préoccupations à propos de l'efficacité de projets estimés plus lents dans leur mise en œuvre effective et moins appropriés au contexte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OIM, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa - ARS Progetti, 2016, Mid-Term Evaluation of the Project "Support To Free Movement Of Persons and Migration In West Africa - ROM, Support to Free Movement of Persons and Migration in West Africa, 18/1/2018 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF, administrations nationales) 	<p>Indicative mais non concluante</p>
<p>I 2.4.4. – Evolution au cours de la période 2008-2016 de la migration</p>	<p>Les tendances en matière de migrations irrégulières et de vulnérabilité des migrants sont stables ou en détérioration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - International Center for Migration Policy Development/CEDEAO/OI, 2016, A Survey on Migration Policies in West Africa - Regional Mixed Migration Secretariat, 2017, Mixed Migration 	<p>Indicative mais non concluante</p>

<p>irrégulière, du trafic de personnes, et de la protection des droits des migrants et communautés d'accueil</p>	<p>La diminution des migrations irrégulières dépend aussi bien des capacités, nationales et régionales, au sein de l'espace CEDEAO que des capacités dans les pays voisins (Tunisie, Algérie, Libye).</p>	<p>in West Africa : Data, Routes and Vulnerabilities of People on the Move</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flahaux, M. L., & De Haas, H. (2016). African migration: trends, patterns, drivers. <i>Comparative Migration Studies</i>, 4(1), 1. - Funk, M., Mc Namara, F., Pardo, R., & Rose, N. (2017). Tackling irregular migration through development-a flawed approach? EPC Discussion paper, 22 May 2017) - Neumann, K., & Hermans, F. (2017). What Drives Human Migration in Sahelian Countries? A Meta-analysis. <i>Population, Space and Place</i>, 23(1). - BAGAYOKO Niagalé, LUCKHAM Robin & HUTCHFUL Eboe - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF, société civile, administrations nationales) 	
<p>I 2.4.5.- Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de migration irrégulière, du trafic de migrants, de traite de personnes, et de la protection des droits des migrants et communautés d'accueil.</p>	<p>La contribution de la coopération régionale de l'UE à la prévention des flux migratoires irréguliers, du trafic de migrants et de la traite des personnes n'a pas encore à ce stade joué un rôle clef.</p> <p>Des avis très divergents existent sur la capacité de l'UE à endiguer les flux migratoires irréguliers en provenance d'Afrique subsaharienne : l'Union Européenne estimant que ses politiques portent leurs fruits tandis que de nombreuses organisations de la société civile estiment que ces politiques augmentent les risques d'abus, notamment en Libye.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Flahaux, M. L., & De Haas, H. (2016). African migration: trends, patterns, drivers. <i>Comparative Migration Studies</i>, 4(1), 1. - Funk, M., Mc Namara, F., Pardo, R., & Rose, N. (2017). Tackling irregular migration through development-a flawed approach? EPC Discussion paper, 22 May 2017) - Neumann, K., & Hermans, F. (2017). What Drives Human Migration in Sahelian Countries? A Meta-analysis. <i>Population, Space and Place</i>, 23(1). - UE, 2015, Communication, Un Agenda européen en matière de Migration - BAGAYOKO Niagalé, LUCKHAM Robin & HUTCHFUL Eboe, Hybridité et Politiques de Sécurité en Afrique. <i>Bulletin Franco-Paix</i>, Septembre 2016 - Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, autres PTF, société civile, administrations nationales) - AFP, EU's Policy of Helping Libya Intercept Migrants is 'Inhuman', says UN, 14 Novembre 2017 - Allafort-Duverger, Thierry, La Nasse Libyenne a été en partie 	<p>Satisfaisant</p>

		<p>tissée par la France et l'Union Européenne, 30 Novembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11.11.11, Europees Migratiebeleid in Sahel Werkt Niet, 29 Juin 2017 - BOFFEY, Daniel, EU Leaders Complicit in Torture of refugees and Migrants, Amnesty Says. The Guardian, 12 Decembre 2017 	
--	--	---	--

Q.E. n°3: Dans quelle mesure les appuis de l'UE ont-ils contribué au renforcement de l'intégration économique régionale et à une insertion profitable de l'Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale ?

CJ 3.1. Analyse de la contribution des interventions de l'UE au renforcement de la libre circulation des biens, des services et des capitaux.

Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
I.3.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE dans le domaine de la libre circulation des biens, des services et des capitaux.	Les négociateurs rencontrés ont tous insisté sur la dimension constructive et positive de la dynamique d'apprentissage qui a été à l'œuvre de 2008 à 2015 et qui leur a permis de mieux maîtriser les enjeux de la libéralisation des échanges, les mécanismes de protection des marchés et l'analyse des impacts de la libre circulation, notamment sur le plan fiscal, ainsi que d'harmoniser leurs positions de négociation (4.3.1)	Entretiens (Organisations régionales, Administrations nationales, acteurs non étatiques, Institutions Européennes)	Elevée
	cette dynamique ne s'est que partiellement traduite par un renforcement des institutions nationales et régionales chargés de mettre en œuvre le processus de libre circulation. L'acquisition de compétences en termes de compréhension et négociation des dossiers commerciaux s'est limitée aux acteurs directement impliqués. Les institutions elles-mêmes n'ont pas cherché à pérenniser ces acquis. (4.3.1)	Entretiens (Organisations régionales, Administrations nationales)	Satisfaisante
	Les capacités de la CEDEAO en matière de conduite des dossiers d'intégration commerciale restent limitées au vu de tous les chantiers ouverts : APE, tarif extérieur commune (TEC), schéma de libéralisation des échanges (SLE), code des douanes, politique commerciale commune, transition fiscale...(4.3.1)	Entretiens (Organisations régionales, Administrations nationales, Institutions Européennes, Agences d'exécution, Secteur privé) Rapports d'évaluation	Satisfaisante
	les mécanismes de suivi-évaluation des politiques de libéralisation des échanges n'ont pas été développés comme cela était prévu (4.3.1)	Rapports d'évaluation et ROM	Elevée
	Si la coordination entre les deux ORDM s'est ailleurs renforcée, ce qui a permis d'harmoniser leurs positions sur plusieurs dossiers (TEC, SLE, code des douanes, TVA), la convergence	Entretiens (Agences d'exécution, Organisations Régionales, Institutions Européennes)	Satisfaisante

	de leurs agendas respectifs en matière d'intégration économique n'est pas assurée (4.3.1)		
I 3.1.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, du cadre législatif et réglementaire propice à la libre circulation des biens, des services et des capitaux	Les avancées obtenues sur le plan législatif et réglementaire régional, propice à la libre circulation des biens, des services et des capitaux, sont significatives en particulier pour l'établissement d'une Union douanière (accord sur le TEC et sur le SLE) mais elles ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés initialement. (4.3.1)	Entretiens (Organisations régionales, administrations nationales, institutions européennes, acteurs non étatiques, secteur privé) Rapports d'évaluation Enquête	Elevée
	En effet, l'Union douanière et le marché commun sont loin d'être effectifs : des barrières tarifaires non conformes au TEC sont encore en place ; le SLE souffre de beaucoup de difficultés d'application sur le terrain ; la libre circulation des marchandises est entravée par le maintien de barrières non tarifaires et le mauvais fonctionnement des services des douanes. (4.3.1)	Entretiens (Organisations régionales, administrations nationales, institutions européennes, acteurs non étatiques, secteur privé) Rapports de mise en œuvre, d'évaluation Fiches action Enquête	Elevée
	La création en 2015 par les chefs d'Etat et de Gouvernements de la CEDEAO de la <i>task force</i> sur le SLE, positionnée à un haut niveau politique, montre néanmoins qu'une volonté d'avancer existe. (4.3.1)	Entretiens (Organisations régionales, Acteurs non Etatiques, Administrations Nationales) Rapports de mise en œuvre	Elevée
I 3.1.3 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans l'analyse de l'indicateur 3.1.2	La contribution la plus manifeste de l'UE aux évolutions constatées est d'avoir initié les négociations de l'APE régional. Il est unanimement reconnu que sans les négociations sur l'APE, l'accord sur le TEC CEDEAO et celui sur le SLE n'auraient pas été obtenus, à tout le moins dans les délais observés. (4.3.1)	Entretiens (Organisations Régionales, Administrations Nationales, Acteurs non étatiques) Rapports d'évaluation	Elevée
	Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les négociations est également un acquis de cette période, avec cependant les limites relevées en termes de pérennisation... l'UE a joué un rôle central mais pas exclusif, de nombreuses activités similaires d'autres PTF (SIDA, USAID...) ayant également contribué à ce renforcement des capacités. (4.3.1)	Entretiens (Organisations Régionales, Administrations Nationales) Rapports d'évaluation et ROM	Satisfaisante

	La contribution de l'UE est aussi reconnue, à travers le programme TRADE du 10 ^{ème} FED pour avoir i) facilité une meilleure coordination entre les deux ORDM et la convergence de leurs positions sur la mise en place de l'Union douanière ; ii) conduit les travaux préparatoires à l'avancement de dossiers techniques ; iii) accompagné la mise en œuvre de certains engagements pris (comme le code régional des douanes ou l'application du TEC) ; iv) favorisé la formation/sensibilisation des acteurs de terrain (entreprises, administrations nationales, douanes) sur le TEC et le SLE et v) appuyé le fonctionnement de la <i>task force</i> sur le SLE. (4.3.1)	Entretiens (Agence d'exécution, Organisations Régionales, Administrations Nationales) Rapports de mise en œuvre et d'évaluation	Elevée
I 3.1.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, du commerce intra-régional des biens et services et des échanges avec le reste du monde	Force est de constater que les objectifs fixés au départ ne sont pas atteints (voir analyse du contexte) aucune dynamique de développement des échanges intra-zone n'est visible. Au contraire, les producteurs de la CEDEAO perdent des parts de marché dans la région. (4.3.1)	Données statistiques Enquête	Elevée
I 3.1.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de commerce intra-extra régional	Si des facteurs extérieurs expliquent en partie cet état de fait, la manière dont l'UE a conduit ses appuis, a également joué un rôle. En premier lieu, il y a eu une mauvaise appréciation du contexte politico- institutionnel et des forces en présence. Au départ, la vision du schéma de libéralisation était trop théorique, prenant pour acquis un certain nombre d'hypothèses, notamment en ce qui concerne la volonté des Etats Membres de jouer le jeu régional plutôt que de suivre une politique protectionniste pour développer leurs secteurs économiques nationaux. (4.3.1)	Entretiens (Institutions Européennes, Administrations Nationales, Organisations Régionales, Acteurs non Etatiques)	Satisfaisante
	la région est aussi parcourue par des forces d'intégration non symétriques qui n'ont pas été suffisamment prises en compte (4.3.1)	Entretiens (Agences d'exécution, Administrations Nationales)	Satisfaisante
	Les capacités technique et politique de la CEDEAO à conduire le processus APE jusqu'au bout et, plus globalement, à piloter le processus d'intégration économique n'ont pas été suffisamment questionnées. Le transfert, à partir du 10 ^{ème} FED de la mise en œuvre des différents volets des programmes à des agences	Entretiens (Organisations régionales, Institutions Européennes, Agences d'exécution)	Satisfaisante

	d'exécution n'a pas joué en faveur d'un renforcement de la CEDEAO. (4.3.1)		
	La gestion du « programme APE pour le développement » (PAPED) a été insuffisamment clarifiée : conçu comme un programme d'appui à la mise en œuvre de l'APE, il a créé des attentes fortes, déçues en cours de route, notamment en raison de la non-additionnalité des fonds. (4.3.1)	Entretiens (Institutions Européennes, Administrations nationales, Acteurs non Etatiques)	Satisfaisante
	La position de l'UE dans la négociation de l'APE en voulant maintenir certaines clauses de l'accord comme la clause de rendez-vous ou celle de non-exécution a, d'après plusieurs interlocuteurs africains, pu freiner l'atteinte d'un accord. (4.3.1)	Entretiens (Administrations Nationales, Acteurs non Etatiques) Rapport narratif du projet ROC 16	Indicative mais non concluante
CJ 3.2. Analyse de la contribution des interventions de l'UE au renforcement de la compétitivité du secteur privé.			
I 3.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE dans le domaine du renforcement de la compétitivité du secteur privé	C'est au niveau d'un système régional qualité, basé sur des standards internationaux, que les produits sont visibles. Des progrès notoires ont été enregistrés à ce niveau, matérialisés notamment par l'adoption en 2013 d'une politique commune de la qualité au sein de la CEDEAO (ECOQUAL) et des plans nationaux de qualité cohérents avec les engagements régionaux, un processus en cours d'harmonisation des normes au niveau régional suite à l'adoption du programme ECOSHAM, le développement de l'accès à des laboratoires d'essais et d'étalonnage accrédités sur base des standards internationaux dont certains sont à vocation régionale (consultés par des clients d'autres pays membres), qui sont fonctionnels et disposent d'équipements avancés (4.3.2)	Entretiens (Organisations Régionales, Administrations Nationales, Agences d'exécution) Rapports de mise en œuvre et d'évaluation Observations sur site de la mission d'évaluation	Elevée
	ce système qualité régional n'est pas encore entièrement opérationnel : i) les organismes d'accréditation sont maintenant identifiés mais pas encore implantés ; ii) le processus d'harmonisation des normes est en cours mais n'est pas achevé ; iii) les politiques nationales sont formulées et en phase d'adoption, mais ne disposent pas (ou peu) de ressources ; iv) des doutes sont émis sur l'existence de normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) au vrai sens du terme et v) la question de	Entretiens (Organisations Régionales, Administrations Nationales, Agences d'exécution, Secteur privé) Rapports de mise en œuvre et d'évaluation	Satisfaisante

	la pérennité du système et de son financement (public/privé) est posée. (4.3.2)		
I 3.2.2. Evolution, au cours de la période évaluée des services d'appui aux entreprises et de services « qualité » dans la zone	Les résultats au niveau des services rendus en matière de qualité sont encore timides. La démarche qualité se répand dans le monde des entreprises (essentiellement au sein du secteur formel) mais l'utilisation des laboratoires d'essai est encore limitée alors que la certification de produits marque CEDEAO en est à ses débuts (au Burkina Faso, une première entreprise vient d'obtenir sa certification et 5 sont en attente). Les principaux freins sont le manque de ressources au niveau des entreprises, le manque de visibilité du système et l'insuffisance de liens avec les politiques de promotion des exportations. (4.3.2)	Entretiens (Administrations Nationales, Bénéficiaires, Agences d'exécution, secteur privé) Observations sur site de la mission d'évaluation	Satisfaisante
I 3.2.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans l'analyse de l'indicateur 3.2.2	La contribution de l'UE à la mise en place du système qualité régional entre 2008 et 2016 est très importante. Cela tient en premier lieu à la continuité des soutiens de l'UE (4.3.2)	Entretiens (Administrations Nationales, Bénéficiaires, Agences d'exécution, secteur privé)	Satisfaisante
	Le deuxième élément souligné comme facteur de succès est le choix d'une approche système avec une dimension régionale, fortement ancrée dans les Etats Membres, basée sur des points focaux nationaux, en charge de la déclinaison des engagements régionaux, et la mobilisation en parallèle de financements à travers les programmes des PIN (en Côte d'Ivoire, via le PACIR, au Ghana, via TRAQUE, au Burkina Faso via le PADPS). (4.3.2)	Entretiens (Administrations Nationales, Bénéficiaires, Agences d'exécution, secteur privé)	Satisfaisante
	Les appuis de l'UE ont également contribué à améliorer le positionnement institutionnel de ce domaine(4.3.2)	Entretiens (Agences d'exécution)	Satisfaisante
	L'efficacité de l'appui de l'UE, et donc sa contribution aux résultats, ont néanmoins été affectées par les retards accumulés dans la mise en œuvre des activités (4.3.2)	Entretiens (Agences d'exécution, Organisations Régionales) Rapports de mise en oeuvre	Satisfaisante
	Les autres facteurs de compétitivité du secteur privé, visés par les appuis régionaux de l'UE au cours de cette période ont par ailleurs très peu évolué, la contribution de l'UE étant de toute façon très limitée face aux enjeux (4.3.2)	Entretiens (Administrations nationales, secteur privé) Enquête	Satisfaisante

	L'approche « chaînes de valeur » que poursuit le 11 ^{ème} FED répond davantage à cet enjeu de renforcement de la compétitivité des filières, ainsi qu'à une meilleure intégration entre approche nationale et régionale, en promouvant notamment des approches « clusters » à travers la mise en réseau et le renforcement des acteurs. Néanmoins, le choix des filières suscite des questions notamment quant à leur capacité à créer de la valeur ajoutée et quant au risque de concurrence entre les pays ayant retenu les mêmes chaînes de valeur. (4.3.2)	Entretiens nationales, Européennes, Régionales) (Administrations Nationales, Institutions Organisations)	Satisfaisante
I 3.2.4. Evolution, au cours de la période évaluée, de la compétitivité du secteur privé	La compétitivité des secteurs de production n'a pas progressé (4.3.2)	Données statistiques Enquête	Elevée
CJ 3.3. Analyse de la contribution des interventions de l'UE au maintien de la stabilité macroéconomique, à l'amélioration du climat des affaires et à la stimulation des investissements.			
I 3.3.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE pour assurer un cadre économique propice aux investissements et à la croissance	Les réalisations sont limitées : Le mécanisme de surveillance des politiques macroéconomiques, élargi à la CEDEAO, a été mis en vigueur à partir de 2012 mais les ORDM ont peu de poids dans les décisions de politiques macroéconomiques : les critères de convergence ne sont pas suivis par les États-Membres et le mécanisme de sanctions prévu n'est pas appliqué. (4.3.3)	Entretiens régionales) Rapports de suivi (Organisations)	Satisfaisante
	La transposition des 6 directives du cadre harmonisé des finances publiques adoptées en 2009 a été achevée en 2016 mais sa mise en œuvre tarde, les délais étant repoussés chaque année. Il n'y a pas d'initiatives envisagées à l'heure actuelle pour étendre ces directives ou pour harmoniser davantage les systèmes de GFP au-delà des pays francophones de l'UEMOA. (4.3.3)	Entretiens nationales, régionales, Agences d'exécution) (administrations Nationales, Organisations)	Elevée
	La transition fiscale est un enjeu sensible pour les États Membres dans le cadre de la mise en place de l'Union douanière, mais elle peine à s'imposer comme un enjeu régional et reste appréhendée avant tout avec une logique nationale(4.3.3)	Entretiens (Agences d'exécution) Fiche Action	Satisfaisante

	Le code d'investissement régional n'est pas adopté et n'est pas reconnu comme un enjeu par les Etats Membres qui sont davantage focalisés sur des stratégies nationales d'attraction des investissements. (4.3.3)	Entretiens régionaux, nationales, Agences d'exécution) Rappports de suivi (Organisations Administrations)	Satisfaisante
I 3.3.2. Evolution, au cours de la période évaluée, des politiques macroéconomiques menées par les EM.	Les politiques macroéconomiques menées par les Etats Membres au cours de la période présentent un certain nombre de risques en termes de maintien de la stabilité. Ces risques concernent essentiellement la soutenabilité des déficits publics et l'augmentation à nouveau rapide de l'endettement public. (4.3.3)	Entretiens régionaux) Données statistiques Rappports d'analyse (Organisations)	Elevée
	les vulnérabilités se sont accentuées au cours de ces dernières années. (4.3.3)	Rappports d'analyse	Elevée
	la mise en place de politiques fiscales harmonisées et accompagnant la mise en place de l'Union douanière et la baisse des droits de porte qu'elle implique, a peu progressé. (4.3.3)	Entretiens (Agences d'exécution Fiches Action)	Satisfaisante
	Les politiques d'investissement restent essentiellement conduites par chaque Etat, dans une logique d'optimisation individuelle. Les problèmes de transparence, de non-respect des règles de droit, sont encore très présents. (4.3.3)	Entretiens Nationales, Européennes, régionales) (Administrations Institutions organisations)	Satisfaisante
I 3.3.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans l'analyse de l'indicateur 3.3.2	La contribution de l'UE à l'amélioration du cadre macroéconomique et des conditions d'investissement est palpable au niveau des Etats mais est peu visible au niveau régional ; (4.3.3)	Entretiens Nationales, Agences d'exécution, Institutions européennes) Rappports d'évaluation (Administrations)	Satisfaisante
	Le recours à des agences d'exécution pour la mise en œuvre du 10 ^{ème} FED (SFI pour le volet cadre des investissements et le FMI pour l'appui technique aux politiques macroéconomiques à travers AFRITAC) a conduit à privilégier le niveau national plutôt que régional(4.3.3)	Entretiens Nationales, Agences d'exécution) Rappports d'évaluation (Administrations)	Satisfaisante
	La qualité des appuis techniques apportés est reconnue par les bénéficiaires au sein des Etats-Membres mais le manque d'appropriation et d'implication des ORDM est clairement souligné(4.3.3)	Entretiens Nationales, Régionales) Rappports de mise en oeuvre (Administrations Organisations)	Elevée

	Dans le domaine de la transition fiscale, l'UE a davantage contribué à développer un agenda régional, notamment à travers les apports de l'assistance technique GIZ auprès de la direction des douanes (plusieurs documents techniques concernant l'harmonisation fiscale, la double imposition ont été discutés et adoptés). (4.3.3)	Entretiens (Organisations régionales, Agences d'exécution) Rapports de suivi Fiche Action	Satisfaisante
	En appuyant, via AFRITAC, les Etats Membres dans ce même domaine, elle devrait pouvoir faciliter la convergence entre les préoccupations régionales et nationales et donc pousser la mise en application des engagements régionaux. Néanmoins, l'UE est peu attentive à assurer une bonne communication entre ces deux niveaux. Le programme « transition fiscale » du 11 ^{ème} FED, qui sera prochainement mis en œuvre, devrait répondre à ce besoin d'assurer une meilleure communication entre ces deux niveaux. (4.3.3)	Entretiens (Agences d'exécution)	Satisfaisante
I 3.3.4. Evolution, au cours de la période évaluée, de l'amélioration du climat des affaires et des investissements	L'environnement économique et le climat des affaires est peu propice à l'attraction d'investissements privés. De plus, la stabilité macroéconomique si elle a été maintenue tout au long de la période, est plus fragile aujourd'hui qu'il y a dix ans. La croissance est essentiellement le fait d'une dynamique d'investissement public mais qui a peu d'effets de levier à ce stade sur le secteur productif et sur les fondamentaux. Les perspectives de croissance restent incertaines. (4.3.3)	Données statistiques Rapports d'analyse Enquête	Elevée
I 3.3.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de renforcement de la compétitivité (3.2.5) et de climat des affaires et dynamique d'investissements	La contribution de l'UE à ces évolutions_ s'est heurtée à des facteurs propres au contexte économique-politico-institutionnel de la zone qui n'étaient pas imprévisibles. (4.3.4) 1) Des difficultés récurrentes rencontrées pour renforcer durablement les institutions régionales et nationales, qui sont chargées d'instaurer la libre circulation des biens, services et personnes, ce qui met en doute l'appropriation et l'internalisation des engagements pris à leurs niveaux	Entretiens (Organisations Régionales, Institutions Européennes, Agences d'exécution)	Satisfaisante
	2) Le choix des ORDM de travailler sur des dispositifs communs (surveillance macroéconomique) ainsi que sur	Entretiens (Organisations Régionales, Institutions	Satisfaisante

	des politiques régionales (code des douanes, politique commerciale - en voie d'être adoptée, politique de qualité) dans des domaines qui ne mettent pas trop en cause la souveraineté nationale et la défense des intérêts nationaux mais freinée par un manque de capacité technique et de moyens de ces organisations pour porter pleinement ces réformes	Européennes, Agences d'exécution)	
3)	La difficulté d'imposer ou consolider une approche régionale dans des domaines où les intérêts nationaux sont importants, notamment dans des domaines où la pression sur les Etats-Membres est forte dans le cadre de leur relation bilatérale avec la communauté internationale (par exemple, en matière de transition fiscale et de mobilisation des recettes domestiques ou d'amélioration du climat des affaires) ;	Entretiens Régionales, (Organisations Européennes, Agences d'exécution) Institutions	Satisfaisante
4)	Un manque de poids des ORDM pour que soient appliqués selon les dispositions convenues, le TEC et le SLE au sein de tous les Etats-Membres et levées les entraves non tarifaires au commerce	Entretiens Régionales, (Organisations Européennes, Administrations Nationales, Acteurs non Etatiques, Agences d'exécution)	Elevée
5)	Un manque de poids de la CEDEAO pour faire adopter l'APE régional et éviter une situation où cohabitent un TEC et des APE intérimaires qui ne sont pas harmonisés;	Entretiens nationales, (Administrations Européennes, Acteurs non Etatiques) Institutions	Elevée
6)	Un manque de poids des ORDM pour faire respecter les critères de convergence macroéconomique	Entretiens Régionales) (Organisations Rappports d'analyse	Satisfaisante
7)	Une remise en cause de la stratégie de départ qui était basée sur une libéralisation des échanges, un renforcement de la compétitivité des entreprises (essentiellement du secteur formel), la mise en place de réformes structurantes pour améliorer les conditions d'investissement et la poursuite d'une politique budgétaire limitant le déficit à 3% alors que dans le	Entretiens Européennes, (Institutions Secteur privé) Rappports d'analyse	Satisfaisante

	<p>même temps, une telle stratégie demandait des investissements importants. Parmi les éléments qui peuvent avoir limité l'efficacité de cette approche, on relèvera la faible diversification des structures économiques au sein des Etats-Membres et entre les Etats-Membres ainsi que l'insuffisante prise en compte du secteur informel dont le poids dans le PIB et l'emploi est considérable et qui répond à des conditions spécifiques en matière de commerce frontalier et de compétitivité.</p>		
	<p>8) Plus globalement, le choix d'une stratégie d'intégration économique portée par un objectif de croissance, sans veiller à en assurer la dimension inclusive et sans prendre en compte les dimensions de cohésion territoriale et sociale au sein de l'espace régional, n'a pas permis d'atteindre les objectifs poursuivis en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités.</p>	<p>Documents de stratégie et de programmation</p>	<p>Non pertinent</p>

Q.E. n°4 : Dans quelle mesure les interventions régionales de l'UE ont-elles contribué à améliorer le transport des biens et des personnes et l'accès à l'énergie ?

Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
CJ 4.1. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à un transit inter-Etats plus rapide, plus fluide et plus sûr.			
I.4.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de facilitation du transit inter-états et du transport aérien régional.	La non-réalisation des PCJ, de l'observatoire	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR Programmation, fiches actions, CF Données statistiques	Élevée
	La réalisation partielle des SIR	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR Programmation, fiches actions, CF Données statistiques	Élevée
	La réhabilitation des corridors	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR Programmation, fiches actions, CF Données statistiques	Élevée
	Formation ASECNA	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR Programmation, fiches actions, CF Données statistiques	Élevée
I 4.1.2. Évolution, au cours de la période évaluée, des performances en matière de	PCJ	Entretiens (organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Satisfaisante

facilitation du transport terrestre et de sécurité aérienne.	Pratiques anormales	Entretiens (organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Satisfaisante
	Délais de chargement aux ports	Entretiens (organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Satisfaisante
	Temps de parcours	Entretiens (organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Satisfaisante
I 4.1.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les performances en termes de facilitation du transport terrestre et de sécurité aérienne	PCJ, Observatoire, SIR	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR	Élevée
I 4.1.4. Évolution, au cours de la période évaluée, du transit inter-états et des transports aériens régionaux.	Transit inter-état (routier)	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Satisfaisante
	Sécurité aérienne	Données statistiques	Indicative mais non concluante
I 4.1.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière du transit inter-états et des transports aériens régionaux		Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR	Élevée
CJ4.2. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à la réduction de la surcharge routière.			
I 4.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de lutte contre la surcharge des véhicules.	Activités	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR Programmation, fiches actions, CF	Élevée
	Dialogue de politique	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires)	Élevée

		Rapports d'évaluation, ROM, EAMR	
	Coordination PTF	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires)	Satisfaisante
I 4.2.2. Évolution, au cours de la période évaluée, des dispositifs réglementaires et pratiques de contrôle de la surcharge des véhicules	Domestication du R14	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales) Rapports d'évaluation, ROM, Données statistiques	Élevée
	Application du R14	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales) Données statistiques	Satisfaisante
	Pratiques des transporteurs et des contrôleurs	Entretiens (institutions européennes, administrations nationales, bénéficiaires)	Élevée
I 4.2.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de contrôle de la surcharge à des véhicules.	Plaidoyer	Entretiens (institutions européennes, administrations nationales, bénéficiaires)	Satisfaisante
	Appui sur PIN	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR	Élevée
	Communication et sensibilisation	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires)	Satisfaisante
	Réalité des engagements des EM	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Élevée
I 4.2.4. Évolution, au cours de la période évaluée, de la proportion de véhicules roulant en surcharge, notamment surcharge extrême.	Absence de réduction de la surcharge	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Élevée

I 4.2.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de réduction de la surcharge routière.	Absence de réduction de la surcharge mais changement des mentalités	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires)	Élevée
CJ 4.3. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une amélioration du taux d'accès à l'électricité.			
I 4.3.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière d'interconnexion et d'accès à l'électricité	AT	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR Programmation, fiches actions, CF	Satisfaisante
	AITF/AFIF	Entretiens (institutions européennes, bénéficiaires) Données statistiques	Satisfaisante
I 4.3.2. Évolution, au cours de la période évaluée, des performances des dispositifs (nationaux et régionaux) de fourniture (production, transport, distribution) de l'électricité, de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables.	Politique et réglementation	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation	Élevée
	Capacité des régulateurs	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires)	Satisfaisante
	Réseaux électriques	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Élevée
	Efficacité énergétique	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Élevée
I 4.3.3. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en I 4.3.2	Niveau outputs	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR Données statistiques	Élevée

	Mise en perspective régionale	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Données statistiques	Satisfaisante
I 4.3.4. Évolution, au cours de la période évaluée, du taux d'accès à l'électricité	Accès à l'électricité	Données statistiques	Élevée
	Intensité énergétique	Données statistiques	Élevée
I 4.3.5. Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière d'augmentation du taux d'accès à l'électricité.	En attente de réalisation des projets UE	Entretiens (institutions européennes, organisations régionales, administrations nationales, bénéficiaires) Rapports d'évaluation, ROM, EAMR	Élevée

Q.E. n°5 : Dans quelle mesure la coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest a-t-elle contribué à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et la résilience des populations ?

CJ5.1 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une augmentation de la productivité agricole et des revenus des producteurs.

Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
I.5.1.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de production et de filières agricoles.	Les actions relevant de lignes thématiques ont eu une ampleur limitée, tandis que l'appui de la Facilité Alimentaire aux filières semencières a été bref (2 ans) et n'a pas connu de suite, réduisant les possibilités de véritable renforcement des acteurs de ces filières au-delà de l'augmentation de la disponibilité immédiate des semences améliorées	- Rapports d'exécution, Rapports ROM.	Satisfaisante
	Les premières étapes du projet « lutte contre la mouche des fruits », démarré en 2016, ont permis de renforcer la lutte contre ce nuisible et de développer un système de veille à l'échelle de plusieurs pays, mais l'absence de visibilité sur la poursuite des investissements fait porter des risques sur la pérennité des acquis	- Evaluation à mi-parcours. - Entretien avec personnes clés (Equipe projet, autres PTF)	Elevée
	Pour l'ensemble des actions, le suivi des effets sur la productivité des filières concernées a été insuffisant.	- Rapports d'évaluation et d'exécution. - Entretien avec personnes clés (Equipe projet)	Elevée
	Dans le cadre du 11ème FED, les appuis régionaux au développement de la productivité agro-pastorale ne font que démarrer.	- Entretiens avec personnes clés (institutions européennes), et documents de projet.	Elevée
I 5.1.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, des performances des filières appuyées.	L'évolution des performances des filières agropastorales est marquée notamment par une croissance importante depuis le début des années 1990.	- Etudes, travaux de recherche, et analyses des statistiques FAO.	Elevée
I 5.1.3 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les performances des filières agricoles appuyées.	Compte tenu d'une dispersion thématique et d'une continuité limitée des appuis, la contribution des appuis régionaux de l'UE aux performances des filières a été faible et peu durable.	- Rapports d'achèvement et d'évaluation, entretiens avec personnes clés (société civile, organisations régionales).	Satisfaisante

I 5.1.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, de la productivité agricole et des revenus des producteurs.	Le secteur agricole et pastoral régional est en pleine mutation, notamment du fait de marchés régionaux très dynamiques et dont la contribution à la sécurité alimentaire des populations, aussi bien urbaines que rurales, est croissante.	- Etudes, travaux de recherche, analyses ECOWAP + 10.	Elevée
I 5.1.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de productivité agricole et de revenus des producteurs.	Alors que la facilitation de la production et l'accès aux marchés régionaux des produits agricoles locaux avaient été identifiés comme des priorités pour le PIR 10ème FED, les impacts des actions de niveau régional sur ces transformations structurelles apparaissent très peu tangibles et compromis, plus encore que les résultats de chacune des actions concernées, par la cohérence et la continuité limitées des appuis à productivité du secteur agricole sur la période évaluée.	- Absence d'information spécifique relative à cet indicateur, mais compte des réponses aux indicateurs précédent, il est très probable que la contribution de la coopération européenne de niveau régionale aux tendances observées soit minimale.	Faible
CJ 5.2 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une augmentation significative des surfaces de terres agricoles gérées de manière durable.			
I 5.2.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gestion durable des terres (GDT).	Selon les rapports produits par le programme régional GDT, exécuté par le CILSS, les produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de GDT ont atteint un niveau de réalisation significatif: des surfaces de terre plus importantes que prévues ont été réhabilitées et plusieurs documents de capitalisation ont été publiés.	Rapport d'exécution Entretien avec personne clé (organisations régionales) Documents de capitalisation	Satisfaisante
	Néanmoins, les entretiens réalisés avec les institutions européennes et les administrations nationales témoignent d'une faible connaissance du projet, suggérant que la valorisation des résultats de capitalisation au-delà des acteurs directement impliqués a été limitée.	Entretiens avec personnes clés (institutions européennes, administration nationale)	Indicative, mais non concluante
I 5.2.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, de l'intégration de la gestion durable des terres dans les politiques, stratégies et cadres	La gestion durable des terres agricoles occupe une place prioritaire dans politiques publiques régionales et nationales. Cette priorisation, antérieure à 2008, vise à répondre à des enjeux de long terme, relatifs à la démographie mais aussi d'adaptation aux changements climatiques.	Etudes, Rapport de la conférence de Bamako	Satisfaisante

réglementaires au niveau national.	Néanmoins, la traduction de ces engagements en investissements concrets est jusqu'à présent réduite.	Rapport de la conférence de Bamako	Satisfaisante
I 5.2.3 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de prise en compte de la gestion durable des terres dans les politiques, stratégies et cadres réglementaires au niveau national.	La contribution de la coopération régionale européenne à la prise en compte de la GDT dans les politiques nationales et régionales est difficile à apprécier précisément du fait de la multiplicité des acteurs étant intervenus dans ce domaine.	Entretien avec personne clé (organisation régionale)	Indicative mais non concluante
I 5.2.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, des superficies de terres agricoles gérées de manière durable.	Les analyses disponibles indiquent un essoufflement des méthodes traditionnelles de reconstitution de la fertilité et une forte réduction de la pratique de la jachère dans un contexte où les surfaces cultivées ont doublé en 40 ans.	Etude CILSS/USGS	Satisfaisante
	Les Etats ayant été peu impliqués dans les actions pilotes conduites par le programme GDT, l'intégration des leçons tirées de celui-ci dans les politiques publiques nationales est limitée.	Entretiens avec personnes clés (institutions européennes, administration nationale)	Indicative mais non concluante
I 5.2.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de superficies de terres agricoles gérées de manière durable.	La contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de superficies de terres agricoles gérées de manière durable est jugée relativement limitée.	Etude CILSS/USGS	Faible
CJ 5.3 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une amélioration significative de la prévention et de la gestion des crises alimentaires.			
I 5.3.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de prévention et gestion des crises alimentaires.	La coopération régionale européenne a accompagné l'évolution des outils d'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et a encouragé leur harmonisation au sein de l'espace régional. Alors que ce chantier a été initié il y a plus de 10 ans, des avancées concrètes ont pu être observées à partir de 2012.	Evaluations à mi-parcours (2). Entretiens au niveau d'administrations nationales, entretiens organisations régionales, autres PTF, société civile et personnes ressources.	Elevée
	Les appuis européens ont soutenu la mise en œuvre de la Charte « prévention et gestion des crises alimentaires »	Evaluation à mi-parcours (1). Entretiens organisations régionales, autres PTF, société	Elevée

	(PREGEC), à travers un appui au Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA).	civile, institutions européennes et personnes ressources. Evaluation de la Charte PREGEC.	
	La mise en œuvre du « Programme régional d'appui au stockage de sécurité alimentaire » (en cours), projet phare du 10ème FED pour le secteur, rencontre de nombreuses difficultés.	Evaluation à mi-parcours (1). Entretiens organisations régionales, société civile, institutions européenne et personnes ressources.	Elevée
I 5.3.2 – Evolution, au cours de la période évaluée, des performances des dispositifs (nationaux et régionaux) d'information, de décision et d'intervention relatifs aux crises alimentaires.	L'adoption du Cadre Harmonisé (CH) comme cadre d'analyse régional de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et sa diffusion dans les pays côtiers à partir de 2013, représentent un progrès important.	Evaluation à mi-parcours (1). Entretiens au niveau d'administrations nationales, organisations régionales et personnes ressources. Evaluation de la Charte PREGEC.	Elevée
	Le rôle décisionnel et les capacités de coordination opérationnelle du RPCA demeurent limités.	Evaluation de la Charte PREGEC, Rapports RPCA, Entretiens institutions européennes, administrations nationales.	Elevée
	Peu de progrès ont eu lieu en matière de préparation aux urgences (planification des réponses) et le suivi des interventions est hétérogène au sein du sous espace régional.	Evaluation de la Charte PREGEC, Rapports RPCA, Entretiens institutions européennes, administrations nationales	Elevée
	La coordination des réponses aux crises humanitaires d'origine sécuritaire et sanitaire, qui dépasse les compétences du RPCA et des dispositifs de nationaux de gestion des crises alimentaires, demeure problématique. Par ailleurs, le poids du système des Nations unies dans la prise de décision et dans la coordination des réponses reste prédominant.	Evaluation de la Charte PREGEC, Entretien institutions européennes.	Satisfaisante
	Enfin, la capacité des OR et des Etats à promouvoir des modalités d'intervention innovantes reste limitée.	Evaluation de la Charte PREGEC, Evaluations des plans de réponse Mali et Niger.	Elevée
I 5.3.3 – Niveau de contribution de PUE aux évolutions constatées en matière performances des dispositifs	Les appuis régionaux de PUE au renforcement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire (SISA) qui, par ailleurs, ont fait l'objet d'efforts concertés entre DEVCO et ECHO, ont clairement contribué aux évolutions retracées	Evaluations à mi-parcours (2). Entretiens au niveau d'administrations nationales, entretiens organisations régionales, autres PTF, société civile, institutions européennes	Elevée

(nationaux et régionaux) relatifs aux crises alimentaires.	ci-dessus.	et personnes ressources.	
I 5.3.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, de la fréquence et de l'ampleur des crises alimentaires et nutritionnelles.	La région a connu de multiples crises alimentaires depuis 2008.	Analyses documentaires et statistiques multiples.	Elevée
I 5.3.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de fréquence et d'ampleur des crises alimentaires et nutritionnelles.	La contribution de la coopération régionale de l'UE à la prévention ou l'atténuation de ces crises s'avère contrastée.	Evaluation à mi-parcours, évaluation de la Charte PREGEC, analyse des effets du processus AGIR.	Satisfaisante
CJ 5.4 – Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à une amélioration de l'accès à l'alimentation et à une réduction de la malnutrition chronique.			
I 5.4.1 – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gouvernance du secteur SANAD&R.	Les produits issus de la coopération européenne régionale en matière de gouvernance du secteur sécurité alimentaire et nutritionnelle portent sur plusieurs niveaux complémentaires.	Evaluations à mi-parcours, entretiens avec personnes clés (société civile, organisations régionales, institutions européennes) évaluation de l'approche Résilience de l'UE	Elevée
I 5.4.2 – Progression, au cours de la période évaluée, du caractère inclusif, transparent et efficace des modalités de gouvernance de la SANAD&R des pays et des OR.	Le fait majeur du début des années 2000 est l'adoption de politiques et stratégies formalisées par les 3 OR (CEDEAO, UEMOA et CILSS).	Documents de politique, Bilan ECOWAP+10, USAID.	Elevée
	Dans ce sillon, plusieurs initiatives portant sur la gouvernance sectorielle ont été initiées par les OR durant la période d'évaluation.	Bilan ECOWAP+10, Entretiens organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, personne ressource, organisations professionnelles, évaluation de l'approche Résilience de l'UE	Elevée
	Néanmoins, certaines difficultés persistent : La coordination entre la CEDEAO et l'UEMOA demeure réduite ; la CEDEAO est peu impliquée dans la conception de certains programmes régionaux que le CILSS exécute ; PARAA	Bilan ECOWAP+10, Entretiens organisations régionales, institutions européennes, autres PTF, personne ressource.	Elevée

	peine à monter en puissance. Les OR entretiennent entre elles des relations compétitives pour l'accès aux financements extérieurs dont elles dépendent.		
	Au niveau national, les schémas de gouvernance sectorielle sont hétérogènes.	Bilan ECOWAP+10, Evaluation de la Charte PREGEC, Entretiens Administrations nationales.	Elevée
	En dehors des organisations paysannes, l'implication des acteurs du secteur privé dans les dispositifs de gouvernance régionaux est très limitée.	Bilan ECOWAP+10	Indicative, mais non concluante
I 5.4.3 – Evolution, au cours de la période évaluée, des performances des dispositifs (nationaux et régionaux) d'information relatifs au suivi et évaluations des politiques de SANAD&R.	Les orientations régionales accordent une place importante aux systèmes d'information, notamment vis à vis de l'harmonisation et l'agrégation des données. Mais au-delà des systèmes d'alerte précoce, le suivi et l'analyse d'indicateurs de pilotage des politiques publiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle a peu progressé.	Bilan ECOWAP+10, Evaluation à mi-parcours (ECOAGRIS), entretiens personnes clés, faisabilité PRG-SANAD	Elevée
I 5.4.4 – Evolution, au cours de la période évaluée, des stratégies et politiques régionales et nationales relatives à la SANAD&R et degré de mise en œuvre.	Les 3 OR ont développé des cadres stratégiques sectoriels larges et se chevauchant entre eux et avec ceux d'autres secteurs.	Bilan ECOWAP+10, documents de politiques régionales.	Elevée
	Cette même tendance est observée dans les pays – avec parfois un temps d'avance sur les initiatives régionales.	Bilan ECOWAP+10, entretiens administrations nationales	Satisfaisante
	La question de l'accroissement de la productivité agricole reste au cœur des préoccupations régionales et nationales. Mais d'autres thèmes ont gagnés en importance : la vulnérabilité aux crises et la malnutrition chronique; la problématique de l'élevage; l'installation des jeunes; le financement de l'agriculture.	Bilan ECOWAP+10, Etude RPCA sur la cartographie des interventions en matière de résilience, évaluation de l'approche Résilience de l'UE.	Elevée
	Mais en dehors de cas spécifiques, la traduction de ces cadres stratégiques « multisectoriels » sur le plan institutionnel et opérationnel est peu effective, tant au niveau régional que national.	Analyse des effets du processus AGIR, évaluation de l'approche Résilience de l'UE. Etude de faisabilité du PRG-SANAD.	Elevée
I 5.4.5 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions	Les stratégies régionales et nationales sont orientées vers une meilleure prise en compte des enjeux de prévention et	Evaluation de l'approche Résilience de l'UE, Entretiens autres PTF, société civile,	Elevée

constatées pour les résultats listés dans I 5.4.2 à I 5.4.4.	de résilience aux crises. Mais ces stratégies ne se sont pas traduites par des investissements par les OR, et les investissements appuyés par les banques de développement (BM, BAfD et BID) semblent avoir été peu influencés par l'Alliance AGIR. Bien que la coopération européenne ait favorisé une progression du caractère inclusif de la gouvernance régionale, les difficultés de coordination et les relations compétitives entre OR persistent.	administrations nationales Evaluations projets UE, Bilan ECOWAP +10, Entretiens organisations régionales.	Elevée
I 5.4.6 – Evolution, au cours de la période évaluée, des indicateurs relatifs à l'accès à l'alimentation et à la malnutrition chronique.	Durant la période évaluée, les tendances en matière d'accès à l'alimentation et de malnutrition chronique présentent un bilan mitigé : la malnutrition chronique n'a diminué que dans quelques pays et l'incidence de la pauvreté n'a vraiment régressé que dans moins de la moitié des pays de la région. Compte tenu de la démographie, le nombre de personnes concernées augmente.	Analyses documentaires et statistiques multiples (HEA Sahel, Ressaqs). Bilan ECOWAP+10.	Elevée
I 5.4.7 – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière d'accès à l'alimentation et malnutrition chronique des populations de la région.	La contribution de la coopération européenne régionale à ces évolutions est en demi-teinte : les appuis de l'UE ont contribué à la révision d'orientations de politiques publiques régionales et nationales visant à améliorer de façon structurelle l'accès à l'alimentation et à réduire la malnutrition chronique, mais ils n'ont pas permis de lever les obstacles institutionnels et de coordination intersectorielle qui entravent la mise en œuvre de ces politiques.	Entretiens institutions européennes, étude RPCA sur la cartographie des interventions en matière de résilience, analyse des effets du processus AGIR.	Elevée

Q.E. n°6 : Dans quelle mesure les appuis régionaux de l'UE ont-ils contribué à un maintien de la biodiversité et des services écosystémiques en Afrique de l'Ouest ?

Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
CJ 6.1. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles transfrontalières.			
I 6.1.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gestion durable des ressources naturelles transfrontalières	Les produits des interventions financées par l'UE sont nombreux : infrastructures, développement des capacités (tant de gestion administrative que technique), meilleure connaissance de la biodiversité (nouvelles espèces découvertes, lutte contre le braconnage et la pêche illégale, activités de recherche et de développement rural.	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de projet (PESCAO, « Biodiv ») - Rapports de mise en œuvre (EJF⁹⁰, ARTP) - Rapports d'évaluation (Negos-GRN, PAPE, GoWAMER) ; - Entretiens (institutions européennes, OR, administrations nationales, agences d'exécution) ; - Autres (site internet, presse) 	Elevée
	Lorsqu'une gestion participative des écosystèmes a été promue, les acteurs concernés prennent davantage conscience de leurs rôles, de leurs droits et de leurs devoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'évaluation (Negos-GRN) - Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP) 	Elevée
	Certaines activités n'ont pas été conduites des appuis prévus aux aires protégées pour la réalisation et/ou la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion ou ont été diversement appréciées au niveau national.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'évaluation (PAPE, GoWAMER) ; - Entretiens (administrations nationales, agences d'exécution) 	Satisfaisante
I 6.1.2. Evolution 2008-2016 des résultats obtenus en matière de protection des ressources naturelles transfrontalières	L'évolution en matière de protection des ressources naturelles est marquée par un statu quo : pas d'institutionnalisation de patrouilles conjointes transfrontalières, peu de transmission des savoirs et des informations lors de changement d'affectation du personnel, peu d'activités de recherche-développement.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'évaluation (Negos-GRN, PAPE) - Entretiens (OR, administrations nationales, agences d'exécution) - Rapports de mise en œuvre (ARTP) 	Satisfaisante
	La capitalisation des acquis fait partie des plans de visibilité mais elle reste limitée dans sa diffusion, tout comme l'appropriation ; cela est dû à la déconnexion des personnes / des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'évaluation (Negos-GRN, PAPE) - Entretiens (OR, administrations nationales, agences d'exécution) 	Satisfaisante
I 6.1.3. Niveau de	Des résultats évidents et exemplaires ont été obtenus au	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'évaluation (PAPE) 	Satisfaisante

⁹⁰ EJF = *Projet Developing Marine Protected Areas Sierra Leone and Liberia*

contribution des appuis de l'UE aux résultats en matière de protection des ressources naturelles transfrontalières.	niveau local, mais les activités ont été parfois diversement appréciées au niveau national et difficiles à conduire conjointement au niveau transfrontalier.	- Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP)	
	Au niveau régional, les aspects de coordination, de stratégies, d'harmonisation des outils se heurtent à la faible reconnaissance au niveau national du rôle que peuvent jouer les OR.	- Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP) - Rapports d'évaluation (Negos-GRN, PAPE, GoWAMER) ;	Elevée
	Les tendances de dégradation sont renversées là où les interventions ont lieu, les progrès sont lents au regard de la durée des interventions ; bien souvent les projets commencent à montrer des résultats (appropriation) au moment où ils sont clôturés	- Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP) - Rapports d'évaluation (Negos-GRN, PAPE)	Elevée
	Les interventions financées par l'UE sont autant d'expériences et de réalisations pilotes qui ont démontré le potentiel de conservation et de développement qu'une gestion durable des ressources naturelles offre.	- Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP) - Rapports d'évaluation (Negos-GRN, PAPE) - Entretiens (institutions européennes, agences d'exécution)	Elevée
I 6.1.4. – Evolution 2008-2016 de la biodiversité terrestre dans les zones frontalières et de la biodiversité marine.	Une base de référence manque souvent au démarrage d'un projet, le suivi se concentre ensuite sur les activités et aucun état des lieux n'est réalisé à la fin.	- Rapports d'évaluation (PAPE) - Entretiens (agences d'exécution)	Elevée
	Des informations très variées sont disponibles dans les programmes supra-régionaux, dans les projets ou dans les institutions nationales (ministères et universités) mais leur compilation et leur synthèse s'avère difficile.	- Entretiens (agences d'exécution) - Documents de programmation (UE) - Rapports de mise en œuvre (MESA, GCCA)	Indicative mais non concluante
	Les informations climatiques sont surtout destinées à une utilisation agricole, mais elles fournissent également des données utiles pour le suivi de la biodiversité.	- Bulletins d'information du MESA et du projet GCCA Afr. de l'Ouest	Satisfaisante
I 6.1.5. Niveau de contribution des appuis de l'UE aux évolutions constatées de la biodiversité terrestre dans les zones frontalières et de la biodiversité marine.	Les aires protégées où l'UE est intervenue présentent une grande biodiversité qui fait maintenant défaut dans les zones non protégées. La biodiversité des aires protégées est mal connue comme le montre le résultat des recherches lorsqu'elles ont été conduites.	- Documents de programmation (UE) - Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP) - Rapports d'évaluation (PAPE) ; - Autres (site internet)	Satisfaisante
	Des corridors entre les zones protégées peuvent encore être établis en gagnant la participation des populations riveraines. Ces corridors doivent souvent être définis au niveau transfrontalier, d'où une coopération inter-Etats est	- Rapports de mise en œuvre (ARTP) - Rapports d'évaluation (PAPE)	Satisfaisante

	nécessaire. Les stratégies poursuivies ont permis de limiter soit le braconnage, soit les pêches illicites le long des côtes.	- Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP) - Rapports d'évaluation (PAPE)	Indicative mais non concluante
CJ 6.2. Analyse de la contribution des appuis régionaux de l'UE à l'amélioration de la gouvernance régionale de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique.			
I 6.2.1. Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de gouvernance environnementale.	Développement des capacités des décideurs politiques et gestionnaires des ressources naturelles que sur celles de la société civile à jouer un rôle dans la gouvernance. Au niveau international, les capacités de négociation sur le climat ont été également renforcées.	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP, GCCA) - Entretiens (agences d'exécution) - Rapports d'évaluation (PAPE)	Elevée
	Peu d'avancées ont été réalisées du point de vue de la gouvernance régionale, cela tient au fait que la gestion environnementale est du ressort des institutions nationales.	- Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP), - Entretiens (OR, institutions européennes) - Rapports d'évaluation (PAPE, GoWAMER)	Elevée
	L'Accord Quadripartite pour la coopération sous-régionales au niveau de la zone WAPO (Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo) n'a pas abouti.	- Rapports d'évaluation (PAPE) - Entretiens (institutions européennes)	Elevée
I 6.2.2. – Evolutions, au cours de la période 2008-2016, des stratégies environnementales (nationales et régionales).	Les organisations régionales se sont dotées de stratégies ou règlements sur l'environnement mais documents n'ont reçu que peu d'attention et n'ont pas été pris en considération par les Etats membres. Les organisations régionales, comme l'UEMOA ou la CEDEAO, sont plutôt perçues comme des organisations dont le mandat est de développer l'intégration économiques.	- Rapports d'évaluation (PAPE, GoWAMER) - Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP, EJF) - Autres (site internet)	Indicative mais non concluante
	Au niveau opérationnel, la mise en œuvre des différents volets des projets a été effectuée par différents opérateurs de manière quasi indépendante.	- Rapports d'évaluation (PAPE) - Entretiens (institutions européennes, OR, agences d'exécution)	Elevée
I.6.2.3. – Niveau de contribution UE aux évolutions constatées en matière de stratégies environnementales.	Les interventions sur le terrain ont conduit à une reconnaissance des enjeux mais aussi du besoin de solutions communes à la gestion transfrontalière des ressources naturelles. La concertation a conduit à des échanges et à une coopération sur site	- Rapports d'évaluation (ECOPAS, PAPE) - Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP, EJF)	Satisfaisante
	Les activités de pérennisation des acquis sur le terrain ont permis aux partenaires, surtout les ONG, dans certains cas de valoriser l'expérience et les acquis auprès d'autres sources de financement	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP, EJF)	Indicative mais non concluante

	Développement de contributions pour la COP 21 à Paris et une soumission au Secrétariat de la CCNUCC.	- Rapport final de mise en œuvre (GCCA)	Elevée
I.6.2.4. - Evolution 2008-2016 de la gouvernance de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique.	Les pays sont fortement engagés dans la question de lutte contre le changement climatique et suivent de près les engagements pris au cours des Conférences des Parties	- Rapport final de mise en œuvre (GCCA)	Elevée
	La gouvernance régionale de la gestion des ressources naturelles a peu progressé au cours de la période sous revue.	- Documents de programmation (UE) - Rapport d'évaluation (PAPE) - Rapports de mise en œuvre (ARTP, EJF)	Elevée
I 6.2.5. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de gouvernance de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique	Les efforts de l'UE n'ont pas conduit à une évolution substantielle des stratégies de gouvernance mais ont permis de mettre en évidence les différentes faiblesses.	- Rapports d'évaluation (PAPE) - Entretien (personnes ressources)	Elevée
CJ 6.3 – Analyse de la contribution des interventions régionales de l'UE à la réduction de la vulnérabilité au changement climatique des populations des zones transfrontalières en Afrique de l'Ouest.			
I 6.3.1. – Degré de réalisation des produits issus des appuis régionaux de l'UE en matière de réduction de la vulnérabilité au changement climatique.	Le recours régulier à la participation des acteurs (prestataires de services et communautés locales) a démontré l'importance de la responsabilisation des partenaires et bénéficiaires.	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP) - Rapport d'évaluation (PAPE)	Elevée
	Des activités « classiques » de développement rural permettent de diminuer la pression anthropique sur celles-ci.	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP) - Rapport d'évaluation (PAPE)	Elevée
	Les différentes crises humanitaires (Ebola) et sécuritaires ont eu pour effet de réduire le potentiel de certaines activités de développement local (p. ex. tourisme).	- Rapports de mise en œuvre (EJF, ARTP) - Rapport d'évaluation (PAPE)	Satisfaisante
	Diminution des conflits entre bénéficiaires (p. ex. agriculteurs – éleveurs) et entre les gestionnaires des aires protégées et les populations riveraines.	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP) - Rapport d'évaluation (PAPE)	Indicative mais non concluante
I 6.3.2. – Evolution 2008-2016 des bénéfices tirés par les populations d'une valorisation durable des ressources naturelles.	L'évolution, durant la période sous revue, des bénéfices tirés par les populations d'une valorisation durable des ressources naturelles est très peu documentée. Cette évolution est directement liée à l'envergure thématique (surtout de conservation) et géographique limitée des	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP,) - Rapport d'évaluation (PAPE,)	Elevée

	projets financés. Les projets ont réalisé quelques activités de recherche-action mais celles-ci ont été davantage orientées vers la gestion et la protection des ressources naturelles que vers l'utilisation des ressources au bénéfice des populations.	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN) - Rapport d'évaluation (PAPE)	Elevée
I 6.3.3. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées dans les bénéfices générés par une valorisation durable des ressources naturelles.	Les activités conduites avec succès restent localisées, demandent beaucoup d'efforts et de temps et ne font pas l'objet de capitalisation et diffusion de l'information.	- Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP) - Rapports d'évaluation (ECOPAS, PAPE)	Elevée
	Si les interventions relatives à la protection des aires protégées reconnaissent l'importance des populations riveraines, celles-ci bénéficient d'appuis peu importants (en proportion du budget total des projets) et assez peu efficaces, en raison du manque de compétences et d'autorité des institutions de protection de l'environnement en matière de développement rural.	- Rapports de mise en œuvre (ARTP) - Rapports d'évaluation (PAPE)	Elevée
I 6.3.4. – Evolution 2008-2016 de la vulnérabilité des populations au changement climatique.	L'apparition d'événements météorologiques extraordinaires (sécheresse, pluies intenses) plus fréquents conduira à une augmentation de la vulnérabilité, mais l'état de dégradation, les pratiques non durables ou la pression démographique ne sont pas considérés.	- Rapport d'évaluation (PAPE)	Faible
	L'évolution de la vulnérabilité des populations au changement climatique est également très peu documentée dans les programmes de gestion des ressources naturelles.	- Rapports d'évaluation (ECOPAS, PAPE) - Rapports de mise en œuvre (Negos-GRN, ARTP)	Satisfaisante
I 6.3.5. – Niveau de contribution de l'UE aux évolutions constatées en matière de vulnérabilité des populations au changement climatique.	La contribution de l'UE à cet impact spécifique est restée limitée aux zones d'intervention et a présenté une faible durabilité	- Rapport d'évaluation (ECOPAS) - Rapports de mise en œuvre (GCCA)	Faible

Q.E. n°7 : Dans quelle mesure la combinaison des instruments, les démarches d'intervention et les modalités de gestion de l'aide ont-ils contribué à l'atteinte des résultats obtenus par la coopération régionale de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest ?

CJ 7.1 – Analyse du fonctionnement des dispositifs de partenariat entre l'UE et les organisations régionales d'Afrique de l'Ouest.

Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
I 7.1.1 – Existence des dispositifs de dialogue politique et de dialogue sur les politiques (dont GTT et COS), effectivité de leur fonctionnement et effets sur la mise en œuvre de la stratégie de coopération régionale.	Dialogue politique est peu intense avec la CEDEAO (et inexistant avec l'UEMOA)	Entretiens	Indicative mais non concluante
	Dialogue de politique au niveau régional a bien fonctionné dans le secteur des transports (surcharge)	Entretiens Documents	Elevée
	En dehors du secteur des transports, les questions régionales sont absentes du dialogue sur les politiques à l'échelle nationale. Cela affaiblit l'efficacité de la coopération régionale de l'UE	Entretiens Documents	Satisfaisante
I 7.1.2 – Performances des dispositifs d'appui aux ordonnateurs régionaux du FED, en termes de renforcement des capacités des ordonnateurs régionaux à exercer leurs fonctions.	A la CEDEAO, le dispositif (assistance technique) a travaillé en substitution. Faible appropriation et peu de retombées sur les capacités de pilotage d'actions régionales par la CEDEAO.	Entretiens Documents	Indicative mais non concluante
	A l'UEMOA, le projet 10 ^{ème} FED (PARCI) démarre au deuxième semestre 2017. Pas d'effets évaluables	Entretiens Documents	Elevée
I 7.1.3 – Effectivité et efficacité du fonctionnement des instances de pilotage et des mécanismes de suivi des projets dont les organisations régionales assurent la maîtrise d'ouvrage	Excepté pour quelques projets, les instances de pilotage et mécanismes de suivi ne fonctionnent pas ou peu.	Entretiens Documents	Satisfaisante
CJ7.2. Analyse de la contribution des appuis de l'UE au renforcement des capacités des organisations régionales à exercer leurs mandats.			
I 7.2.1 – Existence et qualité d'un diagnostic partagé (entre l'UE et les organisations régionales)	Absence de stratégie d'intervention de la coopération régionale de l'UE dans le domaine du renforcement de capacités, qui s'appuierait à la fois sur des cadres stratégiques de développement institutionnel des	Analyses sectorielles Entretiens institutions européennes, autres PTF, équipes projets.	Elevée

bénéficiaires) des besoins permettant de définir les actions prioritaires en matière de renforcement de capacités	organisations concernées et sur les orientations et démarches d'analyse élaborées par l'UE en matière de coopération technique. Réformes institutionnelles se sont poursuivies tout au long de la période et sont toujours en cours au niveau des deux ORDM	Documents de stratégie régionale UE, Revue à mi-parcours, Programme intégré de renforcement des capacités (UEMOA)	
I 7.2.2 – Performance des démarches de formation dans les principaux domaines de la coopération régionale UE-Afrique de l'Ouest, en termes de résultats obtenus (et de moyens mobilisés pour atteindre ces résultats)	Dans les différents secteurs de coopération, les appuis ont été hypothéqués par les importants retards rencontrés dans la mise en œuvre des projets 9 ^{ème} et 10 ^{ème} FED qui pour certains démarrent seulement en 2017. Dans certains cas, les appuis de l'UE ont joué un rôle positif, permettant de renforcer des capacités individuelles au sein des organisations accompagnées. Globalement, cependant, les résultats des appuis en matière de renforcement des capacités sont très mitigés. Les analyses sectorielles convergent pour confirmer qu'en l'absence de stratégie d'intervention en matière de renforcement des capacités, tant au niveau de l'UE que des organisations accompagnées, les décisions prises dans ce domaine sont restés éparpillées, suivant une logique de fonctionnement en silos. L'assistance technique financée par l'UE a alors principalement servi à accomplir des tâches opérationnelles pour remédier à des anomalies et lacunes constatées dans le fonctionnement de ces organisations pour mieux attendre les objectifs principaux plutôt que de créer une capacité interne pérenne inscrite dans une stratégie de moyen ou long terme de ces organisations. Des faiblesses dans le déploiement de l'assistance technique sont également notées dans un certain nombre de cas.	Analyses sectorielles Entretien institutions européennes, organisations régionales, société civile, équipes projets	Elevée
CJ 7.3 – Analyse de la contribution des appuis de l'UE au renforcement de la légitimité et de la crédibilité des organisations régionales.			
I 7.3.1 – Evolution de l'engagement effectif des pays dans des politiques ou actions régionales.	Dans les différents secteurs, l'engagement effectif des pays dans les politiques régionales est resté faible.	Entretiens Documents	Elevée
I 7.3.2 – Perception de la	Les engagements financiers pris par les OR dans les	Entretiens	Satisfaisante

légitimité et de la crédibilité des ORDM.	conventions de financement sont rarement tenus. Cela affaiblit leur crédibilité auprès des PTF		
	Absence de dispositifs de suivi-évaluation de l'avancée de l'intégration régionale, que ce soit à l'UEMOA ou à la CEDEAO. Ne permet pas aux Etats et aux autres parties prenantes d'appréhender les rôles des OR	Entretiens	Elevée
I 7.3.3 – Evolution de la convergence des stratégies, politiques et règlements adoptés par la CEDEAO et par l'UEMOA.	La convergence des stratégies et politiques de la CEDEAO et de l'UEMOA s'est renforcée au cours de la période, notamment sous l'effet de la négociation de l'APE	Entretiens Documents	Satisfaisante
	Cependant, dans les faits, la collaboration entre les deux OR demeure peu satisfaisante (au regard des défis que la région affronte)	Entretiens Documents	Satisfaisant
CJ 7.4 – Analyse des modalités d'organisation et de mise en œuvre de la coopération régionale de l'UE.			
I 7.4.1 – Degré de complémentarité et de synergie entre les rôles (théoriques et effectifs) dévolus i) aux sièges des institutions européennes (DG DEVCO, SEAE), ii) aux DUE en charge de la coopération régionale et iii) aux autres DUE en Afrique de l'Ouest.	Pour les DUE qui n'ont pas de mandat régional, la coopération régionale est une préoccupation de second plan.	Entretiens	Elevée
	Les institutions européennes ne disposent pas de suffisamment de personnel spécialisé sur les questions d'intégration régionale (combinaison d'effectifs insuffisants et de turn-over élevé)	Entretiens	Satisfaisante
	La multiplication des instruments (mise en place du FFU notamment), l'accroissement des programmes « multipays » et le recours à de nombreuses agences d'exécution se traduit par des difficultés supplémentaires dans la coordination entre les différentes entités en charge de la coopération régionale.	Entretiens	Satisfaisante
I 7.4.2 – Coûts et délais (au regard des résultats obtenus) des différents canaux de mise en œuvre de l'aide : organisations régionales, organismes des Nations unies, agences des Etats membres de l'UE, acteurs non étatiques, ...	Efficience relativement bonne en termes d'obtention des produits ; efficience faible au regard des résultats	Analyses sectorielles (entretiens, documents)	Satisfaisante
	La plupart des programmes régionaux du 9 ^{ème} et du 10 ^{ème} FED sont marqués par de très importants retards d'exécution.	Entretiens Documents	Elevée

CJ 7.5. Analyse de la prise en compte des dimensions transversales (égalité de genre, droits de l'homme, lutte contre le VIH SIDA, durabilité environnementale) dans la formulation et la mise en œuvre des interventions régionales de l'UE.			
<p>I 7.5.1- Pertinence de la prise en compte des dimensions transversales dans la formulation des interventions.</p>	<p>Il existe un décalage important entre les objectifs affichés par l'UE en ce qui concerne les dimensions transversales et la prise en compte effective de ces dimensions tant au niveau des stratégies de coopération régionale que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions. les mécanismes, internes à l'UE, de prise en compte des dimensions transversales dans les interventions ont été renforcés et normalisés au cours de la période. Si ces mécanismes ont permis un renforcement de l'intérêt accordé aux dimensions transversales, ils ont également engendré une standardisation de l'approche qui ne compense pas l'absence d'analyses socio-économiques approfondies permettant d'appréhender correctement ces problématiques en amont des interventions.</p>	<p>Analyses sectorielles Document de stratégie régionale UE, PIR, entretiens institutions européennes</p>	<p>Elevée</p>
<p>I 7.5.2. - Effectivité de la prise en compte des dimensions transversales dans la mise en œuvre des interventions.</p>	<p>Les cadres logiques des interventions n'explicitent pas la manière dont ces dimensions vont être prises en compte. ou alors les actions envisagées sont marginales dans l'objectif global des interventions et leur portée reste limitée. lorsqu'ils existent, les dispositifs de suivi-évaluation des interventions régionales ne prennent pas ou peu en compte les questions transversales. Les facteurs explicatifs de cette prise en compte marginale des dimensions transversales sont: i) la faiblesse voire l'absence d'analyses socio-économiques approfondies permettant d'appréhender correctement ces problématiques suffisamment en amont de la définition des interventions et de proposer ainsi des mesures adaptées ; ii) des ressources humaines en charge de la mise en œuvre des interventions rarement sensibles et/ou formées à ces questions tant au niveau des équipes en charge de la coordination et de la mise en œuvre des interventions (UE, OR, AT), que des consultants en charge des exercices de monitoring et d'évaluation ; iii) une focalisation des ressources humaines sur l'atteinte des</p>	<p>Analyses sectorielles Documents de projet, entretiens institutions européennes, équipes projets.</p>	<p>Elevée</p>

	<p>objectifs souvent ambitieux des programmes et qui ne permettent de tenir compte de ces aspects que de manière marginale ; iv) enfin, un manque d'appui des services du siège pour mieux savoir comment intégrer ces dimensions. Du côté des organisations régionales, la prise en compte des dimensions transversales est restée très faible et il semble que l'UE n'ait pas réussi à impulser une amélioration de la situation dans le cadre de sa coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest au cours de la période sous revue.</p>		
--	---	--	--

Q.E. n°8 : Dans quelle mesure la stratégie de coopération de l'UE avec l'Afrique de l'Ouest a-t-elle été coordonnée avec les interventions des autres bailleurs de fonds, complémentaire de celles des Etats Membres et a été formulée et mise en œuvre de manière cohérente ?

CJ8.1. Analyse des processus et modalités de définition et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de coopération régionale de l'UE.

Intitulé de l'indicateur	Résumé de la réponse et référence au volume 1	Source d'information à relier à chaque constat	Qualité des preuves
<p>I 8.1.1 – Initiatives et rôles de l'UE dans les mécanismes de coordination entre PTF et entre ceux-ci et les OR.</p>	<p>Le processus de préparation des PIR pour l'Afrique de l'Ouest au cours de la période sous revue (10ème et 11ème FED) n'a pas fait l'objet d'une réflexion concertée avec les autres PTF. Il n'existe pas de mécanisme de concertation entre l'UE et les autres PTF à cet effet. Au niveau de la mise en œuvre des PIR, des mécanismes de coordination formalisés existent entre les ORDM et leurs PTF, tant au niveau de la CEDEAO</p> <p>Cependant, ces mécanismes de coordination formalisés entre les ORDM et leurs PTF ont été peu dynamiques au cours de la période. Par ailleurs, en l'absence de stratégies sectorielles permettant de décliner les stratégies globales des ORDM et dans lesquelles les PTF pourraient s'inscrire, ils s'apparentent davantage à des échanges d'information sur le portefeuille de programmes actifs des différents PTF qu'à de réels mécanismes de coordination de l'aide</p> <p>De ce fait, ces mécanismes de coordination n'ont pas eu de réel impact en termes de coordination de l'aide entre les ORDM et leurs PTF dans les différents secteurs, ni en termes de dialogue politique. Par ailleurs, au niveau des ORDM on note un manque de pro-activité sur ces questions</p>	<p>Analyses sectorielles Documents de stratégie UE et documents de projets, CR de réunions de groupes de PTF</p> <p>Entretiens institutions européennes, autres PTF, organisations régionales, équipes projets</p>	<p>Elevée</p>
<p>I 8.1.2 - Degré de convergence entre la stratégie de coopération de l'UE et celles des autres PTF.</p>	<p>Les analyses sectorielles convergent pour dire que les PTF ont une analyse assez semblable des enjeux de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et que, dans les secteurs phares où ils interviennent, il n'y a pas de grosse incohérence sectorielle, les interventions suivant une logique assez similaire. Il est cependant difficile de parler de convergence des stratégies de ces acteurs dans la mesure où</p>	<p>Analyses sectorielles Documents de stratégie UE, documents de projet CR de réunions de groupes de PTF</p>	<p>Satisfaisante</p>

	il n'y a pas eu, au cours de la période, d'exercice de programmation conjointe de la coopération régionale entre l'UE. De fait, chaque PTF définit son «agenda» de façon bilatérale et souvent selon une logique «top-down». Dans certains cas, une bonne coordination opérationnelle est notée.		
CJ 8.2. Analyse de la complémentarité de la stratégie de coopération régionale de l'UE avec celles des Etats membres et analyse de la valeur ajoutée de l'action communautaire de l'UE.			
I 8.2.1 – Optimisation de la division du travail entre l'UE et les Etats membres	La coordination et la division du travail entre l'UE et ses Etats-Membres en matière de coopération régionale en Afrique de l'Ouest s'avère limitée. La montée en puissance en fin de période de nouveaux instruments de coopération (FFU et dans le cadre du blending), modifie les relations entre l'UE et les agences des Etats-Membres, mais cela n'est pas forcément favorable à une avancée dans la division du travail	Analyses sectorielles Entretiens institutions européennes, autres PTF	Satisfaisante
I 8.2.2 – Spécificités de l'approche de l'UE en matière d'appui à l'intégration régionale (globalement et dans certains domaines)	L'UE a une valeur ajoutée et une légitimité reconnues dans le domaine de l'appui au processus d'intégration régionale. Cependant, elle semble ne pas valoriser suffisamment les compétences dont elle dispose en tant qu'entité d'intégration régionale.	Analyses sectorielles Entretien organisation régionale Document de stratégie UE, étude	Satisfaisante
I 8.2.3 – Actions de visibilité : adéquation aux objectifs poursuivis par la stratégie de coopération ; efficacité	Les actions des organisations régionales étant peu visibles, les appuis régionaux de l'UE sont, par ricochet, peu visibles elles-mêmes.	Analyses sectorielles Entretiens institutions européennes	Satisfaisante
CJ 8.3. Analyse de la cohérence des interventions de l'UE en Afrique de l'Ouest entre elles.			
I 8.3.1 – Degré de cohérence et de synergie des actions de coopération régionale entre elles et vis-à-vis des objectifs poursuivis (au niveau de la mise en œuvre)	Des problèmes de cohérence et de synergie sont notés au cours de la période entre actions de coopération régionale, entre secteurs de coopération régionale et entre instruments	Analyses sectorielles Entretiens institutions européennes	Satisfaisante
I 8.3.2 – Degré de cohérence entre les interventions	Dans le secteur «paix et sécurité», marqué par la multiplication des interventions du fait de l'intensification	Analyse QE 2 Etude de cas	Satisfaisante

menées au titre de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) en Afrique de l'Ouest et les interventions de la coopération régionale	des crises (notamment au Sahel), l'échange d'information et la coordination entre les missions PESC et les interventions relevant de la politique de coopération au développement s'avèrent insuffisants et pèsent sur l'efficacité d'ensemble.	"programme contre-terrorisme Sahel"	
I 8.3.3 – Degré de cohérence entre les interventions menées au titre de la politique de la DG Trade en Afrique de l'Ouest et les interventions de la coopération régionale	Une attention croissante est bel et bien accordée au lien entre commerce et développement. La coordination des interventions sur le terrain reste cependant compliquée et souvent déficiente. L'importance croissante donnée au commerce et au développement du secteur privé dans les agendas de développement et le déploiement attendu de l'PEIP vont rendre cette coordination indispensable.	Analyse QE 3 Evaluation coopération régionale 2008, évaluation du 11 ^{ème} FED Entretiens institutions européennes, organisations régionales	Elevée
I 8.3.4 –Degré de cohérence entre les interventions régionales d'ECHO et la stratégie de coopération régionale	Sur le plan stratégique, la période correspond à un mouvement de rapprochement important entre ECHO et le secteur SANAD&R au niveau de la coopération européenne dans son ensemble, qui s'est notamment traduit par l'adoption d'une stratégie conjointe au deux DG. Malgré ce mouvement de rapprochement stratégique sur la période, ECHO exprime un certain scepticisme sur les résultats de la stratégie de renforcement des capacités des institutions régionales et nationales, notamment en matière de système d'information pour la gestion des crises alimentaire et de priorité effective accordée aux problématiques de prévention de la malnutrition par les acteurs régionaux et nationaux. De son côté, DEVCO s'interroge sur les impacts et la soutenabilité des actions de filets sociaux, dont l'exécution est souvent déléguée à des acteurs privés.	Analyse QE 5 Documents de projet, Entretiens institutions européennes	Elevée